Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

VOLUME 2
(Annexe 1)

Complément n° 4
à l'étude d'impact sur l'environnement

RÉPONSES AUX QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU MDDEP REÇUS LE 11 JUILLET 2012

NOVEMBRE 2012
PROJET : 121-17926-00

GENIVAR

LISTE DES ANNEXES

VOLUME 1

Annexe 2	Table municipalité – entreprise
Annexe 3	Milieux humides
Annexe 4	Évaluation des impacts sur les déterminants de la santé
Annexe 5	Localisation cadastrale (lots et blocs), présence de territoire non organisé et organisation de la tenure (privée, publique) au sein de la zone d'étude
Annexe 6	Cadre d'entente et d'acquisition - Préliminaire
Annexe 7	Plan de gestion de l'eau du site de Mine Arnaud
Annexe 8	Bilan hydrique pour le site des opérations de Mine Arnaud

VOLUME 2

Annexe 1	Rapport synthèse de préconsultation sur le projet minier Arnaud

VOLUME 3

Annexe 9	Hydrologie
Annexe 10	Modification du chapitre 5.4 de l'étude d'impact sur l'environnement
Annexe 11	Étude sonore liée à la construction et l'exploitation et programme de suivi acoustique
Annexe 12	Certificats d'analyse
Annexe 13	Hydrogéologie
Annexe 14	Estimation de l'impact économique lié à la construction et à l'exploitation
Annexe 15	Modélisation de la dispersion atmosphérique

Annexe 1

Rapport synthèse de préconsultation sur le projet minier Arnaud

Montréal, le 6 décembre 2012

Monsieur Biron,

J'ai le plaisir de vous communiquer le *Rapport de la préconsultation sur le projet minier Arnaud* et ainsi conclure notre mandat de facilitation et de suivi des activités de préconsultation sur ledit projet.

Les résultats et l'analyse présentés dans ce document reposent sur les bilans des trois phases de la démarche qui rendent compte des échanges et des préoccupations exprimées par les publics participants dans le cadre des différentes activités tenues.

Ce rapport reflète la contribution des gens ayant participé aux différentes activités de préconsultation, et ce, à titre individuel ou pour les organismes qu'ils représentent. Il fait aussi état des suivis et engagements de Mine Arnaud qui s'y rapportent.

Dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale en cours, le présent document sera transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ainsi qu'à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Veuillez agréer, Monsieur Biron, mes plus sincères salutations,

Cédric Bourgeois
Directeur de projet
Transfert Environnement

P.J. *Rapport de la préconsultation*

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier contenant 100% de fibres postconsommation, accrédité choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

1000 rue Haut-Bois Nord, 1er étage
Sherbrooke (Québec) J1N3V4
Tél. : 819 563-8531, téléc. : 819 829-2909

1325, av. Charles-Huot, C.P. 42008,
Succ.Saint-Louis, Québec (Québec) G1W 4Y3
Tél. : 418 872-8110, téléc. : 418 872-6912

5524, rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8
Tél. : 514 276-7815, télec. : 514 507-9234

info@transenvironnement.qc.ca ¦ www.transenvironnement.qc.ca

Rapport synthèse de la préconsultation sur le projet minier Arnaud

menée par Mine Arnaud

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8

TABLE DES MATIÈRES

1. LES MODALITÉS DE LA PRÉCONSULTATION 1

1.1. Les objectifs 1

1.2. Les phases 1

1.3. Les moyens d'information et de consultation 2

1.4. Les rencontres 3

2. LES RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION 4

2.1. Méthodologie 4

2.2. Synthèse des préoccupations et résultats 5

2.3. Programmes, plans et groupes de travail annoncés 13

2.4. Les résultats de la validation de la démarche 14

3. LES SUITES DU DIALOGUE 16

3.1. Évaluation générale des moyens d'information et de consultation 16

3.2. Évaluation des moyens d'information et de consultation pour faire une demande d'information à Mine Arnaud 17

3.3. Évaluation des moyens d'information et de consultation pour communiquer les résultats vulgarisés d'une étude 17

3.4. Évaluation des moyens d'information et de consultation pour avertir de certains travaux sur le site 17

Annexe 1 : Tableau d'analyse des préoccupations 18

1. LES MODALITÉS DE LA PRÉCONSULTATION

1.1. Les objectifs

Les objectifs de la démarche de préconsultation étaient de donner l'occasion aux personnes et aux groupes intéressés de :

- prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement ;
- participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2. Les phases

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février 2012, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

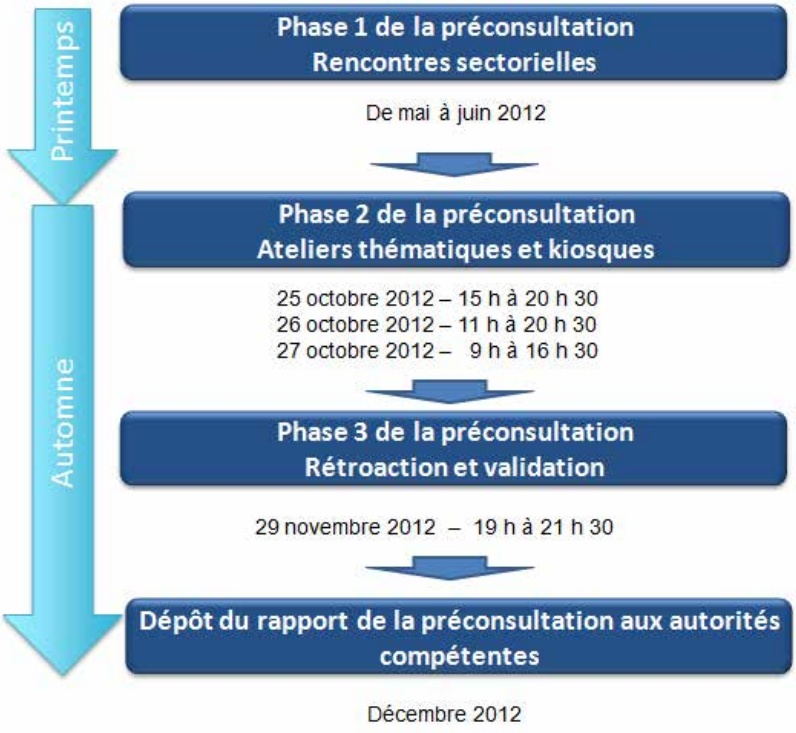

1.3. Les moyens d'information et de consultation

Afin de transmettre l'information disponible sur le projet et les études l'entourant et d'encourager la participation aux activités de préconsultation, Mine Arnaud a déployé une variété de moyens d'information et de consultation.

- **Site internet**
  - Information, FAQ, courriel, dépôt de l'étude d'impact et des documents de la démarche
  - Capsules vidéo sur le site internet
- **Presse écrite et radio**
  - Messages radio
  - Document d'information dans les hebdomadaires régionaux
  - Communiqués de presse
  - Points de presse et entrevues
- **Courrier**
  - Lettres d'information sur le projet et la démarche
  - Lettres d'invitation aux activités
  - Envoi des bilans des rencontres aux personnes invitées
- **Appels téléphoniques**
  - Dans les deux semaines précédant les activités de préconsultation
- **Accès aux experts**
  - Ateliers thématiques
  - Kiosques thématiques

1.4. Les rencontres

Phase 1 – Rencontres sectorielles	
Période	De mai à juin 2012
Public	Représentants de chaque secteur de la collectivité : Municipal / Économique / Environnemental / Communautaire / Communauté innue / Résidents / Canton Arnaud / Syndicats / Scolaire / Santé
Invitation	Plus de 330 personnes invitées
Participation	154 personnes rencontrées
Modèle	Rencontre de 3 h 30 chacune environ Présentation du projet / Échanges / Discussions en tables rondes / Plénière / Échanges

Rencontre sur le cadre d'ententes et d'acquisitions	
Date	20 juin 2012
Public	Avec les résidents du canton Arnaud
Invitation	Plus de 220 citoyens invités
Participation	60 personnes rencontrées
Modèle	Rencontre de 3 h 30 environ Présentation du cadre d'ententes/ Échanges / Discussions en tables rondes / Plénière / Échanges

Phase 2 – Ateliers et kiosques thématiques	
Période	25 au 27 octobre 2012
Public	La grande population de Sept-Îles
Invitation	Plus de 330 personnes invitées directement
Participation	171 participants aux ateliers Affluence aux kiosques non chiffrée
Modèle des ateliers	Rencontre de 1 h 30 environ Présentation du projet /Présentation de la thématique par l'expert / Échanges

Phase 3 – Rencontre de rétroaction sur la démarche	
Période	29 novembre 2012
Public	La grande population de Sept-Îles
Invitation	Plus de 330 personnes invitées directement
Participation	167 personnes rencontrées
Modèle	Rencontre de 3 h environ Présentation des résultats synthèses de la préconsultation /Sondage /Présentation des moyens d'information et de consultation /Évaluation des moyens d'information et de consultation /Période d'échanges directe

2. LES RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION

2.1. Méthodologie

Dans l'objectif de relever les préoccupations les plus représentatives, une méthodologie rigoureuse d'analyse des rencontres a été mise en œuvre. Le schéma suivant résume cette approche méthodologique :

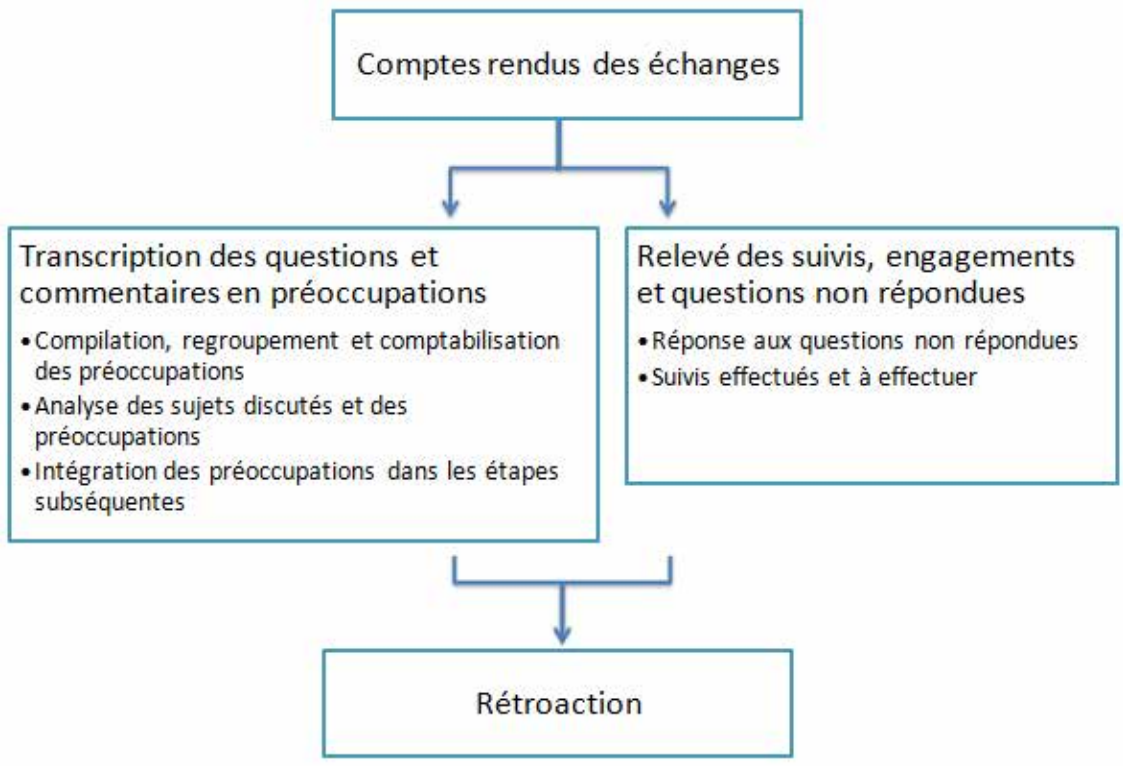

2.1.1. L'analyse des principales préoccupations

À la suite de chacune des rencontres sectorielles de la phase 1 et de chacun des ateliers thématiques de la phase 2, un compte rendu spécifique a été rédigé par l'équipe de *Transfert Environnement,* à partir des notes du rapporteur. Ces comptes rendus compilent les questions et commentaires exprimés par les participants ainsi que les éléments de réponse apportés par Mine Arnaud et les experts.

Par la suite, une analyse rigoureuse des commentaires et questionnements émis lors des rencontres a été effectuée. Les questions et commentaires des participants ont été traduits en préoccupations, et ces préoccupations ont été compilées, recoupées et comptabilisées dans un tableau d'analyse. Les résultats de la préconsultation présentés dans le présent document sont issus de l'analyse combinée des résultats de la phase 1 et de la phase 2, présentés dans leur bilan global respectif.

2.1.2. Le relevé des suivis, engagements et questions non répondues

L'analyse des comptes rendus a également permis de dégager les suivis à effectuer par Mine Arnaud. Basée sur cette analyse, Mine Arnaud a étudié les points de discussion auxquels elle a apporté un suivi ou une réponse. Les documents *Suivis et engagements de Mine Arnaud* phase 1 et 2 présentent les résultats de ce travail en dressant la liste des engagements et des suivis issus des rencontres de la préconsultation. Une copie électronique de ces documents est disponible sur le site internet de Mine Arnaud et au bureau de liaison communautaire de Sept-Îles.

2.2. Synthèse des préoccupations et résultats

2.2.1. Les résultats en bref

L'analyse des échanges tenus lors de la préconsultation permet de dresser le nombre global des interventions, préoccupations et points de suivi et engagements :

- **Phase 1 :**
  - 643 interventions des participants
  - 222 préoccupations différentes exprimées dont 21 se distinguent par le nombre d'occurrences
  - 231 points de suivi et engagements relevés
- **Phase 2 :**
  - 241 interventions des participants
  - 94 préoccupations différentes exprimées dont 13 se distinguent par le nombre d'occurrences
  - 46 points de suivi et engagements relevés

2.2.2. Les principales composantes discutées, par ordre d'occurrences

Afin de faciliter le traitement et l'analyse des interventions faites lors des rencontres de la préconsultation, celles-ci ont été classées selon la composante du projet à laquelle elles se rapportaient. Au total, 12 composantes ont été identifiées :

- Infrastructures et activités
- Accès routiers
- Paysage
- Impacts et bénéfices socioéconomiques
- Qualité de l'eau
- Qualité de vie
- Qualité de l'air
- Information et participation
- Ententes et acquisitions
- Corporatif
- Faune et flore
- Autres

Lors de l'analyse des comptes rendus des rencontres, cinq composantes se sont distinguées par le nombre d'interventions qu'elles ont suscité, soit :

	Interventions relevées	% des interventions	% des interventions en Phase 1	% des interventions en Phase 2	Préoccupations différentes
Infrastructures et activités	196	22 %	22 %	22 %	64
Bénéfices et impacts socioéconomiques	156	18 %	20 %	11 %	37
Qualité de l'air	119	14 %	10 %	22 %	22
Qualité de l'eau	117	13 %	12 %	15 %	26
Qualité de vie	96	11 %	11 %	9 %	14
Total	684	78 %	75 %	79 %	163

2.2.3. Synthèse des préoccupations

La présente section fait état des principales préoccupations exprimées dans le cadre des activités de préconsultation. Celles-ci ont été compilées pour relever les occurrences de chacune et dégager les composantes du projet qui ont suscité le plus d'intérêt dans les discussions. Le *Tableau des préoccupations globales* est disponible en annexe de ce document. Les principaux engagements pris par Mine Arnaud en réponse aux préoccupations apportés par les participants y sont aussi présentés.

Infrastructures et activités

- ***Ce que disent les chiffres***
  - En Phase 1, les principales interventions constituaient des demandes d'information sur les modalités des activités, les infrastructures et les processus.
  - En Phase 2, les principales interventions portaient davantage sur des préoccupations à l'égard des infrastructures et activités de la mine.
- ***Principales préoccupations identifiées***
  - Modalités du dynamitage
  - Restauration de la fosse
  - Aménagement du site
  - Impact du dynamitage sur l'environnement
- ***Principaux engagements pris en amont de la préconsultation***
  - Investissements de Mine Arnaud dans des équipements de dynamitage perfectionnés et de dernière technologie
  - Restauration progressive du site dès 2016
- ***Principales réponses/engagements apportés aux préoccupations***
  - Études complémentaires réalisées
  - Norme retenue pour les vibrations plus stricte que les exigences provinciales
  - Atelier thématique par un expert avec période de réponses aux questions
  - Nouvelle conception de la butte-écran
  - Consultation du Comité consultatif et de suivis sur le plan de restauration et l'orientation à donner au site

Bénéfices et impacts socioéconomiques

- ***Ce que disent les chiffres***
  - En Phase 1, les interventions portaient majoritairement sur les enjeux du logement et de l'accès aux services
  - En Phase 2, les interventions étaient davantage diversifiées
- ***Principales préoccupations identifiées***
  - Pression engendrée par le projet sur le marché immobilier/logement
  - Diminution de l'accès aux services
- ***Principal engagement pris en amont de la préconsultation***
  - Appui à la ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement
- ***Principales réponses/engagements apportés aux préoccupations***
  - Contribution financière pour une étude par la ville des solutions de logement (camp de travailleurs évolutif)
  - Réalisation d'une étude sur les déterminants de la santé
  - Soutien aux organismes communautaires
  - Démarche de concertation pour traiter des difficultés d'accès aux services qui ont un impact sur la qualité de vie des citoyens

Qualité de l'air

- ***Ce que disent les chiffres***
  - Les interventions portaient essentiellement sur les études et les mesures réalisées
- ***Principales préoccupations identifiées***
  - Représentativité des modélisations de la qualité de l'air
  - Mesures de la qualité de l'air actuelle
- ***Principal engagement pris en amont de la préconsultation***
  - Participation aux efforts du milieu envers la qualité de l'air
- ***Principales réponses/engagements apportés aux préoccupations***
  - Participation à la Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles créée le 24 octobre 2012
  - Installation de deux stations d'échantillonnage de la qualité de l'air (poussières et métaux)
  - Nouvelle modélisation de la dispersion atmosphérique des particules (année 10 d'opération)
  - Modélisation des gaz
  - Modélisation réalisée selon les règles de l'art, par des experts, et validée par les autorités compétentes
  - Nouveau rapport sectoriel complet sur la question de la qualité de l'air qui sera rendu public

Qualité de l'eau

- ***Ce que disent les chiffres***
  - Le ruisseau Clet a suscité moins d'interventions en Phase 2 qu'en Phase 1.
  - La récupération des eaux usées a été un nouveau thème abordé en Phase 2.
- ***Principales préoccupations identifiées***
  - Impacts probables sur le lac des Rapides et donc sur la source d'eau potable de Sept-Îles
  - Impact sur le ruisseau Clet
- ***Principal engagement pris en amont de la préconsultation***
  - Gestion de l'eau en circuit fermé et usine de traitement de l'eau
- ***Principales réponses/engagements apportés aux préoccupations***
  - Nouvelles études hydrogéologiques pour évaluer la présence de liens hydrauliques entre les eaux de surface et les eaux souterraines
  - Vérification de la concentration de poussières pouvant se rendre jusqu'au lac des Rapides, dans le pire des cas
  - Aucun impact notable anticipé sur le lac des Rapides, donc Mine Arnaud ne prévoit pas conduire d'études supplémentaires
  - Calcul détaillé du débit du ruisseau Clet
  - Calcul des dépositions atmosphériques dans le lac des Rapides

Qualité de vie

- ***Ce que disent les chiffres***
  - Le niveau de préoccupation lié aux nuisances possibles des activités de la mine a été constant.
- ***Principales préoccupations identifiées***
  - Impacts du dynamitage sur la qualité de vie
  - Impact du bruit
- ***Principaux engagements pris en amont de la préconsultation***
  - Mise en place d'une butte-écran pour minimiser la propagation du bruit
  - Équipements novateurs et performants pour réduire le bruit des activités
- ***Principales réponses/engagements apportés aux préoccupations***
  - Information directe aux citoyens : information sur les modalités du dynamitage en début de projet, avis en cas d'accident, etc.
  - Révision de la configuration de la butte-écran pour atténuer les impacts du bruit et les impacts sur le paysage
  - Modélisation sonore détaillée
  - Utiliser des équipements novateurs et performants pour réduire le bruit des activités

2.2.4. Autres préoccupations

Certaines préoccupations ont été régulièrement abordées, de façon transversale, tout au long des activités :

- la santé ;
- les effets cumulatifs.

La justification du projet a suscité des préoccupations, notamment :

- la présence de magnétite titanifère dans le gisement ;
- la localisation du projet, à proximité de la ville.

Plusieurs représentants de la collectivité ont aussi témoigné d'un attachement particulier au paysage et à la baie de Sept-Îles.

2.2.5. Des consultations particulières

Lors de la phase 1, Mine Arnaud a soumis à une consultation particulière deux aspects du projet : le choix de la route d'accès au site et les points de vue pour définir les photosimulations.

Dans le cas de la consultation spécifique à l'accès routier, les sondages ont démontré que le milieu favorisait la route d'accès au site du côté est. En effet, 63 % des répondants privilégiaient l'est, 8 % l'ouest et 29 % les deux variantes. La variante est était privilégiée dans une perspective de diminution du trafic depuis Sept-Îles sur la route 138 et pour une redynamisation du parc industriel. À la suite de la consultation, des études complémentaires ont démontré un surcoût de réalisation pour l'accès est, notamment du fait de la construction d'un pont. En considérant ces nouvelles données, Mine Arnaud a opté pour la variante ouest. Pour répondre aux préoccupations exprimées en regard de la route d'accès, Mine Arnaud s'est engagée à avoir des quarts de travail différents des autres entreprises et à mettre en place un programme de mobilité durable.

La deuxième consultation spécifique visait à sonder les participants sur les points de vue à partir desquels ils aimeraient avoir une photosimulation du projet minier Arnaud. Ces points de vue ont été transmis aux experts qui les ont intégrés à leurs études. En outre, les photosimulations les plus demandées ont été présentées lors des trois jours de kiosques thématiques tenus au centre commercial Place de Ville. Mine Arnaud a accordé une attention particulière à intégrer harmonieusement le projet dans le paysage, entre autres, par une nouvelle conception de la butte-écran.

2.2.6. Un dialogue à poursuivre

Il est à noter que, malgré les différentes activités tenues dans le cadre de la démarche de préconsultation et leurs résultats, il demeure des préoccupations exprimées à l'égard de Mine Arnaud et son projet.

Il est recommandé de poursuivre le dialogue avec les personnes et les groupes intéressés, dans l'objectif de consolider ce lien de confiance et de cheminer avec le milieu à travers les enjeux liés au projet.

2.3. Programmes, plans et groupes de travail annoncés

Lors des périodes d'échanges avec les participants ou suite aux activités de préconsultations, Mine Arnaud s'est engagée à mettre en place plusieurs programmes, plans et groupes de travail. Ceux-ci sont recensés ci-dessous :

- **Annonce de 8 programmes :**
  - surveillance et de suivi environnemental
  - formation et d'équivalence en partenariat avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et les autres organismes de formation
  - aide et soutien aux employés (PAE)
  - mobilité durable
  - soutien au développement de la collectivité
  - gestion des ressources humaines
  - maximisation des retombées économiques
  - prévention de la santé et sécurité
- **Annonce du cadre d'ententes et d'acquisition**
- **Annonce de 5 plans :**
  - développement des employés
  - restauration du site
  - valorisation économique du site à la fin de vie de la mine
  - gestion de risque
  - prévention et gestion des impacts psychosociaux
- **Annonce de 4 groupes de travail et discussions :**
  - Comité consultatif et de suivis
  - Table municipalités-entreprise
  - Participation à Côte-Nord économique de la CRÉ Côte-Nord ou mise en place d'un comité de maximisation des retombées économiques
  - Participation à la Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles

2.4. Les résultats de la validation de la démarche

Le 29 novembre 2012, une présentation des résultats synthèses a été faite publiquement par Mine Arnaud. 167 personnes ont assisté à cette présentation à la suite de laquelle ils étaient invités à remplir un sondage afin de recueillir leur évaluation de ces résultats.

2.4.1. Participation aux activités de la préconsultation

60 % des personnes présentes avaient participé à au moins une activité de la préconsultation, et 40 % n'avaient pas participé à la démarche. Les résultats des sondages ont donc été traités distinctement.

2.4.2. Évaluation du volet informatif de la démarche

93 % des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question.

Les répondants ayant participé à la préconsultation se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les activités de la préconsultation leur avaient permis de s'informer davantage sur le projet (86 % des répondants ayant participé à la préconsultation).

2.4.3. Évaluation du volet consultatif de la démarche

91 % des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question.

Les répondants ayant participé à la préconsultation se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les activités de la préconsultation leur avaient permis de s'exprimer sur le projet (77 % des répondants ayant participé à la préconsultation).

2.4.4. Évaluation des points forts et des points à améliorer

Les participants à la rencontre ont été invités à identifier les deux principaux points forts de la démarche, et ces deux principaux points à améliorer.

- **Quels ont été, selon vous, les deux principaux points forts de la préconsultation ?**
  - **66 %** des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question ouverte.
  - Les répondants qui avaient participé à des activités de la préconsultation ont exprimé les principaux points forts suivants :
    - L'information sur le projet (quantité, qualité, accessibilité) (14 mentions)
    - Démonstration de l'écoute, de l'intérêt et disponibilité à répondre aux questions et préoccupations des participants (8 mentions)
    - Possibilité pour les participants de poser toutes leurs questions et préoccupations (7 mentions)
    - Transparence de Mine Arnaud (6 mentions)
    - Qualité des présentations du projet par les représentants de Mine Arnaud et leurs collaborateurs (5 mentions)
    - Accessibilité et disponibilité du personnel de Mine Arnaud et des experts (activités en petits groupes de travail, disponibilité aux kiosques) (5 mentions)

- Structure de la démarche de préconsultation (3 phases, rencontres sectorielles, rencontres publiques) (5 mentions)
- Professionnalisme, rigueur (5 mentions)

- Les répondants qui n'avaient pas participé à des activités de la préconsultation ont exprimé les principaux points forts suivants :
  - Bonne volonté et ouverture du promoteur afin d'écouter et d'informer la population (4 mentions), prise en compte des suggestions du milieu (3 mentions), effort d'intégration en harmonie et en respect de la vie communautaire (1 mention), effort à être et présent dans la communauté (1 mention)
  - Recours à l'avis des experts (2 mentions)
  - Diversité des gens et groupes consultés (2 mentions)
  - Qualité de la démarche (professionnalisme et sérieux) (2 mentions)
  - Souci de Mine Arnaud de répondre aux préoccupations de façon précise (2 mentions)

➢ **Quels sont, selon vous, les deux principaux points de la préconsultation qui auraient mérité d'être améliorés ?**

- **72 %** des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question ouverte.
- Les répondants qui avaient participé à des activités de la préconsultation ont exprimé les principaux points à améliorer suivants :
  - Manque de réponses ou réponses apportées par Mine Arnaud jugées insuffisantes (8 mentions)
  - Campagne de charme et de marketing du projet (7 mentions)
  - Manque de transparence (6 mentions)
  - Manque de temps de discussions et d'échanges avec le public pendant les rencontres (5 mentions)
  - Lors de la rencontre de rétroaction, pas de période de questions en plénière (5 mentions)
  - Cadre d'ententes et d'acquisitions (manque de sérieux des offres, division du canton en zones) (3 mentions)
  - Manque d'information (qualité, quantité, accessibilité) (3 mentions)
- Les répondants qui n'ont pas participé à des activités de la préconsultation ont principalement regretté le manque d'information diffusée pour annoncer les activités de la préconsultation en général (3 mentions).
- Les autres réponses qui se distinguent concernaient la séance de rétroaction plutôt que la démarche de préconsultation, soit le manque d'information donnée sur leurs sujets d'intérêts propres (11 mentions) et l'absence d'une période de questions en plénière (6 mentions).

2.4.5. Évaluation du rapport synthèse de préconsultation

83 % des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question.

Les répondants se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle le rapport synthèse de préconsultation présenté en soirée reflétait bien les préoccupations exprimées lors des activités (66 % des répondants, toutes catégories confondues).

2.4.6. Évaluation des suivis et engagements de Mine Arnaud

82 % des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question.

Les répondants se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les suivis et engagements de Mine Arnaud avaient répondu aux principales préoccupations exprimées lors des activités (60 % des répondants ayant participé à la préconsultation et 72 % des répondants n'ayant pas participé à la préconsultation).

3. LES SUITES DU DIALOGUE

Mine Arnaud entend poursuivre le dialogue avec la collectivité de Sept-Îles. En ce sens, elle a invité les participants de la séance de rétroaction à évaluer divers moyens d'information et de consultation.

3.1. Évaluation générale des moyens d'information et de consultation

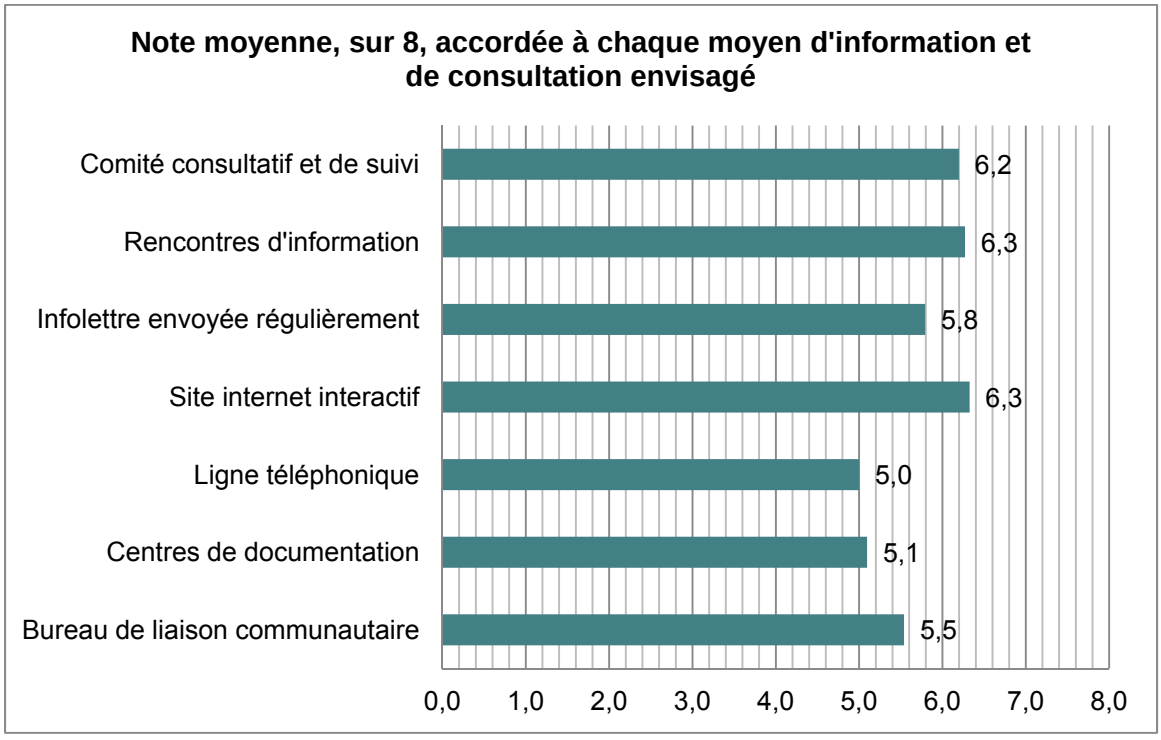

3.2. Évaluation des moyens d'information et de consultation pour faire une demande d'information à Mine Arnaud

Les répondants ont indiqué que, pour faire une demande d'information à Mine Arnaud, ils privilégieraient le courriel à 43 %, le contact téléphonique à 23 %, la visite au bureau de liaison communautaire à 21 % et l'envoi d'une lettre à 11 %.

3.3. Évaluation des moyens d'information et de consultation pour communiquer les résultats vulgarisés d'une étude

Les répondants ont indiqué que, pour leur communiquer les résultats vulgarisés d'une étude, ils privilégieraient le courriel à 37 % et la diffusion d'un encadré dans les hebdomadaires régionaux à 26 %.

3.4. Évaluation des moyens d'information et de consultation pour avertir de certains travaux sur le site

Les répondants ont indiqué que, pour les avertir de certains travaux sur le site de Mine Arnaud, ils privilégieraient la diffusion d'un encadré dans les hebdomadaires régionaux à 39 %, la diffusion d'une annonce radio à 34 % et l'envoi d'un courriel à 33 %.

ANNEXE 1

TABLEAU GLOBAL D'ANALYSE DES PRÉOCCUPATIONS

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1 – Intervenants 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Phase 2 – 25-oct BV	Air	Socio	26-oct Air	BV	PP	Socio	Eau	27-oct Eau	PP	Air	BV	Total	Total Global
Accès routiers	Augmentation de la circulation (projet, effet cumulatif)	1	1		1			2				5													0	5
	Impact sur la sécurité routière (partage de la route avec les VTT/motoneiges et voitures, sécurité de la piste cyclable)						1	3				4													0	4
	Justification de la décision qui sera prise et crainte que cela soit en fonction du coût plutôt que du meilleur choix		2							1	1	4													0	4
	Possibilité de faire les deux chemins d'accès			1	1				1			3	1												1	4
	Possibilité de mettre en place des incitatifs au transport alternatif : covoiturage, navettes et stationnement incitatif	3										3													0	3
	Possibilité d'utilisation des chemins d'accès présentement en place					1				1		2													0	2
	Mention des ruptures fréquentes constatées sur la route 138		1									1													0	1
	Impact environnemental de la construction des infrastructures routières		1									1													0	1
	Prise en charge des coûts des infrastructures routières prévues						1					1													0	1
	Caractère privé de la route d'accès qui sera choisie									1		1													0	1
	Scénario des quatre voies sur la route 138 à partir de Pointe-Noire										1	1													0	1
	Total	4	5	1	2	1	2	5	1	3	2	26	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	27
Corporatif	Respect des engagements et des normes par Mine Arnaud (advenant un avenir précaire, recours disponibles, pénalités)				2	1	1	2				6	1		2									3	6	12
	Mandat, indépendance et fiabilité de la firme GENIVAR											0				3						1			4	4
	Pourcentage des actions détenu par les investisseurs	1						1				2							1						1	3
	Engagement du promoteur à l'abandon du projet en cas de refus par la population et la région		2									2													0	2
	Exemplarité annoncée par M. Riopel mais peu mise en œuvre				2							2													0	2
	Intégrité de Mine Arnaud		1									1													0	1
	Respect du projet de loi 14, même si le projet de loi n'est pas encore adopté				1							1													0	1
	Implication d'Investissement Québec dans le projet à long terme : garantie des engagements, conséquence d'un changement de gouvernement							1				1													0	1
	Répartition des droits miniers entre les partenaires									1		1													0	1
	Intérêt de YARA pour la valorisation de la magnétite									1		1													0	1
	Attitude de YARA en tant qu'entreprise									1		1													0	1
	Existence de mesures de santé et sécurité au travail au niveau corporatif									1		1													0	1
	Écoresponsabilité de Mine Arnaud (recyclage lors des rencontres)											0					1								1	1
	Pourcentage des coûts de restauration qui sera déposé en garantie											0										1			1	1

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1 – Intervenants										Phase 1 – Total	Phase 2 – 25-oct			Phase 2 – 26-oct					Phase 2 – 27-oct				Phase 2 – Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
	Possibilité d'acheter des actions dans le projet											0							1						1	1
	Absence de YARA aux préconsultations											0			1										1	1
	Total	1	3	0	5	1	1	4	0	4	0	19	1	0	3	3	1	0	2	0	0	2	0	3	15	34
Ententes et acquisitions	Nombre d'acquisitions requises et réalisées (superficie de terres privées perdus, nombre de propriétaires, d'expropriations requises)				1	1		4	1	2		9													0	9
	Élargissement de la zone de compensation proposée (inclure le claim en entier, les gens de la Baie, le Croche de Longue-Épée)		4					1				5			1										1	6
	Détails des options de compensations offertes (options aux résidents désirant quitter et ceux désirant rester)			1				3				4													0	4
	Compensations offertes		1		1					1		3													0	3
	Relocaliser les gens dans un milieu présentant les avantages actuels							3				3													0	3
	Stress engendré par le programme d'ententes et d'acquisitions (impression d'être en stand-by depuis longtemps)				1			1				2			1										1	3
	Perte de valeur des propriétés en raison de la proximité de la mine							1		1		2													0	2
	Manque d'appui des citoyens par la Ville et la MRC dans le processus d'acquisitions (zonage, relocalisation)							2				2													0	2
	Offre d'un support juridique aux propriétaires				1							1			1										1	2
	Questionnement quant à ce qui se passera si les résidents ne veulent pas céder ou vendre leur terrain		1									1													0	1
	Recours à au moins deux experts pour les estimations des maisons qui seront déménagées		1									1													0	1
	Durée des négociations				1							1													0	1
	Compensations offertes à la ZEC Matimek pour les pertes de territoire et revenus						1					1													0	1
	Négociations non débutées pour des compensations avec la ZEC Matimek						1					1													0	1
	Demande répétée pour avoir un plan du site et des infrastructures avec les lots numérotés pour permettre de situer les résidences.							1				1													0	1
	Absence d'entente avec les Innus									1		1													0	1
	Total	0	7	1	5	1	2	16	1	5	0	38	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	41
Faune et Flore	Impacts sur la faune (déplacement, faune à l'extérieur de la zone d'étude)	2					2					4													0	4
	Impact du projet sur l'éperlan (possibilité de retour de l'éperlan, existence de frayère d'éperlans dans le ruisseau Clet)		1		1		1					3													0	3
	Protection des orignaux, notamment leurs sites de ravage (chasse)						1	1				2													0	2
	Impact du changement de pH sur l'éperlan, la sauvagine et autres poissons de la Baie							1				1								1					1	2
	Impact sur la faune aquatique											0				1				1					2	2
	Perte de corridors d'oiseaux migrateurs						1					1													0	1
	Avenir de la frayère du Lac Hall						1					1													0	1
	Impact sur les canards et les outardes dû à l'augmentation du débit d'eau							1				1													0	1

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1 – Intervenants 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Phase 1 – Total	Phase 2 – 25-oct BV	Air	Socio	26-oct Air	BV	PP	Socio	Eau	27-oct Eau	PP	Air	BV	Phase 2 – Total	Total Global
	Impact de la poussière sur la forêt aux alentours										1	1													0	1
	Total	2	1	0	1	0	6	3	0	0	1	14	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	3	17
	Pression engendrée par le projet sur le marché immobilier/logement (demande d'investissement de Mine Arnaud, besoin de logements sociaux, de logements pour les adultes et les plus démunis, soutien aux initiatives de la Ville, grandeur des logements)	4	1	2	3	2	2		2	1	2	19			1				1						2	21
	Diminution de l'accès aux services (commerces de proximité, services de santé, services sociaux, services communautaires, programme d'aide aux employés, PME)	4		1	1				4			10			1				1						2	12
	Emplois créés par le projet (nombre, type, durée, place des femmes et des Autochtones, accessibilité (secondaire 5 exigé))	1	1		1	2			2		1	8							2						2	10
	Maximisation des retombées économiques locales et régionales (achat, main d'œuvre, fournisseurs, usine de transformation de l'apatite au Québec)			3	2	2						7			1				1			1			3	10
	Engagement social de Mine Arnaud dans la collectivité (citoyen responsable, participation à la vie sociale, plus-value pour la collectivité)	4		1	1							6			1				2						3	9
	Possibilité de valorisation des résidus stériles (par un entrepreneur local)			3	3	1			1			8													0	8
	Manque d'initiative des acteurs locaux en regard de la problématique du logement (Ville, office municipal d'habitation, volonté de soutien de Mine Arnaud)	3							1		4	8													0	8
	Impact du projet sur la situation socio-sanitaire de la région de Sept-Îles, déjà difficile (pauvreté, toxicomanie, surcharge de travail	1							6			7													0	7
	Disponibilité de la main-d'œuvre			1	1				1		2	5			1				1						2	7
	Impact du Fly-in fly-out	2	1				1			1		5							1						1	6
	Impacts psychosociaux du projet (étude complémentaire en partenariat avec le CSSS, compétence de GENIVAR)				1				4			5													0	5
	Augmentation du coût de la vie (augmentation des prix dans les commerces, soutien aux personnes démunies)	3										3			1				1						2	5
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur le volet social	3							1			4													0	4
	Formation des employés envisagée par Mine Arnaud (problème des qualifications non transférables, importance de développer des qualifications plus polyvalentes)	1		1			1		1			4													0	4
	Marché économique de l'apatite (marché disponible en Europe et en Asie, débouchés alternatifs, prix du marché, stabilité du prix)					1			1	2		4													0	4
Impacts et bénéfices socioéconomiques	Impact de la mise en place de camps de travailleurs (toxicomanie, prostitution, violence faite aux femmes) et mesures d'atténuation	2							1			3							1						1	4
	Compétitivité des salaires					1				1		2			1				1						2	4

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2													
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
	Localisation du siège social/bureau-chef de Mine Arnaud			2		1						3													0	3
	Bénéfices économiques prévus pour les municipalités impliquées (Sept-Îles et Port-Cartier) et préoccupation que Port-Cartier soit oublié					1						1			1				1						2	3
	Impact social du départ de Mine Arnaud à la fin de vie du projet	1					1					2													0	2
	Pression engendrée par le projet sur la clientèle scolaire (décrochage)				1				1			2													0	2
	Augmentation du risque d'accident de la route (affluence et provenance des travailleurs, décalage des heures de travail)								2			2													0	2
	Connaissance du projet par les élus et les permanents de la MRC pour faciliter les échanges					1						1							1						1	2
	Possibilité d'un legs sous forme d'infrastructures permanentes			1								1													0	1
	Respect des perspectives de développement économique lors du choix des zones de compensations possibles pour les milieux humides			1								1													0	1
	Pression sur les infrastructures publiques justifiantla constitution d'un fonds dédié				1							1													0	1
	Soutien à l'agriculture				1							1													0	1
	Redevances sur la production (nette ou brute)					1						1													0	1
	Impacts et compensations monétaires envisagés pour les organismes récréotouristiques						1					1													0	1
	Maintien d'un équilibre entre les déterminants sociaux de la santé								1			1													0	1
	Travailler en préventif, et non pas qu'en curatif								1			1													0	1
	Que Mine Arnaud joue le rôle d'amener ce questionnement à tous les lieux de concertation auxquels elle participe								1			1													0	1
	Actions prises par Mine Arnaud avec les personnes qui échoueront au test de dépistage de la toxicomanie								1			1													0	1
	Questionnement quant aux raisons qui ont motivé le choix de Mine Arnaud de privilégier l'option du camp de travailleurs plutôt que la construction de logements permanents											0			1										1	1
	Analyse des coûts de santé engendrés par le projet											0			1										1	1
	Méthodologie utilisée pour l'estimation des retombées économiques											0			1										1	1
	Développement économique trop rapide de Sept-Îles											0			1										1	1
	Total	29	3	16	16	13	6	0	32	5	9	129	0	0	12	0	0	0	14	0	0	1	0	0	27	156
	Modalités et objectifs de la consultation (des opposants, des absents, des gens de Sept-Îles, des résidents en général, des élus de Port-Cartier, des députés, stratégie de division)				1	1	3	1		1	1	8													0	8
	Acceptabilité sociale du projet (mesure, poursuite du projet en cas d'absence)					1	2					3			1				1						2	5

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2													Total Global
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
Information et participation	Processus de traitement des questions et à leur accessibilité (délais, diligence, transparence)		2		2							4													0	4
	Inclusion des groupes communautaires dans le processus de discussions relatives aux enjeux communautaires	2										2			2										2	4
	Communication en cas d'accident, d'urgence ou de dépassement											0	2			1	1								4	4
	Composition du comité consultatif (sélection, présence de citoyens)		1			1		1				3													0	3
	Lassitude quant aux nombres de rencontres de consultation et au manque de résultats/réponses		1					1				2												1	1	3
	Tenue d'une consultation quand les études seront terminées		1		1							2									1				1	3
	Taux d'insatisfaction depuis le début du projet			1		1						2													0	2
	Publication des résultats de l'étude de faisabilité économique				2							2													0	2
	Table Municipalités-Entreprise (modalités, suivi, composition attendue)				1	1						2													0	2
	Manque de diversité dans les moyens d'accès à l'information							2				2													0	2
	Accès à l'information sur le projet pour les citoyens															2									2	2
	Participation de Mine Arnaud à des comités déjà en place plutôt que d'en créer de nouveaux	1										1													0	1
	Perception que certaines portions de l'étude d'impact sont inutiles et discréditent les citoyens		1									1													0	1
	Demande de parler des difficultés du projet et non pas que des aspects positifs		1									1													0	1
	Existence de constats sans piste de solution dans l'étude d'impact				1							1													0	1
	Contestation des réponses données par les experts à l'automne par les opposants au projet					1						1													0	1
	Couverture médiatique (formation d'un groupe sectoriel spécifique)					1						1													0	1
	Disponibilité des résultats de suivi environnemental						1					1													0	1
	Difficulté à se procurer de l'information						1					1													0	1
	Existence d'un mouvement d'opposition de médecins au projet								1			1													0	1
	Non-traitement de tous les enjeux lors des ateliers thématiques											0		1											1	1
	Faible participation de la communauté de Sept-Îles aux activités d'information et de consultation de Mine Arnaud																					1			1	1
	Importance accordée aux plaintes, suggestions et commentaires des citoyens suite à l'acceptation du projet par le BAPE											0	1												1	1
	Temps alloué à la période de questions lors des ateliers											0						1							1	1
	Manque de transparence du promoteur											0												1	1	1
	Total	3	7	1	8	7	7	5	1	1	1	41	3	1	3	3	1	1	1	0	1	1	0	2	17	58

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2													
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
	Modalités du dynamitage (déroulement, intensité, bruit, heure, impacts, devenir de la roche, produits, nocivité, fréquence, impact et probabilité d'un sautage non contrôlé)		3	4		1		4	3			15	5				1								6	21
	Restauration de la fosse (analyse de différents scénarios, implication de la collectivité, mise en valeur, durée estimée et procédé utilisé pour l'ennoiement, profondeur et retour de la faune dans le lac etc.)				3		1		2			6						6			1	5	1		13	19
	Aménagement du site (hauteur du parc à résidus, Configuration des gradins, profondeur de la fosse, grosseur des bâtiments, présence d'une cheminée, hauteur des digues, équipement pour charger les camions, distance entre la fosse et la route 138, aspect des installations, lieu de stockage de l'apatite, processus de dépôt dans les cellules du parc à résidus, nombre de wagons requis pour le transport au port, existence d'un concasseur, tonnage entreposé sur le quai, profondeur du gisement en apatite, installations spécifiques sur le quai)	1			1		1	1	3	6	1	14										3				3	17
	Impact lié au dynamitage (affaissement de falaise à-Longue Épée, risques de projections de roche, glissement de terrains, impact sur le milieu aquatique (faune et flore), émission de NOx et SOx (nuage orange))		1		1	2	1					5	2			3	5							1	11	16
	Mise en place de la butte-écran (configuration, atténuations induites, construction, capacité portante du sol, innovation, impact sur la qualité de l'air)				1							1	1	1				1				5			8	9
	Magnétite (devenir actuel, devenir si marché devient favorable, impact de la cellule de magnétite, grosseur, volatilité, toxicité, impact environnemental si elle ne peut être vendue, composition)	2				1		1	3			7							1						1	8
	Modalités du reboisement/ revégétalisation (début, essences utilisées, engrais, sol hôte)						1	2		1		4						2				2			4	8
	Boîtes de camions en caoutchouc pour réduire le bruit (principe et entretien)	2						1			1	4	1												1	5
	Nécessité d'installations portuaires et impact sur le transport maritime			1	1	1				1		4													0	4
	Présence du parc aux écureuils dans la propriété de Mine Arnaud (protection, restauration, don à la Ville)		1			1			2			4													0	4
	Chemin de fer (début des négociations concernant le déplacement de la ligne de train, possible ralentissement induit par les deux courbes prévues au tracé de la nouvelle ligne de train, capacité du chemin de fer et possibilité de devoir prévoir un deuxième chemin de fer, croisement avec les lignes de transmission)			3								3								1					1	4
	Énergie utilisée pour le projet (machinerie, nombre de mégawatt, source d'énergie, recours au gaz)			1			1			1		3													0	3

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2												
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
Infrastructures et activités	Présence d'uranium					3						3													0	3
	Effets cumulatifs dus à l'augmentation du nombre de trains		2									2												1	1	3
	Possibilité de prolonger la durée de vie de la mine (expansion en diamètre et/ou profondeur, agrandissement du claim minier)					1				1		2							1						1	3
	Conséquences d'une rupture de digue		1		1							2													0	2
	Évolution des cellules du parc à résidus selon les années			2								2													0	2
	Impact de la route d'accès à proximité du lac des Rapides et sa protection				2							2													0	2
	Équipements particuliers requis pour les travailleurs par le procédé de transformation du produit								1		1	2													0	2
	Impact sur le camping du lac Hall	1										1													0	1
	Circulation de la machinerie lourde sur la route 138		1									1													0	1
	Localisation du périmètre de sécurité		1									1													0	1
	Questionnement relatif à l'enlèvement de la végétation du parc à résidus		1									1													0	1
	Justification amenant Mine Arnaud à retirer les ponceaux de la voie ferrée sur le ruisseau R10		1									1													0	1
	Mesures envisagées par Mine Arnaud pour remédier aux impacts négatifs causés par des précipitations abondantes		1									1													0	1
	Existence de projets similaires détenus par YARA afin de pouvoir effectuer des comparaisons		1									1													0	1
	Relief du terrain sur lequel reposent les infrastructures			1								1													0	1
	Relief du terrain sur lequel reposent les infrastructures			1								1													0	1
	Impact sur le sol de la décantation du parc à résidus et présence de membranes			1								1													0	1
	Proximité de la fosse avec la baie considérant la marée				1							1													0	1
	Gestion responsable des matières résiduelles par les sous-traitants				1							1													0	1
	Impact de la cellule de magnétite				1							1													0	1
	Possibilité de faire passer la piste de motoneige en haut près du lac Hall					1						1													0	1
	Utilité de la restauration des cellules advenant la vente de la magnétite titanifère					1						1													0	1
	Modalités d'entreposage du minerai					1						1													0	1
	Volonté d'offrir des visites touristiques, à l'image du belvédère de Malartic					1						1													0	1
	Installations sujettes à la taxation foncière					1						1													0	1
	Demande d'une carte permettant de localiser les résidences par rapport à la fosse					1						1													0	1
	Possible utilisation de produits chimiques pour effectuer le traitement de l'eau					1						1													0	1
	Proximité du camping du Lac Hall du parc à résidus						1					1													0	1

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1 – Intervenants										Total	Phase 2 – 25-oct			Phase 2 – 26-oct					Phase 2 – 27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
	Questionnement quant à l'existence d'une cellule du parc à résidus près du Lac du Portage						1					1													0	1
	Pose d'une clôture autour du site						1					1													0	1
	Déplacement potentiel de la limite de la ZEC						1					1													0	1
	Utilisation du projet comme vitrine par M. Charest pour le Plan Nord.							1				1													0	1
	Déforestation et érosion dans les pentes créées par cette déforestation							1				1													0	1
	Impacts de la soude caustique utilisée pour augmenter le pH								1			1													0	1
	Efficacité des aires d'accumulation à masquer la fosse à terme									1		1													0	1
	Présence d'ilménite									1		1													0	1
	Priorisation de la production au détriment d'autres facteurs									1		1													0	1
	Existence d'une option B si le port n'est pas capable de construire le nouveau quai									1		1													0	1
	Utilisation du gaz dans le procédé, compte tenu que cela pourrait faire en sorte que mine Arnaud serait un joueur majeur pour l'amener dans la région									1		1													0	1
	Risques environnementaux liés aux parcs à résidus											0									1				1	1
	Infrastructures et activité - Risque d'ennoiement de la fosse pendant l'exploitation											0											1		1	1
	Total	6	14	14	13	17	9	11	15	15	3	117	9	1	0	3	6	9	2	1	2	15	2	2	52	169
Paysage	Aspect visuel du projet (fosse, haldes, vu de la route 138, etc.)	1		2		1	1					5													0	5
	Possibilité de faire un belvédère			2						2		4													0	4
	Aspect de la butte écran							2				2						1							1	3
	Maintien de l'attrait touristique et préservation de la beauté naturelle des lieux	1										1			1			1							2	3
	Fiabilité des simulations visuelles (théorie versus pratique)		1									1						2							2	3
	Absence d'évaluation de la valeur économique de certaines composantes (paysage)											0						2							2	2
	Restauration finale du site après l'exploitation (superficie totale restaurée, capacité à accueillir la faune et la flore)											0						2							2	2
	Impacts sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau considérant que la végétation aide à contrôler ces composantes											0						1							1	1
	Total	2	1	4	0	1	1	2	0	2	0	13	0	0	1	0	0	9	0	0	0	0	0	0	10	23
	Représentativité des modélisations de la qualité de l'air (dispersion des poussières, soubresauts du dynamitage absent des études, fiabilité, choix du pire scénario, épaisseur des cellules, durée, absence de portrait régional)		5	1		1		2	1			10		5	1	10							2		18	28
	Qualité de l'air au Parc Ferland (agrandissement, risques pour la santé, poêles à bois, absence de mesure, grands vents, effets cumulatifs)		1	6	2	2						11							1						1	12
	Localisation des capteurs d'air		2	2	1	1		2				8		2									2		4	12

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2													
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
Qualité de l'air	Mesures de la qualité de l'air actuelle (but, représentativité des résultats, analyse par le MDDEP et disponibilité de ces résultats)		2		1			2	1			6											5	1	6	12
	Émission de poussière par le projet (en général, toxicité, par le dynamitage (impact, dispersion lors de grands vents))		3			3		1			3	10		1											1	11
	Impacts des poussières provenant du parc à résidus (dispersion, grands vents, mesures d'atténuation)	1	3			2	1					7		1		2									3	10
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur la qualité de l'air			1	1			1				3			1	1							1		3	6
	Évaluation des risques écotoxicologiques				2							2									1		2		3	5
	Impact sur la santé humaine (Absence de seuil minimal sécuritaire)													1	2								1		4	4
	Impact des contaminants transportés par voie aérienne															1					2				3	3
	Respect des normes étant donné les dépassements constatés dans l'étude d'impact				2							2													0	2
	Prise en compte des changements climatiques par Mine Arnaud dans ses modèles			1								1										1			1	2
	(Absence)de mesures des métaux dans l'air				1							1		1											1	2
	Préoccupation quant au dépôt des particules fines dans le lac des Rapides					1						1		1											1	2
	Endroit où les données météorologiques ont été prises		1									1													0	1
	Émission de poussière par la cellule nord, constituée de fer et titane		1									1													0	1
	Suivi sur le terrain des niveaux de poussières			1								1													0	1
	Remise en suspension des particules et aux mesures d'atténuation				1							1													0	1
	Disponibilité de résultats d'étude sur l'exposition des travailleurs à la poussière d'apatite en période d'exploitation					1						1													0	1
	Non-utilisation des termes exacts et précis pour parler des poussières											0		1											1	1
	Différence entre les normes applicables au Québec et les autres pays											0				1									1	1
	Contribution des activités de MA sur le phénomène des pluies acides											0		1											1	1
	Total	1	18	12	11	11	1	8	2	0	3	67	0	14	4	15	0	0	1	0	3	1	13	1	52	119
	Impacts probables sur le lac des Rapides et donc la source d'eau potable de Sept-Îles (poussières, failles, état actuel, proximité route d'accès, suivi, vidange, etc.)		5		5	4	1	1				16			1				1	1	2				5	21
	Impact sur le ruisseau Clet (pH de l'eau rejetée, hausse du débit, érosion des berges, enrochement)		1	5	2	3	1	6				18									2				2	20
	Impact du projet sur les sources d'eau potables privées (nappe phréatique, puits)		2		1			7				10								1	1				2	12
	Efficacité de l'usine de traitement de l'eau (quantité d'eau traitée, efficacité, normes à respecter)		2	1			1		1			5								3	3				6	11

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2												
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
Qualité de l'eau	Impact du projet sur les ruisseaux (coupe de bois, étanchéité de la digue, impact des digues, baisse du débit et conséquences en aval)		4		1			2				7								1					1	8
	Eau utilisée pour le projet(quantité nécessaire, processus d'humidification, prise d'eau, écoulement et récupération (digues))			1	1		1	4				7				1									1	8
	Récupération des eaux usées (capacité, durée, efficacité en cas de fortes pluies, modalités post-fermeture)											0								4	1				5	5
	Effets cumulatifs sur la baie (absence de suivi, absence d'étude sur l'état actuel de la baie)				1							1			1	1					1				3	4
	Possibilité d'infiltration d'eau salée par les failles		2		1							3													0	3
	Contaminants présents dans les eaux usées (cellule à résidus, halde à stérile et magnétite titanifère)											0								2	1				3	3
	Éventualité d'un déversement d'eau non-traitée dans le milieu naturel (failles, crevasses, percolation, débordements, rupture de digue)											0								2	1				3	3
	Rupture de digue et déluge (Mesures d'urgence, probabilité, scénario)											0								3					3	3
	Manque de certains fossés de drainage sur la carte		2									2													0	2
	Danger pour la qualité de l'eau en raison du dynamitage							2				2													0	2
	Connectivité en période d'étiage				1							1													0	1
	Absence d'un plan de gestion de l'eau sur le site				1							1													0	1
	Fiabilité des résultats des études sur la qualité de l'eau					1						1													0	1
	Possibilité d'eau rouge et son impact sur les installations d'épuration d'eau de la Ville					1						1													0	1
	Impact sur le ruisseau Gamache en raison de la proximité du chemin						1					1													0	1
	Arrêt du suivi et de l'analyse des lacs et cours d'eau en 2018						1					1													0	1
	Possibilité d'élargir la simulation pour inclure le lac Hall						1					1													0	1
	Absence de rapport de Pêche et Océan Canada						1					1													0	1
	Importance de tenir compte de la modélisation en ce qui a trait au surplus d'eau au lac des Rapides							1				1													0	1
	Impact de la hausse du débit du ruisseau Clet sur les infrastructures municipales											0									1				1	1
	Absence d'une étude du coût socioéconomique advenant un incident de contamination de la source d'eau potable											0			1										1	1
	Possibilité de vidage du lac Hall						1					1													0	1
	Total	0	18	7	14	9	9	23	1	0	0	81	0	0	3	2	0	0	1	17	13	0	0	0	36	117

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 1 - Tableau global des préoccupations

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2													Total Global
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
Qualité de vie	Impact du dynamitage sur la qualité de vie (bruit dû à la surpression, suivi de ce bruit, impact sur l'endormissement des enfants, vibrations ressenties, risques d'instabilité des sols argileux, information à la population (enfants))		2	2	4	2		8		1		19	2				3								5	24
	Impact du bruit (pics de bruit perçus, , bruit de la machinerie lourde, construction versus exploitation, effet cumulatif, impact de la météorologie,fréquence (Hz), prévision à long terme, équipement)				1	2	2	7	1			13	1				2							7	10	23
	Mesure du bruit ambiant et modélisation (résultats, méthodologie, durée des mesures, bruit de fond considéré dans l'étude d'impact, sources de bruit considérées, emplacements des mesures, remise en question de l'étude d'impact		2					5				7	1											4	5	12
	Impact sur la qualité de vie en général	3		1	2	2		3				11													0	11
	Manque de mesures d'atténuation et de compensation pour le milieu humain		1					4				5													0	5
	Bruit du train (coupe à blanc = plus de mur écran, klaxon lors de l'approche de passages à niveau, dédoublement de la voie ferrée pour Cliffs		3									3												2	2	5
	Pollution lumineuse provenant du site			2				2				4													0	4
	Nuisance occasionnée par les poussières du parc à résidus							3				3													0	3
	Déboisement accentuant les nuisances (impact, mesures d'encouragement pour éviter le déboisement)							3				3													0	3
	Impact sur la piste de motoneige							2				2													0	2
	Possibilité de se rendre à l'emplacement des futurs parcs à résidus pour se promener, voir les animaux et y boire		1									1													0	1
	Augmentation du trafic sur la route 138					1						1													0	1
	Nombreux territoires affectés par le projet en raison de la proximité des maisons, camps de chasse, etc.							1				1													0	1
	Présence d'odeurs et de pollution liées aux accumulations de terres et résidus							1				1													0	1
	Total	3	9	5	7	7	2	39	1	1	0	74	4	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	13	22	96
	Justification du projet (production de fertilisants chimiques)									1	2	3						1							1	4
	Préoccupation liée aux effets cumulatifs en général			2		1						3													0	3
	Possibilité de pollution et actions entreprises si une pollution est constatée							2				2													0	2
	Part des 750 millions d'investissements, versés pour l'environnement (respect des normes et autres mesures)					1				1		2													0	2
	Viabilité du financement du projet					1						1							1						1	2
	Mécontentement lié au principe de développement durable pour faire la promotion du projet							1				1						1							1	2

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 1											Phase 2													
		Intervenants										Total	25-oct			26-oct					27-oct				Total	Total Global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV		
Autres	Demande de firmes indépendantes pour effectuer les suivis, notamment le bruit et le dynamitage	1										1													0	1
	Absence d'harmonie entre la mine et la population		1									1													0	1
	Remise en question du respect de l'environnement du projet qui consiste à extraire 22 millions de tonnes de matériel pour en conserver seulement 1,3 million de tonnes, soit 17 fois moins.		1									1													0	1
	Données de l'étude d'impact jugées anciennes et parfois inexistantes pour certains aspects				1							1													0	1
	Conditions potentielles qui feraient que le projet n'irait pas de l'avant					1						1													0	1
	Appui des initiatives de Port-Cartier (et pas uniquement Sept-Îles)					1						1													0	1
	Faire de ce projet un projet de la MRC					1						1													0	1
	Délai dans le dédommagement de citoyens pour des bris							1				1													0	1
	Possibilité que la main-d'œuvre de Mine Arnaud soit syndiquée									1		1													0	1
	Existence d'autres gisements d'apatite plus au nord									1		1													0	1
	Versement de l'argent pour la restauration progressive au gouvernement										1	1													0	1
	Différence entre le projet sur papier et en réalité										1	1													0	1
	Total	1	2	2	1	6	0	4	0	4	4	24	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	3	27
	TOTAL DES INTERVENTIONS	52	88	63	83	74	46	120	54	40	23	643	18	16	29	27	13	21	22	18	21	20	15	21	241	884

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques
PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Bilan de la Phase 3 de la préconsultation

Bilan
de la phase 3 de la préconsultation

Séance de rétroaction sur la démarche de préconsultation du projet minier Arnaud

Tenue auprès de la collectivité de Sept-Îles le 29 novembre 2012

Préparé par

Transfert Environnement

5524 rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8

TABLE DES MATIÈRES

1. LA SÉANCE DE RÉTROACTION 1

1.1. Les objectifs 1

1.2. Le déroulement 1

1.3. La participation 1

2. LES RÉSULTATS DES SONDAGES 2

2.1. Retour sur la démarche de préconsultation du projet minier Arnaud 2

2.1.1. Participation aux activités liés à la préconsultation 2

2.1.2. Rétroaction sur les volets informatif et consultatif des activités de la préconsultation 3

2.1.3. Rétroaction sur les points forts et les points à améliorer des activités de la préconsultation 5

2.1.4. Rétroaction sur le rapport de préconsultation et les suivis et engagements de Mine Arnaud 7

2.2. Commentaires sur les moyens d'information et de consultation 9

2.2.1. Moyens d'information et de consultation envisagés 9

2.2.2. Moyens de communication privilégiés par les participants 10

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Compilation des réponses à la question : " Quels ont été, selon vous, les deux principaux points forts de la préconsultation?" 12

Annexe 2 : Compilation des réponses à la question : " les deux principaux points de la préconsultation qui auraient mérités d'être améliorés?" 20

Annexe 3 : Compilation des points forts et des points améliorer visant le projet minier arnaud 29

Annexe 4 : Compilation des commentaires associés à la question : *" Le rapport de préconsultation présenté ce soir reflète bien les principales préoccupations exprimées lors des activités."* 32

Annexe 5 : Compilation des commentaires associés à la question : "Les suivis et engagements de Mine Arnaud ont répondu aux principales préoccupations exprimées lors des activités." 36

Annexe 6 : Présentation des résultats symthèses par mine Arnaud 40

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Participation aux différentes activités de la préconsultation 2

Figure 2. Rétroaction sur le volet informatif des activités de la préconsultation 3

Figure 3. Rétroaction sur le volet consultatif des activités de la préconsultation 4

Figure 4. Rétroaction sur le rapport synthèse de préconsultation..... 7

Figure 5. Rétroaction sur les suivis et engagements de Mine Arnaud..... 8

Figure 6. Évaluation de l'efficacité des moyens d'information et de consultation envisagés..... 10

Figure 7. Évaluation des moyens à privilégier pour faire une demande d'information à Mine Arnaud 10

Figure 8. Évaluation des moyens à privilégier pour communiquer les résultats vulgarisés d'une étude 11

Figure 9. Évaluation des moyens à privilégier pour avertir de certains travaux sur le site de Mine Arnaud. 11

1. LA SÉANCE DE RÉTROACTION

La section 1 présente les objectifs visés par la séance de rétroaction sur la préconsultation, son déroulement et la participation.

1.1. Les objectifs

La séance de rétroaction sur la préconsultation du projet minier Arnaud visait deux objectifs:

- valider avec les participants les résultats synthèses des phases 1 et 2 de la préconsultation;
- évaluer l'efficacité des différents moyens d'information et de consultation envisagés par Mine Arnaud pour les prochaines étapes du projet.

1.2. Le déroulement

La séance de rétroaction sur la préconsultation du projet minier Arnaud s'est tenue le jeudi 29 novembre 2012 au Centre des congrès de Sept-Îles. L'ordre du jour de la rencontre est présenté ci-dessous :

- **Une présentation par Mine Arnaud des résultats synthèses de la préconsultation** (30 min)
- **Un sondage écrit** sur les résultats synthèses de la préconsultation (30 min)
- **Une présentation par Mine Arnaud des différents moyens d'informer et de consulter** la p**opulation** envisagés pour les mois à venir et **évaluation de ces moyens** par les participants au moyen d'un sondage écrit (30 min)

  - fin de la séance de préconsultation -

- **Une période d'échanges directs** sur l'ensemble du projet avec les membres de l'équipe de Mine Arnaud (1 h 15)

1.3. La participation

Tableau 1.1 Affluence à la rencontre de rétroaction et de validation

	Participants
Inscrits	196
Présents	108
Non-inscrits	59
Total	**167**
Absents %	55%
Non inscrits %	35%

2. LES RÉSULTATS DES SONDAGES

La section 2 présente les résultats des sondages effectués auprès des participants, soit le retour sur la démarche de préconsultation et l'évaluation des moyens d'information et de consultation.

2.1. Retour sur la démarche de préconsultation du projet minier Arnaud

2.1.1. Participation aux activités liés à la préconsultation

La figure 1 présente la proportion de participants à la séance de rétroaction qui ont assisté aux différentes activités de la préconsultation.

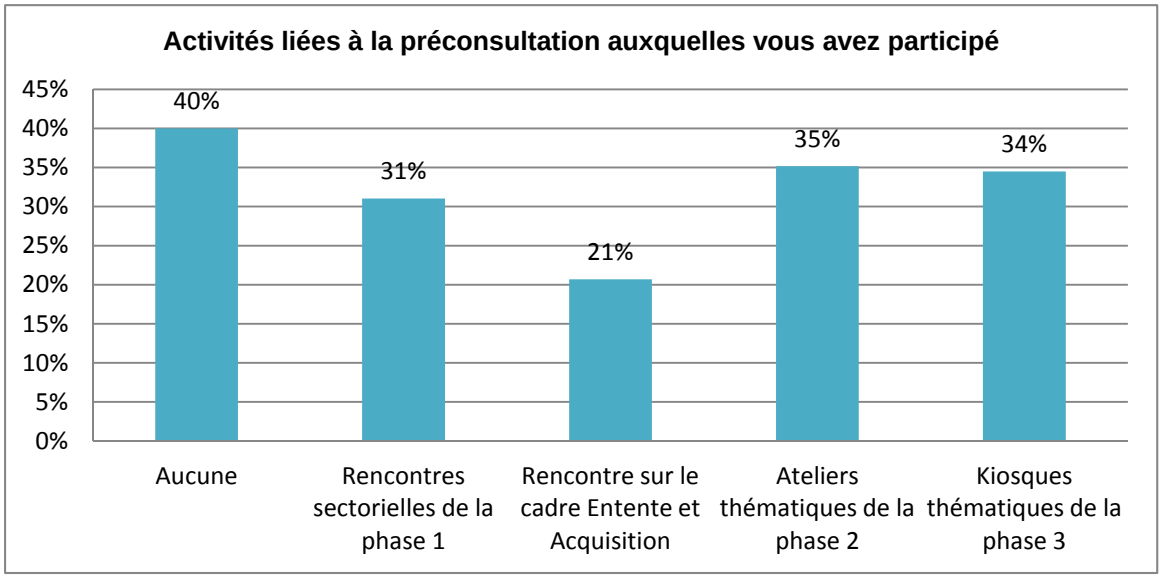

Figure 1. Participation aux différentes activités de la préconsultation

Les participants à la séance de rétroaction se divisent en deux catégories :

- ceux qui n'ont participé à aucune activité de la préconsultation : 40 %.
- ceux qui ont participé à au moins une activité de la préconsultation : 60 %.

La majorité des personnes présentes ont participé à au moins une activité de préconsultation, ce qui renforce les résultats de ce sondage et démontre l'intérêt porté au processus de préconsultation.

En conséquence, afin de tenir compte de ce constat, les résultats des questionnaires seront présentés de façon distincte pour les répondants ayant participé à la préconsultation et ceux n'ayant pas participé.

2.1.2. Rétroaction sur les volets informatif et consultatif des activités de la préconsultation

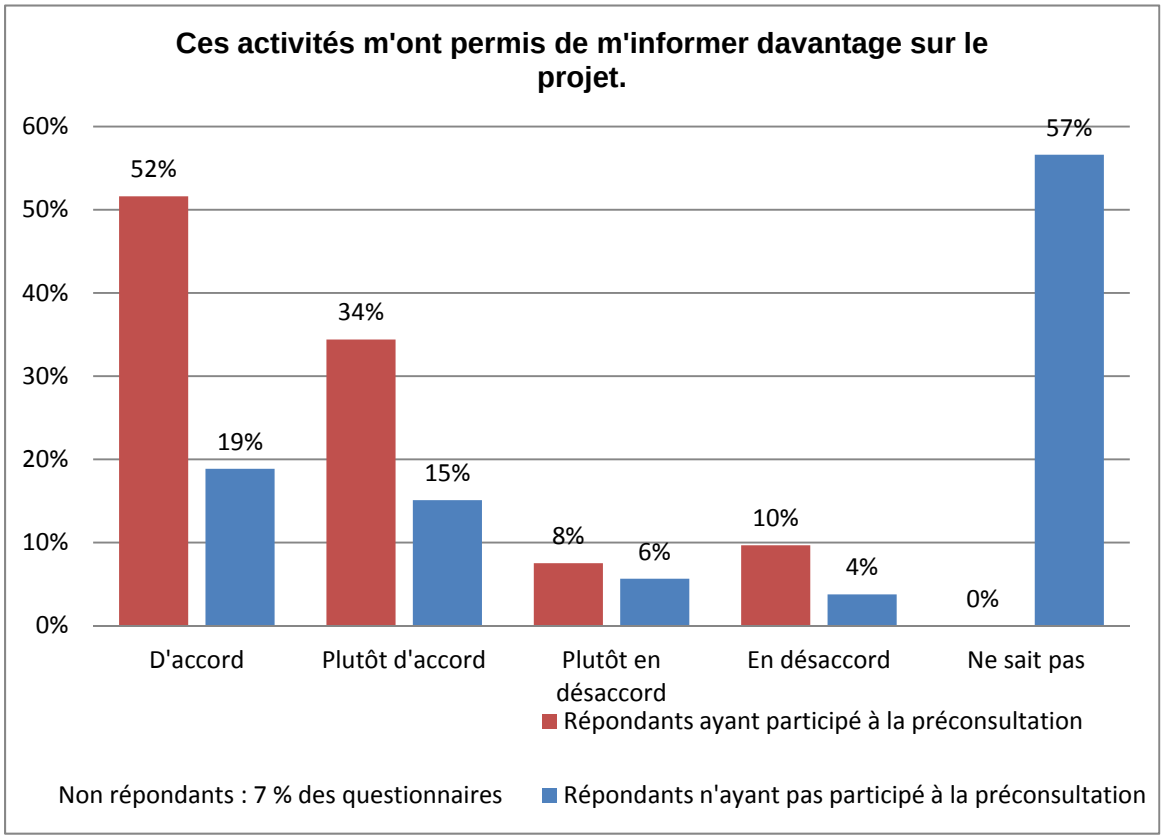

Figure 2. Rétroaction sur le volet informatif des activités de la préconsultation

Les répondants ayant participé à la préconsultation se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les activités de la préconsultation leur avaient permis de s'informer davantage sur le projet (86 % des répondants ayant participé à la préconsultation).

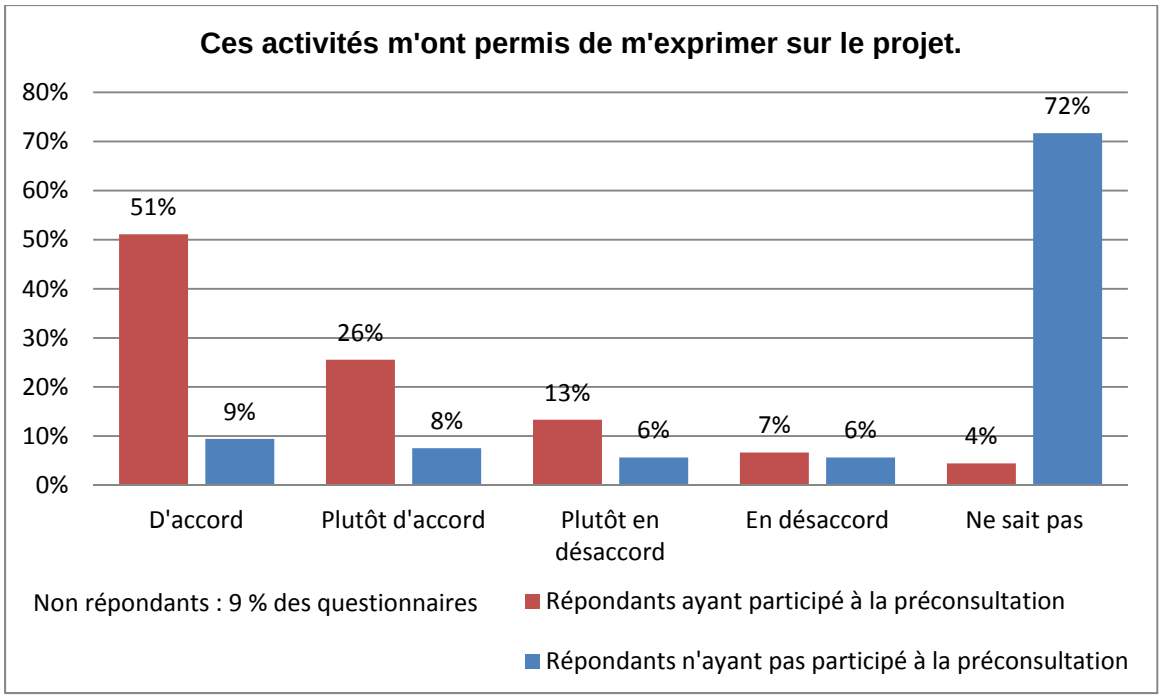

Figure 3. Rétroaction sur le volet consultatif des activités de la préconsultation

Les répondants ayant participé à la préconsultation se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les activités de la préconsultation leur avaient permis de s'exprimer sur le projet (77 % des répondants ayant participé à la préconsultation).

2.1.3. Rétroaction sur les points forts et les points à améliorer des activités de la préconsultation

1) **Quels ont été, selon vous, les deux principaux points forts de la préconsultation?**

- **66 %** des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question ouverte.
- Les répondants qui avaient participé à des activités de la préconsultation ont exprimé les principaux points forts suivants :
  - L'information sur le projet (quantité, qualité, accessibilité) (14 mentions)
  - Démonstration de l'écoute, de l'intérêt et disponibilité à répondre aux questions et préoccupations des participants (8 mentions)
  - Possibilité pour les participants de poser toutes leurs questions et préoccupations (7 mentions)
  - Transparence de Mine Arnaud (6 mentions)
  - Qualité des présentations du projet par les représentants de Mine Arnaud et leurs collaborateurs (5 mentions)
  - Accessibilité et disponibilité du personnel de Mine Arnaud et des experts (activités en petits groupes de travail, disponibilité aux kiosques) (5 mentions)
  - Structure de la démarche de préconsultation (3 phases, rencontres sectorielles, rencontres publiques) (5 mentions)
  - Professionnalisme, rigueur (5 mentions)
- Les répondants qui n'avaient pas participé à des activités de la préconsultation ont exprimé les principaux points forts suivants :
  - Bonne volonté et ouverture du promoteur afin d'écouter et d'informer la population (4 mentions), prise en compte des suggestions du milieu (3 mentions), effort d'intégration en harmonie et en respect de la vie communautaire (1 mention), effort à être et présent dans la communauté (1 mention)
  - Recours à l'avis des experts (2 mentions)
  - Diversité des gens et groupes consultés (2 mentions)
  - Qualité de la démarche (professionnalisme et sérieux) (2 mentions)
  - Souci de Mine Arnaud de répondre aux préoccupations de façon précise (2 mentions)
- Plusieurs répondants ont nommé des points forts sur le projet plutôt que sur la démarche de préconsultation. Ces points forts ont été listés à part et sont présentés à l'annexe 3.

L'ensemble des réponses à cette question ont été listées à l'annexe 1.

2) **Quels sont, selon vous, les deux principaux points de la préconsultation qui auraient mérités d'être améliorés?**

- **72 %** des personnes ayant remis un questionnaire ont répondu à cette question ouverte.
- Les répondants qui avaient participé à des activités de la préconsultation ont exprimé les principaux points à améliorer suivants :
  - Manque de réponses ou réponses apportées par Mine Arnaud jugées insuffisantes (8 mentions)
  - Campagne de charme et de marketing du projet (7 mentions)
  - Manque de transparence (6 mentions)
  - Manque de temps de discussions et d'échanges avec le public pendant les rencontres (5 mentions)
  - Lors de la rencontre de rétroaction, pas de période de questions en plénière (5 mentions)
  - Cadre d'ententes et d'acquisitions (manque de sérieux des offres, division du canton en zones) (3 mentions)
  - Manque d'information (qualité, quantité, accessibilité) (3 mentions)
- Les répondants qui n'ont pas participé à des activités de la préconsultation ont principalement regretté le manque d'information diffusée pour annoncer les activités de la préconsultation en général (3 mentions).
- Les autres réponses qui se distinguent concernaient la séance de rétroaction plutôt que la démarche de préconsultation, soit le manque d'information donnée sur leurs sujets d'intérêts propres (11 mentions) et l'absence d'une période de questions en plénière (6 mentions).
- Il est à noter que plusieurs répondants ont nommé des points à améliorer du projet plutôt que de la démarche de préconsultation. Ces points à améliorer ont été listés à part et sont présentés à l'annexe 3.

L'ensemble des réponses à cette question ont été listées à l'annexe 2.

2.1.4. Rétroaction sur le rapport de préconsultation et les suivis et engagements de Mine Arnaud

Les deux figures ci-dessous présentent les résultats de la consultation sur la préconsultation et ses résultats.

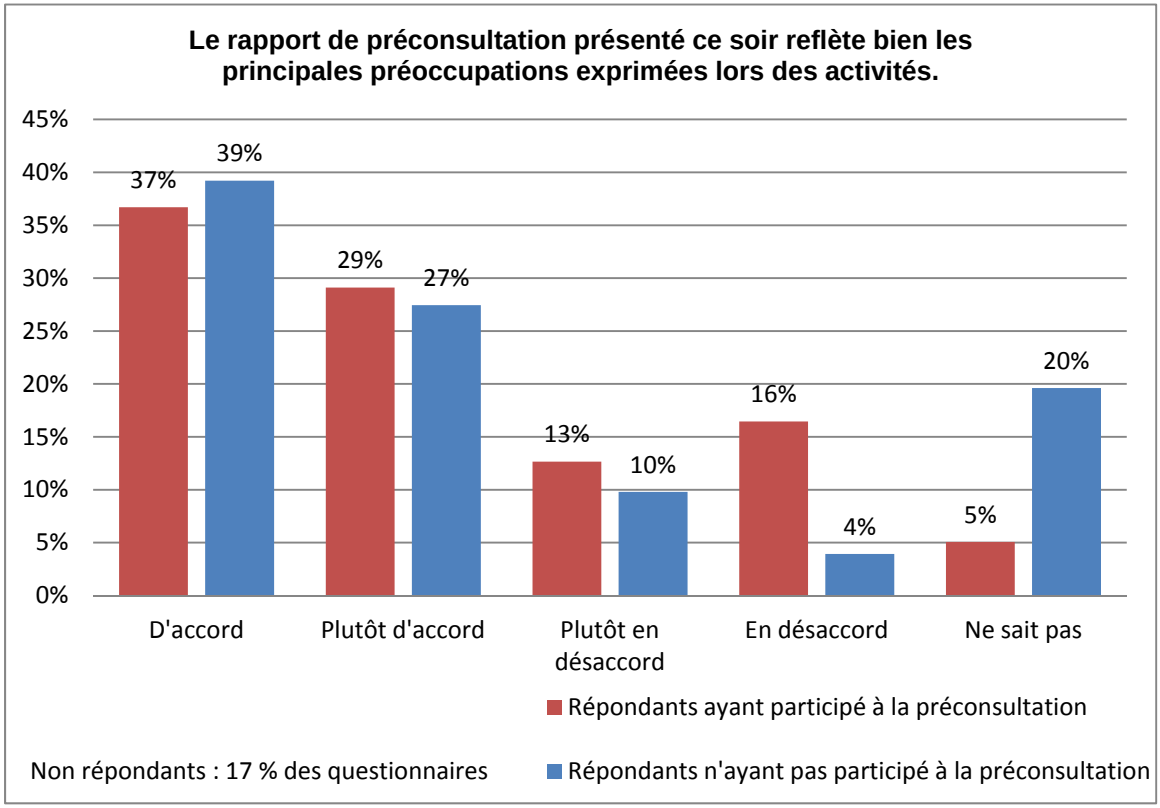

Figure 4. Rétroaction sur le rapport synthèse de préconsultation

- Les répondants se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle le rapport synthèse de préconsultation présenté en soirée reflétait bien les préoccupations exprimées lors des activités (66 % des répondants, toute catégorie confondue).

  Les commentaires associés à cette question ont été listés à l'annexe 4.

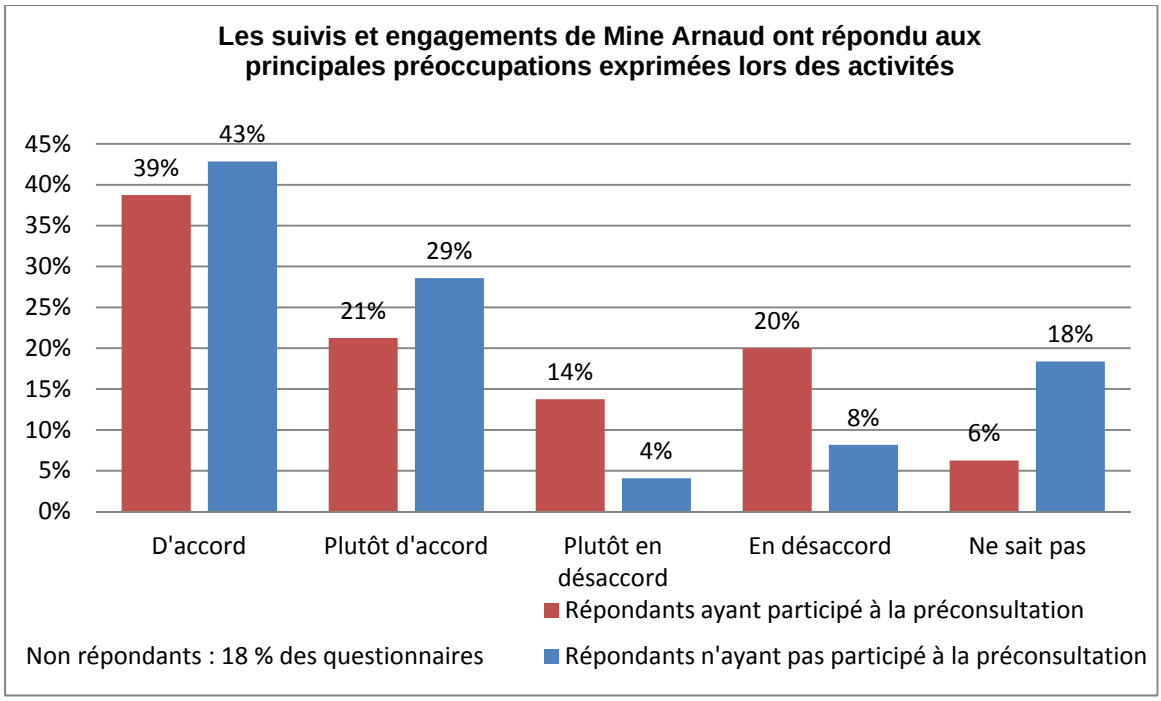

Figure 5. Rétroaction sur les suivis et engagements de Mine Arnaud

- Les répondants se sont majoritairement montrés en accord et plutôt en accord avec l'affirmation selon laquelle les suivis et engagements de Mine Arnaud avaient répondu aux principales préoccupations exprimées lors des activités (60 % des répondants ayant participé à la préconsultation et 72 % des répondants n'ayant pas participé à la préconsultation).

Les commentaires associés à cette question ont été listés à l'annexe 5.

2.2. Commentaires sur les moyens d'information et de consultation

2.2.1. Moyens d'information et de consultation envisagés

Les participants étaient invités à donner une note d'évaluation aux sept moyens d'information et de consultation mis en place ou envisagés par Mine Arnaud. Les moyens proposés aux participants sont expliqués ci-dessous.

✓ **Bureau de liaison communautaire**

Le bureau de liaison communautaire rassemble les différents documents liés au projet et constitue le lieu privilégié d'échanges avec les représentants de Mine Arnaud.

✓ **Centres de documentation**

Les centres de documentation à Sept-Îles, le musée Shaputuan et la bibliothèque municipale Louis-Ange-Santerre, rassembleront les principaux documents publics, tels que l'étude d'impact et les documents issus de la préconsultation.

✓ **Ligne téléphonique**

Une ligne téléphonique continuera d'être accessible pour joindre Mine Arnaud, afin de permettre aux parties prenantes de faire parvenir en tout temps leurs questions, suggestions, plaintes et commentaires.

✓ **Site internet interactif**

Le site internet continuera de rendre disponible l'information sur le projet. Il permet d'envoyer des commentaires et de poser des questions. Il permet aussi de trouver des réponses aux questions les plus fréquemment posées.

✓ **Infolettre envoyée régulièrement**

Afin d'informer régulièrement les parties prenantes, une infolettre décrivant l'état d'avancement des travaux et les résultats des suivis pourrait être envoyée par Mine Arnaud.

✓ **Rencontres d'information**

Afin d'informer les personnes intéressées de l'avancement du projet, des rencontres d'information pourraient être organisées par Mine Arnaud.

✓ **Comité consultatif et de suivi**

Le Comité consultatif et de suivi aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet.

L'échelle d'évaluation de ces moyens d'information et de consultation était la suivante :

Efficace		Plutôt efficace		Plutôt inefficace		Inefficace	
☐ 8	☐ 7	☐ 6	☐ 5	☐ 4	☐ 3	☐ 2	☐ 1

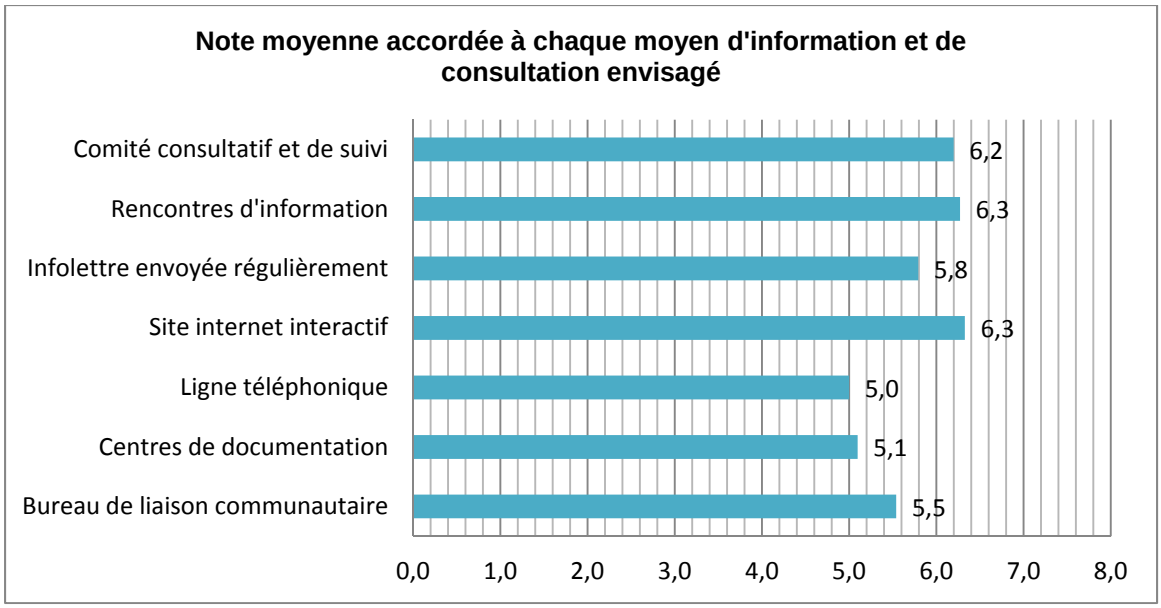

Figure 6. Évaluation de l'efficacité des moyens d'information et de consultation envisagés

Les sept moyens d'information et de consultation ont obtenu une note d'évaluation comprise entre 5 et 6,3, ce qui signifie que ces moyens sont globalement jugés plutôt efficaces.

2.2.2. Moyens de communication privilégiés par les participants

Les participants étaient invités à indiquer quel moyen d'information ils privilégieraient, parmi plusieurs propositions, dans le contexte d'une situation précise. Ces mises en situation sont indiquées en titre des graphes ci-dessous.

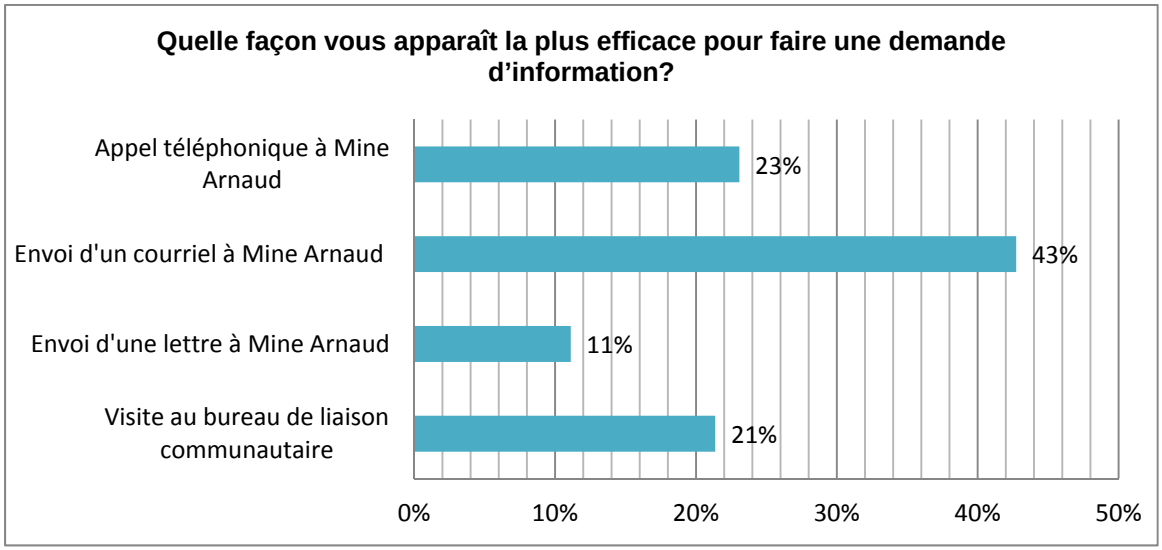

Figure 7. Évaluation des moyens à privilégier pour faire une demande d'information à Mine Arnaud

Les répondants ont indiqué que, pour faire une demande d'information à Mine Arnaud, ils privilégieraient le courriel à 43 %, le contact téléphonique à 23 %, la visite au bureau de liaison communautaire à 21 % et l'envoi d'une lettre à 11 %.

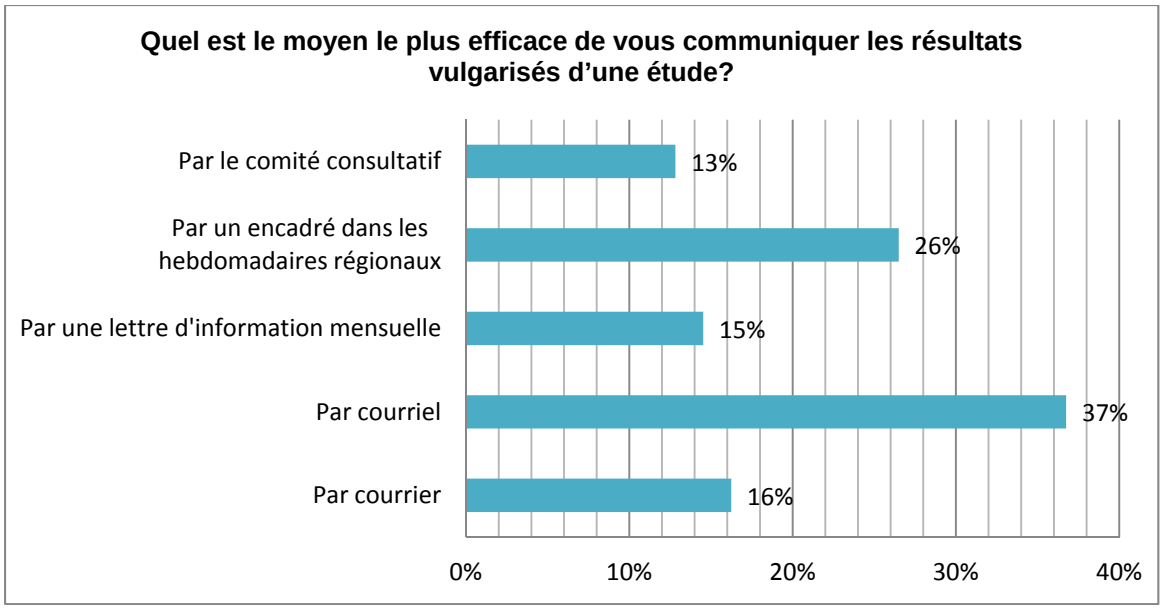

Figure 8. Évaluation des moyens à privilégier pour communiquer les résultats vulgarisés d'une étude

Les répondants ont indiqué que, pour leur communiquer les résultats vulgarisés d'une étude, ils privilégieraient le courriel à 37 % et la diffusion d'un encadré dans les hebdomadaires régionaux à 26 %.

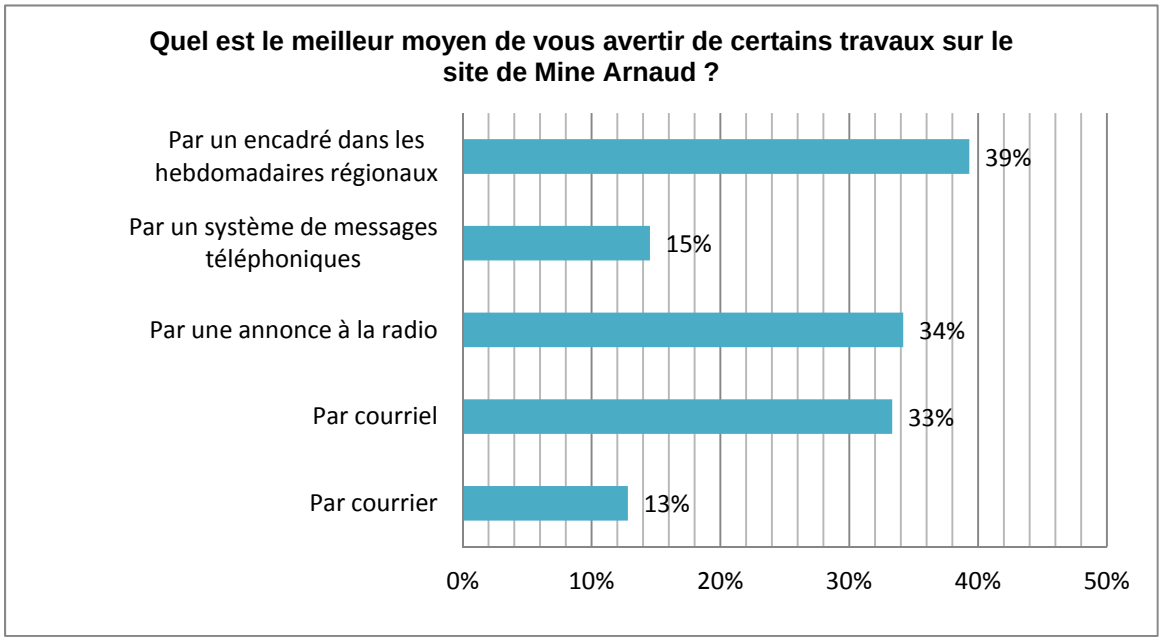

Figure 9. Évaluation des moyens à privilégier pour avertir de certains travaux sur le site de Mine Arnaud.

Les répondants ont indiqué que, pour les avertir de certains travaux sur le site de Mine Arnaud, ils privilégieraient la diffusion d'un encadré dans les hebdomadaires régionaux à 39 %, la diffusion d'une annonce radio à 34 % et l'envoi d'un courriel à 33 %.

ANNEXE 1 : COMPILATION DES RÉPONSES À LA QUESTION : " QUELS ONT ÉTÉ, SELON VOUS, LES DEUX PRINCIPAUX POINTS FORTS DE LA PRÉCONSULTATION?"

POINTS FORTS - Répondants ayant participé à la préconsultation
Faire une contrepartie aux éléments négatifs qui sont véhiculés par certains groupes et dans les médias.
Me familiariser avec le projet et son empreinte. J'en connaissais peu sur l'étendue physique de la fosse et du parc à résidus.
Publicité liée aux activités de consultation. Journaux notamment. Points d'information radio
Démonstration d'écoute et d'intérêt à répondre aux préoccupations soulevées par les participants. Disposition à s'engager à mettre en place des mesures d'atténuation.
Obtenir des précisions sur le projet
S'exprimer sur les pistes de bonification.
La présentation du projet par les représentants de M.A. et leurs collaborateurs. Cette présentation a été faite avec, clairement, l'objectif de permettre aux personnes présentes de se faire une bonne idée du projet et de ses impacts. Malheureusement, le nombre de participants était très (trop) faible, selon moi, à la rencontre à laquelle j'ai participé.
Les tables rondes tenues en deuxième partie de la rencontre. Ces tables rondes ont permis à chacun des participants de faire tous les commentaires qu'ils souhaitaient et de poser les questions relatives à ses préoccupations. Le faible nombre de participants a grandement facilité l'exercice, car les personnes-ressources étaient disponibles et circulaient d'une table à l'autre.
Transparence (mentionné 3 fois)
Professionnalisme
La qualité de vie pour les citoyens de Canton Arnaud ainsi que la santé engendre un stress et une inquiétude par le manque de données sur les sujets qui ont sorti à cette date.
La préoccupation environnementale dans son ensemble
Le souci de Mine Arnaud pour la préoccupation qu'elle a avec la communauté avec les impacts air, eau, bruit, etc.
Vous êtes des faiseurs d'images, mais la réalité sera bien différente que vous dites. Malartic, connaissez-vous?
Transparence! Ha Ha Ça fait rire Menteur 1-2-3 etc.
Explication des impacts sur la qualité de l'air, de l'eau, de la vie
Explication par des experts des impacts
Faire une séance de charme en embellissant votre projet de verdure
L'image de Mine Arnaud pendant les premières années d'exploitation sont absentes
Mine Arnaud veut nous vendre son projet à tout prix. Séance de charme
Rigueur de la démarche
Transparence et ouverture
Je crois que Mine Arnaud se préoccupe de toutes les questions nécessaires dans ce projet.
Qualité de l'air/eau/bruit - quelques précisions supplémentaires, mais peu d'information nouvelle
Qualité de l'air et paysage
Le tout a permis de transmettre de l'information de qualité aux citoyens.

POINTS FORTS - Répondants ayant participé à la préconsultation
L'exercice a permis aux opposants au projet de poser toutes leurs questions et préoccupations, et de permettre à Mine Arnaud de raffiner leur projet.
La qualité de l'eau (x2)
Dynamitage (x2)
Disponibilité, en personne, du personnel de Mines Arnaud aux kiosques d'octobre
Qualité de l'air
Qualité de vie (bruit)
Paysage
Qualité de l'eau, mais il manque l'impact sur la nappe phréatique
Qualité de l'eau
L'installation de points d'échantillonnage pour l'air afin de mesurer les teneurs de fond et la divulgation des résultats
Les diverses modifications apportées au projet suite aux préoccupations de la population. Mine Arnaud a fourni beaucoup d'informations sur le projet.
La consultation
L'approche thématique
Le rachat des terrains
La qualité de l'air (mentionné 5 fois) J'ai trouvé que M. François Biron a été tenace depuis ses débuts. Très professionnel.
Le premier point fort de la préconsultation a été de rendre publique l'étude d'impact environnemental.
Le deuxième point fort de la préconsultation a été la structure avec laquelle elle a été menée. Souplesse et rigueur. Bravo! (mentionné 2 fois)
Bruit (dynamitage)
Sollicitation de la communauté à participer aux rencontres par divers moyens de communication, mais surtout les appels téléphoniques 2 semaines précédant la rencontre.
Rencontres dans des lieux facilitant l'accès à toute la population.
Répondre rapidement aux inquiétudes des citoyens.
Très bonne documentation au plan des impacts sur la santé de la population et cela est à poursuivre, à mon point de vue.
De même, continuer à travailler sur la nécessité de réduire les impacts négatifs sur l'environnement (du moins y accorder une et des recherches sérieuses).
Entente sur le processus de contournements du sentier de motoneige dans le secteur Arnaud
Le fait de réaliser une préconsultation est déjà positif. Le nombre de rencontres et la prise en considération des préoccupations soulevées.
La qualité et la quantité d'information fournie.
La perception que les décisions réelles sont déjà décidées.
Nous permettre de s'exprimer et de faire entendre nos questionnements et nos désaccords.

POINTS FORTS - Répondants ayant participé à la préconsultation
De nous avoir permis de lire l'étude d'impact.
Biron est un bon menteur ce qui fait que la population ne lui fait pas confiance. Biron devrait prendre sa retraite.
Mine Arnaud veut nous vendre son projet à tout prix.
Opération séduction de la part du promoteur, on veut séduire la population.
Qualité supérieure des présentations
Préparation des rencontres. Pas beaucoup de choses laissées au hasard
L'écoute du promoteur face aux inquiétudes de la population.
Il a été agréable de voir que le promoteur a tenu compte des inquiétudes de la population dans ses travaux
Le projet tel qu'il était envisagé en date de mai 2012 nous a été présenté avec un certain niveau de détails, i.e. la rencontre à laquelle j'ai assisté.
Les questions qui y ont été posées ont reçu des réponses satisfaisantes.
Lors de la rencontre avec le conseil municipal, la présentation de Mine Arnaud a été claire et accessible. L'écoute de nos préoccupations.
bruit et visuel du projet
J'ai eu l'impression d'être écouté et que toutes les questions ont été répondues. Au niveau de la qualité de l'eau, je me suis rendu compte que la fosse était à plus de 4 km du lac des Rapides en aval et qu'il était à peu près que l'eau soit en contact avec la mine et que les besoins en eau de la mine seraient en circuit fermé et que les rejets seraient traités. En ce qui concerne la qualité de l'air, des capteurs de particules fines ont été installés pour déterminer dans quel état est présentement la qualité de l'air pour permettre une projection des états ambiants de la mine.
Je crois que quoi que vous fassiez, il va toujours y avoir des gens qui critiqueront
Qualité de l'air, bruit, eau potable
la patience et leur disponibilité face aux multiples questions
les informations partagées sont précises et faciles d'accès
Présentations publiques et respectueuses. Principaux points ont été bien présentés et leurs explications sont satisfaisantes
ont vraiment tenu compte de toutes les préoccupations apportées par la population
transparence et volonté de rassurer la population
Le fait que Mine Arnaud et M. Biron s'engagent clairement à respecter les diverses normes qui s'appliquent au projet minier. Ils s'engagent à se conformer à des normes mesurables et clairement définies. Les normes sont en deçà des valeurs auxquelles ils devraient normalement se conformer. Le but de cela est de minimiser l'impact qu'aurait Mine Arnaud mis à part le trou béant bien sûr!
L'objectivité de la rencontre donne l'occasion de poser les questions touchant de près et de loin au projet.
L'acceptabilité de la part de M.A. d'accepter tous les genres de questions.
Je n'en trouve pas

POINTS FORTS - Répondants ayant participé à la préconsultation
Des rencontres sectorielles ajoutées à des rencontres citoyennes, c'est positif. Le personnel de M.A. parait disponible pour répondre aux questions, mais les réponses ne sont pas toujours suffisantes.
Transparence et ouverture. Dans l'ensemble les représentants de M.A. ont fait preuve de transparence. Mes questions et préoccupations ont reçu des réponses crédibles et basées sur des considérations scientifiques. Les vérifications que j'ai faites après coup ont révélé que les réponses étaient fondées et exactes.
Dialogue et disponibilité des données. Je comprends que ce fut pour M.A. un exercice difficile de fournir l'information la plus exacte possible. Les représentants de M.A. ont également fait montre d'ouverture pour fournir des données.
Belle présentation
Problème majeur : pas de discussion
Possibilité de sélectionner nos sujets d'intérêts via les ateliers thématiques : obtenir plus d'informations et poser nos questions
Je considère que Mine Arnaud a fait des efforts louables pour susciter l'intérêt des citoyens envers le projet et les attirer dans les multiples activités d'information. Qu'est-ce que M.A. aurait pu (ou dû) faire de plus? À mon avis, les gens qui n'ont pas fait l'effort pour obtenir une information fiable ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes.
Poser nos questions via le site internet de MA
Disponibilités d'avoir l'information par des spécialistes hors des thématiques
En fait, pour la partie à laquelle j'ai participé (ou assisté), l'intérêt est venu des interrogations provenant de la salle. C'est la raison pour laquelle je réponds « plutôt d'accord » à la question 2. Maintenant, plusieurs de ces questions restent en suspens. C'est donc cette dynamique venue de la population par des questions précises qui à mon sens représentent la force de la préconsultation. Je me limiterai donc à 1 point fort.
Ouverture pour transmettre les activités à jour. La rencontre publique est la bienvenue. Au meilleur de ses capacités, Mine Arnaud doit répondre aux questionnements des gens pour ne pas laisser croire qu'il y a des cachettes.
Bien que je sois très « pour » le projet, je crois qu'il faut éviter de porter flanc à la critique.
Ateliers thématiques
Qualité de l'eau : Est-ce que la source d'eau potable peut être contaminée?
Bruit et vibrations : Est-ce le bruit et la vibration due au dynamitage
Présentation du projet par thématique par secteur
Les présentations ont été réalisées par des experts
Elles ont permis à des gens de tous les milieux de s'exprimer et de s'informer
Selon moi, ils sont premièrement, la présentation des évidences qui endiguent l'engagement du projet minier Arnaud par rapport aux fondements et principes du développement durable
Deuxièmement, le professionnalisme de l'équipe qui a remarquablement présenté et dirigé les ateliers et les kiosques thématiques. Respect pour la liberté d'expression, mais en conservant le procédé établi.

POINTS FORTS - Répondants ayant participé à la préconsultation
Un site web amélioré dont on peut prendre en considération certains points où l'on peut voir quelques échanges. Des discussions au niveau des emplois, abordé en phase 1.
Dans le courrier, quelques points abordés lors des consultations auparavant sur la qualité de l'air et l'environnement en évoquant la restauration de la faune et de la flore
Ils ont touché toutes les classes de la société, tant au niveau communautaire en allant vers les syndicats à nos échevins. La vision du monde de l'emploi et le logement, permettant de se lier aux principales préoccupations des personnes
Les ateliers thématiques ont été, pour la plupart, bien vulgarisés
Le professionnalisme des séances de consultation/ d'information

POINTS FORTS - Répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
Selon la présentation des résultats : la diversité des gens et groupes consultés.
La qualité de l'information donnée sur les sujets de dynamitage et de l'esthétique a semblé être adéquate et satisfaisante pour la population.
Je ne suis pas en en mesure de répondre à cette question.
Ce sondage me donne l'impression d'être "arrangé"
Votre projet semble être décidé d'avance et tout ce que vous venez chercher c'est l'approbation d'une minorité de "décideurs" qui ont des intérêts économiques. La santé et le bien-être des gens importent peu dans votre projet "rentable" pour votre multinationale.
Le bon vouloir des promoteurs d'écouter et d'informer la population.
Disponibilité de l'information. Dénote une belle ouverture pour la communication et aussi un intérêt pour le milieu. Démontre une belle transparence.
L'avis des experts - c'est rassurant pour la population.
Je trouve qu'il y a du professionnalisme et du sérieux.
Avis d'experts
Réponses claires aux questions soulevées par la population
Bonne structure de suivi de la préconsultation. Informations claires et précises. Bonne ouverture d'esprit à continuer à prendre les suggestions dans le futur.
Il y a eu un manque d'implication de la Ville de Sept-Îles, que ce soit au niveau socioéconomique, logements, etc.
C'est la première fois que je participe à un tel événement et je pense que c'est très bénéfique pour moi et la population.
Mine Arnaud est très bien préparé et il faut le démontrer à la population.
Les résultats sur la qualité de l'air et de l'eau
L'aménagement de la "butte" pour améliorer l'écran contre le bruit et ainsi améliorer l'aspect visuel
Détails techniques et suivi serré de la qualité de l'air et de l'eau.
Souci de Mine Arnaud de répondre aux préoccupations de façon précise et d'aller chercher l'expertise requise
Présence dans la communauté et effort important de sensibilisation
Prendre le pouls de la population et assurer un suivi
Rencontre de pratiquement tous les intervenants imaginables reliés au projet
Embauche d'un agent de communication locale Bonne présence médiatique
Remise en état des lieux
Paysage
Vous allez beaucoup vers la population, c'est bien.
Désolé, c'était nul votre présentation
De constater la détermination de Mine Arnaud à bien faire ses devoirs afin que le projet puisse se faire dans l'harmonie et le respect de tous les aspects de la vie communautaire.
Ce soir avec l'exercice de rétroaction, je ne peux cacher ma déception. Difficile de m'exprimer sur ce point…Peut-être que je n'ai pas assez suivi les activités de consultation sachant que je rencontrais à l'occasion les gens ou représentants de Mine Arnaud.
Bonne présentation du programme

POINTS FORTS - Répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
Cela permet aux citoyens de s'exprimer et cela vous permet de prendre en compte leurs préoccupations et de les intégrer dans votre projet.
L'ensemble de la ville de Sept-Îles est informé du projet. Même sans assister aux préconsultations publiques, l'information est largement diffusée (médias).
Je n'y ai pas participé. Je ne sais pas.
Qualité de l'eau
Qualité de l'air
Tous les sujets sont d'actualité en ce qui me concerne.
Qualité de l'air
Crise du logement
Impact environnemental
Se préoccuper des bruits, de l'air et de l'eau.
Vos experts souvent mentionnés ont-ils reçu des grosses enveloppes jaunes? Sont-ils achetés?
Vous avez un contrôle parfait de vos statistiques.
Je me répète, mais je suis inquiet, et je suis toujours avec des statistiques qui sont, je crois, un peu modifiées à votre analyse.
Bonne documentation du rapport de préconsultation et du projet minier
Étant donné que c'est ma première visite à une rencontre, je n'ai pas assez d'information (je parle de mon implication)
La fosse est trop près de la ville.
Je m'inquiète aussi pour la faune et notre qualité de vie. Qui nous dit que ces règles vont être respectées dans 6, 10 ou 20 ans
qualité de la démarche transparence des dirigeants de Mine Arnaud à répondre aux questions et aux préoccupations environnementales
Ne s'applique pas
L'étude d'impact sur le bruit.
L'étude d'impact sur le lac Rapide
Manque de communication
Ne s'applique pas
Consultation faite en amont des consultations publiques officielles
Consultations organisées et gérées par une firme externe spécialisée en consultation
Le respect
N'ayant participée à aucune des préconsultations, je crois, avec la présentation, que vous avez pris en compte les questionnements des citoyens. Des études ont été effectuées, vos intentions sont louables et pressenties; mais sans grande transparence
Le projet est, à mon avis, déjà réalisé et le fait de sonder la population ne fait que vous confronter. Je crois avoir exprimé mon impression et je continuerai de suivre le tout avec intérêts

ANNEXE 2 : COMPILATION DES RÉPONSES À LA QUESTION : " LES DEUX PRINCIPAUX POINTS DE LA PRÉCONSULTATION QUI AURAIENT MÉRITÉS D'ÊTRE AMÉLIORÉS?"

POINTS À AMÉLIORER - Répondants ayant participé à la préconsultation
Probablement plus d'échanges avec le public dans une activité permettant que les questions soient posées et les réponses données. Ce ne sont pas des rencontres faciles, mais à mon avis elles sont nécessaires.
Mettre en lumière davantage les autres sites où il y a de telles exploitations et les contributions que ces entreprises ont dans leur milieu
Montrer aussi l'aspect contribution aux finances publiques par la participation du gouvernement du Québec dans la propriété de Mine Arnaud.
Je ne suis pas un spécialiste en communication, mais je crois que la télédiffusion de quelques « pastilles » thématiques liées, soit à la description du projet ou à des préoccupations soulevées, soit à des mesures d'atténuation de projet.
Par exemple, certaines mesures d'atténuation (ou compensation) ciblées pourraient possiblement améliorer la qualité de vie ou la qualité du milieu. Ceci constituant des actions proactives fortement appréciées par la population locale (pas nécessairement coûteux).
Le sondage présent : est-ce la bonne façon?
La présente rencontre laisse sur notre faim. On parle de rétroaction, mais avec peu d'informations.
Peut-être que M.A. aurait pu tenir plus d'assemblées « publiques », moins thématiques ou sectorielles.
1- Le dynamitage // Quelles sont les principales mesures correctives s'il y a trop de bruit?
L'impact réel pour le lac des Rapides
Mettre en valeur et mieux diffuser les connaissances et l'expertise des propriétaires pour mener à bien la réalisation et la mise en valeur de la mine
Les engagements généraux et valeurs qui gouvernent les démarches de Mine Arnaud devraient être mis beaucoup plus en lumière pour rassurer et démontrer la crédibilité du promoteur
Que le canton Arnaud se retrouve au complet sur une et même zone, soit la zone 1
Peut-être montrer une vidéo sur les modélisations, ce que ça donne comme bruit, poussière
Peut-être faire une maquette du site à l'année 0 et à l'année 6 comme la modélisation
Vous auriez pu répondre aux questions avant la rencontre. Ça aurait été plus honnête
C'est de la frime. Images images? ? Vous voulez fermer la boucle sans avoir répondu aux questions posées lors des rencontres
Mine Arnaud ne semble pas être en mesure de rassurer les Sept-Îlois sur leurs inquiétudes
La qualité de l'air et les risques liés à la santé humaine. Mesurer le bruit de fond local. L-O-C-A-L
Le bruit en mesurant le % Ha comme le recommande Santé publique. Ça tiendrait compte de chaque individu Pas assez de temps pour parler
Évaluation des risques sur la santé % Ha sur le bruit (OMS, Santé publique) // mesure de la qualité de l'air de façon appropriée (localisation des capteurs d'air)
Manque de temps pour s'exprimer
Place très grande laissée aux groupes qui se réclament de la « pureté » environnementale. Une sous-évaluation du syndrome « pas dans ma cour ».
Une affirmation plus forte de l'implication de l'entreprise comme citoyen corporatif.
Transparence
Qualité de l'information partagée par le promoteur
Selon moi, Mine Arnaud se préoccupe des demandes de tous les groupes (gens) concernés.
Pas une bonne idée de ne pas avoir de discussions. Les réponses auraient pu être simplement que

POINTS À AMÉLIORER - Répondants ayant participé à la préconsultation
certaines données restent à être obtenues. En empêchant les questions, les gens se sentent non écoutés et ça donne raison aux opposants (en termes de perception).
Je n'ai pas de réponse à cette question. Vous allez consulter pendant encore un an et il y aura encore de multiples questions. Les opposants ne seront jamais satisfaits.
Comment aurions-nous pu faire en sorte de mobiliser plus de monde dans une telle consultation d'envergure? On n'a entendu que les opposants. La majorité silencieuse est où dans ce dossier?
Avoir plus d'information que la composition du comité de suivi durant la production
Présentement satisfaite du déroulement des démarches
Qualité de l'air et de l'eau dont les informations ne sont pas suffisantes. On parle de norme, mais on sait bien qu'aucune modélisation n'est parfaite et rien ne garantit que la modélisation sera respectée.
Dynamitage : le nombre de dynamitages par jour n'est pas encore déterminé, ni l'heure exacte. Au début, on parlait d'un seul, maintenant, on parle de plus
Tout ce qui touchait la qualité de l'eau
Les implications positives qu'aura la venue de Mine Arnaud à Sept-Îles. Nous savons par exemple que Osisko a permis à Malartic de bonifier d'infrastructures (parc). J'ai obtenu peu d'information sur ce que peut faire Mine Arnaud pour la ville de Sept-Îles.
Manque de concertation (Ville, Mine Arnaud et citoyens) (voir commentaire plus bas)
Qualité de l'air
Impacts sociaux et économiques
Le premier point qui aurait mérité d'être amélioré est d'avoir eu la chance d'échanger avec les représentants dans un cadre fermé au public qui s'affiche trop contre. En fait, des soirées d'information qui ne dégénèrent pas. La préoccupation des propriétaires du Canton-Arnaud.
Réponse à l'impact sur la baie de Sept-Îles.
Effet cumulatif de l'ensemble des industriels sur la qualité de l'air à Sept-Îles
Plus de mesures sur l'influence du trafic sur la route 138 par les employés de la mine. Je souhaite ardemment une route de contournement à partir du parc industriel.
Faire des efforts supplémentaires afin de démontrer votre implication dans le milieu par l'allocation de 1 % de l'investissement total dans une infrastructure telle la piscine, sur une période de 20 ans.
Je n'ai aucun questionnement, le temps arrange les choses.
Les retours de consultation n'ont pas permis de valider s'ils reflétaient la réalité. Je n'ai jamais reçu le compte-rendu de l'activité des thématiques. Toute une interaction!
Mais surtout, quelle déception de ne pas avoir été capable de discute avec la salle lors d'une vraie période de questions.
Votre projet ne passe de toute évidence pas la barre.
Les échanges entre Mine Arnaud (...) ne voulait pas être présente et je sais que vous employez des grands mots au sujet de toutes vos activités et experts ne sont pas concrets.
Et quand vous ne voulez pas de question en public, c'est parce que vous cachez des choses. Je doute beaucoup des tests de vos experts.
Un jour la population va vous en reparler
Pour ma part, rien ne me vient à l'idée.
Un des défis est que plusieurs personnes émettent des avis sans avoir participé aux activités. Un autre des défis : les opposants à tout prix.

POINTS À AMÉLIORER - Répondants ayant participé à la préconsultation
Rabattement de la nappe phréatique.
Baie Sept-Îles non traitée.
Une réelle transparence (mentionné 3 fois)
Plus d'écoute et d'amélioration de votre projet.
La franchise et l'honnêteté intellectuelle.
Les vais problèmes que Mine Arnaud ne peut résoudre.
Suivis environnementaux sérieux tout au long du projet, pas uniquement des hypothèses et des suppositions.
Les mêmes sonnettes ont été déblatérées ce soir que lors des ateliers thématiques. Vous n'avez rien compris, nous n'avez rien appris.
Aller chercher l'appui des PME plus tôt
Donner plus de temps aux personnes plus favorables au projet afin d'écouter ce qu'ils ont de constructif à dire Les opposants ont eu trop de place
Maitre de cérémonie de la phase 1 = so so
Développer une stratégie de communication destinée à la population avec l'aide de ressources locales compétentes en matière de communication et qui connaissent très bien le milieu. Les approches retenues ont été conçues, selon moi, par des personnes non connectées à la réalité de Sept-Îles, qui diffère complètement de celle du centre-ville de Montréal.
L'information au public a été bien, mais je crois que plus de sorties médiatiques auraient été bénéfiques.
plus de détails sur l'après Mine Arnaud
Possibilités d'investissement dans l'après Mine Arnaud immédiatement et permettre déjà l'élaboration de son utilisation et deuxième vie.
le rapport de la santé publique qui est galvaudé par les opposants devrait être revu par Santé publique
meilleure planification face aux opposants du projet et à leur campagne de peur
je crois sincèrement que l'organisation n'a rien laissé au hasard
Tentative de minimiser les conséquences, impacts, quand c'est trop beau pour être vrai?
La participation de M.A. dans le processus d'acceptabilité sociale et la participation de M.A. dans le développement social de la communauté.
Manque de sérieux des offres faites dans le cadre d'entente et d'acquisition.
Réponses aux questionnements des citoyens tardent à venir.
Meilleure couverture des minerais exploitables qui seront extraits de la mine et rassurer les gens sur les vrais buts d'exploitation de plusieurs de ces minerais sur le site par M.A ou une autre compagnie.
Le bruit : 47 décibels la nuit est inacceptable
La qualité de l'air et la vibration encourue dans la rue Longue-Épée qui est principalement en argile.
L'exercice en rétroaction du 29 novembre est un processus administratif pour répondre à vos besoins. C'est compréhensible, mais vous auriez dû être encore plus clair sur l'objectif de la soirée, car beaucoup de personnes semblent déçues par le but de la soirée. Elles pensaient pouvoir davantage interagir avec les représentants de M.A. et obtenir des réponses à leurs questions.
Qualité de vie. Sur ce sujet, j'estime que cette dimension a été répondue à ma satisfaction.
La consultation auprès du la population. A + à la performance de M.A. à ce sujet. Excellent travail
Bien que les personnes ressources puissent avoir autant de compétence en la matière, il n'y avait aucune

POINTS À AMÉLIORER - Répondants ayant participé à la préconsultation
impartialité de la part des experts par rapport à MA
Nous n'avons vu aucun résultat scientifique sur vos travaux, excepté que tout est beau ou amélioré et que tout va bien! C'est faux, c'est une façade de la part de vos organisateurs
Retour de l'information des ateliers thématiques 48 heures avant la plénière finale est ridicule Aucun retour de réponse sur plus de 200 questions posées, même de simples questions n'ont pas été répondues
Soirée de rétroaction bidon. Aucune période de questions publique
D'avoir un rapport de firme indépendante sur la santé
M.A. n'a pas réussi à mon sens à rassurer véritablement, à dissiper les doutes manifestés quant à la qualité de l'air, rencontre à laquelle j'ai assisté. Les interventions de personnes dans la salle qui étaient très compétentes dans ce domaine ont semblé susciter le questionnement à quelques reprises parmi les personnes de M.A. qui présentaient le projet.
À ce stade, c'est surtout la suite du processus qui permettra véritablement d'évaluer les points positifs ou négatifs du projet
L'exemple de ce que vivent les Malarticois avec une mine à ciel ouvert en milieu « urbain » ne rassure pas. À M.A. maintenant de ne laisser planer aucun doute sur sa démarche d'acceptabilité sociale.
Ne pas tenir compte des effets économiques, sonores sur la ZEC, la démarche de M.A., la laisser seule gérer les nouvelles problématiques
Démarche non structurée et non professionnelle face à la compensation du poisson.
Il y a beaucoup de préoccupations du côté de la ZEC Matinek au sujet du lac Hall, soit le bruit et la qualité de l'air et des préoccupations de notre camping.
Démarche non structurée et non professionnelle face aux compensations monétaires vs les pertes de jouissance et perte de revenus.
La qualité de l'air. La réponse donnée ce soir est une certification de notre part.
Je veux vous donner mon opinion. Les personnes présentes (pour) sont déçues que vous n'ayez pas donné les réponses aux avancés des « contre ». Ils disent qu'ils n'ont rien appris ce soir et plusieurs qui étaient « pour » sont maintenant indécis. Ils étaient venus entendre votre version. Dommage
La rapidité de répondre aux détracteurs qui aurait peut-être pu être amélioré.
De meilleures réponses face aux interrogations des citoyens du canton Arnaud et plus de temps durant les ateliers pour que les citoyens puissent s'affirmer
Tout ce qui touche les préoccupations des ententes et acquisitions
Qualité de l'eau : Le bruit de fond à améliorer
Temps d'évaluation de vos capteurs d'air; trop court. L'étude ne peut être considérée. Projet inacceptable
Qualité de notre eau potable; la poussière se rend à des kilomètres, soyez honnête! Unique source d'eau potable de la ville de Sept-Îles n'était pas dans votre étude d'impact au tout début; Pas sérieux comme projet, j'ai encore trop de questions et peu de réponses. Projet inacceptable!
La préparation de quelques experts pour communiquer avec le public de façon plus didactique et moins technique
À mon avis, il vaut mieux remarquer que le projet minier Arnaud est une occasion et une opportunité avant d'être un investisseur Période de questions
Répondre aux questions que les gens avaient pour éclairer certains sujets et certaines discussions. Moi ce qui m'inquiète, c'est surtout au niveau de l'environnement de la ZEC MATIMEK et nos oiseaux migrateurs comme l'aigle pêcheur. J'aurais eu besoin de quelques précisions sur la probabilité quasiment impossible de faire échapper de la poussière qui pourrait causer des maladies

POINTS À AMÉLIORER - Répondants ayant participé à la préconsultation
Nous apporter les preuves irréfutables pour chaque point de préoccupation soit : la qualité de l'air, l'environnement, les infrastructures et la qualité de la vie
Même si les tables sectorielles ont été intéressantes, toutefois, ceci a participé au cloisonnement des PP et a, dans un certain sens, participé au climat de méfiance dans la population envers le milieu municipal, économique, etc. Une table avec les principaux acteurs toutes catégories confondues aurait été souhaitable afin que l'ensemble des représentants de la communauté puisse entendre et comprendre les préoccupations de chaque partie
Malheureusement, j'aurais préféré une communication plus participative que bidirectionnelle. Lors des tables sectorielles, MA a choisi les items de consultation (paysage, chemin d'accès) toutefois, il aurait été préférable d'y inclure des préoccupations recensées de façon plus grande par la population. Regardez le tableau du Chap. 3 de l'EIE et vous verrez que certaines préoccupations sont revenues plus souvent que celles choisies par le promoteur
Pas de période de questions formelle dans l'activité de rétroaction n'est pas une bonne idée. Certains « experts » de GENIVAR semblaient peu intéressés aux préoccupations citoyennes lors des ateliers thématiques
Une approche plus innovante du projet qui, selon moi, mérite d'être un modèle canadien, voir mondial, mais qui pour l'instant semble demeurer dans les « standards »

POINTS À AMÉLIORER - Répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
La comparaison avec OSISKO à Malartic dont les nouvelles qu'on entend ne sont pas toujours positives et que l'on prend souvent comme exemple. C'est quand même un vécu qui pourrait permettre de ne pas faire les mêmes erreurs et de faire les mêmes bons coups.
Votre démarche est faussée au départ.
Vous nous questionnez sur votre démarche de consultation sans pour autant aborder les préoccupations recensées auprès de la population tiennent dans un document de 12 pages."
Vous nous affirmez ce soir que les 300 préoccupations ont été adressées et que tout baigne dans l'huile. Permettez-moi d'en douter.
"La seule période que j'ai eue des informations et possibilités de questions c'est à l'école de Manikoutai le 13 nov. 2012 à l'auditorium.
Dans le cas présent, ou est la vraie liberté d'échange?" Je doute toujours de la grande efficacité des pseudo spécialistes.
Je n'en vois pas.
Logement et camp: est-ce que les travailleurs vont être résidents permanents, ou fly in-fly out ou drive in-drive out?
Détailler les données sur la modélisation de la qualité de l'air plutôt que d'inviter la salle à consulter les panneaux à la fin
Présentation des grandes lignes un peu longue. On aurait pu entrer dans le vif du sujet plus rapidement!
Cette rencontre aurait dû permettre une période de questions pendant que les informations de la préconsultation sont fraîches.
Vulgarisation des résultats concrets trop rapide
Impact sur la pollution de l'air (manque d'information)
Impact sur la qualité de l'eau - pas ou très peu d'information
Manque de réponse dans les médias contre ceux qui sont contre le projet et la réunion de ce soir
Manque de leadership de la Ville de Sept-Îles
Expliquer un peu plus l'impact sur le transport, que ce soit des travailleurs, mais aussi pour le transport du minerai. Avoir plus de détails sur le fait d'aménager des quarts de travail différents des autres industries présentes.
Voir le projet de réaménagement futur dans sa globalité.
Plénière et échanges de façon individuelle plutôt que des questions générales qui permettent à la population d'avoir le pouls de la salle.
Façon de faire pour construire la butte-écran et le délai de construction
Est-ce que la butte-écran sera construite avant le début de l'opération de l'extraction dans la fosse?
Répondre aux préoccupations de la population rapidement
Meilleure publicité des différentes activités d'information
Plus de contacts directs avec les grandes entreprises (envergures, impacts, synergies possibles)
Nombre de plénières, en plus des activités structurées, aurait permis de ventiler davantage les préoccupations citoyennes.
Écoutez, je suis déçu de l'attitude de M. Biron. C'est à la population de décider. Votre projet, c'est n'importe quoi et votre attitude m'a convaincu de ne pas vous faire confiance.
Prendre les moyens d'inviter la population silencieuse à prendre connaissance du projet et de l'appuyer publiquement.
La qualité de l'air

POINTS À AMÉLIORER - Répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
La qualité de vie en général (bruit, air, eau)
Rencontre du 29 novembre 2012
Mine Arnaud n'a pas répondu aux attentes des concitoyens pour la rencontre du 29 novembre.
Pas assez factuelle comme présentation.
Je suis totalement dépassé ou surpris de la stratégie de communication suite à la réunion de ce soir.
On dirait que vous venez de perdre l'occasion de scorer un but.
Concernant la qualité de l'air. Où et à quel endroit sont placés les échantillonnages? Près des résidences ou en plein bois.
Les émanations de poussière peuvent avoir un impact sur la santé de la population. Il serait intéressant d'en connaître davantage.
En lisant les comptes-rendus, j'ai parfois l'impression que les participants ne comprennent pas bien les présentations. Il serait peut-être utile de les vulgariser encore plus.
Je n'y ai pas participé. Je ne sais pas.
Je ne sais pas. J'en suis à ma première assistance à une présentation, alors pas très informé sur le déroulement du processus, mais à première vue plutôt d'accord avec le projet.
Impact environnemental
Le ruisseau clef qui va dans la baie, et l'eau qui descend dans la baie va-t-il y avoir des échantillons d'eau dans l'eau qui va dans la baie.
Ne pas faire comme la minière I.O.C. avec de l'eau brune dans la baie.
Santé : nous avons souvent mentionné qu'il ne devrait pas avoir d'impact. Où sont les certitudes?
Pour travailler moi-même dans le domaine de la santé, je suis et demeure encore vraiment inquiet. Les statistiques, on leur fait dire ce que l'on veut bien.
Donnez-nous la vérité s.v.p.
Si possible, montrez-nous des mines qui ont eu un résultat positif sur les populations qui ont subi, ou qui doivent subir, à court ou à long terme (dermatite, silicose, cancer, eau potable).
La fosse est trop proche des résidents du canton
Aucune idée
Il serait toutefois nécessaire d'afficher les incertitudes sur les mesures dans la section des résultats de la préconsultation sans quoi ces résultats n'ont aucun sens. Comment savoir si les chiffres fournis au sujet de la qualité de l'air et de l'eau ont une réelle valeur sans incertitude? C'est, selon moi, un manque à la méthodologie
Des informations sur le concentrateur et les méthodes de séparations
Intégrer une période de questions en échange collectif
Diffuser davantage au public le fait que des préconsultations avaient lieu.
Manque de communication pour rencontrer le public
Ne s'applique pas
Les représentants de MA avaient tendance à répondre rapidement et écouter peu, ce qui donnait l'impression à la population que le processus ne servait à rien
Les horaires de certaines consultations ont mal été choisis particulièrement les ateliers thématiques qui ont été les soirs de semaine et la fin de semaine précédant l'Halloween et donc très occupé par une multitude d'autres activités en ville
Absence d'une période de questions et réponses "live" suite à vos réponses qui auraient pu bénéficier à toute la salle

POINTS À AMÉLIORER - Répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
Je m'attendais à plus d'information sur la première partie, mais je vais prendre le temps de regarder l'information publiée

ANNEXE 3 : COMPILATION DES POINTS FORTS ET DES POINTS AMÉLIORER VISANT LE PROJET MINIER ARNAUD

Répondants ayant participé à la préconsultation	
POINTS FORTS DU PROJET	Occurrence
Qualité de l'air	10
Qualité de l'eau	4
Paysage	2
Dynamitage	2
Qualité de vie	2
Installation de stations d'échantillonage	1
Le rachat des terrains	1
Bruit (dynamitage)	1
Bruit	2
POINTS À AMÉLIORER DU PROJET	occurrence
Mesure de la qualité de l'air approprié (localisation des stations d'échantillonnage et durée)	3
Étude supplémentaire sur le bruit selon les recommandation de la Santé publique (% HA)	2
Qualité de l'air	2
Bruit de fond pour la qualité de l'eau	2
Le manque d'information sur la qualité de vie et la santé des citoyens du Canton Arnaud engendre du stress et de l'inquiétude	1
Manque de simulations visuelles pour les premières années d'exploitation	1
Manque d'information sur l'impact du projet sur la nappe phréatique	1
Les risques sur la qualité de l'air et la santé	1
Information sur la qualité de l'air et de l'eau sont jugées insuffisantes	1
Pas de garantie que les normes et les résultats des modélisations seront respectés	1
Nombre de dynamitage par jour et l'horaire non déterminé	1
Informations touchant à la qualité de l'eau	1
Impacts sociaux et économiques	1
Réponse de l'impact sur la baie	1
Effet cumulatif de l'ensemble des industriels sur la qualité de l'air à Sept-Îles	1
Plus de mesures sur l'influence du trafic sur la route 138 par les employés de la mine. Souhait de la route de contournement à partir du parc industriel.	1
rabattement de la nappe phréatique	1
Manque d'information sur les impact du projet sur la Baie Sept-Îles.	1
Le bruit :47 décibels la nuit est inacceptable	1
L'impact des vibrations sur les sols de Longues-Épée	1
D'avoir un rapport de firme indépendante sur la santé	1
Développement du projet dans les standards. Mériterait une approche plus innovante	1
Améliorer la qualité de vie par des mesures d'atténuation ou de compensation ciblées	1

Répondants n'ayant pas participé à la préconsultation	
POINTS FORTS DU PROJET	occurrence
Résultats qualité de l'air	3
Résultats qualité de l'eau	2
Aménagement de la butte-écran	1
Détails techniques et suivi serré de la qualité de l'air et de l'eau	1
Remise en état des lieux	1
Paysage	1
Crise du logement	1
Impact environnemental	1
Étude d'impact sur le bruit	1
Étude d'impact sur le lac des rapides	1
POINTS À AMÉLIORER DU PROJET	occurrence
Logements et camps (fly in fly out)	1
Qualité de l'air	1
Qualité de vie en général	1
Impact environnemental	1
Ruisseau Clet	1
Santé	1
Proximité de la fosse	1

ANNEXE 4 : COMPILATION DES COMMENTAIRES ASSOCIÉS À LA QUESTION : *" LE RAPPORT DE PRÉCONSULTATION PRÉSENTÉ CE SOIR REFLÈTE BIEN LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES LORS DES ACTIVITÉS."*

Commentaires des répondants ayant participé à la préconsultation
Commentaires - d'accord
À Sept-Îles, les intervenants doivent se réunir pour avoir de bonnes données sur la qualité de l'air, du bruit et de l'eau si on veut continuer à se développer.
Vu la précision que Mine Arnaud démontre, et si le tout est bien suivi, le projet est bienvenu.
Je suis pour le projet Mine Arnaud.
Bonne présentation, bonne participation
Cela met en contexte tout le questionnement qui a été fait par les participants.
Je pense que votre travail est transparent et pour ma part je pense que le projet se doit de poursuivre son évaluation environnementale jusqu'au BAPE.
ça touche tous les grands points apportés par rapport aux inquiétudes de la population en ce qui a trait au bruit, environnement, restauration, etc.
Cela reflète bien, mais faut-il des préoccupations ?
Au niveau des préoccupations, je crois qu'il n'y a pas grand-chose à faire avec les « éternels contre » le projet. Ces gens, peu importe ce qui sera fait, sont et seront toujours en désaccord avec le projet M.A.
Par contre, je crois que l'on tourne autour du pot et cela met les gens à se préoccuper encore plus
Commentaires - plutôt d'accord
Vs ma participation Il ne m'a pas été possible de participer à toutes les activités.
Maximisation des retombées Infrastructures-route Compensations à la communauté
Dans la mesure limite où je connais les préoccupations présentées dans les différentes rencontres auxquelles je n'ai pas participé.
Une période de questions aurait pu être planifiée et pourtant je suis POUR le projet, mais il faut essayer de convaincre les CONTRE que le projet est bon pour l'ensemble de la communauté.
Il demeure toujours important d'être ouvert à toutes les préoccupations de la population.
En fonction des préoccupations que je connais, ça reflète bien. Je ne peux me prononcer sur celles que je ne connais pas.
J'aurais passé les 10 thèmes. Plus de jus intéressant
Des comptes rendus ont été traités et analysés par une firme externe, spécialisée en communication. C'est donc logique que les préoccupations aient été bien synthétisées et rapportées.
Nous ne pouvons pas poser les questions qui nous préoccupent
Commentaires - plutôt en désaccord
Car le débit du ruisseau n'a pas été abordé on a parlé dans l'étude d'impact de 30 m2/s alors quel sera l'effet sur l'érosion des berges. L'information était minimale
Vous n'avez donné aucun chiffre concernant vos études
Les vraies choses n'ont pas été discutées ou faites mention.
Je considère qu'il n'y a pas eu grands changements que vous avez apportés face à nos demandes très pertinentes.
Moi, concernant Mine Arnaud, je ne suis pas en accord. Ma préoccupation, je veux vivre ma vie comme je la vis présentement donc pour moi c'est clair : pas de mine.
Pas assez de réponses. Engagement flou

Commentaires des répondants ayant participé à la préconsultation
Plusieurs questions demeurent sans réponses et vous fermez la page avec ce processus de validation qui selon moi est non validé.
Les gens d'affaires se sont présentés en grand nombre et ils ont trouvé qu'ils avaient été plus informés par les « contres » que ce soir.
Assez vague, comme les réponses obtenues par les citoyens
Commentaires - en désaccord
Parce que les compagnies ne respectent jamais leur parole donnée.
Beaucoup de questions sans réponses. Plus de 3/4 sans réponses
Trop léger à mon goût !
C'est ce que j'appelle minimiser les préoccupations.
Les demandes et questions n'ont pas toutes été répondues
Mme Therrien répète des réalités biaisées ou incomplètes (contamination acide du lac via atmosphérique).
Plein de questions n'ont pas été répondues. Nous recevons les téléphones et lettre tout à la veille.
Manque beaucoup de précision, c'est une soirée pour charmer l'auditoire. On a fait le détour de gros problèmes. On n'a pas parlé des effets cumulatifs sur la santé.
Plusieurs préoccupations ont été soulevées lors des activités thématiques, mais il n'en a aucunement été question ce soir. À vous écouter, le projet minier ne comporte aucun risque alors que ce n'est absolument pas le cas et vous le savez.
Beaucoup de questions posées n'ont pas été répondues. D'autres sont incomplètes.
Les sujets présentés n'avaient aucune profondeur. Seulement quelques réponses discutables et sans réel contenu.
Vous avez seulement répété ce qui a été dit par le passé.
Vous ne permettez pas aux gens de s'exprimer en temps opportuns
Commentaires - ne sait pas
Je n'ai malheureusement pas pu participer suffisamment à toutes les activités pour porter un jugement sur ce point.
Des doutes restent encore
Les points sont présentés de façon trop large pour qu'on s'y assure que les principales préoccupations y sont bien exprimées

Commentaires des répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
Commentaires - d'accord
Mais il manque beaucoup de données et de statistiques à recevoir.
Je n'ai pas participé aux activités, mais je me suis tout de même informée. J'ai assisté à la session d'information des opposants et selon ce qui a été dit, je pense que oui. Les études en cours vont finaliser ce processus.
Le projet est bien décrit.
Dès l'annonce du projet, j'y étais favorable. Le processus de préconsultation ou l'engagement de Mine Arnaud envers l'acceptabilité sociale m'a étonné de par sa transparence et a réaffirmé mon appui au projet.
C'est d'ailleurs intéressant de voir que peu de personnes semblent s'intéresser aux impacts potentiels sur la faune et la flore.
N'ayant aucune préoccupation quant au projet, je constate que Mine Arnaud répond bien aux préoccupations de certains groupes de citoyens.
Mine Arnaud démontre une grande transparence sur le projet. C'est un beau projet et malgré les opposants, j'espère que le projet verra le jour. Bravo d'avoir respecté le déroulement prévu de la rencontre
présentation professionnelle et détaillée
Les demandes étaient très claires et les réponses sont, selon moi, très claires.
Commentaires - plutôt d'accord
En n'étant pas présent aux autres activités, il est difficile de juger des réponses.
D'après les propos des « contre » que l'on pourrait lire dans les médias, je vois que Mine Arnaud a pris les mesures qu'il fallait pour que le projet soit acceptable.
Plénière et pose de questions en groupe
Commentaires - plutôt en désaccord
Il aurait pu y avoir plus de détails sur le format par rapport aux diapositives présentées sur l'écran. Sinon c'était assez clair et ça répondait convenablement aux préoccupations
Nous n'avons eu aucune information vis-à-vis les accords envers les premières nations. Quels seraient les horaires de travail si le projet se concrétisait (achalandage de la 138)
Mais j'aurais quelques questions plus pointues et espère pouvoir vous les partager
Ce n'est pas la vérité, je crois, mais le temps va nous le dire, moi et mes enfants et mes petits enfants.
Nous ne connaissons qu'un seul côté de la médaille
C'est plutôt les réponses à certaines préoccupations qui ont été présentées plus que les préoccupations elles-mêmes
Commentaires - en désaccord
En n'étant pas présent aux autres activités, il est difficile de juger des réponses.
D'après les propos des « contre » que l'on pourrait lire dans les médias, je vois que Mine Arnaud a pris les mesures qu'il fallait pour que le projet soit acceptable.
Plénière et pose de questions en groupe

ANNEXE 5 : COMPILATION DES COMMENTAIRES ASSOCIÉS À LA QUESTION : "LES SUIVIS ET ENGAGEMENTS DE MINE ARNAUD ONT RÉPONDU AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES LORS DES ACTIVITÉS."

Commentaires des répondants ayant participé à la préconsultation
Commentaires - d'accord
Personnellement si les études en cours s'avèrent favorables au projet, je dis oui.
Par contre, je constate que l'ensemble des points a été survolé. Il aurait été bien d'aller plus en détail.
Le projet a tenu compte de remarques, par exemple en ce qui concerne le parc aux écureuils. Cela est de bon augure pour la suite.
Je trouve que nous sommes encore sur notre soif de savoir.
quelques petits points à éclaircir
Une activité économique est toujours un compromis. Ça dérange, mais ça produit de l'argent neuf.
J'aime bien le fait que MA ne rechigne pas à demander plus de modélisation et d'avis d'expert pour répondre au mieux
Le résumé est assez explicite sur les activités précédentes
Satisfaite
Toujours là, je crois que M.A. écoute la population et répond aux interrogations de celle-ci de façon claire et précise.
En me fiant aux préoccupations mentionnées ce soir et à la présentation du rapport de l'étude d'impact.
Commentaires - plutôt d'accord
Même commentaire. Je serai heureuse d'aller consulter votre site suite à l'information reçue ce soir de ce site.
Les suivis et engagements de MA ont aux principales préoccupations, mais après maintes plaintes de la population
Mine Arnaud a fait beaucoup de démarche pour améliorer son projet, mais la population sept îlienne est rendue au bout de son développement minier
Commentaires - plutôt en désaccord
L'on a fait que survoler l'ensemble. Très peu de détails
Commentaires - en désaccord
Ce n'est pas les bonnes statistiques.

Commentaires des répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
Commentaires - d'accord
Respect de la rivière, du lac Gamache et Hall. Territoire de la faune. Le dynamitage et les poussières
Vous faites de grands efforts pour satisfaire le plus de monde possible.
Garder le cap
Pour le moment oui, mais j'ai hâte qu'ils rencontrent les organismes touchés un à un.
Les efforts déployés sur Mine Arnaud sont dignes de mention et repoussent les limites des consultations.
Tout à fait, et fait de façon professionnelle.
Je pense que vous devez poursuivre vos présentations, mais en même temps trop en mettre peut être exagéré et donner des points aux opposants.
Mais il reste à voir si ces engagements seront respectés dans le futur et si les niveaux de bruit poussières et vibrations, etc. seront effectivement respectés.
Satisfait
Bon travail
Mais manque de précision
Selon la phase 1, cela a été intéressant et moi ça a répondu à mes seules préoccupations selon la faune et la flore et que ceci ne dérange pas les habitants de la ZEC Matimek
Commentaires - plutôt d'accord
Beaucoup de déception à ma table sur le survol fait ce soir. Pas assez de données factuelles pour contrebalancer la séance citadine tenue plus tôt à la polyvalente
Par contre, il y a encore des zones non répondues ou pas claires dans mon esprit et surement d'autres personnes également
Je constate que Mine Arnaud se préoccupe de tous les points concernés.
On va voir avec les prochains déroulements.
En majorité. Il reste votre implication sociale.
Merci.
Pas de détails fournis sur les groupes de travail à la rencontre de rétroaction. Ma réponse est davantage une perception.
Des études supplémentaires ont été menées cet été ce qui est bien. Toutefois, des questions restent toujours sans réponse. Vous procédez ce soir à un exercice administratif pour clôturer votre processus, mais ce n'est pas un apport d'informations aux citoyens.
Commentaires - plutôt en désaccord
Je n'ai pas l'assurance que mes préoccupations ont bien été entendues. Je constate que plusieurs le sont, mais pas nécessairement les miennes. Mais on sent l'effort !
Quand vous avez le OK du gouvernement, vous demandez des dérogations et le gouvernement vous les donne pour pouvoir avoir des impôts. On a vu ça en Abitibi.
Étude d'impact trop hâtive et incomplète
On a posé beaucoup de questions ! Sans réponse !
Beaucoup de questions sans réponse !
Commentaires - en désaccord
Aucunement, car les questions ne sont jamais répondues. Les capteurs d'air sont cachés dans le bois derrière les arbres, pour atténuer le bruit, et les poussières au lieu de 1 an, où se trouve la population.

Commentaires des répondants n'ayant pas participé à la préconsultation
Mine Arnaud ne semble pas capable d'apporter des explications aux préoccupations exprimées. Elle a toujours les mêmes réponses qui ne sont pas satisfaisantes. Une fois le projet en main, qui nous assure que Mine Arnaud respectera toujours les normes
Nous n'avions pas le temps d'exprimer nos préoccupations.
Manque encore des réponses aux questions directes
Mine Arnaud a complété après les consultations et sans échange avec nous.
On ne parle pas des vrais problèmes reliés à l'air.
Pas d'après moi au niveau de la qualité de l'air et de l'eau.
Mine Arnaud a peur de répondre aux vraies questions devant le public. Comment faire confiance à Mine Arnaud ?
Quels suivis sérieux ?? Nous avons demandé des études afin de prendre en considération le bruit de fond, mais... où est la transparence ?
Aucunement. Lorsqu'on ne peut pas poser de questions lors d'une rencontre comme ce soir, c'est mettre un bâillon. L'art de faire taire les citoyens.
Avec aucune garantie et sans vue globale.
Aucun chiffre de l'étude n'est sorti clairement concernant nos préoccupations
Aucun chiffre n'a prouvé ce que vous avancez
Vu ma présence dans plusieurs petites rencontres on a de la misère à savoir si la mine se préoccupe vraiment des préoccupations des citoyens.
Engagement flou
Mauvaise organisation de la soirée de rétroaction. Aucune période de questions publique. Plusieurs préoccupations demeurent. TOUT VA BIEN- Mine Arnaud
Il a été très difficile pour tous les gens présents (la plupart) que vous ayez tout simplement validé les questions de préconsultation.
Les suivis ne sont pas clairs. Peut-on vraiment vous faire confiance pour les engagements ? Pas sûre ! Aussi longtemps que la loi sur les mines ne sera pas respectée par nos gouvernements, ce projet est inacceptable.
Commentaires - ne sait pas
Je crois qu'il y a encore du chemin à faire pour faire accepter le projet. Il y a encore trop de désinformation ou de manipulation de l'information par les opposants.

ANNEXE 6 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SYMTHÈSES PAR MINE ARNAUD

Un projet concret, moderne, structurant

Mine Arnaud

Séance de rétroaction sur la démarche de préconsultation

29 novembre 2012

1

Plan de déroulement

- Ouverture de la séance – 10 min
- Présentation du rapport de préconsultation – 30 min
- Validation du rapport de préconsultation – 30 min
- Pause – 15 min
- Évaluation des moyens d'information et de consultation – 30 min
- Remerciements et clôture de la rencontre – 5 min
- Café-discussions – 60 min

Un projet concret, moderne, structurant

Mine Arnaud

Exposé du rapport synthèse de la préconsultation

3

Version préliminaire

Les modalités de la préconsultation

- Les objectifs
- Les phases
- Les moyens d'information et de consultation
- Les rencontres

Les résultats de la préconsultation

- Méthodologie
- Synthèse des préoccupations
- Actions et réponses de Mine Arnaud
- Programmes, plans et groupes de travail annoncés
- Ce qui reste à compléter

Les suites de la démarche

MODALITÉS DE LA PRÉCONSULTATION

Les objectifs

- Donner l'occasion aux personnes et aux groupes intéressés de :
  - prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement;
  - participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Les phases

Printemps

Phase 1 de la préconsultation
Rencontres sectorielles

Automne

Phase 2 de la préconsultation
Ateliers thématiques et kiosques

25 octobre 2012 – 15 h à 20 h 30
26 octobre 2012 – 11 h à 20 h 30
27 octobre 2012 – 9 h à 16 h 30

Phase 3 de la préconsultation
Rétroaction et validation

29 novembre 2012 – 19 h à 21 h 30

Dépôt du rapport de la préconsultation aux autorités compétentes

7

Les moyens d'information et de consultation

- **Site internet**
  - Information, FAQ, courriel, dépôt de l'étude d'impact et des documents de la démarche
  - Capsule vidéo sur le site internet
- **Presse écrite et radio**
  - Messages radio
  - Document d'information dans les hebdos régionaux
  - Communiqués de presse
  - Points de presse

Les moyens d'information et de consultation

- **Courrier**
  - Lettre d'information sur le projet et la démarche
  - Lettre d'invitation aux activités
  - Envoi des bilans des rencontres aux personnes invitées
- **Appels téléphoniques**
  - Dans les deux semaines précédant les rencontres
- **Accès aux experts**
  - Ateliers thématiques
  - Kiosques thématiques

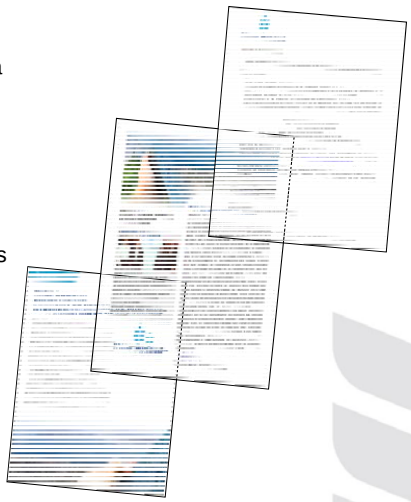

Les rencontres

Phase 1 – Rencontres sectorielles	
Période	De mai à juin 2012
Public	Avec les représentants de chaque secteur de la collectivité : Municipal / Économique / Environnemental / Communautaire Innus / Résidents / Canton Arnaud / Syndicats / Scolaire / Santé / Récréotouristiques
Invitation	Plus de 330 personnes invitées
Participation	154 personnes rencontrées
Modèle	Rencontre de 3 h 30 environ Présentation du projet / Échanges / Discussions en tables rondes / Plénière / Échanges

Les rencontres

Rencontre sur le cadre d'ententes et d'acquisitions	
Date	20 juin 2012
Public	Avec les résidents du canton Arnaud
Invitation	Plus de 220 citoyens invités
Participation	60 personnes rencontrées
Modèle	Rencontre de 3 h 30 environ Présentation du cadre d'ententes/ Échanges / Discussions en tables rondes / Plénière / Échanges

Les rencontres

Phase 2 – Ateliers et kiosques thématiques	
Période	26 au 28 octobre 2012
Public	La grande population de Sept-Îles
Invitation	Plus de 330 personnes invitées
Participation	171 participants aux ateliers Affluence aux kiosques non chiffré, mais appréciable
Modèle des ateliers	Rencontre de 2 h environ Présentation du projet /Présentation de la thématique par l'expert / Échanges

RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION

Méthodologie de travail

Comptes rendus des échanges

Transcription des questions et commentaires en préoccupations

- Compilation, regroupement et comptabilisation des préoccupations
- Analyse des sujets discutés et des préoccupations
- Intégration des préoccupations dans les étapes subséquentes

Relevé des suivis, engagements et questions non répondues

- Réponse aux questions non répondues
- Suivis effectués

Les résultats en bref…

- **Phase 1 :**
  - 643 interventions des participants
  - 222 préoccupations différentes exprimées dont 21 se distinguent par le nombre d'occurrences
  - 231 points de suivi et engagements relevés
- **Phase 2 :**
  - 241 interventions des participants
  - 94 préoccupations différentes exprimées dont 13 se distinguent par le nombre d'occurrences
  - 46 points de suivi et engagements relevés

Les résultats en bref…

	Interventions relevées	% des interventions	% des interventions en Phase 1	% des interventions en Phase 2	Préoccupations différentes
Infrastructures et activités	196	22 %	22 %	22 %	64
Bénéfices et impacts socioéconomiques	156	18 %	20 %	11 %	37
Qualité de l'air	119	14 %	10 %	22 %	22
Qualité de l'eau	117	13 %	12 %	15 %	26
Qualité de vie	96	11 %	11 %	9 %	14

Les principales composantes discutées, par ordre d'occurrences

1. Infrastructures et activités
2. Bénéfices et impacts socioéconomiques
3. Qualité de l'air
4. Qualité de l'eau
5. Qualité de vie (ex. bruit et vibrations)
6. Information et participation
7. Ententes et acquisitions
8. Corporatif
9. Paysage
10. Faune et flore

Infrastructures et activités

Principales préoccupations	Réponses apportées
• Modalités du dynamitage • Impact du dynamitage sur l'environnement	• Modélisation et rapport détaillée sur les vibrations • Paramètres rigoureux • Norme retenue pour les vibrations plus stricte **Provinciale = 40.0 mm/sec** **Mine Arnaud = 12,7 mm/sec (résidences)** **25,0 mm/sec (norme HQ)** • Investissements de Mine Arnaud dans des équipements de dynamitage perfectionnés et de dernière technologie • Atelier thématique par un expert avec période de réponses aux questions

Infrastructures et activités

Principales préoccupations	Réponses apportées
• **Aménagement du site** • **Restauration de la fosse**	• Conception du projet qui vise à minimiser les impacts • Relocalisation de la piste de motoneige en concertation • Maintien d'un accès vers la piste de motoneige • Nouvelle conception de la butte-écran • Restauration progressive du site dès l'an 2 de production • Comité consultatif et de suivi consulté sur le plan de restauration et l'orientation à donner au site • Scénario privilégié : l'ennoiement

Infrastructures et activités

Bénéfices et impacts socioéconomiques

Principales préoccupations	Réponses apportées
• **Pression sur le marché immobilier et le logement** • **Diminution de l'accès aux services**	• Appui à la ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement • Contribution financière pour une étude sur des solutions de logement (camp de travailleurs évolutif) • Étude sur les déterminants de la santé • Soutien aux organismes communautaires • Démarche de concertation pour traiter des difficultés d'accès aux services qui ont un impact sur la qualité de vie des citoyens

Qualité de l'air

Principales préoccupations	Réponses apportées
• **Mesures de la qualité de l'air actuelle** • **Représentativité des modélisations de la qualité de l'air**	• Installation de deux stations d'échantillonnage de la qualité de l'air (poussières et métaux) • Nouvelle modélisation de la dispersion atmosphérique des particules (année 10) • Modélisation des gaz • Modélisation réalisée selon les règles de l'art, par des experts, et validée par les autorités compétentes • Nouveau rapport de modélisation sur la question et qui sera rendu public bientôt disponible • Participation à la Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles créée récemment

Qualité de l'eau

Principales préoccupations	Réponses apportées
• **Impacts potentiels sur le lac des Rapides (source d'eau potable de Sept-Îles)** • **Impacts sur le ruisseau Clet**	• Nouvelles études hydrogéologiques pour évaluer la présence de liens hydrauliques entre les eaux de surface et les eaux souterraines • Vérification de la concentration de poussières qui pourrait se rendre jusqu'au lac des Rapides, dans le pire des cas • Aucun impact notable n'est anticipé sur la prise d'eau selon validation par les experts • Gestion de l'eau en circuit fermé et usine de traitement de l'eau • Calcul détaillé du débit du ruisseau Clet

Qualité de vie

Principales préoccupations	Réponses apportées
• **Impacts du dynamitage sur la qualité de vie** • **Impact du bruit**	• Information aux citoyens : sur les modalités du dynamitage en début de projet • Un suivi des effets réels • Modélisation sonore détaillée • Mise en place d'une butte-écran pour minimiser la propagation du bruit et impact sur le paysage • Des équipements novateurs et performants pour réduire le bruit des activités

Deux consultations spécifiques

✓ **Paysage**

Les participants ont témoigné d'un attachement au paysage et à la baie de Sept-Îles

- Attention particulière à intégrer harmonieusement le projet dans le paysage
- Points de vue demandés pour la réalisation de photosimulations par les experts

✓ **Préférences vis-à-vis des 2 variantes de la route d'accès au site**

Les participants ont exprimé des inquiétudes liées à l'augmentation possible de la circulation sur la route 138

- Avoir des quarts de travail différents des autres entreprises
- Mettre en place un programme de mobilité durable

Des consultations spécifiques

Des sondages auprès des participants des ateliers thématiques ont été réalisés.

Par exemple:

Cet atelier vous a-t-il permis d'en savoir davantage sur la thématique abordée?

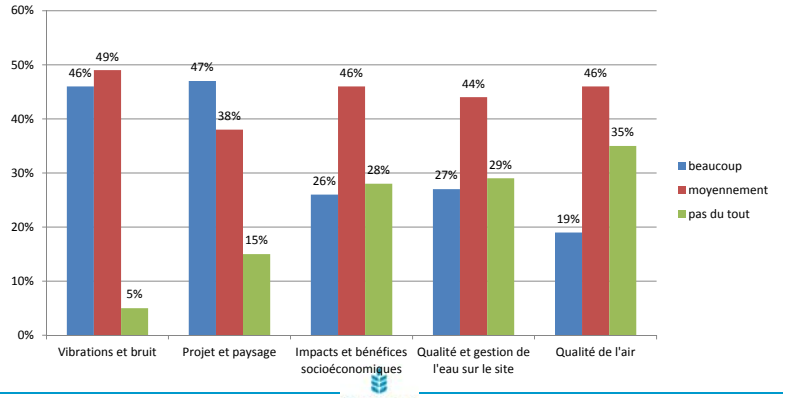

Un dialogue à poursuivre…

Malgré les différentes activités tenues dans le cadre de la démarche de préconsultation et leurs résultats, Mine Arnaud est consciente qu'il demeure des préoccupations liées au projet.

Mine Arnaud entend poursuivre le dialogue avec les personnes et les groupes intéressés, dans l'objectif de consolider ce lien de confiance et de cheminer avec le milieu à travers les enjeux liés au projet.

Les programmes, plans et groupes de travail annoncés

- **8 programmes de :**
  - surveillance et de suivi environnemental
  - formation et d'équivalence en partenariat avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et les autres organismes de formation
  - aide et soutien aux employés (PAE)
  - mobilité durable
  - soutien au développement de la collectivité
  - gestion des ressources humaines
  - maximisation des retombées économiques
  - prévention de la santé et sécurité
- **Cadre d'ententes et d'acquisition**

Les programmes, plans et groupes de travail annoncés

- **5 plans de :**
  - développement des employés
  - restauration du site
  - valorisation économique du site à la fin de vie de la mine
  - gestion de risque
  - prévention et gestion des impacts psychosociaux

- **4 groupes de travail et discussions :**
  - Comité consultatif et de suivi
  - Table municipalités-entreprise
  - Participation à Côte-Nord économique de la CRÉ Côte-Nord ou mise en place d'un comité de maximisation des retombées économiques
  - Participation à la Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles

LES SUITES DE LA DÉMARCHE

Une démarche qui se poursuit

- Dépôt du rapport de préconsultation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs – décembre 2012
- Envoi des réponses aux questions reçues – décembre 2012
- Publications des documents sur le site Web www.minearnaud.com – décembre 2012
- Création d'un comité consultatif et de suivis – 2013
- Audiences publiques du BAPE – Été/Automne 2013
- Début anticipé de l'exploitation – 2016

VALIDATION DES RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION

Modalités de la validation

- Questionnaires **individuels**, disponibles sur les tables.
- Résultats du questionnaire traités par *Transfert Environnement :* de façon **globale** et **anonyme**.
- De préférence, indiquer vos coordonnées.
- Merci de prendre le temps **d'écrire lisiblement** et de **rédiger des phrases complètes.**

Les moyens d'information et de consultation envisagés

- **Bureau de liaison communautaire**
  Le bureau de liaison communautaire rassemble les différents documents liés au projet et constitue le lieu privilégié d'échange avec la directrice relations avec le milieu et avec les représentants de Mine Arnaud.
- **Centres de documentation**
  Les centres de documentation à Sept-Îles, le musée Shaputuan et la bibliothèque municipale Louis-Ange-Santerre, rassemblent les principaux documents publics, tels que l'étude d'impact et les documents issus de la préconsultation.

Les moyens d'information et de consultation envisagés

- **Ligne téléphonique**
  Une ligne téléphonique continuera d'être accessible pour joindre Mine Arnaud, afin de permettre aux parties prenantes de faire parvenir en tout temps leurs questions, suggestions, plaintes et commentaires.

- **Site internet interactif**
  Le site internet continuera de rendre disponible l'information sur le projet, sur le processus d'évaluation environnementale, et sur les résultats de la consultation. Il permet d'envoyer des commentaires et de poser des questions. Il permet aussi de trouver des réponses aux questions les plus fréquemment posées.

- **Infolettre envoyée régulièrement**
  Afin d'informer régulièrement les parties prenantes, une infolettre décrivant l'état d'avancement des travaux et les résultats des suivis pourrait être envoyée par Mine Arnaud.

Les moyens d'information et de consultation envisagés

- **Rencontres d'information**
  Afin d'informer les personnes intéressées de l'avancement du projet, des rencontres d'information pourraient être organisées par Mine Arnaud.

- **Comité consultatif et de suivi**
  Le Comité consultatif et de suivi aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet.

Annexe 1A

Phase 1 – Bilan global et de suivi

Transfert Environnement
Une entreprise carbone neutre

Stratégies sociales
Gestion participative
Développement durable
Communication environnementale
Gestion de l'eau et des matières résiduelles

Montréal, le 19 septembre 2012

Monsieur Biron,

Il m'est agréable de conclure notre mandat de la phase 1 de la préconsultation relative au projet minier Arnaud en vous transmettant le *Bilan global des rencontres sectorielles*.

La compilation et l'analyse présentée dans ce document repose sur les *Bilans des rencontres sectorielles*, élaborés à partir des notes des rapporteurs désignés aux tables rondes et de la rapporteuse de plénière.

Le *Bilan global des rencontres sectorielles* livre les informations relatives à la participation et aux interventions lors des rencontres, ainsi que l'analyse de ces interventions afin de déterminer les composantes discutées, leur distribution par secteur et les résultats des consultations particulières menées par Mine Arnaud.

Ce document vous permettra donc de prendre connaissance des principaux constats et observations retirées de la phase 1 de la préconsultation.

Veuillez agréer, Monsieur Biron, mes plus sincères salutations,

Cédric Bourgeois
Directeur de projet
Transfert Environnement

P.J. *Bilan Global des rencontres sectorielles*

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier contenant 100% de fibres postconsommation, accrédité choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

1000 rue Haut-Bois Nord, 1er étage
Sherbrooke (Québec) J1N3V4
Tél. : 819 563-8531, téléc. : 819 829-2909

1325, av. Charles-Huot, C.P. 42008,
Succ.Saint-Louis, Québec (Québec) G1W 4Y3
Tél. : 418 872-8110, téléc. : 418 872-6912

5524, rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8
Tél. : 514 276-7815, télec. : 514 507-9234

info@transenvironnement.qc.ca ¦ www.transenvironnement.qc.ca

Bilan global et de suivi
de la phase 1 de la préconsultation
Rencontres sectorielles du projet minier Arnaud

Tenue auprès de la collectivité de Sept-Îles
au printemps 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8

TABLE DES MATIÈRES

1. BILAN DES RENCONTRES SECTORIELLES 1

1.1. Mise en contexte 1

1.1.1. La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1

1.1.2. Les rencontres sectorielles 1

1.2. Rappel du déroulement standard des rencontres sectorielles 2

1.3. Participation 2

1.3.1. Méthodologie 2

1.3.2. Données statistiques 3

1.4. Compte rendu 3

2. SUIVI DES RENCONTRES SECTORIELLES 5

2.1. Analyse des rencontres sectorielles 5

2.1.1. Comptabilisation des interventions 5

2.1.2. Aperçu des composantes discutées 6

2.1.3. Distribution des composantes par secteur 6

2.1.4. Résultats des consultations particulières 9

2.1.5. Principales préoccupations soulevées et principaux sujets d'échanges 11

2.2. Résultats de la phase 1 de la préconsultation 13

3. PHASES 2 ET 3 DE LA PRÉCONSULTATION 17

3.1. Objectifs de Mine Arnaud 17

3.2. Phase 2 : espace info et ateliers thématiques 17

3.3. Phase 3 : rétroaction et validation 18

Annexe 1 : Tableau d'analyse des préoccupations 19

1. BILAN DES RENCONTRES SECTORIELLES

1.1. Mise en contexte

La section 1.1 offre un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivaient les rencontres sectorielles, une brève description du déroulement de ces rencontres, les informations relatives à la participation ainsi que les modalités d'élaboration du compte rendu.

1.1.1. La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituaient la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation étaient d'une part, de donner l'occasion aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février 2012, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.1.2. Les rencontres sectorielles

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

Ces rencontres ont été l'occasion de prendre le temps d'échanger directement avec les représentants de la collectivité, offrir une information de première main, répondre aux préoccupations et consulter les différents groupes selon leurs intérêts respectifs.

Durant cette phase, tous les membres de la collectivité ont été invités à prendre connaissance du document d'information et de consultation, à partir du site internet de Mine Arnaud et du bureau de liaison communautaire, et à faire part de leurs questions et commentaires au moyen de la ligne téléphonique et du site internet.

De plus, Mine Arnaud a régulièrement présenté des capsules d'information dans la presse locale qui reprenaient, par thématique, les renseignements contenus dans l'étude d'impact et ce, dans l'objectif de rejoindre un plus large public. Ces capsules étaient annoncées par des messages diffusés régulièrement à la radio.

1.2. Rappel du déroulement standard des rencontres sectorielles

D'une durée approximative de 3 h 30, ces rencontres s'amorçaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet. Des représentants de Mine Arnaud circulaient alors à chacune des tables afin de présenter les documents de soutien distribués aux participants et échanger directement avec eux.

Les documents de soutien prenaient la forme de cartes ou encore de fiches compilant des informations clés relatives à différents thèmes d'importance, soit :

- Empreinte, infrastructures et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Qualité de vie, bénéfices et impacts socioéconomiques

Par la suite, une synthèse des échanges était faite en plénière, suivie d'une période de commentaires et de questions.

Certaines contraintes (temps, logistique, etc.) et le nombre de participants ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

1.3. Participation

La section 1.3 vise à présenter d'une part la méthodologie utilisée pour stimuler la participation aux rencontres ainsi que les données statistiques relatives à la présence et à l'intervention des participants lors des rencontres.

1.3.1. Méthodologie

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, une démarche rigoureuse a été mise en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont d'abord été recensées et une première prise de contact téléphonique a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Par la suite, l'ensemble des personnes recensées ont été contactées afin de les informer de la date de la rencontre sectorielle qui les concernait et les inviter à participer. Des rappels ont été réalisés, à plusieurs reprises, pour obtenir une confirmation de présence de vive voix. Enfin, un

courriel de confirmation était envoyé aux participants quelques jours avant la rencontre pour rappeler sa tenue.

Au total, 333 personnes ont ainsi été contactées pour participer à la démarche, ce qui inclut les résidents du Canton Arnaud et les représentants de 75 organismes différents.

1.3.2. Données statistiques

Le tableau 1.1 ci-dessous récapitule les informations-clés relatives à la participation à chacune des rencontres sectorielles tenues lors de la phase 1 de la préconsultation.

Tableau 1.1 Informations-clé relatives à la participation aux rencontres sectorielles

Secteur	Date	Nombre de participants
Canton Arnaud	6 juin	29
Communautaire	8 mai	7
Économie	23 mai	11
Environnement	23 mai	8
Municipal	7 mai (Sept-Îles) 11 juin (Port-Cartier)	8 5
Récréotouristique	9 mai	15
Riverains	22 mai	54
Santé	12 juillet	7
Scolaire	12 juin	5
Syndicats	12 juin	5
Innus[1]	13 juin	-

[1] Aucun bilan de la rencontre sectorielle n'a été produit à ce jour, à la demande du conseil de bande.

1.4. Compte rendu

À la suite de chacune de ces rencontres, un bilan spécifique a été rédigé par l'équipe de *Transfert Environnement* à partir des notes des rapporteurs désignés aux tables rondes et de la rapporteuse de plénière. Ces *Bilans des rencontres sectorielles* ont pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu des rencontres et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques à chacun des groupes rencontrés ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échanges et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à ladite rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

Les versions préliminaires de ces *Bilans des rencontres sectorielles* ont été envoyées aux participants des rencontres afin de leur permettre de valider que toutes les préoccupations exprimées durant la rencontre étaient bien consignées dans le document. Après cette validation, les versions finales des *Bilans des rencontres sectorielles* ont alors été envoyées à l'ensemble des personnes ayant été invitées lors des rencontres sectorielles.

Par la suite, une analyse rigoureuse des commentaires et questionnements émis lors des rencontres sectorielles a été effectuée. Cette analyse a permis d'identifier les préoccupations des participants et de dégager les engagements et suivis de Mine Arnaud.

Basée sur cette analyse, Mine Arnaud a étudié près de 230 points de discussion auxquels elle a apporté un suivi ou une réponse. Les documents *Suivis et engagements de Mine Arnaud* présentent les résultats de ce travail en dressant la liste des engagements et des suivis issus de chacune des rencontres.

Une copie électronique de ces documents est disponible sur le site internet de Mine Arnaud et au bureau de liaison communautaire de Sept-Îles.

2. SUIVI DES RENCONTRES SECTORIELLES

La section 2 a pour objectif de présenter le suivi donné aux rencontres sectorielles. Dans un premier temps, l'analyse de ces rencontres est présentée, en faisant état de la comptabilisation des interventions par secteur, la compilation du nombre d'interventions par composante du projet, des résultats des consultations particulières et enfin d'un relevé des principales préoccupations. Cette sous-section découle du tableau d'analyse des préoccupations, présenté en intégralité en Annexe 1. Dans un second temps, les résultats des rencontres sectorielles sont exposés.

2.1. Analyse des rencontres sectorielles

2.1.1. Comptabilisation des interventions

Les rencontres sectorielles ont constitué des moments d'échanges privilégiés entre Mine Arnaud et les représentants des différents secteurs de la collectivité de Sept-Îles. Le tableau 1.2 donne un aperçu du nombre d'interventions faites à chacune de ces rencontres.

Tableau 1.2 Proportion des interventions par secteur

Code	Secteur	Nombre d'interventions	Pourcentage correspondant
1	Canton Arnaud	88	14 %
2	Communautaire	52	8 %
3	Économie	63	10 %
4	Environnement	83	13 %
5	Municipal	74	12 %
6	Récréotouristique	46	7 %
7	Riverains	120	19 %
8	Santé	54	8 %
9	Scolaire	40	6 %
10	Syndicats	23	4 %
		643	**100 %**

On observe ainsi que les riverains du projet et les résidents du Canton Arnaud ont été les plus prompts à s'exprimer lors de la consultation (respectivement 19 % et 14 % des interventions).

Afin de faciliter le traitement et l'analyse des interventions faites lors des rencontres sectorielles, celles-ci ont été classées selon la composante du projet à laquelle elles se rapportaient. Au total, 12 composantes ont été identifiées. Ce classement permet de relever le nombre d'interventions réalisées par composante, pour en déduire les intérêts de chacun des secteurs.

2.1.2. Aperçu des composantes discutées

Le tableau 2.2 présente le nombre d'interventions par composante, tous secteurs confondus, ainsi que la proportion à laquelle correspond ce nombre. Les deux composantes ayant suscité le plus d'intérêt dans le cadre des rencontres sectorielles sont les impacts et bénéfices socioéconomiques du projet et les infrastructures (respectivement 20 % et 18 % des interventions).

Tableau 2.2 Résumé du nombre d'interventions par composante

Composante	Nombre d'interventions	Proportion des interventions
Infrastructures et activités, incluant :	**156**	**24 %**
- **Accès routiers**[1]	26	4 %
- **Paysage**[1]	13	2 %
Impacts et bénéfices socioéconomiques	**129**	**20 %**
Qualité de l'eau	**81**	**13 %**
Qualité de vie	**74**	**12 %**
Qualité de l'air	**67**	**10 %**
Information et participation	**41**	**6 %**
Ententes et acquisitions	**38**	**6 %**
Autres[2]	**24**	**4 %**
Corporatif	**19**	**3 %**
Faune et flore	**14**	**2 %**
TOTAL	**643**	**100 %**

[1] Ces deux thèmes ont fait l'objet d'une consultation particulière, dont les résultats sont présentés à la section 2.1.4.

[2] Ce thème inclut notamment les échanges sur les effets cumulatifs et la justification du projet.

2.1.3. Distribution des composantes par secteur

Le tableau 2.3 donne l'importance accordée aux différentes composantes pour chacun des secteurs. Afin de mettre en avant les éléments saillants, les composantes abordées par plus de 10 % des interventions pour un même secteur ont été grisées.

Tableau 2.3 Nombre d'interventions (nb.interv) par composante et par secteur

	Canton Arnaud		Communautaire		Économie		Environnement		Municipal	
Composante	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**
Corporatif	3	3 %	1	2 %	0	0 %	5	6 %	1	1 %
Ententes et acquisitions	7	8 %	0	0 %	1	2 %	5	6 %	2	1 %
Faune et flore	1	1 %	2	4 %	0	0 %	1	1 %	6	0 %
Impacts et bénéfices socioéconomiques	3	3 %	29	56 %	16	25 %	16	19 %	6	18 %
Information et participation	7	8 %	3	6 %	1	2 %	8	10 %	7	9 %
Infrastructures et activités	20	23 %	12	24 %	19	30 %	15	18 %	12	25 %
Qualité de l'air	18	20 %	1	2 %	12	19 %	11	13 %	1	15 %
Qualité de l'eau	18	20 %	0	0 %	7	11 %	14	17 %	9	12 %
Qualité de vie	29	10 %	3	6 %	5	8 %	7	8 %	2	9 %
Autres	2	2 %	1	2 %	2	3 %	1	1 %	0	8 %
TOTAL	**88**	**14 %**	**52**	**8 %**	**63**	**10 %**	**83**	**13 %**	**74**	**12 %**

** Afin de mettre en avant les éléments saillants, les composantes abordées par plus de 10 % des interventions pour un même secteur ont été grisées.*

	Récréotourisme		Riverains		Santé		Scolaire		Syndicat	
Composante	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**
Corporatif	1	2 %	4	3 %	0	0 %	4	10 %	0	0 %
Ententes et acquisitions	2	4 %	16	13 %	1	2 %	5	13 %	0	0 %
Faune et flore	6	13 %	3	3 %	0	0 %	0	0 %	1	4 %
Impacts et bénéfices socioéconomiques	6	13 %	0	0 %	32	59 %	5	13 %	9	39 %
Information et participation	7	15 %	5	4 %	1	2 %	1	3 %	1	4 %
Infrastructures et activités	12	26 %	19	9 %	16	30 %	20	51 %	5	21 %
Qualité de l'air	1	2 %	8	7 %	2	4 %	0	0 %	3	13 %
Qualité de l'eau	9	20 %	23	19 %	1	2 %	0	0 %	0	0 %
Qualité de vie	2	4 %	39	33 %	1	2 %	1	3 %	0	0 %
Autres	0	0 %	4	3 %	0	0 %	4	10 %	4	17 %
TOTAL	**46**	**7 %**	**120**	**19 %**	**54**	**8 %**	**40**	**6 %**	**23**	**4 %**

** Afin de mettre en avant les éléments saillants, les composantes abordées par plus de 10 % des interventions pour un même secteur ont été grisées.*

2.1.4. Résultats des consultations particulières

Lors des rencontres sectorielles, les participants étaient particulièrement consultés sur deux sujets, soit leur préférence relative à la route d'accès et les points de vue attendus pour les nouvelles simulations visuelles. La synthèse des résultats de ces consultations est présentée ci-dessous.

Tableau 2.4 Préférence relative à la route d'accès

Variante	Occurence	Commentaires
Est	Mentionné 15 fois	• L'accès est représente une distance moins grande, ce qui minimiserait le trafic dans le Canton • Pour éviter une perte de zone de martres et de renards, l'option est serait préférable, avec une piste cyclable et un belvédère au pont. • La variante est privilégiée par les participants pour diminuer le trafic, avec quelques craintes toutefois • Il serait intéressant de privilégier l'accès au boulevard Vigneault. Les fournisseurs pourraient s'installer dans le parc industriel. • Privilégier l'accès du côté du boulevard industriel qui aura pour avantage d'aider le club de quad et d'animer le parc industriel (sous-contractant) (mentionné 4 fois) • Mention que la route d'accès à l'est rendrait la circulation plus fluide • Mention que la variante d'accès à l'est serait plus facile pour l'approvisionnement des services • Mention que la route à l'est est le scénario idéal malgré le fait qu'un pont doit être construit • Suggestion de faire la route d'accès à l'est, car la majorité des travailleurs viendront de là et la présence de la ville à proximité favorisera le développement local • Mention que la route par le parc Vigneault est plus intéressante compte tenu de la lumière et des 4 voies, bien qu'il y ait plus de trafic. Cette route pourrait stimuler l'utilisation du parc industriel
Ouest	Mentionné 2 fois	• Préférence pour l'option ouest, notamment en raison de la réduction des impacts environnementaux puisque la variante est comprend l'installation d'un pont sur la rivière des Rapides et se situe dans un milieu proche de plusieurs plans d'eau. • Mention que l'accès par l'ouest est favorable aux gens de Port-Cartier, mais est un enjeu pour ceux de Sept-Îles. Demande pour un chemin près de Port-Cartier, à considérer comme un service pour les travailleurs qui vont venir de l'ouest. • Mention que la route par l'ouest est plus proche des personnes de Port-Cartier, mais elle est proche d'une courbe dangereuse

Deux variantes	Mentionné 7 fois	• Faire les deux variantes de route d'accès, ce qui pourrait servir de voie de contournement pour les camions (mentionné 2 fois) • Mention que l'accès par l'ouest est favorable aux gens de Port-Cartier, mais est un enjeu pour ceux de Sept-Îles. Demande pour un chemin près de Port-Cartier, à considérer comme un service pour les travailleurs qui vont venir de l'ouest. • Idéalement, faire les deux accès en considérant la rentabilité du projet et l'aspect sécuritaire • Questionnement sur la possibilité de construire deux routes d'accès pour réduire l'impact du transport lourd

Tableau 2.5 Points de vue attendus pour les simulations visuelles

Points de vue demandés pour les simulations visuelles	
✓ Le Vieux-Quai (rue Arnaud) **(mentionné 10 fois)** ✓ Depuis le croche de Longue-Épée **(mentionné 6 fois)** ✓ Depuis la route 138 où le déboisement a été fait **(mentionné 5 fois)** ✓ Du parc Aylmer-Whiltom **(mentionné 3 fois)** ✓ Depuis le lac des Rapides **(mentionné 2 fois)** ✓ Vue du sud avec le mur écran de mort-terrain **(mentionné 2 fois)** ✓ L'hôpital **(mentionné 2 fois)** ✓ Vue avec reboisement de certains terrains ✓ Depuis le lac Hall ✓ En haut de Pointe Noire ✓ Depuis la baie ✓ Sur les îles de l'archipel ✓ Des îles de Sept-Îles ✓ Des deux campings ✓ Grande Basque	✓ De la rivière des Montagnais ✓ Du parc de Place de l'Anse quand on entre dans Sept-Îles (près du Voyageur, kiosque touristique, piste cyclable) ✓ Depuis la piste cyclable ✓ Du bateau de croisière (Maasdam) ✓ Du belvédère du croche de Longue-Épée ✓ De la tour Radio-Canada et Telus ✓ Depuis la route 138, près du viaduc ✓ Depuis les infrastructures d'Esso ✓ Des Galeries Montagnaises ✓ Le boulevard Laure/Montagnais ✓ Depuis le Wal-Mart du boulevard des Montagnais ✓ Depuis le Californien (piste de course) ✓ Depuis la maison bleue 3 étages ✓ Depuis l'ancien cinéparc/karting

2.1.5. Principales préoccupations soulevées et principaux sujets d'échanges

Le tableau 2.4 présente les principales préoccupations et les principaux sujets d'échanges liés aux rencontres sectorielles. Ces éléments ont été déterminés par un relevé et un recoupement des remarques, questions et suggestions faites lors de ces rencontres. Les préoccupations et sujets d'échanges figurant dans le tableau sont ceux qui ont été mentionnés au moins quatre fois. Ce tableau servira de référence à Mine Arnaud dans les prochaines étapes de la préconsultation, afin de moduler ses activités en vue de répondre à ces préoccupations.

Tableau 2.6 Résumé des principales préoccupations et des principaux sujets d'échanges des participants

Composante	Préoccupation et sujet d'échanges
Accès routiers	Augmentation de la circulation
	Impact sur la sécurité routière
	Justification de la décision qui sera prise et crainte que cela soit en fonction du coût plutôt que du meilleur choix
Corporatif	Respect des engagements et des normes par Mine Arnaud
Ententes et acquisitions	Nombre d'acquisitions requises et réalisées
	Élargissement de la zone de compensation proposée
	Détails des options de compensations offertes
Faune et flore	Impacts sur la faune en général
Impacts et bénéfices socioéconomiques	Pression engendrée par le projet sur le marché immobilier / le logement
	Diminution de l'accès aux services
	Emplois créés par le projet
	Possibilité de valorisation des résidus stériles
	Manque d'initiative des acteurs locaux en regard de la problématique du logement
	Maximisation des retombées économiques locales et régionales
	Impact du projet sur la situation socio-sanitaire de la région de Sept-Îles, déjà difficile
	Engagement social de Mine Arnaud dans la collectivité
	Impact du *fly-in fly-out*
	Disponibilité de la main-d'œuvre
	Impacts psychosociaux du projet
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur le volet social
	Formation des employés envisagée par Mine Arnaud
	Marché économique de l'apatite

Composante	Préoccupation
Information et participation	Modalités et objectifs de la consultation
	Processus de traitement des questions et leur accessibilité
Infrastructures et activités	Modalités du dynamitage
	Aménagement du site
	Devenir et impacts de la magnétite
	Restauration progressive de la fosse
	Impact lié au dynamitage
	Boîtes de camions en caoutchouc pour réduire le bruit
	Nécessité d'installations portuaires et impact sur le transport maritime
	Modalités du reboisement/ revégétalisation
	Présence du parc aux écureuils dans la propriété de Mine Arnaud
Paysage	Aspect visuel du projet
	Possibilité de faire un belvédère
Qualité de l'air	Qualité de l'air au Parc Ferland
	Représentativité des modélisations de l'étude d'impact
	Émission de poussière par le projet
	Localisation des capteurs d'air
	Impacts des poussières provenant du parc à résidus
	Mesures de la qualité de l'air actuelle
Qualité de l'eau	Impact sur le ruisseau Clet
	Impacts probables sur le lac des Rapides, source d'eau potable de Sept-Îles
	Impact du projet sur les sources d'eau potables privées
	Impact du projet sur les ruisseaux
	Quantités d'eau utilisées pour le projet
	Efficacité de l'usine de traitement de l'eau
Qualité de vie	Impact du dynamitage sur la qualité de vie
	Impact du bruit
	Impact du projet sur la qualité de vie
	Insuffisance des mesures d'atténuation et de compensation pour le milieu humain
	Bruit du train
	Pollution lumineuse provenant du site

2.2. Résultats de la phase 1 de la préconsultation

Lors de la phase 1 de la préconsultation, les participants ont émis des suggestions à Mine Arnaud et ont posé certaines questions qui nécessitaient un délai de réponse. Par ailleurs, lors de ces rencontres, Mine Arnaud a réitéré certains de ses engagements, et en a pris de nouveaux.

Un tableau synthèse de ces éléments a été produit, pour chacune des rencontres. Mine Arnaud s'est engagée à apporter une réponse aux suggestions et aux questions non répondues.

Un document *Suivi et engagements* a alors été produit pour chaque rencontre et joint à l'envoi des *Bilans des rencontres sectorielles*. Ces documents présentent le tableau regroupant les engagements de Mine Arnaud, les suggestions émises et les questions non répondues, ainsi que les réponses apportées par le promoteur.

Le tableau 2.7 présente les principales réponses (suivis et engagements) apportées par Mine Arnaud à la suite des rencontres sectorielles. L'ensemble des documents *Suivi et engagements* sont disponibles pour consultation en version électronique sur le site internet de Mine Arnaud et en version papier au bureau de liaison communautaire.

De plus, afin de répondre à certaines des questions et préoccupations émises par les participants et les autorités gouvernementales, des travaux complémentaires ont été réalisés par Mine Arnaud au cours de l'été 2012. Ces travaux comprenaient notamment l'installation et l'opération de 2 stations d'échantillonnage de la qualité de l'air, la réalisation de travaux d'hydrologie et la réalisation de simulations visuelles du projet.

Tableau 2.7 Principaux suivis et engagements de Mine Arnaud suite aux rencontres sectorielles

Engagements et suggestions relatifs à	Réponse (suivi et engagement) de Mine Arnaud
LA FORMATION *Ex. Offrir des modules de formation spécifiques à l'entreprise (engagement)* *Ex. Allouer des sommes pour permettre un accès à la formation (suggestion)*	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
LA TABLE MUNICIPALITÉS-ENTREPRISE *Ex. Encourager la mise en place d'une table municipalités – entreprise (engagement)* *Ex. Agir comme facilitateur avec les municipalités (suggestion)*	La première rencontre se tiendra en septembre prochain. Les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que la MRC et ITUM participeront à cette Table. Mine Arnaud déposera les ordres du jour ainsi que les comptes rendus des rencontres de la TME sur son site internet. La Table a pour objectif de donner à des représentants du domaine municipal les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet et de traiter de façon spécifique les enjeux qui les touchent. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
LE COMITÉ CONSULTATIF ET DE SUIVI *Ex. Former un Comité consultatif et de suivis représentatif de la collectivité afin d'assurer le suivi transparent du projet (engagement)*	Le Comité consultatif et de suivis aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
LES SIMULATIONS VISUELLES *Ex. Faire des simulations visuelles depuis les points de vue les plus demandés par les participants (engagement)* *Ex. Faire des photographies réalistes (suggestion)*	Les points de vue proposés par les participants pour faire des simulations visuelles ont été listés et remis aux experts qui préparent actuellement des simulations visuelles qui illustreront, entre autres, le projet à différentes étapes de son évolution et le projet à partir de différents points de vue. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors d'un des ateliers thématiques prévus pour l'automne 2012.
LA POLLUTION LUMINEUSE *Ex. Documenter dans quelle mesure le projet sera source de pollution lumineuse (engagement)* *Ex. Diriger les lumières vers le nord, plutôt que les résidences ou la route 138 (suggestion)*	Mine Arnaud a demandé aux experts de documenter davantage cet aspect. Une des mesures d'atténuation déjà proposées par Mine Arnaud est la conception d'un système d'éclairage nocturne efficace visant à réduire la pollution lumineuse. Un tel système comprend, entre autres, la sélection de luminaires appropriés, l'établissement du nombre de sources requises, l'utilisation d'éclairage directionnel (qui demeure sécuritaire pour les travailleurs). Dans la mesure du possible, les sources d'éclairage seront dirigées de façon à éviter les impacts sur les résidents.

Engagements et suggestions relatifs à	Réponse (suivi et engagement) de Mine Arnaud
LES LOGEMENTS *Ex. Demande d'investissement de Mine Arnaud dans les logements (suggestion)* *Ex. Mettre en place des quartiers évolutifs soit des camps de travailleurs qui se transformeraient en quartiers résidentiels (suggestion)*	Mine Arnaud discute de cet aspect avec la Ville de Sept-Îles. La question du logement est un sujet d'importance et Mine Arnaud s'engage à appuyer la Ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.7, page 9-41.
LA VISITE DU SITE *Ex. Organiser des visites touristiques du site (suggestion)* *Ex. Organiser des visites industrielles du site (suggestion)*	Mine Arnaud s'engage à réaliser une activité annuelle de style Portes ouvertes pour ses employés et la collectivité. Elle étudiera aussi la possibilité d'offrir des visites touristiques et/ou industrielles de son site, lors d'évènements ponctuels spécifiques, et ce, à différents stades de développement du projet tout en assurant un environnement sécuritaire pour ce genre d'activités.
LA VALORISATION DE LA ROCHE STÉRILE *Ex. Envisager des initiatives de valorisation des stériles pour répondre au besoin local pour les routes, etc. (engagement)*	Mine Arnaud validera l'intérêt des entrepreneurs locaux à utiliser la roche stérile, provenant du projet, qui pourrait servir d'agrégats une fois concassée. Cependant, les exigences réglementaires applicables devront être identifiées et analysées avant de pouvoir aller de l'avant avec cette opportunité. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les partenaires du milieu au comité de maximisation des retombées économiques. Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques.
LA RESTAURATION ET VALORISATION DU SITE *Ex. Évaluer la possibilité d'utiliser la pile à stériles pour remblayer la fosse (suggestion)* *Ex. Évaluer la possibilité d'utiliser le parc à résidus en fin de vie pour l'agriculture (suggestion)*	Mine Arnaud évaluera différentes options de restauration du site qui pourraient faire partie d'un plan de valorisation économique du site à la fin de vie de la mine. Le scénario privilégié, présentement est l'ennoiement de la fosse. Le plan préliminaire de réaménagement et de restauration est présenté à la section 5.13, page 5-86 de l'étude d'impact sur l'environnement. Le plan final de restauration pourra considérer les suggestions provenant de la collectivité. Plusieurs sections de l'étude d'impact font référence à l'engagement de Mine Arnaud de restaurer le site de façon progressive.
LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES LOCALES *Ex. Favoriser l'achat local (engagement)* *Ex. Maximiser le recrutement de main-d'œuvre locale pour les postes permanents (suggestion)*	Mine Arnaud s'engage à maximiser les retombées économiques pour la région et à privilégier l'embauche d'une main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la région. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-10.

Engagements et suggestions relatifs à	Réponse (suivi et engagement) de Mine Arnaud
LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR *Ex. Mettre en place des stations d'échantillonnage de l'air et mesurer les concentrations de métaux dans l'air lors de l'échantillonnage du mois de juin (engagement)* *Ex. Rendre publics les résultats des stations d'échantillonnage de l'air (suggestion)*	Afin d'évaluer les niveaux ambiants réels des matières particulaires totales (PMT) et des particules fines (PM2.5), Mine Arnaud à installer deux stations d'échantillonnage pour les PMT et une pour les PM2.5, sur deux sites stratégiques et représentatifs, à proximité du futur emplacement de la mine. En réponse aux commentaires des participants, Mine Arnaud, avec l'aval du MDDEP, a rapproché un des capteurs d'air de la route. Au départ, la station d'échantillonnage #1 devait être installée à environ 130 mètres de la route. Pour faire suite à cette suggestion, la station a été rapprochée à environ 40 mètres de la route. La station d'échantillonnage #2 a été localisée sur une propriété appartenant à Mine Arnaud, l'ancien site du Californien. Les deux stations d'échantillonnages sont en fonction depuis la mi-juin 2012, et ce, pour une période de 5 mois.
LES ÉTUDES HYDROGÉOLOGIQUES *Ex. Réviser l'information concernant l'existence de failles (engagement)* *Ex. Réaliser des études complémentaires d'hydrogéologie, relative à la connectivité, aux failles et à l'infiltration d'eau salée (suggestion)*	Mine Arnaud a demandé aux experts d'approfondir le potentiel d'existence de failles et la connectivité des eaux souterraines de la fosse avec les eaux de surface. Les résultats des études à ce sujet seront intégrés dans le complément à l'étude d'impact sur l'environnement et seront disponibles sur le site internet de Mine Arnaud.
LA DÉMARCHE D'ENTENTES ET D'ACQUISITION *Ex. Définir un programme d'ententes et d'acquisitions et le soumettre à consultation (engagement)* *Ex. Maximiser la transparence dans la démarche d'ententes et acquisitions (suggestion)*	Mine Arnaud s'engage à définir un cadre d'ententes et d'acquisitions qui soit équitable et transparent. Une proposition de cadre a été soumise pour consultation aux citoyens du canton Arnaud le 20 juin dernier. Les citoyens avaient jusqu'au 10 août 2012 pour émettre des commentaires. Le cadre final sera rendu public à l'automne 2012.
LE RUISSEAU CLET *Ex. Contrôler le volume d'eau relâchée en fonction de la crue du ruisseau Clet (engagement)* *Ex. Faire le suivi des milieux concernés par l'effluent minier (ex. baie, embouchure du ruisseau Clet, etc.) (suggestion)*	Le rejet de l'effluent sera modulé pour suivre le patron hydrologique naturel du cours d'eau, avec un étalement des crues printanières. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 7, page 7-64. Aussi, l'eau qui sera rejetée dans le ruisseau Clet sera traitée à l'usine de traitement de l'eau installée par Mine Arnaud. L'ensemble de l'eau recueillie sur le site de la mine sera d'abord traitée avant d'être soit recirculée vers le concentrateur soit retournée vers le ruisseau Clet. Ainsi, la qualité du surplus d'eau qui sera retournée dans le ruisseau Clet répondra aux normes de qualité dictées tant par la province que par Environnement Canada. L'information relative à cet engagement est notamment compilée dans l'étude d'impact sur l'environnement, Chapitre 7, page 7-79.

3. PHASES 2 ET 3 DE LA PRÉCONSULTATION

La phase 2 de la préconsultation sera mise en œuvre à l'automne 2012. Le concept retenu est celui d'évènements à activités mixtes, à savoir un espace d'information avec des kiosques d'information, et des ateliers thématiques de consultation. Par la suite, une session de rétroaction et de validation des résultats (phase 3) sera organisée les 28 et 29 novembre.

3.1. Objectifs de Mine Arnaud

- ✓ **Informer**
  Délivrer une information :
  - o À un large public, par des sessions ouvertes à tous
  - o Pointue, grâce à un accès aux experts
  - o Attendue, en répondant aux questions non répondues
- ✓ **Consulter**
  Être à l'écoute pour recueillir les opinions, commentaires et préoccupations de la collectivité de Sept-Îles concernant le projet

3.2. Phase 2 : espace info et ateliers thématiques

Les activités proposées pour la phase 2 de la préconsultation se dérouleront en continu les 25, 26 et 27 octobre prochains. D'une part, un espace info permettra aux participants de s'informer à des kiosques thématiques tenus par des experts. D'autre part, des ateliers thématiques d'information et de consultation offriront des temps d'échanges et de dialogue où les participants seront invités à s'exprimer sur les grandes lignes du projet.

- ✓ **Espace info**

  L'espace info invitera les participants à circuler librement à travers cinq kiosques d'information thématiques et un kiosque de liaison communautaire. Les cinq thèmes retenus sont :

  - Projet et paysage
  - Vibrations et bruit
  - Qualité et gestion de l'eau sur le site
  - Qualité de l'air
  - Impacts et bénéfices socioéconomiques

  À chaque kiosque, un expert et un membre de l'équipe de Mine Arnaud seront présents pour répondre aux questions des participants.

- ✓ **Ateliers thématiques**

  Dans une salle connexe à l'espace info, et en parallèle des échanges qui y seront tenus, des ateliers thématiques seront organisés selon un horaire précis. Ces ateliers couvriront les cinq thèmes exposés ci-dessus. Les ateliers comporteront une période de présentation par l'expert attitré ainsi qu'une période interactive où Mine Arnaud pourra répondre aux questions et commentaires des participants.

3.3. Phase 3 : rétroaction et validation

Les 28 et 29 novembre, des séances de présentation et de validation des résultats seront organisées. Des comptes rendus des échanges tenus en octobre seront réalisés afin de relever les préoccupations et les suggestions des participants. Une validation de ces constats sera alors faite avec les participants. De plus, Mine Arnaud présentera les gestes posés et les engagements pris depuis ces rencontres pour faire suite à ces préoccupations et suggestions.

ANNEXE 1

TABLEAU D'ANALYSE DES PRÉOCCUPATIONS

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Intervenants										Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Accès routiers	Augmentation de la circulation (projet, effet cumulatif)	1	1		1			2				5
	Impact sur la sécurité routière (partage de la route avec les VTT/motoneiges et voitures, sécurité de la piste cyclable)						1	3				4
	Justification de la décision qui sera prise et crainte que cela soit en fonction du coût plutôt que du meilleur choix		2							1	1	4
	Possibilité de mettre en place des incitatifs au transport alternatif : covoiturage, navettes et stationnement incitatif	3										3
	Possibilité de faire les deux chemins d'accès			1	1				1			3
	Possibilité d'utilisation des chemins d'accès présentement en place					1				1		2
	Mention des ruptures fréquentes constatées sur la route 138		1									1
	Impact environnemental de la construction des infrastructures routières		1									1
	Prise en charge des coûts des infrastructures routières prévues						1					1
	Caractère privé de la route d'accès qui sera choisie									1		1
	Scénario des quatre voies sur la route 138 à partir de Pointe-Noire										1	1
	Total	4	5	1	2	1	2	5	1	3	2	26
Corporatif	Respect des engagements et des normes par Mine Arnaud (recours disponibles)				2	1	1	2				6
	Pourcentage des actions détenu par les investisseurs	1						1				2
	Engagement du promoteur à l'abandon du projet en cas de refus par la population et la région		2									2
	Exemplarité annoncée par M. Riopel mais peu mise en œuvre				2							2
	Intégrité de Mine Arnaud		1									1
	Respect du projet de loi 14, même si le projet de loi n'est pas encore adopté				1							1
	Implication d'Investissement Québec dans le projet à long terme : garantie des engagements, conséquence d'un changement de gouvernement							1				1
	Répartition des droits miniers entre les partenaires									1		1
	Intérêt de YARA pour la valorisation de la magnétite									1		1
	Attitude de YARA en tant qu'entreprise									1		1
	Existence de mesures de santé et sécurité au travail au niveau corporatif									1		1
	Total	1	3	0	5	1	1	4	0	4	0	19
	Nombre d'acquisitions requises et réalisées (superficie de terres privées perdus, nombre de propriétaires, d'expropriations requises)				1	1		4	1	2		9
	Élargissement de la zone de compensation proposée (inclure le claim en entier, les gens de la Baie, le Croche de Longue-Épée)		4					1				5

Ententes et acquisitions	Détails des options de compensations offertes (options aux résidents désirant quitter et ceux désirant rester)			1				3				4
	Compensations offertes		1		1					1		3
	Relocaliser les gens dans un milieu présentant les avantages actuels							3				3
	Stress engendré par le programme d'ententes et d'acquisitions (impression d'être en stand-by depuis longtemps)				1			1				2
	Perte de valeur des propriétés en raison de la proximité de la mine							1		1		2
	Manque d'appui des citoyens par la Ville et la MRC dans le processus d'acquisitions (zonage, relocalisation)							2				2
	Questionnement quant à ce qui se passera si les résidents ne veulent pas céder ou vendre leur terrain		1									1
	Recours à au moins deux experts pour les estimations des maisons qui seront déménagées		1									1
	Durée des négociations				1							1
	Offre d'un support juridique aux propriétaires				1							1
	Compensations offertes à la ZEC Matimek pour les pertes de territoire et revenus						1					1
	Négociations non débutées pour des compensations avec la ZEC Matimek						1					1
	Demande répétée pour avoir un plan du site et des infrastructures avec les lots numérotés pour permettre de situer les résidences.							1				1
	Absence d'entente avec les Innus									1		1
	Total	**0**	**7**	**1**	**5**	**1**	**2**	**16**	**1**	**5**	**0**	**38**
Faune et Flore	Impacts sur la faune (déplacement, faune à l'extérieur de la zone d'étude)	2					2					4
	Impact du projet sur l'éperlan (possibilité de retour de l'éperlan, existence de frayère d'éperlans dans le ruisseau Clet)		1		1		1					3
	Protection des orignaux, notamment leurs sites de ravage (chasse)						1	1				2
	Perte de corridors d'oiseaux migrateurs						1					1
	Avenir de la frayère du Lac Hall						1					1
	Impact du changement de pH sur l'éperlan, la sauvagine et autres poissons de la Baie							1				1
	Impact sur les canards et les outardes dû à l'augmentation du débit d'eau							1				1
	Impact de la poussière sur la forêt aux alentours										1	1
	Total	**2**	**1**	**0**	**1**	**0**	**6**	**3**	**0**	**0**	**1**	**14**
	Pression engendrée par le projet sur le marché immobilier/logement (demande d'investissement de Mine Arnaud, besoin de logements sociaux, de logements pour les	4	1	2	3	2	2		2	1	2	19
	Diminution de l'accès aux services (commerces de proximité, services de santé, services sociaux, services communautaires, programme d'aide aux employés, PME)	4		1	1				4			10
	Emplois créés par le projet (nombre, type, durée, emplois pour les Autochtones, accessibilité (secondaire 5 exigé))	1	1		1	2			2		1	8
	Possibilité de valorisation des résidus stériles (par un entrepreneur local)			3	3	1			1			8

Impacts et bénéfices socioéconomiques	Manque d'initiative des acteurs locaux en regard de la problématique du logement (Ville, office municipal d'habitation, volonté de soutien de Mine Arnaud)	3							1		4	8
	Maximisation des retombées économiques locales et régionales (achat, main d'œuvre, fournisseurs)			3	2	2						7
	Impact du projet sur la situation socio-sanitaire de la région de Sept-Îles, déjà difficile (pauvreté, toxicomanie, surcharge de travail	1							6			7
	Engagement social de Mine Arnaud dans la collectivité (citoyen responsable, participation à la vie sociale, plus-value pour la collectivité)	4		1	1							6
	Impact du Fly-in fly-out	2	1				1			1		5
	Disponibilité de la main-d'œuvre			1	1				1		2	5
	Impacts psychosociaux du projet (étude complémentaire en partenariat avec le CSSS, compétence de GENIVAR)				1				4			5
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur le volet social	3							1			4
	Formation des employés envisagée par Mine Arnaud (problème des qualifications non	1		1			1		1			4
	Marché économique de l'apatite (marché disponible en Europe et en Asie, débouchés					1			1	2		4
	Augmentation du coût de la vie (augmentation des prix dans les commerces, soutien aux personnes démunies)	3										3
	Impact de la mise en place de camps de travailleurs : toxicomanie, prostitution	2							1			3
	Localisation du siège social/bureau-chef de Mine Arnaud			2		1						3
	Impact social du départ de Mine Arnaud à la fin de vie du projet	1					1					2
	Pression engendrée par le projet sur la clientèle scolaire (décrochage)				1				1			2
	Compétitivité des salaires					1				1		2
	Augmentation du risque d'accident de la route (affluence et provenance des travailleurs, décalage des heures de travail)								2			2
	Possibilité d'un legs sous forme d'infrastructures permanentes			1								1
	Respect des perspectives de développement économique lors du choix des zones de compensations possibles pour les milieux humides			1								1
	Pression sur les infrastructures publiques justifiantla constitution d'un fonds dédié				1							1
	Soutien à l'agriculture				1							1
	Bénéfices économiques prévus pour Port-Cartier et préoccupation que Port-Cartier soit oublié					1						1
	Connaissance du projet par les élus et les permanents de la MRC pour faciliter les échanges					1						1
	Redevances sur la production (nette ou brute)					1						1
	Impacts et compensations monétaires envisagés pour les organismes récréotouristiques						1					1
	Maintien d'un équilibre entre les déterminants sociaux de la santé								1			1
	Travailler en préventif, et non pas qu'en curatif								1			1

	Que Mine Arnaud joue le rôle d'amener ce questionnement à tous les lieux de concertation auxquels elle participe								1			1
	Actions prises par Mine Arnaud avec les personnes qui échoueront au test de dépistage de la toxicomanie								1			1
	Total	**29**	**3**	**16**	**16**	**13**	**6**	**0**	**32**	**5**	**9**	**129**
Information et participation	Modalités et objectifs de la consultation (des opposants, des absents, des gens de Sept-Îles, des résidents en général, des élus de Port-Cartier, des députés, stratégie de division)				1	1	3	1		1	1	8
	Processus de traitement des questions et à leur accessibilité (délais, diligence, transparence)		2		2							4
	Composition du comité consultatif (sélection, présence de citoyens)		1			1		1				3
	Acceptabilité sociale du projet (mesure, poursuite du projet en cas d'absence)					1	2					3
	Inclusion des groupes communautaires dans le processus de discussions relatives aux enjeux communautaires	2										2
	Lassitude quant aux nombres de rencontres de consultation et au manque de résultats/réponses		1					1				2
	Tenue d'une consultation quand les études seront terminées		1		1							2
	Taux d'insatisfaction depuis le début du projet			1		1						2
	Publication des résultats de l'étude de faisabilité économique				2							2
	Table Municipalités-Entreprise (modalités, suivi, composition attendue)				1	1						2
	Manque de diversité dans les moyens d'accès à l'information							2				2
	Participation de Mine Arnaud à des comités déjà en place plutôt que d'en créer de nouveaux	1										1
	Perception que certaines portions de l'étude d'impact sont inutiles et discréditent les citoyens		1									1
	Demande de parler des difficultés du projet et non pas que des aspects positifs		1									1
	Existence de constats sans piste de solution dans l'étude d'impact				1							1
	Contestation des réponses données par les experts à l'automne par les opposants au projet					1						1
	Couverture médiatique (formation d'un groupe sectoriel spécifique)					1						1
	Disponibilité des résultats de suivi environnemental						1					1
	Difficulté à se procurer de l'information						1					1
	Existence d'un mouvement d'opposition de médecins au projet								1			1
	Total	**3**	**7**	**1**	**8**	**7**	**7**	**5**	**1**	**1**	**1**	**41**
	Modalités du dynamitage (déroulement, intensité, bruit, heure, impacts, devenir de la roche, produits, nocivité, fréquence)		3	4		1		4	3			15

Infrastructures et activités	Aménagement du site (hauteur du parc à résidus, profondeur de la fosse, grosseur des batiment, présence d'une cheminée, hauteur des digues, équipement pour charger les camions, distance entre la fosse et la route 138, aspect des installations, lieu de stockage de l'apatite, processus de dépot dans les cellules du parc èa résidus, nombre de wagons requis pour le transport au port, existence d'un concasseur, tonnage entreposé sur le quai, profondeur du gisement en apatite, installations spécifiques sur le quai)	1			1		1	1	3	6	1	14
	Magnétite (devenir actuel, devenir si marché devient favorable, impact de la cellule de magnétite, grosseur, volatilité, toxicité, impact environnemental si elle ne peut être vendue, composition)	2				1		1	3			7
	Restauration progressive de la fosse (analyse de scénario, mise en valeur, durée estimée pour l'ennoiement, etc.)				3		1		2			6
	Impact lié au dynamitage (affaissement de falaise à-Longue Épée, risques de projections de roche, glissement de terrains)		1		1	2	1					5
	Boîtes de camions en caoutchouc pour réduire le bruit	2						1			1	4
	Nécessité d'installations portuaires et impact sur le transport maritime			1	1	1				1		4
	Modalités du reboisement/ revégétalisation (début, essences utilisées, engrais)						1	2		1		4
	Présence du parc aux écureuils dans la propriété de Mine Arnaud (protection, restauration, don à la Ville)		1			1			2			4
	Énergie utilisée pour le projet (machinerie, nombre de mégawatt, source d'énergie, recours au gaz)			1			1			1		3
	Chemin de fer (début des négociations concernant le déplacement de la ligne de train, possible ralentissement induit par les deux courbes prévues au tracé de la nouvelle ligne de train, capacité du chemin de fer et possibilité de devoir prévoir un deuxième chemin de fer)			3								3
	Présence d'uranium					3						3
	Effets cumulatifs dus à l'augmentation du nombre de trains		2									2
	Conséquences d'une rupture de digue		1		1							2
	Évolution des cellules du parc à résidus selon les années			2								2
	Impact de la route d'accès à proximité du lac des Rapides et sa protection				2							2
	Possibilité de prolonger la durée de vie de la mine					1				1		2
	Équipements particuliers requis pour les travailleurs par le procédé de transformation du produit								1		1	2
	Impact sur le camping du lac Hall	1										1
	Circulation de la machinerie lourde sur la route 138		1									1
	Localisation du périmètre de sécurité		1									1
	Questionnement relatif à l'enlèvement de la végétation du parc à résidus		1									1
	Justification amenant Mine Arnaud à retirer les ponceaux de la voie ferrée sur le ruisseau R10		1									1

Mesures envisagées par Mine Arnaud pour remédier aux impacts négatifs causés par des précipitations abondantes		1									1
Existence de projets similaires détenus par YARA afin de pouvoir effectuer des comparaisons		1									1
Relief du terrain sur lequel reposent les infrastructures			1								1
Démantèlement des infrastructures			1								1
Impact sur le sol de la décantation du parc à résidus et présence de membranes			1								1
Proximité de la fosse avec la baie considérant la marée				1							1
Mise en place d'un mur-écran				1							1
Gestion responsable des matières résiduelles par les sous-traitants				1							1
Impact de la cellule de magnétite				1							1
Possibilité de faire passer la piste de motoneige en haut près du lac Hall					1						1
Utilité de la restauration des cellules advenant la vente de la magnétite titanifère					1						1
Modalités d'entreposage du minerai					1						1
Volonté d'offrir des visites touristiques, à l'image du belvédère de Malartic					1						1
Installations sujettes à la taxation foncière					1						1
Demande d'une carte permettant de localiser les résidences par rapport à la fosse					1						1
Possible utilisation de produits chimiques pour effectuer le traitement de l'eau					1						1
Proximité du camping du Lac Hall du parc à résidus						1					1
Questionnement quant à l'existence d'une cellule du parc à résidus près du Lac du Portage						1					1
Pose d'une clôture autour du site						1					1
Déplacement potentiel de la limite de la ZEC						1					1
Utilisation du projet comme vitrine par M. Charest pour le Plan Nord.							1				1
Déforestation et érosion dans les pentes créées par cette déforestation							1				1
Impacts de la soude caustique utilisée pour augmenter le pH								1			1
Efficacité des aires d'accumulation à masquer la fosse à terme									1		1
Présence d'ilménite									1		1
Priorisation de la production au détriment d'autres facteurs									1		1
Existence d'une option B si le port n'est pas capable de construire le nouveau quai									1		1
Utilisation du gaz dans le procédé, compte tenu que cela pourrait faire en sorte que mine Arnaud serait un joueur majeur pour l'amener dans la région									1		1
Total	**6**	**14**	**14**	**13**	**17**	**9**	**11**	**15**	**15**	**3**	**117**
Aspect visuel du projet (fosse, haldes, vu de la route 138, etc.)	1		2		1	1					5
Possibilité de faire un belvédère			2						2		4

Paysage	Aspect du muret antibruit							2				2
	Maintien de l'attrait touristique et préservation de la beauté naturelle des lieux	1										1
	Fiabilité des simulations visuelles (théorie versus pratique)		1									1
	Total	2	1	4	0	1	1	2	0	2	0	13
Qualité de l'air	Qualité de l'air au Parc Ferland (agrandissement, risques pour la santé, poêles à bois, absence de mesure, grands vents, effets cumulatifs)		1	6	2	2						11
	Représentativité des modélisations de l'étude d'impact (dispersion des poussières, soubresauts du dynamitage absent des études, fiabilité, choix du pire scénario, épaisseur des cellules, durée, absence de portrait régional)		5	1		1		2	1			10
	Émission de poussière par le projet (en général, toxicité, par le dynamitage (impact, dispersion lors de grands vents))		3			3		1			3	10
	Localisation des capteurs d'air		2	2	1	1		2				8
	Impacts des poussières provenant du parc à résidus (dispersion, grands vents)	1	3			2	1					7
	Mesures de la qualité de l'air actuelle (but, représentativité des résultats, analyse par le MDDEP et disponibilité de ces résultats)		2		1			2	1			6
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur la qualité de l'air			1	1			1				3
	Évaluation des risques écotoxicologiques				2							2
	Respect des normes étant donné les dépassements constatés dans l'étude d'impact				2							2
	Endroit où les données météorologiques ont été prises		1									1
	Émission de poussière par la cellule nord, constituée de fer et titane		1									1
	Suivi sur le terrain des niveaux de poussières			1								1
	Prise en compte des changements climatiques par Mine Arnaud dans ses modèles			1								1
	Remise en suspension des particules et aux mesures d'atténuation				1							1
	Absence de mesures des métaux dans l'air				1							1
	Préoccupation quant au dépôt des particules fines dans le lac des Rapides					1						1
	Disponibilité de résultats d'étude sur l'exposition des travailleurs à la poussière d'apatite en période d'exploitation					1						1
	Total	1	18	12	11	11	1	8	2	0	3	67
	Impact sur le ruisseau Clet (pH de l'eau rejetée, hausse du débit, érosion des berges, enrochement)		1	5	2	3	1	6				18
	Impacts probables sur le lac des Rapides et donc la source d'eau potable de Sept-Îles (poussières, failles, proximité route d'accès, suivi, vidange, etc.)		5		5	4	1	1				16
	Impact du projet sur les sources d'eau potables privées (nappe phréatique, puits)		2		1			7				10
	Impact du projet sur les ruisseaux (coupe de bois, étanchéité de la digue, impact des digues, baisse du débit et conséquences en aval)		4		1			2				7

Qualité de l'eau	Quantités d'eau utilisées pour le projet(quantité nécessaire, processus d'humidification, prise d'eau, écoulement et récupération (digues))			1	1		1	4				7
	Efficacité de l'usine de traitement de l'eau (quantité d'eau traitée, efficacité)		2	1			1		1			5
	Possibilité d'infiltration d'eau salée par les failles		2		1							3
	Manque de certains fossés de drainage sur la carte		2									2
	Danger pour la qualité de l'eau en raison du dynamitage							2				2
	Effets cumulatifs sur la baie				1							1
	Connectivité en période d'étiage				1							1
	Absence d'un plan de gestion de l'eau sur le site				1							1
	Fiabilité des résultats des études sur la qualité de l'eau					1						1
	Possibilité d'eau rouge et son impact sur les installations d'épuration d'eau de la Ville					1						1
	Impact sur le ruisseau Gamache en raison de la proximité du chemin						1					1
	Arrêt du suivi et de l'analyse des lacs et cours d'eau en 2018						1					1
	Possibilité d'élargir la simulation pour inclure le lac Hall						1					1
	Absence de rapport de Pêche et Océan Canada						1					1
	Possibilité de vidage du lac Hall						1					1
	Importance de tenir compte de la modélisation en ce qui a trait au surplus d'eau au lac des Rapides							1				1
	Total	**0**	**18**	**7**	**14**	**9**	**9**	**23**	**1**	**0**	**0**	**81**
Qualité de vie	Impact du dynamitage sur la qualité de vie (bruit dû à la surpression, suivi de ce bruit, impact sur l'endormissement des enfants, vibrations et risques d'instabilité des sols argileux)		2	2	4	2		8		1		19
	Impact du bruit (pics de bruit perçus, bruit de fond considéré dans l'étude d'impact, bruit de la machinerie lourde, , construction versus exploitation, sources de bruit considérés, emplacements des mesures, remise en question de l'étude d'impact, effet cumulatif, mesure, impact de la météorologie)		1		1	2	2	12	1			19
	Impact sur la qualité de vie	3		1	2	2		3				11
	Manque de mesures d'atténuation et de compensation pour le milieu humain		1					4				5
	Bruit du train (coupe à blanc = plus de mur écran, klaxon lors de l'approche de passages à niveau, dédoublement de la voie ferrée pour Cliffs		4									4
	Pollution lumineuse provenant du site			2				2				4
	Nuisance occasionnée par les poussières du parc à résidus							3				3
	Déboisement accentuant les nuisances (impact, mesures d'encouragement pour éviter le déboisement)							3				3
	Impact sur la piste de motoneige							2				2
	Possibilité de se rendre à l'emplacement des futurs parcs à résidus pour se promener, voir les animaux et y boire		1									1

	Augmentation du trafic sur la route 138					1						1
	Nombreux territoires affectés par le projet en raison de la proximité des maisons, camps de chasse, etc.							1				1
	Présence d'odeurs et de pollution liées aux accumulations de terres et résidus							1				1
	Total	**3**	**9**	**5**	**7**	**7**	**2**	**39**	**1**	**1**	**0**	**74**
Autres	Préoccupation liée aux effets cumulatifs en général			2		1						3
	Justification du projet (production de fertilisants chimiques)									1	2	3
	Possibilité de pollution et actions entreprises si une pollution est constatée							2				2
	Part des 750 millions d'investissements, versés pour l'environnement (respect des normes et autres mesures)					1				1		2
	Demande de firmes indépendantes pour effectuer les suivis, notamment le bruit et le dynamitage	1										1
	Absence d'harmonie entre la mine et la population		1									1
	Remise en question du respect de l'environnement du projet qui consiste à extraire 22 millions de tonnes de matériel pour en conserver seulement 1,3 million de tonnes, soit 17 fois moins.		1									1
	Données de l'étude d'impact jugées anciennes et parfois inexistantes pour certains aspects				1							1
	Conditions potentielles qui feraient que le projet n'irait pas de l'avant					1						1
	Appui des initiatives de Port-Cartier (et pas uniquement Sept-Îles)					1						1
	Faire de ce projet un projet de la MRC					1						1
	Viabilité du financement du projet					1						1
	Mécontentement lié au principe de développement durable pour faire la promotion du							1				1
	Délai dans le dédommagement de citoyens pour des bris							1				1
	Possibilité que la main-d'œuvre de Mine Arnaud soit syndiquée									1		1
	Existence d'autres gisements d'apatite plus au nord									1		1
	Versement de l'argent pour la restauration progressive au gouvernement										1	1
	Différence entre le projet sur papier et en réalité										1	1
	Total	**1**	**2**	**2**	**1**	**6**	**0**	**4**	**0**	**4**	**4**	**24**
	TOTAL DES INTERVENTIONS	**52**	**88**	**63**	**83**	**74**	**46**	**120**	**54**	**40**	**23**	**643**

Annexe 1B

Phase 1 – Bilan des rencontres sectorielles

Compte rendu de rencontre sectorielle

Municipal

Rencontres tenues les 7 mai et 11 juin 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 10
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 20
7 Suivis et engagements du promoteur 21
8 Mot de clôture 22
9 L'évaluation de la rencontre 23
10 Les suites de la démarche 24

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan des rencontres sectorielles des 7 mai et 11 juin 2012, tenue avec les représentants du secteur municipal. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle entre Mine Arnaud et les représentants du secteur municipal s'est déroulée en deux temps :

- le 7 mai 2012, de 18 h à 22 h où 8 participants ont assisté à la rencontre.
- le 11 juin 2012, de 8 h 30 à 12 h avec les représentants de Port-Cartier, où 5 participants ont assisté à la rencontre.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants de la rencontre du 7 mai 2012 par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre du 7 mai 2012 :

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h 00 à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 19 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
19 h 40 à 19 h 50	PAUSE
19 h 50 à 19 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
19 h 55 à 21 h 20	Animation et échanges en tables rondes
20 h 20 à 21 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 40 à 21 h 55	Commentaires des participants
21 h 55 à 22 h 00	Explication des prochaines étapes
22 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

Étant donné le nombre de participants, la rencontre du 11 juin a quant à elle été modulée et n'a pas comporté de période en tables rondes, tous les échanges ayant eu lieu en plénière.

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Étant donné que la rencontre du 11 juin a été modulée et n'a pas comporté de période en tables rondes, les échanges ayant eu lieu avec les représentants de Port-Cartier figure au tableau 5.2.

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Accès routiers	✓ Mention que la variante d'accès à l'est serait plus facile pour l'approvisionnement des services ✓ Mention que la route à l'est est le scénario idéal malgré le fait qu'un pont doit être construit	✓ Choisir la route d'accès en considérant que 70 % à 80 % des employés viendront de l'est ✓ Ajouter une passerelle ou un pont sur la rivière des Rapides ✓ Privilégier l'accès du côté du boulevard industriel qui aura pour avantage d'aider le club de quad et d'animer le parc industriel (sous-contractant) (mentionné 4 fois) ✓ L'option à l'est a un désavantage qui est la construction d'un pont au coût de 3,5 millions de dollars. ✓ La Ville pourrait peut-être être partenaire pour construire la voie par le boulevard industriel. ✓ Privilégier le sentier motoneige longeant la voie ferrée au nord et clôturer le sentier le long du chantier ✓ Il sera important d'apporter une attention particulière au problème de sécurité dû à la présence de motoneigistes à proximité du site minier et un accès aux gens voulant faire du hors-piste ✓ Le chemin Allard et le chemin via le ruisseau Clet sont trop à pic et amèneraient trop de trafic sur la route 138 pour en faire un chemin

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
		d'accès ✓ Examiner les possibilités de partenariat avec la municipalité par la réalisation des travaux des accès routiers
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Questionnement quant aux mesures envisagées par Mine Arnaud pour favoriser les retombées économiques ✓ Questionnement relatif à l'emplacement du bureau chef de Mine Arnaud (Montréal ou Sept-Îles) ✓ Préoccupation quant à l'intention de Mine Arnaud de favoriser les fournisseurs locaux (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant à la masse salariale prévue ✓ Préoccupation liée à la disponibilité des logements et des habitations résidentielles ✓ Questionnement quant au logement et à la mise sur pied de camps de travailleurs	✓ Considérer l'approche d'Aluminerie Alouette qui a basé son centre de décision à Sept-Îles (achat, ressources humaines, administration), ce qui est bien perçu et crée un sentiment d'appartenance ✓ Suggestion d'organiser des visites touristiques du site (mentionné 2 fois) ✓ Si Mine Arnaud vendait son stérile à une carrière, elle toucherait 0,53 $ x 7 millions de tonnes, soit le prix de construction de la voie d'accès (mentionné 2 fois) ✓ Mettre en place un camp de travailleurs ✓ Suggestion de convertir les parcs à résidus en champs agricoles
Information et participation	✓ Crainte que les opposants au projet contestent les réponses données par les experts à l'automne	✓
Infrastructures et activités	✓ Questionnement quant aux risques de projections de roche lors du dynamitage ✓ Questionnement relatif aux modalités de dynamitage ✓ Préoccupation quant à la présence d'uranium ✓ Questionnement quant à l'impact anticipé sur le port de Sept-Îles ✓ Questionnement quant à la possibilité de faire passer la	✓ Il serait intéressant d'avoir le support de spécialistes pour documenter la question des projections lors du dynamitage

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	piste de motoneige en haut près du lac Hall	
Paysage	✓ Préoccupation liée à la fosse et à la halde à stérile qui seront visibles	✓ Suggestion de points de vue pour les simulations visuelles : o Le Vieux-Quai (rue Arnaud) (mentionné 2 fois) o Du croche de Longue-Épée (mentionné 2 fois) o De la tour Radio-Canada et Telus o Depuis le lac des Rapides o En haut de Pointe Noire o Depuis la baie o Depuis la piste cyclable o Du parc Aylmer-Whiltom (mentionné 2 fois) o Sur les îles de l'archipel
Qualité de l'air	✓ Préoccupation quant à la fiabilité des résultats des études sur la qualité de l'air ✓ Questionnement quant aux vents dominants et aux impacts sur le parc Ferland (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation relative à l'installation de capteurs d'air et à l'importance d'avoir un portrait de la qualité de l'air avant le début du projet ✓ Préoccupation liée à la présence de poussière sur les tables à pique-nique ✓ Questionnement quant au niveau de poussière émis	✓ Il sera important de s'assurer que les données de suivi de la qualité de l'air soient bien analysées ✓ Importance de rendre publics les résultats des capteurs d'air ✓ Vérifier la direction des vents dominants
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation quant à la fiabilité des résultats des études sur la qualité de l'eau ✓ Questionnement quant à la poussière qui se dépose et ses impacts sur la prise d'eau potable (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation relative à l'impact du projet sur la source d'eau ✓ Préoccupation relative au débit du ruisseau Clet et à la	✓ Effectuer une présentation par un expert afin d'expliquer l'impact de la poussière sur la prise d'eau potable, ainsi que sur les bassins versants

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	possibilité d'érosion ✓ Préoccupation quant à la possibilité d'eau rouge et à son impact sur les installations d'épuration d'eau de la Ville	✓ Mention que le passé de la région est un handicap
Qualité de vie	✓ Préoccupation quant à l'augmentation du trafic sur la route 138 ✓ Préoccupation relative au bruit entendu par les citoyens, causé par la machinerie lourde (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant au niveau de bruit (nombre de décibels) du dynamitage (mentionné 2 fois)	✓ Envisager la mise en place d'un mur-écran constitué d'arbres

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Accès routiers	✓ Questionnement quant à la raison pour laquelle Mine Arnaud ne prévoit pas d'utiliser les chemins d'accès présentement en place	✓ Les résidents ont demandé à ce que Mine Arnaud n'utilise pas les chemins qui mènent présentement au terrain. Ils sont inquiets de l'augmentation du trafic sur la route138. Ils ont demandé à Mine Arnaud de faire des routes d'accès qui permettraient de ne pas amplifier le trafic sur la route 138.
	✓ Mention que la voie à l'est est moins congestionnée, mais est plus longue pour les gens de Port-Cartier.	✓ L'impact est plus grand du côté est et les coûts sont plus élevés.
	✓ Mention que l'accès par l'ouest est favorable aux gens de Port-Cartier, mais est un enjeu pour ceux de Sept-Îles. Demande pour un chemin près de Port-Cartier, à considérer comme un service pour les travailleurs qui vont venir de l'ouest.	✓ La route d'accès à l'est permettrait à Sept-Îles de développer son secteur industriel.
Corporatif	✓ Questionnement quant à la mise en œuvre des engagements de Mine Arnaud et la création du COMAX	✓ Dès 2013, les comités et les engagements devraient être mis en place. Les comités ont deux objectifs différents : le COMAX est pour le volet économique.
Ententes et acquisitions	✓ Demande de confirmation qu'il n'y a pas de résidences proches	✓ Mine Arnaud n'aura pas à déplacer aucune résidence. Elle doit seulement acquérir des fonds de terrain pour certaines infrastructures du projet.
	✓ Questionnement quant au nombre de résidences concernées	✓ Il existe 33 propriétaires avec des terrains ou résidences dans la zone où il est nécessaire d'acquérir une parcelle ou un fond de terrain, 10 résidents et 23 propriétaires de terrains. Par contre, Mine Arnaud s'est ajouté une zone tampon.
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Suggestion de mentionner dans la présentation que le projet va toucher toute la MRC, considérant que les services et la main-d'œuvre seront pris au sein de toute la MRC.	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant au genre d'implication que Mine Arnaud souhaite avoir auprès des collectivités avoisinantes	✓ Mine Arnaud veut supporter les organismes du milieu, des projets communautaires, participer à un comité de développement économique, etc.
	✓ Questionnement quant aux bénéfices économiques prévus pour Port-Cartier et préoccupation que Port-Cartier soit oublié	✓ Mine Arnaud n'en est pas encore à l'étape de l'évaluation de tout ce qui est disponible à Port-Cartier. Tout cela va se mettre en place au fur et à mesure que le projet évoluera. Certains services, les emplois et le volet communautaire pourront également être développés.
	✓ Importance de présenter le projet aux élus et aux permanents de la MRC et de s'assurer qu'ils le connaissent pour faciliter les échanges	
	✓ Questionnement quant à la catégorie de personnel dont Mine Arnaud aura besoin compte tenu qu'il n'y aura pas de transformation	✓ Il s'agit d'activité d'exploitation et de concentration physique du minerai sur place. Mine Arnaud auradonc besoin d'opérateurs, de foreurs, de préposés. Aussi, certains techniciens auront besoin de formation en procédé. Des modules de formation spécifique à l'entreprise seront mis en place et Mine Arnaud sélectionnera tant des gens qui ont de l'expérience que des gens sans expériences.
	✓ Questionnement relatif aux salaires, à savoir si ces derniers seront comparables aux autres entreprises de la région.	✓ Les salaires seront comparables avec les autres entreprises minières.
	✓ Questionnement quant aux redevances sur la production (nette ou brute)	✓ Il s'agit de 16 % des profits qui sont versés au gouvernement.
	✓ Questionnement à savoir si Mine Arnaud s'attend à ce que les élus déposent un mémoire régional	✓ Mine Arnaud espère simplement, un appui par lettre de la ville et la MRC si ces derniers obtiennent une résolution pour dire que le projet respecte les lignes directrices de la région.
	✓ Mention que l'appellation TOME sonne comme « atome » et peut donc faire référence à l'uranium	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à l'existence d'autres débouchés pour vendre la matière première : possibilité de faire autre chose que des fertilisants, existence d'autres utilités pour augmenter la durée de vie de la mine	✓ Non, l'apatite n'est pas suffisamment utilisée à d'autres fins. Par contre, la magnétite contient du titane, la concentration est trop faible. C'est pour cela que personne ne veut l'acheter. Il faut trouver une technologie pour séparer le fer et le titane et à ce moment, il y aura un marché.
	✓ Mention qu'il est rare de voir dans un horizon de plus de 20 ans dans des projets comme ceux-là. Comme la magnétite sera déjà séparée de l'apatite, le temps fera qu'elle sera déjà prête à être utilisée.	
	✓ Questionnement quant à la possibilité de revendre la roche stérile	✓ La roche stérile ne contient pas de métaux, donc il n'y aura pas de génération acide. Elle peut servir de remblai ou d'agrégats. Si Mine Arnaud peut la valoriser avec les entreprises de la région, ce serait bien. D'ailleurs, Mine Arnaud commence à regarder des pistes en ce sens.
Information et participation	✓ Questionnement quant aux modalités de la consultation des opposants au projet	✓ Ces personnes sont invitées dans le cadre de leur rencontre respective. Aussi, les gens peuvent s'informer via le site Internet et les informations qui seront diffusées dans les médias pendant la phase de préconsultation.
	✓ Demande d'information pour savoir comment les riverains réagissent jusqu'à maintenant et s'ils sont plutôt en accord ou en désaccord	✓ Les gens sont plutôt partagés. Certaines personnes veulent continuer à rester là et nous les avons rassurés sur le fait qu'ils peuvent rester. Il y aura peu de vibration lors des dynamitages. Il y a aussi des gens qui doutent encore et qui veulent essayer. S'ils souhaitent partir, ils pourront le faire.
	✓ Suggestion de former un groupe sectoriel avec les personnes préoccupées par le projet	✓ La démarche est prévue pour que Mine Arnaud puisse entendre l'ensemble des intervenants du milieu et la population. Plus de 70 groupes ont été invités à participer aux rencontres sectorielles qu'ils soient en faveur ou non du projet et ils seront accueillis dans leur groupe respectif.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Préoccupation liée à la couverture médiatique et suggestion de former un groupe sectoriel spécifique	✓ Le 27 mars, suite au dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement, les médias ont eu la même présentation. Suite à cela, il y a eu des reportages. Les médias sont également les bienvenus à chacune des rencontres sectorielles.
	✓ Questionnement quant à l'intention de Mine Arnaud de consulter les gens de Sept-Îles	✓ Mine Arnaud ne veut pas surenchérir sur ce que les autres font déjà. Elle recense les initiatives et tente de définir un créneau, à elle, en matière de participation sociale. Les préconsultations sont un moment où les gens sont invités à proposer des éléments de participation pour Mine Arnaud. Les ateliers thématiques et ce qui est discuté en table ronde seront pris en note et analysés par *Transfert Environnement.*
	✓ Questionnement quant à la possibilité que des résidents puissent siéger sur le comité de suivi qui sera mis en place après le début des opérations	✓ Oui, Mine Arnaud souhaite que le comité soit représentatif. Des résidents seront invités à y participer.
	✓ Questionnement quant aux rencontres tenues avec les résidents qui sont touchés de près ou de loin par le projet	✓ Tous les gens du Canton ont été rencontrés dans des rencontres de cuisine pour recueillir leurs préoccupations, leurs attentes et leurs questions. Plusieurs rencontres de groupes ont eu lieu, ainsi que deux rencontres sectorielles avec les gens du Canton Arnaud et *Transfert Environnement*.
	✓ Questionnement relatif à l'acceptabilité sociale du projet ✓ Mention qu'il est normal que ces groupes s'expriment pour pousser la réflexion un peu plus loin.	✓ Cela se déterminera après le BAPE. Les gens auront eu l'occasion de s'informer et de s'exprimer. Ensuite, ils pourront se faire une tête. Certains sont pour, d'autres contre, d'autres neutres. Dans les journaux, c'est surtout les groupes environnementaux et les opposants qui s'expriment.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant aux représentants attendus par Mine Arnaud autour de la table organismes municipaux - entreprise	✓ La table organismes municipaux – entreprise se réunirait une fois par mois ou au besoin pour discuter de certains aspects d'intérêts pour les municipalités et la MRC. Mine Arnaud invite aujourd'hui les élus à participer, mais ces derniers recevront une invitation officielle bientôt. Le DG et le maire/mairesse pourraient être délégués.
	✓ Questionnement quant aux objectifs de la dernière rencontre tenue avec les élus de Port Cartier	✓ Le principal but de ces rencontres est d'informer les élus des impacts et de leur permettre de continuer à suivre les différentes étapes de préconsultation du projet.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à l'utilité de la restauration des cellules advenant la vente de la magnétite titanifère ✓	✓ La restauration sera toujours d'actualité. La première cellule de magnétite ne serait pas revégétalisé avant l'an 8. Par la suite, c'est une autre cellule qui serait utilisée
	✓ Questionnement quant à l'intention d'extraire la magnétite titanifère advenant un marché favorable	✓ Mine Arnaud n'a pas pour mandat d'exploiter la magnétite titanifère. De plus, si elle souhaitait le faire, il lui faudrait déposer un nouveau projet et obtenir les autorisations spécifiques nécessaires.
	✓ Questionnement sur les modalités d'entreposage du minerai	✓ Les minerais seront séparés par catégorie. Tous les éléments qui se ressemblent seront dans une cellule commune et la magnétite titanifère sera entreposée dans une cellule à part. Autrement dit, les minerais seront entreposés selon leur caractérisation.
	✓ Questionnement quant à la possibilité de prolonger la durée de vie de la mine	✓ Il est possible avec les années futures de prolonger un peu vers l'est, mais Mine Arnaud est limitée par la barrière naturelle qu'est le ruisseau Clet du côté ouest. Dans le cas où Mine Arnaud souhaiterait une extension, il faut redemander de nouvelles autorisations et présenter un nouveau projet.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Demande d'explication concernant le tonnage de minerai exploité	✓ 22 millions de tonnes de minerai et de stériles seront extraites au total, par année. Donc, 11 millions de tonnes de minerai passeront à l'usine. Ce 11 millions de tonnes de minerai inclut 1,3 million de concentré d'apatite et 2,3 millions de tonnes de magnétite titanifère.
	✓ Questionnement quant à la volonté de Mine Arnaud d'offrir des visites touristiques, à l'image du belvédère de Malartic	✓ Mine Arnaud commencerait par construire la mine et la mettre en exploitation. Les motoneigistes ont suggéré la construction d'un belvédère pour voir le projet, mais ce n'est finalement pas possible en raison du dynamitage. D'autres possibilités pourront être explorées.
	✓ Demande d'expliquer davantage les opérations de manutention et l'aspect sécuritaire dans les prochaines présentations	✓ Effectivement, le projet est conçu selon les normes de sécurité. Un chapitre traite de cet aspect dans l'étude d'impact sur l'environnement.
	✓ Questionnement quant à la possession du claim du parc aux écureuils. Mention qu'il s'agit d'un endroit d'une importance cruciale pour la population.	✓ La surface ne nous appartient pas, c'est ce qui est dans le roc qui nous appartient. Et il n'y a pas d'apatite. De plus, les zones de villégiatures seront des zones exemptes d'activités minières dans le projet de loi 14.
	✓ Questionnement quant à la teneur en apatite	✓ L'apatite a une teneur de 5 %. Pour la magnétite, c'est 22 %. L'avantage du gisement de Sept-Îles, c'est qu'il n'y a pas de contaminant. Habituellement, ce type de gisement est composé de dépôts sédimentaires qui viennent de la mer ce qui oblige à utiliser des méthodes de purification.
	✓ Préoccupation quant au glissement de terrain possible à cause des terres glaiseuses	✓ La glaise va servir de barrière naturelle et empêcher l'eau de la baie d'entrer dans la fosse. La glaise forme aussi une barrière totalement étanche. Les résidents ont mentionné que les terrains de Longue-Épée sont composés de sols argileux plus instables. Par contre, son argile contient moins d'eau et il serait étonnant que les vibrations fassent bouger les terrains.
	✓ Questionnement relatif aux installations sujettes à la taxation foncière	✓ Il s'agit du concasseur, de l'usine, des bâtiments de service, etc. Par contre, le parc à résidus n'est pas taxable.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant au mode de transport du minerai vers le port	✓ Le concentré d'apatite sera amené au port par le chemin de fer. La voie ferrée existe déjà. Donc, il n'y aura pas d'ajout de camions pour le transport du minerai sur la route 138.
	✓ Demande d'une carte permettant de localiser les résidences par rapport à la fosse	✓ La distance entre la fosse et la plus proche résidence est d'environ 800 mètres. Il y a une carte dans l'étude d'impact sur l'environnement.
	✓ Questionnement quant à la possible utilisation de produits chimiques pour effectuer le traitement de l'eau	✓ Il n'y aura pas de produits chimiques dans le traitement. Il se fera par osmose avec du charbon, entre autres. La qualité de l'eau rencontrera les normes de la directive 019. Ce sera une eau de bonne qualité, qui rencontrera les normes pour les métaux et les matières en suspension.
	✓ Questionnement quant à savoir si le projet est dans les limites de la MRC ou s'il touche le territoire non organisé.	✓ Le projet est légèrement sur le territoire non organisé.
	✓ Questionnement quant à savoir si la mine opérera 24 heures sur 24 et si par conséquent les riverains entendront les camions, leurs alarmes de recul. Et vivront avec un bruit de fond et des vibrations	✓ La mine opèrera effectivement 24 heures sur 24. Cependant, le transport se fera par la voie ferrée et il n'y aura qu'un seul train par jour. Cela diminuera de beaucoup la circulation de camions.
	✓ Questionnement quant au nombre de mégawatts utilisés	✓ Il est prévu 78 MW pour l'ensemble du projet
	✓ Questionnement quant à l'aspect du produit lors de la concentration de l'apatite (pâte séchée)	✓ Il s'agit d'une colonne de flottation verticale. Donc, en effet, ce sera comme une pâte.
	✓ Questionnement quant au pourcentage d'uranium	✓ Le taux d'uranium se situe en bas de la limite de détection. Une section de l'étude d'impact sur l'environnement l'explique bien.
	✓ Suggestion de parler d'uranium même s'il est indétectable, ainsi que des vents dominants lors des rencontres d'information	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Qualité de l'air	✓ Préoccupation quant au dépôt des particules fines dans le lac des Rapides	✓ La distance entre la mine et la prise d'eau est relativement grande et les résultats de la modélisation démontrent qu'il n'y aura pas de poussières qui se rendront jusqu'à la prise d'eau. ✓ Entre le lac des Rapides et Mine Arnaud, il y a une carrière qui est en exploitation.
	✓ Questionnement quant à l'exclusion de Sept-Îles de la zone d'étude de l'étude d'impact sur l'environnement et inquiétude quant aux poussières qui se rendront à Sept-Îles	✓ Il y a en fait deux zones d'études. La plus petite zone est la biophysique alors que l'autre est plus globale. Pour la qualité de l'air, la zone étudiée est la plus globale. ✓ Plusieurs activités de l'exploitation sont réalisées en milieu fermé et le procédé à l'intérieur de l'usine est en milieu humide.
	✓ Questionnement quant à la possibilité que les poussières se retrouvent dans l'air	✓ Le dynamitage est de courte durée et la circulation des camions est limitée. Aussi, toutes les routes et le parc à résidus seront humidifiés. Un camion circulera en continu pour arroser.
	✓ Questionnement relatif à la disponibilité de résultats d'étude sur l'exposition des travailleurs à la poussière d'apatite en période d'exploitation	✓ Non, il n'y a que 5 % de poussière d'apatite. L'exposition à l'apatite n'est pas un enjeu comme tel. Au séchage et dans le transport, les gens pourraient être en contact avec de la poussière, mais seulement si les systèmes de manutention ne sont pas efficaces. Mais le procédé de concentration est tout en circuit fermé, donc il n'y aura pas d'exposition. Effectivement, dans le concasseur pour l'entretien ou le séchage, il y a plus de risque d'être en contact, mais le procédé est en milieu humide.
Qualité de l'eau	✓ Questionnement quant à l'impact sur le ruisseau Clet	✓ En période de crue, que le projet de Mine Arnaud soit là ou pas, il s'agit de la même quantité d'eau qui sera dans le ruisseau. Mine Arnaud va contrôler le volume d'eau qui sera relâché en fonction de la crue. Aussi, l'eau sera traitée avant d'être retournée au ruisseau.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Préoccupation concernant les questions relatives à la prise d'eau potable de Sept-Îles	✓ Mine Arnaud n'en parle pas davantage, car il n'y a pas d'impact prévu sur la prise d'eau potable. Il y a une foire aux questions sur le site internet de Mine Arnaud qui traite de ce sujet. La foire aux questions traite des questions qui reviennent le plus souvent. S'il y en a d'autres en cours de démarche, elles seront ajoutées.
	✓ Questionnement quant à l'impact de l'usine d'épuration sur le ruisseau Clet	✓ Le pH en ce moment est autour de 5 ce qui est difficilement viable pour les espèces aquatiques. L'eau rejetée aura un pH autour de 7 ce qui est beaucoup plus favorable à la vie aquatique.
Qualité de vie	✓ Demande de confirmation qu'il y a peu de pollution et de bruit qui pourraient déranger l'environnement des gens	✓ Mine Arnaud a mesuré les niveaux de bruit et la modélisation donne un résultat de 46 décibels. Mine Arnaud ne peut pas dépasser le bruit actuel et ne peut pas en ajouter. Mine Arnaud va mettre en place des mesures d'atténuation pour réduire les niveaux de bruit. Elle va accumuler le mort terrain pour faire des buttes-écran.
Autres	✓ Questionnement sur les conditions potentielles qui feraient que le projet n'irait pas de l'avant	✓ Il faut obtenir les autorisations gouvernementales. Aussi, si les conditions économiques ne sont pas favorables, les partenaires pourraient décider de ne pas aller de l'avant.
	✓ Préoccupation liée aux impacts cumulatifs dus aux autres projets économiques à venir, dont celui d'Alouette : pression sur la disponibilité de la main d'œuvre, trafic durant la période de construction	✓ En effet, la conjoncture sera plus serrée lorsqu'Alouette commencera. Par contre, ils ne sont pas encore certains de leur échéancier. Pour sa part, mine Arnaud souhaite commencer dès 2013 et pense qu'elle sera capable de le gérer.
	✓ Questionnement relatif au dépassement de coût nécessaire pour respecter les normes	✓ L'usine de traitement des eaux est un investissement de 16 millions de dollars. Mine Arnaud aurait respecté les normes sans elle, mais souhaitait réduire les impacts environnementaux. Aussi, le coût de la restauration est de 25 millions de dollars.
	✓ Demande d'ajouter, dans les engagements, que Mine Arnaud appuie les initiatives de Port-Cartier (et pas uniquement Sept-Îles)	✓ En fait, Mine Arnaud appuie la MRC dans ses initiatives de développement.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Mention que c'est la première mine de la MRC et qu'il est important d'en faire un projet de la MRC.	
	✓ Questionnement sur la viabilité du financement du projet	✓ Comme abordé la dernière fois que Mine Arnaud a rencontré les élus de Port Cartier, Mine Arnaud attend la fin des préconsultations et du BAPE pour compléter le financement du projet en retenant les meilleures options économiques à long terme. Mine Arnaud a des partenaires de qualité et va regarder les options qui s'offrent à elle. Par contre, il y a des critères de rentabilités à voir et YARA veut sécuriser son approvisionnement. C'est pour ça que cette entreprise voit plus à long terme. Ce n'est pas un projet comme le fer qui vit des cycles économiques. Ce produit sert à nourrir la planète et les humains sont de plus en plus nombreux.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du secteur municipal.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au secteur municipal et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

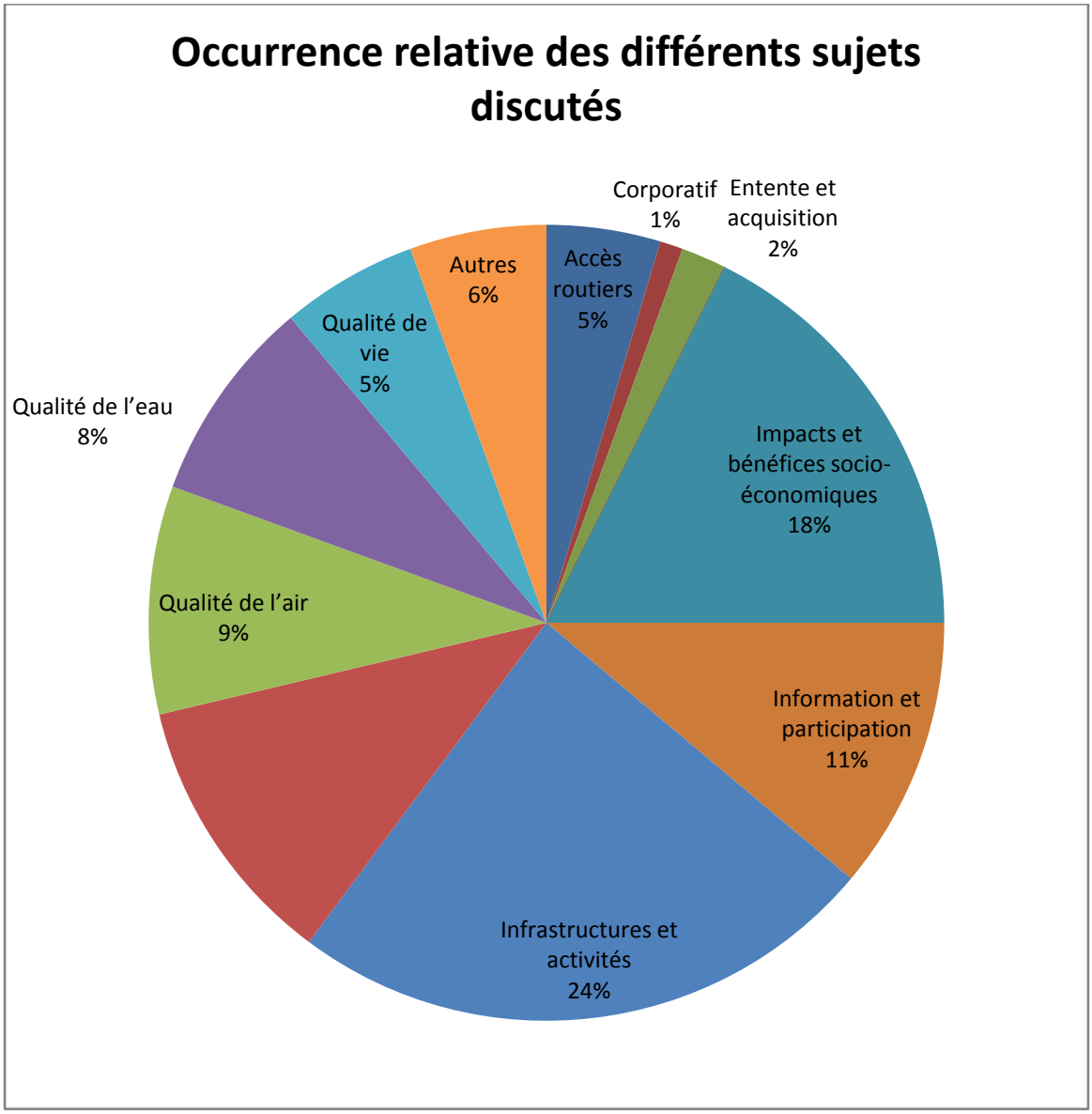

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Effectuer un suivi sur le projet de la Table organismes municipaux – entreprises
- Mettre en place un comité de maximisation des bénéfices économiques
- Offrir des modules de formation spécifiques à l'entreprise
- Contrôler le volume d'eau relâchée en fonction de la crue du ruisseau Clet
- Traiter l'eau avant de la retourner au ruisseau Clet
- Mettre en place des mesures d'atténuation pour réduire les niveaux de bruit

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L’évaluation de la rencontre

Le questionnaire d’évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l’égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l’information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d’évaluer le degré global de satisfaction des participants à 89 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Bonne initiative, projet transparent : information disponible sur le site internet ▪ Mine Arnaud devrait être très préparée à répondre aux objections
Suggestions d’amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Offrir une présentation vidéo de l’usine en action ▪ Retombées sur Port-Cartier à ne pas oublier ▪ Ne pas oublier la MRC
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ La mise en contexte était trop longue ▪ Mine Arnaud devrait être plus explicite ▪ Bonne présentation avec des informations pertinentes
Suggestions d’amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Laisser un peu plus de temps pour la table ronde ▪ Mettre un accent plus fort sur la présentation ▪ Très bien

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Communautaire

Rencontre tenue le 8 mai 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 9
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 12
7 Suivis et engagements du promoteur 13
8 Mot de clôture 14
9 L'évaluation de la rencontre 15
10 Les suites de la démarche 16

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 8 mai 2012, tenue avec les représentants du secteur communautaire. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités portent sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à référer d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du secteur communautaire s'est déroulée le 8 mai 2012, de 13 h à 17 h environ. 7 participants ont assisté à la rencontre, représentant 30 % des organismes contactés.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonjour et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
13 h 00 à 13 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
13 h 30 à 13 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
13 h 40 à 14 h 10	Présentation sur support PowerPoint
14 h 10 à 14 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
14 h 40 à 14 h 50	PAUSE
14 h 50 à 14 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
14 h 55 à 16 h 20	Animation et échanges en tables rondes
16 h 20 à 16 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
16 h 40 à 16 h 55	Commentaires des participants
16 h 55 à 17 h 00	Explication des prochaines étapes
17 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Sujet	Préoccupation	Suggestions/conclusions
Accès routiers	✓ Demande de mettre en place des incitatifs au covoiturage (à l'image des travailleurs d'Aluminerie Alouette), des navettes et un stationnement incitatif (mentionné 3 fois) ✓ Préoccupation liée à l'augmentation de la circulation	✓ Favoriser l'accès Est par le boulevard industriel (mentionné 2 fois). Mention qu'il représente une distance moins grande, ce qui minimiserait le trafic dans le Canton ✓ Suggestion de mettre en place des mesures incitatives au transport collectif dès le début du projet pour permettre d'installer une habitude (mentionné 2 fois) ✓ Le projet de bateau-mouche dans la Baie avait été tenté par Aluminerie Alouette mais n'avait pas été concluant
Faune et flore	✓ Questionnement relatif au déplacement de la faune induit par la mise en place du parc à résidus ✓ Préoccupation liée aux impacts sur la faune (ex. faucon pèlerin)	
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Préoccupation relative aux problèmes sociaux : o Importance que Mine Arnaud soit un citoyen responsable et participe à la vie sociale (mentionné 2 fois) o Demande d'une plus-value pour la collectivité d'avoir une mine : les	✓ Importance de pallier aux problèmes sociaux. La création de richesse ne devrait pas engendrer de problèmes de pauvreté. Les représentants du secteur communautaire souhaitent que Mine Arnaud agisse comme facilitateur avec les

	taxes des participants contribuant au projet, un réinvestissement au niveau social est attendu (mentionné 2 fois) o Préoccupation quant à l'inclusion de l'aspect social dans les discussions avec la municipalité afin de ne pas léguer uniquement une situation de pauvreté liée au développement de projets économiques (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation relative à l'augmentation du coût de la vie (augmentation des prix dans les commerces) (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation relative au logement : o Demande d'investissement de Mine Arnaud dans les logements o Inquiétude et crainte liée à l'utilisation de camps de travailleurs (près de Pointe Noire) (mentionné 2 fois) : problèmes de toxicomanie (colle) et impact négatif sur les jeunes travailleuses. Si isolés, les camps connaissent un esprit de campement où les problèmes sociaux sont forts par manque de divertissements. Si proches de la Ville, les camps constituent un bénéfice économique mais proximité des petites filles. o Mention de manque de promoteur de logements sociaux o Mention que l'office municipal d'habitation manque de proactivité o Mention d'un manque de logements pour les adultes et les plus démunis (les logements construits sont souvent dédiés aux ainés) ✓ Appréciation de la volonté de Mine Arnaud de limiter le Fly in, fly out. ✓ Préoccupation relative à l'accès aux services : o Diminution du nombre d'employés dans les commerces diminuant l'offre de services et donc la qualité de vie o Mention de la difficulté de recrutement de personnel pour les hôpitaux et centres professionnels ✓ Mention d'un manque de ressources pour les organismes communautaires, dont les compagnies devraient tenir compte et demande que les minières assurent les coûts de ces services ✓ Appréciation de l'intérêt que Mine Arnaud porte à l'aspect social	municipalités o La municipalité a un certain rôle à jouer, par le biais des taxes perçues (mentionné 2 fois) o La gestion des camps de travailleurs devraient être chapeautée par un plan, il faudrait faire de la prévention. Les organismes communautaires devraient être mis à contribution. (mentionné 2 fois) ✓ Intégrer des personnes à capacité réduite ✓ Mettre en place un programme de bénévolat au sein de l'entreprise (partage de temps) ✓ Souhait que Mine Arnaud mette en place des initiatives pour pallier aux problématiques d'accès aux services ✓ Mettre en place un programme d'aide aux employés incluant des ateliers de prévention et l'accès à des activités sportives, culturelles et sociales, des formations pour identifier des personnes en détresse et les référer à des ressources identifiées.

Information et participation	✓ Questionnement quant à l'inclusion des groupes communautaires dans le processus de discussions	
Infrastructures et activités	✓ Questionnement relatif à l'utilisation qui sera faite de la magnétite (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement relatif à l'impact sur le camping du lac Hall ✓ Questionnement relatif aux boîtes de camions en caoutchouc pour réduire le bruit, pour déterminer s'il s'agit d'une technologie spécialement développée pour Mine Arnaud (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement relatif à la hauteur prévue du parc à résidus et la profondeur de la fosse	✓ La problématique des logements devrait être une priorité pour Mine Arnaud, compte tenu qu'il s'agit d'un des besoins élémentaires (référence : pyramide de Maslow) ✓ Effectuer du Team building
Paysage	✓ Préoccupation relative au maintien de l'attrait touristique et la préservation de la beauté naturelle des lieux ✓ Préoccupation relative à l'aspect visuel du projet ✓ Mention d'une difficulté à se prononcer sur l'aspect visuel, cela n'étant pas du domaine des participants	✓ Effectuer la simulation visuelle des deux campings
Qualité de l'air	✓ Préoccupation liée aux poussières provenant du parc à résidus.	
Qualité de vie	✓ Constat que la qualité de vie à Sept-Îles est déjà affectée ✓ Demande que la compagnie comprenne que les impacts du projet sont à long terme et peuvent être lourds pour les citoyens. ✓ Mention qu'une communauté heureuse amène des travailleurs heureux et alertes donc moins sujets à des accidents, etc. ✓ Mention qu'il est inutile d'avoir une bonne qualité de l'eau et de l'air s'il n'y a personne pour la boire ou la respirer	
Autres	✓ Demande de firmes indépendantes pour effectuer les suivis, notamment le bruit et le dynamitage	

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Corporatif	✓ Questionnement relatif au pourcentage des actions détenu par les investisseurs	✓ Investissement Québec détient 62% tandis que YARA détient la balance soit 48 %. Par contre, YARA deviendra bientôt actionnaire majoritaire, les rôles seront donc inversés. La position actuelle d'Investissement Québec ne permet habituellement pas à la société de détenir plus de 49 % des actions dans un projet.
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Préoccupation relative à l'importance donnée au volet social, compte tenu que les projets de la région causent des impacts sur le logement, les emplois, l'augmentation du coût des biens de consommation, etc.	✓ Mine Arnaud ne favorise pas le fly in fly out et va recruter localement. Aussi, il y aura des programmes de formation pour les gens qui ne sont pas qualifiés. Ces programmes seront mis en place dès 2013. Également, les catégories de poste seront définies pour permettre aux gens de se préparer en suivant une formation pour se qualifier dans les postes qui seront offerts. Aussi, il y aura du soutien dans l'organisation pour que la formation soit adéquate et que les compétences soient bien maîtrisées.
	✓ Questionnement quant à la façon dont Mine Arnaud va appuyer les initiatives de la Ville de Sept-Îles concernant le logement	✓ Pour la question du logement, Mine Arnaud siège actuellement sur un comité de logement à prix modique, la Coopérative d'habitation.
	✓ Préoccupation relative à l'appui donné par Mine Arnaud aux personnes dans l'incapacité de faire face à l'augmentation du coût de la vie imposée par les projets régionaux (ex. coût des logements en hausse et maintien des salaires)	✓ D'autres initiatives sont également regardées au niveau du logement en raison du grand nombre de travailleurs appelés à venir. Mine Arnaud doit considérer l'option de camps de travailleurs, mais il s'agirait de camps évolutifs qui resteraient suite au départ des travailleurs pour être transformés en logements.
	✓ Préoccupation relative à l'impact social du départ de Mine Arnaud à la fin de vie du projet	✓ Les préconsultations servent à partager les idées et les solutions qui pourraient pallier à cette réalité. Mine Arnaud est ouverte à des propositions.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Mention de l'existence de personnes qui ne pourront pas bénéficier des emplois créés par le projet mais en vivront les impacts (personnes avec des problèmes de santé mentale, des handicaps physiques, personnes sans domicile fixe, etc.).	
	✓ Questionnement relatif au programme d'aide aux employés qui sera offert, étant donné que les groupes communautaires sont surchargés pour assurer ce service	✓ Il y aura des programmes d'aide aux employés avec des ressources locales. Évidemment, ces programmes sont à bâtir. Si les ressources locales sont déjà surchargées, il ne faut pas arriver et surcharger davantage. Mine Arnaud envisage d'en amener de l'extérieur.
	✓ Mention de l'ambivalence des projets régionaux, qui créent de la richesse d'une part mais apportent des problèmes sociaux d'autre part.	
	✓ Questionnement quant aux 300 emplois créés par le projet : intègrent-ils les emplois indirects?	✓ Il y aura 2 emplois indirects pour 1 emploi direct environ. Donc, environ 600 à 700 emplois induits.
	✓ Appréciation de la volonté de Mine Arnaud de limiter le fly in fly out	
	✓ Préoccupation relative à la formation des employés envisagée par Mine Arnaud : problème des qualifications non transférables et importance de développer des qualifications plus polyvalentes	✓ Les cours pour aller chercher des équivalences sont déjà établis. C'est la Commission scolaire qui les donne. Mine Arnaud souhaite éviter le décrochage scolaire. C'est pourquoi elle veut recruter les gens disponibles et les encourager à aller chercher leurs équivalences. Ils pourront, par la suite, acquérir d'autres connaissances et progresser dans l'organisation. Il s'agit d'un moyen de valorisation et de rétention pour l'entreprise. Les qualifications transférables sont importantes dans une perspective de développement durable.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Information et participation	✓ Mention de l'intérêt à participer aux discussions relatives aux enjeux communautaires, compte tenu que les organismes communautaires peuvent avoir une partie de la solution	✓ Mine Arnaud a proposé le 7 mai 2012 à la municipalité de mettre en place une table organismes municipaux - entreprise. Ces questions seront très certainement traitées à cette table. Mine Arnaud souhaite aussi former un comité consultatif et la participation d'organismes communautaires pourrait donner une voix pour parler de ces difficultés.
	✓ Recommandation visant à participer à des comités déjà en place plutôt que d'en créer de nouveaux	
	✓ Mention de l'existence de l'Office municipal d'habitation et du groupe Occupation quadruple	

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du secteur communautaire.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au secteur communautaire et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

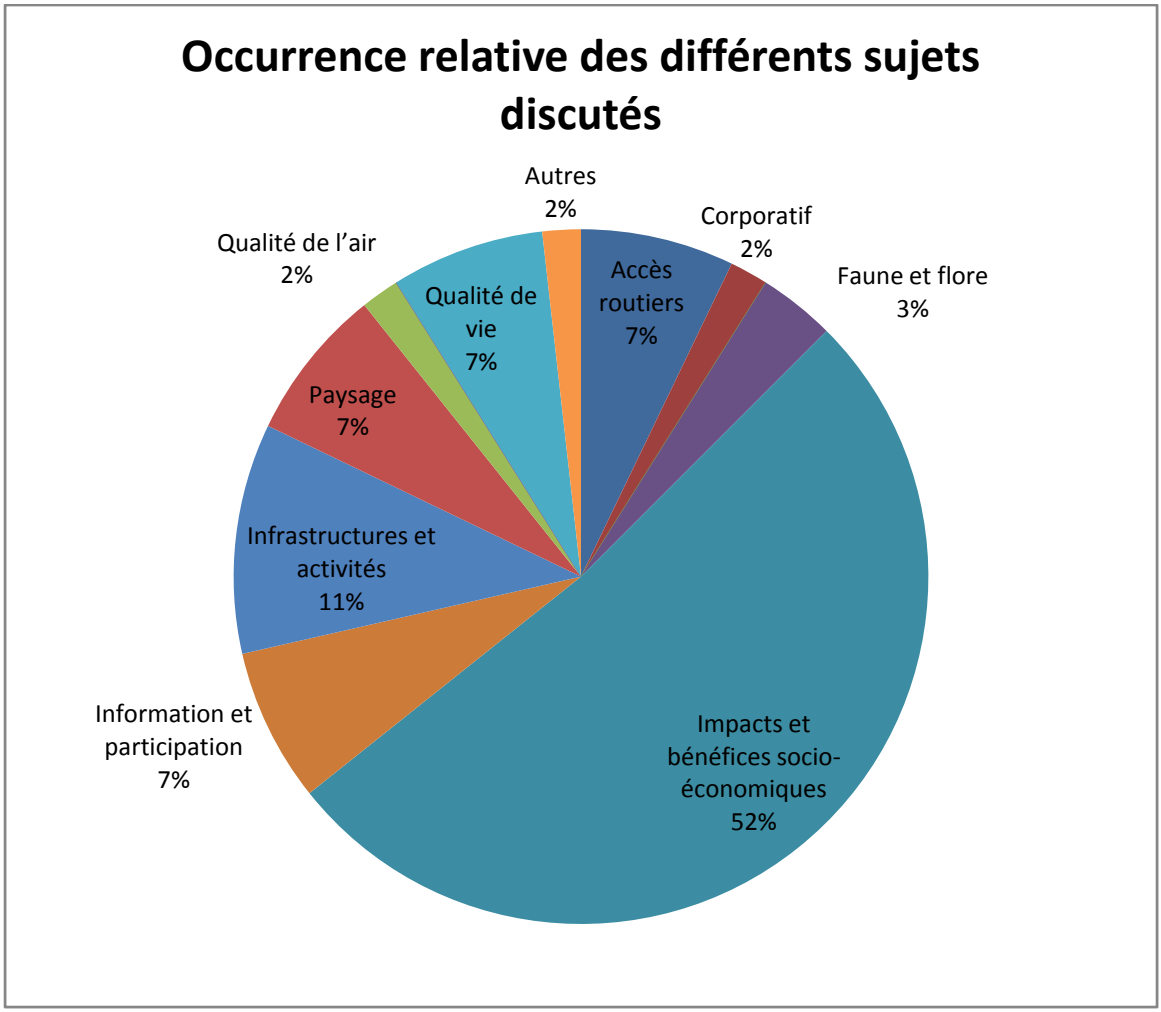

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et qui ont été mentionnés lors de la rencontre. Il s'agit soit de rappels des engagements contenus dans l'étude d'impact sur l'environnement et cités lors des échanges, soit de suivis spécifiques à la rencontre.

- Privilégier le recrutement de main d'œuvre locale
- Mettre en place des programmes de formation et qualification dès 2013
- Définir des catégories de poste et les diffuser suffisamment tôt pour permettre aux personnes intéressées de se qualifier
- Offrir du soutien dans l'organisation afin de s'assurer que la formation est adéquate et que les compétences sont bien maîtrisées
- Mettre en place un programme d'aide aux employés, de préférence avec des ressources locales si elles sont disponibles
- Encourager la mise en place d'une table organismes municipaux – entreprise
- Former un comité consultatif représentatif de la collectivité afin d'assurer le suivi transparent du projet

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L’évaluation de la rencontre

Le questionnaire d’évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l’égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l’information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d’évaluer le degré global de satisfaction des participants à 90 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Garder la transparence, être clair et précis dans vos développements. Vouloir s’impliquer dans notre municipalité et dans la communauté.
Suggestions d’amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Si vous concrétisez votre ouverture en actions, on est en voiture !
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Le déroulement était très bien et je suis satisfaite de ma rencontre. Vous êtes très intéressant. ▪ Aucun commentaire ; très bien. ▪ La salle était un peu trop grande et il faisait froid. Il faudrait monter le chauffage.
Suggestions d’amélioration du déroulement de la rencontre
▪ À MOCSI, on loue des salles à prix modiques. Trois salles qui peuvent contenir 10, 35 et 170 personnes.

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenu avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation)
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Récréotouristique

Rencontre tenue le 9 mai 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 9
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 12
7 Suivis et engagements du promoteur 14
8 Mot de clôture 15
9 L'évaluation de la rencontre 16
10 Les suites de la démarche 17

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 9 mai 2012, tenue avec les représentants du secteur récréotouristique. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités portent sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à référer d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du secteur récréotouristique du projet minier Arnaud s'est déroulée le 9 mai 2012, de 18 h à 22 h environ. Quinze (15) participants ont assisté à la rencontre, représentant 100 % des organismes contactés.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h 00 à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 19 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
19 h 40 à 19 h 50	PAUSE
19 h 50 à 19 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
19 h 55 à 21 h 20	Animation et échanges en tables rondes
20 h 20 à 21 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 40 à 21 h 55	Commentaires des participants
21 h 55 à 22 h 00	Explication des prochaines étapes
22 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Accès routiers	✓ Questionnement quant aux 2 chemins d'accès envisagés ✓ Questionnement quant à la prise en charge des coûts des infrastructures routières prévues ✓ Questionnement quant au partage de la route avec les VTT/motoneiges et voitures	✓ Pour éviter une perte de zone de martres et de renards, l'option *est* serait préférable, avec une piste cyclable et un belvédère au pont. Le lièvre a déjà été perdu en raison de la coupe à blanc pour le forage. ✓ Il serait intéressant de privilégier l'accès au boulevard Vigneault. Les fournisseurs pourraient s'installer dans le parc industriel.
Ententes et d'acquisitions	✓ Inquiétude quant aux compensations offertes à la ZEC Matimek pour les pertes de territoire et revenus	✓ Il faudrait dresser la liste des pertes de territoire et des besoins pour discuter des compensations avec la ZEC
Faune et flore	✓ Questionnement quant à l'impact du bruit et du dynamitage sur la faune ✓ Préoccupation quant à l'avenir de la frayère du Lac Hall	✓ Regarder les possibilités d'assurer un suivi des déplacements des animaux par colliers télémétriques afin de faire le suivi des impacts du projet ✓ Il serait important de faire des analyses et d'assurer un suivi sur l'impact du bruit et du dynamitage sur la faune par des biologistes, sur la durée de vie complète de la mine.
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Préoccupation quant à la problématique de logement et du volet social à long terme	

	✓ Préoccupation concernant la formation des travailleurs ✓ Questionnement quant aux impacts et compensations monétaires envisagés pour les organismes récréotouristiques	
Infrastructures et activités	✓ Questionnement quant à la façon d'acheminer les résidus miniers ✓ Questionnement quant au fait que la quantité d'eau collectée sur le site soit suffisante pour les activités de la mine ✓ Questionnement quant à la texture du produit lorsque mouillé ✓ Questionnement quant à l'avenir de la fosse à la fin de vie de la mine ✓ Questionnement quant aux sortes d'arbres qui doivent être plantés ✓ Préoccupation liée au camping du Lac Hall qui serait très prêt du parc à résidus ✓ Questionnement quant au dynamitage et poussières	✓ Il serait intéressant de fournir des explications sur l'utilisation des bassins de rétention ✓ Il serait important de valoriser le site à la fin de vie de la mine : o Site pour plongeurs o Aménagement du lac pour la pêche o Visite touristique ✓ Il serait bien de donner une autre vie au secteur pour les animaux et un habitat semi-naturel. ✓ Vérifier sur les cartes pour déterminer si le camping est touché par le projet du fait de sa proximité avec le parc à résidus
Paysage	✓ Inquiétude quant à la défiguration d'un paysage pittoresque	✓ Les mesures d'atténuation de l'impact visuel (mur-écran, reboisement sont de bonnes initiatives, mais il serait intéressant de proposer aussi des avenues pour le secteur nord. ✓ Suggestions de points de vue pour les simulations visuelles : o Depuis le lac Hall o Du bateau de croisière (Maasdam) o Des îles de Sept-Îles o Du quai o Du belvédère du croche de Longue-Épée o Vue du sud avec le mur écran de mort-terrain o Vue avec reboisement de certains terrains
Qualité de l'air	✓ Préoccupation liée aux poussières qui pourraient être poussées vers le sentier de motoneige par les vents	✓ Faire des simulations sur les impacts de la poussière
Qualité de l'eau	✓ Inquiétude quant à la perte du ruisseau Clet, de corridors	

	d'oiseaux migrateurs, et de frayères à éperlan ✓ Préoccupation quant à la toxicité des rejets de l'usine ✓ Préoccupation quant à l'impact sur le ruisseau Gamache en raison de la proximité du chemin ✓ Inquiétude quant à l'arrêt du suivi et de l'analyse des lacs et cours d'eau en 2018 ✓ Questionnement quant à la possibilité d'élargir la simulation pour inclure le lac Hall ✓ Questionnement quant à l'absence de rapport de Pêche et Océan Canada	✓ Il est important que la protection du ruisseau Gamache et des autres lacs et cours d'eau soit plus grande que la norme minimale. Les participants désirent des analyses et suivis sur toute la durée de vie de la mine, pas uniquement au début.
Qualité de vie	✓ Bruit o Préoccupation générale relative au bruit o Préoccupation quant au niveau de bruit au camping du Lac Hall et au Lac des Rapides ✓ Crainte de vivre un chantier à l'exemple de celui de Fermont.	✓ Il serait intéressant d'inclure ces zones (Lac Hall et lac des Rapides) dans les mesures d'analyse du bruit ✓

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Corporatif	✓ Préoccupation liée à la garantie du respect des normes une fois les autorisations obtenues	✓ Mine Arnaud sera soumise à des normes de suivi et devra les respecter. De plus, un comité de suivi sera mis en place. Les différents intervenants du milieu qui siègeront sur ce comité auront accès aux informations. Les suivis seront aussi déposés aux ministères et Mine Arnaud sera également soumise à des inspections.
Ententes et acquisitions	✓ Préoccupation liée à l'absence de négociations pour des compensations compte tenu de la présence du Lac Hall et d'autres petits lacs à l'intérieur de la propriété minière ✓ Inquiétude liée au fait que débuter les négociations pour des compensations après l'obtention des négociations est trop tardif, considérant la perte de revenus déjà constatée (référence : le camping de 45 places perdrait la moitié de ses revenus)	✓ Mine Arnaud n'ira pas au-delà des limites de la propriété minière. Il n'y a pas d'apatite de l'autre côté. Mine Arnaud a rencontré la ZEC à 2 ou 3 reprises et est consciente que le projet affecte le territoire de la ZEC. Des discussions pour la compensation des habitats du poisson ont notamment eu lieu. Rien n'est encore négocié car le projet n'a pas encore reçu les autorisations. ✓ La firme de consultant qui a fait la modélisation ne prévoit pas de dépassement au niveau de la qualité de l'air. C'est une question qu'on va vouloir approfondir pour le camping du lac Hall puisqu'il s'agit d'un récepteur sensible. Dans les autres rencontres sectorielles, des points de vue du camping ont été suggérés pour des simulations visuelles.
Faune et flore	✓ Préoccupation liée à l'impact du projet sur la faune à l'extérieur de la zone d'étude et à l'absence de rapport à ce sujet ✓ Demande de protection des orignaux, notamment leurs sites de ravage afin de ne pas perturber la chaine alimentaire naturelle	✓ L'étude d'impact sur l'environnement contient des sections sur la faune, les oiseaux et l'habitat du poisson où l'impact du projet sur la faune est décrit en détails.
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Inquiétude liée au fly-in/fly-out et la pénurie de logements	✓ Mine Arnaud a l'intention de recruter en région. Il y a des gens qui ont signifié leur intérêt, mais Mine Arnaud souhaite combler les postes avant tout avec les gens de la région. Pour des postes plus spécialisés, Mine Arnaud pourrait avoir recours à de la main-d'œuvre provenant de l'extérieur de la région.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Information et participation	✓ Questionnement relatif à la disponibilité des résultats de suivi environnemental sur le site internet de Mine Arnaud	✓ Les résultats de suivi environnemental et la manière de les diffuser pourront être discutés au comité de consultatif.
	✓ Mention de la difficulté à se procurer de l'information	✓ Mine Arnaud rappelle que l'étude d'impact est disponible sur le site Internet et à la bibliothèque, et que certain groupes en ont reçus une copie. Des copies électroniques sont également disponibles. Mine Arnaud pourra rendre disponible une copie aux organismes qui en formuleront la demande.
	✓ Questionnement quant au moyen d'évaluer l'acceptabilité sociale	✓ Il existe des outils spécifiques et des soirées comme ce soir donnent une indication de ce que les gens pensent du projet. Le BAPE permet également aux gens d'exprimer leur point de vue et d'ici quelques mois, le niveau d'acceptabilité sociale sera plus clair. Le but de la démarche de préconsultation est de donner de l'information sur le projet pour que les gens puissent prendre une décision éclairée. C'est le rôle de *Transfert Environnement* de permettre les échanges et cette démarche donne des outils pour s'exprimer.
	✓ Interrogation quant à la poursuite du projet en cas d'absence d'acceptabilité sociale	✓ Mine Arnaud n'implantera pas un projet dans un milieu hostile.
	✓ Commentaire mentionnant que si la population de Sept-Îles n'avait pas voulu de la mine, elle aurait agit comme avec le projet d'uranium. Dans le cas du projet minier Arnaud, la population regarde, s'informe et attend d'avoir plus d'information	
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à l'existence d'une cellule du parc à résidus près du Lac du Portage	✓ L'ensemble des périmètres exacts des cellules est en cours de validation par les experts. Les eaux de ruissellement vont être collectées pour être acheminées au bassin de polissage, et ensuite à l'usine de traitement de l'eau. Ensuite, l'excédent d'eau sera retourné dans le ruisseau Clet.
	✓ Inquiétude relative à la hauteur des digues et à leur distance minimale autorisée vis-à-vis du Lac Hall et à la possibilité de diminuer les distances convenues dans le cas où plus	✓ La Loi limite la distance des digues à 60 mètres du lac, mais le projet n'ira pas jusque là. Il y a une courbe descendante vers le lac comme présenté sur la carte. Le projet évalué est donc celui

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	d'apatite serait découverte.	présenté. Si le projet changeait, Mine Arnaud devrait retourner devant les autorités. Mine Arnaud ne pourra donc pas changer du jour au lendemain le projet, et ce n'est pas son intention.
	✓ Préoccupation liée à la pose d'une clôture autour du site	✓ La partie sud-est et ouest du site sera clôturée. Mine Arnaud prévoit aussi ne pas faire de traverse pour les quads et les motoneiges sur la voie ferrée, pour une sécurité accrue.
	✓ Interrogation liée au déplacement potentiel de la limite de la ZEC	✓ Mine Arnaud est dans l'incapacité de répondre à cette question qui retourne davantage de la ZEC. Mine Arnaud n'a pas le pouvoir d'effectuer ce changement.
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation relative à la possibilité que la mine provoque le vidage du lac Hall et du lac des Rapides, compte tenu d'un projet récréotouristique dans le secteur (arbre en arbre) et de l'existence d'un précédent (dans une carrière).	✓ La baie de Sept-Îles est plus importante en volume d'eau et est située plus près de la mine que le Lac des Rapides, et les études ont démontré qu'il n'y aurait pas de risque en ce sens. Pour le Lac des Rapides, il ne serait pas possible que cela arrive, principalement à cause de la distance. À chaque forage dans le massif rocheux, Mine Arnaud observe s'il y a des fractures. Plus de 600 forages ont déjà été réalisés et quelques fractures ont été observées, mais sans infiltration d'eau. Il s'agit de cassures de refroidissement. Le massif rocheux est sec, et peu fracturé. Même si le projet va sous le niveau de la mer, il ne devrait pas y avoir de possibilité d'infiltration. L'argile agit également comme un scellant imperméable à l'eau et protecteur. Il n'y a pas non plus d'indication de fissure significative pour les autres lacs. Des tests additionnels seront faits sur le terrain pour confirmer les prévisions des experts. Les résultats seront ajoutés à l'étude d'impact sur l'environnement.
	✓ Inquiétude liée à l'emploi du conditionnel dans les réponses données	✓ Dans une étude d'impact sur l'environnement, il s'agit de prédictions. Mais les tests de pompage confirment tout de même les explications données.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du secteur récréotouristique.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au secteur récréotouristique et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

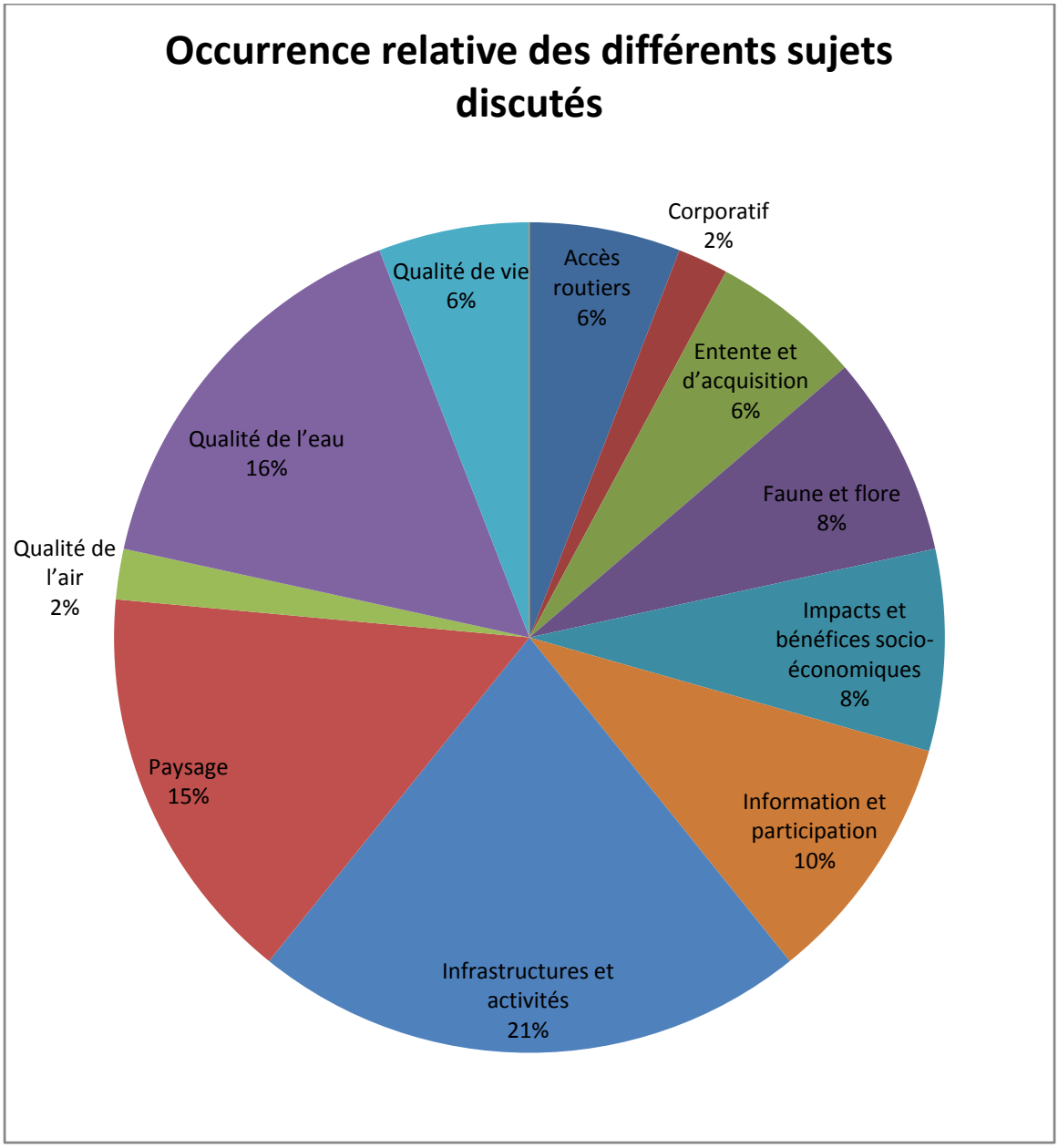

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Discuter de la possibilité de rendre disponibles les résultats du suivi environnemental sur le site internet de Mine Arnaud avec le Comité consultatif
- Rendre disponible une copie papier de l'étude d'impact sur l'environnement aux organismes qui en feront la demande
- Faire le suivi des compensations offertes à la ZEC Matimek pour les pertes de territoire et de revenus
- Faire le suivi des tests additionnels pour confirmer qu'il n'y a pas de fissures significatives pour les lacs et la Baie de Sept-Îles.
- Approfondir la question de la qualité de l'air au camping du Lac Hall (récepteur sensible)

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L’évaluation de la rencontre

Le questionnaire d’évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l’égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l’information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d’évaluer le degré global de satisfaction des participants à92 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ -
Suggestions d’amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ -
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Bravo ▪ C’était bien. ▪ Bonne transparence…pour l’instant ▪ Excellent ▪ Très bien
Suggestions d’amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Plus long un petit peu ; manque de temps. ▪ Très bien. ▪ Sous forme de souper ou goûter peut-être, car c’est long pour ceux qui finissent à 17h00.

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenu avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation)
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Riverains

Rencontre tenue le 22 mai 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 12
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 18
7 Suivis et engagements du promoteur 19
8 Mot de clôture 20
9 L'évaluation de la rencontre 21
10 Les suites de la démarche 22

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 22 mai 2012, tenue avec les riverains du projet minier Arnaud. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Les propriétaires privés du Canton Arnaud, localisés entre le pont de la rivière des Rapides et le pont de la rivière Hall, ont été rencontrés en deux temps, soit le 22 mai et le 6 juin 2012. La rencontre du 22 mai 2012 visait à rencontrer les propriétaires de lots ou parcelles situés à l'intérieur de 1 km ou moins des abords de la fosse à sa taille ultime.

Des envois postaux ont été effectués afin de les inviter à la rencontre sectorielle. Par la suite, afin de s'assurer que ceux-ci aient bien reçu l'information et de les inviter à nouveau, un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux riverains du projet minier Arnaud s'est déroulée le 22 mai 2012, de 18 h à 22 h environ. Cinquante-cinq (5) participants ont assisté à la rencontre, soit 43 % des parties prenantes contactées.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 20 h 10	Période d'échanges sur le projet et les impacts
20 h 10 à 20 h 20	PAUSE
20 h 20 à 20 h 25	Présentation du déroulement des tables rondes
20 h 25 à 21 h 25	Animation et échanges en tables rondes
21 h 25 à 21 h 55	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 55 à 22 h	Explication des prochaines étapes
22 h	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Accès routiers	✓ Questionnement sur la provenance des travailleurs et des fournisseurs et son impact sur l'achalandage routier (mentionné 2 fois) ✓ Inquiétude quant à l'impact du projet sur la piste cyclable déjà peu sécuritaire (mentionné 2 fois)	✓ Variante est privilégiée par les participants pour diminuer le trafic, avec quelques craintes toutefois ✓ Suggestion de réaliser les deux variantes envisagées ✓ Relocalisation de la piste cyclable suggérée ✓ Proposition d'un projet de déplacement en vélo pour les travailleurs ✓ Suggestion d'avoir un plan de développement routier global
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement quant aux options offertes aux résidents qui voudraient quitter les lieux. (mentionné 3 fois) ✓ Frustration quant à la baisse de qualité de vie en raison de la proximité de la mine. La proximité de la nature et le caractère paisible du lieu ont été des éléments déterminants dans le choix de cet emplacement pour les résidants. Importance de relocaliser les gens dans un milieu présentant ces caractéristiques. (mentionné 3 fois) ✓ Inquiétude quant à la perte de valeur des propriétés en raison de la proximité de la mine. ✓ Stress et impression d'être en stand-by depuis longtemps : plusieurs	✓ Les résidents souhaitent avoir la possibilité d'être relocalisés dans un milieu de vie similaire, ainsi qu'à proximité de leurs emplois et des services. ✓ Le groupe est unanime sur le fait qu'un plan de relocalisation et de dédommagement devrait déjà être mis en place (à discuter avec la MRC). Les participants souhaitent avoir un plan concret, avec des termes clairs et applicables pour tous, incluant des scénarios selon les situations particulières de chacun. Le plan devrait également être « pensé » dans un contexte de perte de valeur mobilière potentielle et être rendu public le plus rapidement possible.

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	n'osent plus investir dans leur maison ou y faire des rénovations sachant qu'ils pourraient être relocalisés ou que leur résidence pourrait perdre une valeur importante du fait de la proximité de la mine. ✓ Question sur le nombre de résidences déjà achetées ou en voie de l'être, ainsi que le mode d'acquisition des propriétés. (mentionné 2 fois) ✓ Demande répétée pour avoir un plan du site et des infrastructures avec les lots numérotés pour permettre de situer les résidences.	✓ Les participants souhaitent que le processus d'acquisition de propriétés soit équitable et transparent, et que les détails en soient présentés aux riverains. ✓ Intérêt à ce que la zone compensée s'étende au-delà de la partie mentionnée, soit au claim en entier puisque tout le monde est touché par les activités de la mine, par effet cumulatif.
Faune et flore	✓ Inquiétude concernant l'orignal et les endroits stratégiques de chasse impactés par le projet	
Information et participation	✓ Manque de diversité dans les moyens d'accès à l'information, compte tenu d'un accès limité et/ou difficile à internet (mentionné 2 fois)	
Infrastructures et activités	✓ Questionnement quant au moment où le reboisement débutera et sur les essences utilisées ✓ Inquiétude liée à la déforestation et à l'érosion dans les pentes créées par cette déforestation	
Paysage	✓ Aspect du muret antibruit (mentionné 2 fois)	✓ Faire des simulations visuelles pour les 5, 10, 15 et 20 ans d'opération de la mine ✓ Faire des photographies réalistes : une simulation non axée sur la restauration progressive, mais sur les infrastructures ✓ Ajouter des points de vue horizontaux et à partir de divers secteurs du Canton. ✓ Suggestions de points de vue pour les simulations visuelles : o depuis le vieux quai, près des tentes jaunes (mentionné 2 fois) o depuis le Californien (piste de course)

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
		○ depuis la maison bleue 3 étages ○ depuis la route 138 où le déboisement a été fait
Qualité de l'air	✓ Inquiétude quant à la dégradation possible de la qualité de l'air en raison du projet ✓ Questionnement relatif à l'emplacement des capteurs d'air ✓ Importance de tenir compte de la route et des poêles à bois dans la mesure de la qualité de l'air ✓ Questionnement quant à la justification d'une modélisation avec des vents de 10 kilomètres/heure alors que les vents moyens sont de 20 kilomètres/heure	✓ Proposition à l'effet que les 2 capteurs d'air soient disposés le long de la route ✓ Suggestion d'effectuer la modélisation sur la base de vents de 20 kilomètres/heure minimum, ainsi qu'en considérant des rafales de 90 kilomètres/heure, par exemple
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation quant à la qualité de l'eau et au maintien du débit d'eau du ruisseau Clet (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant à l'impact de la diminution des débits des ruisseaux : ○ Sur les sols ○ Sur la baie de Sept-Îles ○ Sur le ruisseau Clet ✓ Questionnement quant à l'augmentation de la durée de la crue du ruisseau Clet et à l'érosion des berges ✓ Inquiétude quant à l'effet de la mine sur la nappe phréatique (mentionné 3 fois) ✓ Questionnement quant au danger pour la qualité de l'eau en raison du dynamitage (mentionné 2 fois) ✓ Importance de tenir compte de la modélisation en ce qui a trait au surplus d'eau au lac des Rapides ✓ Préoccupation quant aux quantités d'eau utilisées pour le projet, à son écoulement et sa récupération (mentionné 2 fois) ✓ Inquiétude quant à l'impact du projet sur la source d'eau potable	✓ Suggestion de vérifier les données sur les puits

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	(Lac Hall) (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant au rabattement/abaissement de la nappe phréatique par rapport à la fosse et au suivi effectué et à l'assèchement des sols possible (mentionné 3 fois) ✓ Questionnement quant à la présence de digues pour récupérer l'eau (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant à l'impact du changement de pH sur l'éperlan, la sauvagine et autres poissons de la Baie ✓ Préoccupation liée à la possibilité d'impacts sur d'autres ruisseaux que le ruisseau Clet	
Qualité de vie	✓ Bruit : o Questionnement quant aux heures de dynamitage et au type de produits utilisés (mentionné 2 fois) o Préoccupation quant au maintien de la qualité de vie relativement au bruit induit par le dynamitage dans le cadre des travaux (mentionné 2 fois) o Questionnement quant à l'importance du bruit lors des travaux de construction versus d'exploitation o Questionnement quant aux sources de bruit évaluées dans l'étude d'impact o Préoccupation par rapport aux foreuses utilisées pour l'exploitation versus celles actuellement utilisées au site, afin de déterminer le changement de niveau de bruit. o Questionnement quant aux endroits pris en compte pour évaluer les niveaux de bruit dans l'étude d'impact o Remise en question de la conclusion de l'étude d'impact indiquant qu'une seule résidence dépasserait les seuils au niveau du bruit. ✓ Poussières : o Préoccupation quant aux nuisances liées aux poussières	✓ Suggestion de mener une étude du bruit lors de la construction et d'intégrer à la modélisation le muret de mort-terrain

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	versus particules fines (taille inférieure à 2,5 microns) o Nuisance occasionnée par les poussières du parc à résidus situé à proximité des résidences o Inquiétudes relatives au respect des engagements de Mine Arnaud (mise en place de mesures d'atténuation) du fait de la révision de la modélisation de la qualité de l'air (révision du bruit de fond à la baisse qui permettrait à Mine Arnaud d'émettre plus de poussière) ✓ Dynamitage : o Préoccupation quant aux impacts liés aux ondes de choc o Préoccupation quant aux impacts liés aux vibrations (notamment du fait du sol argileux) (mentionné 5 fois) ▪ inspection des fondations des résidences du canton demandée ▪ étendue des vibrations questionnée ▪ contraintes prises en compte dans le dynamitage (ex : lorsque le plafond nuageux est bas) questionnées ✓ Préoccupation quant aux nombreux territoires affectés par le projet en raison de la proximité des maisons, camps de chasse, etc. ✓ Questionnement quant à l'impact sur la piste de motoneige (mentionné 2 fois) ✓ Manque de confiance quant aux mesures compensatoires prises/prévues par Mine Arnaud pour améliorer, ou maintenir la qualité de vie (Mine Arnaud est-elle consciente de la perte de qualité de vie?) (mentionné 4 fois) ✓ Végétation o Mention que le déboisement a entraîné une perte de la qualité de vie en accentuant les nuisances : le bruit, les poussières, etc. o Préoccupation en lien avec le maintien d'une zone boisée (terres privées) qui longe le sud du site minier.	

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	✓ Mention d'une pollution visuelle déjà constatée par plusieurs participants (lumière au site toute la nuit).	
Autres	✓ Questionnement quant aux actions entreprises si une pollution est constatée ✓ Inquiétudes quant à la pollution engendrée par Mine Arnaud	

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Accès routiers	✓ Suggestion d'amélioration du système routier et de la piste cyclable, non sécuritaire	✓ En effet, la piste cyclable n'est pas sécuritaire et c'est une préoccupation qui a été souvent mentionnée.
Corporatif	✓ Inquiétude quant au respect des engagements pris	✓ Tout au long des activités de la mine, Mine Arnaud sera soumise aux exigences des ministères. Des programmes de surveillance et des mesures de suivi seront mis en place et les données rendues publiques. Mine Arnaud s'est aussi engagée à former un comité de suivi afin de partager ces informations, le tout dans une volonté de transparence.
	✓ Questionnement quant aux recours disponibles pour les citoyens en cas de non-respect des engagements	✓ En cas de dépassement, des mesures seront prises pour régler la situation.
	✓ Questionnement quant à l'implication d'Investissement Québec dans le projet à long terme : garantie des engagements, conséquence d'un changement de gouvernement	✓ Le gouvernement prend de plus en plus de participation dans les projets de développement au Québec et a l'intention de conserver sa participation dans ce projet, dans une visée à long terme.
	✓ Questionnement quant à la possession des parts d'Investissement Québec et d'un inversement de celles-ci avec l'autre partenaire.	✓ La position actuelle d'Investissement Québec ne permet pas de détenir plus de 49 % des actions dans un projet. La proportion des actions détenue par Investissement Québec sera ramenée à environ 40 % pour se conformer à la Loi.
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement quant au nombre d'acquisitions requis	✓ Mine Arnaud élabore présentement le programme qui servira de cadre pour les acquisitions. La zone d'ententes et d'acquisitions est présentée pendant la rencontre sectorielle aux participants et ceux-ci sont invités à la commenter. Il y aura aussi une rencontre à la fin de juin où Mine Arnaud présentera les détails du programme.
	✓ Questionnement quant à savoir si une acquisition a déjà eu lieu	✓ Il y a un cas particulier pour lequel il y a une entente de principes.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Demande de rendre publics la zone d'acquisition, l'évaluation des résidences et le plan d'acquisition	✓ La rencontre sur le protocole d'ententes et d'acquisitions est prévue d'ici la fin juin et les résidents seront consultés à ce sujet lors de cette rencontre.
	✓ Manque de confiance envers le conseil municipal de Sept-Îles pour appuyer les citoyens dans une démarche de relocalisation	✓
	✓ Demande d'intégrer tous les résidents situés dans le claim dans la zone d'acquisitions étant donné que la qualité de vie va baisser (référence : propos de M. Riopel à la rencontre du 19 janvier 2010)	✓ Mine Arnaud prend note de ce commentaire.
	✓ Proposition que Mine Arnaud entame des démarches pour que la municipalité et la MRC appuie les citoyens dans le processus d'acquisitions (zonage, relocalisation)	
Information et participation	✓ Questionnement quant à la sélection des membres du Comité de suivi	✓ Mine Arnaud choisira diverses personnes pour assurer la représentativité. Il y aura des gens du Canton, de la municipalité, de Sept-Îles, etc. Il faut que ce soit bien représenté. Un protocole sera aussi mis en place. Il est possible de demander à ce que les personnes se sélectionnent entre eux, par regroupement et par un processus démocratique.
	✓ Lassitude quant à la consultation et manque de réponse	✓ Il y aura aussi une rencontre à la fin de juin où Mine Arnaud présentera les détails du programme d'ententes et d'acquisitions.
	✓ Questionnement quant aux options disponibles en cas d'absence à la rencontre sur le cadre d'ententes et d'acquisitions	✓ Mine Arnaud s'assurera de trouver une solution pour que chacun puisse s'exprimer.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à l'équipement pour charger les camions	✓ Il s'agit de pelles hydrauliques.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à la magnétite titanifère: grosseur, volatilité, toxicité, impact environnemental si elle ne peut être vendue	✓ La magnétite titanifère est présente dans le sol. Mine Arnaud se contente de l'extraire et elle ne sera pas plus dangereuse qu'elle ne l'est en ce moment dans le sol. C'est un produit granulaire, gros comme une pointe de crayon. Elle a une densité de 3,4 grammes par centimètre cube. Si elle ne peut être vendue, c'est un produit neutre qui sera recouvert pour être revégétalisé. La magnétite ne génère pas d'eau acide.
	✓ Questionnement quant à l'heure du dynamitage, selon la saison	✓ Le dynamitage se fera à la fin du quart de travail. L'été, il aura donc lieu autour de 18 h et l'hiver vers 15 h -16 h.
	✓ Questionnement quant à l'utilisation du projet comme vitrine par M. Charest pour le Plan Nord.	✓ Mine Arnaud ne peut répondre au nom de M. Charest. Le projet est cependant bien inclus dans le Plan Nord.
	✓ Questionnement quant au début de la revégétalisation du site et à l'engrais utilisé	La restauration progressive débutera en 2016, sauf pour la première cellule qui ne pourra être revégétalisée seulement dans 7 ans.
Qualité de l'air	✓ Questionnement quant à la diffusion des résultats des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air et volonté que Mine Arnaud s'engage à rendre publics ces résultats.	✓ Les deux stations seront mises en place en juin et les résultats permettront de mettre la modélisation des poussières à jour. Les données seront transmises au MDDEP. Comme les réponses aux questions des ministères dans le cadre du processus d'évaluation du projet seront rendues publiques, les mesures le seront aussi. Les données recueillies par les stations d'échantillonnages de Mine Arnaud seront transmises au comité de la qualité de l'air de Sept-Îles.
	✓ Questionnement quant à l'emplacement des capteurs d'air	✓ L'emplacement doit être déterminé avec l'aide du MDDEP. Il y aura deux stations. Mine Arnaud a proposé au ministère que la première soit sur les terrains de Mine Arnaud, près de la piste de course du Californien. Mine Arnaud souhaite qu'elle soit le plus près possible des résidents. L'autre serait sur le terrain adjacent à Équipement Lalancette.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Préoccupation manque de confiance quant à l'année choisie pour que la modélisation des poussières émises par le projet soit représentative : taille de la fosse, proximité des activités avec les résidences. (référence : figure 9 de l'annexe du chapitre 7 de l'étude d'impact sur l'environnement) ✓ Demande de réaliser des études plus poussées et sur différentes années d'exploitation.	✓ Mine Arnaud a choisi de modéliser le pire cas, soit l'année où elle travaillera en surface. Il est vrai que la fosse ne mesure alors que 2,6 km puisque c'est à l'année 6 (la taille ultime est de 3,5 km), mais c'est l'année où la production sera la plus élevée en tonnage à la surface. Les années suivantes, la production se fera plus en profondeur. ✓ Mine Arnaud pourrait étudier la possibilité de modéliser d'autres années avec les experts. ✓ Mine Arnaud reviendra au participant concernant cette modélisation afin de vérifier l'information contenue dans l'étude d'impact (figure 9 de l'annexe du chapitre 7) et valider les réponses données.
	✓ Inquiétude quant à l'émission de poussière par le dynamitage	✓ Ce n'est pas un panache de poussière énorme qui va rester longtemps. Les émanations et les poussières seront circonscrites.
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation quant à l'impact du projet sur le débit d'eau du ruisseau Clet et l'érosion des rives (exprimé 2 fois)	✓ L'augmentation maximale du débit sera de 80 % entre l'an 8 et l'an 14 : le débit ne sera jamais supérieur à la crue du printemps. Au besoin, les eaux du site seront retenues dans le bassin de polissage et dans les cellules du parc à résidus. Il n'est pas prévu d'érosion. Cette question est traitée dans l'étude d'impact. Des études supplémentaires sont à venir pour préciser la modification du débit d'eau et ses impacts. Les résultats seront rendus publics via les réponses adressées aux ministères. Il est fort probable que dès cet automne d'autres informations seront disponibles.
	✓ Inquiétude quant à l'impact sur la nappe phréatique et les puits privés	✓ Les activités de pompage pour dénoyer la fosse provoqueront un abaissement de la nappe phréatique. Un suivi sera effectué pour déterminer où est située exactement la source auquel le participant fait référence et pour déterminer comment celle-ci pourrait être affectée. L'étude d'impact indique qu'il n'y a pas de puits dans ce secteur. Mine Arnaud va contacter le participant à ce sujet.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Inquiétude relative à la possibilité d'enrochement du ruisseau Clet pour pallier l'érosion des berges. ✓ Inquiétude relative à l'impact sur les canards et les outardes dû à l'augmentation du débit d'eau	✓ Mine Arnaud ne prévoit pas mettre d'enrochement, mais doit regarder plus attentivement la question du débit du ruisseau Clet. Cet automne, Mine Arnaud reviendra sur cette question avec l'expert, et présentera les impacts qui sont prévus sur la faune aviaire à l'embouchure du ruisseau Clet. Mine Arnaud va aussi demander une analyse pour la berge de la Baie.
Qualité de vie	✓ Bruit o Manque de confiance sur l'efficacité antibruit du revêtement en caoutchouc, le choix des équipements qui en seront équipés et la fréquence à laquelle Mine Arnaud entretiendra ce type d'équipement. o Inquiétude quant au bruit induit par le projet et effet cumulatif avec la route 138 et les autres projets (mentionné 2 fois) o Questionnement quant à la maison concernée par le dépassement des normes de bruit et inquiétude pour les maisons voisines. o Questionnement à savoir si les données sur le bruit sont une moyenne ou une donnée brute, continue. o Inquiétude quant au bruit généré par le projet	o Il s'agit du système Duratray, qui est un système de boites en caoutchouc maintenues par des câbles. Seules les boites de camions en seront équipées, pour réduire l'impact du bruit. Les foreuses seront conventionnelles. Le revêtement en caoutchouc se change selon l'usure du matériau, qui est difficile à prévoir (dépend de la température (climat), du type de roche, de l'abrasivité, de la dureté et de l'épaisseur du tapis de caoutchouc). o Les modélisations indiquent que le projet ne dépassera pas le bruit actuel de la route 138. Les niveaux de bruit ne s'additionnent pas, le bruit ne dépassera donc pas le bruit actuel de la route 138. Un atelier thématique sera dédié au bruit cet automne, et des experts seront présents pour répondre aux questions. o Il s'agit de la résidence de M. Desbiens. o L'analyse a été faite sur une période de 4 à 5 jours, en continu, et ce, sur une moyenne de 24 heures. Il y a des variations, mais ce n'est pas constant.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à la présence d'odeurs et de pollution liées aux accumulations de terres et résidus compte tenu de l'absence d'étude sur ce sujet	✓ En effet, Mine Arnaud n'a pas fait d'étude pour les odeurs parce que le procédé ne devrait pas générer d'odeur. Par contre, Mine Arnaud pourrait faire une recherche à ce sujet et s'assurer que cet élément fasse l'objet d'un suivi.
	✓ Questionnement quant aux mesures d'encouragement pour éviter le déboisement sur les terrains privés, qui diminuerait l'effet tampon envers les nuisances	✓ En effet, les arbres constituent une barrière naturelle et atténuent les impacts. Il s'agit d'un élément qui devra être discuté avec les propriétaires concernés.
	✓ Inquiétude quant à la pollution lumineuse émise par le projet étant donné que ce sujet n'est pas considéré dans l'étude d'impact	
	✓ Remise en question de la prise en compte du premier principe de développement durable (maintenir ou améliorer la qualité de vie)	✓ C'est la volonté des investisseurs et de Mine Arnaud de faire un projet qui respecte l'environnement et la communauté. Les principes de développement durable ont été pris en compte dans le développement du projet.
	✓ Inquiétude quant à la dégradation de la qualité de vie (mentionné 2 fois)	✓ Mine Arnaud est à définir le programme d'ententes et d'acquisitions et tiendra une rencontre à ce sujet à la fin du mois de juin.
Autres	✓ Mécontentement lié au principe de développement durable pour faire la promotion du projet	
	✓ Mention d'un citoyen en attente d'un dédommagement pour des bris et méfiance envers Mine Arnaud du fait qu'elle affecte déjà la qualité de vie	✓ tous les dédommagements devraient être faits ou sont en cours. Une vérification sera faite.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les riverains.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au groupe des riverains et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

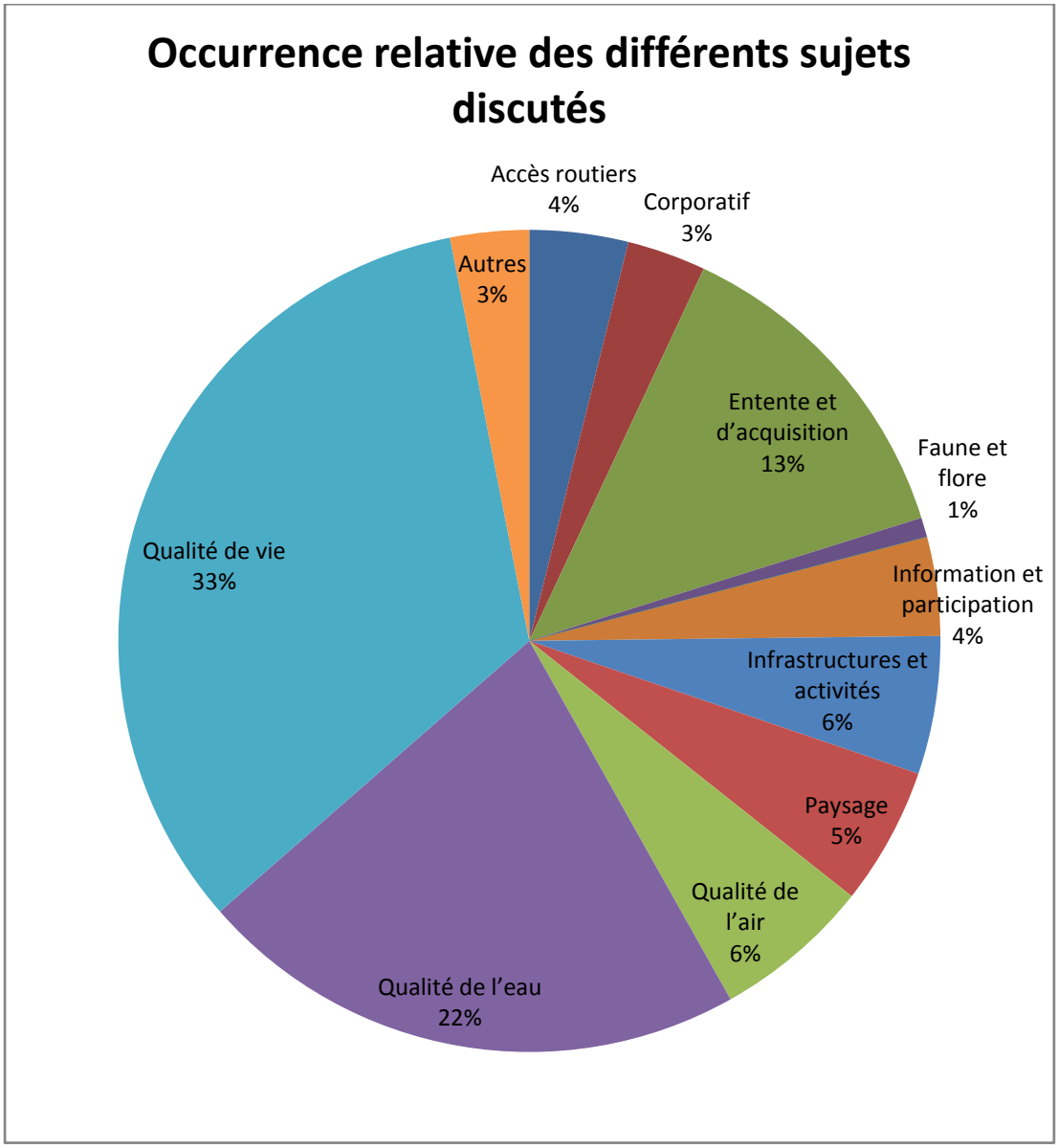

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Effectuer un suivi auprès du propriétaire de la source d'eau potable située près du ruisseau Clet :
    - Localiser précisément la source du puits
    - Étudier dans quelle mesure elle sera affectée
    - Effectuer le suivi auprès du propriétaire du puits
- Revenir à l'automne avec plus de précision sur les impacts de l'augmentation du débit du ruisseau Clet et les impacts potentiels de cette augmentation à l'embouchure du ruisseau Clet et sur les berges de la Baie. Analyser des solutions possibles face à l'érosion additionnelle si constatée
- Réaliser des études additionnelles pour valider la modélisation de l'impact du projet sur la nappe phréatique
- Vérifier l'information contenue dans l'étude d'impact sur l'environnement concernant la modélisation des particules fines (figure 9 dans l'annexe du chapitre 7) réalisé pour la sixième année d'exploitation et revenir au participant
- Réaliser des modélisations de la dispersion des poussières à d'autres années que l'année 6
- Évaluer les odeurs potentielles liées aux aires d'accumulation et au parc à résidus
- Sensibiliser les propriétaires privés à conserver leurs boisés afin de maintenir l'écran naturel qu'ils assurent
- Documenter dans quelle mesure le projet sera source de pollution lumineuse
- S'assurer que la démarche de dédommagements des citoyens est en cours
- Faire des simulations visuelles depuis les points de vue les plus demandés par les participants
- Former un comité consultatif représentatif de la collectivité afin d'assurer le suivi transparent du projet
- Mettre en place des programmes de surveillance et des mesures de suivi et rendre les données publiques
- Définir un programme d'ententes et d'acquisitions et le soumettre à consultation
- Procéder à la restauration progressive des infrastructures dès 2016

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L'évaluation de la rencontre

Le questionnaire d'évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l'égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l'information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d'évaluer le degré global de satisfaction des participants à 67 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Qualité de vie sérieusement touchée pour les résidents du Canton Arnaud ▪ Impacts visuels depuis la route 138 ▪ Respect de l'environnement selon les normes bien démontré
Suggestions d'amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Fournir davantage d'information publique, être plus transparent ▪ Veiller à l'aspect visuel du projet ▪ Réviser les chemins d'accès au projet (rentrée indépendante est-ouest)
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Manque de réponses aux questions et réponses peu claires ▪ Donner la parole à tous les citoyens du Canton Arnaud ▪ La rencontre est une redite des précédentes ▪ Remise en question des objectifs réels de la rencontre ▪ Une meilleure maîtrise de l'étude d'impact
Suggestions d'amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Offrir plus de temps pour les questions ▪ Avoir un visuel plus précis du projet ▪ Salle trop froide ▪ Débat trop contrôlé et hermétique ▪ Tenir la rencontre plus proche du lieu de vie des résidents ▪ Bon contrôle du respect entre les intervenants ▪ Tenir moins de réunions, mais avec plus de transparence ▪ Veiller à l'insonorisation de la salle ▪ Bonne coordination et organisation

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Environnement

Rencontre tenue le 23 mai 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 11
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 16
7 Suivis et engagements du promoteur 17
8 Mot de clôture 18
9 L'évaluation de la rencontre 19
10 Les suites de la démarche 20

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 23 mai 2012, tenue avec les représentants du secteur environnemental. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du secteur environnemental de la région de Sept-Îles s'est déroulée le 23 mai 2012, de 8 h à 12 h environ. Huit (8) participants ont assisté à la rencontre, représentant 50 % des organismes contactés.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
8 h 00 à 8 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
8 h 30 à 8 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
8 h 40 à 9 h 10	Présentation sur support PowerPoint
9 h 10 à 9 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
9 h 40 à 9 h 50	PAUSE
9 h 50 à 9 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
9 h 55 à 11 h 20	Animation et échanges en tables rondes
11 h 20 à 11 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
11 h 40 à 11 h 55	Commentaires des participants
11 h 55 à 12 h 00	Explication des prochaines étapes
12 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Accès routiers	✓ Inquiétude quant à l'impact du va et vient des camions et travailleurs en raison de l'accumulation des projets ✓ Questionnement sur la possibilité de construire deux routes d'accès pour réduire l'impact du transport lourd	✓ Privilégier la route d'accès à l'ouest ✓ Privilégier la route d'accès à l'est (par la rue Vigneault) ✓ Les 2 accès sont nécessaires
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement quant au nombre de propriétaires fonciers aux abords du projet ✓ Préoccupation liée aux compensations et à la durée des négociations ✓ Questionnement quant au support juridique offert ✓ Préoccupation de faire un programme d'ententes et d'acquisitions qui n'imposera pas trop de stress sur les citoyens	✓ Rendre public le protocole d'ententes ✓ Ne pas répéter les erreurs faites ailleurs ✓ Respecter le projet de loi 14 et ne pas faire de déplacements avant la fin des consultations
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Inquiétude quant au stress vécu par les citoyens vivant à proximité de la mine ✓ Préoccupation quant à l'achat et la main-d'œuvre locale ✓ Questionnement quant à la quantité d'emplois prévus pour les autochtones ✓ Préoccupation quant à la pression engendrée par le projet sur :	✓ Création d'un comité de citoyen indépendant avec un budget de fonctionnement de 200 000 $ ✓ Il serait intéressant de favoriser l'association avec des entreprises locales pour permettre l'acquisition d'expertise locale ✓ Maximiser le recrutement de main-d'œuvre locale

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	o La main-d'œuvre/clientèle scolaire o Le marché immobilier/logement (mentionné 3 fois) o Les services ✓ Intérêt quant à la maximisation des retombées économiques et au développement de l'expertise des gens ✓ Questionnement quant à la participation de Mine Arnaud à un fond de mise en valeur ✓ Questionnement quant à la possibilité de valoriser les stériles (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation quant à la pression sur les infrastructures publiques justifiant le fonds dédié ✓ Questionnement quant au soutien à l'agriculture	pour les postes permanents
Information et participation	✓ Questionnement quant à la publication des résultats de l'étude de faisabilité économique aux fins de transparence (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation liée au délai de réponse de Mine Arnaud aux questions ✓ Préoccupation liée à la possibilité pour les citoyens d'évaluer les impacts si certaines données ne sont pas incluses dans les modélisations, étant donné que l'étude d'impact permet aux citoyens de juger du projet et de ses conséquences sur eux. ✓ Questionnement quant à la proposition du promoteur à la municipalité pour la création d'une table de concertation avec celle-ci et Mine Arnaud	✓ Rendre publique l'étude de faisabilité ✓ Maximiser la transparence
Infrastructures et activités	✓ Questionnement quant à l'analyse de scénarios relatifs à la restauration progressive de la fosse ✓ Questionnement quant à la mise en valeur prévue relativement au plan de restauration ✓ Questionnement relatif à la durée estimée pour l'ennoiement ✓ Préoccupation quant à impact de la route d'accès à proximité du lac des Rapides et sa protection (mentionné 2 fois)	✓ Il serait intéressant de réaliser une analyse de remblaiement total ou partiel de la fosse (mentionné 2 fois) ✓ Évaluer la possibilité d'utiliser la pile de stériles pour remblayer la fosse ✓ Utiliser des matériaux organiques pour monter les murs antibruit ✓ Fournir plus d'information sur les systèmes de

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	✓ Questionnement quant à la grosseur des bâtiments et la présence d'une cheminée ✓ Questionnement quant aux dégâts envisageables advenant que la digue se rompe ✓ Mention qu'Osisko a fait 5 scénarios relatifs à la restauration progressive ✓ Questionnement lié à la proximité de la fosse avec la baie considérant la marée ✓ Questionnement lié à la mise en place d'un mur-écran	gestion de l'eau ✓ Il est souhaité que la mise en valeur du plan de restauration soit prise en charge par le milieu via le fond de 2 % à la Conférence régionale des élus
Paysage	✓ Préoccupation concernant la cellule de magnétite ✓ Questionnement quant à la valorisation des stériles et la production d'agrégats	✓ Suggestion de points de vue pour les simulations visuelles o L'hôpital (mentionné 2 fois) o Le boulevard Laure/Montagnais o La promenade du Vieux Quai (mentionné 2 fois) o Grande Basque o De Longue Épée à l'entrée au bas de la côte o Des Galeries Montagnaises o De la rivière des Montagnais o De la route 138 ✓ Certains terrains sur la route 138 qui sont moins boisés pourraient être reboisés
Qualité de l'air	✓ Préoccupation quant aux effets cumulatifs sur la qualité de l'air, en particulier dans le secteur Ferland (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant à l'évaluation des risques écotoxicologiques ✓ Préoccupation quant à la remise en suspension des particules et aux mesures d'atténuation	✓ Placer les capteurs d'air près de la route de façon à tenir compte des effets cumulatifs (circulation, autres industries, etc.) ✓ Effectuer un suivi de la qualité de l'air du parc Ferland sur 3 à 5 ans

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	✓ Questionnement quant à l'emplacement des capteurs d'air ✓ Questionnement quant aux paramètres mesurés par les capteurs d'air, notamment les gaz	✓ Étudier le bruit de fond actuel du parc Ferland ✓ Effectuer une évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation quant à la proximité du lac des Rapides, source d'eau potable ✓ Questionnement quant à l'évaluation de la fosse sur la baie et le ruisseau Clet ✓ Préoccupation quant aux effets cumulatifs sur la baie ✓ Préoccupation quant aux impacts du projet sur le ruisseau Clet ✓ Questionnement quant à l'impact des digues sur le débit des petits cours d'eau ✓ Questionnement quant au suivi de la qualité de l'eau et les effets du projet sur la prise d'eau potable (mentionné 3 fois) ✓ Inquiétude quant à la proximité de la route d'accès et du lac des Rapides ✓ Préoccupation quant à l'impact du projet sur la nappe phréatique ✓ Préoccupation relativement à la connectivité en période d'étiage ✓ Questionnement quant à l'étude hydrologique ✓ Questionnement quant à la prise d'eau nécessaire aux activités du projet	✓ Il serait intéressant de mener une étude sur l'eau potable de la ville de Sept-Îles et sur l'impact de la mine sur la source d'eau potable. Étudier également l'effet cumulatif potentiel sur l'acidification du lac. ✓ L'étude devrait fournir davantage d'information sur la gestion de l'eau et le rabattement de la nappe phréatique (mentionné 2 fois) ✓ Faire le suivi des milieux concernés par l'effluent minier (ex. baie, embouchure du ruisseau Clet, etc.) ✓ Mine Arnaud devrait être initiateur d'un grand projet de protection de la baie avec l'ensemble des entreprises de la région ✓ Favoriser le dynamitage lorsque les vents viennent de l'est ou de l'ouest et diminuer le dynamitage si les vents viennent du nord ou du sud
Qualité de vie	✓ Questionnement quant au bruit de fond considéré aux fins de l'étude d'impact, qui est aujourd'hui beaucoup plus élevé qu'il y a de cela 2 à 5 ans (au niveau de l'air, de l'eau, du sol et des sédiments) ✓ Préoccupation quant au bruit de la suppression d'air lors du dynamitage pouvant dépasser la limite des normes (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant aux mesures de suivi et de contrôle en continu quant au bruit de la suppression d'air lors du dynamitage (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation majeure quant à la qualité de vie des gens aux abords du projet et au droit à un traitement digne	✓ Il est important de maximiser la transparence, ainsi le protocole d'acquisition sera transmis à tous les résidents

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Autres	✓ Préoccupation liée aux données de l'étude d'impact, jugées anciennes et parfois inexistantes pour certains aspects	✓ Mettre à jour les données utilisées

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Corporatif	✓ Rappel des déclarations de M. Riopel annonçant un projet plus blanc que blanc, plus vert que vert et qui irait au-delà des normes (mentionné 2 fois)	✓ Au niveau de la qualité de l'eau, entre autres, le projet va au-delà des normes puisqu'il comprend la mise en place d'une usine d'épuration. Au niveau de la poussière, il y a un dépassement une journée par année, mais Mine Arnaud n'a pas la mesure réelle de la qualité de l'air ambiant dans le Canton et le seuil de référence utilisé dans la modélisation est très élevé. C'est une modélisation.
	✓ Questionnement quant au respect de toutes les normes du projet de loi sur les mines (projet de loi 14), même si le projet de loi n'est pas encore adopté.	✓ Mine Arnaud a tenu compte de l'ensemble des éléments du projet de loi comme si elle était déjà adoptée.
	✓ Demande d'ajouter un engagement à la liste des engagements, soit « respecter nos engagements »	✓ Cet engagement est présent au chapitre 12 de l'étude d'impact sur l'environnement. Les deux partenaires ont cette volonté et ils sont d'accord avec les engagements présentés. Un des partenaires est Investissement Québec et il s'agit d'un avantage dans ce sens.
	✓ Remise en doute de l'installation de capteurs d'air, compte tenu que cette promesse faite par Osisko n'a pas été tenue	✓ Mine Arnaud ne peut pas commenter le projet d'Osisko. Par contre, les capteurs d'air seront mis en place au mois de juin puisque Mine Arnaud a besoin des mesures pour mettre à jour ses modélisations.
Faune et Flore	✓ Remise en question de l'affirmation de l'absence de frayère d'éperlans à l'embouchure du ruisseau Clet, étant donné que les données utilisées dans l'étude d'impact datent d'une vingtaine d'années et demande d'une mise à jour des données, considérant la responsabilité du promoteur d'aller chercher l'information	✓ On ne peut pas l'affirmer à 100 %. Par ailleurs, les gens ont confirmé que la présence d'éperlans n'est pas significative. Mine Arnaud prend note de ce commentaire et prendra les moyens nécessaires pour aller chercher l'information.
Information et participation	✓ Questionnement quant au processus mis en place pour tenir les gens informés, compte tenu du nombre d'absents à la rencontre	✓ *Transfert Environnement* a effectué beaucoup de relances téléphoniques et a demandé aux gens de lui référer d'autres personnes. Aussi, le bilan sera envoyé à tous ceux qui ont été invités, qu'ils aient été présents ou non. Le bilan sera accompagné d'une lettre avec sollicitation à réagir. Les gens

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
		seront aussi invités à participer aux ateliers thématiques publics. Les bilans des rencontres seront sur le site internet de Mine Arnaud et il y aura plusieurs publications dans les médias locaux dans les prochaines semaines. Aussi, la démarche de préconsultation se termine par une validation publique du rapport.
	✓ Préoccupation quant à l'existence de constats sans piste de solution dans l'étude d'impact (ex. la présence d'aluminium qui est déjà problématique) ✓ Mention d'un envoi de plusieurs questions à Mine Arnaud, sans réponse encore.	✓ La question posée est très large, il y aurait lieu de revenir avec le document de l'étude d'impact. Mine Arnaud pourrait répondre aux questions qui ne demandent pas de retourner aux experts d'ici les deux prochaines semaines.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à la volonté de Mine Arnaud d'effectuer l'analyse publique de scénarios de restauration et de remblaiement de la fosse (référence : projet de loi 14 prévoyant que les promoteurs de mines à ciel ouvert situées à moins de 5 km d'un milieu habité doivent faire l'analyse de différents scénarios de restauration environnementale de la fosse, incluant au moins un scénario de remblaiement de la fosse.)	✓ Différents scénarios seront évalués et cette évaluation est déjà en partie réalisée. ✓ Le scénario privilégié actuellement est l'ennoiement de la fosse. Le remblayage n'a pas été retenu, parce que ce n'est pas économiquement viable.
	✓ Demande d'un engagement de Mine Arnaud à faire l'analyse de 3 ou 4 scénarios de restauration de la fosse, dont au moins 2 scénarios de remblaiement partiel ou complet de la fosse, avec analyses de coûts/bénéfices de chacun des scénarios (sur tous les plans : environnemental, social, économique). Ces analyses seraient publiques et seraient intégrées à l'étude d'impact sur l'environnement avant le BAPE et les consultations publiques fédérales.	✓ Mine Arnaud pourrait pousser un peu plus loin que ce qu'elle avait prévu. Mine Arnaud prend note de la question et fera un suivi.
	✓ Mention que le remblaiement ou une bonne restauration des fosses peut présenter plusieurs avantages sur tous les plans : o Au plan environnemental, cela peut réduire l'empreinte sur le paysage et le territoire, tout en étant potentiellement beaucoup plus stable/sécuritaire pour la gestion des résidus miniers à long terme (réduit	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	l'empreinte sur le territoire/paysage, augmente stabilité géotechnique, etc.) o Au plan social et économique, la restauration et/ou remblaiement des fosses peut représenter un chantier environnemental/économique important pour la communauté et la région, avec des emplois et des investissements additionnels qui restent en région. o Mais pour voir tout cela, il faut que l'entreprise s'engage à faire des analyses de scénarios avec détails coûts/bénéfices, et les présenter publiquement. o Des scénarios analysés ailleurs montrent des coûts équivalents à moins de 3 % des revenus anticipés pour la durée de la mine pour le remblaiement des fosses avec les résidus miniers générés.	
	✓ Inquiétude relative à l'impact sur les sols, compte tenu de l'observation d'affaissements et demande d'une étude spécifique aux sols, particulièrement pour le secteur de Longue Épée, compte tenu de leur fragilité	✓ Il faut que ce soit pertinent aux impacts que nous prévoyons. Si tel est le cas, Mine Arnaud pourra approfondir les études sur ce sujet.
	✓ Questionnement quant à l'impact du projet sur le transport maritime et demande de considérer les impacts des activités portuaires, compte tenu de l'absence d'information à ce sujet dans l'étude d'impact	✓ L'expédition du produit se fera par bateaux à partir du quai de la Relance. Il s'agit de bateaux d'une capacité de 25 à 30 mille tonnes, beaucoup plus modestes que ceux habituellement vus au port, qui ont une capacité de l'ordre de 250 mille tonnes. Il est vrai que ce volet n'est pas couvert dans l'étude d'impact sur l'environnement. Mine Arnaud va produire une étude d'impact spécifique aux activités au port pour répondre aux exigences de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Les infrastructures sont essentiellement les quatre silos en béton pour entreposer l'apatite entre les expéditions et le convoyeur fermé. Il faut savoir que le quai ne fait pas partie du projet et que c'est le Port de Sept-Îles qui fera sa propre étude à ce sujet.
	✓ Questionnement quant aux mesures prises par Mine Arnaud	✓ Mine Arnaud vise le recyclage de toutes les matières

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	pour s'assurer que les sous-traitants traitent leurs matières résiduelles de manière responsable.	dangereuses. Celles-ci seront gérées sur le site tant par les sous-traitants que par Mine Arnaud. Elles seront ensuite disposées aux endroits prévus à cet effet.
Qualité de l'air	✓ Remise en question du respect des normes étant donné les dépassements constatés dans l'étude d'impact : dépassement des particules fines et des particules totales qui sont déjà au-delà des normes en raison des effets cumulatifs (référence : annexe 7)	✓ Il y a des mesures d'atténuation qui sont prévues et indiquées dans l'étude d'impact. Il faudrait voir exactement les données auxquelles il est fait référence dans l'étude d'impact. Mine Arnaud propose de chercher l'information et d'y revenir.
	✓ Remise en cause de l'absence de stratégie et de mesures de mitigation visant à contrer les effets cumulatifs des projets régionaux sur la qualité de l'air, sous prétexte que les dépassements sont en dehors du site et loin des résidences	✓ Effectivement, pour les particules totales, il y a un dépassement des normes à 2 endroits. Il s'agit cependant d'une modélisation qui ne tient pas compte des données telles que la qualité de l'air ambiant, etc.
	✓ Mention de trois dépassements au niveau des particules totales et non deux, ainsi que d'un dépassement au niveau des particules fines au sud du site	✓ Pour les particules fines, il y a effectivement un dépassement au nord-ouest du parc à résidus. Les informations présentés par Mine Arnaud lors de sa présentationciblaient davantage la situation aux environs des résidences (les récepteurs sensibles). Pour les particules totales, Mine Arnaud devra vérifier l'information.
	✓ Préoccupation liée à l'absence de mesures des métaux, étant donné que le concassage sera source d'émanation de manganèse, que certains paramètres sont plus susceptibles d'avoir des problèmes selon le bruit de fond utilisé, que la directive fédérale impose une mesure des métaux et que le taux de manganèse dépasse 200 % à Sept-Îles. (Réfère à la valeur toxicité de référence du MDDEP en 2009)	✓ Mine Arnaud ne comprend pas l'affirmation selon laquelle des métaux seront émis dans l'air et demande la source des informations citées. Lors de l'échantillonnage qui aura lieu au mois de juin, les métaux seront évalués.
	✓ Remise en question de l'absence d'évaluation toxicologique, compte tenu de la présence confirmée de métaux, et de la possibilité que ceux-ci se retrouvent dans l'air	✓ La quantité de métaux présents qui serait libérée n'est pas suffisante. La roche ne peut pas se dissoudre. Il n'y a pas de lixiviation. Donc, il n'était pas nécessaire de faire une évaluation toxicologique. La minéralogie du gisement est connue. La mesure indique que les particules fines sont stables et non réactives avec la santé.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Qualité de l'eau	✓ Inquiétude quant à l'absence d'un plan de gestion de l'eau sur le site et préoccupation liée à l'importance d'en avoir un (référence : chapitre 13 de l'étude d'impact)	✓ La mine fonctionnera sur le principe de recirculation de l'eau. Il n'y aura pas d'eau fraîche utilisée. L'étude d'impact sur l'environnement décrit la gestion de l'eau sur le site au chapitre 5, Les plans de gestion sur la qualité de l'air et le milieu aquatique sont inclus au chapitre 13. L'analyse de la nouvelle gestion de l'eau sera complétée cet été. Mine Arnaud prend note d'ajouter le plan de gestion de l'eau au chapitre 13.
Qualité de vie	✓ Remise en question des enjeux présentés et demande de remplacer l'enjeu « perte des territoires de trappe » par « qualité de vie »	✓ L'enjeu de la perte de territoire de trappe reflète la situation de l'utilisation du territoire. Ce n'est peut-être pas un enjeu pour la population en général, mais cela touche quelques personnes. La qualité de vie peut être maintenue par les mesures d'atténuation et elle est abordée dans les volets sur le bruit, les vibrations, la qualité de l'air.
Autres	✓ Appréciation de l'engagement à donner une caractérisation du territoire, perçu comme un avantage pour la collectivité	

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du secteur environnemental.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au secteur environnemental et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

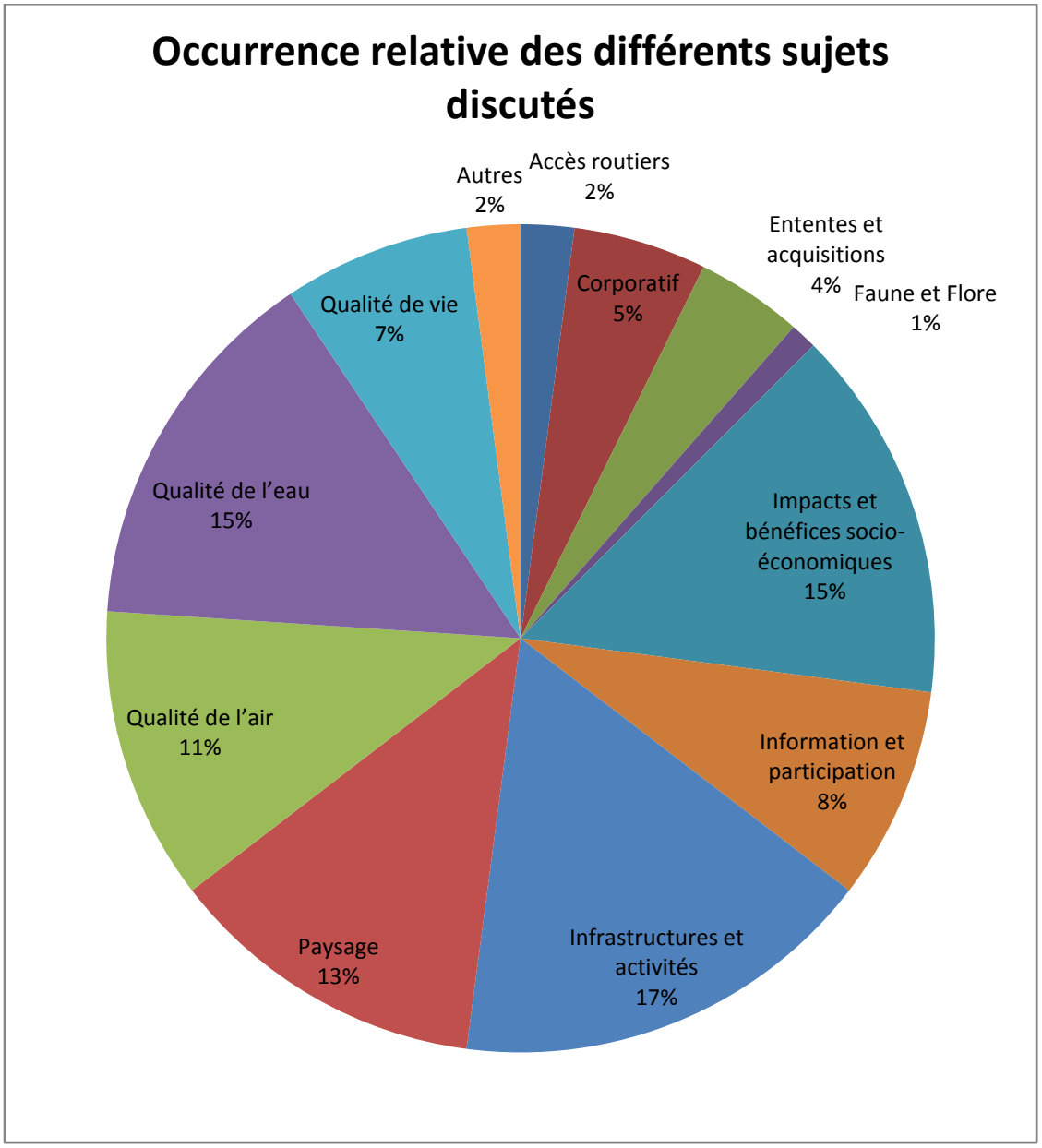

7 Suivis et engagements du promoteur

- Répondre aux questions du Comité sur la qualité de l'air qui ne nécessitent pas de recourir aux experts d'ici le 6 juin.
- Effectuer le suivi concernant la possibilité d'analyser publiquement 3 ou 4 scénarios de restauration de la fosse, dont au moins deux scénarios de remblaiement de la fosse avec une analyse des coûts et bénéfices
- Vérifier l'information relative au dépassement observé pour les particules fines et les particules totales et les mesures d'atténuation envisagées
- Ajouter un plan de gestion de l'eau au chapitre 13 de l'étude d'impact
- Vérifier la présence de frayères à éperlans à l'embouchure du ruisseau Clet
- Réviser les caractérisations des poissons et des oiseaux en fonction des impacts projetés sur eux
- Mettre en place des capteurs d'air et mesurer les concentrations de métaux dans l'air lors de l'échantillonnage à partir du mois de juin
- Évaluer la pertinence d'effectuer une étude relative aux impacts du projet sur les sols
- Voir s'il est pertinent d'ajouter les gaz comme paramètre pour les capteurs d'air
- Faire des simulations visuelles à différents points de vue suggérés par les participants
- Approfondir les travaux sur les eaux souterraines
- Favoriser l'achat local

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de journée!

9 L'évaluation de la rencontre

Le questionnaire d'évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l'égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l'information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d'évaluer le degré global de satisfaction des participants à65 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ -
Suggestions d'amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ -
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Rencontre trop rapide pour approfondir certains sujets ▪ La période d'échanges-questions n'est pas assez longue ▪ Des bénévoles siègent sur les regroupements environnementaux : manquer une demi-journée de travail n'est donc pas évident pour eux. Proposer des rencontres les soirs ou fins de semaine. ▪ Manque la thématique (nuisances, bruits/vibrations, etc.) ▪ Très bien, mais il y a place à l'amélioration
Suggestions d'amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Plus de temps pour les discussions dans les tables rondes aurait été utile ▪ Manque de temps lors des tables rondes pour les discussions ▪ Plus de temps ▪ Trop de questions latentes ▪ Le son était mauvais dans la salle ▪ Un meilleur endroit ▪ Plus de temps ▪ Rien sur le volet développement durable ▪ Les rencontres sectorielles sont une bonne idée, mais il serait intéressant d'en faire une avec les principaux acteurs du milieu, toutes provenances confondues ▪ Continuez à prendre en considération nos commentaires comme vous l'avez dit jusqu'à maintenant et plus… ▪ Ma hâte d'avoir des réponses par les experts ▪ Les rencontres sont longues ▪ Un local plus adéquat aiderait à mieux se concentrer

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Économique

Rencontre tenue le 23 mai 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 11
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 14
7 Suivis et engagements du promoteur 15
8 Mot de clôture 16
9 L'évaluation de la rencontre 17
10 Les suites de la démarche 18

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 23 mai 2012, tenue avec les représentants du secteur économique. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à référer d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Des envois postaux ont été effectués afin de les inviter à la rencontre sectorielle. Par la suite, afin de s'assurer que ceux-ci aient bien reçu l'information et de les inviter à nouveau, un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du secteur économique de la collectivité de Sept-Îles s'est déroulée le 23 mai 2012, de 18 h à 22 h environ. Onze (11) participants ont assisté à la rencontre, représentant 43 % des organismes contactés.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h 00 à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 19 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
19 h 40 à 19 h 50	PAUSE
19 h 50 à 19 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
19 h 55 à 21 h 20	Animation et échanges en tables rondes
21 h 20 à 21 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 40 à 21 h 55	Commentaires des participants (plénière)
21 h 55 à 22 h 00	Explication des prochaines étapes
22 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Accès routiers	✓ Mention que la route par le parc Vigneault est plus intéressante compte tenu de la lumière et des 4 voies, bien qu'il y ait plus de trafic. Cette route pourrait stimuler l'utilisation du parc industriel. ✓ Questionnement relatif à la possibilité de faire les deux chemins d'accès ✓ Mention que la route d'accès à l'est rendrait la circulation plus fluide ✓ Mention que la route par l'ouest est plus proche des personnes de Port-Cartier, mais elle est proche d'une courbe dangereuse	✓ Suggestion de faire la route d'accès à l'est, car la majorité des travailleurs viendront de là et la présence de la ville à proximité favorisera le développement local ✓ Idéalement, faire les deux accès en considérant la rentabilité du projet et l'aspect sécuritaire ✓ Demande d'incitatif au covoiturage
Ententes et acquisitions	✓ Inquiétude quant aux options de relocalisation pour les résidents ✓ Préoccupation liée aux compensations possibles pour les milieux humides	✓ Tenir les gens informés de la limite de temps pour prendre une décision concernant les ententes et acquisitions ✓ Consulter le milieu économique pour l'identification des lieux de compensation pour évaluer les possibilités de développement économique sur les lieux ciblés dans une perspective de planification territoriale (mentionné 2 fois)
Impacts et bénéfices	✓ Questionnement quant à l'implication sociale de Mine Arnaud ✓ Préoccupation quant à la maximisation des retombées	✓ Ne pas oublier l'implication sociale/Mettre en place des programmes d'aide, fonds d'investissement et fonds

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
socioéconomiques	économiques locales et régionales ✓ Inquiétude quant à la problématique de gestion de la main-d'œuvre à la perte de travailleurs dans les PME qui entraine une perte de la qualité de vie (ex. fermeture de commerces) ✓ Préoccupation quant à l'utilisation des PME de la région comme sous-traitantes ✓ Préoccupation quant à la formation des travailleurs et à la disponibilité de la main-d'œuvre qui devrait être intégrée dès la construction du site ✓ Questionnement quant à la possibilité d'un legs sous forme d'infrastructures permanentes pour les allochtones comme cela peut-être fait dans le cadre d'ententes avec les autochtones ✓ Préoccupation liée au problème de logements et à la grandeur des terrains disponibles ✓ Questionnement sur la possibilité de valorisation de l'agrégat ✓ Questionnement quant à la localisation du siège social de Mine Arnaud (mentionné 2 fois)	d'action ✓ Il serait important de penser à la diversification économique et sociale en favorisant l'augmentation de l'expertise locale, le développement d'infrastructures, le financement d'activités, etc. ✓ Créer un fond de diversification économique pour la ville de Sept-Îles qui correspondrait à 1% du coût de projet ✓ Mettre une clause dans les devis pour favoriser les entreprises locales (sous-traitance et fournisseurs) ✓ Mettre en place des formations et des recherches techniques avec le CÉGEP ✓ Offrir un support au démarrage d'entreprise pour contrer le potentiel drainage dans les PME induites par le projet ✓ Favoriser les entreprises locales et l'importation d'expertise (mentionné 2 fois) ✓ Considérer le manque de disponibilité de terrains pour la ville (logement). ✓ Ne pas non plus favoriser le local à outrance pour conserver une saine compétitivité entre les soumissionnaires locaux et extérieurs ✓ Suggestion que Mine Arnaud devienne un catalyseur pour des projets communautaires ✓ Mettre en place des quartiers évolutifs soit des camps de travailleurs qui se transformeraient en quartiers résidentiels ✓ Supporter les coentreprises (joint venture) ✓ Profiter de l'aspect international du projet pour faire des maillages entre des entreprises de la région et d'autres partenaires dans le monde ✓ Organiser des visites industrielles du site ✓ Organiser des visites touristiques du site

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
		✓ Suggestion de faire des quarts de travail différents des autres entreprises
Information et participation	✓ Inquiétude quant au taux d'insatisfaction de la population depuis le début du projet	
Infrastructures et activités	✓ Questionnement quant aux installations portuaires ✓ Questionnement quant au devenir de la roche suite au dynamitage ✓ Questionnement portant sur les sources d'énergie utilisées pour la machinerie ✓ Questionnement quant aux procédés et impacts du dynamitage ✓ Questionnement quant aux paramètres d'extraction pour obtenir du matériel de qualité ✓ Questionnement quant à l'évolution des cellules du parc à résidus selon les années ✓ Questionnement quant à la première cellule du parc à résidus qui sera utilisée ✓ Questionnement quant au relief du terrain sur lequel reposent les infrastructures ✓ Préoccupation quant au démantèlement des infrastructures ✓ Questionnement sur la possibilité de dynamiter de jour ✓ Préoccupation quant à l'impact sur le sol de la décantation du parc à résidus et questionnement quant à la présence de membranes ✓ Questionnement quant à la possibilité qu'en entrepreneur exploite la halde à stériles pour éviter une nouvelle carrière	✓ Importance d'informer la population des impacts du projet sur le port ✓ Évaluer la possibilité d'avoir un entrepreneur qui pourrait reprendre la roche stérile ✓ Maximiser l'utilisation d'une machinerie fonctionnant à l'électricité plutôt qu'au diesel ✓ Faire le dynamitage de jour lorsque les conditions sont optimales en considérant l'heure, les vents et la pression atmosphérique ✓ Évaluer la possibilité d'utiliser le parc à résidus en fin de vie pour l'agriculture (ex. bleuetière)
Paysage	✓ Préoccupation quant à l'aspect du paysage vu de la route 138 ✓ Questionnement quant à la possibilité de faire un belvédère	✓ Suggestions de points de vue pour les simulations visuelles :

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	(mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation quant à l'aspect visuel de la halde à stériles	o vieux quai (pour l'aspect touristique) o depuis la route 138, à l'endroit sans végétation et près du viaduc (mentionné 2 fois) o ancien cinéparc/karting o Longue-Épée (mentionné 2 fois) o tour du lac des Rapides ✓ Revégétaliser les premiers bancs
Qualité de l'air	✓ Préoccupation quant aux simulations des niveaux de poussières et au suivi sur le terrain ✓ Questionnement relatif à l'impact sur la qualité de l'air des effets cumulatifs des projets ✓ Inquiétude relative aux risques pour la santé, notamment dans les environs du parc Ferland ✓ Préoccupation liée à l'impact de l'utilisation des poêles à bois au parc Ferland sur la qualité de l'air	✓ Il serait important d'informer la population des mesures de suivi de la qualité de l'air en impliquant les institutions locales ✓ Avoir plus d'information concernant les impacts sur la qualité de l'air au parc Ferland
Qualité de l'eau	✓ Inquiétude quant à l'augmentation du débit d'eau du ruisseau Clet et au problème d'érosion (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation quant au rejet d'effluent minier pouvant engendrer un phénomène d'eau acide ✓ Questionnement quant au traitement des eaux rejetées avant que celles-ci ne se rendent au ruisseau Clet ✓ Mention que le ruisseau Clet est une préoccupation importante à cause des activités de l'exploitation agricole Le Végétarien	✓ Il serait intéressant d'informer adéquatement la population au sujet de la qualité de l'eau ainsi que des impacts sur les bassins versants, le lac Hall et le lac des Rapides ✓ Il serait apprécié d'obtenir des informations et données plus approfondies sur la gestion de l'eau sur différentes périodes
Qualité de vie	✓ Demande de comparaison pour mieux comprendre les impacts du dynamitage	✓ Il serait important de diffuser des avis publics lors des opérations de dynamitage, surtout au début des opérations pour habituer les gens et les tenir informés.

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	✓ Préoccupation liée au respect de la qualité de vie des résidents ✓ Préoccupation quant à la pollution lumineuse provenant du site (mentionné 2 fois) ✓ Préoccupation liée au dynamitage en fin de journée qui pourrait avoir un impact sur le sommeil des enfants	✓ Il serait intéressant de diriger les lumières vers le nord, plutôt que les résidences ou la route 138, pour que les gens puissent profiter de leur cour arrière
Autres	✓ Préoccupation liée aux effets cumulatifs (mentionné 2 fois)	✓ Faire de la sensibilisation sur les effets cumulatifs ✓ Mention de ne pas cacher complètement le projet et en être fier

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Préoccupation liée à l'appui que Mine Arnaud fournira à la Ville de Sept-Îles concernant la pénurie de logements, compte tenu de sa responsabilité à cet égard	✓ Mine Arnaud ne veut pas se substituer aux promoteurs immobiliers. Elle souhaite que les efforts soient faits par la municipalité et elle désire agir à titre d'agent mobilisateur pour soutenir et trouver des idées. D'ailleurs, Kateri C. Jourdain, directrice des communications et des relations communautaires pour le projet, participe à un comité pour un projet de logements communautaires.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement relatif au début des négociations concernant le déplacement de la ligne de train sur 8 km	✓ Mine Arnaud a commencé à discuter avec les autorités concernées.
	✓ Questionnement relatif au possible ralentissement induit par les deux courbes prévues au tracé de la nouvelle ligne de train	✓ Les normes seront respectées pour ne pas ralentir le trafic.
	✓ Préoccupation liée à la capacité du chemin de fer et à la possibilité de devoir prévoir un deuxième chemin de fer	✓ En effet, Mine Arnaud doit garder une deuxième option.
	✓ Demande de confirmation de l'utilisation du chemin de fer par Mine Arnaud, depuis son site jusqu'au quai portuaire	✓ Oui, c'est exact et ce sera le même opérateur qui sera à contrat pour Mine Arnaud.
Information et participation	✓ Appréciation de l'attitude de Mine Arnaud qui est à l'écoute de la population et essaie de répondre aux préoccupations, ce qui n'est pas habituel	
Paysage	✓ Questionnement à savoir si les aires d'accumulation de mort terrain ont pour objectif de faire un écran visuel et si la fosse sera visible depuis la route 138	✓ Pour obtenir un écran visuel, Mine Arnaud conservera la série d'arbres. Mine Arnaud élèvera la hauteur des buttes et elles seront revégétalisées. Toutefois, la partie ouest sera un peu moins haute. La firme GENIVAR a été engagée pour réaliser des simulations visuelles et optimiser les aires d'accumulation en conséquence.
Qualité de l'air	✓ Questionnement relatif à la mise en place des capteurs d'air	✓ Il ne s'agit pas des mêmes mesures que le programme du MDDEP, mais les stations seraient en opération en même temps que le MDDEP. Le but est de mesurer le bruit de fond actuel.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement relatif à la localisation des capteurs d'air	✓ Deux endroits ont été choisis pour installer les capteurs d'air. Le premier endroit est près d'Équipement Lalancette et le capteur mesurera les particules totales et les métaux. Le deuxième endroit est près du site du Californien et mesurera les particules totales, fines et les métaux.
	✓ Préoccupation quant à l'absence de station d'échantillonnage de la qualité de l'air au parc Ferland et suggestion d'en ajouter pour démontrer l'absence de pollution induite par le projet	✓ Selon les résultats de la modélisation, il n'y a pas d'influence prévue. Or, il faut prévoir avoir un impact pour faire un suivi. Le point d'intérêt, c'est les résidences près de la fosse. C'est également ce que les directives du ministère exigent.
	✓ Questionnement à savoir si Mine Arnaud anticipe de devoir prouver que ce n'est pas elle qui a amené la pollution au parc Ferland	✓ Il faudrait que les modèles soient complètement erronés, mais c'est peu probable. S'il n'y a pas d'impact prévu, il n'est pas nécessaire d'effectuer un suivi. Mine Arnaud doit s'engager à respecter les normes pour les résidences situées près de la fosse, alors nécessairement il n'y aura pas de poussières au parc Ferland.
	✓ Mention que la population estime que le parc Ferland est une zone potentiellement plus à risque en raison des vents dominants.	✓ Elle est à risque en raison des effets cumulatifs, mais il n'y a pas d'impacts prévus pour le projet minier Arnaud à cet endroit.
	✓ Questionnement quant à la prise en compte des changements climatiques par Mine Arnaud dans ses modèles	✓ Les modèles ont utilisé les données météo pendant 5 ans. Sur la figure 7 du rapport sectoriel des poussières, les lignes en vert sont en règle et les lignes en rouge ne respectent pas les normes du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, mais les modélisations ont été faites avec des données sur les niveaux ambiants de poussières plus élevées que les données réelles probables qui seront mesurées.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à l'agrandissement du parc Ferland et à la présence de vents dominants	✓ Oui, mais le parc Ferland est suffisamment éloigné du projet pour affirmer qu'il n'y a pas d'impact prévu. Le niveau à respecter est de 120 microgrammes par mètre cube. Mine Arnaud se voit obligée d'utiliser un niveau de concentration ambiante de 90 microgrammes par mètre cube ce qui est, selon Mine Arnaud, beaucoup plus élevé que le niveau ambiant réel. Mine Arnaud prévoit que les nouvelles données feront en sorte que les normes seront respectées aux plus proches résidences. Nous devrons vérifier exactement d'où proviennent les vents dominants. Plusieurs directions ont été mentionnées dans les autres rencontres sectorielles par des participants.
Qualité de l'eau	✓ Questionnement relatif à la quantité d'eau utilisée pour le processus d'humidification	Mine Arnaud ne l'a pas mesurée. L'eau est disponible à profusion, donc Mine Arnaud va s'assurer que cela reste humide.
	✓ Demande de confirmation que le projet triplera le débit du ruisseau Clet	✓ Il y aura une augmentation maximale de 80 % du débit actuel vers l'an 8. Donc, ce n'est pas nécessairement au début du projet. Les modèles seront raffinés cet été par GENIVAR pour avoir une meilleure idée à différents moments de l'exploitation.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du secteur économique.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques aux représentants du secteur économique et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

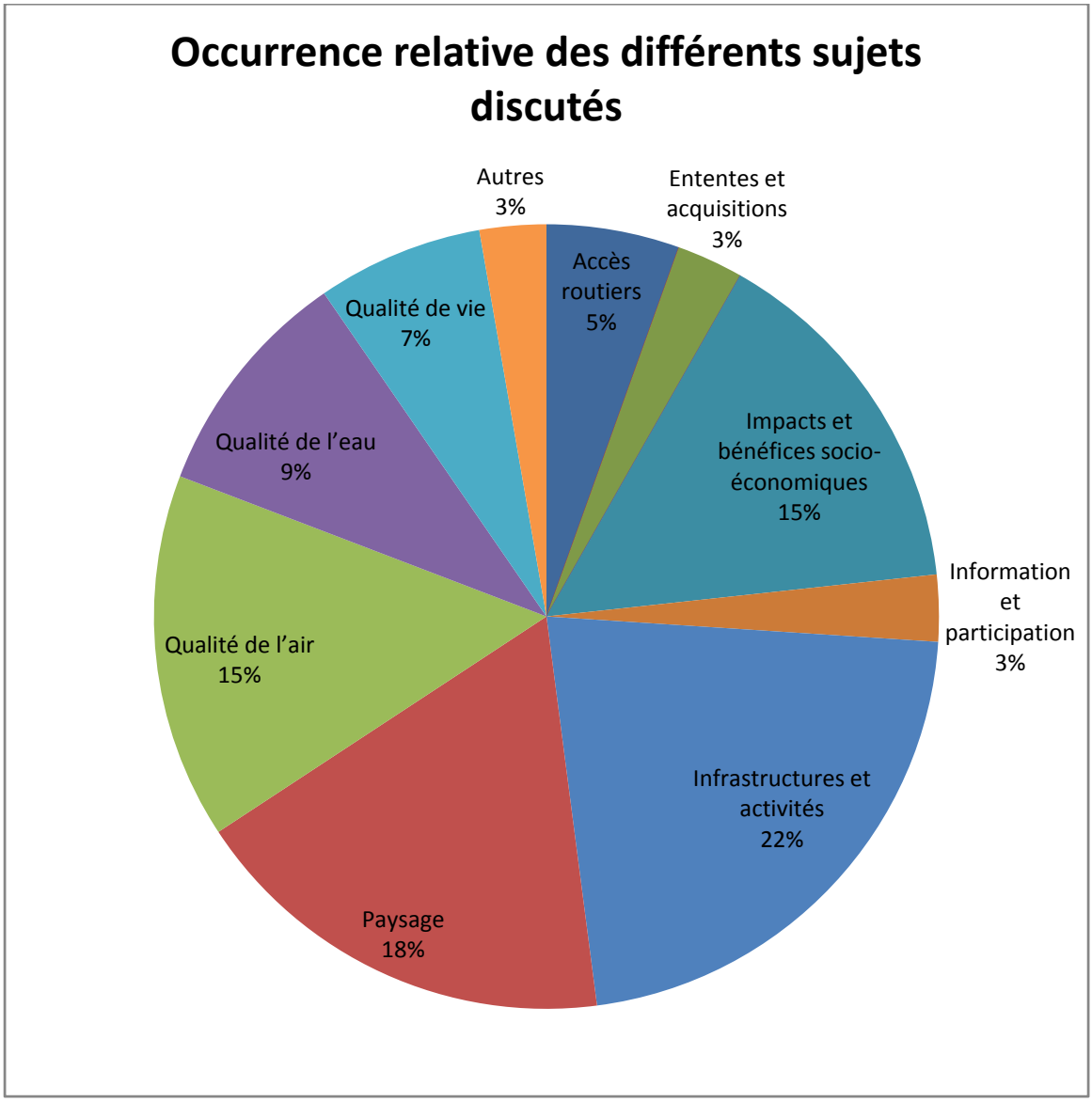

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Faire des simulations visuelles depuis les points de vue les plus demandés par les participants
- Documenter la quantité d'eau qui sera utilisée pour le processus d'humidification
- Raffiner les modélisations portant sur l'augmentation du débit du ruisseau Clet pour avoir un modèle sur plusieurs années
- Vérifier la direction des vents dominants et mesurer l'impact de ceux-ci
- Documenter l'impact de la pollution lumineuse

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L’évaluation de la rencontre

Le questionnaire d’évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l’égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l’information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d’évaluer le degré global de satisfaction des participants à 85 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Pas d’information sur les infrastructures du port. Le reste parfait ▪ Être proche en continu du milieu socio-économique de Sept-Îles. ▪ Poursuivre l’information pour le public non impliqué dans le projet. ▪ Bravo pour votre approche avec le milieu ▪ Bonne écoute, merci
Suggestions d’amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Continuer votre communication ouverte. ▪ Continuez ainsi avec votre bonne approche avec la population
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Un peu long, mais cela a valu la peine de faire l’exercice. ▪ Le soir est plus problématique avec une famille, et c’est très long. ▪ Pas besoin de micro en petit groupe. ▪ Vers 21 h, ça commence à être lourd. ▪ Très beau travail de communication ▪ Très belle organisation
Suggestions d’amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Faire les rencontres de jour. ▪ Tout était très bien. ▪ Changer de salle, il fait trop froid. Moins adapté pour les petits ou moyens groupes. ▪ Période d’échange courte ▪ Des rencontres en plus petits groupes seraient moins longues.

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenu avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Riverains

Rencontre tenue le 22 mai 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1
1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1
1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2
2 Participation 3
3 Message d'accueil 4
4 Ordre du jour 5
5 Synthèse des échanges 6
5.1 Échanges aux tables rondes 6
5.2 Échanges en plénière 12
6 Occurrence relative des différents sujets discutés 18
7 Suivis et engagements du promoteur 19
8 Mot de clôture 20
9 L'évaluation de la rencontre 21
10 Les suites de la démarche 22

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 22 mai 2012, tenue avec les riverains du projet minier Arnaud. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Les propriétaires privés du Canton Arnaud, localisés entre le pont de la rivière des Rapides et le pont de la rivière Hall, ont été rencontrés en deux temps, soit le 22 mai et le 6 juin 2012. La rencontre du 22 mai 2012 visait à rencontrer les propriétaires de lots ou parcelles situés à l'intérieur de 1 km ou moins des abords de la fosse à sa taille ultime.

Des envois postaux ont été effectués afin de les inviter à la rencontre sectorielle. Par la suite, afin de s'assurer que ceux-ci aient bien reçu l'information et de les inviter à nouveau, un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux riverains du projet minier Arnaud s'est déroulée le 22 mai 2012, de 18 h à 22 h environ. Cinquante-cinq (5) participants ont assisté à la rencontre, soit 43 % des parties prenantes contactées.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 20 h 10	Période d'échanges sur le projet et les impacts
20 h 10 à 20 h 20	PAUSE
20 h 20 à 20 h 25	Présentation du déroulement des tables rondes
20 h 25 à 21 h 25	Animation et échanges en tables rondes
21 h 25 à 21 h 55	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 55 à 22 h	Explication des prochaines étapes
22 h	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en tables rondes a été établie à partir des notes prises par les participants lors des tables rondes. Cette synthèse rapporte les préoccupations et commentaires exprimés par les participants, ainsi que leurs suggestions et constats. Bien que les porte-paroles de Mine Arnaud aient répondu aux interrogations et clarifié certains aspects du projet lors de leurs interventions aux tables rondes, le manque de détails dans les notes collectées n'a pas permis de rapporter avec précision leurs réponses. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

5.1 Échanges aux tables rondes

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
Accès routiers	✓ Questionnement sur la provenance des travailleurs et des fournisseurs et son impact sur l'achalandage routier (mentionné 2 fois) ✓ Inquiétude quant à l'impact du projet sur la piste cyclable déjà peu sécuritaire (mentionné 2 fois)	✓ Variante est privilégiée par les participants pour diminuer le trafic, avec quelques craintes toutefois ✓ Suggestion de réaliser les deux variantes envisagées ✓ Relocalisation de la piste cyclable suggérée ✓ Proposition d'un projet de déplacement en vélo pour les travailleurs ✓ Suggestion d'avoir un plan de développement routier global
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement quant aux options offertes aux résidents qui voudraient quitter les lieux. (mentionné 3 fois) ✓ Frustration quant à la baisse de qualité de vie en raison de la proximité de la mine. La proximité de la nature et le caractère paisible du lieu ont été des éléments déterminants dans le choix de cet emplacement pour les résidants. Importance de relocaliser les gens dans un milieu présentant ces caractéristiques. (mentionné 3 fois) ✓ Inquiétude quant à la perte de valeur des propriétés en raison de la proximité de la mine. ✓ Stress et impression d'être en stand-by depuis longtemps : plusieurs	✓ Les résidents souhaitent avoir la possibilité d'être relocalisés dans un milieu de vie similaire, ainsi qu'à proximité de leurs emplois et des services. ✓ Le groupe est unanime sur le fait qu'un plan de relocalisation et de dédommagement devrait déjà être mis en place (à discuter avec la MRC). Les participants souhaitent avoir un plan concret, avec des termes clairs et applicables pour tous, incluant des scénarios selon les situations particulières de chacun. Le plan devrait également être « pensé » dans un contexte de perte de valeur mobilière potentielle et être rendu public le plus rapidement possible.

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	n'osent plus investir dans leur maison ou y faire des rénovations sachant qu'ils pourraient être relocalisés ou que leur résidence pourrait perdre une valeur importante du fait de la proximité de la mine. ✓ Question sur le nombre de résidences déjà achetées ou en voie de l'être, ainsi que le mode d'acquisition des propriétés. (mentionné 2 fois) ✓ Demande répétée pour avoir un plan du site et des infrastructures avec les lots numérotés pour permettre de situer les résidences.	✓ Les participants souhaitent que le processus d'acquisition de propriétés soit équitable et transparent, et que les détails en soient présentés aux riverains. ✓ Intérêt à ce que la zone compensée s'étende au-delà de la partie mentionnée, soit au claim en entier puisque tout le monde est touché par les activités de la mine, par effet cumulatif.
Faune et flore	✓ Inquiétude concernant l'orignal et les endroits stratégiques de chasse impactés par le projet	
Information et participation	✓ Manque de diversité dans les moyens d'accès à l'information, compte tenu d'un accès limité et/ou difficile à internet (mentionné 2 fois)	
Infrastructures et activités	✓ Questionnement quant au moment où le reboisement débutera et sur les essences utilisées ✓ Inquiétude liée à la déforestation et à l'érosion dans les pentes créées par cette déforestation	
Paysage	✓ Aspect du muret antibruit (mentionné 2 fois)	✓ Faire des simulations visuelles pour les 5, 10, 15 et 20 ans d'opération de la mine ✓ Faire des photographies réalistes : une simulation non axée sur la restauration progressive, mais sur les infrastructures ✓ Ajouter des points de vue horizontaux et à partir de divers secteurs du Canton. ✓ Suggestions de points de vue pour les simulations visuelles : o depuis le vieux quai, près des tentes jaunes (mentionné 2 fois) o depuis le Californien (piste de course)

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
		○ depuis la maison bleue 3 étages ○ depuis la route 138 où le déboisement a été fait
Qualité de l'air	✓ Inquiétude quant à la dégradation possible de la qualité de l'air en raison du projet ✓ Questionnement relatif à l'emplacement des capteurs d'air ✓ Importance de tenir compte de la route et des poêles à bois dans la mesure de la qualité de l'air ✓ Questionnement quant à la justification d'une modélisation avec des vents de 10 kilomètres/heure alors que les vents moyens sont de 20 kilomètres/heure	✓ Proposition à l'effet que les 2 capteurs d'air soient disposés le long de la route ✓ Suggestion d'effectuer la modélisation sur la base de vents de 20 kilomètres/heure minimum, ainsi qu'en considérant des rafales de 90 kilomètres/heure, par exemple
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation quant à la qualité de l'eau et au maintien du débit d'eau du ruisseau Clet (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant à l'impact de la diminution des débits des ruisseaux : ○ Sur les sols ○ Sur la baie de Sept-Îles ○ Sur le ruisseau Clet ✓ Questionnement quant à l'augmentation de la durée de la crue du ruisseau Clet et à l'érosion des berges ✓ Inquiétude quant à l'effet de la mine sur la nappe phréatique (mentionné 3 fois) ✓ Questionnement quant au danger pour la qualité de l'eau en raison du dynamitage (mentionné 2 fois) ✓ Importance de tenir compte de la modélisation en ce qui a trait au surplus d'eau au lac des Rapides ✓ Préoccupation quant aux quantités d'eau utilisées pour le projet, à son écoulement et sa récupération (mentionné 2 fois) ✓ Inquiétude quant à l'impact du projet sur la source d'eau potable	✓ Suggestion de vérifier les données sur les puits

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	(Lac Hall) (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant au rabattement/abaissement de la nappe phréatique par rapport à la fosse et au suivi effectué et à l'assèchement des sols possible (mentionné 3 fois) ✓ Questionnement quant à la présence de digues pour récupérer l'eau (mentionné 2 fois) ✓ Questionnement quant à l'impact du changement de pH sur l'éperlan, la sauvagine et autres poissons de la Baie ✓ Préoccupation liée à la possibilité d'impacts sur d'autres ruisseaux que le ruisseau Clet	
Qualité de vie	✓ Bruit : o Questionnement quant aux heures de dynamitage et au type de produits utilisés (mentionné 2 fois) o Préoccupation quant au maintien de la qualité de vie relativement au bruit induit par le dynamitage dans le cadre des travaux (mentionné 2 fois) o Questionnement quant à l'importance du bruit lors des travaux de construction versus d'exploitation o Questionnement quant aux sources de bruit évaluées dans l'étude d'impact o Préoccupation par rapport aux foreuses utilisées pour l'exploitation versus celles actuellement utilisées au site, afin de déterminer le changement de niveau de bruit. o Questionnement quant aux endroits pris en compte pour évaluer les niveaux de bruit dans l'étude d'impact o Remise en question de la conclusion de l'étude d'impact indiquant qu'une seule résidence dépasserait les seuils au niveau du bruit. ✓ Poussières : o Préoccupation quant aux nuisances liées aux poussières	✓ Suggestion de mener une étude du bruit lors de la construction et d'intégrer à la modélisation le muret de mort-terrain

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	versus particules fines (taille inférieure à 2,5 microns) o Nuisance occasionnée par les poussières du parc à résidus situé à proximité des résidences o Inquiétudes relatives au respect des engagements de Mine Arnaud (mise en place de mesures d'atténuation) du fait de la révision de la modélisation de la qualité de l'air (révision du bruit de fond à la baisse qui permettrait à Mine Arnaud d'émettre plus de poussière) ✓ Dynamitage : o Préoccupation quant aux impacts liés aux ondes de choc o Préoccupation quant aux impacts liés aux vibrations (notamment du fait du sol argileux) (mentionné 5 fois) ▪ inspection des fondations des résidences du canton demandée ▪ étendue des vibrations questionnée ▪ contraintes prises en compte dans le dynamitage (ex : lorsque le plafond nuageux est bas) questionnées ✓ Préoccupation quant aux nombreux territoires affectés par le projet en raison de la proximité des maisons, camps de chasse, etc. ✓ Questionnement quant à l'impact sur la piste de motoneige (mentionné 2 fois) ✓ Manque de confiance quant aux mesures compensatoires prises/prévues par Mine Arnaud pour améliorer, ou maintenir la qualité de vie (Mine Arnaud est-elle consciente de la perte de qualité de vie?) (mentionné 4 fois) ✓ Végétation o Mention que le déboisement a entraîné une perte de la qualité de vie en accentuant les nuisances : le bruit, les poussières, etc. o Préoccupation en lien avec le maintien d'une zone boisée (terres privées) qui longe le sud du site minier.	

Sujet	Préoccupation	Suggestions/constats
	✓ Mention d'une pollution visuelle déjà constatée par plusieurs participants (lumière au site toute la nuit).	
Autres	✓ Questionnement quant aux actions entreprises si une pollution est constatée ✓ Inquiétudes quant à la pollution engendrée par Mine Arnaud	

5.2 Échanges en plénière

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Accès routiers	✓ Suggestion d'amélioration du système routier et de la piste cyclable, non sécuritaire	✓ En effet, la piste cyclable n'est pas sécuritaire et c'est une préoccupation qui a été souvent mentionnée.
Corporatif	✓ Inquiétude quant au respect des engagements pris	✓ Tout au long des activités de la mine, Mine Arnaud sera soumise aux exigences des ministères. Des programmes de surveillance et des mesures de suivi seront mis en place et les données rendues publiques. Mine Arnaud s'est aussi engagée à former un comité de suivi afin de partager ces informations, le tout dans une volonté de transparence.
	✓ Questionnement quant aux recours disponibles pour les citoyens en cas de non-respect des engagements	✓ En cas de dépassement, des mesures seront prises pour régler la situation.
	✓ Questionnement quant à l'implication d'Investissement Québec dans le projet à long terme : garantie des engagements, conséquence d'un changement de gouvernement	✓ Le gouvernement prend de plus en plus de participation dans les projets de développement au Québec et a l'intention de conserver sa participation dans ce projet, dans une visée à long terme.
	✓ Questionnement quant à la possession des parts d'Investissement Québec et d'un inversement de celles-ci avec l'autre partenaire.	✓ La position actuelle d'Investissement Québec ne permet pas de détenir plus de 49 % des actions dans un projet. La proportion des actions détenue par Investissement Québec sera ramenée à environ 40 % pour se conformer à la Loi.
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement quant au nombre d'acquisitions requis	✓ Mine Arnaud élabore présentement le programme qui servira de cadre pour les acquisitions. La zone d'ententes et d'acquisitions est présentée pendant la rencontre sectorielle aux participants et ceux-ci sont invités à la commenter. Il y aura aussi une rencontre à la fin de juin où Mine Arnaud présentera les détails du programme.
	✓ Questionnement quant à savoir si une acquisition a déjà eu lieu	✓ Il y a un cas particulier pour lequel il y a une entente de principes.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Demande de rendre publics la zone d'acquisition, l'évaluation des résidences et le plan d'acquisition	✓ La rencontre sur le protocole d'ententes et d'acquisitions est prévue d'ici la fin juin et les résidents seront consultés à ce sujet lors de cette rencontre.
	✓ Manque de confiance envers le conseil municipal de Sept-Îles pour appuyer les citoyens dans une démarche de relocalisation	✓
	✓ Demande d'intégrer tous les résidents situés dans le claim dans la zone d'acquisitions étant donné que la qualité de vie va baisser (référence : propos de M. Riopel à la rencontre du 19 janvier 2010)	✓ Mine Arnaud prend note de ce commentaire.
	✓ Proposition que Mine Arnaud entame des démarches pour que la municipalité et la MRC appuie les citoyens dans le processus d'acquisitions (zonage, relocalisation)	
Information et participation	✓ Questionnement quant à la sélection des membres du Comité de suivi	✓ Mine Arnaud choisira diverses personnes pour assurer la représentativité. Il y aura des gens du Canton, de la municipalité, de Sept-Îles, etc. Il faut que ce soit bien représenté. Un protocole sera aussi mis en place. Il est possible de demander à ce que les personnes se sélectionnent entre eux, par regroupement et par un processus démocratique.
	✓ Lassitude quant à la consultation et manque de réponse	✓ Il y aura aussi une rencontre à la fin de juin où Mine Arnaud présentera les détails du programme d'ententes et d'acquisitions.
	✓ Questionnement quant aux options disponibles en cas d'absence à la rencontre sur le cadre d'ententes et d'acquisitions	✓ Mine Arnaud s'assurera de trouver une solution pour que chacun puisse s'exprimer.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à l'équipement pour charger les camions	✓ Il s'agit de pelles hydrauliques.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à la magnétite titanifère: grosseur, volatilité, toxicité, impact environnemental si elle ne peut être vendue	✓ La magnétite titanifère est présente dans le sol. Mine Arnaud se contente de l'extraire et elle ne sera pas plus dangereuse qu'elle ne l'est en ce moment dans le sol. C'est un produit granulaire, gros comme une pointe de crayon. Elle a une densité de 3,4 grammes par centimètre cube. Si elle ne peut être vendue, c'est un produit neutre qui sera recouvert pour être revégétalisé. La magnétite ne génère pas d'eau acide.
	✓ Questionnement quant à l'heure du dynamitage, selon la saison	✓ Le dynamitage se fera à la fin du quart de travail. L'été, il aura donc lieu autour de 18 h et l'hiver vers 15 h -16 h.
	✓ Questionnement quant à l'utilisation du projet comme vitrine par M. Charest pour le Plan Nord.	✓ Mine Arnaud ne peut répondre au nom de M. Charest. Le projet est cependant bien inclus dans le Plan Nord.
	✓ Questionnement quant au début de la revégétalisation du site et à l'engrais utilisé	La restauration progressive débutera en 2016, sauf pour la première cellule qui ne pourra être revégétalisée seulement dans 7 ans.
Qualité de l'air	✓ Questionnement quant à la diffusion des résultats des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air et volonté que Mine Arnaud s'engage à rendre publics ces résultats.	✓ Les deux stations seront mises en place en juin et les résultats permettront de mettre la modélisation des poussières à jour. Les données seront transmises au MDDEP. Comme les réponses aux questions des ministères dans le cadre du processus d'évaluation du projet seront rendues publiques, les mesures le seront aussi. Les données recueillies par les stations d'échantillonnages de Mine Arnaud seront transmises au comité de la qualité de l'air de Sept-Îles.
	✓ Questionnement quant à l'emplacement des capteurs d'air	✓ L'emplacement doit être déterminé avec l'aide du MDDEP. Il y aura deux stations. Mine Arnaud a proposé au ministère que la première soit sur les terrains de Mine Arnaud, près de la piste de course du Californien. Mine Arnaud souhaite qu'elle soit le plus près possible des résidents. L'autre serait sur le terrain adjacent à Équipement Lalancette.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Préoccupation manque de confiance quant à l'année choisie pour que la modélisation des poussières émises par le projet soit représentative : taille de la fosse, proximité des activités avec les résidences. (référence : figure 9 de l'annexe du chapitre 7 de l'étude d'impact sur l'environnement) ✓ Demande de réaliser des études plus poussées et sur différentes années d'exploitation.	✓ Mine Arnaud a choisi de modéliser le pire cas, soit l'année où elle travaillera en surface. Il est vrai que la fosse ne mesure alors que 2,6 km puisque c'est à l'année 6 (la taille ultime est de 3,5 km), mais c'est l'année où la production sera la plus élevée en tonnage à la surface. Les années suivantes, la production se fera plus en profondeur. ✓ Mine Arnaud pourrait étudier la possibilité de modéliser d'autres années avec les experts. ✓ Mine Arnaud reviendra au participant concernant cette modélisation afin de vérifier l'information contenue dans l'étude d'impact (figure 9 de l'annexe du chapitre 7) et valider les réponses données.
	✓ Inquiétude quant à l'émission de poussière par le dynamitage	✓ Ce n'est pas un panache de poussière énorme qui va rester longtemps. Les émanations et les poussières seront circonscrites.
Qualité de l'eau	✓ Préoccupation quant à l'impact du projet sur le débit d'eau du ruisseau Clet et l'érosion des rives (exprimé 2 fois)	✓ L'augmentation maximale du débit sera de 80 % entre l'an 8 et l'an 14 : le débit ne sera jamais supérieur à la crue du printemps. Au besoin, les eaux du site seront retenues dans le bassin de polissage et dans les cellules du parc à résidus. Il n'est pas prévu d'érosion. Cette question est traitée dans l'étude d'impact. Des études supplémentaires sont à venir pour préciser la modification du débit d'eau et ses impacts. Les résultats seront rendus publics via les réponses adressées aux ministères. Il est fort probable que dès cet automne d'autres informations seront disponibles.
	✓ Inquiétude quant à l'impact sur la nappe phréatique et les puits privés	✓ Les activités de pompage pour dénoyer la fosse provoqueront un abaissement de la nappe phréatique. Un suivi sera effectué pour déterminer où est située exactement la source auquel le participant fait référence et pour déterminer comment celle-ci pourrait être affectée. L'étude d'impact indique qu'il n'y a pas de puits dans ce secteur. Mine Arnaud va contacter le participant à ce sujet.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Inquiétude relative à la possibilité d'enrochement du ruisseau Clet pour pallier l'érosion des berges. ✓ Inquiétude relative à l'impact sur les canards et les outardes dû à l'augmentation du débit d'eau	✓ Mine Arnaud ne prévoit pas mettre d'enrochement, mais doit regarder plus attentivement la question du débit du ruisseau Clet. Cet automne, Mine Arnaud reviendra sur cette question avec l'expert, et présentera les impacts qui sont prévus sur la faune aviaire à l'embouchure du ruisseau Clet. Mine Arnaud va aussi demander une analyse pour la berge de la Baie.
Qualité de vie	✓ Bruit o Manque de confiance sur l'efficacité antibruit du revêtement en caoutchouc, le choix des équipements qui en seront équipés et la fréquence à laquelle Mine Arnaud entretiendra ce type d'équipement. o Inquiétude quant au bruit induit par le projet et effet cumulatif avec la route 138 et les autres projets (mentionné 2 fois) o Questionnement quant à la maison concernée par le dépassement des normes de bruit et inquiétude pour les maisons voisines. o Questionnement à savoir si les données sur le bruit sont une moyenne ou une donnée brute, continue. o Inquiétude quant au bruit généré par le projet	o Il s'agit du système Duratray, qui est un système de boites en caoutchouc maintenues par des câbles. Seules les boites de camions en seront équipées, pour réduire l'impact du bruit. Les foreuses seront conventionnelles. Le revêtement en caoutchouc se change selon l'usure du matériau, qui est difficile à prévoir (dépend de la température (climat), du type de roche, de l'abrasivité, de la dureté et de l'épaisseur du tapis de caoutchouc). o Les modélisations indiquent que le projet ne dépassera pas le bruit actuel de la route 138. Les niveaux de bruit ne s'additionnent pas, le bruit ne dépassera donc pas le bruit actuel de la route 138. Un atelier thématique sera dédié au bruit cet automne, et des experts seront présents pour répondre aux questions. o Il s'agit de la résidence de M. Desbiens. o L'analyse a été faite sur une période de 4 à 5 jours, en continu, et ce, sur une moyenne de 24 heures. Il y a des variations, mais ce n'est pas constant.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à la présence d'odeurs et de pollution liées aux accumulations de terres et résidus compte tenu de l'absence d'étude sur ce sujet	✓ En effet, Mine Arnaud n'a pas fait d'étude pour les odeurs parce que le procédé ne devrait pas générer d'odeur. Par contre, Mine Arnaud pourrait faire une recherche à ce sujet et s'assurer que cet élément fasse l'objet d'un suivi.
	✓ Questionnement quant aux mesures d'encouragement pour éviter le déboisement sur les terrains privés, qui diminuerait l'effet tampon envers les nuisances	✓ En effet, les arbres constituent une barrière naturelle et atténuent les impacts. Il s'agit d'un élément qui devra être discuté avec les propriétaires concernés.
	✓ Inquiétude quant à la pollution lumineuse émise par le projet étant donné que ce sujet n'est pas considéré dans l'étude d'impact	
	✓ Remise en question de la prise en compte du premier principe de développement durable (maintenir ou améliorer la qualité de vie)	✓ C'est la volonté des investisseurs et de Mine Arnaud de faire un projet qui respecte l'environnement et la communauté. Les principes de développement durable ont été pris en compte dans le développement du projet.
	✓ Inquiétude quant à la dégradation de la qualité de vie (mentionné 2 fois)	✓ Mine Arnaud est à définir le programme d'ententes et d'acquisitions et tiendra une rencontre à ce sujet à la fin du mois de juin.
Autres	✓ Mécontentement lié au principe de développement durable pour faire la promotion du projet	
	✓ Mention d'un citoyen en attente d'un dédommagement pour des bris et méfiance envers Mine Arnaud du fait qu'elle affecte déjà la qualité de vie	✓ tous les dédommagements devraient être faits ou sont en cours. Une vérification sera faite.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les riverains.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au groupe des riverains et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

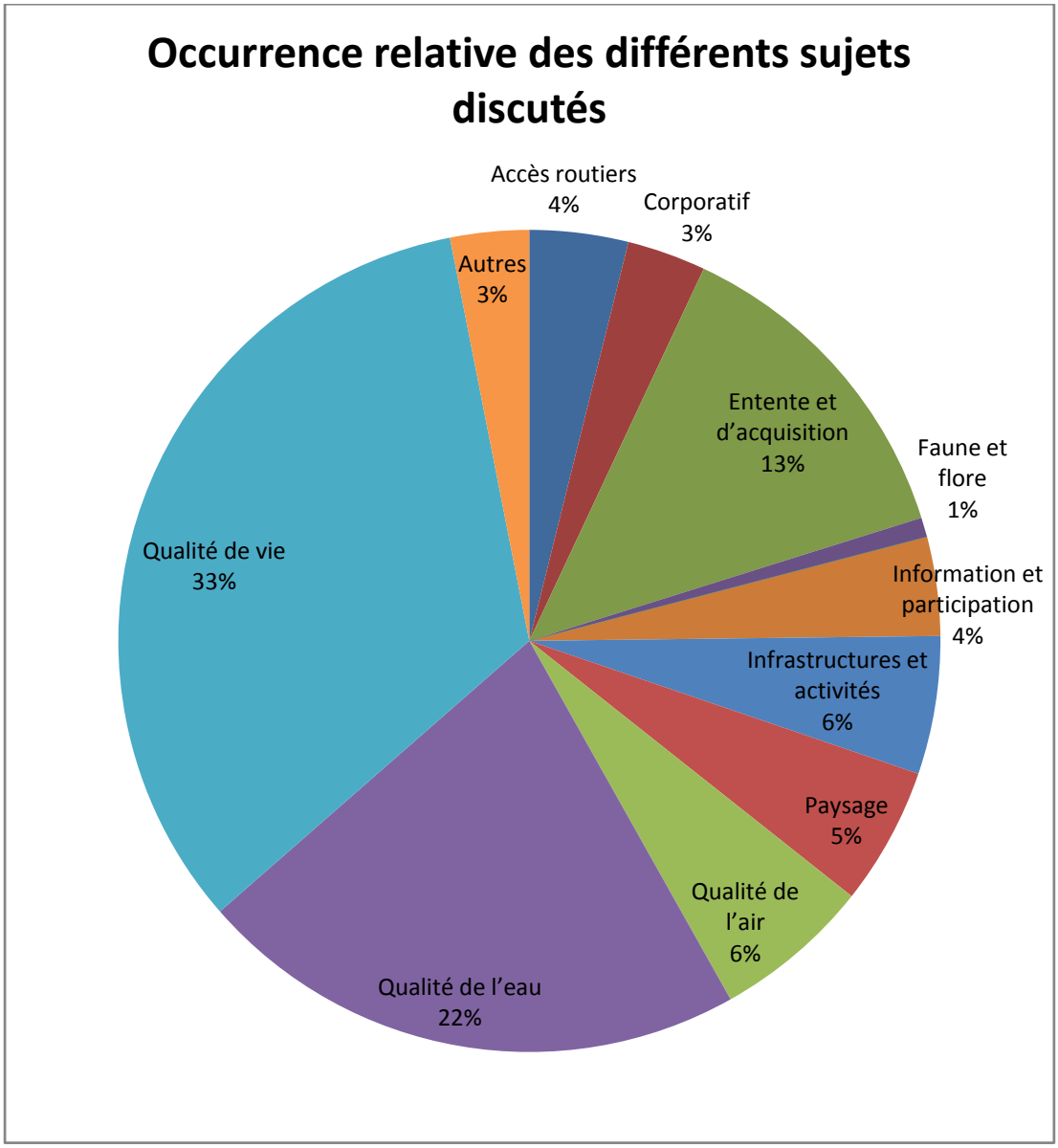

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Effectuer un suivi auprès du propriétaire de la source d'eau potable située près du ruisseau Clet :
    - Localiser précisément la source du puits
    - Étudier dans quelle mesure elle sera affectée
    - Effectuer le suivi auprès du propriétaire du puits
- Revenir à l'automne avec plus de précision sur les impacts de l'augmentation du débit du ruisseau Clet et les impacts potentiels de cette augmentation à l'embouchure du ruisseau Clet et sur les berges de la Baie. Analyser des solutions possibles face à l'érosion additionnelle si constatée
- Réaliser des études additionnelles pour valider la modélisation de l'impact du projet sur la nappe phréatique
- Vérifier l'information contenue dans l'étude d'impact sur l'environnement concernant la modélisation des particules fines (figure 9 dans l'annexe du chapitre 7) réalisé pour la sixième année d'exploitation et revenir au participant
- Réaliser des modélisations de la dispersion des poussières à d'autres années que l'année 6
- Évaluer les odeurs potentielles liées aux aires d'accumulation et au parc à résidus
- Sensibiliser les propriétaires privés à conserver leurs boisés afin de maintenir l'écran naturel qu'ils assurent
- Documenter dans quelle mesure le projet sera source de pollution lumineuse
- S'assurer que la démarche de dédommagements des citoyens est en cours
- Faire des simulations visuelles depuis les points de vue les plus demandés par les participants
- Former un comité consultatif représentatif de la collectivité afin d'assurer le suivi transparent du projet
- Mettre en place des programmes de surveillance et des mesures de suivi et rendre les données publiques
- Définir un programme d'ententes et d'acquisitions et le soumettre à consultation
- Procéder à la restauration progressive des infrastructures dès 2016

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L'évaluation de la rencontre

Le questionnaire d'évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l'égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l'information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d'évaluer le degré global de satisfaction des participants à 67 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Qualité de vie sérieusement touchée pour les résidents du Canton Arnaud ▪ Impacts visuels depuis la route 138 ▪ Respect de l'environnement selon les normes bien démontré
Suggestions d'amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Fournir davantage d'information publique, être plus transparent ▪ Veiller à l'aspect visuel du projet ▪ Réviser les chemins d'accès au projet (rentrée indépendante est-ouest)
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Manque de réponses aux questions et réponses peu claires ▪ Donner la parole à tous les citoyens du Canton Arnaud ▪ La rencontre est une redite des précédentes ▪ Remise en question des objectifs réels de la rencontre ▪ Une meilleure maîtrise de l'étude d'impact
Suggestions d'amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Offrir plus de temps pour les questions ▪ Avoir un visuel plus précis du projet ▪ Salle trop froide ▪ Débat trop contrôlé et hermétique ▪ Tenir la rencontre plus proche du lieu de vie des résidents ▪ Bon contrôle du respect entre les intervenants ▪ Tenir moins de réunions, mais avec plus de transparence ▪ Veiller à l'insonorisation de la salle ▪ Bonne coordination et organisation

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Syndicats

Rencontre tenue le 12 juin 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2

2 Participation 3

3 Message d'accueil 4

4 Ordre du jour 5

5 Synthèse des échanges 6

6 Occurrence relative des différents sujets discutés 11

7 Suivis et engagements du promoteur 12

8 Mot de clôture 13

9 L'évaluation de la rencontre 14

10 Les suites de la démarche 15

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 12 juin 2012, tenue avec les représentants du milieu syndical. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

Ainsi, la rencontre avec les représentants du milieu syndical n'a pas comporté de période en tables rondes, tous les échanges ayant eu lieu en plénière étant donné le nombre de participants.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place.Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants.Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du milieu syndical s'est déroulée le 12 juin 2012, de 18 h à 22 h environ. Cinq participants ont assisté à la rencontre, représentant 33 % des organismes contactés.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la soirée.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h 00 à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 19 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
19 h 40 à 19 h 50	PAUSE
19 h 50 à 19 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
19 h 55 à 21 h 20	Animation et échanges en tables rondes
21 h 20 à 21 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 40 à 21 h 55	Commentaires des participants (plénière)
21 h 55 à 22 h 00	Explication des prochaines étapes
22 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Accès routiers	✓ Questionnement quant à l'analyse par Mine Arnaud du scénario des quatre voies sur la route 138 à partir de Pointe-Noire	✓ Ce scénario ne serait pas économiquement viable et aurait plus d'impact sur l'environnement. C'est plutôt un projet pour le MTQ. Les gens ont dit à Mine Arnaud de ne pas prendre le chemin Allard, et la topographie difficile devait également être prise en compte.
	✓ Questionnement quant aux facteurs qui détermineront le choix de la variante	✓ Mine Arnaud écoute les gens. Cependant, il semble que plus de gens viendraient de Sept-Îles.
	✓ Suggestion de choisir la variante en fonction d'où les travailleurs vont résider, soit selon la provenance de la masse de travailleurs	
Faune et flore	✓ Questionnement quant à l'impact de la poussière sur la forêt aux alentours	✓ La poussière ne contient pas de métaux, donc elle n'est pas nocive outre le fait que c'est de la poussière. Le rayon d'émission est dans le secteur du parc à résidus et retombe dans un rayon assez proche des installations de la mine. Mine Arnaud ne prévoit aucun impact sur la prise d'eau du lac des Rapides. De l'autre côté, c'est la forêt et Mine Arnaud s'en préoccupe parce qu'il y a des animaux. La poussière sera analysée et Mine Arnaud a installé deux stations pour la qualité de l'air sur le site. Lors des opérations, Mine Arnaud continuera à la mesurer et s'ajustera.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Demande à Mine Arnaud de faire pression sur la Ville pour qu'elle règle le problème de logements pour que les travailleurs puissent être logés (mentionné 2 fois) Perception que la ville nuit au développement en bloquant les promoteurs qui sont prêts à faire du développement. Mention que les gens quittent la région non pas parce qu'ils manquent de travail, mais parce qu'ils manquent de logement.	✓ Mine Arnaud veut s'impliquer et aborde le sujet avec la Ville, mais tant qu'elle n'a pas les autorisations du projet, Mine Arnaud s'en tient à de la sensibilisation.
	✓ Préoccupation liée aux difficultés de mise en place d'un réseau d'aqueducs supplémentaires qui freine le développement résidentiel et qui nuit aux promoteurs immobiliers qui souhaiteraient investir dans la région. Mention du tirage au sort de certains terrains qui empêche les promoteurs de construire efficacement (sur une même rue par exemple)	✓ Mine Arnaud comprend donc que des terrains sont disponibles, mais que le problème est la mise en place des égouts et des aqueducs.
	✓ Préoccupation liée au prix des terrains considérés inabordables pour la majorité des citoyens et mention du manque de vision de la ville à cet égard	✓ C'est ce type d'information que Mine Arnaud a besoin de savoir pour essayer d'intervenir et de discuter avec la municipalité.
	✓ Questionnement relatif au nombre d'emplois : les 330 emplois directs incluent-ils tous ceux de Mine Arnaud	✓ Les 330 emplois incluent bien tous ceux de Mine Arnaud, mais ce nombre exclut les gens qui vont faire, par exemple, l'entretien ou la maintenance du site.
	✓ Mention que Mine Arnaud ne sera pas capable d'amener 800 à 1000 travailleurs à Sept-Îles	✓ Mine Arnaud devra faire des camps de travailleur et explore les camps évolutifs. Le bassin de main-d'œuvre n'est pas tellement gros.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Mention que le bassin est de la grandeur de la baie et que les travailleurs de Fermont et la Romaine veulent revenir par ici	
Information et participation	✓ Questionnement quant au but des rencontres par petits groupes	✓ Cela a été demandé à Mine Arnaud, car les gens souhaitaient être rencontrés par secteur d'intérêt pour poser plus de questions.
	✓ Questionnement quant à la rédaction d'un compte-rendu pour chaque groupe et à leur accès public à tous, dans un souci de transparence et pour éviter un effet de « diviser pour mieux régner »	✓ Les questions des gens et des groupes sont adressées sur le site web. Pour les rencontres sectorielles, chaque rencontre aura son propre compte-rendu. Il sera envoyé aux participants, accompagné d'une lettre, pour validation. Ensuite, il se trouvera sur internet. Ce sera la même chose pour les ateliers thématiques.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à l'existence d'installations spécifiques à Mine Arnaud dans le port, notamment avec des wagons fermés	✓ Pour éviter la contamination,Mine Arnaud aura des installations indépendantes, en circuit fermé pour la réduction des poussières. Mine Arnaud utilisera des wagons fermés qui se vident par en dessous.
	✓ Questionnement quant à l'équipement requis pour les travailleurs	✓ Aucun équipement particulier n'est requis, car les activités dans l'usine de concentration sont faites en milieu humide. C'est une mesure d'atténuation pour laquelle Mine Arnaud s'est engagée dans l'étude d'impact sur l'environnement. Deux camions circuleront pour arroser. L'arrosage avec un agglomérant est la meilleure solution. En plus, cela permet des économies sur les pneus quand les routes sont humides.
	✓ Mention que les convoyeurs sont habituellement un problème pour la poussière	✓ Les convoyeurs de Mine Arnaud ne sont pas conçus comme cela : ils seront en circuit fermé et les points de transfert seront munis de dépoussiéreurs.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Qualité de l'air	✓ Questionnement quant à la teneur en toxicité de la poussière	✓ La poussière, c'est de la roche. Il n'y a rien de particulier autre que c'est de la poussière. Il n'y a pas de métaux. Un peu de silice, mais pas assez pour poser problème.
	✓ Questionnement quant à la nocivité de la poussière pour les personnes asthmatiques	✓ Les particules de poussière sont plutôt grossières et non inhalables. Il n'y a pas de dépassement des normes pour les particules fines.
	✓ Préoccupation quant au respect des normes relative à la poussière et aux travailleurs par Mine Arnaud.	✓ Les normes doivent être respectées. Elles sont mises en place pour s'assurer de la santé des gens. Tout ce qui sera dans le concentrateur sera humide et les personnes qui travailleront dans la fosse seront dans des cabines.
Qualité de vie	✓ Demande de précision quant à l'avantage des boîtes en caoutchouc des camions sur le bruit	✓ Les boites en caoutchouc évitentle bruit de roche sur le métal, seul le bruit des roches contre roche sera donc perceptible.
	✓ Questionnement quant à la grosseur des camions Mention que ce sont de petits camions pour une exploitation minière.	✓ Il s'agit de camions de 150 tonnes.
Autres	✓ Remise en question de la justification du projet : nourrir la population mondiale croissante ne devrait pas se faire avec des produits chimiques qui peuvent nuire à la santé	✓ Ça se passe plus au niveau de la transformation des produits, mais pour avoir un bon rendement et faire pousser les aliments, ça prend des fertilisants.
	✓ Inquiétude liée au versement de l'argent pour la restauration progressiveau gouvernement	✓ Il s'agit d'une fiducie, donc personne ne peut y toucher.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Inquiétude relative à la teneur en produits chimiques des fruits et légumes quand le produit sera utilisé, compte tenu que les exigences du gouvernement ne sont pas très élevées par rapport à la pollution chimique. Mention que la maladie d'Alzheimer est provoquée par les produits chimiques et donc pas une maladie « naturelle ».	✓ L'apatite contient du phosphore et du phosphate qui sont nécessaires à la croissance des plantes. Il faut bien s'en servir. L'agriculture est un domaine très règlementé au Québec.
	✓ Mention qu'il y a des projets qui semblent être de beaux projets à priori, mais qui se révèlent très laids dès que les travaux débutent	✓ Il y a tellement de personnes et organismes qui s'intéressent au projet que mine Arnaud ne peut pas se permettre de dire n'importe quoi. Par exemple, concernant l'engagement de produire en circuit fermé, Mine Arnaud a tout intérêt à le respecter, pour des raisons économiques, elle ne veut pas perdre le produit. C'est pour cela que c'est en circuit fermé.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du milieu syndical.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques aumilieu syndical et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

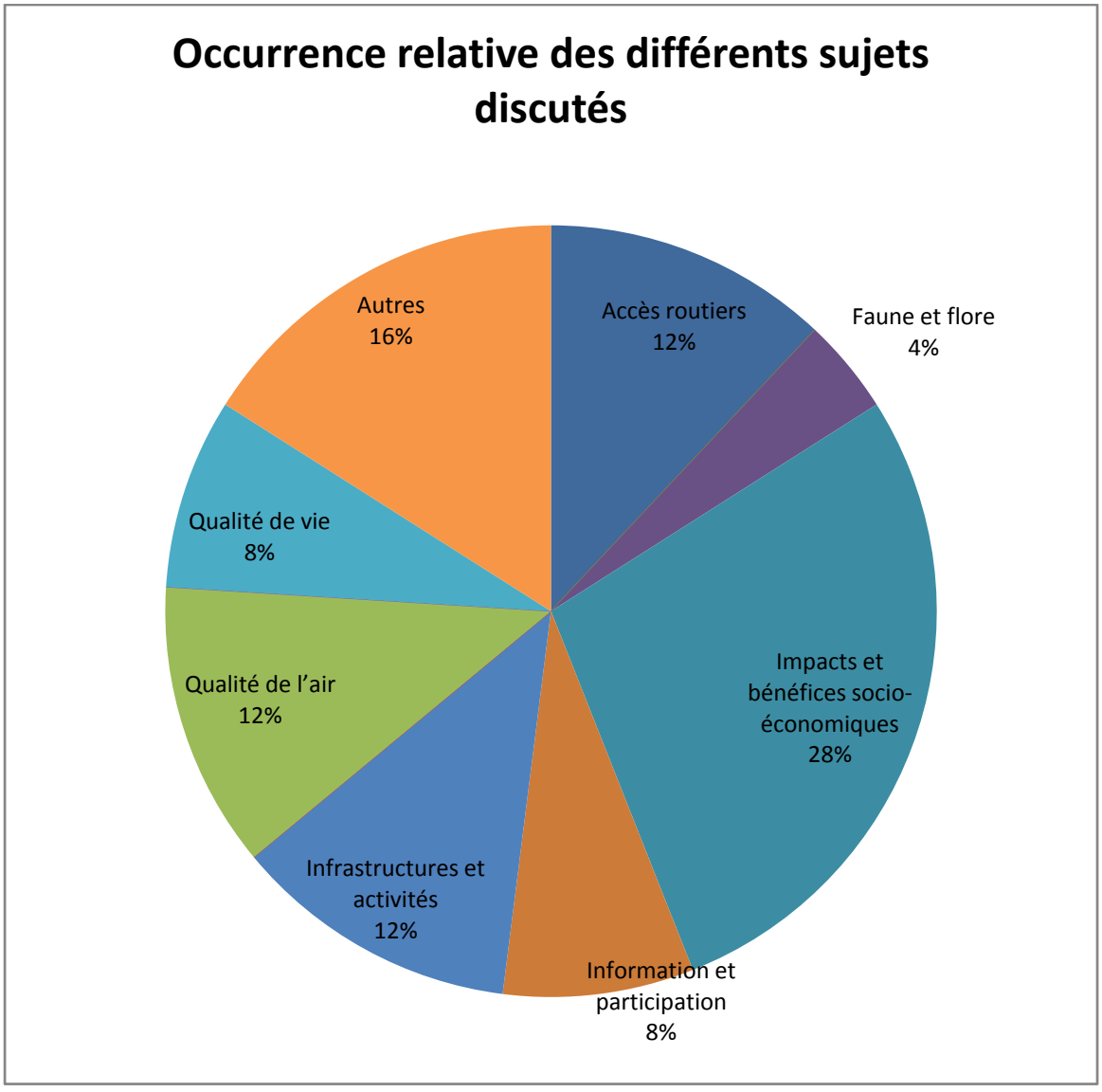

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Assurer l'analyse et le suivi de la dispersion de poussière lors des opérations afin de s'ajuster en conséquence
- Rédiger un compte rendu spécifique à chaque rencontre sectorielle, le soumettre à validation aux participants puis rendre publique la version finale
- Rédiger un compte rendu spécifique à chaque atelier thématique, le soumettre à validation aux participants puis rendre publique la version finale
- Assurer des mesures d'atténuation relatives à l'émission de poussière dans la fosse afin de veiller à la santé des travailleurs

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de soirée!

9 L'évaluation de la rencontre

Le questionnaire d'évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l'égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l'information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d'évaluer le degré global de satisfaction des participants à90 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Toujours dire la vérité sur ce qui a rapport à la santé ▪ Qu'on s'assure de respecter sur tous les aspects (bruits, poussière, etc.) les gens qui demeurent à proximité du site ▪ Le syndicat appuiera un projet structurant pour la communauté et qui respecte l'environnement pour les générations futures
Suggestions d'amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Inclure dans votre projet des gens influents, reconnus et respectés dans la région
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Très bien ▪ Bonne organisation
Suggestions d'amélioration du déroulement de la rencontre
▪ -

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation)
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Scolaire

Rencontre tenue le 12 juin 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2

2 Participation 3

3 Message d'accueil 4

4 Ordre du jour 5

5 Synthèse des échanges 6

6 Occurrence relative des différents sujets discutés 13

7 Suivis et engagements du promoteur 14

8 Mot de clôture 15

9 L'évaluation de la rencontre 16

10 Les suites de la démarche 17

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 12 juin 2012, tenue avec les représentants du secteur scolaire. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Un suivi téléphonique a été réalisé, permettant également de confirmer leur présence à la rencontre. Les rappels nécessaires ont été effectués afin d'optimiser la participation. L'information a également été transmise par courriel, sur simple demande des participants. Toutes les personnes invitées recevront le bilan final de la rencontre sectorielle à laquelle elles avaient été conviées.

La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du milieu scolaire s'est déroulée le 12 juin 2012, de 8 h à 12 h environ. Cinq participants ont assisté à la rencontre, représentant 67 % des organismes contactés.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonjour et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, ce soir, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud, de *Transfert Environnement* et de NATIONAL qui m'accompagne de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de l'avant-midi.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
8 h 00 à 8 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
8 h 30 à 8 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
8 h 40 à 9 h 10	Présentation sur support PowerPoint
9 h 10 à 9 h 40	Période d'échanges sur le projet et les impacts
9 h 40 à 9 h 50	PAUSE
9 h 50 à 9 h 55	Présentation du déroulement des tables rondes
9 h 55 à 11 h 20	Animation et échanges en tables rondes
11 h 20 à 11 h 40	Présentation des synthèses (plénière)
11 h 40 à 11 h 55	Commentaires des participants (plénière)
11 h 55 à 12 h 00	Explication des prochaines étapes
12 h 00	Remerciements et clôture de la rencontre

Étant donné le nombre de participants, la rencontre avec les représentants du milieu scolaire a finalement été modulée et n'a pas comporté de période en tables rondes, tous les échanges ayant eu lieu en plénière.

5 Synthèse des échanges

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. La synthèse des échanges en plénière a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et les impacts et la présentation des synthèses des tables rondes.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Accès routiers	✓ Questionnement quant à la localisation exacte des voies d'accès	✓ Si on arrive de Sept-Îles, on tourne à droite à la lumière pour aller du côté du parc industriel. Pour l'option d'accès par l'ouest, ça prendrait une bretelle d'accès pour que cette option soit sécuritaire.
	✓ Questionnement quant à la possibilité d'utiliser le chemin Allard, qui existe déjà à mi-chemin de la fosse	✓ Oui, le chemin Allard est bon pour les travaux légers, mais il n'est pas sécuritaire pour la période de construction, entre autres. Les résidents ont aussi demandé à Mine Arnaud de ne pas l'utiliser comme route d'accès.
	✓ Demande de confirmation que Mine Arnaud analyse les 2 options d'accès routiers et questionnement quant au caractère privé de la route d'accès qui sera choisie	✓ Oui, Mine Arnaud regarde deux options parce que les gens étaient préoccupés par le trafic des changements de quart. Ce sera un chemin privé, mais il n'y aura pas de barrières, les gens pourront l'utiliser quand même.
	✓ Questionnement quant aux avantages propres à chacune des variantes	✓ La variante est aura pour effet de réduire le trafic dans le Canton Arnaud. La variante ouest est plus courte et moins dispendieuse à construire. Pour l'est, Mine Arnaud doit construire un pont.
	✓ Mention que l'essentiel de la main d'œuvre devrait provenir de Sept-Îles et qu'il faut en tenir compte dans le choix de l'accès routier	✓ Le parcours serait plus court par la variante est en considérant que la majorité des travailleurs proviendraient de Sept-Îles.
	✓ Questionnement quant à la prise de décision, par Mine Arnaud, concernant l'accès routier à privilégier suite aux consultations	✓ Mine Arnaud considérera ce qui s'est dit lors des consultations, les études environnementales et économiques. Mine Arnaud mettra tout cela ensemble. Il faut faire attention au ruisseau, au territoire de trappe, etc. D'ailleurs, Mine Arnaud collabore beaucoup avec le trappeur. Il contribue en indiquant les endroits où il faut faire attention.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Corporatif	✓ Questionnement quant à la répartition des droits miniers entre les partenaires	✓ Les propriétaires de Mine Arnaud sont YARA et Investissement Québec, mais il y aura un renversement de position. Investissement Québec va garder un intérêt à long terme. Par contre, par la loi, la société ne peut pas détenir plus de 49 % dans un projet. Elle a dû contribuer davantage à la période où Norsk Hydro n'a pas contribué. Elle a le rôle d'investir et de développer des projets.
	✓ Questionnement quant à l'intérêt de YARA pour la valorisation de la magnétite	✓ YARA n'est pas intéressée à la valoriser elle-même, mais elle est intéressée à la vendre.
	✓ Questionnement quant à l'attitude de YARA en tant qu'entreprise	✓ C'est une entreprise norvégienne avec une approche socialiste. Elle travaille beaucoup en équipe, par consensus. La prise de décision se fait en concertation. C'est des gens qui gardent un profil bas et ne cherchent pas le prestige. Elle se présente comme une bonne citoyenne corporative. C'est ce qu'on peut observer dans d'autres régions où elle a des projets comme par exemple le soutien à l'éducation.
	✓ Questionnement quant à l'existence de mesures de santé et sécurité au travail au niveau corporatif	✓ Les objectifs sont élevés en matière de santé et sécurité. YARA travaille à l'automatisation des procédés et au développement d'une industrie chimique forte d'une expertise qui respecte l'environnement. YARA a une conscience environnementale dans le développement de ces projets. Elle détient plus de 60 usines dans le monde.
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement quant à la possibilité d'expropriation de résidences (mentionné 2 fois)	✓ L'expropriation est la solution ultime, mais seulement pour les parcelles de terrain. Il n'y a pas d'expropriation de résidence requise dans le cadre de ce projet. Mine Arnaud doit acquérir certaines parcelles de terrain au nord de la voie ferrée. Mine Arnaud offrira à ces gens d'acheter le lot et la résidence s'ils le souhaitent. Des options leur seront présentées bientôt.
	✓ Questionnement quant au devenir des résidents du Canton Arnaud, si Mine Arnaud va acheter leur maison et si les propriétés perdent de leur valeur	✓ Ce questionnement est une préoccupation des gens. Ils pensent que la venue de la mine va rendre plus difficile la vente de leur maison. Mine Arnaud propose tout de suite le programme et pourrait les acheter plus tard.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Préoccupation liée à l'absence d'entente avec les Innus, compte tenu de l'importance de cet enjeu vu le contexte de négociation avec les promoteurs.	✓ Mine Arnaud aura une entente de répercussions et avantages (IBA) avec eux. La relation avec la communauté est bonne. Mine Arnaud a beaucoup d'échange, de respect et le projet est important pour eux. Il est à proximité et il y a des attentes au niveau de la formation pour leur communauté.
	✓ Mention que le syndicat des Métallos a eu l'accréditation pour le chemin de fer de Fermont, ce qui constitue la première fois qu'il y a une entente entre le syndicat et les Innus.	✓ Les cultures changent beaucoup.
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Questionnement relatif à la compétitivité des salaires	✓ L'étude économique est basée sur des salaires compétitifs.
	✓ Questionnement quant aux mesures envisagées pour les problèmes d'hébergement et mention que la DÉSI est présentement en réflexion pour faire quelque chose de durable : des habitations permanentes avec un concept de quartier pour les camps de travailleurs.	✓ Mine Arnaud se sert de cet exemple pour pousser la réflexion des élus et pour faire avancer le plan d'urbanisme de la ville. Ils doivent revoir les axes de développement à cet effet. Mine Arnaud a suggéré de créer une table organismes municipaux-entreprise pour adresser ce type de questions et d'enjeux.
	✓ Questionnement quant à la réflexion de Mine Arnaud de faire du fly in fly out	✓ Mine Arnaud ne base pas ses prévisions là-dessus. Mine Arnaud vise à long terme que les gens résident dans la région. Mine Arnaud tentera de limiter le fly in fly out à quelques personnes spécialisées.
	✓ Mention que si le fly in fly out persiste, il n'y aura pas de développement immobilier	✓ Mine Arnaud reçoit beaucoup de CV et a un grand pouvoir d'attraction à cause de la proximité du centre urbain.
	✓ Questionnement quant au marché disponible pour l'apatite en Europe et en Asie	✓ Le produit sera acheminé en Norvège et en Europe pour être distribué par la suite mondialement.
	✓ Questionnement relatif à la stabilité du prix	✓ Le cycle alimentaire n'est pas comme celui du fer. C'est assez stable.
Information et participation	✓ Questionnement quant à la connaissance du projet par les députés	✓ Oui, il y a eu plusieurs discussions. Les députés se tiennent au courant du projet.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Appréciation de la présentation jugée intéressante que Mine Arnaud prend le temps de répondre aux questions	✓
	✓ Mention que Mine Arnaud a un défi intéressant de faire une expérience modèle de son projet et que le participant décèle qu'elle essaie de faire ça dans son approche	✓ Les mines au nord sont immenses et laissent des traces. Ce n'est pas le cas de Mine Arnaud. Le dynamitage sera plus modeste avec des techniques différentes. Il n'y aura pas de boue rouge. Les gens réalisent que Mine Arnaud a beaucoup de visibilité et qu'elle n'a pas le droit à l'erreur. Les investisseurs sont conscients de ça. La rentabilité du projet minier Arnaud n'est pas la même que celle de mines de métaux au nord. Par contre, les partenaires ont sacrifié un peu de rentabilité pour le démarrage du projet et pour qu'il rencontre les normes environnementales et d'acceptabilité sociale.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant au processus de dépôt dans les cellules du parc à résidus	✓ Il y aura une digue pour ceinturer la cellule qui sera déboisée. Mine Arnaud dégagera le couvert végétal et y déposera de la pulpe. L'eau qui s'accumulera au centre de la cellule sera pompée. Il y aura des fossés de drainage tout le tour des cellules.
	✓ Questionnement quant à l'efficacité des aires d'accumulation à masquer la fosse à terme	✓ Les aires d'accumulation situées au sud de la fosse feront une barrière contre le bruit et feront un écran visuel. La plupart des infrastructures ne devraient pas être visibles puisqu'elles seront situées dans une dépression. Le mort terrain sera utilisé dans la restauration.
	✓ Questionnement quant à une entente avec le port	✓ Mine Arnaud a négocié avec Cliffs Natural Ressources pour déplacer les wagons du quai de la relance au site de déchargement. Mine Arnaud déversera le produit dans quatre silos qui ressemblent à ceux d'Aluminerie Alouette. Ensuite, il sera amené au chargeur à bateau. Il y a une extension du quai de la relance qui est prévue par le port.
	✓ Questionnement quant au nombre de bateaux supplémentaires au port	✓ Cela représente deux à quatre bateaux par mois qui peuvent contenir de 22 à 25 mille tonnes.
	✓ Questionnement quant au nombre de wagons requis pour le transport au port	✓ Il s'agit de 45 wagons par jour. Ce sera un train sur 12 km. Chaque wagon a une capacité de 100 tonnes. Ils seront fermés et remplis par le haut pour éviter les pertes dues à la densité du matériel.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Étonnement quant à l'évolution du tonnage depuis les années 90	✓ Le marché est en croissance et en recherche de produit de qualité. Le dépôt de Floride est sur le point de fermer. D'ailleurs, ils ferment tous les uns après les autres comme celui du Maroc aussi. Les dépôts sont d'origine sédimentaire, donc ils contiennent plus de contaminants. Ils sont formés sur le fond des mers.
	✓ Questionnement quant à la forme solide du concentré	✓ Le concentré est solide, car il est séché.
	✓ Questionnement quant à la présence d'ilménite	✓ L'ilménite contient trop de contaminants, il n'y a toujours pas de technologie pour séparer les deux produits, soit le fer et le titane.
	✓ Questionnement quant au nombre de méga watt utilisés, et si le projet sera alimenté par la Romaine	✓ Le projet utilisera 78 méga watts. L'énergie est maintenant disponible au poste Arnaud et ne provient pas de la Romaine.
	✓ Préoccupation quant à la priorisation de la production au détriment d'autres facteurs. Par exemple, questionnement quant à l'arrêt de la production en cas de vents dominants francs d'Ouest	✓ Mine Arnaud va toujours en faire un peu plus. Il y aura une rotation qui permettra d'aller dans un autre secteur. Mine Arnaud veut avoir une banque d'un mois de minerai pour se donner du jeu. La roche sera fragmentée, pour qu'elle reste sur place. Mine Arnaud ne veut pas qu'elle se déplace.
	✓ Questionnement quant à l'existence d'un concasseur	✓ Il n'y a pas de concasseur dans la fosse. Seulement à la surface et c'est à flanc de colline.
	✓ Questionnement quant au tonnage entreposé sur le quai	✓ Il s'agit de 60 mille tonnes réparties dans quatre silos.
	✓ Questionnement relatif à l'existence d'une option B si le port n'est pas capable de construire le nouveau quai	✓ Mine Arnaud pourrait partager avec Aluminerie Alouette, mais il faudrait mettre les mesures en place pour s'assurer qu'il n'y ait pas de danger de contamination.
	✓ Questionnement quant la capacité de la réserve d'apatite à permettre une exploitation pour plus de 25 ans	✓ C'est possible, mais la contrainte est que c'est en milieu semi-urbain et le gisement ne va pas au nord.
	✓ Questionnement quant à la profondeur où ça devient moins dense en apatite	✓ 240 m est la profondeur de la fosse prévue. Le gisement n'est pas défini sous cette profondeur.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à l'étude par Mine Arnaud de l'utilisation du gaz dans le procédé, compte tenu que cela pourrait faire en sorte que mine Arnaud serait un joueur majeur pour l'amener dans la région	✓ Oui, Gaz Métro est conscient de l'existence du projet minier Arnaud. Mine Arnaud a une décision à prendre rapidement, car il y a un échéancier à respecter. Actuellement, le prix du gaz très bas, mais cela peut changer. Il faut regarder à long terme et Mine Arnaud veut considérer les émissions. De plus, l'étude d'impact sur l'environnement est basée sur l'électricité.
	✓ Questionnement quant à l'absence de camion sur la route 138	✓ Seul le train sert au transport du matériel.
	✓ Questionnement quant à la préparation des pousses de reboisement, compte tenu qu'en Nouvelle-Calédonie, une coupe à blanc sur une montagne a entrainé des problèmes parce que la compagnie avait fait une belle campagne de communication pour vanter le programme de reboisement alors qu'elle n'est toujours pas réalisée encore aujourd'hui.	✓ Le volume est limité au point de vue des pousses pour la région. Plusieurs fournisseurs peuvent fournir, mais ça demande de la planification. Les premières années, Mine Arnaud ensemencera pour créer un humus et plantera après. Les pertes seront trop élevées sinon. Mine Arnaud doit d'abord ramener un couvert végétal. Mine Arnaud souhaite acheter localement et il y a des serres proches du site.
Paysage	✓ Suggestion de faire un belvédère, notamment du lac d'aigle (mentionné 2 fois)	✓ Oui, les gens du secteur récréotouristique ont demandé à Mine Arnaud de ne pas trop cacher le projet et de développer des circuits touristiques. ✓ Suggestions de points de vue pour les simulations visuelles : o Du quai o Du parc de Place de l'Anse quand on entre dans Sept-Îles (près du Voyageur, kiosque touristique, piste cyclable)
Qualité de vie	✓ Questionnement relatif à la perception des opérations de la mine par les résidents de Sept-Îles	✓ Les résidents de Sept-Îles ne se rendront pas compte des activités de la mine. Ils verront des points lumineux, puisque la plupart des infrastructures liées au projet seront situées dans une dépression de l'autre côté des lignes haute tension d'Hydro-Québec, elles ne seront donc pas visibles. Seuls les premiers bancs de la fosse devraient être visibles. D'ailleurs, Mine Arnaud demande aux gens lors des rencontres sectorielles de lui dire de quels points de vue ils souhaiteraient avoir une simulation visuelle du projet.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant à la vibration induite par le dynamitage quotidien et à la perception de cette vibration, compte tenu qu'à Labrador City dans les années 80, les dynamitages étaient ressentis.	✓ Mine Arnaud ne prétend pas qu'il n'y aura pas de conséquences ou de vibrations, mais dit qu'à cause des lignes d'Hydro-Québec, elle doit respecter des normes et ces lignes sont beaucoup plus près que les résidences. Par contre, lorsque le plafond sera bas, la pression de l'air peut frapper les nuages et provoquer un déplacement de l'air qui peut faire vibrer les vitres. ✓ Mine Arnaud ne peut pas faire de comparaison, mais n'approuve pas tout ce qui est pratiqué par l'industrie. Mine Arnaud casse la glace, il n'y a pas de mine à Sept-Îles. Comparativement au passé, la production en circuit humide est avantageuse. Ce n'est pas comme l'usine de bouletage qui a été construite il y a 50 ans. Mine Arnaud veut respecter les normes d'émission et met beaucoup d'effort pour les réduire. Il n'y a pas de cheminée sauf une pour de la vapeur d'eau et pas de dynamitage si le plafond est trop bas.
Autres	✓ Questionnement quant à la possibilité que la main-d'œuvre de Mine Arnaud soit syndiquée	✓ Mine Arnaud laissera les employés répondre à ça. Les employés ont le droit d'association.
	✓ Questionnement relatif à l'existence d'autres gisements d'apatite plus au nord	✓ Il n'existe pas au Québec de gisement de cette qualité, c'est-à-dire qui ne contienne pas de contaminant. Il y a un autre dépôt au nord du Lac Saint-Jean. Ce sont les deux gisements connus au Québec.
	✓ Questionnement quant à la découverte du gisement	✓ La découverte du gisement a été faite par la SOQUEM et Mine Arnaud est fière de ça. Ils avaient observé une anomalie particulière ici. Suite à l'exploration, ils ont trouvé de l'apatite en 1994. Aujourd'hui, plus de 100 millions de dollars ont été investis, et la production n'a pas encore débuté.
	✓ Questionnement quant à la part des 750 millions d'investissements, versés pour l'environnement	✓ Une grande part. En fait, tout est rattaché à l'environnement et aux mesures d'atténuation pour l'eau, l'air, le bruit, etc.
	✓ Questionnement quant à la réponse donnée aux environnementalistes qui disent que les fertilisants appauvrissent les sols	✓ Quand les fertilisants sont bien utilisés, ça permet de nourrir la planète. Il faut avoir de bonnes techniques. L'agriculture est très bien règlementée et contrôlée au Québec.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du milieu scolaire.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au milieu scolaire et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

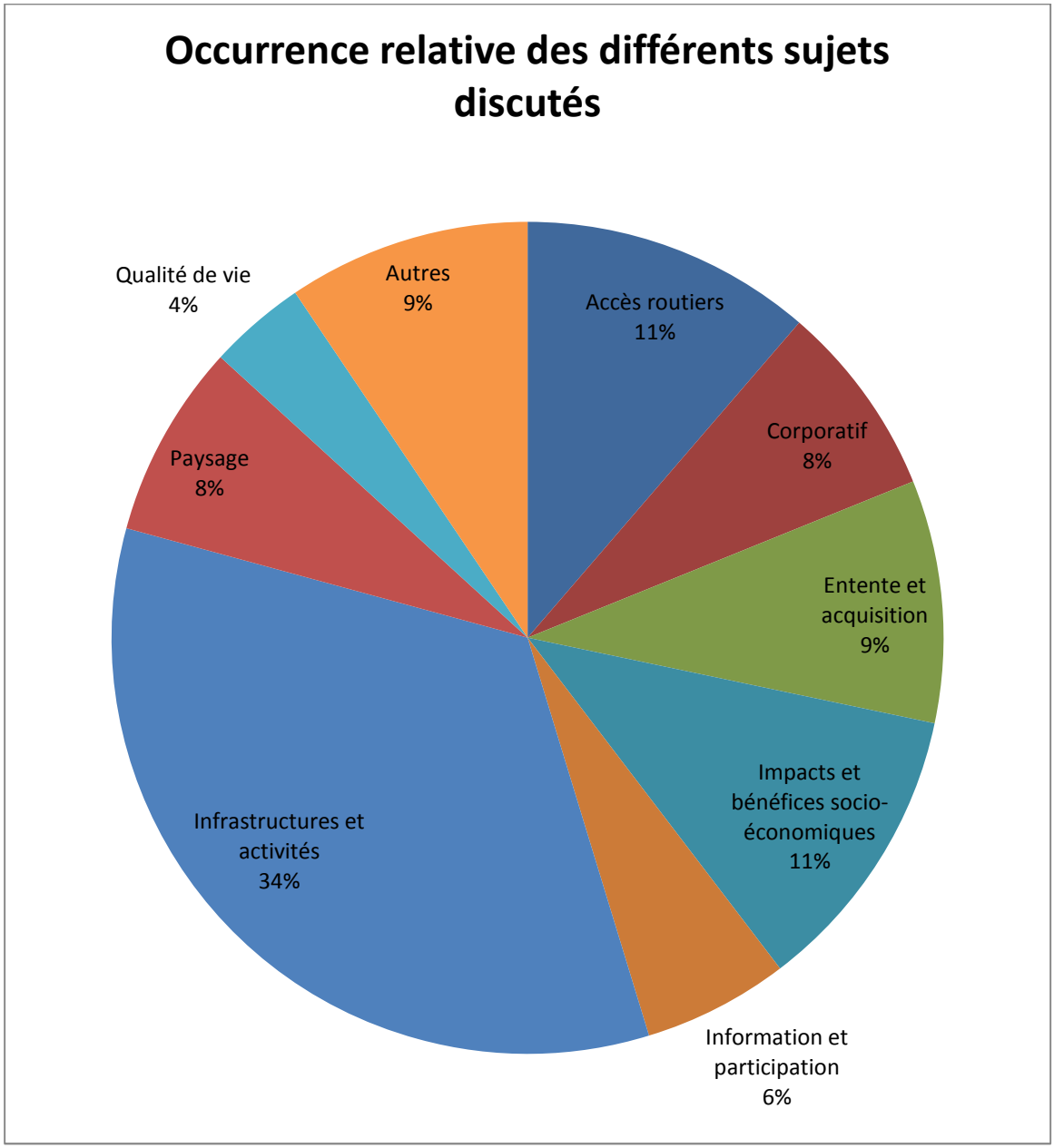

7 Suivis et engagements du promoteur

La présente section dresse la liste des suivis et engagements pris par Mine Arnaud et mentionnés lors de la rencontre. Ces suivis et engagements peuvent avoir été convenus, soit avant la rencontre sectorielle, soit au cours de celle-ci, suite aux échanges tenus.

- Encourager la mise en place d'une table organismes municipaux – entreprise
- Mettre en place des mesures pour limiter le fly in fly out
- Effectuer une production en circuit fermé

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> D'ailleurs, il vous est possible de vous inscrire tout de suite aux ateliers thématiques publics et au comité consultatif. Vous n'avez qu'à laisser votre nom à la sortie.
>
> Pour notre part, nous poursuivons la tenue des rencontres sectorielles, et ce, jusqu'à la fin juin. À la suite de cette première étape, un bilan sera diffusé.
>
> Également, il serait apprécié que vous nous laissiez vos feuilles de prise de note pour que nous puissions les intégrer au bilan.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de journée!

9 L'évaluation de la rencontre

Le questionnaire d'évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l'égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l'information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d'évaluer le degré global de satisfaction des participants à73 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Processus nécessaire et bien mené. Continuer à tenir la population informée des aspects environnementaux ▪ Bonne chance au niveau des compromis : souci de l'environnement vs rentabilité
Suggestions d'amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ -
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Bravo- nous sommes maintenant beaucoup mieux informés sur ce projet ▪ Une excellente présentation et discussion ▪ Parfait
Suggestions d'amélioration du déroulement de la rencontre
▪ Parfait

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation)
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que tous les engagements supplémentaires du promoteur à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou de suivi additionnelles pour répondre aux préoccupations exprimées. Ce rapport de contenu complémentaire permettra de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Compte rendu de rencontre sectorielle

Santé

Rencontre tenue le 12 juillet 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378

Montréal (Québec) H4E 1A8

Table des matières

1 Mise en contexte 1

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt 2

2 Participation 3

3 Message d'accueil 4

4 Ordre du jour 5

5 Synthèse des échanges 6

6 Occurrence relative des différents sujets discutés 18

7 Suivis et engagements du promoteur 20

8 Mot de clôture 21

9 L'évaluation de la rencontre 22

10 Les suites de la démarche 23

Note au lecteur

Le présent document constitue le bilan de la rencontre sectorielle du 12 juillet 2012, tenue avec les représentants du secteur de la santé. Ce bilan a pour objectif de rapporter les grandes lignes du contenu de la rencontre et d'identifier les préoccupations et commentaires spécifiques au groupe rencontré ainsi que les principaux éléments de réponse apportés.

Dans cette optique, les propos tenus lors des ateliers d'échange et en plénière ont été synthétisés et vulgarisés, d'une part afin de permettre une bonne compréhension à tout lecteur non présent à la rencontre, et d'autre part afin d'en déduire la préoccupation sous-jacente et ainsi pouvoir en tenir compte dans la suite du projet.

1 Mise en contexte

La présente section a pour objectif de mettre en contexte le bilan de la rencontre, en effectuant un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivent les rencontres sectorielles et de rappeler les objectifs et modalités des rencontres.

1.1 La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les rencontres sectorielles constituent la première phase de la démarche dite de préconsultation mise en œuvre, de façon volontaire, par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation sont d'une part, de permettre aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité et des intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour s'assurer que le projet s'intègre de façon harmonieuse à la collectivité.

Ce processus de préconsultation constitue l'un des piliers de la démarche de communication axée sur la concertation avec le voisinage, les collectivités ainsi que les autres parties prenantes. Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.2 Les rencontres sectorielles : information et consultation par champ d'intérêt

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Environnemental
- Économique
- Communautaire
- Santé publique
- Riverains
- Résidents du Canton Arnaud
- Syndical
- Scolaire
- Communauté innue
- Récréotouristique

D'une durée de 3 h 30, ces rencontres débutaient par une présentation du projet par le promoteur, suivie d'une période de questions. Puis les participants étaient répartis en tables rondes afin de pouvoir s'exprimer davantage sur les grands thèmes du projet.

Certaines contraintes (temps, logistique, nombre de participants, etc.) ont parfois amené Mine Arnaud à moduler ce modèle de rencontre afin de s'adapter aux groupes de participants rencontrés.

2 Participation

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux rencontres sectorielles, plusieurs moyens pour prendre contact avec elles ont été mis en place. Les parties prenantes de chacun des secteurs à rencontrer ont été recensées et une première prise de contact a été établie pour les informer de la démarche de préconsultation initiée par Mine Arnaud. Les personnes contactées ont été sondées sur leurs disponibilités et elles ont aussi été invitées à recommander d'autres personnes susceptibles d'avoir un intérêt à participer.

Concernant particulièrement la rencontre avec les représentants du secteur de la santé, M. Beaumont s'est chargé de l'invitation des participants, à titre de directeur général du CSSS de Sept-Îles et de la Basse-Côte-Nord. La rencontre sectorielle s'adressant aux représentants du secteur de la santé du projet minier Arnaud s'est déroulée le 12 juillet 2012, de 10 h à 12 h environ et sept (7) participants ont assisté à la rencontre.

3 Message d'accueil

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a accueilli les participants par ce message d'accueil :

> Bonsoir et bienvenue.
>
> Merci d'avoir accepté l'invitation à participer à cette rencontre sectorielle d'information et de consultation sur le projet minier Arnaud.
>
> Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement* pour mettre en place des mécanismes rigoureux d'information, de consultation et de rétroaction pendant la période d'évaluation de son étude d'impact par les instances gouvernementales. De là l'appellation de préconsultation, car le processus se déroule en amont du processus d'évaluation mené par le BAPE.
>
> Essentiellement, aujourd'hui, nous sommes dans la première phase, soit les rencontres sectorielles sur invitation. À ce jour, plusieurs rencontres sectorielles ont été tenues. Plusieurs autres étapes suivront ce printemps et cet automne.
>
> Aujourd'hui, Mine Arnaud souhaite vous informer sur son projet et, surtout vous écouter. Écouter vos commentaires, vos suggestions, vos attentes, vos vues, peu importe vos opinions.
>
> Avant de vous présenter l'ordre du jour, je vais demander aux représentants de Mine Arnaud et de *Transfert Environnement* qui m'accompagnent de se présenter.
>
> Je laisse maintenant *Transfert Environnement* prendre en charge l'animation de la rencontre.

4 Ordre du jour

Voici l'ordre du jour établi pour le déroulement de la rencontre :

- Heure –	*- Déroulement –*
10 h à 10 h 10	Ouverture et présentation du déroulement
10 h 10 à 10 h 40	Présentation sur support PowerPoint
10 h 40 à 11 h 10	Période d'échanges sur le projet et les impacts
11 h 10 à 11 h 50	Période d'échanges sur les impacts psychosociaux
11 h 50 à 12 h	Explication des prochaines étapes
12 h	Remerciements et clôture de la rencontre

5 Synthèse des échanges

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des échanges tenus par les participants lors de la rencontre. Cette synthèse a été établie à partir de la prise de note de la rapporteuse de *Transfert Environnement* durant la période d'échanges sur le projet et l'étude d'impact environnemental.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Accès routiers	✓ Questionnement quant à la possibilité de réaliser les deux variantes d'accès au site	✓ Cette option est problématique d'un point de vue économique.
Ententes et acquisitions	✓ Questionnement relatif à la superficie de la perte de terrains privés induite par le projet	✓ Il s'agit d'une distance d'environ 2,3 km, soit environ une trentaine de propriétaires de terrain. Seule la portion entre le chemin de fer et la ligne d'Hydro-Québec est visée. Un protocole complet et volontaire d'ententes et acquisitions a été élaboré pour répondre aux préoccupations de certains riverains qui désiraient vendre si le projet se mettait en œuvre.
Impacts et bénéfices socioéconomiques	✓ Préoccupation liée au fait que les employés vont se présenter aux urgences en cas de brûlures et mention de l'importance que les urgentologues soient préparés à de possibles accidents du travail.	✓ Mine Arnaud disposera d'infrastructures et de services sanitaires sur son site. Mine Arnaud comprend cette préoccupation.
	✓ Questionnement quant à l'affluence, le nombre de travailleurs, compte tenu que cela va avoir un impact sur le nombre de camions sur la route, et le type de véhicules en circulation.	✓ Le produit de la mine sera sorti du site par la voie ferrée, donc la circulation sera uniquement modifiée par l'afflux des travailleurs. Les travailleurs seront au nombre de 330 au total, mais les employés seront répartis sur des quarts de travail de jour, de nuit et les fins de semaine. En moyenne, il y aura environ 120 employés sur le site.
	✓ Questionnement quant à la volonté de Mine Arnaud de sélectionner des heures de travail particulières pour éviter une affluence sur la route, et donc une plus forte probabilité d'accidents	✓ Mine Arnaud va effectivement ajuster les horaires de travail pour qu'ils soient différents de ceux d'Aluminerie Alouette et de Cliffs.
	✓ Questionnement quant à l'intention de Mine Arnaud de regarder les impacts psychosociaux au niveau de la Ville, via une étude complémentaire, afin de pouvoir déterminer	✓ Mine Arnaud a réalisé des études selon les standards en vigueur. Parmi les questions reçues au niveau provincial, il y a des questions sur les déterminants de la santé et les impacts psychosociaux. Mine

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	si plus de monde va venir consulter les services, etc.	Arnaud va approfondir cette question pendant l'été pour répondre à ces questions.
	✓ Questionnement quant aux catégories d'emplois créées par Mine Arnaud	✓ Les emplois seront variés : ingénieurs, techniciens, opérateurs, comptables, électriciens. Une bonne partie de ces emplois seront régionaux ou locaux. Mine Arnaud discute également avec la communauté d'Uashat mak Mani-utenam et une partie des discussions porte sur des mesures pour occuper des emplois. Des programmes de formation pour les Innus seront mis en place, comme pour les autres employés.
	✓ Suggestion d'aller plus loin que de garantir la protection du parc aux écureuils, et de garantir son développement et sa restauration	✓ Cela pourrait être envisagé effectivement, à titre d'implication dans la collectivité. Mine Arnaud a reçu plusieurs autres suggestions d'implication, et prend note de celle-ci au même titre que les précédentes.
	✓ Déception face au fait que la société ne soit pas plus avancée sur la gestion des impacts psychosociaux et que les compagnies ne soient pas plus proactives à ce sujet. ✓ Constat que certaines personnes sont en problèmes d'adaptation parce qu'ils sont dans un logement un peu miteux, ce qui occasionne notamment des tensions au sein du couple. Je reçois beaucoup de personnes fragiles sur le plan psychosocial et l'on manque de ressources. Je reçois des gens de Sept-Îles qui n'ont plus les moyens de vivre ici, du fait des taxes élevées, des problèmes de logement, etc. ✓ De l'argent devrait être injecté pour les personnes à très bas revenus, qui travaillent, mais ne parviennent pas à s'en sortir. Il devrait y avoir des formations. Ces personnes ont le cœur à travailler, mais leur travail, peu qualifié, ne leur permet pas de survivre. ✓ On rencontre également beaucoup de problèmes de toxicomanie. Même si d'autres régions connaissent cette difficulté, le fait d'être dans un milieu moins isolé comme	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	Sept-Îles limite les possibilités de s'en sortir. ✓ À Sept-Îles, il est impossible de faire une épicerie pour 4 personnes à moins de 350 $. ✓ Contrairement à ce qu'on pourrait croire, tout le monde n'a pas une aisance financière ici. ✓ Ma proposition serait donc d'allouer des sommes pour permettre un accès à la formation.	
	✓ Mention qu'il existe des particularités régionales au niveau de la toxicomanie : la grande majorité des personnes désormais admises en services psychiatriques sont positives aux tests de toxicomanie.	
	✓ Mention qu'il existe également un grand problème de logements : les logements accueillent alors plus d'individus, parfois même plusieurs familles, ce qui pose des problèmes de cohabitation.	
	✓ Mention que la population pauvre qui n'a pas accès au logement, doit se battre contre l'augmentation des loyers que les propriétaires tentent régulièrement d'imposer.	
	✓ Mention que les personnes travaillent beaucoup à Sept-Îles, ce qui cause des problèmes de garderie, de flexibilité. Les parents sont fatigués lorsqu'ils rentrent chez eux, ce qui entraîne un manque d'encadrement des enfants	
	✓ Mention que les participants peuvent fournir des données quantitatives pour appuyer leurs descriptions qualitatives de leurs problématiques	
	✓ Mention qu'à Schefferville, il existe un problème de prostitution juvénile dans les camps de travailleurs. De jeunes Innues sont envoyées là par leurs familles afin de pouvoir se payer de la drogue.	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Préoccupation liée aux impacts cumulatifs dus au volume du changement et à son accélération. Mine Arnaud n'est pas tout seul à s'installer ici. Mention que récemment, il a été mis en place une table de concertation sur la pauvreté. Cette problématique est réelle et dépasse le territoire de Sept-Îles.	
	✓ Préoccupation liée au décrochage scolaire, impact de toutes les industries. Mention que les jeunes sont plus intéressés à quitter l'école pour aller travailler, car l'emploi est très accessible et inquiétude quant à leur devenir dans 23 ans, quand la mine fermera	✓ Mine Arnaud tient à mentionner qu'elle vise à ce que la majorité des 330 emplois créés soient des emplois locaux.
	✓ Mention que les 330 emplois créés à l'année sont un bel avantage, mais amènent une consommation de services. Inquiétude liée au nombre de nouveaux dossiers à ouvrir en conséquence (employés et leurs conjoints et enfants)	✓ Mine Arnaud va offrir des formations aux personnes. Dès 2013, Mine Arnaud va travailler à préciser ses besoins, les prérequis, les formations disponibles localement, celles absentes, en collaboration avec la commission scolaire. Mine Arnaud ne souhaite pas vider les commerces de services, mais simplement donner la possibilité à ceux qui le désirent de se qualifier.
	✓ Mention que le bassin de main-d'œuvre est à Sept-Îles, et qu'il est limité : la création des emplois par la mine entrainera la fermeture de commerces et autres services	
	✓ Mention que le CSSS essaie également de recruter localement, mais rencontre de grandes difficultés : il existe une vraie pénurie dans les emplois de services. Mention que les nouveaux conducteurs de train embauchés récemment dans la région, proviennent à 90 % du Saguenay Lac Saint-Jean. De plus, sur 20 personnes passées en entrevue, 15 échouent au test de toxicomanie.	
	✓ Questionnement quant à la perception de Mine Arnaud du profil de la population de la région	✓ De prime abord, la population est âgée, mais demeure plutôt active, compte tenu des activités minières. Il existe également une population jeune, mais par le passé il y a eu un phénomène où la population a

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
		quitté.
	✓ Questionnement quant à la perception de Mine Arnaud : la population de Sept-Îles est-elle en santé ou pas	✓ Il me semble qu'elle est dans la moyenne provinciale.
	✓ Mention qu'en réalité, la population de Sept-Îles a le pire état de santé au Québec et l'un des pires au Canada. La population a le plus haut taux de tabagisme, de cancer du poumon, de violence conjugale, de consommation d'alcool, de décrochage scolaire, de diabète, etc. La MRC Sept-Rivières a le pire portrait sociosanitaire du Québec. Et cela, en excluant les autochtones. Si l'on ajoute les statistiques pour les Autochtones, le portrait empire à coup sûr. Mention qu'il existe donc ici un paradoxe de haut salaire et de pauvreté sociale. Sur 10 patients reçus au guichet d'accès santé mentale adulte, 8 patients sont en congé maladie. ✓ Suggestion que Mine Arnaud se remette à niveau et se documente à nouveau concernant la situation sociosanitaire.	
	✓ Questionnement quant à la connaissance de Mine Arnaud relative au CSSS et à la population desservie.	✓ Notre connaissance est limitée. Selon nous, vous desservez la population de Sept-Îles ainsi que celle de la région.
	✓ Mention qu'il faut que Mine Arnaud soit conscient que le CSSS est bien souvent le seul centre de service pour ce grand bassin de population. Le CSSS est la plaque tournante de toutes ces régions.	
	✓ Mention qu'il existe une table pour les directeurs généraux sur le monitoring, en vue de disposer de tableaux de bord pour le Plan Nord. La table vise d'abord à documenter la situation spécifique à chaque région afin de mieux cerner la situation globale. ✓ Suggestion que Mine Arnaud se documente vis-à-vis du travail de cette table, afin de traiter ces données pour pouvoir les utiliser. Mention que le CSSS peut fournir à	

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	Mine Arnaud ces informations.	
	✓ Mention qu'il faut tenir compte du fait que l'environnement et le voisinage constituent des déterminants sociaux de la santé, ce qui explique que les gens soient si sensibles au projet. D'un autre côté, l'emploi et l'économie sont également des déterminants. L'enjeu est donc de trouver un équilibre.	
	✓ Mention que l'on parle beaucoup du curatif, mais qu'il ne faut pas oublier le préventif.	
	✓ Demande que Mine Arnaud joue le rôle d'amener ce questionnement à tous les lieux de concertation auxquels elle participe.	
	✓ Mention que le CSSS et Mine Arnaud doivent se mettre au même diapason.	✓ Mine Arnaud a un intérêt certain à travailler en collaboration avec le CSSS.
	✓ Mention qu'un guide d'identification des déterminants sociaux de la santé a été élaboré. Suggestion que Mine Arnaud dresse le mapping des déterminants sociaux de la santé pour son projet pour en déduire un plan de contingence. ✓ Mention que les autres compagnies devraient également faire cela. Hydro-Québec a d'ailleurs essayé de le faire pour le projet La Romaine, mais n'a pas été au bout de la démarche : la situation s'est alors dégradée.	✓ Mine Arnaud va réaliser une évaluation formelle. Mine Arnaud pourrait tenir compte de ce guide pour analyser l'impact du projet sur la santé.
	✓ Demande à voir les questions relatives à la santé qui ont été adressées à Mine Arnaud	✓ Les questions adressées à Mine Arnaud sont confidentielles et c'est le ministre qui décidera de leur publication. Cependant, Mine Arnaud suggère que cette demande lui soit transmise par écrit afin d'être en mesure de voir à obtenir l'autorisation d'y répondre positivement.
	✓ Questionnement quant aux actions prises par Mine Arnaud avec les personnes qui échoueront au test de	✓ Mine Arnaud est consciente qu'une remise au travail de ces personnes est possible grâce à des programmes, des outils et un encadrement approprié. Mine Arnaud entend les encourager à revenir

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	dépistage de la toxicomanie	postuler une fois leur dépendance réglée et les orienter vers les services adéquats.
	✓ Demande de ne pas forcément exiger le secondaire 5 pour les emplois, afin de ne pas limiter leur accessibilité	✓ Mine Arnaud va travailler à aller chercher cette catégorie de travailleurs.
	✓ Mention que le CSSS est prêt à travailler avec Mine Arnaud pour élaborer ce mapping des déterminants, grâce à une consultation, un partenariat lors de la réalisation de l'étude. Mention que celle-ci ne devrait pas se faire de façon isolée. ✓ Questionnement relatif à la firme en charge de cette étude	✓ Il s'agit de GENIVAR.
	✓ Scepticisme quant à la capacité de GENIVAR de réaliser une étude de ce genre.	✓ GENIVAR n'est plus une simple firme d'ingénieur. Elle dispose désormais d'équipes spécialisées diversifiées, dont une en impacts sociaux.
	✓ Mention que le CSSS a eu l'occasion d'exprimer son inquiétude à Aluminerie Alouette lors de la phase 3 de leurs activités, mais il n'y a pas eu de consultation formelle afin d'identifier les déterminants sociaux de la santé.	
	✓ Questionnement quant à l'existence d'un projet de récupération des roches stériles, compte tenu du prix demandé sur le marché pour de la poussière de pierre. Mention que dans un concept de développement durable, il serait bon de valoriser ce stérile.	✓ Dans le concept du projet, cette option n'a pas été envisagée, mais les consultations ont laissé entendre qu'il existait un besoin pour les routes, etc. Mine Arnaud envisage donc désormais des initiatives pour répondre à ce besoin. Mine Arnaud pourrait offrir cette roche à de petits entrepreneurs de carrière. Mine Arnaud veut produire apatite, pas concurrencer des PME. ✓ Il est à noter que tous les stériles ne seront pas concassés. Il n'existe pas de projet de valorisation, mais cela serait une plus-value. Si des projets se présentent, cela prendra des autorisations.
	✓ Mention qu'il ne faudrait pas trop donner de roches stériles pour valorisation afin de pouvoir remplir la fosse avec en fin de vie de la mine	✓ En fait, en fin de vie, la fosse deviendra un lac.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Information et participation	✓ Mention que ce qui importe, c'est que Mine Arnaud puisse avoir un bon aperçu des enjeux du milieu de la santé. Autour de la table, il y a des personnes dont l'expertise touche à la santé mentale, d'autre à la santé physique et d'autre à la santé globale. Ces gens vont pouvoir amener des perspectives différentes et complémentaires.	
	✓ Mention que d'autres médecins ont été invités à la rencontre, notamment des médecins impliqués dans diverses démarches environnementales, et qui ont délibérément refusé de participer à la rencontre. Il existe un mouvement d'opposition de médecins. Ils ne voulaient pas participer à une rencontre formelle de peur que leur contribution soit mal utilisée.	✓ M. Biron remercie le participant de lui transmettre cette information. Il est regrettable que ces personnes ne viennent pas prendre l'information à la source. Beaucoup de mauvaise information circule dans les médias.
Infrastructures et activités du projet	✓ Questionnement quant à la composition de la magnétite et au caractère indissociable du complexe fer-titane	✓ La magnétite est effectivement composée de fer et de titane, mais le processus de séparation est très dispendieux. Il n'est donc pas encore rentable de dissocier le fer du titane. Cependant, le processus pourrait être amené à être bonifié ce qui changerait ce contexte. À la mine de Rio Tinto Fer et Titane près de Havre Saint-Pierre, cette séparation est réalisée, car le taux de fer dans la magnétite justifie le coût du processus.
	✓ Questionnement relatif à l'absence d'information sur la magnétite dans l'étude d'impact	✓ Mine Arnaud va être amenée à manipuler la magnétite, mais aucune exploitation ne sera réalisée. C'est pourquoi il y a peu d'information.
	✓ Mention que Mine Arnaud mentionne pourtant qu'elle cherche des débouchés.	✓ Mine Arnaud met la magnétite de côté, l'entrepose pour une possible valorisation par un tiers, plus tard.
	✓ Questionnement quant à l'existence de cas similaires ailleurs	✓ Mine Arnaud serait la première mine d'apatite au Canada si elle prenait l'initiative de séparer le fer et le titane qui compose la magnétite. Cependant, elle n'envisage pas de le faire.
	✓ Questionnement quant à l'existence d'une étude des impacts liés à l'exploitation de la magnétite	✓ Il s'agit d'une des questions adressées à Mine Arnaud par le ministère. Cependant, Mine Arnaud n'a pas l'intention d'exploiter la magnétite, elle désire juste la sortir du site. S'il devait y avoir une exploitation, cela prendrait une autre étude d'impact.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
	✓ Questionnement quant aux risques liés au stockage de la magnétite	✓ Dans la roche extraite de la fosse, on retrouve de l'apatite, de la roche stérile et de la magnétite. La roche est d'abord broyée jusqu'à une taille de 1 mm. La magnétite est séparée du processus par un aimant. La magnétite est un produit neutre qui ne crée pas d'eau acide ou d'eau rouge, car il est déjà oxydé. Il s'agit donc d'un sous-produit inerte et non dangereux pour la santé humaine.
	✓ Questionnement quant à la façon de séparer l'apatite de la roche qui reste	✓ L'apatite constitue à peu près 1 % de ce qui reste de la roche. Pour l'extraire, il existe des broyeurs rotatifs, qui fonctionnent en milieu humide. Ensuite, ce mélange est acheminé vers des colonnes de flottation. Les particules lourdes tombent vers le bas alors que l'apatite, plus légère, flotte. La chaux, la soude caustique et l'amidon de maïs sont les produits utilisés dans ce procédé de flottation. Ce sont des réactifs non dangereux pour l'environnement. L'apatite est récupérée, lavée puis séchée, avant son exportation à l'étranger. Il est important de démystifier le processus de séparation de l'apatite, car il s'agit d'une séparation physique et non chimique, comme dans d'autres processus miniers.
	✓ Questionnement quant aux impacts de la soude caustique utilisée pour augmenter le pH	✓ La soude caustique sera stockée dans des bassins internes, confinés et des mesures de sécurité seront mises en place. La soude caustique est un produit sec quand il est livré au site, par camion-citerne généralement. Les manipulations sont faites en vase clos, pas à l'air. Il n'y a donc pas de contact physique avec ce produit au niveau des employés. Mine Arnaud mettra en place de la formation spécifique aux travailleurs, dans le cadre du programme de santé-sécurité.
	✓ Questionnement relatif à la distance entre la fosse à son empreinte maximum et la route 138	✓ La distance est d'environ 1 kilomètre entre la fosse et la route 138.
	✓ Questionnement relatif à la présence du parc aux écureuils dans la propriété de Mine Arnaud	✓ Le parc aux écureuils est un claim minier donc Mine Arnaud ne dispose pas de droit en surface de ce territoire, mais uniquement dans le sol. Cependant, Mine Arnaud n'a aucune intention d'explorer le sol dans cette zone et étudie la possibilité de ne pas renouveler ce claim. Aucun projet ne touche ce secteur-là. Mine Arnaud est en processus d'abandonner ce territoire. Un engagement écrit a été pris pour ne pas faire de travaux sur la bande riveraine, ce qui inclut le parc aux

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
		écureuils.
	✓ Questionnement quant à l'aspect des installations	✓ L'usine sera un bâtiment d'environ 250 mètres de long par 115 mètres de large, et la hauteur sera équivalente à 4 étages.
	✓ Questionnement relatif au lieu de stockage de l'apatite	✓ L'apatite ne sera pas stockée dans l'usine, mais dans des silos en béton où elle sera amenée par un circuit fermé. Il n'y aura pas d'émanation de poussière, car le travail sera réalisé avec un produit sous forme de pulpe. Le seul endroit où il pourrait y avoir des émissions de poussière, c'est dans le processus de séchage. Cependant, des mesures d'atténuation seront mises en place. D'autre part, ce processus de séchage ne sera pas réalisé avec des fours, mais avec des séchoirs : il n'y aura donc pas de dégagement de gaz, seulement de la vapeur d'eau. Mine Arnaud déploie beaucoup d'énergie pour conserver au maximum son produit.
	✓ Questionnement quant aux équipements particuliers requis pour les travailleurs par le procédé de transformation du produit	✓ Il n'y aura pas d'équipement particulier requis, excepté pour le déchargement des camions apportant la chaux, où une protection de la peau est nécessaire. Les opérations nécessitant également la chute de certains matériaux nécessiteront le port de masque. Des mesures de santé-sécurité seront mises en œuvre.
	✓ Questionnement quant à la raison pour laquelle la fosse devient un lac : est-ce parce que Mine Arnaud y collecte l'eau sur son site	✓ Non, en réalité, pendant l'exploitation, Mine Arnaud doit pomper l'eau de la fosse pour l'évacuer. En fin de vie, la fosse deviendra un lac, car elle se remplira naturellement dès que le pompage cessera.
	✓ Questionnement quant à l'existence d'un plan de restauration ✓ Mention que les compagnies font désormais des plans de restauration environnementale, mais cela prendrait également un plan de restauration psychosociale.	✓ En effet, le plan est ébauché, mais il sera finalisé par après. Mine Arnaud versera en garantie 100 % des frais de restauration, non pas comme la loi actuelle le demande (la loi exige 75 %), mais plutôt comme le projet de loi 14 l'envisage. Lors de la restauration, les pentes des aires d'accumulation seront redessinées, les pentes reboisées, afin de retourner le site à sa vocation récréotouristique.
	✓ Questionnement relatif aux produits utilisés pour le dynamitage	✓ Il s'agit d'une émulsion à base de nitrate. L'explosion vise à fracturer la roche et non la faire déplacer, afin de la récupérer et l'exploiter. La fracturation consiste à créer des brèches dans la roche. Cette opération provoque une certaine élévation de poussières, mais celle-

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
		ci est contenue. Les poussières montent à 90-100 mètres maximum.
	✓ Questionnement relatif à la nocivité du gaz qui se dégage lors du dynamitage	✓ La situation est similaire à celle d'une voiture.
	✓ Questionnement relatif à la fréquence du dynamitage	✓ Il y aura un dynamitage une fois par jour. Certains jours, il n'y aura pas de dynamitage à cause des conditions météorologiques non favorables. Les travailleurs ne seront pas sur le site lors du dynamitage. ✓ D'autre part, malgré l'absence d'impact anticipé, un programme d'inspection des fondations sera mis en place pour documenter cet aspect et permettre un suivi des vibrations.
	✓ Questionnement quant au prix d'une tonne d'apatite sur le marché	✓ Actuellement, une tonne d'apatite vaut entre 150 et 160 $ US la tonne, selon la qualité.
Qualité de l'air	✓ Mention qu'il n'existe pas de portrait de la qualité de l'air en région, donc les résultats de la modélisation des impacts du dynamitage pourraient être différents…	✓ Il s'agit d'une modélisation. La norme de particules totales dans l'air à respecter est de 120 microgrammes par mètre cube. Du fait que la région ne dispose pas de données sur sa qualité de l'air, le ministère demande à Mine Arnaud de considérer, de façon arbitraire, que la teneur de base est de 90 microgrammes par mètre cube dans l'air, ce qui laisse peu de marge de manœuvre. ✓ Le MDDEP fixe la barre beaucoup plus haute puisqu'il n'y a pas de données réelles, et dans un but préventif. Pour compléter l'information, deux capteurs d'air ont été mis en place et prendront des données pendant 5 mois.
	✓ Questionnement relatif à l'analyse par le MDDEP des résultats des mesures des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air	✓ Les résultats seront envoyés au MDDEP. D'autre part, Mine Arnaud a contribué à la mise en place du comité de la qualité de l'air de Sept-Îles pour justement avoir un aperçu global de la situation. Le comité comprend Aluminerie Alouette, Cliffs, IOC, la Ville de Sept-Îles, les ministères et des représentants de la communauté. Un des objectifs est d'homogénéiser les mesures effectuées par les compagnies industrielles afin de faciliter leur traitement. Quelques réunions ont déjà eu lieu.

Sujet	Préoccupation	Réponses apportées
Qualité de l'eau	✓ Questionnement relatif au devenir aux eaux souillées du site	✓ Au niveau de la circulation de l'eau, dès la construction des premières cellules, des digues seront mises en place afin de permettre une accumulation de l'eau et sa recirculation. Une usine de traitement de l'eau sera mise en place pour la nettoyer et la retourner au procédé. Le surplus sera retourné au ruisseau Clet et l'eau respectera les normes du MDDEP. Ainsi, toute l'eau accumulée sur le site sera acheminée sur un emplacement unique : il n'y aura pas de déversement d'eau vers le lac des Rapides, le lac Hall ou la plaine Checkley.
Qualité de vie	✓ Questionnement quant à l'impact de la météorologie sur la dispersion du bruit	✓ La dispersion du bruit dépend plutôt de la topographie. Le taux d'humidité peut également influer. Dans les modèles, il est tenu compte de ces paramètres. Aux ateliers d'automne, le bruit sera abordé et les experts seront présents pour fournir des explications et répondre aux questions.

6 Occurrence relative des différents sujets discutés

Le graphique suivant donne un aperçu des sujets d'intérêt en lien avec le projet minier Arnaud pour les représentants du secteur de la santé.

Ce diagramme a été établi en analysant le nombre de préoccupations exprimées par sujet de discussion.

Bien que d'une précision relative, ce graphique permet d'identifier des tendances spécifiques au secteur de la santé et Mine Arnaud en tiendra compte dans la préparation des activités d'information et de consultation automnales.

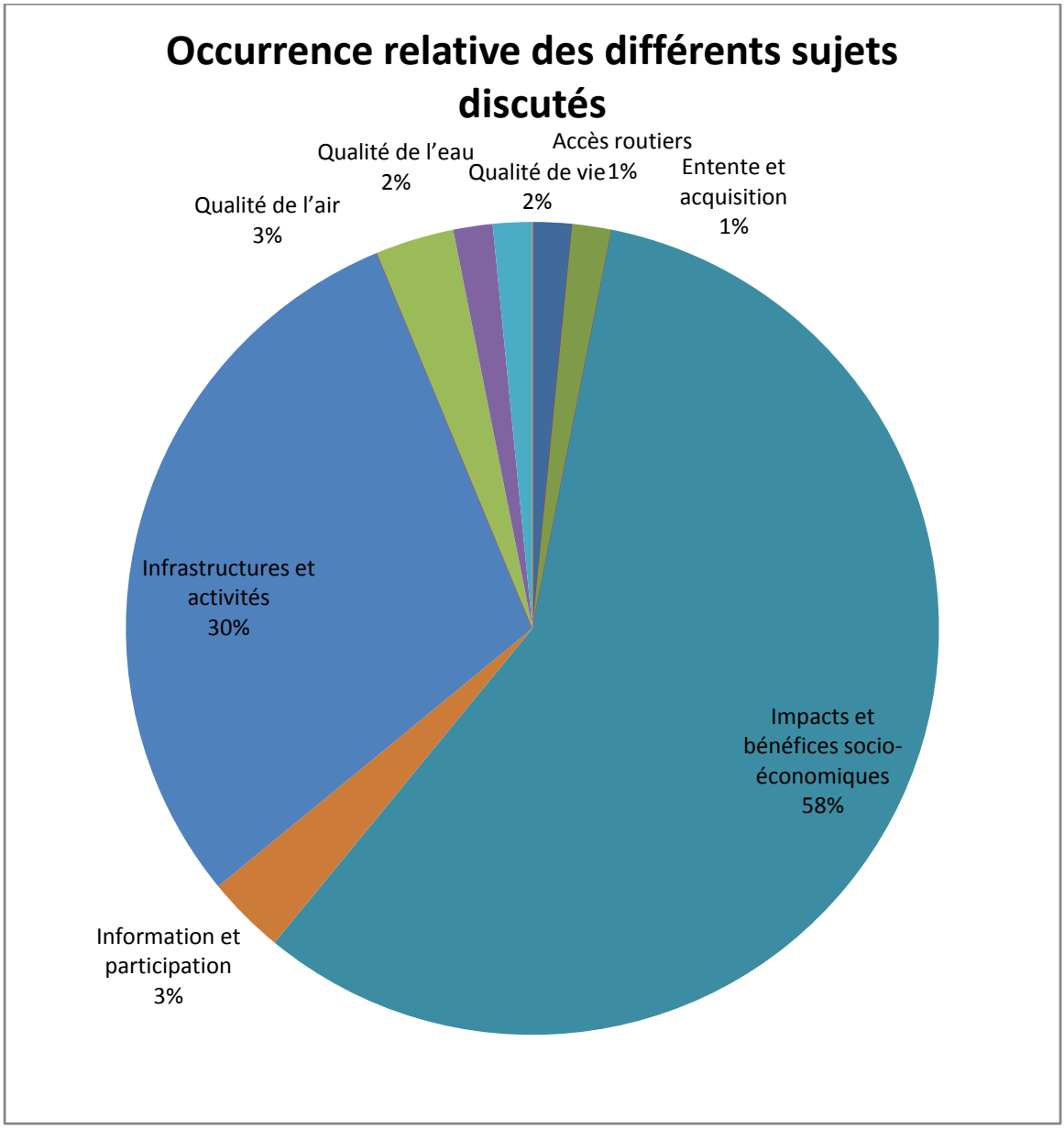

7 Suivis et engagements du promoteur

- Faire de la santé et sécurité au travail un enjeu et une préoccupation constante
- Approfondir la question des impacts psychosociaux durant l'été 2012
- Tenir compte de la suggestion de "garantir le développement et la restauration du parc aux écureuils" dans le cadre des initiatives d'implication dans la collectivité
- Privilégier le recrutement de main-d'œuvre locale
- Offrir des modules de formation spécifiques à l'entreprise
- Voir à rendre accessibles les emplois aux travailleurs n'ayant pas le secondaire V, par exemple en donnant une équivalence au secondaire V ou en mettant en place des formations pour permettre aux étudiants d'aller chercher une équivalence au secondaire V.
- Tenir compte du Guide d'identification des déterminants sociaux de la santé pour analyser l'impact du projet sur la santé
- Limiter l'émission de poussière par une production en circuit fermé
- Envisager des initiatives de valorisation des stériles pour répondre au besoin local pour les routes, etc.
- Mettre en place un programme d'inspection des fondations pour documenter cet aspect et permettre un suivi des niveaux de vibrations

8 Mot de clôture

M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud, a conclu la rencontre par ce mot de clôture :

> En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette rencontre. Vos questions, commentaires et suggestions seront toujours accueillis et nous vous encourageons à nous en faire part. Votre contribution est importante et nous vous invitons à participer aux autres activités de préconsultation qui se dérouleront cet automne.
>
> À la suite de la tenue des rencontres sectorielles, un bilan sera diffusé.
>
> Si vous pouviez aussi prendre quelques minutes pour compléter la fiche d'évaluation que vous trouvez dans vos pochettes. Vos commentaires sont toujours appréciés pour que nous puissions nous améliorer.
>
> Merci et bonne fin de journée!

9 L’évaluation de la rencontre

Le questionnaire d’évaluation de la rencontre distribué aux participants a permis de sonder leur satisfaction. La présente section livre une synthèse de leur rétroaction.

Les participants étaient invités à coter leur satisfaction à l’égard de différents aspects de la rencontre : le contenu de chacune des périodes, la pertinence des thématiques abordées, la qualité de l’information fournie, la logistique, etc. La moyenne globale de ces évaluations a permis d’évaluer le degré global de satisfaction des participants à 85 %.

Commentaires concernant le projet minier Arnaud
▪ Merci de la présentation et de l’ouverture d’esprit des gens présents ▪ Définitivement une table de concertation avec des promoteurs et le volet santé-social doit être en place
Suggestions d’amélioration concernant le projet minier Arnaud
▪ Que Mine Arnaud soit le promoteur et/ou l’innovateur de cette table de concertation
Commentaires sur le contenu de la rencontre
▪ Horaire trop court
Suggestions d’amélioration du déroulement de la rencontre
▪ -

Mine Arnaud prend note de ces commentaires et en tiendra compte, dans la mesure du possible, lors de la poursuite de la démarche de préconsultation et le développement du projet minier Arnaud.

10 Les suites de la démarche

Phase 1 : Rencontres sectorielles

Mine Arnaud a procédé à la compilation des suivis à faire suite aux douze rencontres qu'elle a tenues avec les groupes sectoriels de la collectivité de Sept-Îles. L'équipe de Mine Arnaud travaille présentement au traitement de ces suivis et effectuera une rétroaction auprès des participants au fur et à mesure de l'avancement de ce travail (certains des suivis nécessitent l'intervention des consultants et des travaux additionnels qui seront réalisés au cours de l'été 2012). Un bilan global des rencontres sera effectué et rendu public.

Phase 2 : Ateliers thématiques publics

D'autre part, l'analyse des résultats des rencontres sectorielles permettra de moduler la phase 2 de la démarche de préconsultation soit les ateliers thématiques publics, qui se tiendra à l'automne 2012.

Présentement, ces ateliers prendraient la forme suivante : les participants intéressés seraient invités à participer à ces ateliers de travail ouverts à tous et qui porteraient sur les grands thèmes de l'étude d'impact. Ces ateliers seraient tenus en présence des experts requis et des représentants de Mine Arnaud selon les thèmes et les sujets abordés. Avec l'approbation des participants, quatre ateliers de travail portant sur les thèmes suivants seraient organisés :

- Infrastructures, aménagements et paysage
- Qualité de l'air et de l'eau
- Bruit, vibration et circulation
- Impacts et bénéfices socioéconomiques, notamment le logement, l'emploi

Dans cette même optique, des ateliers thématiques pourraient être ajoutés à la demande des participants.

Phase 3 : Séance de validation des résultats

À la suite de ces phases de préconsultation, un rapport de préconsultation sera rédigé et soumis pour révision aux participants. Il portera sur les résultats de la consultation, en termes de contenu des échanges, des préoccupations exprimées, ainsi que d'améliorations à l'étude d'impact et au projet proposé. Ce rapport servira de référence pour valider les résultats et voir à leur intégration dans le processus d'évaluation environnementale. Il servira également de contenu complémentaire permettant de mieux définir le programme d'engagements communautaires de Mine Arnaud. Lors de la séance de validation, les participants seront également consultés sur les moyens par lesquels ils souhaitent être informés et participer à l'évolution du projet.

Annexe 1C

Phase 1 – Tableaux des suivis et engagements de Mine Arnaud
Compilation par rencontre

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Syndicats	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Assurer l'analyse et le suivi de la dispersion de poussière lors des opérations afin de s'ajuster en conséquence	Mine Arnaud s'engage à mettre en place un programme de surveillance et de suivi environnemental. Ces programmes sont décrits au Chapitre 14, sections 14.1.3.1 et 14-2-1 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Syndicats	Information et participation	Engagements du promoteur	Rédiger un compte rendu spécifique à chaque rencontre sectorielle, le soumettre à validation aux participants puis rendre publique la version finale	Des bilans de chacune des rencontres sectorielles tenues au printemps dernier ont été envoyés aux participants pour validation. Ceux-ci avaient jusqu'au 10 août dernier pour faire parvenir leurs commentaires. D'ici septembre, les bilans finaux seront disponibles.
Syndicats	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Assurer des mesures d'atténuation relatives à l'émission de poussières dans la fosse afin de veiller à la santé des travailleurs	Plusieurs mesures d'atténuation sont prévues pour réduire les émissions de poussières comme appliquer un abat-poussière et arroser fréquemment les voies de circulation, maintenir le parc à résidus humide, réduire la vitesse des camions ainsi que sélectionner des équipements offrant une performance supérieure quant au rejet des contaminants dans l'atmosphère. L'information relative aux mesures proposées pour atténuer les effets sur la qualité de l'air est compilée dans l'étude d'impact, Section 7.2, page 7-18.
Syndicats	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Faire pression sur la Ville pour qu'elle règle le problème de logements pour que les travailleurs puissent être logés (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud discute de cet aspect avec la Ville de Sept-Îles. La question du logement est un sujet d'importance et Mine Arnaud s'engage à appuyer la ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.7, page 9-41.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Scolaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Encourager la mise en place d'une table organismes municipaux – entreprise	La première rencontre se tiendra en septembre prochain. Les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que la MRC et ITUM participeront à cette Table. Mine Arnaud déposera les ordres du jour ainsi que les comptes rendus des rencontres de la TME sur son site internet. La Table a pour objectif de donner à des représentants du domaine municipal les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet et de traiter de façon spécifique les enjeux qui les touchent. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
Scolaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Mettre en place des mesures pour limiter le fly in fly out	Mine Arnaud recrutera principalement la main-d'œuvre parmi les collectivités locales et régionales ainsi que parmi les membres de la communauté de Uashat mak Mani-utenam. Durant la phase de construction, Mine Arnaud espère que le taux de participation des travailleurs régionaux représentera au moins 60 %. Pour la phase d'exploitation, l'objectif poursuivi est de maximiser le nombre de travailleurs régionaux et de prendre les mesures nécessaires pour y arriver. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.1, pages 9-6 à 9-12.
Scolaire	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Effectuer une production en circuit fermé	Afin d'éviter la dispersion des poussières et du concentré d'apatite, Mine Arnaud a conçu les différentes composantes de son projet avec cet objectif en tête. Par exemple, le minerai sera entreposé sous un dôme, les convoyeurs seront fermés, l'usine de concentration opérera en milieu humide et dans un édifice fermé, le concentré d'apatite sera entreposé dans des silos fermés et transporté vers le port dans des wagons fermés. Les résidus miniers seront acheminés vers le parc à résidus sous forme de boue par tuyau.
Scolaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mention que la DÉSI est présentement en réflexion pour faire quelque chose de durable: des habitations permanentes avec un concept de quartier pour les camps de travailleurs.	Mine Arnaud recrutera principalement sa main-d'œuvre au niveau local et régional. Pour la période de construction de la mine, l'option à privilégier serait celle qui pourrait être mise en place par la Ville de Sept-Îles ou un des intervenants du domaine économique et qui viserait à desservir plusieurs projets par la construction d'un camp de travailleurs commun pour plusieurs entreprises. Mine Arnaud suivra de près l'évolution de tout projet qui pourrait être mise en place à temps pour la construction de la mine, dont l'option d'un camp évolutif qui est présentement évalué par Développement économique Sept-Îles (un tel camp pourrait être transformés en logement lorsque les travailleurs quitteraient). Si aucun projet ne se concrétise à temps pour le début de la construction de la mine, Mine Arnaud s'engage à mettre en place un camp de travailleur pour la période de construction de la mine afin de loger les travailleurs qui proviendraient de l'extérieur de la région. Ce camp sera démantelé à la fin de la période de construction du projet.
Scolaire	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Étudier l'utilisation du gaz dans le procédé, compte tenu que cela pourrait faire en sorte que Mine Arnaud serait un joueur majeur pour l'amener dans la région	Mine Arnaud a examiné cette possibilité. Cependant, puisqu'il est très peu probable que le gaz naturel soit disponible à temps pour le début de l'exploitation de la mine et que l'équipement doit être commandé à l'avance, cette option na pas été retenu par Mine Arnaud.
Scolaire	Paysage	Suggestions parties prenantes	Faire un belvédère, notamment du lac d'aigle (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud examinera la possibilité de construire un belvédère en tenant compte des exigences de sécurité et de circulation publiques près du site.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Faire de la santé et sécurité au travail un enjeu et une préoccupation constante	Pour Mine Arnaud, la santé et sécurité des employés est une priorité. Un programme de prévention ainsi qu'un plan de gestion du risque seront mis en place. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Sections 15.3 et 15.4 et annexe 15.3.1.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Approfondir la question des impacts psychosociaux durant l'été 2012	Mine Arnaud a rencontré le milieu de la santé pour parler des enjeux de santé de la région. Une étude complémentaire pour analyser plus en profondeur les effets du projet sur les déterminants de la santé et les impacts psychosociaux, et pour définir un plan de prévention et de gestion des impacts psychosociaux est en développement.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Tenir compte de la suggestion de "garantir le développement et la restauration du parc aux écureuils" dans le cadre des initiatives d'implication dans la collectivité	Mine Arnaud s'engage à développer un programme de soutien au développement de la collectivité. Cette proposition pourrait être considérée dans le cadre de ce programme.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Privilégier le recrutement de main-d'œuvre locale	Mine Arnaud recrutera principalement la main-d'œuvre parmi les collectivités locales et régionales ainsi que parmi les membres de la communauté de Uashat mak Mani-utenam. Durant la phase de construction, Mine Arnaud espère que le taux de participation des travailleurs régionaux représentera au moins 60 %. Pour la phase d'exploitation, l'objectif poursuivi est de maximiser le nombre de travailleurs régionaux et de prendre les mesures nécessaires pour y arriver. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.1, pages 9-6 à 9-12.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Offrir des modules de formation spécifiques à l'entreprise	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Rendre accessible les emplois aux travailleurs n'ayant pas le secondaire 5	Les travailleurs n'ayant pas le secondaire 5 pourront bénéficier des programmes de formations pour acquérir les équivalences disponibles.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Tenir compte du Guide d'identification des déterminants sociaux de la santé pour analyser l'impact du projet sur la santé	Mine Arnaud a mandaté ses consultants à examiner plus en détail les impacts du projet sur les déterminants de la santé. Cette étude utilisera comme cadre le guide suggéré par les représentants du milieu de la santé rencontrés lors des rencontres sectorielles du printemps 2012. Cette étude est présentement en cours. Les résultats préliminaires seront présentés aux représentants de la santé de Sept-Îles et ceux-ci seront consultés afin d'identifier les mesures les plus pertinentes à mettre en place dans les cas où une problématique particulière serait identifiée.
Santé	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Effectuer une production en circuit fermé	Afin d'éviter la dispersion des poussières et du concentré d'apatite, Mine Arnaud a conçu les différentes composantes de son projet avec cet objectif en tête. Par exemple, le minerai sera entreposé sous un dôme, les convoyeurs seront fermés, l'usine de concentration opérera en milieu humide et dans un édifice fermé, le concentré d'apatite sera entreposé dans des silos fermés et transporté vers le port dans des wagons fermés. Les résidus miniers seront acheminés vers le parc à résidus sous forme de boue par tuyau.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Santé	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Envisager des initiatives de valorisation des stériles pour répondre au besoin local pour les routes, etc.	À la demande d'entrepreneurs locaux, Mine Arnaud considérera la possibilité d'offrir ses stériles. Cependant, les exigences réglementaires applicables devront être identifiées et analysées avant de pouvoir aller de l'avant avec cette opportunité.
Santé	Qualité de vie	Engagements du promoteur	Mettre en place un programme d'inspection des fondations pour documenter cet aspect et permettre un suivi des niveaux de vibrations	L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 7, page 7-33.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Allouer des sommes pour permettre un accès à la formation	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Se remettre à niveau et se documenter à nouveau concernant la situation socio-sanitaire de la région	Mine Arnaud a pris connaissance de la documentation concernant la situation sociosanitaire. Les consultants de Mine Arnaud préparent un complément à l'étude d'impact qui fera état de cette information et des impacts du projet sur les déterminants de la santé.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Se documenter vis-à-vis du travail de la table des directeurs généraux du secteur de la santé sur le monitoring du Plan Nord, afin de traiter ces données pour pouvoir les utiliser	Mine Arnaud demandera au CSSS de lui transmettre ces informations afin de les considérer dans le développement de son projet.
Santé	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Amener la question de la gestion des impacts sociosanitaires (préventive et curative) à tous les lieux de concertation auxquels Mine Arnaud participe	Mine Arnaud prépare un complément à son étude d'impact sur l'environnment pour mieux documenter les effets sociosanitaires de son projet. Cette information pourra être transmise à différents intervenants comme base de discussion.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Riverains	Ententes et acquisitions	Engagements du promoteur	Définir un programme d'ententes et d'acquisitions et le soumettre à consultation	Mine Arnaud s'engage à définir un cadre d'ententes et d'acquisitions qui soit équitable et transparent. Une proposition de cadre a été soumise pour consultation aux citoyens du canton Arnaud le 20 juin dernier. Les citoyens avaient jusqu'au 10 août 2012 pour émettre des commentaires. Le cadre final sera présenté à l'automne 2012.
Riverains	Information et participation	Engagements du promoteur	Former un Comité consultatif et de suivis représentatif de la collectivité afin d'assurer le suivi transparent du projet	Le Comité consultatif et de suivis aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
Riverains	Information et participation	Engagements du promoteur	Mettre en place des programmes de surveillance et des mesures de suivi et rendre les données publiques	La surveillance environnementale consiste à veiller au respect des normes environnementales fixées par le gouvernement, aux mesures d'atténuation énumérées dans l'étude d'impact et au respect des conditions indiquées dans le décret et dans les certificats d'autorisation nécessaire à l'exploitation du projet. Le suivi environnemental s'appuie sur l'expérience du terrain pour vérifier que les impacts environnementaux identifiés dans l'étude d'impact sont justes et pour valider l'efficacité des mesures d'atténuation. Les activités de surveillance et de suivi environnemental seront rapportées au Comité consultatif et de suivis qui se chargera de rendre publics les résultats. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 14, pages 14-1 à 14-28.
Riverains	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Procéder à la restauration progressive des infrastructures dès 2016	Le plan préliminaire de réaménagement et de restauration est présenté à la section 5.13, page 5-86 de l'étude d'impact sur l'environnement. Plusieurs sections de l'étude d'impact font référence à l'engagement de Mine Arnaud de restaurer le site de façon progressive. La conception du projet prévoit notamment un parc à résidus composé de plusieurs cellules permettant une telle restauration progressive. Voir notamment le tableau 3.2.3, page 3-13 de l'étude d'impact, sous l'enjeu « Paysage » qui traite de cet engagement.
Riverains	Paysage	Engagements du promoteur	Faire des simulations visuelles depuis les points de vue les plus demandés par les participants	Les points de vue proposés par les participants pour faire des simulations visuelles ont été listés et remis aux experts. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors d'un des ateliers thématiques prévus pour l'automne 2012.
Riverains	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Vérifier l'information contenue dans l'étude d'impact sur l'environnement concernant la modélisation des particules fines (figure 9 dans l'annexe du chapitre 7) réalisé pour la sixième année d'exploitation et revenir au participant	Un suivi a été initié avec le participant afin de clarifier la question concernant la figure 9 de l'annexe du chapitre 7 pour que nous puissions répondre à cette question avec exactitude.
Riverains	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Réaliser des modélisations de la dispersion des poussières à d'autres années que l'année 6	Des études supplémentaires sont présentement en cours et présenteront notamment un scénario additionnel de modélisation pour au moins une autre année d'opérations de la mine pour laquelle la cellule du parc à résidus la plus au sud (la plus près des résidences) sera en opération. Les résultats de cette étude seront présentés à l'automne 2012, au cours de l'atelier thématique qui traitera de la qualité de l'air.
Riverains	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Évaluer les odeurs potentielles liées aux aires d'accumulation et au parc à résidus	L'étude d'impact sur l'environnement ne considère pas le risque de nuisance lié aux odeurs. Les experts documenteront davantage cette question.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Riverains	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Effectuer un suivi auprès du propriétaire de la source d'eau potable située près du ruisseau Clet : - Localiser précisément la source d'eau potable - Étudier dans quelle mesure elle sera affectée - Effectuer le suivi auprès du propriétaire	Les consultants de Mine Arnaud ont rencontré le propriétaire en question et fait un prélèvement dans le ruisseau indiqué par le propriétaire pour en déterminer sa qualité avant le projet. Les résultats ont été transmis au propriétaire. D'autre part, un complément est en préparation pour documenter plus précisément l'impact que le projet aura sur les débits et la qualité de l'eau des ruisseaux qui pourraient être affectés par le projet. Ce complément à l'étude d'impact sera rendu public à l'automne, une fois que celui-ci aura été déposé auprès des autorités.
Riverains	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Revenir à l'automne avec plus de précision sur les impacts de l'augmentation du débit du ruisseau Clet et les impacts potentiels de cette augmentation à l'embouchure du ruisseau Clet et sur les berges de la Baie. Analyser des solutions possibles face à l'érosion additionnelle si constatée	Cet aspect pourra être discuté en présence d'experts lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. L'information relative à cet aspect se retrouve à la section 7.7 de l'étude d'impact sur l'environnement, page 7-59.
Riverains	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Réaliser des études additionnelles pour valider la modélisation de l'impact du projet sur la nappe phréatique	Les résultats de ses études seront intégrés à l'étude d'impact sur l'environnement et disponibles sur le site internet de Mine Arnaud. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les experts lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. L'information relative à cet aspect se retrouve à la section 7.6, page 7-41 de l'étude d'impact.
Riverains	Qualité de vie	Engagements du promoteur	Sensibiliser les propriétaires privés à conserver leurs boisés afin de maintenir l'écran naturel qu'ils assurent	Les boisés existants contribuent au maintien de la qualité de vie des résidents du canton Arnaud. C'est pourquoi Mine Arnaud leur demande de conserver leurs boisés. Aussi, la protection du couvert forestier a été intégrée comme condition à une prime dans le cadre d'ententes et d'acquisitions proposé aux citoyens concernés.
Riverains	Qualité de vie	Engagements du promoteur	Documenter dans quelle mesure le projet sera source de pollution lumineuse	Mine Arnaud a demandé aux experts de documenter davantage cet aspect. Une des mesures d'atténuation déjà proposées par Mine Arnaud est la conception d'un système d'éclairage nocturne efficace visant à réduire la pollution lumineuse. Un tel système comprend, entre autres, la sélection de luminaires appropriés, l'établissement du nombre de sources requises, l'utilisation d'éclairage directionnel (qui demeure sécuritaire pour les travailleurs). Dans la mesure du possible, les sources d'éclairage seront dirigées de façon à éviter les impacts sur les résidents.
Riverains	Qualité de vie	Engagements du promoteur	S'assurer que la démarche de dédommagements des citoyens est en cours	Tous les propriétaires qui devaient recevoir un dédommagement pour les inconvénients engendrés par les travaux ont été rencontrés.
Riverains	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Les résidents souhaitent avoir la possibilité d'être relocalisés dans un milieu de vie similaire, ainsi qu'à proximité de leurs emplois et des services	Le projet ne nécessite aucune relocalisation de résidences. Seuls des terrains ou partie de terrains privés sont requis pour l'implantation du site minier. Mine Arnaud a présenté aux propriétaires du Canton Arnaud un cadre préliminaire d'ententes et d'acquisitions qui présente les différentes options s'offrant aux personnes concernées. Le cadre a été soumis à la consultation des propriétaires du Canton Arnaud et le cadre final sera diffusé cet automne.
Riverains	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Intérêt à ce que la zone compensée s'étende au-delà de la partie mentionnée, soit au claim en entier puisque tout le monde est touché par les activités de la mine, par effet cumulatif	En réponse aux commentaires des participants aux rencontres sectorielles, la zone de compensation a été élargie à l'ensemble des résidents du canton Arnaud soit les résidences situées entre le pont de la rivière Hall et le pont de la rivière des Rapides.
Riverains	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Entamer des démarches pour que la municipalité et la MRC appuient les citoyens dans le processus d'acquisitions (zonage, relocalisation)	Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la rencontre de la Table municipalités-entreprise.

Riverains	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Rendre publics la zone d'acquisition, l'évaluation des résidences et le plan d'acquisition	Le cadre d'ententes et d'acquisitions préliminaire a été diffusé aux personnes concernées et est disponible sur le site internet de Mine Arnaud au www.minearnaud.com. Le cadre présente la zone d'ententes et d'acquisition. En ce qui concerne l'évaluation des résidences, Mine Arnaud ne peut pas les rendre publics pour des raisons de confidentialité. Toutefois, les propriétaires souhaitant partager cette information peuvent le faire entre eux. Une fois le cadre finalisé, celui-ci sera rendu public sur le site internet de Mine Arnaud.
Riverains	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Manque de diversité dans les moyens d'accès à l'information, compte tenu d'un accès limité et/ou difficile à internet (mentionné 2 fois)	En plus de l'information contenue sur le site internet, Mine Arnaud a publié un document d'information portant sur l'étude d'impact sur l'environnement qui a été envoyé aux résidents du canton Arnaud. Des copies papier de l'étude d'impact sur l'environnement sont disponibles à la bibliothèque, au musée Shaputan et au bureau de Mine Arnaud. Il est également possible de se procurer une copie sur CD sur simple demande. Par ailleurs, Mine Arnaud invite les personnes à se rendre à son bureau situé au 106 Napoléon, suite 303 à Sept-Îles ou à téléphoner au 418 960-0060 pour toute information.
Riverains	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Demande répétée pour avoir un plan du site et des infrastructures avec les lots numérotés pour permettre de situer les résidences	Mine Arnaud a demandé à la firme Genivar de produire cette carte. Elle sera disponible cet automne, lors de l'atelier thématique portant sur les infrastructures.
Riverains	Paysage	Suggestions parties prenantes	Faire des simulations visuelles pour les 5, 10, 15 et 20 ans d'opération de la mine	Cette demande a été transmise aux experts qui préparent actuellement des simulations visuelles qui illustreront, entre autres, le projet à différentes étapes de son évolution et le projet à partir de différents points de vue. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors de l'un des ateliers thématiques de l'automne.
Riverains	Paysage	Suggestions parties prenantes	Faire des photographies réalistes; une simulation non axée sur la restauration progressive mais sur les infrastructures	Cette demande a été transmise aux experts qui préparent actuellement des simulations visuelles qui illustreront, entre autres, le projet à différentes étapes de son évolution et le projet à partir de différents points de vue. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors de l'un des ateliers thématiques de l'automne.
Riverains	Paysage	Suggestions parties prenantes	Ajouter des points de vue horizontaux et à partir des divers secteurs du canton	Cette demande a été transmise aux experts qui préparent actuellement des simulations visuelles qui illustreront, entre autres, le projet à différentes étapes de son évolution et le projet à partir de différents points de vue. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors de l'un des ateliers thématiques de l'automne.
Riverains	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Proposition à l'effet que les 2 capteurs d'air soient disposés le long de la route	Afin d'évaluer les niveaux ambiants réels des matières particulaires totales (PMT) et des particules fines (PM2.5), Mine Arnaud à installer deux stations d'échantillonnage pour les PMT et une pour les PM2.5, sur deux sites stratégiques et représentatifs, à proximité du futur emplacement de la mine. En réponse aux commentaires des participants, Mine Arnaud, avec l'aval du MDDEP, a rapproché un des capteurs d'air de la route. Au départ, la station d'échantillonnage #1 devait être installée à environ 130 mètres de la route. Pour faire suite à cette suggestion, la station a été rapprochée à environ 40 mètres de la route. La station d'échantillonnage #2 a été localisée sur une propriété appartenant à Mine Arnaud, l'ancien site du Californien. Les deux stations d'échantillonnages sont en fonction depuis la mi-juin 2012, et ce, pour une période de 5 mois.

Riverains	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Effectuer la modélisation des niveaux de poussières sur la base de vents de 20 kilomètres/heure minimum, ainsi qu'en considérant des rafales de 90 kilomètres/heure, par exemple	Les modélisations de la dispersion atmosphérique des matières particulaires ont été réalisées en tenant compte de cinq années de données météorologiques réelles, correspondant aux années 2004, 2005, 2006, 2007 et 2009. Notamment, la moyenne par heure de toutes les données portant sur la vitesse du vent et la température a été considérée. Ces données réelles proviennent de la station de Pointe-Noire. Des explications plus détaillées pourront être données par les experts lors de l'atelier thématique qui traitera de la qualité de l'air.
Riverains	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Tenir compte de la route et des poêles à bois dans la mesure de la qualité de l'air	Deux stations d'échantillonnage mesurent présentement la qualité de l'air ambiant dans le Canton Arnaud, soit le secteur qui est le plus susceptible d'être affecté par le projet minier Arnaud. Ces deux stations qui mesureront les matières particulaires et les métaux sont actuellement présentes dans le secteur, notamment ceux liés à la présence de la route 138. Quant à la question des poêles à bois, selon l'information recueillie auprès des gens du milieu, il semble que cette problématique de qualité de l'air en hiver soit liée au secteur du parc Ferland. Les résultats des modélisations de la dispersion des matières particulaires réalisées par Mine Arnaud à ce jour démontrent que le projet n'aura pas d'effet sur la qualité de l'air dans le secteur du parc Ferland. Ainsi, selon les études effectuées par des experts indépendants dans ce domaine, il n'y aurait donc pas d'effet du projet qui se cumulerait avec la pollution générée par les poêles à bois dans ce secteur.
Riverains	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Rendre publics les résultats des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air	Les résultats compilés des stations d'échantillonnage qui mesure actuellement les niveaux ambiants seront rendus publics à l'automne 2012 par l'entremise des réponses qui sont actuellement en préparation pour répondre aux questions des autorités et de la collectivité. En cours d'exploitation, les résultats des stations d'échantillonnage, une fois compilés et traités, seront rendus publics par l'entremise du Comité consultatif et de suivis et par l'entremise du rapport annuel sur le développement durable de Mine Arnaud.
Riverains	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Réaliser des études plus poussées sur les poussières et ce, sur différentes années d'exploitation	Des études supplémentaires sont présentement en cours et présenteront notamment un scénario additionnel de modélisation pour au moins une autre année d'opérations de la mine pour laquelle la cellule du parc à résidus la plus au sud (la plus près des résidences) sera en opération. Les résultats de cette étude seront présentés à l'automne 2012, au cours de l'atelier thématique qui traitera de la qualité de l'air.
Riverains	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Vérifier les données sur les puits	Mine Arnaud a transmis l'information recueillie quant à la présence de certains puits d'eau potable à ces consultants. Ceux-ci tiendront compte de cette information afin de déterminer quels pourraient être les impacts du projet sur ces puits, et le cas échéant, quelles mesures d'atténuation devront être mises en place. Lorsque l'analyse sera complétée, les résultats seront transmis aux personnes concernées.

Riverains	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Mener une étude du bruit lors de la construction et intégrer à la modélisation le muret de mort-terrain	Les niveaux de bruit liés aux activités de construction n'ont pas fait l'objet de calculs; on peut toutefois s'attendre à ce que le niveau de bruit généré par ces travaux respecte les niveaux imposés par la Directive 019, compte tenu des résultats de la modélisation réalisée pour la période d'exploitation, de l'éloignement des premières résidences, et du fait que les équipements utilisés pendant la construction seront moins nombreux et moins bruyants que pendant la période d'exploitation. À l'exception des camions hors route, la foreuse, le concasseur et les pelles sont les sources sonores les plus puissantes qui seront utilisées en cours d'exploitation, mais ces dernières seront utilisées pour la phase de préparation de la mine avant l'exploitation, pendant la phase de construction. L'information sur ce sujet est contenue dans l'étude d'impact sur l'environnement à la section 7.3. Une mise à jour de la modélisation de l'impact sonore du projet est présentement en cours. Celle-ci tiendra compte des îlots de verdure qui seront créés par Mine Arnaud au sud de la fosse.
Riverains	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Améliorer le système routier et la piste cyclable, non sécuritaire	Mine Arnaud s'engage à évaluer cette proposition dans le cadre de son programme de soutien au développement de la collectivité.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Récréotouristique	Ententes et acquisitions	Engagements du promoteur	Faire le suivi des compensations offertes à la ZEC Matimek pour les pertes de territoire et de revenus	Mine Arnaud rencontrera la ZEC Matimek pour poursuivre les discussions dans le but d'en arriver à une entente quant aux impacts du projet et aux mesures de compensations qui seraient acceptables pour la ZEC.
Récréotouristique	Information et participation	Engagements du promoteur	Discuter de la possibilité de rendre disponibles les résultats du suivi environnemental sur le site internet de Mine Arnaud avec le Comité consultatif et de suivis	Les activités de surveillance et de suivi environnemental seront rapportées au Comité consultatif et de suivis qui se chargera de rendre publics les résultats.
Récréotouristique	Information et participation	Engagements du promoteur	Rendre disponible une copie papier de l'étude d'impact sur l'environnement aux organismes qui en feront la demande	Mine Arnaud a remis une copie papier de son étude d'impact sur l'environnement aux organismes qui en ont fait la demande.
Récréotouristique	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Faire le suivi des tests additionnels pour confirmer qu'il n'y a pas de fissures significatives pour les lacs et la Baie de Sept-Îles.	Les résultats de ses études seront intégrés à l'étude d'impact sur l'environnement et disponibles sur le site internet de Mine Arnaud. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les experts lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau.
Récréotouristique	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Approfondir la question de la qualité de l'air au camping du Lac Hall (récepteur sensible)	Mine Arnaud a demandé aux experts d'approfondir la question de la qualité de l'air au camping du Lac Hall. Cet aspect pourra être discuté lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'air.
Récréotouristique	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Dresser la liste des pertes de territoire et des besoins pour discuter des compensations avec la ZEC	La perte de territoire de la ZEC est estimée à 1,4 %. Des discussions ont été initiées avec les intervenants concernés et des mesures telles que l'aménagement du camping ont été proposées pour compenser cette perte. D'autres réunions seront prévues vers l'automne 2012 avec la ZEC afin de discuter de façon plus détaillée des mesures de compensation qui seraient acceptables pour la ZEC. La section 9.5 de l'étude d'impact traite des effets du projet sur la chasse, la pêche et le piégeage et notamment sur la ZEC Matimek et sur les mesures d'atténuation discutées à ce jour.
Récréotouristique	Faune et flore	Suggestions parties prenantes	Regarder les possibilités d'assurer un suivi des déplacements des animaux par colliers télémétriques afin de faire le suivi des impacts du projet	Cette question a été transmise aux experts concernés afin d'évaluer la pertinence de ce type de suivi lors de la période d'exploitation de la mine.
Récréotouristique	Faune et flore	Suggestions parties prenantes	Faire des analyses et assurer un suivi sur l'impact du bruit et du dynamitage sur la faune par des biologistes, sur la durée de vie complète de la mine	Cette question a été transmise aux experts concernés afin d'évaluer la pertinence de ce type de suivi lors de la période d'exploitation de la mine.
Récréotouristique	Faune et flore	Suggestions parties prenantes	Demande de protection des orignaux, notamment leurs sites de ravage afin de ne pas perturber la chaine alimentaire naturelle	Mine Arnaud se préoccupe de la protection de la faune c'est pourquoi elle a travaillé avec le principal trappeur affecté par le projet afin d'identifier les impacts possibles du projet sur entres autres, les orignaux et d'en atténuer les effets. L'information relative à cet aspect se retrouve au Chapitre 8, page 8-75 et au Chapitre 11, page 11-15
Récréotouristique	Faune et flore	Suggestions parties prenantes	Donner une autre vie au secteur pour les animaux et un habitat semi-naturel.	Mine Arnaud prévoit la restauration progressive du site et la réhabilitation du milieu avec une végétation qui est la plus près possible de l'habitat naturel actuel. Mine Arnaud est ouverte aux suggestions des groupes d'intérêt pour le type d'habitat à favoriser. Cet aspect pourrait être discuté au Comité consultatif et de suivis.
Récréotouristique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Valoriser le site à la fin de vie de la mine : - Site pour plongeurs - Aménagement du lac pour la pêche - Visite touristique	Mine Arnaud évaluera différentes options de restauration du site qui pourraient faire partie d'un plan de valorisation économique du site à la fin de vie de la mine. Le plan final de restauration pourra considérer toutes suggestions provenant de la collectivité.

Récréotouristique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Vérifier sur les cartes pour déterminer si le camping est touché par le projet du fait de sa proximité avec le parc à résidus	Mine Arnaud va examiner plus en détail les effets que le projet pourrait avoir sur le site de camping de la ZEC situé au nord-ouest du parc à résidu. Pour l'instant, il n'y a pas d'impact anticipé sur ce site de camping. Une simulation visuelle sera réalisée à partir de cet endroit pour s'assurer que le projet ne sera pas visible à partir du camping. Les premières modélisations réalisées pour mesurer l'ambiance sonore et la dispersion atmosphérique des matières particulaires dans l'air ambiant démontrent qu'il n'y aurait pas de dépassement des normes dans ce secteur. Cette question sera examinée plus en détail par les experts dans le cadre des études additionnelles présentement en cours pour répondre aux questions des autorités.
Récréotouristique	Paysage	Suggestions parties prenantes	Les mesures d'atténuation de l'impact visuel (mur-écran, reboisement) sont de bonnes initiatives, mais il serait intéressant de proposer aussi des avenues pour le secteur nord.	Mine Arnaud a demandé aux experts d'effectuer une simulation visuelle pour mieux connaître l'impact du projet dans ce secteur. Des mesures d'atténuation seront proposées en fonction des résultats de ces simulations.
Récréotouristique	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Faire des simulations sur les impacts de la poussière	Une modélisation pour mesurer les niveaux de poussières générés par le projet a été réalisée. L'information relative à cet aspect se retrouve à la section 7.2 de l'étude d'impact, pages 7-8 à 7-26, ainsi qu'à l'annexe 7.2.1. Étant donné l'absence de données terrain sur le niveau ambiant de poussières, Mine Arnaud mesure présentement les niveaux ambiants réels de poussière afin de mettre à jour les résultats de la modélisation.
Récréotouristique	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Fournir des explications sur l'utilisation des bassins de rétention	Cet aspect pourra être présenté lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. L'information relative à cet aspect est compilée dans l'étude d'impact, Section 5.6, pages 5-60 à 5-62. Des études complémentaires qui sont présentement en cours permettront également d'apporter des précisions quant à la gestion de l'eau sur le site minier. Un document complémentaire sera déposé auprès des autorités provinciales et fédérales à l'automne 2012 et rendu public sur le site internet de Mine Arnaud.
Récréotouristique	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Il est important que la protection du ruisseau Gamache et des autres lacs et cours d'eau soit plus grande que la norme minimale. Les participants désirent des analyses et suivis sur toute la durée de vie de la mine, pas uniquement au début	Le MDDEP établit des objectifs environnementaux de rejet des effluents qui sont plus élevés que la norme. Mine Arnaud s'est engagée à respecter ses objectifs après entente avec le MDDEP. L'usine de traitement des eaux prévues au projet permettra d'atteindre le niveau de qualité qui sera établi. Un programme de suivi de la qualité de l'eau de surface et des sédiments sera mis en place par Mine Arnaud si le projet est autorisé. Le suivi sur la qualité de l'eau et des sédiments débutera dès le début des travaux de construction et se poursuivra jusqu'à la fin des travaux de restauration. Ce programme est explicité à la section 14.2.6 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Récréotouristique	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Inclure les zones lac Hall et lac des Rapides dans les mesures d'analyse du bruit	Une nouvelle modélisation des niveaux sonores sera réalisée en utilisant les paramètres d'exploitation de la mine les récents. En plus de déterminer les niveaux sonores aux plus proches résidences, cette modélisation permettra de déterminer si les niveaux sonores dans les secteurs du lac Hall et des chalets à l'est du site minier seront respectés. Les résultats de cette modélisation seront disponibles dans le complément de l'étude d'impact qui sera déposé auprès des autorités gouvernementales. Cet aspect pourra également être discuté lors de l'atelier thématique portant sur le bruit et les vibrations.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Effectuer un suivi sur le projet de la Table organismes municipaux – entreprises (TME)	La première rencontre se tiendra en septembre prochain. Les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que la MRC participeront à cette Table. ITUM sera également participant à titre d'observateur. Mine Arnaud déposera les ordres du jour ainsi que les comptes rendus des rencontres de la TME sur son site internet. La Table a pour objectif de donner à des représentants du domaine municipal les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet et de traiter de façon spécifique les enjeux qui les touchent. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Mettre en place un comité de maximisation des bénéfices économiques	Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-11. Mine Arnaud contribuera à ce comité lorsque la décision d'aller de l'avant avec le projet sera confirmée. Nous estimons que la décision sera prise à l'automne 2013.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Offrir des modules de formation spécifiques à l'entreprise	Mine Arnaud compte offrir des formations adaptées à ces activités aux membres de son personnel. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Municipal	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Contrôler le volume d'eau relâchée en fonction de la crue du ruisseau Clet	Le rejet de l'effluent sera modulé pour suivre le patron hydrologique naturel du cours d'eau, avec un étalement des crues printanières. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 7, page 7-64.
Municipal	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Traiter l'eau avant de la retourner au ruisseau Clet	L'eau qui sera rejetée dans le ruisseau Clet sera traitée à l'usine de traitement de l'eau installée par Mine Arnaud. L'ensemble de l'eau recueillie sur le site de la mine sera d'abord traitée avant d'être soit recirculée vers le concentrateur soit retournée vers le ruisseau Clet. Ainsi, la qualité du surplus d'eau qui sera retournée dans le ruisseau Clet répondra aux normes de qualité dictées tant par la province que par Environnement Canada. L'information relative à cet engagement est notamment compilée dans l'étude d'impact sur l'environnement, Chapitre 7, page 7-79.
Municipal	Qualité de vie	Engagements du promoteur	Mettre en place des mesures d'atténuation pour réduire les niveaux de bruit	Mine Arnaud s'engage à mettre en place des mesures additionnelles et qui n'ont pas été considérées lors de la modélisation pour réduire les niveaux de bruits de ses activités. Par exemple, l'utilisation d'alarme de recul qui ne peuvent être perçu à distance, les boîtes des camions seront en caoutchouc, des silencieux performants sur les camions. Un suivi des niveaux sonores sera réalisé près des plus proches résidences pour confirmer le respect des normes. Advenant des dépassements, les opérations seront ajustées en conséquence. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 7, page 7-30.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Considérer l'approche d'Aluminerie Alouette qui a basé son centre de décision à Sept-Îles (achat, ressources humaines, administration), ce qui est bien perçu et crée un sentiment d'appartenance	Une partie de la gestion des opérations se fait déjà à partir du bureau de Sept-Îles par une équipe de gestionnaires ayant l'expertise du secteur minier. Si le projet va de l'avant, le centre de décisions des opérations sera à Sept-Îles pour assurer une pleine gestion des opérations. Mine Arnaud s'engage à maximiser les retombées économiques pour la région, à privilégier l'embauche d'une main-d'œuvre locale et maximiser l'achat de biens et services de la région. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-10.

Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Organiser des visites touristiques du site (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud s'engage à réaliser une activité annuelle de style Portes ouvertes pour ses employés et la collectivité. Elle étudiera aussi la possibilité d'offrir des visites touristiques et/ou industrielles de son site, lors d'évènements ponctuels spécifiques, et ce, à différents stades de développement du projet tout en assurant un environnement sécuritaire pour ce genre d'activités.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Si Mine Arnaud vendait son stérile à une carrière, elle toucherait 0,53 $ x 7 millions de tonnes, soit le prix de construction de la voie d'accès (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud validera l'intérêt des entrepreneurs locaux à utiliser la roche stérile, provenant du projet, qui pourrait servir d'agrégats une fois concassée. Cependant, les exigences réglementaires applicables devront être identifiées et analysées avant de pouvoir aller de l'avant avec cette opportunité. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les partenaires du milieu au comité de maximisation des retombées économiques. Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place un camp de travailleurs	Mine Arnaud recrutera principalement sa main-d'œuvre au niveau local et régional. Pour la période de construction de la mine, l'option à privilégier serait celle qui pourrait être mise en place par la Ville de Sept-Îles ou un des intervenants du domaine économique et qui viserait à desservir plusieurs projets par la construction d'un camp de travailleurs commun pour plusieurs entreprises. Mine Arnaud suivra de près l'évolution de tout projet qui pourrait être mise en place à temps pour la construction de la mine, dont l'option d'un camp évolutif qui est présentement évalué par Développement économique Sept-Îles (un tel camp pourrait être transformés en logement lorsque les travailleurs quitteraient). Si aucun projet ne se concrétise à temps pour le début de la construction de la mine, Mine Arnaud s'engage à mettre en place un camp de travailleur pour la période de construction de la mine afin de loger les travailleurs qui proviendraient de l'extérieur de la région. Ce camp sera démantelé à la fin de la période de construction du projet.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Présenter le projet aux élus et aux permanents de la MRC et s'assurer qu'ils le connaissent pour faciliter les échanges	Mine Arnaud rencontre régulièrement les élus municipaux pour les informer de l'évolution du projet. Une rencontre sera convoquée pour présenter l'évolution du projet aux autres élus et plus particulièrement aux permanents de la MRC. Mine Arnaud est également en discussion avec les municipalités de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que la MRC pour mettre en place une table municipalités-entreprise qui aura pour objectif de donner à des représentants du domaine municipal les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet et de traiter de façon spécifique les enjeux qui les touchent. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Reformuler la TOME, qui sonne comme « atome » et peut donc faire référence à l'uranium	La TOME a été renommée la Table municipalités-entreprise ou TME, pour éviter toute confusion avec le secteur de l'uranium.

Municipal	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Ajouter, dans les engagements, que Mine Arnaud appuie les initiatives de Port-Cartier (et pas uniquement Sept-Îles)	Mine Arnaud s'est en effet engagée à appuyer la ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement. Elle a notamment offert une contribution de 5 000 $ à Développement économique Sept-Îles pour une étude sur un camp de travailleurs évolutif vers des logements après la période de construction. Mine Arnaud s'engage aussi à mettre en place un programme de soutien au développement de la collectivité dans lequel elle évaluera l'appui offert aux initiatives des municipalités de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que de la MRC.
Municipal	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Former un groupe sectoriel avec les personnes préoccuppées par le projet	Les rencontres sectorielles visaient à échanger avec les représentants de la collectivité selon leurs sujets d'intérêt, et non pas leur positionnement en regard du projet. Les personnes préoccupées par le projet ont été contactées au même titre que les autres parties prenantes et ont pu exprimer leurs préoccupations lors des rencontres.
Municipal	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Convertir les parcs à résidus en champs agricoles	Mine Arnaud évaluera différentes options de restauration du site qui pourraient faire partie d'un plan de valorisation économique du site à la fin de vie de la mine. Le plan final de restauration pourra considérer les suggestions provenant de la collectivité, dont celle de convertir les parcs en résidus en champs agricoles.
Municipal	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Avoir le support de spécialistes pour documenter la question des projections lors du dynamitage	Les ateliers thématiques de l'automne seront conduits en présence d'experts qui pourront répondre aux questions des participants, notamment sur cette question.
Municipal	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Expliquer davantage les opérations de manutention et l'aspect sécuritaire dans les prochaines présentations	Cet aspect pourra être présenté lors de l'atelier thématique portant sur les infrastructures du projet.
Municipal	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Demande d'une carte permettant de localiser les résidences par rapport à la fosse	Mine Arnaud a demandé à la firme Genivar de produire cette carte. Elle sera disponible cet automne, lors de l'atelier thématique portant sur les infrastructures.
Municipal	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Lors des rencontres d'information, parler d'uranium même s'il est indétectable, ainsi que des vents dominants	Lors des rencontres sectorielles, le contenu des présentations a été ajusté pour adresser la question de l'uranium et de la direction des vents. Ces sujets pourront aussi être discutés lors des ateliers thématiques. La question de l'uranium est traitée de façon spécifique au chapitre 5, page 5-59 de l'étude d'impact. La direction des vents (sur une base annuelle) est présentée à la figure 7.1.1, page 7-7 de l'étude d'impact. La direction des vents est également présentée plus en détail aux figures 4 et 5 de l'annexe 7.2.1 de l'étude d'impact.
Municipal	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	S'assurer que les données de suivi de la qualité de l'air soient bien analysées	Les données recueillies par les stations d'échantillonnage de l'air pour mesurer les niveaux ambiants de la qualité de l'air seront analysées par des experts et soumises aux instances chargées de l'évaluation du projet. Ces données seront utilisées pour la modélisation de 2012 afin de déterminer le « bruit de fond » au site minier. Un programme de suivi est également prévu pour valider les résultats de la modélisation. Mine Arnaud s'engage aussi à mettre en place un Comité consultatif et de suivis qui pourra émettre ces commentaires quant aux résultats de ce programme d'échantillonnage.

Municipal	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Rendre publics les résultats des stations d'échantillonnage de l'air (capteurs d'air)	Les résultats des stations d'échantillonnage qui mesure actuellement les niveaux ambiants seront rendus publics à l'automne 2012 par l'entremise des réponses qui sont actuellement en préparation pour répondre aux questions des autorités et de la collectivité. En cours d'exploitation, les résultats des stations d'échantillonnage, une fois compilés et traités, seront rendus publics par l'entremise du Comité consultatif et de suivis et par l'entremise du rapport annuel sur le développement durable de Mine Arnaud.
Municipal	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Vérifier la direction des vents dominants	La direction des vents a été étudiée à l'aide de données météorologiques d'une période de 5 ans à partir des stations de Pointe-Noire et de Sept-Îles. De façon générale, sur une moyenne annuelle, la station de Pointe-Noire indique une direction des vents vers l'ouest et le nord-ouest. La station de Sept-Îles indique, pour sa part, une direction des vents vers nord et le nord-ouest. L'information concernant la direction des vents est présentée à la figure 7.1.1, page 7-7 de l'étude d'impact. La direction des vents est également présentée plus en détail aux figures 4 et 5 de l'annexe 7.2.1 de l'étude d'impact.
Municipal	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Effectuer une présentation par un expert afin d'expliquer l'impact de la poussière sur la prise d'eau potable, ainsi que sur les bassins versants	Cet aspect pourra être présenté lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. Les résultats des modélisations sur la poussière démontrent que le projet n'aura pas d'impact sur la qualité de l'air et de l'eau dans le secteur de la prise d'eau potable de la ville de Sept-Îles. Voir notamment les figures 8 à 12 de l'annexe 7.2.1 de l'étude d'impact. Cette question sera également examinée plus en détail par les consultants dans les réponses actuellement en préparation pour répondre aux questions des autorités et de la collectivité.
Municipal	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Envisager la mise en place d'un mur-écran constitué d'arbres	Mine Arnaud s'engage à mettre en place, lorsque possible, des écrans visuels complémentaires aux boisés existants, constitués de massifs végétaux, entre la route 138 et le site minier, spécifiquement aux endroits où les boisés existants sont moins denses ou inexistants. L'information relative à cet aspect est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-49. Les impacts sur le paysage seront présentés plus en détail lors de l'atelier thématique qui traitera de cette question.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Environnement	Faune et flore	Engagements du promoteur	Réviser les caractérisations des poissons et des oiseaux en fonction des impacts projetés sur eux	Des études additionnelles sont présentement en cours pour recueillir de plus amples informations sur les espèces de poissons et d'oiseaux présentes sur le site, de façon à mieux déterminer l'effet du projet sur ces espèces. Cette information sera intégrée au complément d'information qui est présentement en préparation pour répondre aux questions des autorités et que l'on prévoit soumettre à l'automne 2012.
Environnement	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Favoriser l'achat local	Mine Arnaud s'engage à maximiser les retombées économiques pour la région et à privilégier l'embauche d'une main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la région. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-10.
Environnement	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Effectuer le suivi concernant la possibilité d'analyser publiquement 3 ou 4 scénarios de restauration de la fosse, dont au moins deux scénarios de remblaiement de la fosse avec une analyse des coûts et bénéfices	Mine Arnaud évalue présentement différents scénarios de restauration de la fosse. Cette suggestion sera considérée dans l'analyse des scénarios. Le scénario privilégié, présentement est l'ennoiement de la fosse. Le plan préliminaire de réaménagement et de restauration est présenté à la section 5.13, page 5-86 de l'étude d'impact sur l'environnement. Plusieurs sections de l'étude d'impact font référence à l'engagement de Mine Arnaud de restaurer le site de façon progressive.
Environnement	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Évaluer la pertinence d'effectuer une étude relative aux impacts du projet sur les sols	La question de l'impact des vibrations sur les sols argileux du secteur de Longue-Épée sera examinée plus en détail par les experts de façon à répondre aux questions des citoyens à ce sujet. Cet aspect pourra être discuté lors de l'atelier thématique portant sur les vibrations et le bruit. La réponse sera également disponible sur le site internet de Mine Arnaud au www.minearnaud.com.
Environnement	Paysage	Engagements du promoteur	Faire des simulations visuelles à différents points de vue suggérés par les participants	Les points de vue proposés par les participants pour faire des simulations visuelles ont été listés et remis aux experts. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors d'un des ateliers thématiques prévus pour l'automne 2012.
Environnement	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Répondre aux questions du Comité sur la qualité de l'air qui ne nécessitent pas de recourir aux experts d'ici le 6 juin	Les questions du Comité sur la qualité de l'air ont été répondues par Mine Arnaud.
Environnement	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Vérifier l'information relative au dépassement observé pour les particules fines et les particules totales et les mesures d'atténuation envisagées	Les questions liées aux résultats des modélisations atmosphériques ont été transmises aux experts. De l'information additionnelle à ce sujet sera intégrée au Complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation et qui sera disponible à l'automne 2012.
Environnement	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Mettre en place des capteurs d'air et mesurer les concentrations de métaux dans l'air lors de l'échantillonnage du mois de juin	Deux stations d'échantillonnages ont été installées au mois de juin dernier dans le but de mesurer les niveaux réels de poussières et de confirmer la modélisation de dispersion atmosphérique des matières particulaires présentée dans l'étude d'impact sur l'environnement. Les métaux seront également mesurés à ces deux stations d'échantillonnage. Les données seront recueillies sur une période de 5 mois. Les données recueillies seront intégrées à la modélisation qui aura été mise à jour. Les résultats seront intégrés au Complément à l'étude d'impact qui est actuellement en préparation et qui sera disponible à l'automne 2012.
Environnement	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Voir s'il est pertinent d'ajouter les gaz comme paramètre pour les capteurs d'air	Cette question a été transmise aux experts concernés afin d'évaluer la pertinence de ce type de suivi lors de la période d'exploitation de la mine.
Environnement	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Ajouter le plan de gestion de l'eau au chapitre 13 de l'étude d'impact	Le plan de gestion de l'eau sera ajouté au Complément de l'étude d'impact sur l'environnement qui est en préparation.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Environnement	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Vérifier la présence de frayères à éperlans dans le ruisseau Clet	Mine Arnaud a demandé aux experts de vérifier cet aspect. Cette question sera adressée dans le Complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation afin de répondre aux diverses questions des autorités et de la collectivité. Ce Complément sera disponible à l'automne 2012.
Environnement	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Approfondir les travaux sur les eaux souterraines	Mine Arnaud a demandé aux experts d'approfondir cet aspect. Cette question sera adressée dans le Complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation afin de répondre aux diverses questions des autorités et de la collectivité. Ce Complément sera disponible à l'automne 2012.
Environnement	Autres	Suggestions parties prenantes	Effectuer une évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine	La nécessité d'une telle analyse, compte tenu des effets anticipés du projet, sera discutée avec les experts.
Environnement	Corporatif	Suggestions parties prenantes	Demande d'ajouter un engagement à la liste des engagements, soit « respecter nos engagements »	Cette suggestion a été prise en compte et le document de présentation en question a été modifié. À ce sujet, Mine Arnaud s'engage à ce que le projet soit exécuté de manière responsable et durable et à mettre en œuvre l'ensemble des mesures d'atténuation décrites dans ce document et qui pourraient découler des processus d'évaluation environnementale qui sont en cours. Cet engagement se retrouve au chapitre 12, page 12-1 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Environnement	Corporatif	Suggestions parties prenantes	Soumettre aux partenaires la demande de divulgation de l'étude de préfaisabilité et de faisabilité	Cette demande a été transmise et les partenaires ont réitéré leur réponse, à savoir que l'étude de faisabilité appartient aux partenaires de Mine Arnaud et que l'information n'est pas du domaine public. À ce jour, les partenaires ont indiqué qu'ils n'ont pas l'intention de rendre ces informations publiques afin de préserver la compétitivité du projet.
Environnement	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Rendre public le protocole d'ententes et d'acquisitions	Mine Arnaud s'engage à rendre public le cadre d'ententes et d'acquisitions après avoir obtenu l'approbation des partenaires par rapport à son contenu.
Environnement	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Maximiser la transparence dans la démarche d'ententes et acquisitions	Le cadre d'ententes et d'acquisitions se veut équitable et transparent. Une proposition de cadre préliminaire a fait l'objet d'une consultation auprès des citoyens et le cadre final sera rendu public cet automne.
Environnement	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Respecter le projet de loi 14 et ne pas faire de déplacements de résidences avant la fin des consultations	Mine Arnaud s'engage à respecter les articles du projet de loi 14 qui sont jugés pertinents à son projet. Le projet minier Arnaud ne nécessite aucun déplacement de résidences. Les ententes deviendront effectives seulement après l'obtention des autorisations.
Environnement	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Création d'un comité de citoyen indépendant avec un budget de fonctionnement de 200 000 $	Mine Arnaud a déjà annoncé son engagement à mettre en place un Comité consultatif et de suivi qui se veut indépendant. Ce comité sera représentatif du milieu et aura pour objectif de pourvoir au bon déroulement du programme de surveillance et de suivi environnemental et au respect des objectifs visés. Mine Arnaud a l'intention d'allouer le budget nécessaire au bon fonctionnement de ce comité.
Environnement	Faune et flore	Suggestions parties prenantes	Mettre à jour les données utilisées dans l'étude d'impact (inventaire fauniques)	Certaines données concernant la faune et la flore ont été mise à jour au cours de l'été. L'information pertinente sera incluse dans un Complément à l'étude d'impact sur l'environnement qui sera disponible à l'automne 2012.
Environnement	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Considérer les impacts des activités portuaires du projet sur le transport maritime, compte tenu de l'absence d'information à ce sujet dans l'étude d'impact	Cet aspect sera abordé dans le Complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation et qui sera disponible à l'automne 2012.

Environnement	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Favoriser l'association avec des entreprises locales pour permettre l'acquisition d'expertise locale	Mine Arnaud s'engage à maximiser les retombées économiques pour la région et à privilégier l'embauche d'une main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la région. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-10.
Environnement	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Maximiser le recrutement de main-d'œuvre locale pour les postes permanents	Mine Arnaud recrutera principalement la main-d'œuvre parmi les collectivités locales et régionales ainsi que parmi les membres de la communauté de Uashat mak Mani-utenam. Durant la phase de construction, Mine Arnaud espère que le taux de participation des travailleurs régionaux représentera au moins 60 %. Pour la phase d'exploitation, l'objectif poursuivi est de maximiser le nombre de travailleurs régionaux et de prendre les mesures nécessaires pour y arriver. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.1, pages 9-6 à 9-12.
Environnement	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Utiliser des matériaux organiques pour monter les murs antibruit	Les îlots verts qui seraient mis en place au sud de la fosse pour atténuer les effets du projet sur, entre autres, l'ambiance sonore, seraient constitués principalement de mort-terrain et de végétaux.
Environnement	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Fournir plus d'informations sur les systèmes de gestion de l'eau	Cet aspect pourra être présenté lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. L'information relative à cet aspect est compilée dans l'étude d'impact sur l'environnement, Section 5.6, pages 5-60 à 5-62. Des études complémentaires qui sont présentement en cours permettront également d'apporter des précisions quant à la gestion de l'eau sur le site minier. Un document complémentaire sera déposé auprès des autorités provinciales et fédérales à l'automne 2012 et rendu public sur le site internet de Mine Arnaud.
Environnement	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Il est souhaité que la mise en valeur du plan de restauration soit prise en charge par le milieu via le fond de 2 % à la Conférence régionale des élus	Mine Arnaud a l'obligation de présenter un plan préliminaire de restauration aux autorités gouvernementales pour l'obtention des autorisations. Par l'entremise de divers comité de consultation et de suivi, les représentants du milieu pourront faire part de leurs souhaits, en temps opportun, quant à la mise en valeur du site.
Environnement	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Évaluer la possibilité d'utiliser la pile à stériles pour remblayer la fosse	Mine Arnaud évalue présentement différents scénarios de restauration de la fosse. Cette suggestion sera considérée dans l'analyse des scénarios. Le scénario privilégié, présentement est l'ennoiement de la fosse. Le plan préliminaire de réaménagement et de restauration est présenté à la section 5.13, page 5-86 de l'étude d'impact sur l'environnement. Plusieurs sections de l'étude d'impact font référence à l'engagement de Mine Arnaud de restaurer le site de façon progressive. Cette question sera aussi abordée dans le complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation et qui sera soumis aux autorités gouvernementales à l'automne 2012.
Environnement	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Favoriser le dynamitage lorsque les vents viennent de l'est ou de l'ouest et diminuer le dynamitage si les vents viennent du nord ou du sud	Mine Arnaud s'engage à respecter des paramètres très rigoureux pour encadrer les dynamitages. Les dynamitages auront lieu en fin de journée et ils seront exécutés en fonction des conditions météorologiques. L'information relative à cet aspect se retrouve à la Section 7.4, page 7-31 de l'étude d'impact sur l'environnement.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Environnement	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Demande d'un engagement à faire une analyse publique de scénarios de restauration de la fosse, dont au moins deux scénarios de remblaiement de la fosse avec une analyse des coûts et bénéfices	Mine Arnaud évalue présentement différents scénarios de restauration de la fosse. Le scénario privilégié, présentement est l'ennoiement de la fosse. Le plan préliminaire de réaménagement et de restauration est présenté à la section 5.13, page 5-86 de l'étude d'impact sur l'environnement. Cette question sera aussi abordée dans le complément à l'étude d'impact sur l'environnement qui est présentement en préparation et qui sera soumis aux autorités gouvernementales à l'automne 2012.
Environnement	Paysage	Suggestions parties prenantes	Envisager de reboiser certains terrains sur la route 138 qui sont moins boisés	Mine Arnaud s'engage à mettre en place, lorsque possible, des écrans visuels complémentaires aux boisés existants, constitués de massifs végétaux, entre la route 138 et le site minier, aux endroits où les boisés existants sont moins denses ou inexistants. L'information relative à cet aspect est compilée dans l'étude d'impact sur l'environnement, Chapitre 9, page 9-50.
Environnement	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Effectuer un suivi de la qualité de l'air du parc Ferland sur 3 à 5 ans	Selon les résultats de la modélisation de dispersion atmosphérique des matières particulaires, Mine Arnaud ne prévoit aucun impact sur la qualité de l'air au parc Ferland qui soit lié à son projet. Cette suggestion sera transmise au Comité de travail - Qualité de l'air mis en place par la Ville de Sept-Îles et qui examine la question de la qualité de l'air pour l'ensemble de la ville de Sept-Îles.
Environnement	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Placer les capteurs d'air près de la route	Afin d'évaluer le bruit de fond réel des matières particulaires totales (PMT) et des particules fines (PM2.5), Mine Arnaud à installer deux stations d'échantillonnage pour les PMT et une pour les PM2.5, sur deux sites stratégiques et représentatifs, à proximité du futur emplacement de la mine. En réponse aux commentaires des participants, Mine Arnaud, avec l'aval du MDDEP, a rapproché un des capteurs d'air de la route. Au départ, la station d'échantillonnage #1 devait être installée à environ 130 mètres de la route. Pour faire suite à cette suggestion, la station a été rapprochée à environ 40 mètres de la route. La station d'échantillonnage #2 a été localisée sur une propriété appartenant à Mine Arnaud, l'ancien site du Californien. Les deux stations d'échantillonnages sont en fonction depuis la mi-juin 2012, et ce, pour une période de 5 mois.
Environnement	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Mener une étude sur l'eau potable de la Ville de Sept-Îles et sur l'impact de la mine sur la source d'eau potable.	La Ville de Sept-Îles a commandé une étude portant sur la vulnérabilité de la source d'eau potable de Sept-Îles. Mine Arnaud a signifié à la municipalité qu'elle était disposée à fournir à la firme choisie toutes les données pertinentes à leur analyse concernant le projet minier Arnaud. Le complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation abordera cette question de façon plus spécifique.
Environnement	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Étudier également l'effet cumulatif potentiel sur l'acidification du lac	Mine Arnaud ne prévoit aucun impact sur la qualité de l'eau du lac des Rapides. Mine Arnaud s'engage à transmettre cette préoccupation à la ville de Sept-Îles pour qu'elle envisage la possibilité d'inclure l'aspect de l'acidification du lac des rapides à l'étude qu'elle réalisera sur la qualité de l'eau potable de la ville.
Environnement	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Faire le suivi des milieux concernés par l'effluent minier (ex. baie, embouchure du ruisseau Clet, etc.)	Le programme de suivi détaillé concernant la qualité des milieux pouvant être affectés par l'effluent minier est décrit aux sections 14.2.6 et 14.2.7 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Environnement	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Mine Arnaud devrait être initiateur d'un grand projet de protection de la baie avec l'ensemble des entreprises de la région	Sans en être nécessairement l'instigateur principal, Mine Arnaud est prête à appuyer les initiatives en ce sens. Aussi, Mine Arnaud s'engage à développer un Programme de soutien au développement de la collectivité. Cette proposition pourrait être considérée dans le cadre de ce programme.

Environnement	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Fournir davantage d'information sur la gestion de l'eau et le rabattement de la nappe phréatique	Cet aspect pourra être présenté lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. L'information relative à cet aspect est compilée dans l'étude d'impact sur l'environnement, Section 5.6, pages 5-60 à 5-62. Des études complémentaires qui sont présentement en cours permettront également d'apporter des précisions quant à la gestion de l'eau sur le site minier. Un document complémentaire sera déposé auprès des autorités provinciales et fédérales à l'automne 2012 et rendu public sur le site internet de Mine Arnaud.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Économique	Paysage	Engagements du promoteur	Faire des simulations visuelles depuis les points de vue les plus demandés par les participants	Les points de vue proposés par les participants pour faire des simulations visuelles ont été listés et remis aux experts. Les points de vue les plus demandés seront présentés lors d'un des ateliers thématiques prévus pour l'automne 2012.
Économique	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Vérifier la direction des vents dominants et mesurer l'impact de ceux-ci	La direction des vents a été étudiée à l'aide de données météorologiques d'une période de 5 ans à partir des stations de Pointe-Noire et de Sept-Îles. De façon générale, sur une moyenne annuelle, la station de Pointe-Noire indique une direction des vents vers l'ouest et le nord-ouest. La station de Sept-Îles indique, pour sa part, une direction des vents vers le nord et le nord-ouest. L'information concernant la direction des vents est présentée à la figure 7.1.1, page 7-7 de l'étude d'impact. La direction des vents est également présentée plus en détail aux figures 4 et 5 de l'annexe 7.2.1 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Économique	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Documenter la quantité d'eau qui sera utilisée pour le processus d'humidification	Mine Arnaud a demandé aux experts de produire un bilan global de la gestion de l'eau pour le projet. Cet aspect pourra aussi être discuté lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau.
Économique	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Raffiner les modélisations portant sur l'augmentation du débit du ruisseau Clet pour avoir un modèle sur plusieurs années	Le modèle qui a été étudié présente l'impact du projet minier Arnaud sur le débit moyen du ruisseau Clet de la phase de construction à la fermeture de la mine. L'information relative à cet aspect se retrouve au Chapitre 7, page 7-63. Des études supplémentaires sont actuellement en cours pour préciser l'impact du projet sur le débit du ruisseau Clet à divers moment au cours de l'exploitation de la mine et pour la période de construction et de fermeture, et ce, tant pour les périodes de crues et d'étiage. Les résultats seront présentés dans un complément à l'étude d'impact au cours de l'automne 2012.
Économique	Qualité de vie	Engagements du promoteur	Documenter l'impact de la pollution lumineuse	Mine Arnaud a demandé aux experts de documenter davantage cet aspect. Une des mesures d'atténuation déjà proposées par Mine Arnaud est la conception d'un système d'éclairage nocturne efficace visant à réduire la pollution lumineuse. Un tel système comprend, entre autres, la sélection de luminaires appropriés, l'établissement du nombre de sources requises, l'utilisation d'éclairage directionnel (qui demeure sécuritaire pour les travailleurs). Dans la mesure du possible, les sources d'éclairage seront dirigées de façon à éviter les impacts sur les résidents.
Économique	Corporatif	Suggestions parties prenantes	Ne pas cacher complètement le projet et en être fier	Mine Arnaud est fière de son projet et souhaite maximiser son intégration visuelle dans l'environnement. L'atelier thématique portant sur les infrastructures traitera notamment de cette question à l'automne 2012.
Économique	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Tenir les gens informés de la limite de temps pour prendre une décision concernant les ententes et acquisitions	Cet aspect sera intégré au cadre d'ententes et d'acquisition qui sera rendu public cet automne.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Demande d'incitatif au covoiturage	Par le biais du Comité consultatif et de suivis, Mine Arnaud s'engage à développer un Programme de mobilité durable pour mieux répondre aux besoins de déplacement des travailleurs. De façon plus spécifique, Mine Arnaud étudiera la possibilité de mettre en place une navette pour se rendre aux installations de Mine Arnaud et des incitatifs pour promouvoir le covoiturage entre les employés de la mine. Voir les mesures d'atténuation décrites à la page 9-37 de l'étude d'impact sur l'environnement.

Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Consulter le milieu économique pour l'identification des lieux de compensation des milieux humides afin d'évaluer les possibilités de développement économique sur les lieux ciblés dans une perspective de planification territoriale (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud invitera le milieu économique à participer aux prochaines discussions qui auront lieu avec les intervenants du milieu pour discuter des options de compensation pour les pertes de milieux humides.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Ne pas oublier l'implication sociale/Mettre en place des programmes d'aide, fonds d'investissement et fonds d'action	Mine Arnaud s'engage à développer un programme de soutien au développement de la collectivité.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Penser à la diversification économique et sociale en favorisant l'augmentation de l'expertise locale, le développement d'infrastructures, le financement d'activités, etc.	Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques. Cet aspect pourra être discuté dans ce comité avec les partenaires du milieu. Mine Arnaud s'engage aussi à développer un programme de soutien au développement de la collectivité.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre une clause dans les devis pour favoriser les entreprises locales (sous-traitance et fournisseurs)	Afin de ne pas créer de favoritisme, Mine Arnaud ne mettra pas ce genre de clause dans ses devis. Par contre, elle mettra en place une politique d'achat et d'approvisionnement local qui inclura les critères de la compétitivité, d'expertise et de fiabilité au programme de maximisation des retombées économiques. Mine Arnaud s'engage à maximiser les retombées économiques pour la région et à privilégier l'embauche d'une main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la région. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, pages 9-10 à 9-12.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place des formations et des recherches techniques avec le CÉGEP	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et les autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Offrir un support au démarrage d'entreprise pour contrer le potentiel drainage dans les PME induites par le projet	Mine Arnaud s'engage à évaluer cette proposition dans le cadre de son programme de soutien au développement de la collectivité.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Favoriser les entreprises locales et l'importation d'expertise (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud s'engage à maximiser les retombées économiques pour la région et à privilégier l'embauche d'une main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la région. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, pages 9-10 à 9-12. Mine Arnaud mettra en place une politique d'achat et d'approvisionnement local qui inclura les critères de la compétitivité, d'expertise et de fiabilité au programme de maximisation des retombées économiques. Mine Arnaud expliquera ses besoins en approvisionnement de matières premières et en biens et services. Advenant, l'absence de fournisseurs régionaux, Mine Arnaud tentera de développer l'expertise régionale avec l'aide d'entreprises intéressées.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Considérer le manque de disponibilité de terrains pour la ville (logement)	Mine Arnaud discute de cet aspect avec la Ville de Sept-Îles. La question du logement est un sujet d'importance et Mine Arnaud s'engage à appuyer la Ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.7, page 9-41.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Ne pas favoriser le local à outrance pour conserver une saine compétitivité entre les soumissionnaires locaux et extérieurs	Mine Arnaud mettra en place une politique d'achat et d'approvisionnement local qui inclura les critères de la compétitivité, d'expertise et de fiabilité au programme de maximisation des retombées économiques.

Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Suggestion que Mine Arnaud devienne un catalyseur pour des projets communautaires	Mine Arnaud pourra discuter des projets qui lui seront soumis avec les intervenants concernés via les mécanismes de concertation auxquels elle participe.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place des quartiers évolutifs soit des camps de travailleurs qui se transformeraient en quartiers résidentiels	Mine Arnaud recrutera principalement sa main-d'œuvre au niveau local et régional. Pour la période de construction de la Mine, l'option à privilégier serait celle qui pourrait être mise en place par la Ville de Sept-Îles ou un des intervenants du domaine économique et qui viserait à desservir plusieurs projets par la construction d'un camp de travailleurs commun pour plusieurs entreprises. Mine Arnaud suivra de près l'évolution de tout projet qui pourrait être mise en place à temps pour la construction de la mine, dont l'option d'un camp évolutif qui est présentement évalué par Développement économique Sept-Îles (un tel camp pourrait être transformés en logement lorsque les travailleurs quitteraient). Si aucun projet ne se concrétise à temps pour le début de la construction de la mine, Mine Arnaud s'engage à mettre en place un camp de travailleur pour la période de construction de la mine afin de loger les travailleurs qui proviendraient de l'extérieur de la région. Ce camp sera démantelé à la fin de la période de construction du projet.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Supporter les coentreprises (joint venture)	Le support aux coentreprises n'est pas actuellement prévu par Mine Arnaud. Cependant, Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques. Cet aspect pourra être discuté dans ce comité avec les partenaires du milieu. Mine Arnaud expliquera ses besoins en approvisionnement de matières premières et en biens et services. Advenant, l'absence de fournisseurs régionaux, Mine Arnaud tentera de développer l'expertise régionale avec l'aide d'entreprises intéressées.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Profiter de l'aspect international du projet pour faire des maillages entre des entreprises de la région et d'autres partenaires dans le monde	Mine Arnaud envisage actuellement la possibilité de réaliser des activités de maillage qui permettraient entre autres à YARA International de connaître l'expertise des fournisseurs de la région et à d'autres minières. Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques. Cet aspect pourra être discuté dans ce comité avec les partenaires du milieu.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Organiser des visites industrielles du site	Mine Arnaud étudie la possibilité d'offrir des visites touristiques et/ou industrielles de son site, lors d'évènements ponctuels spécifiques, et ce, à différents stades de développement du projet.
Économique	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Organiser des visites touristiques du site	Mine Arnaud étudie la possibilité d'offrir des visites touristiques et/ou industrielles de son site, lors d'évènements ponctuels spécifiques, et ce, à différents stades de développement du projet.
Économique	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Importance d'informer la population des impacts du projet sur le port	La description des infrastructures qui seront construites au port de Sept-Îles se retrouve à la section 5.11, page 5-77 de l'étude d'impact sur l'environnement. Cet aspect pourra être présenté lors de l'atelier thématique portant sur les infrastructures du projet. Un complément à l'étude d'impact apportera des précisions quant aux effets possibles de ces infrastructures sur les principales composantes de l'environnement.

Économique	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Faire de la sensibilisation sur les effets cumulatifs	Le Chapitre 11 de l'étude d'impact sur l'environnement porte sur l'évaluation des effets cumulatifs. Mine Arnaud participe, avec plusieurs autres intervenants, à un Comité mis en place par la Ville de Sept-Îles et qui examine la question de la qualité de l'air et des effets cumulatifs sur le territoire de la Ville.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Suggestion de faire des quarts de travail différents des autres entreprises	Mine Arnaud évalue cette suggestion qui contribuerait, entre autres, à réduire le trafic sur la route 138 aux heures de pointe.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Évaluer la possibilité d'avoir un entrepreneur qui pourrait reprendre la roche stérile	Mine Arnaud validera l'intérêt des entrepreneurs locaux à utiliser la roche stérile, provenant du projet, qui pourrait servir d'agrégats une fois concassée. Cependant, les exigences réglementaires applicables devront être identifiées et analysées avant de pouvoir aller de l'avant avec cette opportunité. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les partenaires du milieu au comité de maximisation des retombées économiques. Mine Arnaud étudie présentement la possibilité de participer à Côte Nord Économique de la CRÉ Côte Nord. Si cette avenue n'est pas retenue, Mine Arnaud mettra en place un comité de maximisation des retombées économiques.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Maximiser l'utilisation d'une machinerie fonctionnant à l'électricité plutôt qu'au diesel	Mine Arnaud considérera cette suggestion au moment de l'achat des différents équipements en fonction des coûts, de la disponibilité et de la performance de l'équipement fonctionnant à l'électricité. Cependant, la nature des activités minières limite les possibilités d'utilisation d'équipement mobiles qui fonctionnent à l'électricité. La panoplie d'équipements électriques est donc limitée et Mine Arnaud a peu de possibilités dans ce domaine.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Faire le dynamitage lorsque les conditions sont optimales en considérant l'heure, les vents et la pression atmosphérique	Mine Arnaud s'engage à respecter des paramètres très rigoureux pour encadrer les dynamitages. Les dynamitages auront lieu en fin de journée et ils seront exécutés en fonction des conditions météorologiques. L'information relative à cet aspect se retrouve à la Section 7.4, page 7-31 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Évaluer la possibilité d'utiliser le parc à résidus en fin de vie pour l'agriculture (ex. bleuetière)	Mine Arnaud évaluera différentes options de restauration du site qui pourraient faire partie d'un plan de valorisation économique du site à la fin de vie de la mine. Le plan final de restauration pourra tenir compte de toutes suggestions provenant de la collectivité.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Il serait important de diffuser des avis publics lors des opérations de dynamitage, surtout au début des opérations pour habituer les gens et les tenir informés	Mine Arnaud s'engage à aviser les citoyens des modalités du dynamitage. Les façons d'aviser les gens pourront être convenues avec le Comité consultatif et de suivis.
Économique	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Revégétaliser les premiers bancs de la fosse	Suite à une analyse du paysage, Mine Arnaud identifiera les endroits à revégétaliser en priorité pour que le projet s'harmonise le mieux possible avec le milieu environnant. Cette analyse comprendra notamment la possibilité de revégétaliser les premiers bancs de la fosse qui sont visibles à partir de certains points de vue, dès que cela sera techniquement possible de le faire.
Économique	Paysage	Suggestions parties prenantes	Questionnement quant à la possibilité de faire un belvédère (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud examinera la possibilité de construire un belvédère en tenant compte des exigences de sécurité et de circulation publiques près du site.

Économique	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Informer la population des mesures de suivi de la qualité de l'air en impliquant les institutions locales	Mine Arnaud s'assurera d'informer adéquatement les citoyens des suivis qui seront effectués sur la qualité de l'air via différents comités et plateformes d'informations. Un programme de suivi est prévu pour vérifier que les impacts environnementaux identifiés dans l'étude d'impact sont justes et pour valider l'efficacité des mesures d'atténuation. Mine Arnaud s'engage à mettre en place un comité consultatif du projet qui aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet. Les activités de surveillance et de suivi environnemental seront rapportées au Comité consultatif et de suivis qui se chargera de rendre publics les résultats. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
Économique	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Avoir plus d'information concernant les impacts sur la qualité de l'air au parc Ferland	Selon les résultats de la modélisation de dispersion atmosphérique des matières particulaires, il n'y a pas d'impact prévu sur la qualité de l'air au parc Ferland qui soit lié au projet minier Arnaud. Toutefois, cette suggestion sera transmise au Comité de travail - Qualité de l'air mis en place par la Ville de Sept-Îles et qui examine la question de la qualité de l'air pour l'ensemble de la ville de Sept-Îles.
Économique	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Suggestion d'ajouter des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air au parc Ferland pour démontrer l'absence de pollution induite par le projet	Selon les résultats de la modélisation de dispersion atmosphérique des matières particulaires, Mine Arnaud ne prévoit aucun impact sur la qualité de l'air au parc Ferland qui soit lié à son projet. Toutefois, cette suggestion sera transmise au Comité de travail - Qualité de l'air mis en place par la Ville de Sept-Îles et qui examine la question de la qualité de l'air pour l'ensemble de la ville de Sept-Îles.
Économique	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Informer adéquatement la population au sujet de la qualité de l'eau ainsi que des impacts sur les bassins versants, le lac Hall et le lac des Rapides	Cet aspect pourra être discuté en présence d'experts lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau. L'information relative à cet aspect se retrouve aux Sections 7.7 et 7.8 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Économique	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Il serait apprécié d'obtenir des informations et données plus approfondies sur la gestion de l'eau sur différentes périodes	Des études additionnelles sont présentement en cours pour détailler la gestion de l'eau sur le site. Cette information sera intégrée au complément d'information qui est présentement en préparation pour répondre aux questions des autorités et que l'on prévoit soumettre à l'automne 2012.
Économique	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Il serait intéressant de diriger les lumières vers le nord, plutôt que les résidences ou la route 138, pour que les gens puissent profiter de leur cour arrière	Une des mesures d'atténuation proposées par Mine Arnaud est la conception d'un système d'éclairage nocturne efficace visant à réduire la pollution lumineuse. Un tel système comprend, entre autres, la sélection de luminaires appropriés, l'établissement du nombre de sources requises, l'utilisation d'éclairage directionnel (qui demeure sécuritaire pour les travailleurs). Dans la mesure du possible, les sources d'éclairage seront dirigées de façon à éviter les impacts sur les résidents. Cette question est traitée dans la section 9.8 de l'étude d'impact sur l'environnement, page 9-50.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Privilégier le recrutement de main-d'œuvre locale	Mine Arnaud recrutera principalement la main-d'œuvre parmi les collectivités locales et régionales ainsi que parmi les membres de la communauté de Uashat mak Mani-utenam. Durant la phase de construction, Mine Arnaud espère que le taux de participation des travailleurs régionaux représentera au moins 60 %. Pour la phase d'exploitation, l'objectif poursuivi est de maximiser le nombre de travailleurs régionaux et de prendre les mesures nécessaires pour y arriver. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.1, pages 9-6 à 9-12.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Mettre en place des programmes de formation et qualification dès 2013	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Définir des catégories de poste et les diffuser suffisamment tôt pour permettre aux personnes intéressées de se qualifier	Le tableau 9.1.6 décrit les différents types d'emplois et les niveaux de scolarité y étant généralement associés qui seront liés à l'exploitation de la Mine Arnaud. Ce tableau sera mis à jour une fois le projet autorisé et diffusé plus largement.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Offrir du soutien dans l'organisation afin de s'assurer que la formation est adéquate et que les compétences sont bien maîtrisées	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. Par exemple, les postes d'opérateurs d'équipements miniers qui sont très en demande dans la région, feront l'objet de sélection de candidats tôt dans le processus afin de former des cohortes qui seront disponibles dès 2014. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Mettre en place un programme d'aide aux employés, de préférence avec des ressources locales si elles sont disponibles	Mine Arnaud s'engage à mettre en place un programme d'aide et de soutien à ses employés (PAE) dans une perspective de prévention de la santé et des difficultés familiales et professionnelles. Ce programme favorisera l'établissement d'un milieu de travail sain. Dans une optique d'achat local, Mine Arnaud privilégiera une ou des organisations de la région pour offrir un tel service, selon les disponibilités.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagements du promoteur	Encourager la mise en place d'une table organismes municipaux – entreprise	La première rencontre se tiendra en septembre prochain. Les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que la MRC et ITUM participeront à cette Table. Mine Arnaud déposera les ordres du jour ainsi que les comptes rendus des rencontres de la TME sur son site internet. La Table a pour objectif de donner à des représentants du domaine municipal les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet et de traiter de façon spécifique les enjeux qui les touchent. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.
Communautaire	Information et participation	Engagements du promoteur	Former un Comité consultatif et de suivis représentatif de la collectivité afin d'assurer le suivi transparent du projet	Le Comité consultatif et de suivis aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 3, page 3-20.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Communautaire	Autres	Suggestions parties prenantes	Demande de firmes indépendantes pour effectuer les suivis, notamment le bruit et le dynamitage	Cette suggestion sera prise en considération par Mine Arnaud si le projet obtient les autorisations nécessaires pour aller de l'avant. Cette suggestion sera également discutée avec le comité de suivi qui sera mis en place.
Communautaire	Autres	Suggestions parties prenantes	Recommandation visant à participer à des comités déjà en place plutôt que d'en créer de nouveaux (office municipal d'habitation, Occupation quadruple)	Mine Arnaud vérifiera avant de créer de nouveaux comités si ceux existants dans la région sont pertinents aux questions à étudier.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place des mesures incitatives au transport collectif (à l'image des travailleurs d'Aluminerie Alouette), des navettes et un stationnement incitatif et ce dès le début du projet pour permettre d'installer une habitude (mentionné 5 fois)	Par le biais du Comité consultatif et de suivis, Mine Arnaud s'engage à développer un Programme de mobilité durable pour mieux répondre aux besoins de déplacement des travailleurs. De façon plus spécifique, Mine Arnaud étudiera la possibilité de mettre en place une navette pour se rendre aux installations de Mine Arnaud et des incitatifs pour promouvoir le covoiturage entre les employés de la mine. Voir les mesures d'atténuation décrites à la page 9-37 de l'étude d'impact sur l'environnement.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Agir comme facilitateur avec les municipalités	Mine Arnaud pourra discuter des enjeux qui lui seront soumis avec les intervenants concernés via les mécanismes de concertation auxquels elle participe, particulièrement via la Table municipalités-entreprise.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Demande d'une plus-value pour la collectivité d'avoir une mine : les taxes des participants contribuant au projet, un réinvestissement au niveau social est attendu (mentionné 2 fois)	Mine Arnaud s'engage à développer un Programme de soutien au développement de la collectivité.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Demande d'investissement de Mine Arnaud dans les logements	Mine Arnaud discute de cet aspect avec la Ville de Sept-Îles. La question du logement est un sujet d'importance et Mine Arnaud s'engage à appuyer la ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.7, page 9-41.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Tenir compte du manque de ressources pour les organismes communautaires de services sociaux, et demande que les minières assurent les coûts de ces services	Mine Arnaud est consciente que les ressources disponibles sont limitées et invite les organismes a faire part de leurs difficultés liées à l'arrivée du projet minier Arnaud. Mine Arnaud évaluera ces besoins dans le cadre de son programme de soutien au développement de la collectivité.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	La problématique des logements devrait être une priorité pour Mine Arnaud, compte tenu qu'il s'agit d'un des besoins élémentaires (référence : pyramide de Maslow)	Mine Arnaud discute de cet aspect avec la Ville de Sept-Îles. La question du logement est un sujet d'importance et Mine Arnaud s'engage à appuyer la Ville de Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Section 9.7, page 9-41.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	La gestion des camps de travailleurs devraient être chapeautée par un plan, il faudrait faire de la prévention. Les organismes communautaires devraient être mis à contribution. (mentionné 2 fois)	Ce point pourrait être discuté à la Table municipalités-entreprise et au Comité consultatif et de suivis. Les organismes communautaires seront d'ailleurs invités à déléguer un représentant pour siéger au Comité consultatif et de suivis. L'information relative au comité consultatif se retrouve au Chapitre 3, page 3-20.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place des initiatives pour pallier aux problématiques d'accès aux services	Mine Arnaud invitera les représentants de la Ville de Sept-Îles ainsi que des représentants du milieu communautaire et économique à mettre en place une démarche de concertation pour traiter des difficultés d'accès aux services qui ont un impact sur la qualité de vie des citoyens.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Intégrer des personnes à capacité réduite	Mine Arnaud demandera au CSSS ou au Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personne handicapée, un organisme reconnu pour son expertise dans le domaine, de l'aider à identifier des opportunités de recrutement, d'intégration en emploi et de formation de personnes à capacité réduite au sein de son entreprise. Un volet de formation adapté pourra être établi pour les candidats intéressés afin d'assurer leur intégration au milieu de travail.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place un programme de bénévolat au sein de l'entreprise (partage de temps)	Mine Arnaud encouragera ses employés à faire du bénévolat sur une base volontaire. L'entreprise évaluera dans la mise en place de son programme de gestion des ressources humaines comment elle sera en mesure de soutenir les activités bénévoles.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Mettre en place des programmes d'aide aux employés incluant des ateliers de prévention et l'accès à des activités sportives, culturelles, et sociales, des formations pour identifier des personnes en détresse et les référer à des ressources identifiées	Mine Arnaud s'engage à mettre en place un programme d'aide et de soutien à ses employés (PAE) afin de prévenir des problèmes de santé ainsi que des difficultés familiales et professionnelles. Ce programme favorisera l'établissement d'un milieu de travail sain. Dans une optique d'achat local, Mine Arnaud privilégiera une ou des organisations de la région pour offrir un tel service selon les disponibilités.
Communautaire	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Effectuer du Team building	Mine Arnaud prend en note cette suggestion pour le plan de développement des employés.
Communautaire	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Mention de l'intérêt des organismes communautaires à participer aux discussions relatives aux enjeux communautaires	Mine Arnaud consultera le milieu communautaire relativement aux enjeux qui le concernent. De plus, les organismes communautaires seront invités à déléguer un représentant pour siéger au Comité consultatif et de suivis. L'information relative au comité consultatif se retrouve au Chapitre 3, page 3-20.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Secteur	Catégorie	Type de suivis	Suivis	Suivi donné
Canton Arnaud	Information et participation	Engagements du promoteur	Rendre disponibles sur le site internet les réponses de Mine Arnaud aux questions lui ayant été adressées	Les réponses aux questions des différentes instances gouvernementales seront compilées dans un ou des compléments à l'étude d'impact sur l'environnement. Une fois ces documents déposés auprès des autorités, les documents seront rendus disponibles sur le site internet de Mine Arnaud. Les réponses aux questions envoyées par des organismes ou organisations seront également affichées sur le site internet de Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Information et participation	Engagements du promoteur	Distribuer des copies du complément à l'étude d'impact sur l'environnement tiré de la démarche de préconsultation aux personnes et organismes qui en formuleront la demande	Des copies papier seront disponibles à la bibliothèque, au musée Shaputan et au bureau de Mine Arnaud. Il sera également possible de se procurer une copie sur CD ou papier sur simple demande à Mine Arnaud. La version électronique de tous les supplément à l'étude d'impact sera affichée sur le site internet de Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Réviser l'information concernant l'existence de failles	Mine Arnaud a demandé aux experts d'approfondir le potentiel d'existence de failles et la connectivité des eaux souterraines de la fosse avec les eaux de surface. Les résultats des études à ce sujet seront intégrés dans le complément à l'étude d'impact sur l'environnement et seront disponibles sur le site internet de Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Documenter les impacts sur le sol induit par le dynamitage régulier prévu par le projet	La question de l'impact des vibrations sur les sols argileux du secteur de Longue-Épée sera examinée plus en détail par les experts de façon à répondre aux questions des citoyens à ce sujet. Cet aspect pourra être discuté lors de l'atelier thématique portant sur les vibrations et le bruit. La réponse sera également disponible sur le site internet de Mine Arnaud au www.minearnaud.com.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Valider le traitement intégral de l'eau collectée, car la réponse donnée lors de la rencontre est différente de ce qui est indiqué dans l'étude d'impact	Des études complémentaires traitant de la gestion de l'eau sur le site sont présentement en cours. Un complément à l'étude d'impact sur l'environnement donnera plus de détail à ce sujet. La section 5.6, page 5-60 décrit comment la gestion de l'eau sur le site a été planifiée.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Documenter l'impact du projet sur les puits privés et assurer un suivi des résultats aux propriétaires concernés	Mine Arnaud a transmis l'information recueillie quant à la présence de certains puits d'eau potable à ces consultants. Ceux-ci tiendront compte de cette information afin de déterminer quels pourraient être les impacts du projet sur ces puits, et le cas échéant, quelles mesures d'atténuation devront être mises en place. Lorsque l'analyse sera complétée, les résultats seront transmis aux personnes concernées.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Vérifier l'information relative au débit du ruisseau Clet contenue dans l'étude d'impact (30 mètres cube par seconde vs 3 mètres cube par seconde)	Les débits de crue et d'étiage du ruisseau Clet sont explicités à la section 7.7.1 de l'étude d'impact sur l'environnement. Par exemple, on y note que le débit de crue pour une période de récurrence de 10 ans est de 3,3 m3/s. La page 15-33 de l'étude d'impact semble faire référence à un apport de 30 m3/s qui aurait été considéré pour effectuer des modélisations numériques, et qui représenterait le drainage naturel passant dans le réseau hydrographique pendant une période humide. Mine Arnaud va porter ce détail à l'attention de ces experts afin que l'on vérifie s'il s'agit d'une erreur dans la modélisation ou simplement d'une erreur de frappe dans le rapport.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Valider avec les experts la possibilité d'étudier l'impact de la retombée des poussières dans le bassin versant	Cette question a été transmise aux experts concernés et sera discutée dans les réponses qui sont présentement en préparation notamment au sujet de l'impact du projet sur la prise d'eau potable de la Ville de Sept-Îles.

Suivis et engagements de Mine Arnaud

Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Étudier les possibilités de mettre en place des mesures pour redonner aux résidents l'eau de leurs ruisseaux ou bien ne pas toucher aux ruisseaux	Des études additionnelles sont présentement en cours pour déterminer avec plus de précision l'impact du projet, à diverse phase de l'exploitation, sur les différents ruisseaux se déversant dans la baie de Sept-Îles. Le cas échéant, des mesures qui sont techniquement et économiquement réalisables seront proposées pour atténuer les modifications aux différents ruisseaux.
Canton Arnaud	Autres	Suggestions parties prenantes	Ajouter les fossés de drainage sur la carte	Mine Arnaud a demandé aux experts de produire ce document.
Canton Arnaud	Autres	Suggestions parties prenantes	Demande d'une vérification des études par une firme indépendante	Les études sur le projet ont été réalisées par des firmes d'experts indépendants. Les études réalisées sont vérifiées par les instances gouvernementales compétentes.
Canton Arnaud	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Élargir la zone de compensation afin d'y inclure le croche à Longue Épée et tout le canton Arnaud (entièreté de la zone du claim) (mentionné 5 fois)	Comme suite aux commentaires des participants aux rencontres sectorielles, la zone de compensation a été élargie à l'ensemble des résidents du canton Arnaud soit les résidences situées entre le pont de la rivière Hall et le pont de la rivière des Rapides.
Canton Arnaud	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Suggestion d'acheter et de louer les maisons	Une proposition de cadre a été soumise pour consultation aux citoyens du canton Arnaud le 20 juin dernier. Cette proposition comprend des options volontaires de vente ou de location de résidences. Les citoyens avaient jusqu'au 10 août 2012 pour émettre des commentaires. Le cadre final sera présenté prochainement.
Canton Arnaud	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	La compensation devrait valoir plus que le simple rachat de la valeur marchande (et permettre de retrouver une même qualité de vie) (mentionné deux fois)	Une proposition de cadre a été soumise pour consultation aux citoyens du canton Arnaud le 20 juin dernier. Cette proposition comprend des options de vente avec des primes de compensation complémentaires. Les citoyens avaient jusqu'au 10 août 2012 pour émettre des commentaires. Le cadre final sera présenté prochainement.
Canton Arnaud	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Les compensations devraient considérer le fait que les résidents étaient là avant Mine Arnaud, la baisse de la qualité de vie, les coûts du déménagement.	Mine Arnaud s'engage à définir un cadre d'ententes et d'acquisitions qui soit équitable et transparent. Des primes de compensations complémentaires ont été prévues et les frais de déménagements ainsi que les frais habituels de transactions immobilières seront couverts par Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Ententes et acquisitions	Suggestions parties prenantes	Des compensations devraient être versées pendant les opérations si des dépassements sont constatés (mentionné deux fois)	Mine Arnaud s'engage à mettre en place un Comité consultatif et de suivis représentatifs du milieu pour voir au bon déroulement du programme de surveillance et de suivi environnemental et au respect des objectifs visés. Dans l'éventualité où il y aurait des dépassements, des mesures d'atténuation supplémentaires devront être déployées. Des solutions seront soumises au Comité consultatif et de suivis.
Canton Arnaud	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Suggestions parties prenantes	Offrir une formation de la main-d'œuvre et la mise à niveau du personnel	Mine Arnaud s'engage à valider et à mettre en place, en collaboration avec le CÉGEP de Sept-Îles, la commission scolaire et les autres organismes de formation, des programmes de formations et d'équivalences visant à répondre aux besoins spécifiques de Mine Arnaud. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 9, page 9-12.
Canton Arnaud	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Avoir un plan du site avec les lots résidentiels pour permettre aux résidents de bien se situer par rapport au projet (demande déjà formulée par le passé)	Mine Arnaud a demandé à la firme Genivar de produire cette carte. Elle sera disponible cet automne, lors de l'atelier thématique portant sur les infrastructures.
Canton Arnaud	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Informer la population de l'heure à laquelle sera effectué le voyage par train quotidien	Mine Arnaud s'engage à informer les citoyens du moment de passage du train par diffusion d'un avis à cet effet.

Canton Arnaud	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Demande de parler des difficultés du projet et non pas que des aspects positifs, dans une optique de transparence	L'étude d'impact sur l'environnement du projet constitue une étude détaillée des impacts du projet sur le milieu. Aussi, la démarche de préconsultation mise en oeuvre par Mine Arnaud permet à la collectivité d'adresser ses préoccupations et de discuter des aspects plus sensibles du projet. L'étude d'impact est disponible sur le site internet de Mine Arnaud. Les réponses qui seront préparées pour répondre aux questions des autorités et de la collectivité seront également disponibles sur le site internet de Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Demande d'une autre rencontre de consultation, lorsque toutes les études seront complétées, les modèles et la caractérisation seront à jour, afin de pouvoir décider en connaissant les vrais impacts du projet	À l'automne 2012, des ateliers thématiques permettront à la population d'obtenir plus de détails sur les résultats des études complémentaires qui sont présentement en cours, de poser des questions et d'adresser leurs préoccupations. Les deux processus d'évaluation environnementale présentement en cours permettront également à la population de faire valoir leur point de vue sur le projet, notamment lors des audiences publiques du BAPE.
Canton Arnaud	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Modéliser le bruit du train et les autres bruits en tenant compte de la coupe à blanc réalisée	Cette suggestion sera transmise aux experts responsables de cet aspect.
Canton Arnaud	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Demande d'un engagement de Mine Arnaud à ne pas faire circuler de train entre 18 h et 6 h	Le transport par train du concentré d'apatite sera assuré par Chemin de fer Arnaud. Les détails concernant l'horaire de transport du concentré d'apatite n'ont pas été discutés à ce jour. Cette suggestion sera transmise par Mine Arnaud aux personnes concernées afin que l'on examine s'il est possible, compte tenu des autres contraintes d'opération de Chemin de fer Arnaud, de satisfaire à cette demande. Par contre, Mine Arnaud n'a aucun contrôle sur l'horaire des trains qui sera établi par la société Chemin de Fer Arnaud.
Canton Arnaud	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Évaluer la possibilité de réduire les effluents	Les modifications apportées au projet dans les derniers mois (traitement et recirculation de l'effluent vers le concentrateur) ont permis de réduire de façon importante la quantité d'effluent qui serait retournée vers le ruisseau Clet. Des études supplémentaires sont en cours présentement pour approfondir la question de la gestion de l'eau sur le site. Mine Arnaud continue d'être à l'affut de modifications au projet qui sont techniquement et économiquement réalisables et qui permettraient de réduire l'impact du projet sur le milieu.
Canton Arnaud	Infrastructures et activités	Suggestions parties prenantes	Demande de donner le parc aux écureuils à la Ville de Sept-Îles	Mine Arnaud à confirmer à la ville de Sept-Îles qu'elle n'a aucune intention d'exploiter le titre minier situé sur le parc Aylmer-Whittom. Mine Arnaud examine présentement les conditions requises par le ministère pour soustraire le parc au régime minier.
Canton Arnaud	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Localiser le capteur d'air plus près de la route et avoir une modélisation plus longue avec les capteurs (mentionné 2 fois).	Afin d'évaluer le bruit de fond réel des matières particulaires totales (PMT) et des particules fines (PM2.5), Mine Arnaud à installer deux stations d'échantillonnage pour les PMT et une pour les PM2.5, sur deux sites stratégiques et représentatifs, à proximité du futur emplacement de la mine. En réponse aux commentaires des participants, Mine Arnaud, avec l'aval du MDDEP, a rapproché un des capteurs d'air de la route. Au départ, la station d'échantillonnage #1 devait être installée à environ130 mètres de la route. Pour faire suite à cette suggestion, la station a été rapprochée à environ 40 mètres de la route. La station d'échantillonnage #2 a été localisée sur une propriété appartenant à Mine Arnaud, l'ancien site du Californien. Les deux stations d'échantillonnages sont en fonction depuis la mi-juin 2012, et ce, pour une période de 5 mois.

Canton Arnaud	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Demande d'avoir au minimum 2 modélisations de la dispersion des particules fines	De nouvelles modélisations sont présentement en cours pour examiner un scénario d'opération différent de celui déjà modélisé et présenté dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le complément à l'étude d'impact qui est présentement en préparation fera état des résultats de cette nouvelle modélisation. Ce document sera déposé auprès des autorités provinciales et fédérales à l'automne 2012 et rendu public sur le site internet de Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Il serait aussi important d'inclure dans la mesure de la qualité de l'air la période hivernale, en raison de l'effet cumulatif avec les poêles à bois	Compte tenu de l'information recueillie auprès des gens du milieu, il semble y avoir une problématique de qualité de l'air en hiver qui soit liée à l'utilisation du poêle à bois dans le secteur du parc Ferland. Les résultats des modélisations de la dispersion des matières particulaires réalisées par Mine Arnaud à ce jour démontrent que le projet n'aura pas d'effet sur la qualité de l'air dans le secteur du parc Ferland. On ne prévoit donc pas d'effet cumulatif entre le projet et la problématique liée au poêle à bois dans le secteur du parc Ferland. Les stations d'échantillonnages seront en fonction de juin à octobre, la période pendant laquelle la quantité de matière particulaire est généralement la plus élevée pendant l'année en raison de l'absence de couvert de neige et de la période plus sèche. Selon les experts, cette période d'échantillonnage est suffisante pour caractériser les pires conditions de qualité de l'air ambiant dans le secteur du projet. Il est important de noter que si le projet est autorisé, le programme de mesure de qualité de l'air sera en fonction 12 mois par année.
Canton Arnaud	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Modéliser la dispersion des poussières chaque année du projet, car les impacts seront différents selon l'évolution du projet	Au départ, pour évaluer les impacts du projet sur la qualité de l'air, la 6e année de production a été retenue en raison du tonnage élevé qui serait extrait et de la relativement faible profondeur de la fosse à ce moment. L'année choisie se situe dans la moyenne forte des émissions qui seront générées au cours de l'exploitation de la mine. Pour répondre aux préoccupations exprimées lors des consultations et suite aux discussions auprès des autorités gouvernementales, il a été convenu de réaliser une nouvelle modélisation pour une année supplémentaire qui sera représentative de la phase d'exploitation et où la cellule Sud du parc à résidus, située plus près des zones habitées sera opérationnelle. Puisque le temps de calcul des concentrations maximales des poussières en air ambiant à l'aide du modèle CALPUFF est très élevé, il est inconcevable de modéliser toutes les années du projet. Par contre, il est effectivement pertinent de considérer un scénario supplémentaire pour vérifier si certaines configurations du site de la mine durant son cycle de vie présenteraient une réponse significativement différente de celles déjà étudiées. Or, dans le cadre de l'étude d'impact, l'étude de dispersion atmosphérique des activités de Mine Arnaud à l'année 6 (Annexe 7.2.1 de l'étude d'impact) a permis de déterminer la contribution des sources sur les concentrations maximales de poussières en air ambiant. Ainsi, les sources les plus contributives sont l'érosion des piles et le routage. Dans ce contexte, à partir de l'évolution du tonnage, de l'emplacement des piles et de la distance du routage, un second scénario sera évalué pour l'année 10 d'exploitation de la mine. Cette nouvelle modélisation est présentement en cours et les résultats seront disponibles dans un complément à l'étude d'impact sur l'environnement qui est présentement en préparation.

Canton Arnaud	Qualité de l'air	Suggestions parties prenantes	Considérer les données des capteurs d'air sur une période d'un an	Compte tenu de l'information recueillie auprès des gens du milieu, il semble y avoir une problématique de qualité de l'air en hiver qui soit liée à l'utilisation du poêle à bois dans le secteur du parc Ferland. Les résultats des modélisations de la dispersion des matières particulaires réalisées par Mine Arnaud à ce jour démontrent que le projet n'aura pas d'effet sur la qualité de l'air dans le secteur du parc Ferland. L'on ne prévoit donc pas d'effet cumulatif entre le projet et la problématique liée au poêle à bois dans le secteur du parc Ferland. Les stations d'échantillonnages seront en fonction de juin à octobre, la période pendant laquelle la quantité de matière particulaire est généralement la plus élevée pendant l'année en raison de l'absence de couvert de neige et de la période plus sèche. Selon les experts, cette période d'échantillonnage est suffisante pour caractériser les pires conditions de qualité de l'air ambiant dans le secteur du projet. Il est important de noter que si le projet est autorisé, le programme de mesure de qualité de l'air sera en fonction 12 mois par année.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Tester la toxicologie de l'eau grâce à l'élevage de poissons (truites) dans un bassin contenant des rejets d'eau (mentionné deux fois)	Cette suggestion sera analysée par Mine Arnaud. La surveillance et le suivi de l'effluent minier est également décrit à la section 14.1.3.2 de l'étude d'impact sur l'environnement et comprend notamment des essais de toxicité sublétale sur la truite arc-en-ciel et la daphnie (voir page 14-3).
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Modéliser les impacts du projet sur le lac des Rapides et la Baie	L'étude d'impact sur l'environnement démontre que le projet n'aura aucun impact sur le lac des Rapides. La Ville de Sept-Îles a commandé une étude portant sur la vulnérabilité de la source d'eau potable de Sept-Îles. Mine Arnaud a signifié à la municipalité qu'elle était disposée à fournir à la firme choisie toutes les données pertinentes à leur analyse concernant le projet minier Arnaud. Un complément à l'étude d'impact est actuellement en préparation et documentera plus en détail ces questions.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Assurer la vérification de l'engagement de Mine Arnaud de traiter 100 % de l'eau	L'ensemble de l'eau recueillie sur le site de la mine sera d'abord traitée avant d'être soit recirculé vers le concentrateur ou retournée vers le ruisseau Clet. Ainsi, la qualité du surplus d'eau qui sera retournée dans le ruisseau Clet répondra aux normes de qualité dictées tant par la province que par Environnement Canada. L'information relative à cet engagement est compilée dans l'étude d'impact, Chapitre 5, page 5-62.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Valider la modélisation du rabattement de la nappe phréatique grâce aux résultats des travaux additionnels	Des études sont présentement en cours pour compléter les informations sur l'hydrogéologie du site et pour approfondir, entre autres, la question du rabattement de la nappe phréatique qui serait causé par le dénoyage de la fosse. Les résultats de ses études seront documentés dans un complément à l'étude d'impact sur l'environnement et disponibles sur le site internet de Mine Arnaud. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les experts lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau.
Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Réaliser des études complémentaires d'hydrogéologie, relative à la connectivité, aux failles et à l'infiltration d'eau salée	Des études sont présentement en cours pour compléter les informations sur l'hydrogéologie du site et pour approfondir, entre autres, la question de la connectivité des eaux souterraines de la fosse avec les eaux de surface. Les résultats de ses études seront documentés dans un complément à l'étude d'impact sur l'environnement et disponibles sur le site internet de Mine Arnaud. Cet aspect pourra aussi être discuté avec les experts lors de l'atelier thématique portant sur la qualité de l'eau.

Canton Arnaud	Qualité de l'eau	Suggestions parties prenantes	Valider l'existence de failles vers le lac des Rapides	Mine Arnaud a demandé aux experts d'approfondir le potentiel d'existence de failles et la connectivité des eaux souterraines de la fosse avec les eaux de surface. Les résultats des études à ce sujet seront intégrés dans le complément à l'étude d'impact sur l'environnement et seront disponibles sur le site internet de Mine Arnaud.
Canton Arnaud	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Huiler les rails de la voie ferrée compte tenu de l'augmentation du nombre de trains	Cette suggestion sera transmise au propriétaire de la voie ferrée.

Annexe 1D

Documents de soutien

Mine Arnaud

ORDRE DU JOUR DES RENCONTRES SECTORIELLES

- Heure –	*- Déroulement –*
18 h à 18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
18 h 30 à 18 h 40	Ouverture et présentation du déroulement
18 h 40 à 19 h 10	Présentation sur support PowerPoint
19 h 10 à 19 h 50	Période d'échanges sur le projet et les impacts
19 h 50 à 20 h	PAUSE
20 h à 20 h 05	Présentation du déroulement des tables rondes
20 h 05 à 21 h 05	Échanges en tables rondes
21 h 05 à 21 h 25	Présentation des synthèses (plénière)
21 h 25 à 21 h 45	Commentaires des participants (plénière)
21 h 45 à 21 h 55	Explication des prochaines étapes
22 h	Remerciements et clôture de la rencontre

Un projet concret, moderne, structurant

Mine **Arnaud**

L’étude d’impact et la préconsultation

Rencontres sectorielles

Le modèle proposé

Annonce publique

Rencontres sectorielles

Information et consultation sur le projet
Bilan public

Ateliers thématiques publics

Infrastructures, aménagements et paysage
Qualité de l'air et de l'eau
Bruit, vibration, circulation
Impacts et bénéfices socioéconomiques

Séance de validation des résultats de la préconsultation

Intégration des résultats de la préconsultation à l'étude d'impact et au projet

Déroulement de la rencontre

- **18 h 00** Accueil des participants
- **18 h 30** Ouverture et présentation du déroulement
- **18 h 40** Présentation du projet
- **19 h 10** Période d'échanges
- **19 h 40** PAUSE
- **19 h 50** Présentation du déroulement des tables rondes
- **19 h 55** Échanges en tables rondes
- **21 h 20** Présentation des synthèses (plénière)
- **21 h 40** Commentaires des participants (plénière)
- **21 h 55** Explication des prochaines étapes
- **22 h 00** Remerciements et clôture de la rencontre

Un projet concret, moderne, structurant

Mine **Arnaud**

L’étude d’impact et la préconsultation

Rencontres sectorielles

Contenu

- Mine Arnaud
- Le projet minier Arnaud
- L’étude d’impact sur l’environnement
- La participation du public
- Les étapes franchies et celles à venir

Mine Arnaud

YARA

- Société norvégienne
- Premier fournisseur d'engrais minéraux au monde
- Possède une mine de phosphate en Finlande et plusieurs usines d'engrais
- Également reconnue pour ses initiatives en faveur de la protection de l'environnement

IQ Investissement Québec

FACILITER · FINANCER · PROPULSER

- Société d'État
- Mission : favoriser la croissance de l'investissement au Québec et contribuer au développement économique et à la création d'emplois dans toutes les régions de la province
- Deux rôles :
  - partenaire financier
  - collaboratrice des travaux de terrain via la SOQUEM

Le projet minier Arnaud

En trois mots:

- **Concret**

  Défini, planifié, en cours de validation sociale et gouvernementale

- **Moderne**

  Meilleures technologies environnementales, éléments de la réforme de la Loi sur les mines, démarche participative innovante

- **Structurant**

  Implication au développement du milieu et à la gestion concertée des enjeux locaux et régionaux

Calendrier provisoire

2006-2011	Exploration et faisabilité
2011-2013	Évaluation environnementale et consultations
2013	Autorisations
2013-2015	Construction
2015-2038	Exploitation
2016-….	Restauration progressive

La ressource : l'apatite

- Gisement de grande qualité
- Minerai constitué de phosphate, un composant des engrais minéraux
- Demande en forte croissance

Le sous-produit : la magnétite titanifère

- Minéral souvent associé aux gisements d'apatite
- Source de fer et de titane
- Considéré comme un résidu minier puisqu'aucun marché économiquement viable n'a encore été identifié
- Recherche d’un débouché afin de permettre sa valorisation

Plan de localisation et des infrastructures

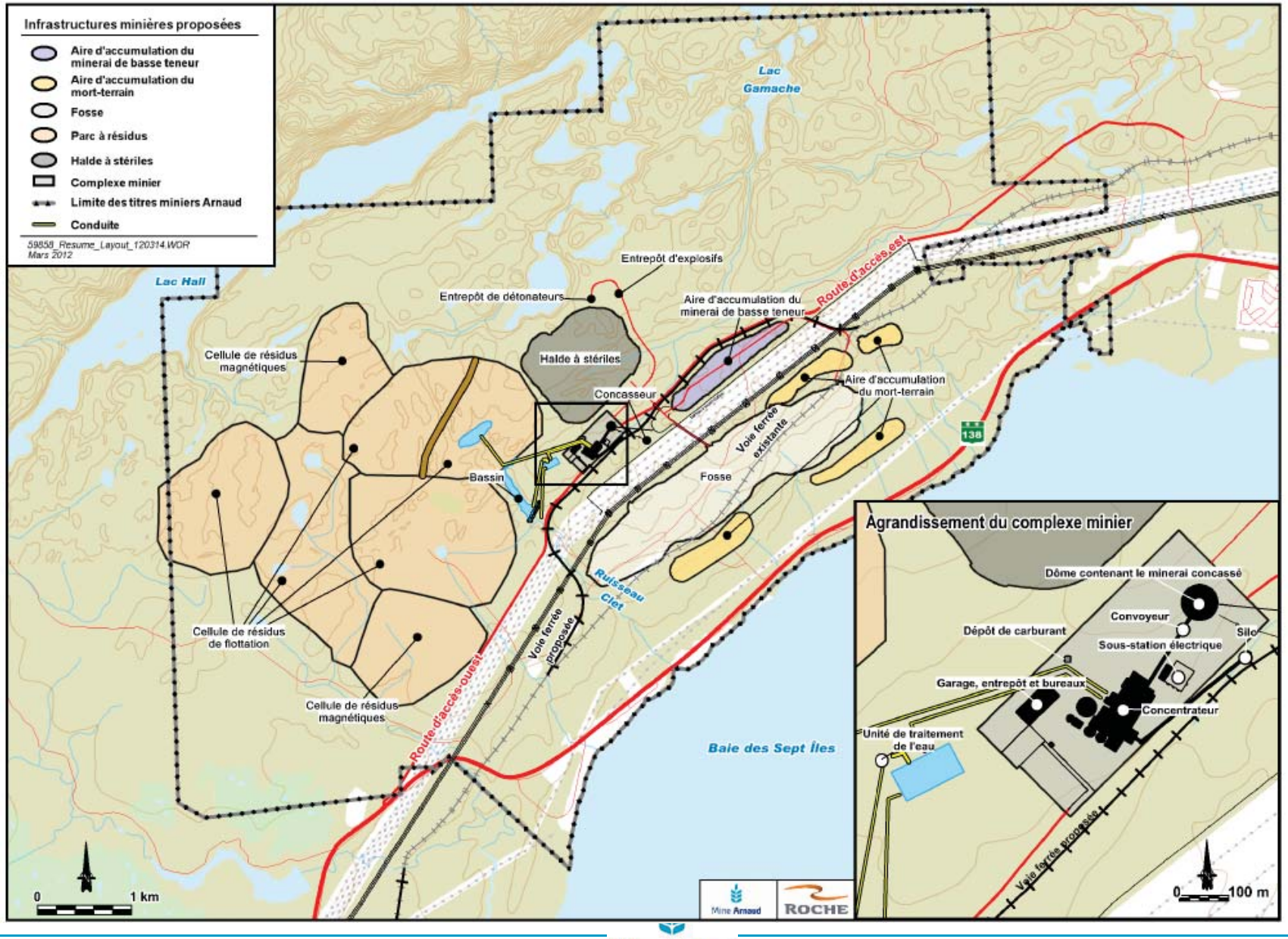

Les éléments clés

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET	
Durée de vie	23 ans
Total extrait de la fosse par année	22 millions
Tonnes de stériles extraits par année	11 millions
Tonnes de minerai extrait par année	11 millions
○ Tonnes de concentré d'apatite produit par année	1,3 millions
○ Tonnes de magnétite titanifère générée par année	2,3 millions
○ Tonnes de résidus de flottation par année	7,4 millions
Teneur en uranium	Sous la limite de détection

L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

L’évaluation des impacts du projet sur l’environnement

- Un outil de planification pour :
  - Considérer les préoccupations sociales, environnementales et économiques
  - Tenir compte de toutes les composantes pouvant être affectées
  - Faire des choix éclairés de la conception jusqu’à la réalisation du projet

Les activités préliminaires d'information et de consultation…

…pour alimenter l'étude d'impact

- Depuis 2010
- Objectif : établir un climat d'échange et expliquer les modalités du projet
- Environ 40 rencontres
- Plus de 100 participants

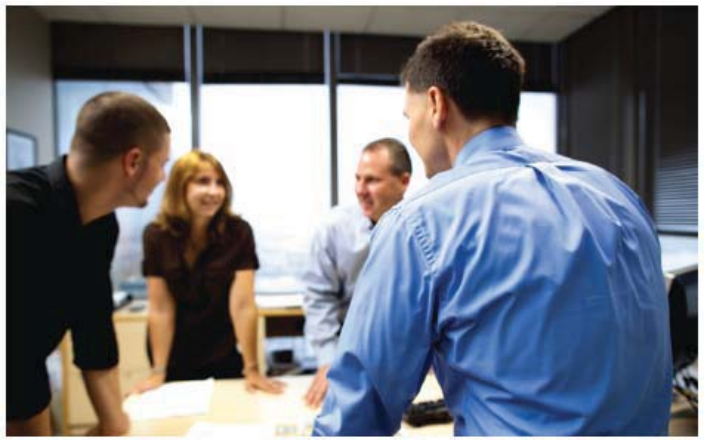

- Rencontres d'échanges individuels ou en groupe
- Échanges de courriels, lettres et documents

Les grands enjeux

- Bruit
- Vibration et dynamitage
- Qualité de l'air (poussières)
- Qualité de l'eau et effets sur le ruisseau Clet
- Bénéfices et impacts socioéconomiques
- Acquisition et perte de valeur des propriétés
- Accès au sentier de motoneige et au territoire
- Impact visuel
- Circulation routière dans le Canton Arnaud
- Perte de territoire de trappe et de deux camps

- Bruit
  - Deux scénarios de modéliser par GENIVAR
  - Niveau sonore à respecter :
    - **46 décibel la nuit**
    - **57 décibel le jour**
  - Niveaux respectés, sauf pour un dépassement de 1 décibel la nuit à une résidence
  - Mesures additionnelles à déployer : alarmes de recul peu bruyantes, silencieux performants, et boîtes de camion en caoutchouc
  - Programme de suivi des niveaux sonores aux plus proches résidences pour confirmer cette évaluation

- Vibration et dynamitage
  - Normes élevées à respecter
    - **25 mm/s près du corridor d'Hydro-Québec**
    - **12,5 mm/s aux résidences**
  - Modélisation et recommandations effectuées par SNC Lavalin
  - Paramètres précis de dynamitage à respecter
  - Aucun dépassement des normes n'est anticipé
  - Dynamitage à la tombée du jour
  - Programme d'inspection des fondations (avant le début des travaux) et suivi des niveaux de vibration

- Qualité de l’air
  - Modélisation des matières particulaires en suspension (GENIVAR)
  - Niveau ambiant précisé par règlement:zone industrielle
  - Particules fines :aucun dépassement n’est prévu
  - Particules totales :norme respectée à 99,7% du temps
  - Dépassement à deux endroits

- Qualité de l’air (suite)
  - Mesure des niveaux ambiants-printemps 2012 (bruit de fond)
  - Plusieurs mesures d’atténuation prévues, dont :
    - Arrosage des routes
    - Humidification des résidus
    - Production en circuit fermé
  - Programme de suivi
    - Station(s) d’échantillonnage(s)
    - Suivi du projet rendu public
  - Participation à la gestion intégrée des effets cumulatifs

- Qualité de l'eau (Roche)
  - Normes respectées
    - Usine de traitement de l'eau
    - Système de recirculation de l'eau
    - Aucun problème de génération d'eau acide
    - Programme de surveillance de la qualité des eaux souterraines, de surface, et de l'effluent minier
    - Aucun réactif dommageable pour l'environnement
- Ruisseau Clet
  - Pas d'impact sur la qualité de l'eau anticipé
  - Modulation du débit pour éviter d'excéder les niveaux des crues

Impacts et retombées socioéconomiques du projet

- Des coûts bien définis
- 800 à 1 000 emplois en construction, 330 en exploitation
- Maximisation des retombées locales et régionales
- Pénurie de logements :
  - Appui aux initiatives de la ville de Sept-Îles

LES ENGAGEMENTS

Des engagements fermes

- Garantie initiale de 100 % des frais de restauration
- Restauration progressive des cellules du parc à résidus
- Reboisement des terrains d'exploration, si le projet ne va pas de l'avant
- Consultation sur les variantes pour la route d'accès au site
- Participer à un comité local visant la maximisation des retombées économiques si existant, ou en former un spécifique au projet
- Appuyer Sept-Îles dans la mise en œuvre de solutions concernant le logement
- Mettre en place un Comité consultatif et de suivi du projet
- Protection du parc aux écureuils

LA PRÉCONSULTATION

À l'écoute des préoccupations citoyennes

Les objectifs

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PRÉCONSULTATION

- Prendre le temps d'échanger directement avec les acteurs du milieu et la population
- Offrir une information de première main sur le projet et ses impacts
- Connaître les préoccupations et les opinions des participants
- Valider et compléter l'évaluation préliminaire des impacts du projet
- Ajouter à l'information contenue dans l'étude d'impact
- Améliorer les divers aspects du projet

Le modèle proposé

Les représentants de la collectivité

- Monde municipal
- Communauté d'Uashat mak Mani-utenam
- Environnement
- Milieu économique
- Groupes communautaires
- Santé publique
- Riverains
- Syndicats
- Milieu scolaire
- Milieu récréotouristique

Calendrier proposé pour la préconsultation

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE DE PRÉCONSULTATION	
Printemps 2012	Phase 1 : Rencontres sectorielles et bilan Questions et commentaires sur l'étude d'impact sur l'environnement
Automne 2012	Phase 2 : Ateliers thématiques publics
Automne 20102	Phase 3 : Séance de validation des résultats de la préconsultation

Période d’échanges

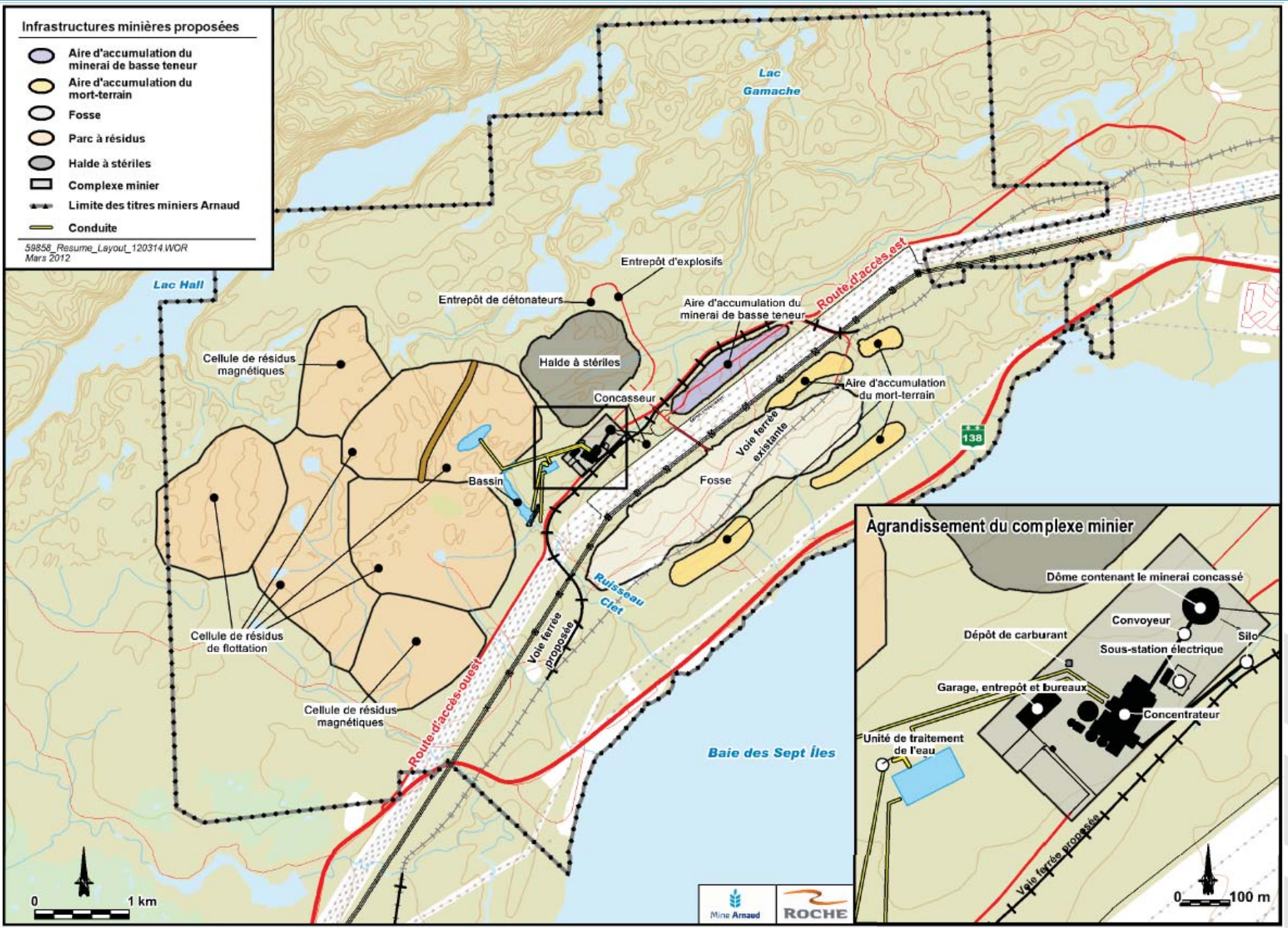
Infrastructures minières proposées
Aire d'accumulation du minerai de basse teneur
Aire d'accumulation du mort-terrain
Fosse
Parc à résidus
Halde à stériles
Complexe minier
Limite des titres miniers Arnaud
Conduite
59858_Resume_Layout_120314.WOR
Mars 2012
Lac Gamache
Lac Hall
Entrepôt d'explosifs
Entrepôt de détonateurs
Route d'accès est
Aire d'accumulation du minerai de basse teneur
Halde à stériles
Cellule de résidus magnétiques
Concasseur
Aire d'accumulation du mort-terrain
Voie ferrée existante
138
Bassin
Fosse
Ruisseau Clet
Voie ferrée proposée
Cellule de résidus de flottation
Route d'accès ouest
Cellule de résidus magnétiques
Baie des Sept Îles
0
1 km
Agrandissement du complexe minier
Dôme contenant le minerai concassé
Convoyeur
Silo
Dépôt de carburant
Sous-station électrique
Garage, entrepôt et bureaux
Concentrateur
Unité de traitement de l'eau
Voie ferrée proposée
0
100 m
Mine Arnaud
ROCHE

QUALITÉ DE VIE

- **Bruit**
  - Niveaux sonores de la directive 019 respectés, sauf pour un dépassement de 1 dBA la nuit à une résidence
  - Mesures d'atténuation considérées :
    - Localisation des infrastructures le plus loin possible des résidences
    - Installation d'un talus autour du concasseur
    - Installation de silencieux sur les pelles
  - Mesures additionnelles à déployer: alarmes de recul peu bruyantes, silencieux performants, et boîtes de camion en caoutchouc
  - Programme de suivi des niveaux sonores aux plus proches résidences pour confirmer cette évaluation

- **Vibration et dynamitage**
  - Modélisation et recommandations effectuées par SNC Lavalin
  - Dynamitage à la tombée du jour et selon des paramètres précis
  - Aucun dépassement des normes anticipé
  - Programme d'inspection des fondations (avant le début des travaux) et suivi des niveaux de vibration

- **Circulation**
  - Transport du minerai au port par voie ferrée et non par camion
  - Analyse d'une deuxième variante pour la route d'accès au site et consultation
  - Étude de la mise en place de navettes pour le transport des employés et de la modulation de leur horaire afin que celui-ci ne coïncide pas ou le moins possible avec ceux des travailleurs de Pointe-Noire

BÉNÉFICES ET IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES

- **Des coûts bien définis**

Coûts d'investissement (en millions de dollars) pour un total de 750 millions de dollars

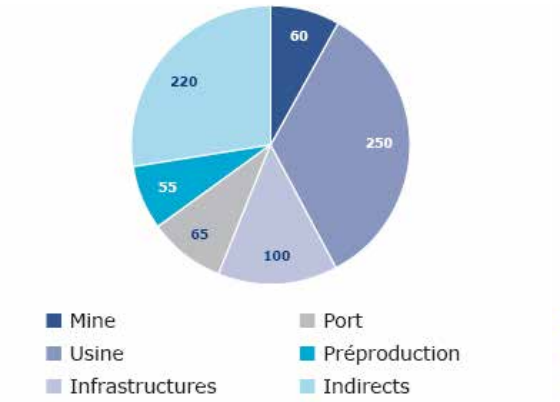

Coûts d'opération annuels (en millions de dollars) pour un total de 140 millions de dollars

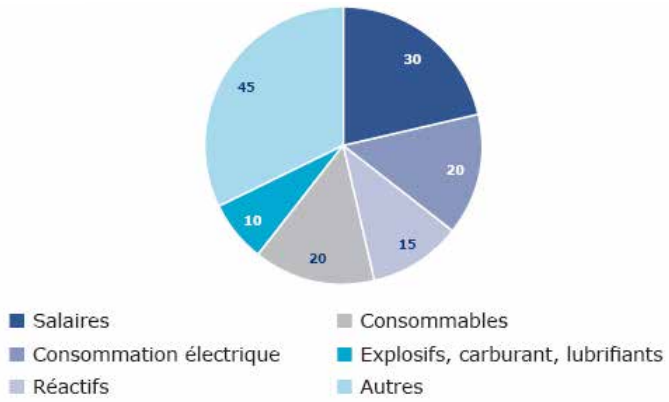

  - Le coût total de la restauration du site est estimé à 25,5 millions de dollars.

- **800 à 1000 emplois en construction, 330 en exploitation (23 ans)**
  - Recrutement de la main d'œuvre dans les collectivités locales et régionales et au sein de la communauté d'Uashat mak Mani-utenam

- **Maximisation des retombées locales et régionales**
  - Élaboration d'une stratégie favorisant l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et de services sur la Côte-Nord
  - Participation à Côte-Nord Économique ou création d'un comité de maximisation des retombées économiques régionales (COMAX)

- **Pénurie de logements:**
  - Suivi de l'adaptation du marché immobilier et locatif
  - Appui aux initiatives locales portées par la ville de Sept-Îles et les autres acteurs de la collectivité

QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

- **Qualité de l'air**
  - Niveau ambiant précisé par règlement: zone industrielle
  - Particules fines : aucun dépassement n'est prévu
  - Particules totales: norme respectée à 99,7% du temps, dépassement à deux endroits
  - Mesure des niveaux ambiants-printemps 2012 (bruit de fond)
  - Plusieurs mesures d'atténuation prévues, dont:
    - Arrosage des routes
    - Humidification des résidus
    - Infrastructures de production conçues pour minimiser les poussières (fermées ou équipées de dépoussiéreur)
  - Programme de suivi
    - Station(s) d'échantillonnage(s)
    - Suivi du projet rendu publique
  - Participation à la gestion intégrée des effets cumulatifs

- **Qualité de l'eau**
  - Conception du projet respectueuse des exigences de la directive 019* concernant la protection de l'eau :
    - Usine de traitement de l'eau
    - Système de recirculation de l'eau
    - Aucun impact sur la source d'eau potable de Sept-Îles, localisée dans un autre bassin versant que celui du projet
    - Aucun problème de génération d'eau acide
    - Aucun réactif dommageable pour l'environnement
  - Programme de surveillance de la qualité des eaux souterraines, de surface, et de l'effluent minier

  ** la directive 019 pose, entre autres, des critères de qualité pour les eaux rejetées par les activités minières. Ces critères concernent notamment l'acidité des eaux et leur concentration en métaux, en hydrocarbures et en matières en suspension.*

- **Ruisseau Clet**
  - Pas de problème de qualité de l'eau anticipé
  - Modulation du débit pour éviter d'excéder les crues

Extrait de la directive 019 sur l'industrie minière (mars 2012)

2.1.1.1 Exigences au point de rejet de l'effluent final

Il est interdit de rejeter un effluent final dont :

- le pH est inférieur à 6,0 ou supérieur à 9,5;
- la concentration de thiosels provoque un changement de pH dans le milieu aquatique inférieur à 6,0 ou supérieur à 9,5;
- la toxicité est supérieure au niveau de létalité aiguë selon les tests de truites arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) et de daphnies (*Daphnia magna*);
- la concentration des contaminants est supérieure aux valeurs indiquées au tableau 2.1.

Tableau 2.1 Exigences au point de rejet de l'effluent final[1]

PARAMÈTRE	COLONNE I CONCENTRATION MOYENNE MENSUELLE ACCEPTABLE	COLONNE II CONCENTRATION MAXIMALE ACCEPTABLE
Arsenic extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Cuivre extractible	0,3 mg/l	0,6 mg/l
Fer extractible	3 mg/l	6 mg/l
Nickel extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Plomb extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Zinc extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Cyanures totaux	1 mg/l	2 mg/l
Hydrocarbures (C_{10}-C_{50})	----------	2 mg/l
Matières en suspension	15 mg/l	30 mg/l

1 Selon la nature du minerai, du procédé, des résidus miniers ou selon le calcul des objectifs environnementaux de rejet (voir section 1.4.2), d'autres exigences au point de rejet de l'effluent final pourraient s'ajouter en vertu de l'article 20 de la Loi lors de la délivrance du certificat d'autorisation.

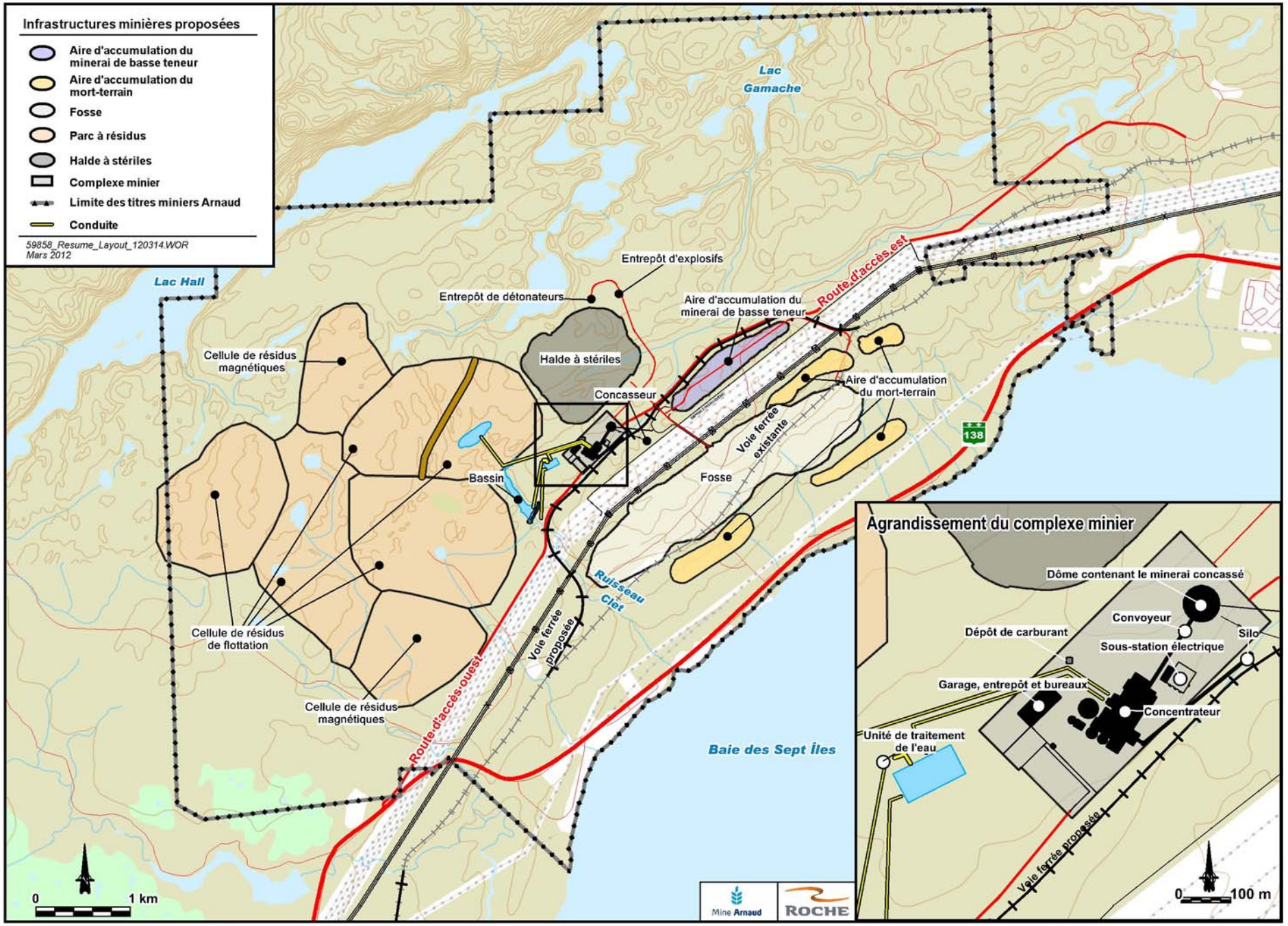
Infrastructures minières proposées
Aire d'accumulation du minerai de basse teneur
Aire d'accumulation du mort-terrain
Fosse
Parc à résidus
Halde à stériles
Complexe minier
Limite des titres miniers Arnaud
Conduite
59858_Resume_Layout_120314.WOR
Mars 2012
Lac Gamache
Lac Hall
Entrepôt d'explosifs
Entrepôt de détonateurs
Route d'accès est
Aire d'accumulation du minerai de basse teneur
Halde à stériles
Cellule de résidus magnétiques
Concasseur
Aire d'accumulation du mort-terrain
Voie ferrée existante
138
Bassin
Fosse
Ruisseau Clet
Voie ferrée proposée
Cellule de résidus de flottation
Route d'accès ouest
Cellule de résidus magnétiques
Baie des Sept Îles
0
1 km
Mine Arnaud
ROCHE
Agrandissement du complexe minier
Dôme contenant le minerai concassé
Convoyeur
Silo
Dépôt de carburant
Sous-station électrique
Garage, entrepôt et bureaux
Concentrateur
Unité de traitement de l'eau
Voie ferrée proposée
0
100 m

EMPREINTE, INFRASTRUCTURES ET PAYSAGE

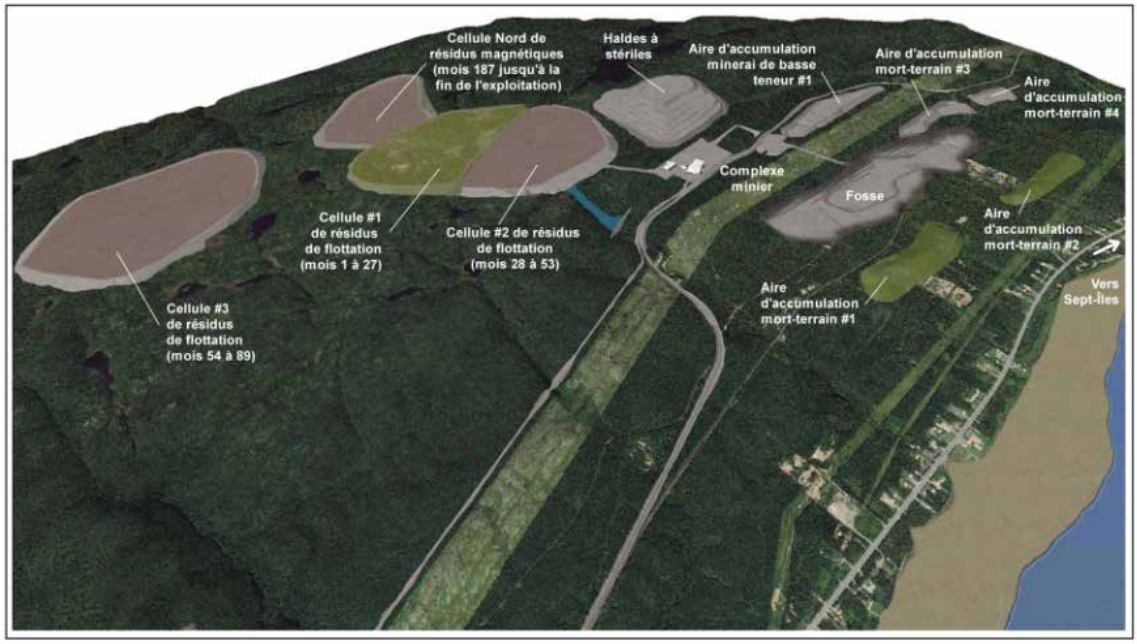

Site minier à l'an 5 (vue vers le nord)

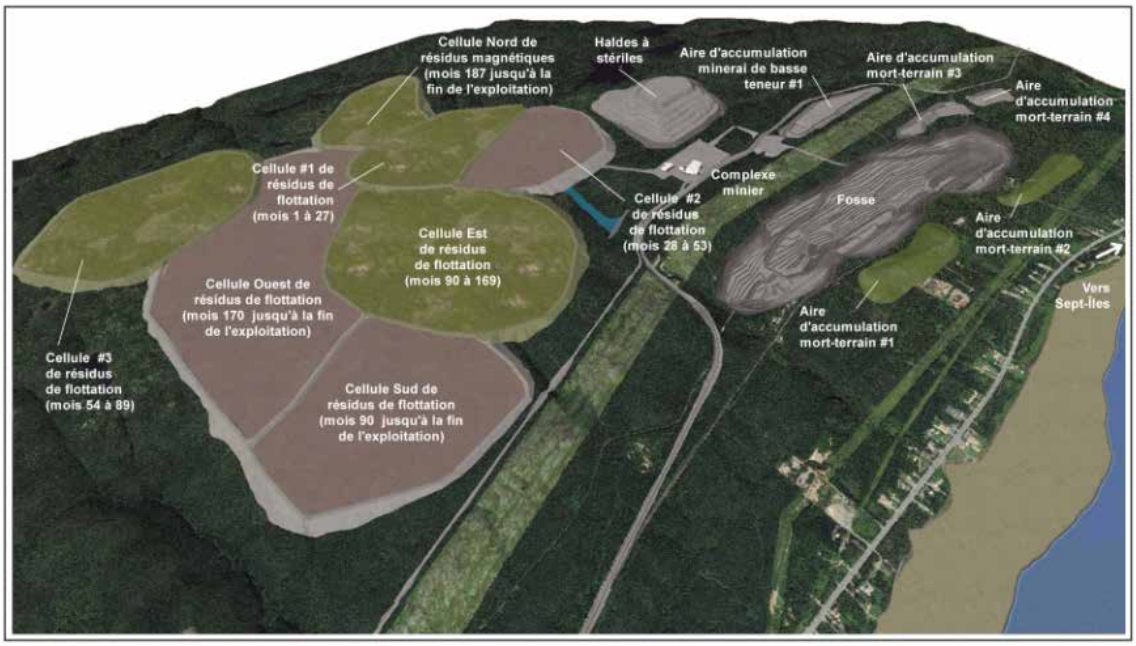

Site minier à l'an 20 (vue vers le nord)

Note : sur l'ensemble de ces simulations visuelles en 3D, les aires d'accumulation des stériles, du mort-terrain et du minerai de basse teneur sont à leur pleine capacité (elles montrent le « pire cas » et ne tiennent donc pas compte de l'évolution temporelle du projet)

QUALITÉ DE VIE, QUALITÉ DE L'AIR ET QUALITÉ DE L'EAU

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

GRILLE DE PRISE DE NOTE

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Les deux principaux sujets de vos échanges (à remplir à la fin) : **1.** **2.**

ZONE D'ENTENTE ET D'ACQUISITION, PAYSAGE ET ACCÈS ROUTIERS

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

GRILLE DE PRISE DE NOTE

Préoccupations/ questions soulevées :
Réponses apportées :
Suggestions / Conclusions de l'échange :

Les deux principaux sujets de vos échanges (à remplir à la fin) : **1.** **2.**

Annexe 2A

Cadre d’ententes et d’acquisitions – Compte Rendu

Compte rendu
de la rencontre sur la proposition
de cadre d'ententes et d'acquisitions

tenue auprès des propriétaires du canton Arnaud

au Centre des Congrès de Sept-Îles

le 20 juin 2012

Préparé par

5524 rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8
Courriel : erolland@transenvironnement.qc.ca
Tél. 514-371-5254

TABLE DES MATIÈRES

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS 1
2. PRÉSENTATION DU CADRE D'ENTENTES ET D'ACQUISITIONS 2
3. ATELIERS D'ÉCHANGES EN TABLES RONDES 7
4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES 14
5. PROCHAINES ÉTAPES ET CLÔTURE DE LA RENCONTRE 17

Liste des annexes

Annexe 1 Ordre du jour

Annexe 2 Présentation du cadre d'ententes et d'acquisitions

Annexe 3 Documents de soutien aux échanges en tables rondes

Les documents en annexes ont été distribués dans les pochettes remises aux participants lors de la soirée. Dans un souci d'économie de papier, ces annexes seront disponibles sous peu sur le site internet de Mine Arnaud et en version papier au bureau local de Mine Arnaud, situé au :

106 Napoléon, suite 303

Sept-Îles, Qc, G4R 3L7

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Mme Marie Beaubien, conseillère de *Transfert Environnement* et animatrice de la rencontre, souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole à M. François Biron, directeur de projets de Mine Arnaud. M. Biron remercie les participants de s'être déplacés puis effectue la présentation des représentants de Mine Arnaud assis à la table en avant.

Mme Marie Beaubien énonce ensuite les règles de fonctionnement de la rencontre, afin d'assurer que celle-ci se déroule dans le calme et le respect. Puis elle présente l'ordre du jour de la rencontre.

L'ordre du jour se trouve en annexe 1.

2. PRÉSENTATION DU CADRE D'ENTENTES ET D'ACQUISITIONS

M. François Biron, M. Hugo Latulippe et M. Rock Néron effectuent la présentation du cadre d'ententes et d'acquisitions proposé par Mine Arnaud. La présentation aborde les points suivants :

- Les objectifs
- Les engagements de Mine Arnaud par rapport au cadre d'ententes et d'acquisitions
- Les considérations
- Le contexte
- Les options proposées
- Le calendrier provisoire

La présentation de Mine Arnaud est disponible en annexe 2.

À la suite de la présentation de M. Biron, les questions et commentaires suivants sont soulevés :

Questions ou commentaires	Réponses
Je fais partie de la zone 3. Sur quelle base a-t-on déterminé que les gens sur le bord de la mer étaient dans la zone 3?	Cela a été déterminé en fonction de la localisation par rapport à la fosse ultime : les personnes résidant en dehors de 1 km de la fosse ultime font partie de la zone 3. Il s'agit de la distance maximale à laquelle les modélisations des niveaux de poussières et de bruit pourraient se rapprocher des limites permises.
Cette façon de faire est arbitraire. Vous ne nous avez pas consultés pour décider de cela.	
Lors des dernières rencontres, vous nous avez répété que Mine Arnaud allait respecter le projet de loi 14 sur les mines. Est-ce que Mine Arnaud prévoit toujours respecter le projet de Loi sur les mines dans son intégralité?	Nous allons effectivement respecter cet engagement.
J'aimerais une lettre écrite sur cet engagement de la part de Mine Arnaud.	Mine Arnaud va étudier la demande formulée.

Questions ou commentaires	Réponses
La refonte de la Loi prévoit que le promoteur doit assurer au propriétaire d'un immeuble résidentiel familial le soutien financier nécessaire à la négociation d'une entente avec la société minière lorsqu'un projet minier en nécessite l'acquisition. Le titulaire se verrait verser des honoraires à la hauteur de 10 % de la valeur de l'immeuble. Vous mentionnez un montant de 1 000 $ dans votre présentation, ce qui n'est pas beaucoup. D'autre part, je ne prendrai pas l'avocat que vous me proposez.	La Loi n'a pas encore été adoptée. La Loi qui prévaut, c'est la loi en vigueur. Lorsqu'elle sera adoptée, elle sera respectée. Pour ce qui est du choix de l'avocat, vous pourrez choisir vous-même votre conseiller.
Je m'attends à avoir une confirmation écrite que vous allez respecter l'intégralité du projet de Loi 14.	
L'étude d'impact sur l'environnement n'est pas complétée. Par exemple, des études hydrogéologiques sont à venir. Est-ce possible que les zones soient modifiées en fonction des nouveaux impacts si ceux-ci sont plus grands?	La zone qui sera étudiée est située autour de la fosse, soit la zone 1. De ce fait les études hydrogéologiques n'auront pas de conséquence sur la délimitation des zones, puisque cette zone présente déjà des compensations.
Par contre, le parc à résidus aura un impact sur les gens à l'ouest, même si vous dites que non. Ainsi, si l'impact est plus grand que prévu, est-ce que les zones d'ententes pourraient changer?	Si certaines études sont refaites et qu'elles démontrent que les impacts sont sur une plus grande distance, la zone 2 sera réajustée. Si les impacts vont au-delà, ce sera réajusté, mais si les impacts prévus sont à moins de 1 km, ce sera la limite du 1 km qui sera gardé.
J'ai un commentaire à faire à Transfert Environnement. Vous dites que vous organisez des rencontres de consultation, mais il aurait fallu avoir des documents pour consultation à l'avance. Ce n'est pas éthique de nous demander de réagir sur les informations de Mine Arnaud à froid. Vous allez noter tout ce qui se dit sans que les gens aient eu le temps de réfléchir à ce qu'ils ont à dire. Ensuite, ça va sortir dans les journaux. Ce n'est pas une vraie consultation puisque c'est à froid. En plus, vous avez prévu un souper payé par les contribuables. Je ne vais pas rester pour la suite, ni pour votre souper parce que j'ai un problème avec la consultation.	Comme présenté, la période du 20 juin et 3 août prochain est une période d'éclaircissement et permet d'échanger sur le cadre qui est proposé. Ce soir, il s'agit d'une première étape et ce n'est pas la fin.

Questions ou commentaires	Réponses
Est-ce que Mine Arnaud peut s'assurer que tout le monde puisse recevoir un suivi des commentaires?	Il y aura un compte rendu de la rencontre et toutes les questions sont notées.
Ce qui va être dit ce soir, ce n'est pas nécessairement ce que les gens auraient voulu dire. Après la période de questions, on devrait tous s'en aller.	
Est-ce que ma qualité de vie vaut 3 000 $? Est-ce que j'ai bien compris?	Il s'agit d'un montant compensatoire lié à la présence de la mine. Pour rappel, la base est la ligne de 1 km, déterminé par la modélisation des niveaux de poussières et de bruit.
Pour quels impacts sanitaires cette compensation a-t-elle été établie? Comment faites-vous pour déterminer le montant et établir que ma qualité de vie vaut 3 000 $?	C'est à partir des résultats de l'étude d'impact sur l'environnement. C'est l'outil dont dispose Mine Arnaud pour travailler et elle reste ouverte à d'autres propositions.
Dans le rapport du BAPE concernant le projet à Malartic, il y avait une recommandation visant à ce qu'aucune entente ne soit conclue avant que les permis et certificats d'autorisation ne soient signés. D'après la présentation de Mine Arnaud, il semble que vous ne suiviez pas cela.	Il est vrai que nous devons attendre les autorisations. C'est pourquoi il est prévu que les ententes ne seront pas effectives tant que nous n'aurons pas les autorisations.
Vous mettez une date à laquelle les ententes peuvent être signées. Pourquoi se précipiterait-on à signer? Plus nous attendrons, mieux nous connaîtrons les impacts sur la santé. Je ne suis pas satisfaite des études.	Il s'agit d'ententes de principe.
Les gens de Malartic nous ont dit que ceux qui avaient signé au début ont eu 3 fois moins que ceux qui ont attendu. *J'espère que les gens vont comprendre cela parce qu'il y a des gens qui ont pleuré à la porte du promoteur là-bas.*	
Je ne réside pas dans le Canton Arnaud, mais je suis membre de la ZEC et j'ai un chalet. Je suis avocat et ce que je comprends, c'est que le projet ne nécessite aucun achat de résidence. Le promoteur ne se sent pas obligé, à tort ou raison d'acheter les gens.	En effet, les infrastructures et le site minier n'empiètent sur aucune résidence. Nous allons aller de l'avant avec l'acquisition des résidences si c'est ce que les gens souhaitent.

Questions ou commentaires	Réponses
Donc, Mine Arnaud n'est pas obligé d'acheter. Il s'agit tout de même d'une obligation morale. Aussi, vous indiquez que les lots qui pourront faire l'objet d'une entente sont ceux inscrits au cadastre 2012. Cela veut dire que le nouveau propriétaire ne peut pas bénéficier de ce projet d'entente?	Cette référence a été mise pour que les résidences soient conformes. S'il y a des ajustements, nous pourrons y revenir. C'est un point important.
Les frais habituels sont, en règle générale, payés par l'acheteur. Le seul cadeau que vous faites vraiment, c'est les certificats de localisation.	Cela est exact.
Je ne crois pas à vos discours et je n'irai pas au buffet froid. Je suis déçu de voir que ce sont des Québécois qui trompent d'autres Québécois. De plus, le produit est destiné à la Norvège. Notre qualité de vie, ce n'est pas une question de kilomètres. Quels critères avez-vous pris? J'aimerai une réponse franche.	Je vous réfère à l'étude d'impact sur l'environnement concernant les impacts prévus. Nous avons utilisé les résultats des modélisations sur les niveaux de bruit et de poussières. Il y a un dépassement pour les poussières, mais nous n'avons pas encore de données réelles sur la qualité de l'air ambiant. Lorsque le modèle sera à jour, nous prévoyons une baisse. Pour les niveaux sonores, il y a aussi un dépassement, mais il n'était pas possible de modéliser avec toutes les mesures d'atténuation que nous mettrons en place. Aussi, pour la qualité de l'eau, il n'y a pas d'impact prévu.
Votre étude d'impact est incomplète.	Les spécialistes travaillent là-dessus pour la compléter.
Je vais vous mentionner des éléments manquants : - *Perte de territoire* - *Poussières* - *Problèmes psychosociaux (stress, difficulté à dormir)* - *Problèmes pulmonaires* - *Déménagement* - *Perte de valeur des terrains* - *Impacts sur les ruisseaux* - *Pollution accrue* - *Perte de l'écosystème* - *Impacts sur la santé, etc.*	

Questions ou commentaires	Réponses
Lorsque nous parlons de perte de qualité de vie, je crois que nous oublions la perte de jouissance. Pratiquer des sports, les activités de chasse et de cueillette, la pêche, profiter de la nature. Nous avons cela en ce moment et nous ne l'aurons pas ailleurs	
L'étude d'impact sur l'environnement complète et argumentée sera peaufinée dans les prochains mois. Les simulations ont été faites avec une fosse d'une dimension de 2,6 km et des vents de 10 km/heure...	(intervention de l'animatrice) Il est important que votre question soit pertinente au sujet de la soirée. Est-ce que votre question porte sur la proposition de cadre d'ententes et d'acquisition faite par Mine Arnaud?
Je pense que toutes les questions sont pertinentes. (La participante quitte le micro)	
L'étude d'impact sur l'environnement n'est pas complète. Les modélisations ne sont pas bien faites. Quel est le tonnage réel qui sera dynamité par jour?	Il sera augmenté graduellement, mais la moyenne est autour de 60 mille tonnes avec des pointes d'environ 72 mille tonnes.
Combien cela représente t-il sur l'échelle de Richter?	Ce n'est pas exprimé selon cette échelle.
Vos propositions ne reflètent pas la réalité. Ce qui se passe ce soir correspond à du masquage, des cachoteries. Vous n'avez pas les impacts complets et vous nous demandez de décider. *Compte tenu que M. Néron est de Sept-Îles, nous nous faisons tromper par un résident de Sept-Îles, ce qui correspond à une trahison. Et en plus, vous ne vous engagerez pas par écrit sur les impacts.* *Les résultats sont différents de ce que vous dites. Nous allons avoir une cicatrice dans le paysage. Nous n'allons pas risquer nos vies pour de l'argent.*	

ACTION DE SUIVI :

- Étudier la possibilité de rédiger une lettre d'engagement à respecter le projet de loi 14 dans son intégralité
- Produire et rendre public le compte rendu de la rencontre du 20 juin 2012

PAUSE

Plusieurs dizaines de personnes ont quitté la salle au moment de la pause.

3. ATELIERS D'ÉCHANGES EN TABLES RONDES

3.1. Déroulement des tables rondes

Mme Beaubien propose aux participants de se répartir sur les tables selon la zone à laquelle ils appartiennent, afin d'optimiser les échanges. Les participants acceptent la proposition et se répartissent en 6 tables d'une dizaine de personnes.

Un animateur de table de *Transfert Environnement* se joint à chacune des tables afin de faciliter les échanges et de rapporter les questions et commentaires des participants. Les participants disposent d'un cartable contenant un rappel des options proposées par Mine Arnaud, un feuillet récapitulatif avec espace de notes ainsi que les cartes relatives à chacune des zones. Ces documents sont présentés en annexe 3.

Les échanges durent une heure, pendant laquelle les participants expriment leurs préoccupations et leurs commentaires vis-à-vis des propositions de Mine Arnaud et posent leurs questions. Quatre représentants de Mine Arnaud passent entre les tables pour répondre aux questions des participants, soit :

- M. François Biron, directeur de projets
- Mme Marie-France Therrien, coordonnatrice en environnement
- M. Hugo Latulippe, ingénieur de projets
- M. Rock Néron, directeur des opérations

3.2. Synthèses des tables rondes

Suite aux échanges tenus aux tables rondes, les groupes de participants procèdent à la synthèse de leurs propos avec leur animateur-rapporteur. Ce dernier prend ensuite la parole pour présenter, en plénière, cette synthèse.

Voici les synthèses des tables rondes, basée sur la prise de notes des facilitateurs de table :

TABLE 1 – ZONE 1

PRÉOCCUPATIONS

- Sentiment que Mine Arnaud veut faire peur
  - o Utilisation du terme « cadre final »
    - ▪ « Tu avales la pilule, ça finit là. » c'est une tactique de négociation
  - o Droit des citoyens
    - ▪ Mine Arnaud tient les citoyens dans l'ignorance par rapport à leurs droits
  - o Mine Arnaud veut isoler les gens
  - o Mine Arnaud veut nous presser
    - ▪ Les citoyens veulent prendre une décision qu'ils ne regretteront pas, une décision éclairée
- Questionnement quant à l'impact du rabaissement
- Questionnement quant aux redevances qui seront payées à la communauté autochtone
- Questionnement quant aux redevances prévues pour les citoyens dans les budgets de Mine Arnaud
- Questionnement quant au budget d'ententes et d'acquisitions
- Mention que le Comité citoyen (mené par Karine Bond) souhaite visiter Malartic
  - o Payé par Mine Arnaud
  - o Le Comité souhaite avoir une réponse écrite à cette question

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Fusionner toutes les zones dans la zone 1 compte tenu que les études ne sont pas complétées
  - o Absence de confiance dans les études du promoteur
  - o Sentiment que les impacts sont minimisés
  - o Sentiment que les études sont incomplètes
  - o Mention que certains impacts ne sont pas déterminés (vibration)

ÉLÉMENTS MANQUANTS / À CONSIDÉRER

- Considérer davantage la qualité de vie
  - o Mine Arnaud ne parle que de la qualité de l'air et de l'eau mais pas de la qualité de vie
  - o Il faut considérer les loisirs extérieurs, l'utilisation du territoire, la chasse, la cueillette de petits fruits, le plein air, la pollution lumineuse, etc.
  - o Ce n'est pas calculé ni considéré nulle part
  - o Ce n'est pas intégré, tout simplement absent
  - o Sentiment que Mine Arnaud n'est pas capable de dire le mot « qualité de vie »
  - o Mention de l'absence de documentation des impacts psychosociaux
  - o Mine Arnaud ne tient pas compte des impacts immédiats

SOUHAITEZ-VOUS UNE PRÉSENTATION SUR LE DROIT MINIER?

- Oui, mais seulement si d'autres ressources participent à la conférence
  - ▪ Me Nicole Kirouac
  - ▪ Ugo Lapointe
  - ▪ Comité de vigilance de Malartic
- Sinon, non. Souhaite également que cette présentation soit effectuée avant que le cadre final soit établi

TABLE 2 – ZONE 1

PRÉOCCUPATIONS

- Questionnement relatif à la redevance défrayée pour un droit de passage au fond du terrain
- Demande de précision quant aux modalités de maintien du couvert forestier
- Questionnement quant à la prise en compte de l'existence d'un camp dans l'évaluation
- Sentiment que le montant de 1000 $ prévu pour défrayer les services juridiques est insuffisant et pas équitable.
- Mention que les citoyens ont tous des besoins particuliers or le remboursement des frais est standardisé
- Mention que le montant forfaitaire de 10 000 $ prévu pour couvrir les frais de déménagement et se relocalise aux mêmes conditions et services est insuffisant
- Questionnement quant à la raison pour laquelle un non-résident se voit compenser à 50% de moins qu'un résident
- Questionnement sur la base sur laquelle est évaluée la perte de jouissance pour n'offrir qu'une compensation de 15 000$
- Préoccupation liée à la perte de jouissance liée à son camp par un participant
- Mention du bon travail de Mine Arnaud jusqu'à maintenant, et recommandation de s'assurer d'un équilibre (comprendre des deux côtés)
- Mention que le fait de compenser pour la valeur marchande du terrain semble une bonne méthode d'évaluation advenant qu'il y ait assez de terrains disponibles pour se relocaliser.
- Appréciation de la consultation des gens pour bonifier le cadre et perception de ne pas se le faire imposer. Dans l'ensemble, le cadre est intéressant.
- Appréciation de la prime de maintien du couvert forestier

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Pouvoir se relocaliser avec les mêmes services et conditions.
- Défrayer tous les frais générés pour le déménagement/déplacement (déménagement et services aux mêmes conditions), sur présentation des factures.
- Débourser la totalité des frais juridiques, sur présentation de factures, avec une règle pour éviter l'exagération. Il est toutefois admis que cette règle est difficile à définir.
- Voir à augmenter la prime pour la conservation du couvert forestier
- Tenir d'autres rencontres pour discuter du cadre d'ententes et d'acquisitions.
- Négocier avec la Ville pour avoir des terrains pour se relocaliser, afin de pallier l'inquiétude de ne pas pouvoir obtenir de terrain.

ÉLÉMENTS MANQUANTS- À CONSIDÉRER

- Prévoir des négociations avec la Ville et la MRC Sept-Rivières pour avoir accès à des terrains pour la relocalisation et avoir une priorité sur ceux-ci. Il faut éviter que cela soit tiré au sort comme pour la rue Rochette.
- Considérer les frais (pénalités) associés au bris d'hypothèque dans les montants de compensation.
- S'assurer d'avoir un conseiller défrayé par Mine Arnaud afin de guider les résidents pour payer le moins d'impôt et minimiser le gain en capital
- Pour la relocalisation, penser au fait qu'il n'y a pas de service partout (par exemple, les lignes électriques à Gallix).

SOUHAITEZ-VOUS UNE PRÉSENTATION SUR LE DROIT MINIER?

- Une présentation sur le droit minier est jugée intéressante si elle est réalisée par des organismes indépendants.

TABLE 3 – ZONE 2

PRÉOCCUPATIONS

- Sentiment d'injustice par rapport au tracé des zones, compte tenu des impacts similaires perçus par les propriétaires de la zone 2.
- Mention que l'acquisition de la maison de M. Desbiens a semé la confusion et la méfiance.
- Préoccupation liée au fait de perdre et/ou de ne pouvoir retrouver la qualité de vie du canton Arnaud (valeur marchande des maisons inférieure à celle de maisons équivalentes en ville)
- Mention que la vie en ville comporte des contraintes : acquisition de terrains par tirage au sort, interdiction de construire une piscine
- Sentiment que la prime forfaitaire pour un propriétaire qui souhaite garder sa maison est très insuffisante (option 2-A)
- Sentiment que la proposition de rachat de la maison n'est pas suffisante pour permettre de déménager sans frais (option 2-B)
- Questionnement concernant ce qui arrive pour un nouveau propriétaire qui aurait acheté sa propriété sans être avisé du projet et qui déciderait alors de partir (la prime ayant été touché par l'ancien propriétaire)
- Sentiment d'injustice quant au versement unique de la prime de compensation, quelque soit le nombre de terrains possédés, compte tenu que le propriétaire paie bien des taxes sur tous ces terrains.
- Questionnement liée à la possibilité que les propriétaires paient de l'impôt sur les primes versées
- Préoccupation liée aux projets de rénovation et réfection de la maison advenant le cas où Mine Arnaud devient propriétaire et loue la maison au riverain (option 2-C)
- Mention que Mine Arnaud avait dit que les ententes se feraient au cas par cas, et finalement procède par regroupement : les besoins spécifiques ne sont pas considérés.
- Préoccupation liée au fait d'entamer la démarche de négociation alors que le projet final n'est pas certain

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Considérer la possibilité de relocaliser les maisons sur d'autres terrains
- Préciser que les propriétaires peuvent faire appel aux services de firmes d'évaluation situées en dehors de Sept-Îles
- Réaliser et rendre disponible une carte qui permette de visualiser à quelle résidence correspondent les points sur la carte, et voir les lots.
- Inclure toutes les résidences sur le bord de la 138 dans la zone 1
- Si le propriétaire reste (option 2-A), offrir une compensation annuelle
- Si le propriétaire part (option 2-B), offrirune aide pour retrouver la même qualité de vie ailleurs
- Considérer l'usage qui est fait de la propriété, car certains ont investi dans leur propriété : aménagements pour enfant, animaux, etc.

ÉLÉMENTS MANQUANTS- À CONSIDÉRER

- Considérer l'utilisation qui est faite de la propriété : mini-ferme, aménagement pour enfants, arbres fruitiers, faune sauvage…
- Préciser les modalités de mise en œuvre de travaux dans la maison, dans le cas où Mine Arnaud est propriétaire et le riverain locataire(option 2-C)
- Documenter le cas particulier d'un propriétaire possédant deux maisons sur deux terrains, l'une où il vit, l'autre qu'il loue

SOUHAITEZ-VOUS UNE PRÉSENTATION SUR LE DROIT MINIER?

- Les participants ont questionné la pertinence d'une présentation sur le droit minier, craignant une présentation trop technique et questionnant son intérêt concret

TABLE 4 – ZONE 2

PRÉOCCUPATIONS	AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES	ÉLÉMENTS MANQUANTS- À CONSIDÉRER
• Sentiment d'injustice pour les gens situés en zone 2, près de la ligne d'Hydro (ressentira autant les impacts que ceux résidant en zone 1). • Appréciation de la proposition d'options financières, considérant que les propriétaires de la zone 2 pourraient être amenés à devoir à vendre • Questionnement quant à la possibilité pour Mine Arnaud d'augmenter la taille de la fosse • Questionnement relatif à la ligne choisie pour limiter la zone 1. Si un propriétaire de la zone 2 se trouve dans la même latitude que la zone 1, il devrait être identifié comme faisant partie de la zone 1. Dans la partie Est, certains lots situés en zone 2 sont très près de la fosse. Les désagréments seront sentis plus loin que les abords de la fosse, notamment dans la zone 2.	• Souhait d'une meilleure équité entre les compensations pour les zones 1 et 2 considérant que les impacts se feront sentir au-delà de la limite de 1 km considéré, jusqu'à la route 138. • Proposition d'en rester à 2 zones, la première englobant les terrains en zones 1 et 2 (jusqu'à la route 138) et la deuxième englobant la zone 3, soit de la route 138, vers le nord, ou simplement de faire une seule zone qui englobe tout le canton. • Pour les gens de la zone 2 qui désirent y rester, augmenter la prime forfaitaire à plus de 1$ par jour de dynamitage (12 000$ -- 1,43$/jour) : proposition de 10$ par jour pendant 25 ans et pendant la restauration (8395 jours). • Compenser la perte de potentiel d'investissement (par exemple de vouloir bâtir) afin de pouvoir acheter un autre terrain. Pour ce faire, la prime complémentaire de 10% est insuffisante. • Avoir la possibilité d'échange de terrain et arrangements potentiels avec la Ville de Sept-Îles	• Considérer davantage la qualité de vie, notamment les avantages perdus et non-évalués et non-compensés : o Vue o Accès au bois même si relocalisation des sentiers de VTT **SOUHAITEZ-VOUS UNE PRÉSENTATION SUR LE DROIT MINIER?** • Une présentation sur le droit minier est jugée intéressant afin d'être mieux informé sur la nouvelle loi concernant le régime minier.

TABLE 5 – ZONE 3

PRÉOCCUPATIONS

- Sentiment d'injustice par rapport au tracé des zones et aux compensations proposées
  - o La prime forfaitaire est jugée insuffisante en regard des impacts anticipés
  - o Inquiétude quant à une dévalorisation importante des propriétés en raison de la proximité de la mine, étant donné l'absence d'offre de rachat.
- Préoccupation liée au montant alloué aux projets collectifs dans le canton Arnaud
  - o La proposition d'un montant alloué à des projets collectifs est vue comme très intéressante, à condition que celle-ci ne se substitue pas à un dédommagement individuel.
  - o Les propriétaires de la zone 3 estiment être les perdants du cadre d'entente proposé, ils ne désirent pas que la maigre compensation qu'on leur offre serve à payer pour le bénéfice de tout le monde
  - o Scepticisme relatif au projet collectif advenant que la plupart des propriétaires décide de vendre à Mine Arnaud (Si tout le monde part, pour qui sera le projet collectif?)
- Sentiment d'un questionnement prématuré
  - o Les études d'impact sont considérées incomplètes, ce qui rend difficile d'évaluer si les montants des primes proposées sont adéquats puisque tous les impacts envisagés ne sont pas connus
- Comment calcule-t-on la valeur marchande d'une terre en fonction de ses différents usages (résidentiel, agricole, ..)?
- Mention que la qualité de vie des gens ne se résume pas à une question de compensation financière.

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Considérer le canton Arnaud comme une seule et même zone, puisque tous les propriétaires subiront les impacts du projet
- Reconsidérer la période de 5 ans durant laquelle Mine Arnaud s'engage à maintenir son offre d'ententes et d'acquisitions
  - o Cette période ne devrait pas être calculée à partir de la diffusion du cadre final, mais plutôt à partir du début des opérations du site
  - o Il serait intéressant d'élargir cette période à 10 ans si Mine Arnaud décide de la calculer à partir de la finalisation du cadre d'ententes
- Offrir à la fois la prime forfaitaire et le montant pour des projets collectifs, plutôt que choisir une de ces deux options
- Bonifier le fonds de restauration prévu par Mine Arnaud en le complétant par un montant annuel alloué aux projets collectifs du canton, ainsi qu'un fonds environnemental annuel
- Considérer le canton comme une zone industrielle en entier et ne pas fragmenter celui-ci au moment du processus d'ententes et d'acquisitions

ÉLÉMENTS MANQUANTS- À CONSIDÉRER

- Considérer davantage la qualité de vie, dans l'étude d'impact et dans les discours de Mine Arnaud
- Considérer les effets cumulatifs des nombreux projetssur la qualité de vie des gens
- Documenter la pollution lumineuse engendrée par les activités du site.
- Considérer dans la compensation la valeur des écosystèmes touchés par le projet, et les impacts du bruit et de la pollution lumineuse
- Offrir un cadre d'ententes et d'acquisitions <u>évolutif</u>
  - o Un cadre évolutif devrait permettre de bonifier les primes forfaitaires proposées en fonction des impacts appréhendés, une fois les études complétées et vues par les propriétaires du canton.
  - o Un cadre évolutif devrait pouvoir être modifié en fonction des suivis environnementaux documentant les impacts réels du projet, pas seulement ses impacts anticipés.

SOUHAITEZ-VOUS UNE PRÉSENTATION SUR LE DROIT MINIER?

- Une présentation sur le droit minier est jugée intéressante, si elle n'est pas trop technique et bien vulgarisée.

TABLE 6 – ZONE 3

PRÉOCCUPATIONS

- Sentiment d'injustice par rapport au tracé de la zone 3 et au montant forfaitaire proposé.
- Questionnement relatif au caractère imposable des montants forfaitaires
- Tenir compte de tous ces facteurs dans la proposition de cadre d'entente.
- Préoccupations liée au risque de perte de valeur foncière des terrains.
- Sentiment que les montants sont négligeables face aux impacts du projet.
- Mention que l'idée d'un fonds collectif serait difficile à implanter compte tenu des obstacles rencontrés par le passé pour l'implantation de projets collectifs dans le secteur (ex: piste cyclable).
- Questionnement et inquiétude liés à la possibilité que le projet puisse agrandir sans repasser par la procédure complète d'évaluation environnementale
- Sentiment que les critères retenus par Mine Arnaud pour définir les impacts sur la qualité de vie sont trop limités

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Pour rendre la délimitation des zones plus "juste et équitable" :
  - Avoir un montant adapté à la valeur des propriétés;
  - Avoir un montant qui varie selon la situation géographique des résidents et propriétaires de lots à l'intérieur de la zone 3 :
    - Les résidences qui longent le ruisseau Clet craignent certains impacts liés à la qualité de l'eau et à la hausse du débit d'eau qui pourrait entraîner un risque d'érosion des terrains, phénomène déjà vécu par le passé.
    - Certaines résidences et lots situés très près des installations de la mine devraient être compensés davantage que ceux situés à plus forte distance.
  - N'avoir qu'une seule et même zone qui corresponde aux titres miniers détenus par Mine Arnaud
- Prévoir un cadre d'entente flexible qui puisse être renégocié lors des premiers suivis environnementaux de façon à tenir compte des impacts réels et ressentis lors de la construction et des opérations de la mine. Un cadre flexible permettrait également de revoir les montants si le projet venait à être modifié (par ex: agrandissement, hausse de la capacité de production, etc.).
- Clarifier les risques d'érosion des berges du ruisseau Clet suivant la hausse des débits d'eau estimés.
- Mieux couvrir le risque d'instabilité des sols associé aux vibrations compte tenu de la présence de sols argileux dans le secteur au "centre" de la zone 3.
- Documenter les impacts associés à la pollution visuelle.
- Considérer d'autres critères dans la détermination des impacts sur la qualité de vie et en tenir compte dans la proposition de cadre d'entente : par exemple
  1) l'utilisation du territoire (chasse, pêche, activités sportives, etc.)
  2) la pollution visuelle
  3) le suivi des vibrations et les risques associés à l'instabilité des sols du secteur (couche argileuse)
  4) le risque d'érosion des berges du ruisseau Clet si le débit augmente de manière significative
  5) les impacts sur la qualité de l'eau liés à la diffusion possible de phosphate dans les cours d'eau (problématique des algues bleues).

ÉLÉMENTS MANQUANTS- À CONSIDÉRER

- Considérer davantage la perte de jouissance et de qualité de vie : les participants utilisent le territoire couvert par les installations de la mine pour des activités de chasse, de cueillette de petits fruits et pour la randonnée.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

À la suite de cette plénière, Mme Marie Beaubien donne la parole aux participants.

Les commentaires et les questions suivants ont été formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
Est-ce que c'est seulement les gens de la baie qui auront le compte-rendu de la période d'échange qu'il vient d'y avoir?	Les bilans des rencontres sectorielles seront rendus publics. En ce qui concerne la rencontre de ce soir, les gens invités du canton Arnaud recevront le compte rendu et auront jusqu'au 3 août pour nous donner leurs commentaires sur le cadre d'ententes et d'acquisitions proposé.
Est-ce que les gens de Sept-Îles vont aussi être rencontrés? Vous avez l'air de cacher des choses à rencontrer les gens par petits groupes et par secteur.	Des rencontres publiques seront tenues en septembre et octobre où les gens de Sept-Îles pourront participer. Jusqu'à maintenant, dans les rencontres sectorielles nous avons invité environ 75 organismes. Depuis le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement en mars dernier, nous avons fait 12 rencontres sectorielles avec différents groupes d'intérêt. Par exemple, le milieu municipal, communautaire, récréotouristique, les syndicats, le milieu scolaire, les riverains, la communauté innue, etc. Aussi, il y aura les ateliers thématiques à l'automne qui porteront sur les infrastructures, l'aménagement et le paysage, la qualité de l'eau et de l'air, le bruit, la vibration et la circulation et les impacts et bénéfices socioéconomiques. Ce soir, la rencontre portait uniquement sur le cadre proposé, c'est pour cela qu'on rencontrait les gens de la baie.
Ce que je comprends c'est que pour les ateliers thématiques, la population en générale n'est pas invitée?	Non, ce n'est pas cela. Les ateliers seront ouverts au public.
Comme rapporté par M. Bourgeois lors de la présentation de la synthèse de notre table, pour la rencontre sur le droit minier avec le MRNF, nous	Les gens ont le droit de discuter ou de se réunir pour parler du projet. Je ne sais pas ce qui s'y est dit, mais les réunions

Questions ou commentaires	Réponses
souhaitons avoir des spécialistes que nous aurons choisis, comme Hugo Lapointe et madame Kérouac. Ce serait aussi pertinent d'inviter les gens de Malartic. *Je trouve aussi que les préconsultations de la population entière tardent trop. Vous n'avez pas trouvez ça ironique que ce soit les gens de Sept-Îles qui organisent une rencontre d'information sur votre projet?*	thématiques ont pour but d'informer sur des sujets précis du projet. Nous invitons toute la population à y participer.
Cela fait partie des recommandations du BAPE de faire des consultations et de bâtir l'acceptabilité sociale. Vous n'avez toujours pas répondu à nos questions et vous reportez toujours à l'automne.	Nous avons établi une première prise de contact avec les gens et cela s'est poursuivi avec les rencontres sectorielles. Nous avons déjà répondu à certaines questions, dont une série de 20 pages qui sera mise sur le site web. Si vous avez des questions précises, vous pouvez nous les acheminer et nous y répondrons.
Quelle est la façon de calculer la valeur de l'activité agricole?	C'est une évaluation indépendante de la vocation et de l'usage du terrain. Tout comme pour les impacts lumineux, il n'y a pas encore d'étude à ce sujet. L'étude va être faite et les réponses seront apportées cet automne.
Vous avez fait une rencontre avec la ville. Lors d'une autre rencontre, nous avions précisé qu'il n'y avait pas de transparence. Vous n'avez pas de réponse à cela. Est-ce que finalement la ville va nous aider pour les relocalisations?	Nous ne pouvons pas parler pour la ville. Notre rôle est de s'assurer que vous aillez l'appui qui vous est nécessaire, mais il n'y a pas encore eu d'échange de ce côté-là. Nous prenons note de votre demande.
Vous dites que les ententes débuteront en octobre. Est-ce que cela aura lieu après les rencontres avec les spécialistes pour être en mesure de prendre une décision?	Vous n'avez pas d'obligation de prendre une décision maintenant. Nous ne mettrons pas de pression sur les gens. Certaines personnes nous ont signifié vouloir commencer dès l'automne les discussions et nous respectons cela aussi.
Est-ce qu'il y aura une autre réunion suite à la consultation pour la présentation du cadre d'entente final?	Le but était d'avoir les commentaires des gens présents aujourd'hui ainsi que des absents d'ici le 3 août. L'ensemble des suggestions soumises seront évaluées. Il n'était pas prévu de faire une autre rencontre, mais si cela est demandé, nous sommes ouverts. Nous avions prévu

Questions ou commentaires	Réponses
	envoyer le document final à tous pour ne pas vous demander de vous déplacer à nouveau.
Il faudrait faire la réunion avec ministère, en présence d'avocats et d'ingénieurs, avant le dépôt final du cadre d'ententes et d'acquisitions.	Cela impliquerait qu'il y aurait peut-être une troisième version de la proposition. Si c'est un besoin, nous pourrions l'envisager. D'ici là, nous sommes prêts à recevoir vos commentaires d'ici le 3 août et M. Néron est disponible pour vous répondre.

ACTION DE SUIVI :

- Rendre publics les bilans des rencontres sectorielles
- Produire et rendre public le compte rendu de la rencontre du 20 juin 2012
- Documenter la valeur de l'activité agricole et la pollution lumineuse
- Faire le suivi des aides offertes par la ville pour aider les citoyens pour les relocalisations
- Considérer, si demandé, la possibilité de tenir une autre rencontre pour échanger sur la version révisée du cadre d'ententes et d'acquisitions

5. PROCHAINES ÉTAPES ET CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Mme Marie Beaubien invite ensuite M. François Biron à prononcer quelques mots suite à la plénière. M. Biron souligne l'importance pour Mine Arnaud de ce type de rencontre qui lui permet d'échanger avec le milieu en vue de bonifier son projet et ses initiatives. Il rappelle ensuite le calendrier provisoire relatif à la démarche d'ententes et d'acquisitions puis invite les participants à faire parvenir leurs commentaires sur le cadre d'ententes et d'acquisitions avant le 3 août prochain.

M. François Biron remercie les participants de leur présence à la rencontre et à leur participation constructive.

La rencontre se termine à 22h00 environ.

Anick Patenaude
Rapporteuse de la réunion

Annexe 2B

Cadre d’ententes et d’acquisitions – Documents de soutiens

Mine Arnaud

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE

- Heure –	*- Déroulement –*
17 h 30 à 17 h 45	Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre Présentation du déroulement
17 h 45 à 18 h 15	Présentation sur support PowerPoint - Cadre d'ententes et d'acquisitions
18 h 15 à 18 h 45	Période de questions d'éclaircissement
18 h 45 à 19 h 15	**PAUSE REPAS**
19 h 15 à 19 h 30	Présentation du déroulement des ateliers d'échanges
19 h 30 à 20 h 30	Échanges et exercices en atelier par zone
20 h 30 à 20 h 45	Synthèse des tables
20 h 45 à 21 h 00	**PAUSE** – Bilan des synthèses de tables par zone
21 h 00 à 21 h 15	Présentation des bilans des synthèses de tables par zone
21 h 15 à 21 h 45	Période de questions et commentaires
21 h 45 à 22 h 00	Prochaines étapes et clôture de la rencontre

Un projet concret, moderne, structurant

Mine Arnaud

PROPOSITION DE CADRE D'ENTENTES ET D'ACQUISITIONS
20 JUIN 2012

OBJECTIF DE LA RENCONTRE

- Informer et échanger sur les différentes propositions d'ententes et d'acquisitions proposées par Mine Arnaud
- Recueillir vos commentaires pour offrir un cadre d'ententes qui soit juste et équitable
- Fournir les outils nécessaires à une prise de décision éclairée

BUT VISÉ

Établir un cadre commun à la démarche d'ententes.

CONTENU

- Nos engagements par rapport au cadre d'ententes et d'acquisitions
- Les considérations
- Le contexte
- Les options proposées
- Le calendrier provisoire

NOS ENGAGEMENTS PAR RAPPORT AU CADRE D'ENTENTES ET D'ACQUISITIONS

- **Proposer** un cadre d'ententes équitable et transparent
- **Favoriser** la bonne entente entre Mine Arnaud et les citoyens du Canton Arnaud
- **Maintenir** un dialogue harmonieux tout au long de la durée de vie du projet
- **Traiter** avec diligence les préoccupations formulées par les citoyens

LES CONSIDÉRATIONS

- Demande de certains propriétaires :
  - avoir une **option de location**
  - être **compensé pour la présence de la mine**
  - avoir un **temps de réflexion**
  - **reconnaître la forêt** comme facteur limitant les nuisances

LES CONSIDÉRATIONS

- À moins de cas exceptionnels, Mine Arnaud procédera par options d'achat **qui deviendront effectives seulement après l'obtention des autorisations gouvernementales et d'une décision des partenaires**.
- La valeur de la propriété (terrain et bâtiments) sera ajustée au moment de la signature du contrat de vente si la valeur des propriétés dans la région de Sept-Îles a augmenté.

LE CONTEXTE

- **Le projet ne nécessite aucun achat ou relocalisation de résidences**
- Le secteur défini est situé dans le canton Arnaud dont les limites se situent entre le pont de la rivière Hall et le pont de la rivière des Rapides
- Environ 70 propriétaires résidents et 95 propriétaires non résidents
- Les lots qui pourront faire l'objet d'une entente sont ceux inscrits au cadastre en date du 20 juin 2012

LES ZONES D'ENTENTES ET D'ACQUISITIONS

- **Zone 1 :** Les lots, ou une parcelle de ceux-ci, directement affectés par une des infrastructures prévues par le projet
- **Zone 2 :** Les lots, ou une parcelle de ceux-ci qui sont situés à l'intérieur de 1 km ou moins des abords de la fosse à sa taille ultime
- **Zone 3 :** Les lots, ou une parcelle de ceux-ci, situés dans le secteur canton Arnaud, mais non inclus dans les zones 1 et 2

Limites de la zone 1

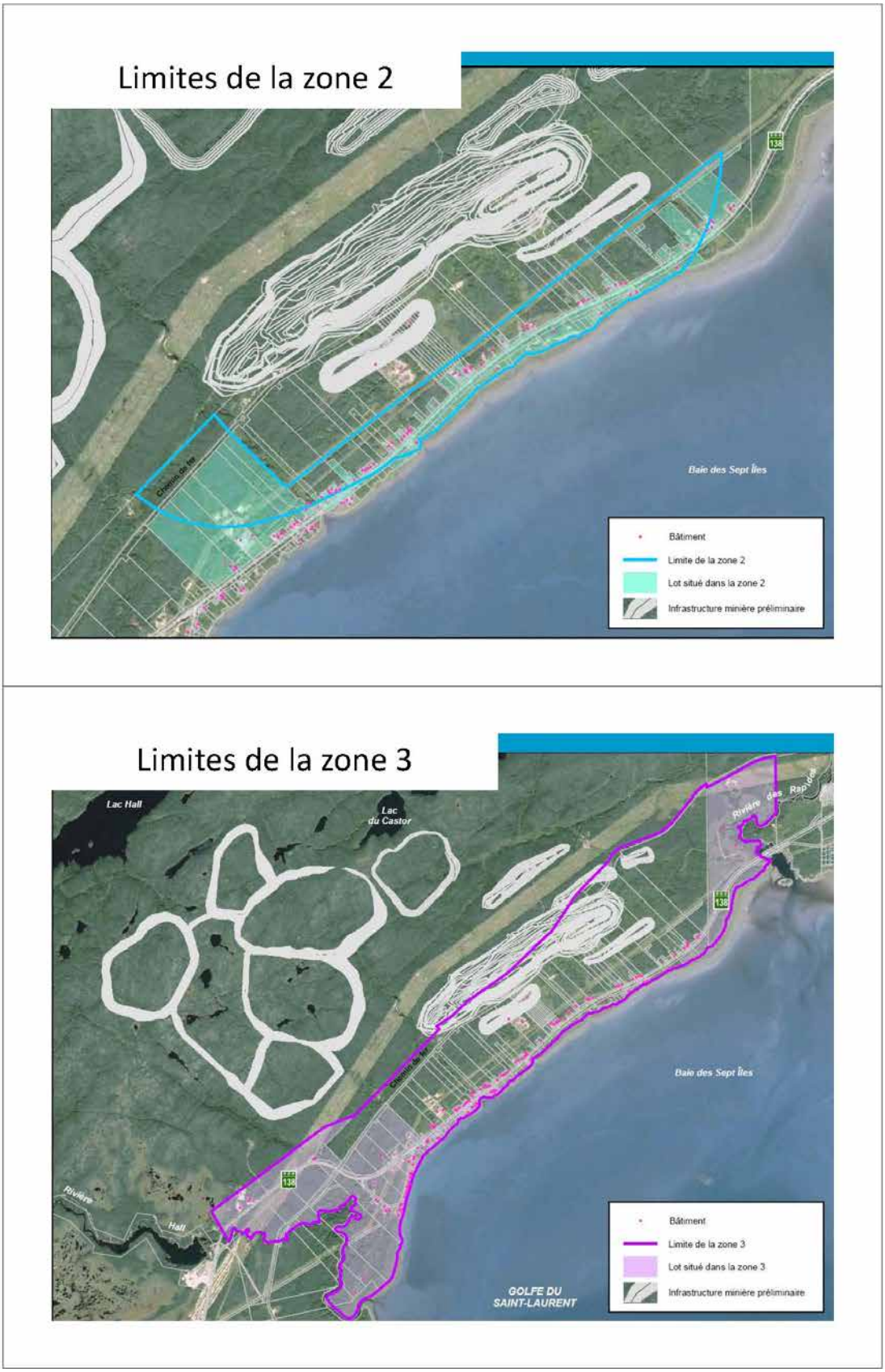
Limites de la zone 2
Baie des Sept Îles
Bâtiment
Limite de la zone 2
Lot situé dans la zone 2
Infrastructure minière préliminaire
Limites de la zone 3
Lac Hall
Lac du Castor
Rivière des Rapides
Baie des Sept Îles
Rivière Hall
GOLFE DU SAINT-LAURENT
Bâtiment
Limite de la zone 3
Lot situé dans la zone 3
Infrastructure minière préliminaire

Limites des zones d'ententes et d'acquisitions

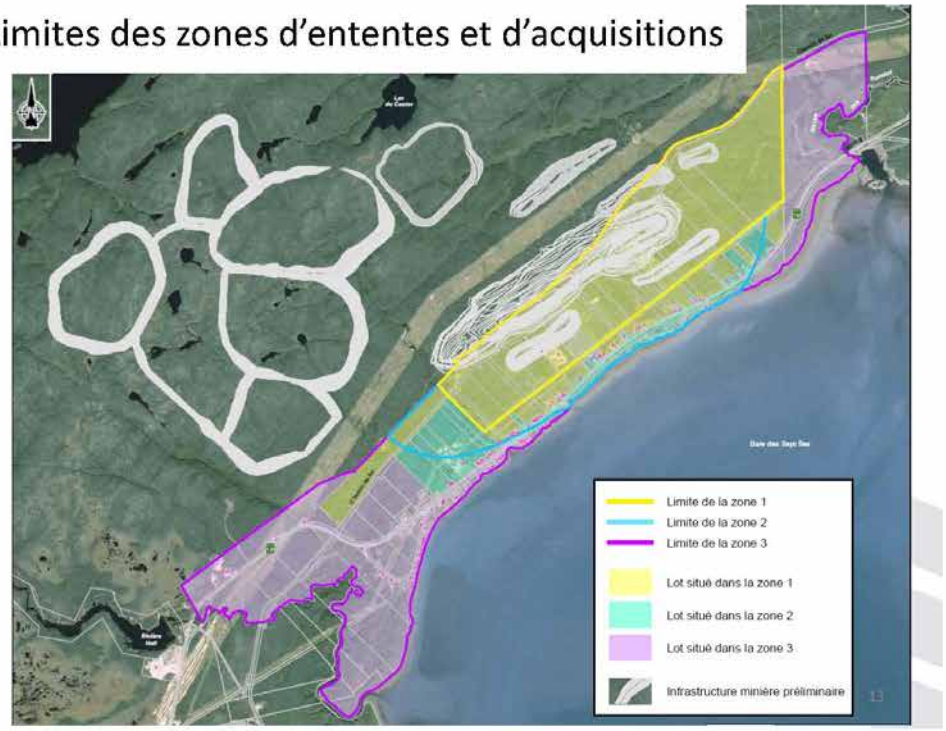

Limites de la zone 1

ZONE 1

Option 1A : acquisition du terrain jusqu'à la ligne d'Hydro-Québec (161 kV)

Option 1B : acquisition complète du terrain et des bâtiments

Option 1C : acquisition complète terrain et des bâtiments et le propriétaire devient locataire (si la propriété est conforme pour la location)

ZONE 1

- **Option 1A :** acquisition du terrain jusqu'à la ligne d'Hydro-Québec (161 kV)
  - **Valeur marchande** de la parcelle de terrain
  - \+
  - Prime incitative sur le terrain **de 25 % de la valeur marchande** si le couvert forestier actuel est maintenu
  - \+
  - Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
    - **15 000 $** pour les propriétaires résidents
    - **7 500 $** pour les propriétaires non-résidents

ZONE 1

- **Option 1A - suite**
  - Pour faciliter les échanges entre les parties, Mine Arnaud assurera un **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.**
  - Mine Arnaud paiera tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

ZONE 1 / OPTION 1A – CAS FICTIF (acquisition terrain jusqu'à la ligne d'Hydro-Québec de 161 kV)

DESCRIPTION	MONTANT $
Valeur marchande du (des) terrain(s)	**50 000 $**
Prime incitative (25 % terrain)	**12 500 $**
Prime forfaitaire au propriétaire	**15 000 $**
Total payé par Mine Arnaud	**77 500 $**

+ tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation seront payés par Mine Arnaud.

+ **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ de services juridiques.**

ZONE 1

- **Option 1B :** acquisition complète terrain et bâtiments
  - **Valeur marchande** du terrain + Prime incitative sur le terrain de **25 % de la valeur marchande** si le couvert forestier actuel est maintenu

    +
  - **Valeur marchande** des bâtiments + Prime complémentaire **de 15 % de la valeur marchande** des bâtiments

    +
  - Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires):
    - **15 000 $** pour les propriétaires résidents
    - **7 500 $** pour les propriétaires non-résidents

ZONE 1

- **Option 1B - suite**
  - **Montant forfaitaire de 10 000 $** couvrant les frais de déménagement, de réinstallation, droit de mutation, certificat de localisation et frais de notaire
  - Pour faciliter les échanges entre les parties, Mine Arnaud assurera un **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.**

ZONE 1 / OPTION B – CAS FICTIF (acquisition terrain(s) & bâtiments)

DESCRIPTION	MONTANT $
Valeur marchande du (des) terrain(s)	**50 000 $**
Prime incitative (25 % terrain)	**12 500 $**
Valeur marchande des bâtiments	**200 000 $**
Prime complémentaire de 15 % pour les bâtiments	**30 000 $**
Prime forfaitaire au propriétaire	**15 000 $**
Déménagement, Réinstallation, Mutation et autres (montant forfaitaire)	**10 000 $**
Total payé par Mine Arnaud :	**317 500 $**

+ soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.

Présentation de Mine Arnaud, rencontre du 20 juin 2012 — Mine Arnaud — www.minearnaud.com — 21

ZONE 1

- **Option 1C :** acquisition complète terrain et bâtiments et le propriétaire devient locataire (si la propriété est conforme pour la location)
  - **Valeur marchande** du terrain + Prime incitative sur le terrain de **25 % de la valeur marchande** si le couvert forestier actuel est maintenu

    +
  - **Valeur marchande** des bâtiments

    +
  - Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
    - **15 000 $** pour les propriétaires résidents

Présentation de Mine Arnaud, rencontre du 20 juin 2012 — Mine Arnaud — www.minearnaud.com — 22

ZONE 1

- **Option 1C - suite**
  - Les frais de loyer seraient déterminés à même le processus d'évaluation de la valeur marchande
  - Pour faciliter les échanges entre les parties, Mine Arnaud assurera un **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.**
  - Mine Arnaud paiera tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

ZONE 1 / OPTION 1C – CAS FICTIF (acquisition terrain(s) & bâtiments)

DESCRIPTION	MONTANT $
Valeur marchande du (des) terrain(s)	**50 000 $**
Prime incitative (25 % terrain)	**12 500 $**
Valeur marchande des bâtiments	**200 000 $**
Prime forfaitaire au propriétaire	**15 000 $**
Total payé par Mine Arnaud :	**277 500 $**

+ tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

+ **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour services juridiques.**

Limites de la zone 2

ZONE 2

- **Option 2A :** Le propriétaire désire garder sa propriété
  - Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
    - **12 000 $** pour les propriétaires résidents
    - **6 000 $** pour les propriétaires non-résidents

ZONE 2

- **Option 2B :** acquisition complète terrain et bâtiments
  - **Valeur marchande** de la propriété
  - \+
  - Prime complémentaire **de 10 % de la valeur marchande** de la propriété
  - \+
  - Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
    - **12 000 $** pour les propriétaires résidents
    - **6 000 $** pour les propriétaires non-résidents
  - \+
  - **Montant forfaitaire de 10 000 $** couvrant les frais de déménagement, de réinstallation, droit de mutation, certificat de localisation et frais de notaire

ZONE 2 / OPTION 2B – CAS FICTIF (acquisition terrain(s) & bâtiments)

DESCRIPTION	MONTANT $
Valeur marchande terrain(s) et bâtiment(s)	**250 000 $**
Prime complémentaire de 10 %	**25 000 $**
Prime forfaitaire au propriétaire	**12 000 $**
Déménagement, réinstallation, mutation et autres (montant forfaitaire)	**10 000 $**
Total payé par Mine Arnaud :	**297 000 $**

ZONE 2

- **Option 2C :** acquisition complète terrains et bâtiments et le propriétaire devient locataire (si la propriété est conforme pour la location)
  - **Valeur marchande** de la propriété

  +

  - Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
    - **12 000 $** pour les propriétaires résidents
  - Les frais de loyer seraient déterminés à même le processus d'évaluation de la valeur marchande
  - Mine Arnaud paiera tout les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

ZONE 2 / OPTION 2C – CAS FICTIF (acquisition terrain(s) & bâtiments)

DESCRIPTION	MONTANT $
Valeur marchande terrain(s) et bâtiment(s)	**250 000 $**
Prime forfaitaire au propriétaire	**12 000 $**
Total payé par Mine Arnaud :	**262 000 $**

+ tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

Limites de la zone 3

ZONE 3

- Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
  - **6 000 $** pour les propriétaires résidents
  - **3 000 $** pour les propriétaires non-résidents

OU

- Un montant de **300 000 $** pour des projet(s) collectif(s) pour le Canton Arnaud

Présentation de Mine Arnaud, rencontre du 20 juin 2012 — Mine Arnaud — www.minearnaud.com — 32

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE LA VALEUR MARCHANDE DANS LES CAS D'ACQUISITION

- 2 évaluations professionnelles conduites par des évaluateurs agréés:
  - Un évaluateur sélectionné de façon indépendante par le propriétaire (payé par Mine Arnaud)
  - Un évaluateur sélectionné par Mine Arnaud
- Si l'écart est **inférieur à 15 %,** la moyenne des 2 évaluations déterminera la valeur marchande.
- Si l'écart est **supérieur à 15 %,** une 3e évaluation choisie conjointement par le propriétaire et Mine Arnaud sera effectuée.

CALENDRIER PROVISOIRE

20 juin 2012	Rencontre – Proposition d'un cadre d'ententes et d'acquisitions aux propriétaires privés du Canton Arnaud
Du 20 juin au 3 août 2012	Disponibilité de Mine Arnaud pour répondre aux questions et recueillir les commentaires additionnels pour définir le cadre
Début septembre 2012	Dépôt du cadre final par Mine Arnaud
Début octobre 2012	Début de la démarche d'ententes avec les propriétaires privés du Canton Arnaud
2013	Décision des autorités compétentes

Pour transmettre vos questions et commentaires sur le cadre d'ententes et d'acquisitions

- Nous vous invitons à :
  - Visiter le site internet concernant le projet au www.minearnaud.com
  - Consulter la documentation déposée
  - Communiquer avec Rock Néron, directeur des opérations
    - Par téléphone au 418 960-0060
    - Par courriel au info@minearnaud.com
    - Par courrier à l'adresse : Mine Arnaud
      106 Napoléon, suite 303
      Sept-Îles, Qc, G4R 3L7

PÉRIODE DE RÉFLEXION

Mine Arnaud s'engage à maintenir son offre d'ententes et d'acquisitions et de garantir un prix minimum de la valeur du marché en vigueur au moment de la signature de l'entente, et ce, pour **une période de 5 ans** à partir de la diffusion du cadre final.

PROPOSITIONS D'ENTENTES ET D'ACQUISITIONS

Ce document est destiné à l'usage <u>personnel</u> des résidents du Canton Arnaud et ne sera pas collecté ni consulté par Mine Arnaud. Pour toute information spécifique à votre situation, vous êtes invités à contacter M. Rock Néron, directeur des opérations, au 1 418 960 0060 ou à info@minearnaud.com.

Option 1-A : acquisition du terrain jusqu'à la ligne d'Hydro-Québec (161 kV)

- **Valeur marchande** de la parcelle de terrain

+

- Prime incitative sur le terrain **de 25 % de la valeur marchande** si le couvert forestier actuel est maintenu

+

- Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
  - **15 000 $** pour les propriétaires résidents
  - **7 500 $** pour les propriétaires non-résidents
- Pour faciliter les échanges entre les parties, Mine Arnaud assurera un **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.**
- Mine Arnaud paiera tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

Grille de calcul		
Description	**Exemple**	**Votre situation**
Valeur marchande du (des) terrains	**50 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime incitative (25 % du terrain)	**12 500 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime forfaitaire au propriétaire	**15 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Total payé par Mine Arnaud	**77 500 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

+ tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation seront payés par Mine Arnaud.

+ **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ de services juridiques.**

Option 1-B : acquisition complète du lot et des bâtiments

- **Valeur marchande** du terrain **+** Prime incitative sur le terrain de **25 % de la valeur marchande** si le couvert forestier actuel est maintenu

+

- **Valeur marchande** des bâtiments **+** Prime complémentaire **de 15 % de la valeur marchande** des bâtiments

+

- Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires):
  - **15 000 $** pour les propriétaires résidents
  - **7 500 $** pour les propriétaires non-résidents
- **Montant forfaitaire de 10 000 $** couvrant les frais de déménagement, de réinstallation, droit de mutation, certificat de localisation et frais de notaire
- Pour faciliter les échanges entre les parties, Mine Arnaud assurera un **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.**

Grille de calcul		
Description	**Exemple**	**Votre situation**
Valeur marchande du (des) terrains	**50 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime incitative (25 % du terrain)	**12 500 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Valeur marchande des bâtiments	**200 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime complémentaire de 15 % pour les bâtiments	**30 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime forfaitaire au propriétaire	**15 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Déménagement, réinstallation, mutation et autres (montant forfaitaire)	**10 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Total payé par Mine Arnaud	**317 500 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

+ soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.

ZONE 1

Option 1-C : acquisition complète du lot et des bâtiments et le propriétaire devient locataire (si la propriété est conforme pour la location)

- **Valeur marchande** du terrain **+** Prime incitative sur le terrain de **25 % de la valeur marchande** si le couvert forestier actuel est maintenu

+

- **Valeur marchande** des bâtiments

+

- Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
  - **15 000 $** pour les propriétaires résidents
- Les frais de loyer seraient déterminés à même le processus d'évaluation de la valeur marchande
- Pour faciliter les échanges entre les parties, Mine Arnaud assurera un **soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour des services juridiques.**
- Mine Arnaud paiera tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

Grille de calcul		
Description	**Exemple**	**Votre situation**
Valeur marchande du (des) terrains	**50 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime incitative (25 % du terrain)	**12 500 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Valeur marchande des bâtiments	**200 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime forfaitaire au propriétaire	**15 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Total payé par Mine Arnaud	**277 500 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

+ tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

+ soutien financier aux propriétaires jusqu'à concurrence de 1 000 $ pour services juridiques.

NOTES

ZONE 2 **Option 2-A :** Le propriétaire désire garder sa propriété
▪ Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires) • **12 000 $** pour les propriétaires résidents • **6 000 $** pour les propriétaires non-résidents

NOTES

ZONE 2

Option 2-B : acquisition complète du terrain et des bâtiments

- **Valeur marchande** de la propriété

+

- Prime complémentaire **de 10 % de la valeur marchande** de la propriété

+

- Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
  - **12 000 $** pour les propriétaires résidents
  - **6 000 $** pour les propriétaires non-résidents

+

- **Montant forfaitaire de 10 000 $** couvrant les frais de déménagement, de réinstallation, droit de mutation, certificat de localisation et frais de notaire

Grille de calcul		
Description	**Exemple**	**Votre situation**
Valeur marchande des bâtiments et terrain(s)	**250 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime complémentaire de 10 %	**25 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime forfaitaire au propriétaire	**12 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Déménagement, réinstallation, mutation et autres (montant forfaitaire)	**10 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Total payé par Mine Arnaud	**297 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

NOTES

ZONE 2 **Option 2-C :** acquisition complète du terrain et des bâtiments et le propriétaire devient locataire (si la propriété est conforme pour la location)
▪ **Valeur marchande** de la propriété **+** ▪ Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires) • **12 000 $** pour les propriétaires résidents ▪ Les frais de loyer seraient déterminés à même le processus d'évaluation de la valeur marchande ▪ Mine Arnaud paiera tout les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

Grille de calcul		
Description	**Exemple**	**Votre situation**
Valeur marchande des bâtiments et terrain(s)	**250 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prime forfaitaire au propriétaire	**12 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Total payé par Mine Arnaud	**262 000 $**	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

+ tous les frais habituels tel que les droits de mutation, les frais de notaire, le certificat de localisation.

NOTES

ZONE 3

- Prime **forfaitaire** non récurrente (sans égard au nombre de lots possédés par le ou les propriétaires)
  - **6 000 $** pour les propriétaires résidents
  - **3 000 $** pour les propriétaires non-résidents

OU

- Un montant de **300 000 $** pour des projet(s) collectif(s) pour le Canton Arnaud

NOTES

Méthodologie d'évaluation de la valeur marchande dans les cas d'acquisition

- 2 évaluations professionnelles conduites par des évaluateurs agréés:
  - Un évaluateur sélectionné de façon indépendante par le propriétaire (payé par Mine Arnaud)
  - Un évaluateur sélectionné par Mine Arnaud
- Si l'écart est **inférieur à 15 %,** la moyenne des 2 évaluations déterminera la valeur marchande.
- Si l'écart est **supérieur à 15 %,** une 3e évaluation choisie conjointement par le propriétaire et Mine Arnaud sera effectuée.

Annexe 3A

Phase 2 – Bilan global et de suivi

Bilan global et de suivi
de la phase 2 de la préconsultation

Tenue auprès de la collectivité de Sept-Îles
les 25, 26 et 27 octobre 2012

Préparé par

Transfert Environnement

5524 rue St-Patrick, suite 378
Montréal (Québec) H4E 1A8

TABLE DES MATIÈRES

1. BILAN DES ATELIERS THÉMATIQUES 1

1.1. Mise en contexte 1

1.1.1. La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes 1

1.1.2. La phase 2 de la préconsultation : ateliers et kiosques thématiques 1

1.2. Participation 3

1.2.1. Méthodologie 3

1.2.2. Affluence 3

1.2.3. Profil des participants 4

1.3. Méthodologie d'analyse de la phase 2 5

2. SUIVI DES ATELIERS THÉMATIQUES 6

2.1. Analyse des ateliers thématiques 6

2.1.1. Comptabilisation des interventions 6

2.1.2. Aperçu des composantes discutées 7

2.1.3. Distribution des composantes 7

2.1.4. Principales préoccupations soulevées et principaux sujets d'échanges - Analyse globale 9

2.1.5. Principales préoccupations soulevées et principaux sujets d'échanges - Analyse par thématique 10

2.1.6. Résultats des sondages 13

2.2. Résultats de la phase 2 de la préconsultation 19

Annexe 1 : Tableau d'analyse des préoccupations 20

Liste des tableaux

Tableaux 1.1 Affluence aux ateliers thématiques 3

Tableau 1.2 Profil des participants aux ateliers thématiques 4

Tableau 2.1 Proportion des interventions par atelier 6

Tableau 2.2 Résumé du nombre d'interventions par composante 7

Tableau 2.3 Nombre d'interventions (nb. interv.) par composante et par thématique 8

Tableau 2.4 Résumé des principales préoccupations et des principaux sujets d'échanges des participants - Relevé global 9

Tableau 2.5 Résumé des principales préoccupations et des principaux sujets d'échanges des participants - Relevé par thématique 10

1. BILAN DES ATELIERS THÉMATIQUES

1.1. Mise en contexte

La section 1.1 présente un rappel de la démarche de préconsultation dans laquelle s'inscrivaient les ateliers et les kiosques thématiques, une brève description du déroulement de ces activités, les informations relatives à la participation ainsi que les modalités d'élaboration du présent bilan.

1.1.1. La préconsultation : à l'écoute des préoccupations citoyennes

Les ateliers thématiques constituaient la deuxième phase de la démarche de préconsultation mise en œuvre de façon volontaire par Mine Arnaud. Les objectifs de cette démarche de préconsultation étaient d'une part, de donner l'occasion aux personnes et aux groupes intéressés de prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement et, d'autre part, de leur permettre de participer concrètement à l'évaluation environnementale du projet en exprimant leurs observations, et ce, pendant le processus d'évaluation environnementale.

Le modèle de préconsultation proposé a été défini en fonction des résultats d'entrevues réalisées sur le terrain, au courant du mois de février 2012, auprès d'un échantillon d'intervenants représentatif de la collectivité exprimant les intérêts du milieu. La préconsultation a ainsi été modulée en trois phases :

1. Rencontres sectorielles
2. Ateliers thématiques publics
3. Séance publique de validation des résultats

L'ensemble de ces activités porte sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures prévues pour favoriser l'intégration harmonieuse du projet dans la collectivité.

Mine Arnaud a mandaté *Transfert Environnement*, une entreprise spécialisée en participation des parties prenantes, pour assurer la coordination et l'animation des activités de préconsultation. Les experts responsables de l'étude d'impact collaborent à la démarche à titre de spécialistes et de personnes ressources.

1.1.2. La phase 2 de la préconsultation : ateliers et kiosques thématiques

Les activités proposées pour la phase 2 de la préconsultation se sont déroulées en continu, dans un centre commercial, les 25, 26 et 27 octobre dernier. Les objectifs de la phase 2 étaient de deux ordres :

- ✓ **Informer**
  Délivrer une information :
  - o à un large public, par des sessions ouvertes à tous
  - o pointue, grâce à un accès aux experts
  - o attendue, en répondant aux questions en suspens
- ✓ **Consulter**
  Être à l'écoute pour recueillir les opinions, commentaires et préoccupations de la collectivité de Sept-Îles concernant le projet

D'une part, des ateliers thématiques d'information et de consultation offraient des temps d'échanges et de dialogue sur les grandes lignes du projet. D'autre part, un espace info permettait de s'informer auprès des experts à des kiosques. Ces activités prenaient place au centre commercial Place de Ville, afin de rejoindre un plus grand public, dans un endroit bien fréquenté.

1.1.2.1 Les ateliers thématiques

Les ateliers couvraient les thématiques du projet les plus discutées aux rencontres sectorielles tenues au printemps 2012, à savoir :

- Projet et paysage
- Bénéfices et impacts socioéconomiques
- Qualité et gestion de l'eau sur le site
- Bruit et vibrations
- Qualité de l'air

Voici l'horaire retenu pour les ateliers thématiques :

Horaire	Jeudi 25 octobre	Vendredi 26 octobre	Samedi 27 octobre
9 h à 10 h 30			Qualité et gestion de l'eau sur le site
11 h à 12 h 30		Qualité de l'air	Projet et paysage
13 h à 14 h 30		Vibrations et bruit	Qualité de l'air
15 h à 16 h 30	Vibrations et bruit	Projet et paysage	Vibrations et bruit
17 h à 18 h 30	Qualité de l'air	Impacts et bénéfices socioéconomiques	
19 h à 20 h 30	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Qualité et gestion de l'eau sur le site	

D'une durée approximative de 1 h 30, ces ateliers se déroulaient selon l'ordre du jour suivant :

- Introduction par l'animateur et M. Biron **5 min.**
- Mise en contexte du projet et de la préconsultation par M. Biron et Mme Therrien **15 min.**
- Présentation de l'expert **25 min.**
- Période d'échanges **40 min.**
- Conclusion, remerciements et clôture de la rencontre **5 min.**

Dans les faits, la période d'échanges prenait généralement 50 à 60 minutes, allongeant la durée des ateliers à 1 h 45 environ.

Un animateur de *Transfert Environnement* assurait le bon déroulement de la rencontre et des échanges, tandis qu'un rapporteur assurait la prise de notes des discussions.

Afin de pouvoir recueillir l'opinion et connaître les intérêts des participants aux ateliers, l'équipement de vote électronique Turning Point a été utilisé. Des manettes étaient distribuées au début de la rencontre aux participants. Lors de la mise en contexte par *Transfert Environnement*, le recours à ces manettes était expliqué puis trois questions étaient posées afin de cerner le

niveau d'information et de préoccupation des participants à l'égard de la thématique abordée, ainsi que leur intérêt particulier vis-à-vis des préoccupations les plus discutées lors de la phase 1.

À la fin de la rencontre, un bref sondage permettait de recueillir l'appréciation des participants en regard de l'atelier. Le détail et les résultats de ces sondages sont présentés à la section 2.1.5.

1.1.2.2 Les kiosques thématiques

En parallèle des ateliers thématiques, dans l'allée centrale du centre commercial, six kiosques thématiques étaient installés et les experts ainsi que des représentants de Mine Arnaud y étaient disponibles pour informer et échanger avec les personnes intéressées.

Les thématiques couvertes par les kiosques étaient en partie les mêmes que celles des ateliers, à savoir :

- Projet et paysage
- Qualité de l'air
- Qualité et gestion de l'eau
- Bénéfices et impacts socioéconomiques
- Bruit et vibrations
- Liaison communautaire

Chaque kiosque disposait de supports visuels afin de faciliter les échanges avec les personnes intéressées. En général, deux affiches illustrées et vulgarisées étaient associées à chaque kiosque, et des miniatures de ces affiches étaient disponibles pour distribution.

Le kiosque Projet et paysage comportait davantage de supports visuels, puisqu'il présentait une dizaine de photosimulations réalisées depuis des points de vue divers, parmi lesquels figuraient ceux ayant été les plus demandés par les participants des rencontres sectorielles de la phase 1 de la préconsultation.

Le kiosque Liaison communautaire comportait un téléviseur qui diffusait la présentation du projet à partir d'images de synthèse.

1.2. Participation

La section 1.2 vise à présenter la méthodologie utilisée pour stimuler la participation aux rencontres ainsi que les données statistiques relatives à la présence et à l'intervention des participants lors des activités.

1.2.1. Méthodologie

Les activités de la phase 2 de la préconsultation étaient des activités publiques qui visaient à rejoindre l'ensemble de la collectivité du grand Sept-Îles. Pour se faire, une invitation a été faite à la population par un encadré publié à plusieurs reprises dans les deux hebdomadaires régionaux. Cet encadré a été appuyé par la publication d'un feuillet d'information de quatre pages dans ces hebdomadaires, la semaine précédant les activités.

Afin d'optimiser la participation des parties prenantes invitées aux ateliers et kiosques thématiques, une démarche rigoureuse a été mise en place. À partir du registre des parties prenantes établi lors de la phase 1 de la préconsultation, une première prise de contact téléphonique a été établie pour informer les personnes de la tenue de la phase 2 de la préconsultation. Des rappels ont été réalisés, pour obtenir une confirmation de présence de vive voix. Une lettre d'invitation leur a également été envoyée individuellement.

Au total, 333 personnes ont ainsi été contactées pour participer à la démarche, incluant les résidents du Canton Arnaud et les représentants de 75 organismes.

1.2.2. Affluence

Au total, les ateliers ont attiré 88 personnes différentes qui ont assisté en moyenne à 2 ateliers. Le tableau 1.1 ci-dessous récapitule les informations-clés relatives à la participation à chacune des rencontres sectorielles tenues lors de la phase 1 de la préconsultation.

Tableaux 1.1 Affluence aux ateliers thématiques

Jeudi 25 octobre				
	Vibration et bruit	**Qualité de l'air**	**Impacts et bénéfices socioéconomiques**	**Total journalier**
Inscrits	14	13	15	42
Présents	7	7	13	27
Non-inscrits	6	5	3	14
Total	**13**	**12**	**16**	**41**
Absent	50 %	46 %	13 %	-
Non inscrits	46 %	42 %	19 %	-

Vendredi 26 octobre						
	Qualité de l'air	**Vibration et bruit**	**Projet et paysage**	**Impacts et bénéfices socioéconomiques**	**Qualité et gestion de l'eau sur le site**	**Total journalier**
Inscrits	17	15	21	12	23	88
Présents	10	7	7	7	5	36
Non-inscrits	7	12	11	7	3	40
Total	**17**	**19**	**18**	**14**	**8**	**76**
Absent	41 %	53 %	67 %	42 %	78 %	-
Non inscrits	41 %	63 %	61 %	50 %	38 %	-

Samedi 27 octobre					
	Qualité et gestion de l'eau sur le site	**Projet et paysage**	**Qualité de l'air**	**Vibration et bruit**	**Total journalier**
Inscrits	18	11	15	10	54
Présents	12	5	6	6	29
Non-inscrits	7	5	8	5	25
Total	**19**	**10**	**14**	**11**	**54**
Absent	33 %	55 %	60 %	40 %	-
Non inscrits	37 %	50 %	57 %	45 %	-

1.2.3. Profil des participants

Le tableau 1.2 présente le profil des participants aux ateliers thématiques. On note ainsi que la majorité des personnes présentes étaient des citoyens.

Tableau 1.2 Profil des participants aux ateliers thématiques

Groupe	Nombre de représentants
Citoyens	40
Économie	18
Environnement	7
Scolaire	3
Élus	3
Premières nations	2
Communautaire	1
Récréotourisme	1
Indéterminé	13
Total	**88**

1.3. Méthodologie d'analyse de la phase 2

À la suite de chacun des ateliers thématiques, un compte rendu a été rédigé par l'équipe de *Transfert Environnement,* à partir des notes des rapporteurs. Ces comptes rendus compilaient les questions et commentaires exprimés par les participants ainsi que les éléments de réponses apportés par Mine Arnaud et les experts.

Par la suite, une analyse des commentaires et questionnements émis lors des ateliers thématiques a été effectuée. Les questions et commentaires des participants ont été traduits en préoccupations lesquelles ont été compilées, recoupées et comptabilisées dans un tableau d'analyse présenté en Annexe 1. L'analyse des comptes rendus a également permis de dégager les suivis à effectuer par Mine Arnaud.

Basée sur cette analyse, Mine Arnaud a étudié 46 points de discussion auxquels elle a apporté un suivi ou une réponse. Le document *Suivis et engagements de Mine Arnaud - Phase 2* présente les résultats de ce travail en dressant la liste des engagements et des suivis issus des ateliers thématiques.

Une copie électronique des comptes rendus est disponible sur le site internet de Mine Arnaud et au bureau de liaison communautaire de Sept-Îles, et le document *Suivis et engagements de Mine Arnaud - Phase 2* y est également disponible.

2. SUIVI DES ATELIERS THÉMATIQUES

La section 2 a pour objectif de présenter le suivi effectué à la suite des ateliers thématiques. Dans un premier temps, l'analyse de ces rencontres est présentée, en faisant état de la comptabilisation des interventions par atelier, la compilation du nombre d'interventions par composante du projet, des principales préoccupations soulevées et des résultats des sondages électroniques. Cette sous-section découle du tableau d'analyse des préoccupations, présenté en intégralité en Annexe 1. Dans un second temps, les résultats des ateliers thématiques sont introduits.

2.1. Analyse des ateliers thématiques

2.1.1. Comptabilisation des interventions

Le tableau 2.1 donne un aperçu du nombre d'interventions faites à chacun de ces ateliers.

Tableau 2.1 Proportion des interventions par atelier

Date	Thématique	Nombre d'interventions	Pourcentage correspondant
25/10	Vibrations et bruit	18	7 %
25/10	Qualité de l'air	16	7 %
25/10	Impacts et bénéfices socioéconomiques	29	12 %
26/10	Qualité de l'air	27	11 %
26/10	Vibrations et bruit	13	5 %
26/10	Projet et paysage	21	9 %
26/10	Impacts et bénéfices socioéconomiques	22	9 %
26/10	Qualité et gestion de l'eau sur le site	18	7 %
27/10	Qualité et gestion de l'eau sur le site	21	9 %
27/10	Projet et paysage	20	8 %
27/10	Qualité de l'air	15	6 %
27/10	Vibrations et bruit	21	9 %
		241	**100 %**

On observe ainsi que les ateliers thématiques Impacts et bénéfices socioéconomiques du 25 novembre et Qualité de l'air du 26 novembre ont davantage suscité d'échanges (respectivement 12 % et 11 % des interventions).

2.1.2. Aperçu des composantes discutées

Afin de faciliter le traitement et l'analyse des interventions faites lors des ateliers thématiques, celles-ci ont été classées selon la composante du projet à laquelle elles se rapportaient. Ces composantes sont les mêmes que celles identifiées à la phase 1, et se comptent au nombre de 12. Ce classement permet de relever le nombre d'interventions réalisées par composante.

Le tableau 2.2 présente le nombre d'interventions par composante, toutes thématiques confondues, ainsi que la proportion à laquelle correspond ce nombre. Les deux composantes ayant suscité le plus d'intérêt dans le cadre des ateliers thématiques sont *Infrastructures et activités* ainsi que *Qualité de l'air* (22 % des interventions).

Il est à noter que, contrairement au bilan de la phase 1, la composante *Paysage* a été dissociée de la composante *Infrastructures et activités*, et ce, pour permettre d'analyser spécifiquement les préoccupations propres à cette composante à laquelle un atelier était dédié.

Tableau 2.2 Résumé du nombre d'interventions par composante

Composante	Nombre d'interventions	Proportion des interventions
Infrastructures et activités	**53**	**22 %**
Qualité de l'air	**52**	**22 %**
Qualité de l'eau	**36**	**15 %**
Impacts et bénéfices socioéconomiques	**27**	**11 %**
Qualité de vie incluant *Vibrations et bruit*	**22**	**9 %**
Information et participation	**17**	**7 %**
Corporatif	**15**	**6 %**
Paysage	**10**	**4 %**
Ententes et acquisitions	**3**	**1 %**
Faune et flore	**3**	**1 %**
Autres[1]	**3**	**1 %**
TOTAL	**241**	**100 %**

[1] Ce thème inclut notamment les échanges sur la justification du projet.

2.1.3. Distribution des composantes

Le tableau 2.3 donne l'importance accordée aux différentes composantes pour chacune des thématiques. Cette analyse vise à identifier si certaines composantes autres que la thématique abordée faisaient l'objet d'échanges lors des ateliers.

Tableau 2.3 Nombre d'interventions (nb. interv.) par composante et par thématique

	Qualité de l'air		Qualité et gestion de l'eau		Bénéfices et impacts socioéconomiques		Bruit et vibrations		Projet et paysage	
Composante	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**	**nb.interv**	**Proportion**
Corporatif	3	1 %	0	0 %	5	2 %	5	2 %	2	1 %
Ententes et acquisitions	0	0 %	0	0 %	3	1 %	0	0 %	0	0 %
Faune et flore	1	0 %	2	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Impacts et bénéfices socioéconomiques	0	0 %	0	0 %	26	11 %	0	0 %	1	0 %
Information et participation	4	2 %	1	0 %	4	2 %	6	2 %	2	1 %
Infrastructures et activités	6	2 %	3	1 %	2	1 %	18	7 %	24	10 %
Paysage	0	0 %	0	0 %	1	0 %	0	0 %	9	4 %
Qualité de l'air	42	17 %	3	1 %	5	2 %	1	0 %	1	0 %
Qualité de l'eau	2	1 %	30	12 %	4	2 %	0	0 %	0	0 %
Qualité de vie **incluant *Vibrations et bruit***	0	0 %	0	0 %	0	0 %	22	9 %	0	0 %
Autres	0	0 %	0	0 %	1	0 %	0	0 %	2	1 %
TOTAL	**58**	**24 %**	**39**	**16 %**	**51**	**21 %**	**52**	**22 %**	**41**	**17 %**

** Les composantes abordées par plus de 10 % des interventions pour une même thématique ont été grisées.*

2.1.4. Principales préoccupations soulevées et principaux sujets d'échanges - Analyse globale

Le tableau 2.4 présente les principales préoccupations et les principaux sujets d'échanges liés aux ateliers thématiques. Ces éléments ont été déterminés par un relevé et un recoupement des remarques, questions et suggestions faites lors de ces ateliers. Les préoccupations et sujets d'échanges figurant dans le tableau sont ceux qui ont été mentionnés au moins quatre fois.

Tableau 2.4 Résumé des principales préoccupations et des principaux sujets d'échanges des participants - Relevé global

Composante	Préoccupation et sujet d'échanges
Corporatif	Respect des engagements et des normes par Mine Arnaud
	Mandat, indépendance et fiabilité de la firme GENIVAR
Information et participation	Communication en cas d'accident, d'urgence ou de dépassement de normes
Infrastructures et activités	Restauration progressive de la fosse
	Impact lié au dynamitage
	Mise en place de la butte-écran
	Modalités du dynamitage
Paysage	Modalités du reboisement/revégétalisation
Qualité de l'air	Représentativité des modélisations de l'étude d'impact
	Mesures de la qualité de l'air actuelle
	Localisation des capteurs d'air
	Impact sur la santé humaine
Qualité de l'eau	Efficacité de l'usine de traitement de l'eau
	Impacts probables sur le lac des Rapides et donc sur la source d'eau potable de Sept-Îles
	Récupération des eaux usées
Qualité de vie	Impact du bruit
	Impact du dynamitage sur la qualité de vie
	Mesure du bruit ambiant et modélisation

** Les préoccupations qui n'avaient pas été exprimées lors de la phase 1 de la préconsultation ont été grisées.*

2.1.5. Principales préoccupations soulevées et principaux sujets d'échanges - Analyse par thématique

Les préoccupations et sujets d'échanges figurant dans le tableau sont ceux qui correspondent à au moins 5 % des interventions faites lors des ateliers spécifiques.

Tableau 2.5 Résumé des principales préoccupations et des principaux sujets d'échanges des participants - Relevé par thématique

Thématique	Principales préoccupations	Proportion des interventions pour cette thématique
Qualité de l'air	Représentativité des modélisations de la qualité de l'air (dispersion des poussières, soubresauts du dynamitage absent des études, fiabilité, choix du pire scénario, épaisseur des cellules, durée, absence de portrait régional)	29 %
	Localisation des capteurs d'air	7 %
	Mesures de la qualité de l'air actuelle (but, représentativité des résultats, analyse par le MDDEFP et disponibilité de ces résultats)	9 %
	Mandat, indépendance et fiabilité de la firme GENIVAR	5 %
	Impact lié au dynamitage (affaissement de falaise à Longue Épée, risques de projections de roche, glissement de terrain, impact sur le milieu aquatique (faune et flore), émission de NOx et SOx (nuage orange))	5 %
	Impacts des poussières provenant du parc à résidus (dispersion, grands vents, mesures d'atténuation)	5 %
Bruit et vibrations	Impact du bruit (fréquence (Hz), prévision à long terme, équipement)	19 %
	Impact lié au dynamitage (affaissement de falaise à Longue Épée, impact sur le milieu aquatique (faune et flore), émission de NOx et SOx (nuage orange))	15 %
	Modalités du dynamitage (déroulement, impacts, devenir de la roche, produits, nocivité, fréquence, impact et probabilité d'un sautage non contrôlé)	12 %
	Mesure du bruit ambiant et modélisation (résultats, méthodologie, durée des mesures, bruit de fond considéré dans l'étude d'impact, sources de bruit considérées, emplacements des mesures)	10 %
	Impact du dynamitage sur la qualité de vie (bruit dû à la surpression, vibrations ressenties, éducation à la population (enfants))	10 %
	Respect des engagements et des normes par Mine Arnaud (advenant un avenir précaire, recours disponibles, pénalités)	8 %
	Communication en cas d'accident, d'urgence ou de dépassement	6 %

Thématique	Principales préoccupations	Proportion des interventions pour cette thématique
Qualité et gestion de l'eau	Efficacité de l'usine de traitement de l'eau (quantité d'eau traitée, efficacité, normes à respecter)	15 %
	Récupération des eaux usées (capacité, durée, efficacité en cas de fortes pluies, modalités post-fermeture)	13 %
	Impacts probables sur le lac des Rapides et donc la source d'eau potable de Sept-Îles (poussières, failles, état actuel, proximité route d'accès, suivi, vidange, etc.)	8 %
	Contaminants présents dans les eaux usées (cellule à résidus, halde à stérile et magnétite titanifère)	8 %
	Éventualité d'un déversement d'eau non traitée dans le milieu naturel (failles, crevasses, percolation, débordements, rupture de digue)	8 %
	Rupture de digue et déluge (mesures d'urgence, probabilité, scénario)	8 %
	Impact sur le ruisseau Clet (pH de l'eau rejetée, hausse du débit, érosion des berges, enrochement)	5 %
	Impact du projet sur les sources d'eau potable privées (nappe phréatique, puits)	5 %
	Impact du projet sur les ruisseaux (coupe de bois, étanchéité de la digue, impact des digues, baisse du débit et conséquences en aval)	3 %
	Effets cumulatifs sur la baie (absence de suivi, absence d'étude sur l'état actuel de la baie)	3 %
	Impact des contaminants transportés par voie aérienne	5 %
Bénéfices et impacts socioéconomiques	Engagement social de Mine Arnaud dans la collectivité (citoyen responsable, participation à la vie sociale, plus-value pour la collectivité)	6 %

Thématique	Principales préoccupations	Proportion des interventions pour cette thématique
Projet et paysage	Restauration de la fosse (analyse de différents scénarios, implication de la collectivité, mise en valeur, durée estimée et procédé utilisé pour l'ennoiement, profondeur et retour de la faune dans le lac, etc.)	27 %
	Mise en place de la butte-écran (configuration, atténuations induites, construction, capacité portante du sol, innovation, impact sur la qualité de l'air)	15 %
	Modalités du reboisement/revégétalisation (début, essences utilisées, engrais, sol hôte)	10 %
	Aménagement du site (hauteur du parc à résidus, configuration des gradins, profondeur de la fosse, grosseur des bâtiments, présence d'une cheminée, hauteur des digues, équipement pour charger les camions, distance entre la fosse et la route 138, aspect des installations, lieu de stockage de l'apatite, processus de dépôt dans les cellules du parc à résidus, nombre de wagons requis pour le transport au port, existence d'un concasseur, tonnage entreposé sur le quai, profondeur du gisement en apatite, installations spécifiques sur le quai)	7 %
	Fiabilité des simulations visuelles (théorie versus pratique)	5 %
	Absence d'évaluation de la valeur économique de certaines composantes (paysage)	5 %
	Restauration finale du site après l'exploitation (superficie totale restaurée, capacité à accueillir la faune et la flore)	5 %

2.1.6. Résultats des sondages

Comme indiqué à la section 1.1.2, un équipement de vote électronique a été utilisé afin de pouvoir recueillir l'opinion et connaître les intérêts des participants aux ateliers. Les résultats de ces sondages sont présentés ci-dessous. Les trois premières questions étaient abordées en début d'atelier.

1. **Comment vous sentez-vous présentement informé par rapport à la thématique abordée dans cet atelier ?**

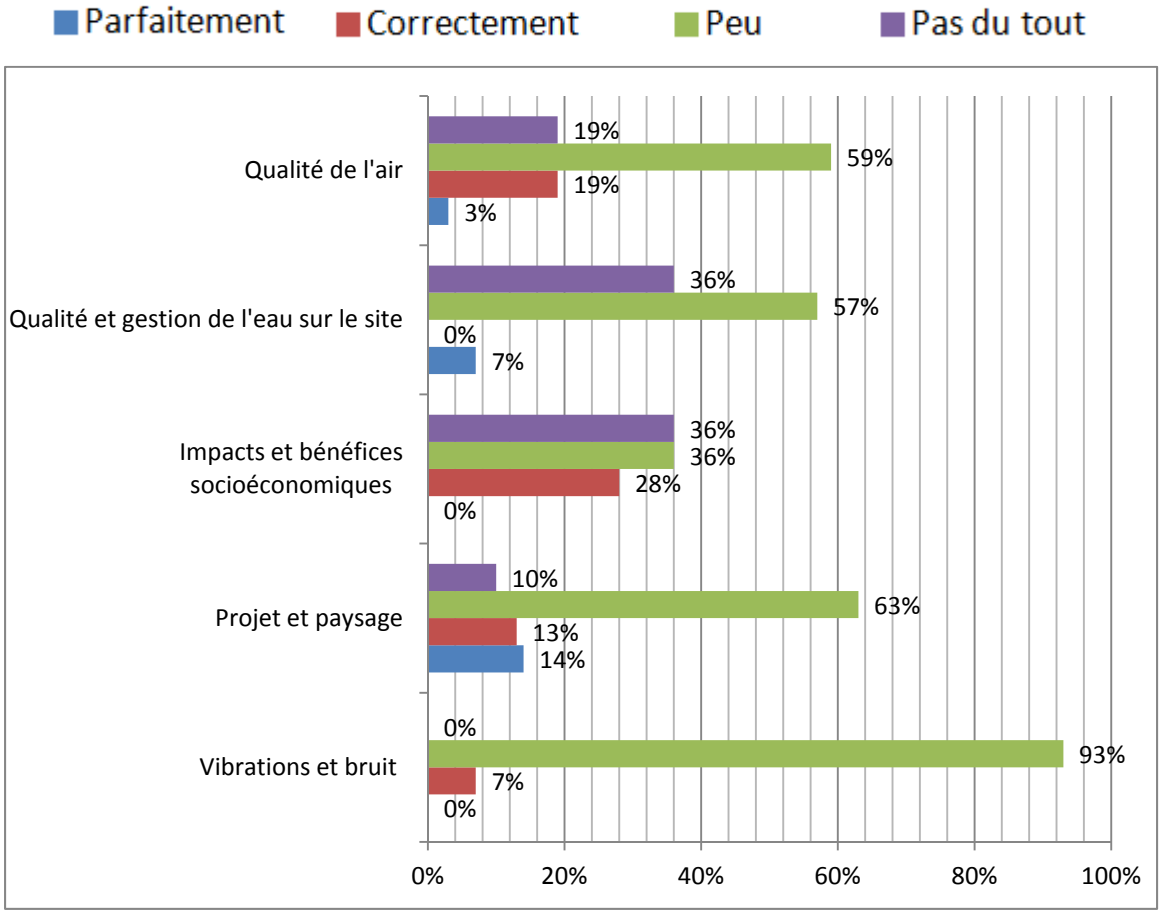

De façon générale, les participants aux ateliers se sentaient *peu* ou *pas du tout* informés en regard de la thématique qui était abordée. Les ateliers et les kiosques thématiques visaient à répondre à ce besoin d'information du public.

2. Quel est votre niveau de préoccupation par rapport à la thématique abordée dans cet atelier ?

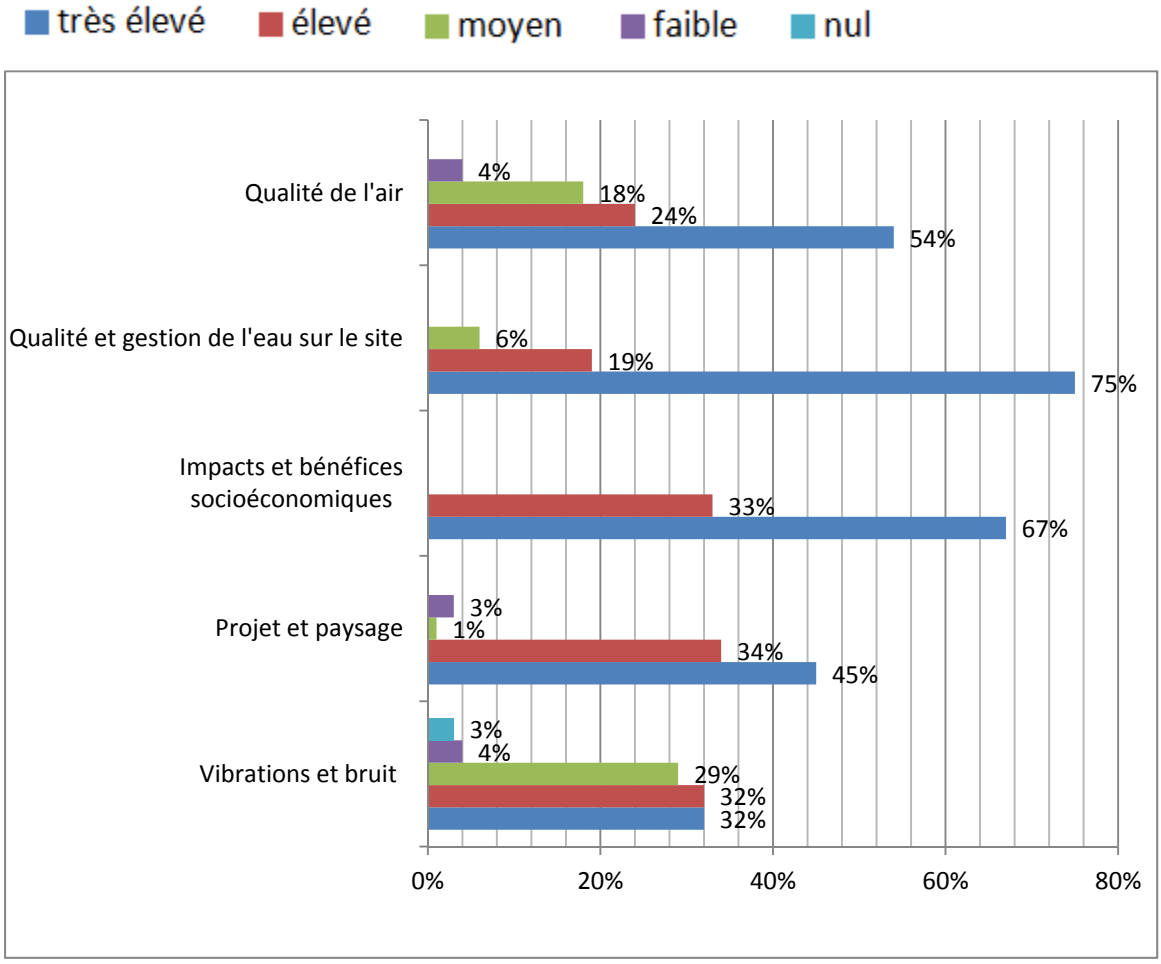

Les répondants aux sondages des ateliers thématiques ont indiqué avoir un niveau de préoccupation *élevé* à *très élevé* en regard des thématiques abordées. Ces données confirment que les thématiques retenues pour les ateliers et les kiosques correspondaient à des composantes jugées préoccupantes par le milieu.

Les participants des ateliers *Qualité de l'air, Qualité et gestion de l'eau* et *impacts et bénéfices socioéconomiques* ont été les plus nombreux à indiquer que leur niveau de préoccupation était *très élevé* (respectivement 54 %, 75 % et 67 %).

3. **Parmi les principales préoccupations relevées auprès du milieu jusqu'à maintenant, laquelle vous interpelle le plus?**

Atelier	Principales préoccupations	Répartition des votes
Vibrations et bruit	Impacts sur les sols du dynamitage	46 %
	Modalités du dynamitage	15 %
	Mesures du bruit	39 %
Projet et paysage	La restauration progressive	75 %
	Les simulations visuelles	25 %
Impacts et bénéfices socioéconomiques	Impacts sur la qualité de vie	79 %
	Diminution de l'accès aux services	7 %
	Pression engendrée par le projet sur le marché immobilier	14 %
Qualité et gestion de l'eau sur le site	Impacts sur le lac des Rapides	80 %
	Impacts sur le ruisseau Clet	15 %
	Impacts sur les sources privées d'eau potable	5 %
Qualité de l'air	Les impacts anticipés de l'émission de poussières	66 %
	La situation au parc Ferland	10 %
	La représentativité des modélisations	15 %
	Les stations d'échantillonnage	9 %

Cette question visait à préciser l'intérêt des participants en regard des sujets les plus discutés lors de la phase 1 de la préconsultation, afin de moduler la présentation de l'expert en conséquence. En effet, l'ensemble de ces sujets était couvert lors de la présentation par l'expert, mais ce dernier était invité à s'attarder davantage sur les sujets les plus demandés par les participants.

Les quatre questions suivantes étaient abordées en fin d'atelier.

4. Cet atelier vous a-t-il permis d'en savoir davantage sur la thématique abordée?

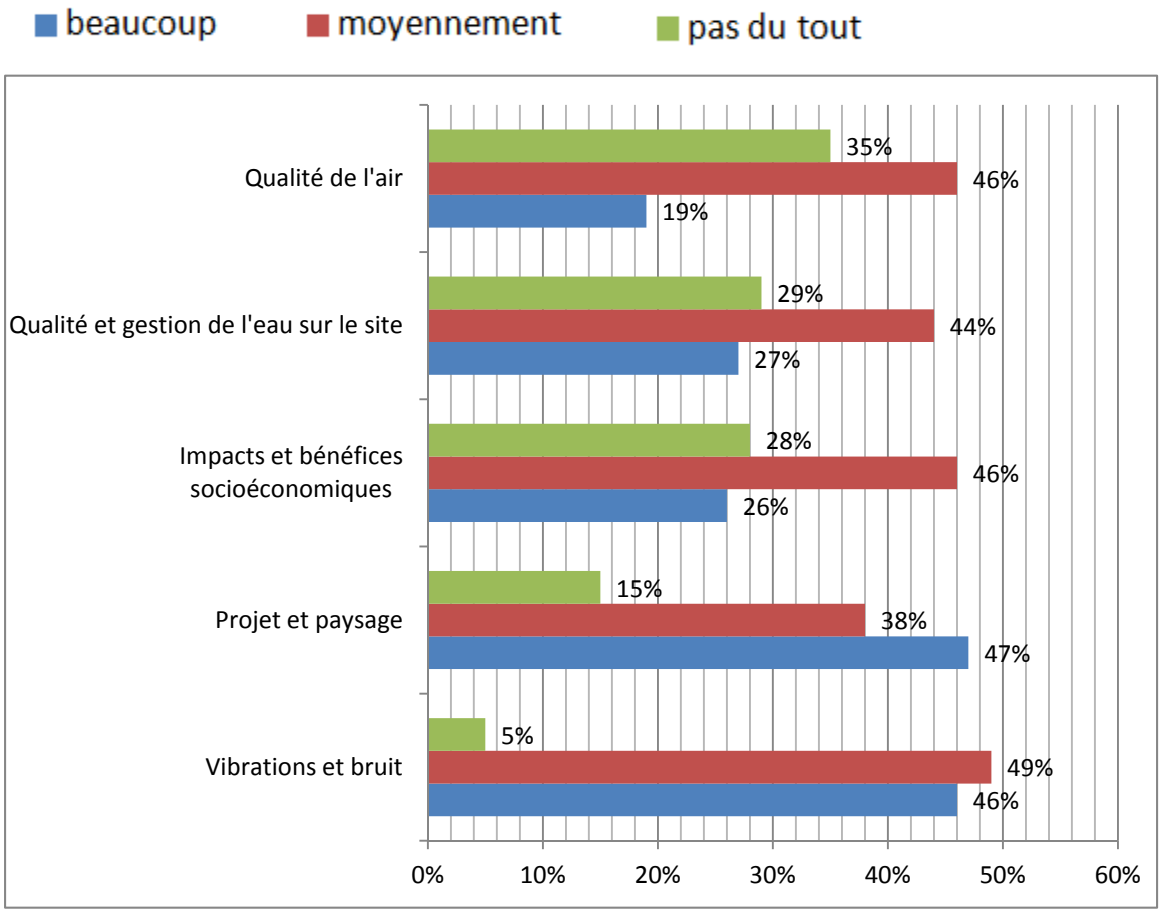

De façon générale, les répondants aux sondages ont indiqué que les ateliers leur avaient permis d'en savoir *moyennement* davantage sur la thématique abordée. Les participants des ateliers *Qualité de l'air, Qualité et gestion de l'eau* et *impacts et bénéfices socioéconomiques* ont été les plus nombreux à indiquer que l'atelier ne leur avait *pas du tout* permis d'en savoir davantage (respectivement 35 %, 29 % et 28 %). Les participants des ateliers *Projet et paysage* et *Vibrations et bruit* ont été les plus nombreux à indiquer que l'atelier leur avait *beaucoup* permis d'en savoir davantage (respectivement 47 % et 46 %).

5. **Allez-vous visiter les kiosques ?**

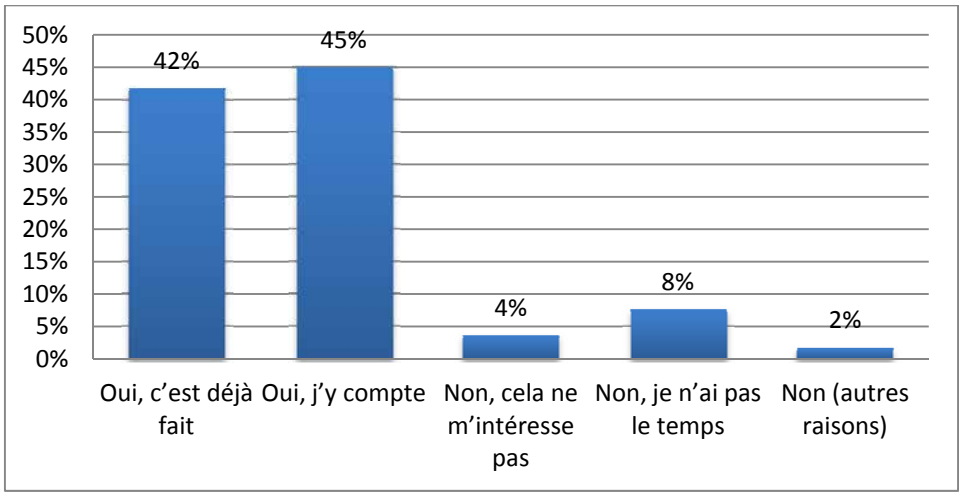

La majorité des répondants aux sondages (87 %) ont indiqué *avoir été* ou *compter aller* visiter les kiosques thématiques (respectivement 42 % et 45 %). Les répondants ayant indiqué ne pas y aller le faisaient principalement par manque de temps (8 %) et par manque d'intérêt (4 %).

6. **Si vous avez déjà visité les kiosques, ont-ils été informatifs?**

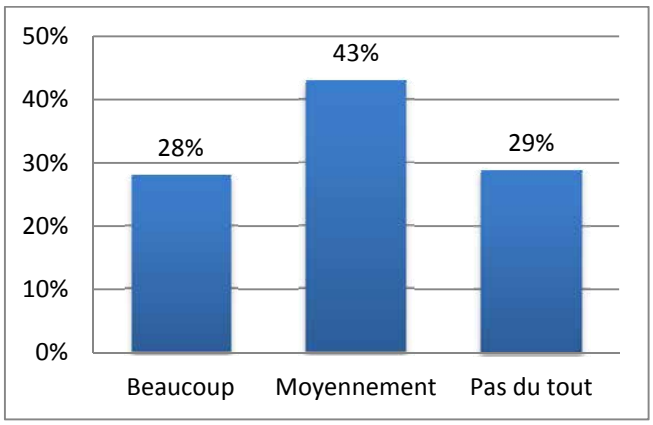

La majorité des répondants ayant visité les kiosques ont indiqué que ces derniers avaient été *moyennement* informatifs (43 %), alors que 28 % estimaient qu'ils avaient été *beaucoup* informatifs et 29 % qu'ils ne l'avaient *pas du tout* été.

7. Au niveau de son déroulement, cet atelier vous a-t-il satisfait ?

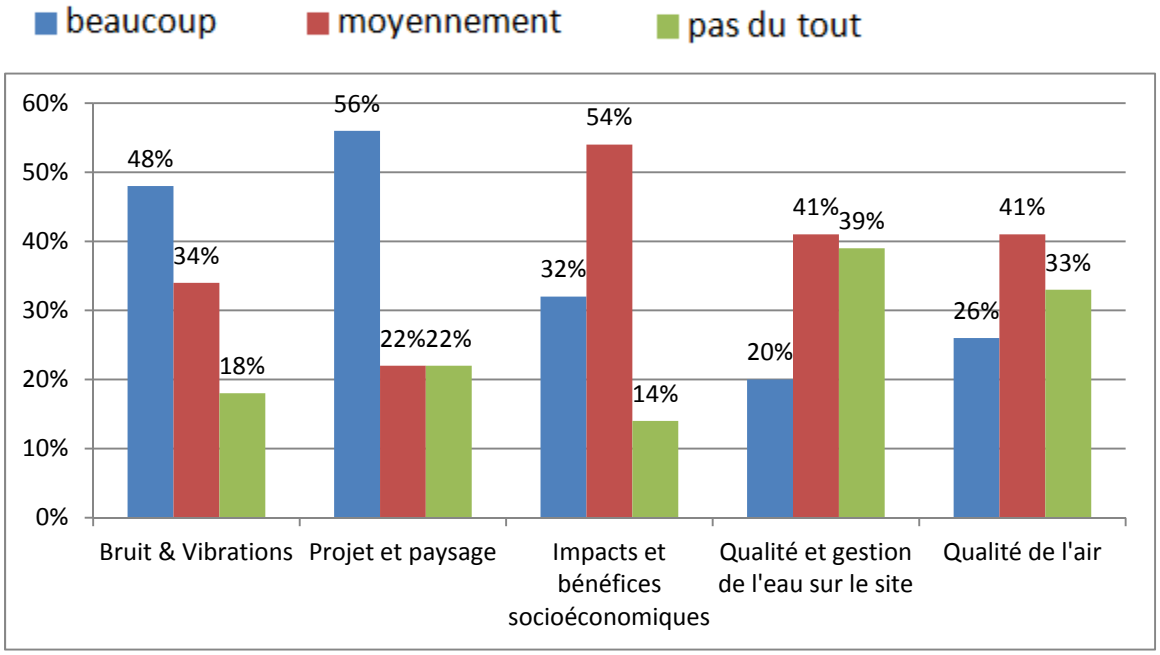

En moyenne, les répondants aux sondages ont indiqué que l'atelier les avait *moyennement* satisfait à 38 %, *beaucoup* satisfait à 36 % et *pas du tout* satisfait à 25 %. Les participants aux ateliers *Projet et paysage* ont été les plus nombreux à indiquer que l'atelier les avait beaucoup satisfait (56 %), tandis que les participants aux ateliers *Qualité et gestion de l'eau* et *Qualité de l'air* ont été les plus nombreux à indiquer que l'atelier ne les avait *pas du tout* satisfait (respectivement 39 % et 33 %).

2.2. Résultats de la phase 2 de la préconsultation

Lors de la phase 2 de la préconsultation, les participants ont émis des suggestions à Mine Arnaud et ont posé certaines questions qui nécessitaient un délai de réponse. Par ailleurs, lors de ces rencontres, Mine Arnaud a réitéré certains de ses engagements, et en a pris de nouveaux.

Un tableau synthèse de ces 46 éléments a été produit, pour l'ensemble de ces rencontres. Mine Arnaud s'est engagée à apporter une réponse aux suggestions et aux questions non répondues.

Un document *Suivi et engagements de Mine Arnaud - Phase 2* a été produit, à l'image des documents produits lors de la phase 1. Ce document présente le tableau regroupant les engagements de Mine Arnaud, les suggestions émises et les questions non répondues, ainsi que les réponses apportées par le promoteur.

Le document *Suivi et engagements de Mine Arnaud - Phase 2* est disponible pour consultation en version électronique sur le site internet de Mine Arnaud et en version papier au bureau de liaison communautaire.

En réponse à des suggestions des participants aux ateliers, Mine Arnaud a pris de nouveaux engagements, tels que :

- Rencontrer les membres de la table de concertation des organismes communautaires afin d'optimiser les services et offrir son aide;
- Faire une tournée des écoles avec une ressource spécialisée pour expliquer aux enfants le projet;
- Soumettre le plan de restauration du site et ses options de mise en valeur à consultation au Comité consultatif et de suivis;
- Revoir la butte-écran pour maximiser son aspect esthétique tout en maintenant sa vocation.

Mine Arnaud poursuit son travail de réponse aux éléments nécessitant un suivi.

ANNEXE 1

TABLEAU D'ANALYSE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA PHASE 2

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
Accès routiers	Augmentation de la circulation (projet, effet cumulatif)													0
	Impact sur la sécurité routière (partage de la route avec les VTT/motoneiges et voitures, sécurité de la piste cyclable)													0
	Justification de la décision qui sera prise et crainte que cela soit en fonction du coût plutôt que du meilleur choix													0
	Possibilité de faire les deux chemins d'accès	1												1
	Possibilité de mettre en place des incitatifs au transport alternatif : covoiturage, navettes et stationnement incitatif													0
	Possibilité d'utilisation des chemins d'accès présentement en place													0
	Mention des ruptures fréquentes constatées sur la route 138													0
	Impact environnemental de la construction des infrastructures routières													0
	Prise en charge des coûts des infrastructures routières prévues													0
	Caractère privé de la route d'accès qui sera choisie													0
	Scénario des quatre voies sur la route 138 à partir de Pointe-Noire													0
	Total	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Corporatif	Respect des engagements et des normes par Mine Arnaud (advenant un avenir précaire, recours disponibles, pénalités)	1		2									3	6
	Mandat, indépendance et fiabilité de la firme GENIVAR				3						1			4
	Pourcentage des actions détenu par les investisseurs							1						1
	Engagement du promoteur à l'abandon du projet en cas de refus par la population et la région													0
	Exemplarité annoncée par M. Riopel mais peu mise en œuvre													0
	Intégrité de Mine Arnaud													0
	Respect du projet de loi 14, même si le projet de loi n'est pas encore adopté													0
	Implication d'Investissement Québec dans le projet à long terme : garantie des engagements, conséquence d'un changement de gouvernement													0
	Répartition des droits miniers entre les partenaires													0
	Intérêt de YARA pour la valorisation de la magnétite													0
	Attitude de YARA en tant qu'entreprise													0
	Existence de mesures de santé et sécurité au travail au niveau corporatif													0
	Écoresponsabilité de Mine Arnaud (recyclage lors des rencontres)					1								1
	Pourcentage des coûts de restauration qui sera déposé en garantie										1			1
	Possibilité d'acheter des actions dans le projet							1						1
	Absence de YARA aux préconsultations			1										1
	Total	1	0	3	3	1	0	2	0	0	2	0	3	15
	Nombre d'acquisitions requises et réalisées (superficie de terres privées perdus, nombre de propriétaires, d'expropriations requises)													0
	Élargissement de la zone de compensation proposée (inclure le claim en entier, les gens de la Baie, le Croche de Longue-Épée)			1										1
	Détails des options de compensations offertes (options aux résidents désirant quitter et ceux désirant rester)													0
	Compensations offertes													0
	Relocaliser les gens dans un milieu présentant les avantages actuels													0

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
Ententes et acquisitions	Stress engendré par le programme d'ententes et d'acquisitions (impression d'être en stand-by depuis longtemps)			1										1
	Perte de valeur des propriétés en raison de la proximité de la mine													0
	Manque d'appui des citoyens par la Ville et la MRC dans le processus d'acquisitions (zonage, relocalisation)													0
	Offre d'un support juridique aux propriétaires			1										1
	Questionnement quant à ce qui se passera si les résidents ne veulent pas céder ou vendre leur terrain													0
	Recours à au moins deux experts pour les estimations des maisons qui seront déménagées													0
	Durée des négociations													0
	Compensations offertes à la ZEC Matimek pour les pertes de territoire et revenus													0
	Négociations non débutées pour des compensations avec la ZEC Matimek													0
	Demande répétée pour avoir un plan du site et des infrastructures avec les lots numérotés pour permettre de situer les résidences.													0
	Absence d'entente avec les Innus													0
	Total	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Faune et Flore	Impacts sur la faune (déplacement, faune à l'extérieur de la zone d'étude)													0
	Impact du projet sur l'éperlan (possibilité de retour de l'éperlan, existence de frayère d'éperlans dans le ruisseau Clet)													0
	Protection des orignaux, notamment leurs sites de ravage (chasse)													0
	Impact du changement de pH sur l'éperlan, la sauvagine et autres poissons de la Baie									1				1
	Impact sur la faune aquatique				1					1				2
	Perte de corridors d'oiseaux migrateurs													0
	Avenir de la frayère du Lac Hall													0
	Impact sur les canards et les outardes dû à l'augmentation du débit d'eau													0
	Impact de la poussière sur la forêt aux alentours													0
	Total	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	3
	Pression engendrée par le projet sur le marché immobilier/logement (demande d'investissement de Mine Arnaud, besoin de logements sociaux, de logements pour les adultes et les plus démunis, soutien aux initiatives de la Ville, grandeur des logements)			1				1						2
	Diminution de l'accès aux services (commerces de proximité, services de santé, services sociaux, services communautaires, programme d'aide aux employés, PME)			1				1						2
	Emplois créés par le projet (nombre, type, durée, place des femmes et des Autochtones, accessibilité (secondaire 5 exigé))							2						2
	Maximisation des retombées économiques locales et régionales (achat, main d'œuvre, fournisseurs, usine de transformation de l'apatite au Québec)			1				1			1			3
	Engagement social de Mine Arnaud dans la collectivité (citoyen responsable, participation à la vie sociale, plus-value pour la collectivité)			1				2						3
	Possibilité de valorisation des résidus stériles (par un entrepreneur local)													0
	Manque d'initiative des acteurs locaux en regard de la problématique du logement (Ville, office municipal d'habitation, volonté de soutien de Mine Arnaud)													0

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
Impacts et bénéfices socioéconomiques	Impact du projet sur la situation socio-sanitaire de la région de Sept-Îles, déjà difficile (pauvreté, toxicomanie, surcharge de travail													0
	Disponibilité de la main-d'œuvre			1				1						2
	Impact du Fly-in fly-out							1						1
	Impacts psychosociaux du projet (étude complémentaire en partenariat avec le CSSS, compétence de GENIVAR)													0
	Augmentation du coût de la vie (augmentation des prix dans les commerces, soutien			1				1						2
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur le volet social													0
	Formation des employés envisagée par Mine Arnaud (problème des qualifications non transférables, importance de développer des qualifications plus polyvalentes)													0
	Marché économique de l'apatite (marché disponible en Europe et en Asie, débouchés alternatifs, prix du marché, stabilité du prix)													0
	Impact de la mise en place de camps de travailleurs (toxicomanie, prostitution, violence faite aux femmes) et mesures d'atténuation							1						1
	Compétitivité des salaires			1				1						2
	Localisation du siège social/bureau-chef de Mine Arnaud													0
	Bénéfices économiques prévus pour les municipalités impliquées (Sept-Îles et Port-Cartier) et préoccupation que Port-Cartier soit oublié			1				1						2
	Impact social du départ de Mine Arnaud à la fin de vie du projet													0
	Pression engendrée par le projet sur la clientèle scolaire (décrochage)													0
	Augmentation du risque d'accident de la route (affluence et provenance des travailleurs, décalage des heures de travail)													0
	Connaissance du projet par les élus et les permanents de la MRC pour faciliter les échanges							1						1
	Possibilité d'un legs sous forme d'infrastructures permanentes													0
	Respect des perspectives de développement économique lors du choix des zones de compensations possibles pour les milieux humides													0
	Pression sur les infrastructures publiques justifiantla constitution d'un fonds dédié													0
	Soutien à l'agriculture													0
	Redevances sur la production (nette ou brute)													0
	Impacts et compensations monétaires envisagés pour les organismes récréotouristiques													0
	Maintien d'un équilibre entre les déterminants sociaux de la santé													0
	Travailler en préventif, et non pas qu'en curatif													0
	Que Mine Arnaud joue le rôle d'amener ce questionnement à tous les lieux de concertation auxquels elle participe													0
	Actions prises par Mine Arnaud avec les personnes qui échoueront au test de dépistage de la toxicomanie													0
	Questionnement quant aux raisons qui ont motivé le choix de Mine Arnaud de privilégier l'option du camp de travailleurs plutôt que la construction de logements permanents			1										1
	Analyse des coûts de santé engendrés par le projet			1										1
	Méthodologie utilisée pour l'estimation des retombées économiques			1										1
	Développement économique trop rapide de Sept-Îles			1										1

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
	Total	0	0	12	0	0	0	14	0	0	1	0	0	27
Information et participation	Modalités et objectifs de la consultation (des opposants, des absents, des gens de Sept-Îles, des résidents en général, des élus de Port-Cartier, des députés, stratégie de division)													0
	Acceptabilité sociale du projet (mesure, poursuite du projet en cas d'absence)			1				1						2
	Processus de traitement des questions et à leur accessibilité (délais, diligence, transparence)													0
	Inclusion des groupes communautaires dans le processus de discussions relatives aux enjeux communautaires			2										2
	Communication en cas d'accident, d'urgence ou de dépassement	2			1	1								4
	Composition du comité consultatif (sélection, présence de citoyens)													0
	Lassitude quant aux nombres de rencontres de consultation et au manque de résultats/réponses												1	1
	Tenue d'une consultation quand les études seront terminées									1				1
	Taux d'insatisfaction depuis le début du projet													0
	Publication des résultats de l'étude de faisabilité économique													0
	Table Municipalités-Entreprise (modalités, suivi, composition attendue)													0
	Manque de diversité dans les moyens d'accès à l'information													0
	Accès à l'information sur le projet pour les citoyens				2									2
	Participation de Mine Arnaud à des comités déjà en place plutôt que d'en créer de nouveaux													0
	Perception que certaines portions de l'étude d'impact sont inutiles et discréditent les citoyens													0
	Demande de parler des difficultés du projet et non pas que des aspects positifs													0
	Existence de constats sans piste de solution dans l'étude d'impact													0
	Contestation des réponses données par les experts à l'automne par les opposants au projet													0
	Couverture médiatique (formation d'un groupe sectoriel spécifique)													0
	Disponibilité des résultats de suivi environnemental													0
	Difficulté à se procurer de l'information													0
	Existence d'un mouvement d'opposition de médecins au projet													0
	Non-traitement de tous les enjeux lors des ateliers thématiques		1											1
	Faible participation de la communauté de Sept-Îles aux activités d'information et de consultation de Mine Arnaud										1			1
	Importance accordée aux plaintes, suggestions et commentaires des citoyens suite à l'acceptation du projet par le BAPE	1												1
	Temps alloué à la période de questions lors des ateliers						1							1
	Manque de transparence du promoteur												1	1
	Total	3	1	3	3	1	1	1	0	1	1	0	2	17
	Modalités du dynamitage (déroulement, intensité, bruit, heure, impacts, devenir de la roche, produits, nocivité, fréquence, impact et probabilité d'un sautage non contrôlé)	5				1								6

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
Infrastructures et activités	Restauration de la fosse (analyse de différents scénarios, implication de la collectivité, mise en valeur, durée estimée et procédé utilisé pour l'ennoiement, profondeur et retour de la faune dans le lac etc.)						6			1	5	1		13
	Aménagement du site (hauteur du parc à résidus, Configuration des gradins, profondeur de la fosse, grosseur des bâtiments, présence d'une cheminée, hauteur des digues, équipement pour charger les camions, distance entre la fosse et la route 138, aspect des installations, lieu de stockage de l'apatite, processus de dépôt dans les cellules du parc à résidus, nombre de wagons requis pour le transport au port, existence d'un concasseur, tonnage entreposé sur le quai, profondeur du gisement en apatite, installations spécifiques sur le quai)										3			3
	Impact lié au dynamitage (affaissement de falaise à-Longue Épée, risques de projections de roche, glissement de terrains, impact sur le milieu aquatique (faune et flore), émission de NOx et SOx (nuage orange))	2			3	5							1	11
	Mise en place de la butte-écran (configuration, atténuations induites, construction, capacité portante du sol, innovation, impact sur la qualité de l'air)	1	1				1				5			8
	Magnétite (devenir actuel, devenir si marché devient favorable, impact de la cellule de magnétite, grosseur, volatilité, toxicité, impact environnemental si elle ne peut être vendue, composition)							1						1
	Modalités du reboisement/ revégétalisation (début, essences utilisées, engrais, sol hôte)						2				2			4
	Boîtes de camions en caoutchouc pour réduire le bruit (principe et entretien)	1												1
	Nécessité d'installations portuaires et impact sur le transport maritime													0
	Présence du parc aux écureuils dans la propriété de Mine Arnaud (protection, restauration, don à la Ville)													0
	Chemin de fer (début des négociations concernant le déplacement de la ligne de train, possible ralentissement induit par les deux courbes prévues au tracé de la nouvelle ligne de train, capacité du chemin de fer et possibilité de devoir prévoir un deuxième chemin de fer, croisement avec les lignes de transmission)								1					1
	Énergie utilisée pour le projet (machinerie, nombre de mégawatt, source d'énergie, recours au gaz)													0
	Présence d'uranium													0
	Effets cumulatifs dus à l'augmentation du nombre de trains												1	1
	Possibilité de prolonger la durée de vie de la mine (expansion en diamètre et/ou profondeur, agrandissement du claim minier)							1						1
	Conséquences d'une rupture de digue													0
	Évolution des cellules du parc à résidus selon les années													0
	Impact de la route d'accès à proximité du lac des Rapides et sa protection													0
	Équipements particuliers requis pour les travailleurs par le procédé de transformation du produit													0
	Impact sur le camping du lac Hall													0
	Circulation de la machinerie lourde sur la route 138													0
	Localisation du périmètre de sécurité													0
	Questionnement relatif à l'enlèvement de la végétation du parc à résidus													0
	Justification amenant Mine Arnaud à retirer les ponceaux de la voie ferrée sur le ruisseau R10													0

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
	Mesures envisagées par Mine Arnaud pour remédier aux impacts négatifs causés par des précipitations abondantes													0
	Existence de projets similaires détenus par YARA afin de pouvoir effectuer des													0
	Relief du terrain sur lequel reposent les infrastructures													0
	Relief du terrain sur lequel reposent les infrastructures													0
	Impact sur le sol de la décantation du parc à résidus et présence de membranes													0
	Proximité de la fosse avec la baie considérant la marée													0
	Gestion responsable des matières résiduelles par les sous-traitants													0
	Impact de la cellule de magnétite													0
	Possibilité de faire passer la piste de motoneige en haut près du lac Hall													0
	Utilité de la restauration des cellules advenant la vente de la magnétite titanifère													0
	Modalités d'entreposage du minerai													0
	Volonté d'offrir des visites touristiques, à l'image du belvédère de Malartic													0
	Installations sujettes à la taxation foncière													0
	Demande d'une carte permettant de localiser les résidences par rapport à la fosse													0
	Possible utilisation de produits chimiques pour effectuer le traitement de l'eau													0
	Proximité du camping du Lac Hall du parc à résidus													0
	Questionnement quant à l'existence d'une cellule du parc à résidus près du Lac du Portage													0
	Pose d'une clôture autour du site													0
	Déplacement potentiel de la limite de la ZEC													0
	Utilisation du projet comme vitrine par M. Charest pour le Plan Nord.													0
	Déforestation et érosion dans les pentes créées par cette déforestation													0
	Impacts de la soude caustique utilisée pour augmenter le pH													0
	Efficacité des aires d'accumulation à masquer la fosse à terme													0
	Présence d'ilménite													0
	Priorisation de la production au détriment d'autres facteurs													0
	Existence d'une option B si le port n'est pas capable de construire le nouveau quai													0
	Utilisation du gaz dans le procédé, compte tenu que cela pourrait faire en sorte que mine Arnaud serait un joueur majeur pour l'amener dans la région													0
	Risques environnementaux liés aux parcs à résidus									1				1
	Infrastructures et activité - Risque d'ennoiement de la fosse pendant l'exploitation											1		1
	Total	9	1	0	3	6	9	2	1	2	15	2	2	52
Paysage	Aspect visuel du projet (fosse, haldes, vu de la route 138, etc.)													0
	Possibilité de faire un belvédère													0
	Aspect de la butte écran						1							1
	Maintien de l'attrait touristique et préservation de la beauté naturelle des lieux			1			1							2
	Fiabilité des simulations visuelles (théorie versus pratique)						2							2
	Absence d'évaluation de la valeur économique de certaines composantes (paysage)						2							2

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
	Restauration finale du site après l'exploitation (superficie totale restaurée, capacité à accueillir la faune et la flore)						2							2
	Impacts sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau considérant que la végétation aide à contrôler ces composantes						1							1
	Total	0	0	1	0	0	9	0	0	0	0	0	0	10
Qualité de l'air	Représentativité des modélisations de la qualité de l'air (dispersion des poussières, soubresauts du dynamitage absent des études, fiabilité, choix du pire scénario, épaisseur des cellules, durée, absence de portrait régional)		5	1	10							2		18
	Qualité de l'air au Parc Ferland (agrandissement, risques pour la santé, poêles à bois, absence de mesure, grands vents, effets cumulatifs)							1						1
	Localisation des capteurs d'air		2									2		4
	Mesures de la qualité de l'air actuelle (but, représentativité des résultats, analyse par le MDDEP et disponibilité de ces résultats)											5	1	6
	Émission de poussière par le projet (en général, toxicité, par le dynamitage (impact, dispersion lors de grands vents))		1											1
	Impacts des poussières provenant du parc à résidus (dispersion, grands vents, mesures d'atténuation)		1		2									3
	Effets cumulatifs des projets régionaux sur la qualité de l'air			1	1							1		3
	Évaluation des risques écotoxicologiques									1		2		3
	Impact sur la santé humaine (Absence de seuil minimal sécuritaire)		1	2								1		4
	Impact des contaminants transportés par voie aérienne				1					2				3
	Respect des normes étant donné les dépassements constatés dans l'étude d'impact													0
	Prise en compte des changements climatiques par Mine Arnaud dans ses modèles										1			1
	(Absence)de mesures des métaux dans l'air		1											1
	Préoccupation quant au dépôt des particules fines dans le lac des Rapides		1											1
	Endroit où les données météorologiques ont été prises													0
	Émission de poussière par la cellule nord, constituée de fer et titane													0
	Suivi sur le terrain des niveaux de poussières													0
	Remise en suspension des particules et aux mesures d'atténuation													0
	Disponibilité de résultats d'étude sur l'exposition des travailleurs à la poussière d'apatite en période d'exploitation													0
	Non-utilisation des termes exacts et précis pour parler des poussières		1											1
	Différence entre les normes applicables au Québec et les autres pays				1									1
	Contribution des activités de MA sur le phénomène des pluies acides		1											1
	Total	0	14	4	15	0	0	1	0	3	1	13	1	52
	Impacts probables sur le lac des Rapides et donc la source d'eau potable de Sept-Îles (poussières, failles, état actuel, proximité route d'accès, suivi, vidange, etc.)			1				1	1	2				5
	Impact sur le ruisseau Clet (pH de l'eau rejetée, hausse du débit, érosion des berges, enrochement)									2				2
	Impact du projet sur les sources d'eau potables privées (nappe phréatique, puits)								1	1				2

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
Qualité de l'eau	Efficacité de l'usine de traitement de l'eau (quantité d'eau traitée, efficacité, normes à respecter)								3	3				6
	Impact du projet sur les ruisseaux (coupe de bois, étanchéité de la digue, impact des digues, baisse du débit et conséquences en aval)								1					1
	Eau utilisée pour le projet(quantité nécessaire, processus d'humidification, prise d'eau, écoulement et récupération (digues))				1									1
	Récupération des eaux usées (capacité, durée, efficacité en cas de fortes pluies, modalités post-fermeture)								4	1				5
	Effets cumulatifs sur la baie (absence de suivi, absence d'étude sur l'état actuel de la			1	1					1				3
	Possibilité d'infiltration d'eau salée par les failles													0
	Contaminants présents dans les eaux usées (cellule à résidus, halde à stérile et magnétite titanifère)								2	1				3
	crevasses, percolation, débordements, rupture de digue)								2	1				3
	Rupture de digue et déluge (Mesures d'urgence, probabilité, scénario)								3					3
	Manque de certains fossés de drainage sur la carte													0
	Danger pour la qualité de l'eau en raison du dynamitage													0
	Connectivité en période d'étiage													0
	Absence d'un plan de gestion de l'eau sur le site													0
	Fiabilité des résultats des études sur la qualité de l'eau													0
	Possibilité d'eau rouge et son impact sur les installations d'épuration d'eau de la Ville													0
	Impact sur le ruisseau Gamache en raison de la proximité du chemin													0
	Arrêt du suivi et de l'analyse des lacs et cours d'eau en 2018													0
	Possibilité d'élargir la simulation pour inclure le lac Hall													0
	Absence de rapport de Pêche et Océan Canada													0
	Importance de tenir compte de la modélisation en ce qui a trait au surplus d'eau au lac des Rapides													0
	Impact de la hausse du débit du ruisseau Clet sur les infrastructures municipales									1				1
	Absence d'une étude du coût socioéconomique advenant un incident de			1										1
	Possibilité de vidage du lac Hall													0
	Total	0	0	3	2	0	0	1	17	13	0	0	0	36
Qualité de vie	Impact du dynamitage sur la qualité de vie (bruit dû à la surpression, suivi de ce bruit, impact sur l'endormissement des enfants, vibrations ressenties, risques d'instabilité des sols argileux, information à la population (enfants))	2				3								5
	Impact du bruit (pics de bruit perçus, , bruit de la machinerie lourde, construction versus exploitation, effet cumulatif, impact de la météorologie,fréquence (Hz), prévision à long terme, équipement)	1				2							7	10
	Mesure du bruit ambiant et modélisation (résultats, méthodologie, durée des mesures, bruit de fond considéré dans l'étude d'impact, sources de bruit considérées, emplacements des mesures, remise en question de l'étude d'impact	1											4	5
	Impact sur la qualité de vie en général													0
	Manque de mesures d'atténuation et de compensation pour le milieu humain													0
	Bruit du train (coupe à blanc = plus de mur écran, klaxon lors de l'approche de passages à niveau, dédoublement de la voie ferrée pour Cliffs												2	2
	Pollution lumineuse provenant du site													0

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Composantes	Préoccupations et sujets d'échanges	Phase 2												Total
		25-oct			26-oct					27-oct				
		BV	Air	Socio	Air	BV	PP	Socio	Eau	Eau	PP	Air	BV	
	Nuisance occasionnée par les poussières du parc à résidus													0
	Déboisement accentuant les nuisances (impact, mesures d'encouragement pour éviter le déboisement)													0
	Impact sur la piste de motoneige													0
	Possibilité de se rendre à l'emplacement des futurs parcs à résidus pour se promener, voir les animaux et y boire													0
	Augmentation du trafic sur la route 138													0
	Nombreux territoires affectés par le projet en raison de la proximité des maisons, camps de chasse, etc.													0
	Présence d'odeurs et de pollution liées aux accumulations de terres et résidus													0
	Total	4	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	13	22
Autres	Justification du projet (production de fertilisants chimiques)						1							1
	Préoccupation liée aux effets cumulatifs en général													0
	Possibilité de pollution et actions entreprises si une pollution est constatée													0
	Part des 750 millions d'investissements, versés pour l'environnement (respect des normes et autres mesures)													0
	Viabilité du financement du projet							1						1
	Mécontentement lié au principe de développement durable pour faire la promotion du projet						1							1
	Demande de firmes indépendantes pour effectuer les suivis, notamment le bruit et le dynamitage													0
	Absence d'harmonie entre la mine et la population													0
	Remise en question du respect de l'environnement du projet qui consiste à extraire 22 millions de tonnes de matériel pour en conserver seulement 1,3 million de tonnes, soit 17 fois moins.													0
	Données de l'étude d'impact jugées anciennes et parfois inexistantes pour certains aspects													0
	Conditions potentielles qui feraient que le projet n'irait pas de l'avant													0
	Appui des initiatives de Port-Cartier (et pas uniquement Sept-Îles)													0
	Faire de ce projet un projet de la MRC													0
	Délai dans le dédommagement de citoyens pour des bris													0
	Possibilité que la main-d'œuvre de Mine Arnaud soit syndiquée													0
	Existence d'autres gisements d'apatite plus au nord													0
	Versement de l'argent pour la restauration progressive au gouvernement													0
	Différence entre le projet sur papier et en réalité													0
	Total	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	3
	TOTAL DES INTERVENTIONS	18	16	29	27	13	21	22	18	21	20	15	21	241

Air : Qualité de l'air - Eau : Qualité et gestion de l'eau - Socio: Impacts et bénéfices socioéconomiques

PP: Projet et paysage - BV : Vibrations et bruit

Annexe 3B

Phase 2 – Comptes rendus des ateliers thématiques

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Qualité de l'air*
Jeudi 25 octobre 2012 - 15 h/16 h 30
12 participants

Préoccupation	Réponses
✓ Mention que tous les enjeux ne sont pas traités lors des ateliers thématiques.	✓ Mme Therrien répond qu'il n'est pas possible de couvrir tous les enjeux liés au projet et que Mine Arnaud a tenté de couvrir les principaux points discutés précédemment, à savoir les thématiques. Mme Therrien mentionne que l'atelier *Gestion et qualité de l'eau* traite du lac des Rapides et de la prise d'eau potable.
✓ Questionnement liés aux contaminants responsables des pluies acides.	✓ Mme Leconte explique qu'il est difficile pour elle de le dire précisément. Elle mentionne que les oxydes d'azote en font partie.
✓ Demande de préciser si Mine Arnaud peut émettre des contaminants responsables des pluies acides.	✓ GENIVAR prend en compte dans ses modélisations les oxydes d'azote (NOx) et le dioxyde de soufre (SO_2). Pour l'instant, les dispersions des particules totales et des particules fines, avec les métaux, ont été modélisées. La dispersion des oxydes d'azote et du dioxyde de soufre est en cours de modélisation.
✓ Demande de préciser si les émissions dues au dynamitage sont intégrées dans les modélisations.	✓ Mme Leconte indique qu'elle va vérifier ce point et qu'elle reviendra au participant le lendemain.
✓ Questionnement relatif à l'intégration de toutes les sources d'émission des oxydes d'azote et dioxyde de soufre, et à l'intégration de la baie de Sept-Îles dans la zone visée par la modélisation.	✓ GENIVAR a effectué un complément à l'étude initiale suite aux préoccupations du milieu et à une demande du ministère. Les nouvelles modélisations prennent en compte les gaz d'échappement, ce qui inclut les particules fines, les oxydes d'azote et le dioxyde de soufre. Les modélisations prennent également en compte les métaux, à partir de la liste transmise par le ministère, aux années 6 et 10.
✓ Questionnement relatif à la prise en compte du seuil critique d'acidification du lac des Rapides dans les modélisations.	✓ Mme Leconte explique que le ministère a demandé à Mine Arnaud de calculer les dépositions de particules et de contaminants dans le lac des Rapides. Cette étude est présentement en cours. Il s'agit d'une demande peu courante, GENIVAR prend donc le temps d'analyser quels sont les meilleurs calculs à utiliser pour faire cela.
✓ Demande de préciser s'il s'agit de calculer des dépositions de poussières ou des dépôts atmosphériques.	✓ La demande du ministère porte sur le dépôt des poussières et des métaux.

Préoccupation	Réponses
✓ Demande de préciser si Mme Leconte s'est rendue sur le site d'échantillonnage.	✓ Mme Leconte confirme s'y être rendue.
✓ Mention de la présence d'arbres à proximité de la station d'échantillonnage contraire aux préconisations et remise en question de la fiabilité des données obtenues.	✓ Mme Leconte indique que GENIVAR a pris des photos du site d'échantillonnage et a indiqué ses coordonnées au ministère. Mme Leconte mentionne que ce sont plutôt des arbustes qui sont en périphérie de la station d'échantillonnage. Si ce site avait présenté une problématique, le ministère aurait suggéré un autre site, ce qui n'a pas été le cas. Le plan échantillonnage a été validé par le ministère, les résultats seront donc valables.
✓ Demande que l'expert confirme que les données recueillies sont valables.	✓ Mme Leconte indique qu'elle est confortable avec ces résultats.
✓ Demande de définition du terme « poussières ».	✓ Mme Leconte explique que le mot poussière a été utilisé pour vulgariser la présentation. Les poussières comprennent les particules totales et les particules fines (diamètre inférieur à 2,5 microns).
✓ Mention de l'absence de seuil de risques pour la santé humaine pour les particules fines (PM 2,5).	✓ Mme Leconte indique que Santé Canada donne un seuil pour les particules fines.
✓ Mention de l'absence de seuil de risques pour la santé humaine pour les particules PM 10 et exigences fédérales adressées à Mine Arnaud sur ce point.	✓ Mme Leconte confirme que les particules dont le diamètre est inférieur à 10 microns (PM 10) ne sont pas réglementées. Après une vérification dans ces documents de référence, Mme Therrien indique que, dans les questions adressées à Mine Arnaud, le fédéral n'a pas demandé de vérifier les PM 10, mais plutôt les oxydes d'azote. Rappelant que la question de la participante référait davantage à la directive fédérale, l'animateur invite Mme Therrien à faire le suivi avec la participante sur ce point.
✓ Questionnement liée à l'intégration des émissions des cellules de magnétite du parc à résidus dans la modélisation.	✓ Mme Leconte indique que les sources qui ont été considérées pour le parc à résidus dans la modélisation sont une cellule d'apatite et une cellule de magnétite. Une seule cellule a été considérée chaque fois, car selon le plan d'exploitation, une seule cellule à la fois sera en activité du fait de la mise en œuvre de la restauration progressive des cellules.

Préoccupation	Réponses
✓ Demande d'explication relative au facteur de sécurité.	✓ Mme Leconte explique que le ministère a révisé les résultats pour tenir compte d'un facteur de sécurité. En effet, le ministère a vérifié la variabilité, sur une année, des données de ce type et a établi un facteur de sécurité qu'il demande d'appliquer à ces résultats. Ce facteur de sécurité s'applique, car les mesures ne sont que sur quelques mois.
✓ Demande de confirmation par l'expert que les données recueillies par la station située à 800 mètres sont valables.	✓ Mme Leconte explique que, pour déterminer la qualité de l'air ambiant, les experts considèrent la station d'échantillonnage qui présente la concentration la plus élevée. Ainsi, la qualité de l'air ambiant a été déterminée en se basant sur la mesure de la station d'échantillonnage située à côté de la route.
✓ Questionnement lié aux années considérées pour les modélisations.	✓ Mme Leconte explique que, selon le plan d'exploitation, les cellules en exploitation à l'année 6 seront celles situées au nord du site et à l'année 10, ce sera les cellules situées au sud du site.
✓ Questionnement lié au changement des résultats parfois constaté, suite aux nouvelles modélisations.	✓ Mme Leconte indique que la modélisation a été révisée, car après avoir analysé les résultats envoyés par Mine Arnaud, le ministère a demandé à ce qu'elle change sa formule de calcul, et qu'elle utilise celle du ministère, qui était plus réaliste selon lui. C'est ce qui explique, en partie, que les résultats soient différents.
✓ Mention qu'il est difficile de bien voir les cartes et demande s'il existe des copies papier.	✓ Mme Leconte précise qu'elle a des copies papier à son kiosque.
✓ Questionnement lié à la capacité de la butte-écran à protéger des poussières.	✓ Mme Leconte indique qu'elle s'est peut-être mal exprimée. Elle précise que la butte-écran a été configurée pour minimiser les impacts sonores du projet, car les modélisations du bruit permettent de tenir compte de ce type d'aménagement. Les modélisations de la dispersion des poussières ne sont actuellement pas en mesure de tenir compte de cette butte-écran. Mme Leconte ne peut donc pas apporter de réponse tranchée à cette question. Mme Therrien rappelle que malgré ce fait, les résultats des études indiquent qu'il n'y a pas de problématique relative aux poussières pour la rue de Longue Épée.

Préoccupation	Réponses
✓ Demande de préciser si le parc à résidus a été inclus dans la modélisation.	✓ Mme Leconte précise que la modélisation considérait les cellules situées au nord, soit les cellules en opération lors de la sixième année d'exploitation, c'est-à-dire l'année qui a été modélisée. Une autre modélisation, qui considère les cellules au sud du parc à résidus, est en cours. Mme Therrien souligne que cette modélisation est réalisée pour répondre à une demande faite à Mine Arnaud au printemps dernier, à savoir modéliser l'année où les cellules les plus au sud étaient en activité, même s'il est prévu que la pire année pour l'émission des poussières sera la sixième année d'exploitation, alors que la fosse ne sera pas aussi profonde.
✓ Remise en question du changement de formule mathématique pour les modélisations.	✓ Mme Leconte indique qu'elle transmettra les références de l'ancienne formule et de la nouvelle à la participante.
✓ Demande de consulter la liste des métaux considérés dans les modélisations.	✓ Mme Leconte explique que la liste a été définie par le ministère et qu'elle la transmettra à la participante.
✓ Mention que le téléviseur est trop petit pour bien voir ce qui est présenté.	✓ L'animateur indique que ce commentaire est noté et qu'une solution sera trouvée pour le lendemain.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Vibrations et bruit*
Jeudi 25 octobre 2012 - 15 h/16 h 30
13 participants

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée à l'usure des équipements d'atténuation du bruit et à leur remplacement.	✓ M. François Biron explique que oui, il y aura un programme d'entretien des équipements à titre préventif. La philosophie de Mine Arnaud à ce sujet est de prévenir pour réduire le bruit, mais aussi de permettre une meilleure production parce que les équipements en bon état permettent cela aussi. Il ajoute que Mine Arnaud mettra en place des mesures de suivis du bruit. Si le bruit augmente, Mine Arnaud le saura rapidement et pourra s'ajuster.
✓ Préoccupation liée aux effets du dynamitage le long de la route 138 et sur le sol de Longue-Épée et sur les modalités du dynamitage pour prévenir ces effets.	✓ M. Pierre Groleau explique par un dessin. Mine Arnaud parle d'exploiter par banc. Pour éviter des sautages non contrôlés et réduire la propagation des vibrations en direction d'une zone à préserver, il faut faire ce qu'on appelle des prédécoupages. La technique utilisée consiste à faire des forages dans le but d'avoir des trous très rapprochés pour faire une série de petits dynamitages qui fragilisera le bloc rocheux. Il faut cisailler le roc pour ne pas le briser ou ne pas le fragmenter n'importe comment. Il est possible d'apercevoir le résultat de cette technique le long de certaines routes en observant des demi-lunes formées dans le roc. Cette technique assure la stabilité et permet de mieux contrôler les vibrations ce qui évite également d'ouvrir des failles.

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée à la probabilité d'un sautage non contrôlé, l'étendue de son impact et les mesures de prévention à mettre en place.	✓ M. Pierre Groleau explique que c'est difficilement calculable. Il existe beaucoup de moyens utilisés pour contrôler les sautages et minimiser le risque d'un sautage non contrôlé. Ces moyens permettent d'éviter des erreurs comme un trou qui ne serait pas parti (rater) et de récupérer le problème avant le sautage. Toutes les dispositions sont mises en place pour éviter des ratés. Mine Arnaud prévoit utiliser le meilleur produit afin d'obtenir les meilleurs résultats. L'idée dans un sautage est de travailler à la source pour éviter que le sautage ne soit pas contrôlé. M. Groleau ajoute que personnellement, il a une moyenne de 100 % de taux de réussite et qu'il en est fier parce qu'il y a beaucoup de travail derrière ce résultat. Il faut bien étudier l'endroit où l'on travaille et utiliser les bons produits.
✓ Préoccupation liée à la contamination des produits de dynamitage par l'eau et question relative à l'existence d'une gaine qui pourrait prévenir cette contamination.	✓ M. Pierre Groleau indique que c'est utilisé parfois. L'utilisation du produit le plus économique sur le marché a pour effet de produire beaucoup de gaz parce que celui-ci n'offre aucune résistance à l'eau. Le produit (émulsion) qu'envisage d'utiliser Mine Arnaud en est un de très bonne qualité et est résistant à l'eau. L'idée de l'utilisation d'une gaine, qui est aussi appelée liner dans le jargon technique, est d'empêcher l'eau qui pourrait se trouver dans la roche de contaminer l'émulsion qui a été injectée dans le trou. M. Groleau explique les contaminations et les gaz sont produits par le contact avec l'eau. Plus le temps d'exposition entre le chargement du produit et la mise à feu est long, plus il y a une possibilité de contamination par l'eau. Le produit dont il est question dans le cas du projet minier Arnaud est résistant à l'eau. Là où il peut y avoir un problème, c'est lorsqu'il y a des ruissellements ou que l'explosif est exposé à de l'humidité. Lorsqu'il y a un risque d'humidité, une gaine de plastique est utilisée pour protéger le produit. Elle peut aussi être utilisée par Mine Arnaud dans certaines conditions, par mesure de sécurité.

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée au bruit des foreuses qui fonctionneront 24 h par jour.	✓ M. Patrice Choquette explique que les foreuses utilisées dans le cadre de ce projet sont des foreuses avec marteau. La source première de bruit est en général le marteau. Celles qu'utilisera Mine Arnaud seront insonorisées de même que leur système de ventilation. Elles auront 10 décibels de moins que les foreuses traditionnelles. Elles produisent donc 2 fois moins de décibels qu'habituellement. Les moteurs seront au diesel et équipés avec des silencieux. ✓ M. François Biron rappelle que 2 types de foreuse seraient utilisés soit une pour effectuer les trous pour le dynamitage et l'autre pour briser la roche. Ces équipements rencontreront les normes de bruit établies.
✓ Préoccupation liée à l'implication des citoyens une fois les permis obtenus. ✓ Préoccupation liée aux modalités de gestion des plaintes en phase d'exploitation du projet.	✓ M. François Biron réfère les participants aux engagements pris par Mine Arnaud. Il explique que parmi ceux-ci, il y a la mise en place d'un comité consultatif et de suivis. Celui-ci sera créé avant l'exploitation de la mine et il sera représentatif du milieu. Les plaintes, s'il y en a, y seront présentées. Ainsi, le comité travaillera avec Mine Arnaud à trouver les solutions adéquates. Donc, le milieu sera impliqué. S'il y a une plainte répétitive, celle-ci pourra être adressée au ministère, mais Mine Arnaud ne souhaite pas se rendre là.
✓ Préoccupation liée à la nouvelle configuration de la butte-écran.	✓ M. François Biron explique qu'effectivement, au début, la conception proposait 2 murs écrans. Mine Arnaud a poursuivi les études pour les détailler davantage et les spécialistes lui ont recommandé un mur complet. Le matériel qui sera utilisé pour le construire viendra du décapage qui sera réalisé.

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée au délai de construction de la butte-écran.	✓ M. François Biron indique un maximum de 5 ans pour la construction de tout le mur. Il sera bâti par palier et végétalisé au fur et à mesure.
✓ Préoccupation liée au nombre d'explosion par jour et à l'heure où elle aura lieu.	✓ M. François Biron indique qu'il y aurait en moyenne qu'un seul dynamitage par jour. Il précise qu'il y aura des jours où Mine Arnaud ne dynamiterait pas en raison des conditions météorologiques. L'entreprise s'assurait d'avoir un volume suffisant pour compenser les jours où il n'y aurait pas de dynamitage. M. Biron affirme qu'il n'y aurait pas plus d'un dynamitage par jour.
✓ Préoccupation liée à la durée du dynamitage, en référence au dynamitage exceptionnel de la minière Osisko.	✓ M. François Biron explique qu'en fonction de la masse de roches à dynamiter, les dynamitages auront une durée de 2 secondes à maximum 15-20 secondes. Par contre, généralement, ce serait très court soit de 2 à 7 secondes. ✓ M. Biron explique que ce n'est pas prévu à ce moment-ci et que si cela devait arriver, ce serait vraiment dans le cas d'une mesure spéciale.
✓ Préoccupation liée à la possibilité que Mine Arnaud fasse un dynamitage plus intense le lendemain des journées où le dynamitage n'aura pas pu avoir lieu.	✓ M. François Biron indique que le dynamitage qui serait effectué serait de même grosseur que celui qui était prévu. Une fois qu'un dynamitage a été planifié, il n'est pas possible de le changer. Pour ne pas être pris de court, les opérations seront planifiées de manière à se constituer une banque de minerai en réserve.
✓ Préoccupation liée à la perte de rentabilité en cas de mauvais temps qui dure, empêchant le dynamitage.	✓ M. Biron rappelle que c'est pour cette raison que Mine Arnaud prévoira une pile de minerai temporaire qui servirait de tampon pour cette période.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement à savoir si le dynamitage sera réalisé jusqu'à 240 mètres de profondeur.	✓ Pierre Groleau indique que non. Seuls les bancs seraient dynamités pour avoir un bon contrôle des murs. Il explique qu'il est important de bien travailler pour s'assurer que tout soit sécuritaire. Il ajoute que de toute manière, mal travailler coûte plus cher.
✓ Questionnement lié à l'objectif de grosseur de la roche à la suite du dynamitage, à son contrôle et à la résonnance de cette roche en cas de chute au sol.	✓ M. Pierre Groleau explique qu'il est important de bien faire le prédécoupage et de casser le roc le plus petit possible. Cela permet de contrôler le sautage et en plus, cela coûte moins cher que de le broyer. C'est la distance entre les trous forés pour le prédécoupage qui détermine la charge et la fragmentation du sautage. ✓ M. François Biron ajoute que la grosseur exacte n'est pas encore déterminée. Il rappelle que l'idée est de forer des petits trous pour le dynamitage afin de fragmenter la roche en petits morceaux.
✓ Questionnement relatif à l'heure du dynamitage.	✓ M. François Biron explique que le dynamitage aura lieu à heures fixes, à la fin du quart de travail de jour, soit dans une plage horaire qui peut aller à après le dîner jusqu'à 16 ou 18 heures. L'heure exacte n'a pas encore été déterminée. Une fois qu'elle le sera, Mine Arnaud tentera de la respecter à moins d'exception.
✓ Préoccupation liée au moyen d'aviser les citoyens en cas de changement exceptionnel de l'heure du dynamitage.	✓ M. François Biron indique que la radio lui semble le moyen le plus rapide. Dans le cas où Mine Arnaud aura du temps, une lettre serait envoyée.
✓ Demande de venir expliquer aux enfants du parc Ferland les effets du dynamitage.	✓ M. François Biron indique que la suggestion est bien notée.
✓ Suggestion de recourir à un système téléphonique informatique pour aviser les citoyens en cas de changement exceptionnel de l'heure du dynamitage.	✓ M. Biron indique que Mine Arnaud prend note de cette suggestion aussi.

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée au fait que le niveau de bruit pourra être moins élevé qu'avant l'arrivée de la mine.	✓ M. Patrice Choquette explique que le bruit particulier est plus petit que le bruit résiduel. Si le bruit particulier et le bruit résiduel étaient égaux et qu'on les additionnait, le résultat ne doublerait pas, mais donnerait + 3 décibels. Il ajoute que 3 décibels sont peu perceptibles pour l'oreille humaine. ✓ Si deux bruits différents sont additionnés, il est possible de dénoter une différence à cause du timbre du bruit. Toutefois, la norme prévoit des pénalités dans cette éventualité. Par exemple, si le bruit est de basse fréquence, il y a une pénalité de 5 décibels à respecter et c'est la même chose avec les alarmes de recul. L'objectif est d'uniformiser les fréquences pour permettre d'avoir des bruits de même décibel. ✓ Les niveaux de bruit ambiant font l'objet de suivis analysés selon des règles précises pour évaluer les impacts que tel ou tel bruit cause. On essaie d'uniformiser tous les bruits produits par les activités de la mine pour que ce soit comme un bruit de ventilation.
✓ Demande d'explication des pénalités encourues pour le bruit.	✓ M. Choquette explique que les pénalités dont il est question dans son explication ne sont pas monétaires. La mine doit respecter des niveaux sonores plus bas. Les pénalités (dont on tient compte dans la modélisation) obligent donc la mine à réduire davantage le nombre de décibels causé par ses activités.
✓ Préoccupation liée à la route d'accès retenue et à la possibilité de faire deux chemins d'accès	✓ M. François Biron indique que oui. Celle-ci sera par l'Ouest, au nord du chemin de fer. ✓ M. François Biron explique qu'il n'y a qu'un seul chemin de prévu qui se situerait à l'intersection de la route 138, au nord de la rue Longue-Épée et au nord de la ligne électrique d'Hydro-Québec.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Bénéfices et impacts socioéconomiques*
Jeudi 25 octobre 2012 - 19 h/20 h 30
16 participants

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée au coût socioéconomique advenant un incident de contamination de la source d'eau potable.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que la fosse est à 6 km de la source d'eau potable, qu'il n'y a pas d'impact prévu jusqu'à maintenant et qu'il est très peu probable qu'une telle chose se produise. Elle mentionne que la question sur la source d'eau potable devrait être posée dans l'atelier sur la gestion et la qualité de l'eau. Mme Therrien ajoute que la question du coût socioéconomique est une question hypothétique.
✓ Déception du participant à l'effet qu'il n'y ait pas d'étude de risque sur les coûts socioéconomique.	✓ Mme Therrien explique que lorsqu'il n'y a pas d'impact prévu sur un aspect, il n'y a pas d'étude réalisée pour l'évaluer. S'il y avait, par exemple, un puits d'un résident pour lequel un impact est prévu, à ce moment-là, Mine Arnaud aurait à prévoir des mesures pour l'atténuer.
✓ Inquiétude liée à l'impact de l'augmentation du coût de la vie sur les plus démunis. ✓ Préoccupation liée à la pression engendrée par le projet sur le marché locatif. ✓ Questionnement quant aux raisons qui ont motivé le choix de Mine Arnaud de privilégier l'option du camp de travailleurs plutôt que la construction de logements permanents .	✓ Mme Marie-France Therrien explique que le camp de travailleurs évolutif est une initiative locale. La DÉSI réalise présentement une étude, à laquelle Mine Arnaud contribue, pour un camp de travailleurs évolutif. Le scénario envisagé, pour le moment, est qu'un promoteur privé mettrait en place le camp appelé évolutif, car il se transformerait en logements permanents. Ces logements seraient pour des personnes moins fortunées. Pour le moment, il s'agit de l'option privilégiée. Mine Arnaud sait qu'il y a d'autres initiatives et elle est prête à les regarder, mais pour l'instant, le camp de travailleurs évolutif est l'option privilégiée. C'est seulement dans l'éventualité où il n'y aurait aucune autre option de disponible, que Mine Arnaud envisage la possibilité de mettre en place un camp de travailleur sur le site pour la période de construction.

Préoccupation	Réponses
✓ Demande d'inclure les groupes communautaires dans les discussions liées à l'enjeu du logement.	✓ Mme Therrien rappelle que le camp de travailleurs évolutif n'est pas celui de Mine Arnaud, qu'il s'agit d'une solution envisagée par la DÉSI. Cette option serait située hors du site.
✓ Préoccupation liée à l'absence de certaines composantes dans les modélisations (dépôts atmosphériques dans l'eau, substances toxiques sans seuil). ✓ Préoccupation liée à la contamination du lac des Rapides (rejets fluviaux et atmosphériques). ✓ Préoccupation liée à l'impact du projet sur la qualité de vie et la santé humaine.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que la prise d'eau potable est située à environ 6 kilomètres des infrastructures de la mine qui pourraient générées des poussières et que les modélisations démontrent qu'il n'y a pas d'impact prévu et que les mesures ont été prises afin de respecter toutes les normes en vigueur.
✓ Questionnement quant à l'analyse des coûts de santé engendrés par le projet.	✓ Mme Therrien indique qu'il n'y a pas d'analyse des coûts de santé qui a été réalisée parce que les modélisations démontrent que le projet n'a pas d'impact important sur les composantes de l'environnement qui sont généralement liées à la santé (par exemple, la qualité de l'air, l'eau potable, l'ambiance sonore, la nourriture).
✓ Préoccupation liée à l'existence de particules sans seuil, à leur impact sur la santé et au coût économique de cet impact.	✓ Mme Therrien explique que les normes sur la qualité de l'air ont été mises en place pour protéger la santé des gens. Comme il n'y a pas de dépassement prévu aux plus proches résidences, la santé des résidents ne serait pas affectée.
✓ Questionnement lié aux mesures d'atténuation mises en place pour effacer l'impact sur la qualité de vie.	✓ M. Gilles Vaillancourt explique que des mesures seraient appliquées pour atténuer des impacts du projet. Par exemple, la butte-écran qui serait construite aurait pour effet d'amener le niveau de bruit en deçà du niveau permis par les normes.
✓ Mention qu'une mesure d'atténuation n'efface pas un impact négatif, mais qu'elle l'atténue.	✓ M. Vaillancourt précise qu'effectivement, il y a des mesures d'atténuation pour réduire certains impacts du projet.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement lié à l'exploitation d'une mine en milieu urbain dans un contexte de non-acceptabilité sociale d'un projet.	✓ Mme Marie-France Therrien explique qu'avant de déterminer si la population veut ou ne veut pas du projet, toute l'information doit être disponible et il faut donner l'opportunité aux gens de rencontrer les experts. Mine Arnaud tente d'être proche de la population. Il y a eu plusieurs choses qui ont été modulées pour essayer de rendre le projet plus acceptable et d'en faire un projet de développement durable. Mine Arnaud vise à continuer le processus de préconsultation et éventuellement, il y aura le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui considère l'acceptabilité sociale des projets. En attendant, Mine Arnaud poursuit les processus environnementaux et est à l'écoute des recommandations. Mme Therrien ajoute qu'un comité consultatif et de suivis sera mis en place l'an prochain. Aussi, le milieu de la santé a été rencontré et il a fait de nombreuses suggestions auxquelles Mine Arnaud tente de répondre.
✓ Mention à l'effet que le participant ne comprend pas pourquoi Mine Arnaud irait de l'avant avec son projet dans un contexte de non-acceptabilité sociale.	✓ Mme Therrien rappelle que Mine Arnaud continue le processus de préconsultation ainsi que l'évaluation environnementale du projet.
✓ Questionnement quant à la méthodologie utilisée pour estimer les retombées économiques.	✓ M. Marc-André Goyette explique que GENIVAR a développé une méthodologie spécifique pour estimer les retombées économiques du projet en s'appuyant sur son expérience dans le cadre de la réalisation d'autres projets et sur le modèle économique intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec. Les retombées provinciales ont été estimées à partir du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, alors que les retombées régionales ont été estimées à partir d'hypothèses faites en regard de la structure industrielle de la région de la Côte-Nord. Il ajoute que les estimations n'ont pas tenu compte des retombées induites de façon à générer des résultats prudents. L'ensemble des dépenses incluses dans l'étude de faisabilité est pris en compte pour calculer les retombées.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement lié à la capacité de la région à absorber d'autres entreprises (marché, main-d'oeuvre, etc.).	✓ M. Goyette explique que le modèle utilisé ne prend pas en compte ce facteur.
✓ Préoccupation liée à la détermination des limites des zones du cadre d'ententes et d'acquisition, basée sur les résultats de la modélisation de la dispersion atmosphérique. ✓ Préoccupation liée à la représentativité des modélisations de l'étude d'impact. ✓ Mention que le promoteur fait une campagne de charme pour promouvoir son projet.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que les zones 1 et 2 ont été déterminées par les impacts prévus, selon les résultats des modélisations. Mine Arnaud a observé un léger dépassement à un endroit et a regardé jusqu'où il pouvait y avoir un impact. La limite du 1 km a été déterminée en considérant la distance maximale à laquelle les modélisations des niveaux sonores et des poussières pourraient se rapprocher des limites permises. Mme Therrien réfère le participant au kiosque de liaison communautaire pour plus de détails puisqu'il ne s'agit pas du sujet de l'atelier en cours.
✓ Questionnement lié au soutien que Mine Arnaud compte mettre en place pour les organismes communautaires.	✓ M. Gilles Vaillancourt explique que l'évaluation des déterminants de la santé a amené Mine Arnaud à prendre en compte cet aspect. Toutefois, il n'y a pas encore d'engagements précis en ce sens. ✓ Mme Therrien ajoute que l'orientation actuelle est de fournir des sommes d'argent aux organismes communautaires puisque Mine Arnaud considère que c'est eux qui ont la compétence de savoir où mettre les efforts pour répondre à leur clientèle.
✓ Mention à l'effet que le participant est heureux d'entendre que Mine Arnaud invitera les organismes communautaires à participer à la réflexion. ✓ Suggestion que Mine Arnaud rencontre et offre son soutien à la table de concertation qui a pour rôle d'optimiser les services.	✓ Mme Therrien explique que les rencontres avec le milieu de la santé ont mené à de bonnes idées. Ces organismes ont suggéré de concentrer une aide dans certains secteurs communautaires et de santé, de façon concertée. Les études réalisées rendent compte d'une situation difficile vécue dans la région et Mine Arnaud viendra ajouter un peu à cette situation. Ce qui est visé est de concentrer les efforts sur les besoins les plus criants, de façon concertée.

Préoccupation	Réponses
✓ Mention à l'effet que le participant a pris connaissance des informations disponibles sur le projet et qu'il n'est pas d'accord à ce que celui-ci se réalise. ✓ Préoccupation liée aux effets cumulatifs des projets régionaux sur la qualité de l'air. ✓ Préoccupation liée à la représentativité des modélisations de l'étude d'impact. ✓ Préoccupation liée au caractère identitaire de la baie de Sept-Îles et de la préservation de la beauté naturelle des lieux au détriment du projet minier Arnaud.	✓ L'animatrice remercie le participant de son commentaire.
✓ Préoccupation liée aux bénéfices économiques prévus pour la Ville de Sept-Îles. ✓ Inquiétude liée à l'augmentation du coût de la vie. ✓ Préoccupation liée à l'accès aux services et au coût de la main-d'œuvre spécialisée.	✓ M. Marc-André Goyette explique que GENIVAR est à regarder les impacts au niveau des taxes municipales. Le montant devrait s'avérer important vu la valeur des infrastructures prévues au projet. Il précise que l'étude à cet effet n'est pas terminée. Une part importante des retombées pour la région provient des emplois et des entreprises de fournisseurs qui seront appelés à travailler sur le projet. ✓ L'animatrice demande à Mine Arnaud à quel moment l'information à l'égard des taxes municipales sera disponible. ✓ Mme Marie-France Therrien explique que les compléments de l'étude d'impact sur l'environnement seront déposés au ministère dans les prochaines semaines et qu'ils seront rendus publics à ce moment-là.

Préoccupation	Réponses
	✓ M. Goyette affirme que l'impact sur l'inflation n'est pas à nier. Pour tout endroit qui fait l'objet d'un projet de développement économique important, une augmentation du taux d'inflation pour certains produits peut être observée. Lorsque les gens font de l'argent dans un secteur, l'offre augmente et les prix ont tendance à se stabiliser. Par contre, certaines augmentations comme les frais sur l'essence et la nourriture ne sont pas dues à un projet minier. Ce sont des augmentations qui sont observables partout aux Québec. M. Goyette indique que le participant a raison, que la venue d'un projet peut avoir un effet sur certains éléments dû au coût de la vie.
✓ Mention d'une rumeur à l'effet que l'usine serait préfabriquée et pas construite localement.	✓ Mme Therrien répond qu'à sa connaissance, l'usine ne serait pas préfabriquée et qu'elle n'a jamais entendu parler de cela.
✓ Mention que c'est YARA qui exploitera la mine. ✓ Questionnement sur les raisons de l'absence de YARA aux activités de préconsultation pour entendre les préoccupations des gens.	✓ Mme Marie-France Therrien rectifie que c'est Mine Arnaud qui exploiterait la mine.

Préoccupation	Réponses
✓ Inquiétude liée à l'impact d'une diminution des coûts de production qui pourrait être demandée par YARA sur les engagements de Mine Arnaud (ex. la fréquence et l'ampleur du dynamitage).	✓ M. Marc-André Goyette explique qu'à un certain moment donné la production d'engrais a été à la baisse, mais que le marché de la roche phosphatée, depuis 10 ans, est plutôt en croissance. À l'exception d'une petite diminution en 2008-2009 lors de la récession mondiale. M. Goyette affirme qu'il a des graphiques précis qu'il peut fournir au participant et les chiffres démontrent clairement qu'il y a peu de fluctuation pour le marché de l'apatite. L'apatite sert à fabriquer des fertilisants qui sont faits pour faire de la nourriture. Il ajoute que ce n'est pas la première chose que les gens coupent en période de récession, puisque ce n'est pas un bien de luxe de se nourrir. Il explique aussi que YARA s'approvisionne de gisements de la Russie, de l'Allemagne et du Maroc. Celui de la Russie est du même type d'apatite que celui de Sept-Îles. Lorsque YARA diminue son approvisionnement, elle le fait davantage au Maroc et en Allemagne. Dans la mesure où Yara serait une compagnie intégrée, les chances qu'elle diminue son approvionnement d'une de ses propres usines sont faibles. Mme Therrien ajoute que Mine Arnaud a dû répondre à cette question et que tous les chiffres seront disponibles dans les compléments à l'étude d'impact.
✓ Mention que des personnes ont des difficultés au niveau du sommeil depuis l'annonce du projet. ✓ Mention du stress engendré par le programme d'ententes et d'acquisitions (impression d'être en stand-by depuis longtemps).	✓ Mme Marie-France Therrien explique qu'il y a une seule propriété qui a été acquise, parce que les propriétaires ont mentionné très rapidement qu'ils avaient un projet particulier. Mine Arnaud a conclu une entente à leur demande, à l'extérieur du cadre d'ententes proposé. Elle ajoute que suite à la présentation du cadre d'entente préliminaire, les gens avaient un mois pour faire part de leurs commentaires sur le cadre d'ententes à Mine Arnaud et que celle-ci est à l'étape de les considérer. Mme Therrien affirme que personne n'est forcé de négocier avec Mine Arnaud. Certaines personnes ont demandé à savoir à quoi s'en tenir et Mine Arnaud a alors proposé un cadre d'ententes pour répondre à cette inquiétude.

Préoccupation	Réponses
✓ Mention que le cadre d'ententes et d'acquisitions proposé ne satisfait pas l'ensemble des propriétaires. ✓ Demande que Mine Arnaud s'assure que les propriétaires aient recours à un accompagnement juridique.	✓ Mme Therrien explique que le cadre sera le même pour tous. Lorsqu'il sera finalisé, ceux qui voudront amorcer des discussions pourront le faire. Toutes les ententes seront conditionnelles à l'obtention des autorisations pour le projet. Actuellement, un montant de 1 000 $ pour de l'aide juridique est prévu au cadre d'ententes et d'acquisitions.
✓ Questionnement adressé à l'expert, quant à la façon adéquate de planifier le développement économique d'une ville.	✓ M. Marc-André Goyette explique qu'il n'est pas à l'atelier à ce titre et que ce n'est pas l'objet de son mandat, mais qu'il comprend la question. Il ajoute qu'il croit que le but et l'effort présentement réalisé sont en fonction d'une perspective de développement à long terme. Mine Arnaud croit que le développement d'un projet prend une forme de cohésion et que ce qu'il entend dans l'atelier et aux kiosques est que la cohésion doit être plus forte. M. Goyette affirme qu'il croit que cela est possible dans un projet comme celui de Mine Arnaud.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Qualité de l'air*
Vendredi 26 octobre 2012 - 11 h/12 h 30
17 participants

Avant la période d'échanges:

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Questionnement quant à la différence entre les normes à respecter au Québec selon le règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) et celles en Europe.	✓ L'animateur demande à la participante de retenir sa question pour la poser lors de la période d'échange.

Lors de la période d'échanges :

✓ Préoccupation précise	✓ Réponses
✓ Questionnement quant à la différence entre les normes à respecter au Québec (RAA) et celles en Europe.	✓ Mme Claire-Emmanuelle Leconte explique qu'en Ontario et aux États-Unis, le règlement est pratiquement le même qu'au Québec. Pour ce qui est de l'Europe, il s'agit du même règlement sauf que l'Europe autorise 2 ou 3 dépassements. Donc, la règlementation est plus sévère ici. Mme Leconte ajoute que la norme est plutôt généralisée et qu'elle varie entre 20 à 30 µg/m$^{3.}$ Elle indique qu'elle peut communiquer les références à la participante.
✓ Questionnement quant à la prise en compte des vents provenant de toutes les directions notamment les vents du nord qui sont les plus grands à Sept-Îles.	✓ Mme Leconte explique que les modélisations tiennent compte de 5 années de données météorologiques, soit de 2004 à 2009. Ces données proviennent de 2 stations : celle de Pointe-Noire et celle de Sept-Îles. Les concentrations sont calculées sur les données reçues 5 fois par jour. La concentration maximale a été observée lors de vent calme ou nul.

✓ Préoccupation précise	✓ Réponses
✓ Demande d'explication sur le dépassement anticipé par vent calme ou nul.	✓ Mme Claire-Emmanuelle Leconte explique que le dépassement survient dans un contexte de 40 % de vent nul et calme (2 m/s). Elle précise qu'en de telles conditions, les vents sont plutôt statiques, mais bougent légèrement tout de même. Ce sont des calculs très techniques.
✓ Mention que le participant travaille avec la météo et que le vent est plus présent que ce que Mine Arnaud dit.	✓ Mme Therrien précise que selon ce qu'elle en comprend, la modélisation tient compte des données obtenues sur 365 jours, multipliées par 5 années. Toutefois, les résultats ne peuvent pas tous être présentés aujourd'hui. Ceux qui ont été présentés par Mme Leconte correspondent au pire cas qui survient parmi toutes les données. Mine Arnaud a les autres résultats dans le rapport de modélisation.
✓ Préoccupation liée au fait que les données météorologiques utilisées dans le cadre de la modélisation proviennent des stations de l'aéroport et de Pointe-Noire, tandis que le projet se situe à Sept-Îles.	✓ Mme Leconte explique que le modèle prend en compte les spécificités du site. Les données météorologiques de l'aéroport et de Pointe-Noire sont traitées ainsi que la topographie et la présence d'eau. Tout est calculé.
✓ Préoccupation liée à l'impact du dépôt de poussières sur la mer et la faune. ✓ Questionnement à savoir si le RAA s'applique à toutes les industries de la région ou seulement à Mine Arnaud. ✓ Questionnement à savoir si les effets cumulatifs vont toujours augmenter.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que le RAA ne s'applique pas seulement à Mine Arnaud, mais bien à toutes les industries. Les mêmes normes s'appliquent à tous. Elle ajoute que les effets cumulatifs sont difficiles à évaluer, mais que la question de la qualité de l'air est plus facile à regarder. Les stations d'échantillonnage mesurent l'air ambiant avec tous les contaminants existants présentement qui peuvent affecter la qualité de l'air. Si le projet va de l'avant, Mine Arnaud devra respecter les normes qui sont établies, selon ce qui a été mesuré pour ne pas affecter davantage la qualité de l'air. À ce propos, une table de concertation sur la qualité de l'air a été annoncée. Cette table réunit les acteurs de la région intéressés à la qualité de l'air et Mine Arnaud y siège. Si les suivis sur la qualité de l'air démontrent un problème, les intervenants se concerteront pour le rectifier.
Des médias entrent dans la salle. L'animateur demande aux participants s'ils donnent leur accord pour être filmés ou cités. Mme Claire-Emmanuelle Leconte annonce un malaise à cet égard. Un participant explique qu'il trouve important qu'il y ait une représentation de l'information dans les médias pour les citoyens qui n'ont pu assister à l'atelier. Mme Leconte comprend et donne son accord également. L'animateur relance donc la période d'échanges.	

✓ Préoccupation précise	✓ Réponses
✓ Questionnement lié à l'arrosage du parc à résidus en hiver.	✓ Mme Therrien explique qu'en hiver, il y aura moins d'arrosage. Les résidus seront déjà humides lorsqu'ils sortiront du concasseur. Ils contiendront de 50 à 60 % d'eau. De plus, le couvert de neige permet d'atténuer les poussières. C'est donc moins problématique pour la qualité de l'air. Mme Therrien précise que les besoins en arrosage sont plus situés dans les pourtours du parc à résidus et que M. Hugo Latulippe qui est ingénieur minier serait plus en mesure de répondre.
✓ Questionnement lié à la prise en compte de l'absence d'arrosage en hiver dans la modélisation.	✓ Mme Therrien répond qu'elle va vérifier l'information par rapport aux conditions hivernales. Elle ajoute que l'engagement de Mine Arnaud est clair à cet effet : le nécessaire sera fait pour que les poussières soient contrôlées. Les particules plus fines seront arrosées, de même que s'il y a du vent et que les résidus sont secs. ✓ L'animateur demande à Mine Arnaud comment les suivis aux participants seront faits. ✓ Mme Therrien explique que les questions sont notées aux comptes rendus et que Mine Arnaud reviendra par écrit pour répondre à tout lors de la phase de rétroaction qui aura lieu à la fin novembre.
✓ Questionnement quant à la source d'eau utilisée pour l'arrosage et crainte qu'il s'agira de l'eau potable de Sept-Îles.	✓ Mme Therrien explique qu'il n'y aura pas d'eau potable qui sera utilisée pour arroser. Elle précise que cette question pourrait être davantage répondue au kiosque sur la gestion de l'eau, mais qu'une des modifications majeures qui ont été apportées au projet est de fonctionner en circuit fermé. Il y aura beaucoup d'eau qui s'accumulera sur le site. Mine Arnaud n'aura donc pas besoin de puiser l'eau à l'extérieur. Toute l'eau sera recueillie sur le site et cela sera amplement suffisant pour le concentrateur, les activités de la mine et l'arrosage pour diminuer les poussières.
✓ Préoccupation liée à l'indépendance et à la fiabilité de la firme GENIVAR. ✓ Mention que la firme peut avoir trafiqué les chiffres pour s'assurer que Mine Arnaud rencontre les normes.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que les études d'impact ne sont jamais réalisées par les promoteurs, mais par des firmes expertes indépendantes. Il y a beaucoup de personnes impliquées dans le suivi de ces études, dont des experts, qui travaillent pour les gouvernements provincial et fédéral. Mme Therrien assure que personne de Mine Arnaud n'a interféré. Tous les documents sont rendus publics, incluant les questions des différents paliers de gouvernement.

✓ Préoccupation précise	✓ Réponses
✓ Questionnement quant à la fiabilité de GENIVAR.	✓ Mme Therrien précise que les experts ont un ordre professionnel et des règles à respecter sur tout ce qu'ils font.
✓ Questionnement quant à l'accès à l'information sur le projet pour les citoyens.	✓ Mme Therrien rappel que oui et que les documents sont disponibles sur le site internet du côté fédéral et que toute l'information sur le projet sera également disponible par l'entremise du site internet du BAPE.
✓ Demande à Mine Arnaud de garantir qu'une firme indépendante embauchée par les citoyens arriverait aux mêmes résultats que GENIVAR. ✓ Questionnement quant aux possibilités de s'assurer qu'il n'y ait pas d'ingérence dans le projet. ✓ Mention que, suite aux réponses données, la participante ne sait pas comment s'assurer que le modèle n'a pas été trafiqué afin d'éviter d'inquiéter la population.	✓ Mme Claire-Emmanuelle Leconte répond qu'elle comprend l'inquiétude de la participante. Elle explique que, lorsqu'elle doit réaliser une étude sur la qualité de l'air, elle doit utiliser les règles édictées dans un guide de dispersion qui donne aux experts les bases du modèle. Dans le cas de Mine Arnaud, le modèle CALPUF a été utilisé en raison de la présence de la mer. Elle ajoute qu'elle est obligée de suivre ces règles. Pour les calculs, elle a dû utiliser des références qui proviennent des États-Unis et les plans d'exploitation de Mine Arnaud.
✓ Mention de la rareté du complexe géologique du site projeté pour le projet et que si ce n'est pas Mine Arnaud qui l'exploite, une autre compagnie le fera. ✓ Préoccupation liée à la possibilité de formation d'un nuage orange dû au dynamitage et à la toxicité des sols.	✓ Mme Therrien explique que l'expert en dynamitage répond très bien à cette question et serait plus en mesure d'expliquer pourquoi ce phénomène s'est produit à Malartic.
✓ Questionnement lié à l'impact d'un nuage orange sur le parc Ferland. ✓ Questionnement lié à la prise en compte du risque d'émission d'un nuage orange dans la modélisation.	✓ Mme Therrien explique que les modélisations tiennent compte des évènements normaux. Comme la formation d'un nuage orange serait accidentelle, la modélisation n'en tient pas compte. Elle rappelle que l'expert en dynamitage explique très bien la différence entre le cas de Mine Arnaud et ce qui s'est produit à Malartic.

✓ Préoccupation précise	✓ Réponses
✓ Questionnement lié aux impacts du dynamitage advenant la présence d'une faille dans le sol, et à l'évaluation des coûts liés à ces impacts.	✓ L'animateur explique que cette question pourrait être répondue par l'expert en dynamitage, soit au kiosque ou lors du prochain atelier sur ce thème.
✓ Mention d'une rumeur à l'effet que Mine Arnaud ne dynamiterait pas lorsque les vents proviendraient du Nord. ✓ Questionnement lié à la prise en compte, dans la modélisation, de l'émission de poussières par le dynamitage.	✓ Mme Therrien répond que c'est la première fois qu'elle entend cette affirmation. Mine Arnaud a plutôt dit qu'elle tiendrait compte des conditions météorologiques. Par exemple, lorsque le plafond sera bas, il n'y aura pas de dynamitage. Les experts pourront conseiller Mine Arnaud à ce sujet. Aussi, si un problème est détecté lors des activités de suivi, Mine Arnaud fera ce qui doit être fait pour corriger la situation.
✓ Mention que les nuages orange liés au dynamitage peuvent avoir un impact important sur qualité de l'air puisqu'il s'agit de NOx. ✓ Questionnement quant au mécanisme d'avertissement prévu pour que la communauté reçoive l'information pertinente à un accident au bon moment.	✓ Mme Therrien explique que les problématiques de ce genre ne sont pas modélisées, car il s'agit d'un accident. Mme Therrien affirme qu'il est peu probable qu'un tel évènement survienne. Elle ajoute qu'un accident comme celui-là serait d'abord problématique pour les travailleurs. Dans le cas de Mine Arnaud, la mine est plus loin des résidences qu'à Malartic. Selon sa compréhension, les maisons sont suffisamment éloignées de la fosse, donc la distance est suffisamment grande pour que le nuage ait amplement le temps de se disperser. Si Mine Arnaud est en mesure de protéger la vie des travailleurs en respectant les normes, il n'y aura pas de danger pour les résidents.
✓ Questionnement quant à la prise en compte du dynamitage dans la modélisation.	✓ Mme Claire-Emmanuelle Leconte répond que oui, les forages et les sautages sont considérés dans la modélisation.
✓ Demande de précision afin de comprendre pourquoi, par vent calme ou nul, la qualité de l'air est moins bonne que lorsqu'il y a du vent.	✓ Mme Leconte explique que, de façon générale, c'est ce qui se produit. Elle donne l'exemple de l'eau. Plus le débit d'eau est élevé, plus il y a dilution. Par vent calme, les polluants s'accumulent et se diluent moins que par grands vents. Le vent permet de disperser les poussières.

✓ Préoccupation précise	✓ Réponses
✓ Questionnement quant à la prise en compte de l'impact des contaminants transportés par voie aérienne dans la modélisation.	✓ Mme Leconte indique que la zone d'étude demandée par le cadre règlementaire est de 10 km par 10 km. ✓ Mme Marie-France Therrien précise que la modélisation doit se faire selon un cadre bien précis. Si des dépassements étaient observés au-delà des 10 km^2, la zone d'étude devrait alors être élargie. Dans ce cas-ci, il n'y a qu'un seul dépassement à 1 km. S'il n'y a pas de dépassement au-delà de 1 km, aucun effet n'est prévu à la rivière Moisie. Toutes les particules retombent bien avant.
✓ Mention que Mine Arnaud fait le minimum. ✓ Questionnement lié à l'impact des contaminants transportés par voie aérienne sur d'autres villes ou sur l'environnement.	✓ Mme Leconte répond qu'elle comprend que le participant aimerait savoir si Mine Arnaud prend en compte les réactions photochimiques dans l'atmosphère. Les études demandées par le MDDEFP n'évaluent pas ce phénomène.
✓ Questionnement quant à la possibilité de rendre publiques les présentations.	✓ Mme Therrien répond que tous les compléments et documents liés à la préconsultation seront déposés au MDDEFP et que les principaux résultats sont disponibles aux kiosques.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Projet et Paysage*
Vendredi 26 octobre 2012 - 15 h 30 / 16 h 30
18 participants

Préoccupations	Réponses
✓ Intervention du participant s'adressant à l'assemblée pour lui demander si elle préfère préserver la baie de Sept-Îles actuelle ou celle proposée par Mine Arnaud.	
✓ Questionnement lié aux critères utilisés pour évaluer la valeur économique du paysage.	✓ M. Michel Fontaine explique qu'il n'y a pas eu d'évaluation économique à cet effet. Son rôle était surtout de voir s'il y avait des impacts sur le paysage et de proposer des mesures d'atténuation pour les compenser. Il ajoute que la demande de Mine Arnaud était de faire des simulations à partir des points de vue suggérés pour évaluer l'impact visuel et qu'il est très difficile de faire une quantification monétaire de cela. Il précise que la première étape est de voir s'il y a un impact.
✓ Questionnement à savoir pourquoi Mine Arnaud a évalué seulement l'impact visuel.	✓ M. Michel Fontaine répète que c'est le mandat qui lui a été donné.
✓ Questionnement quant aux impacts du projet sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau considérant que le paysage aide à contrôler ces composantes.	✓ M. Fontaine répond que la question du participant concerne plutôt la végétation qui sera utilisée pour contrôler ces éléments que le paysage. Il explique qu'il est en mesure de parler du paysage, mais pas de l'ensemble de la végétation qui sera utilisée pour la restauration progressive, ou de la biodiversité. Par contre, il affirme que Mine Arnaud s'assurera, à la fin de la restauration du site, d'avoir autant de végétation que ce qui aura été enlevé et que celle-ci sera équivalente à ce qui est en place présentement.
✓ Mention que le paysage est fait de tous les végétaux.	✓ M. Fontaine confirme cette affirmation.

Préoccupations	Réponses
✓ Questionnement quant à la dimension en hectares ou en km^2 de l'empreinte qui aura été renaturalisée ou réhabilitée, mais qui ne sera plus à l'état naturel.	✓ Mme Therrien mentionne qu'elle n'a pas le chiffre exact, mais qu'il s'agit d'une information que l'on peut retrouver dans l'étude d'impact du projet. Cependant, Mine Arnaud a retravaillé la butte-écran depuis, donc ces chiffres vont être affinés par rapport à ce qui avait été présenté.
✓ Demande à Mine Arnaud de donner un ordre de grandeur.	✓ Mme Therrien indique qu'elle cherche l'information dans l'étude d'impact et qu'elle reviendra au participant d'ici la fin de l'atelier.
✓ Souhait d'avoir un tableau pour expliquer les gradins et la calotte qui restera et une coupe transversale de la fosse et de la butte. ✓ Questionnement lié aux angles utilisés pour la butte-écran et à sa configuration. ✓ Questionnement lié à la grosseur des arbres utilisée pour le reboisement.	✓ M. Michel Fontaine explique que l'angle est de 3 dans 1. La butte-écran serait conçue en terrasses pour 2 raisons principalement. Premièrement, cela facilite la plantation d'arbres de différents calibres et les pentes permettent d'ensemencer avec des herbacées et des conifères. Deuxièmement, cette façon de faire offre la garantie d'avoir des arbres de plus grand calibre rapidement et permet d'avoir une banque d'ensemencement.
✓ Mention que les arbres utilisés pour les simulations visuelles ne sont pas représentatifs de la réalité à Sept-Îles. ✓ Préoccupation liée à la possibilité de végétaliser les bancs supérieurs de la fosse considérant qu'il s'agit de roc.	✓ M. Michel Fontaine explique que la butte sera constituée de mort-terrain. Le mort-terrain est la couche de terre retirée pour creuser la fosse et mise en réserve. Cette terre est utilisée pour la confection de la butte et il s'agit principalement de sables qui sont capables de retenir la végétation. Il n'y a pas de problème pour les semences, ni pour la croissance d'arbres. Il y a un système de captation qui fait qu'il n'y a pas de problème d'érosion. Il ajoute que la fosse est constituée de roc solide où il y aura un apport organique en substrat pour permettre de replanter. Il y a des exemples connus où cela a bien fonctionné, entres autres, à la Baie James avec Hydro-Québec. Il a été démontré que cela peut se faire sur du roc concassé.
✓ Souhait d'avoir des photos de réussite de végétalisation sur du roc.	✓ M. Fontaine s'engage à fournir des exemples concrets de réussite. Il ajoute qu'il existe des projets en Colombie et aux États-Unis qui ont revégétalisé pour un usage futur dans le même genre de fosse. D'ailleurs, le site pourrait devenir une ressource intéressante pour le tourisme.

Préoccupations	Réponses
✓ Mention que c'est ce qui a été dit aux gens de Rouyn-Noranda.	✓ M. Fontaine explique qu'il y a des exemples de cela. Il fait afficher une diapositive avec quelques illustrations et indique que des sites ont été aménagés pour des activités touristiques ou sportives. Il convient avec la participante de lui faire parvenir d'autres exemples de réussite.
	✓ Mme Therrien répond à la question posée un peu plus tôt concernant les superficies qui seront restaurées. Le tableau 8.1.3 de l'étude d'impact indique que 1 453 hectares seront impactés par l'ensemble du projet. La restauration progressive se fera au fur et à mesure et permettra de restaurer une superficie de 1 297 hectares. Il faut comprendre que ce n'est pas l'ensemble de la superficie qui sera impacté et restauré au même moment. Aussi, la fosse deviendra un lac. Les chiffres ajustés seront disponibles dans les compléments de l'étude d'impact sur l'environnement.
✓ Questionnement lié à la durée estimée pour l'ennoiement de la fosse.	✓ M. François Biron répond qu'il est difficile de prédire le nombre d'années exact, mais que l'hydrologue donne un ordre de grandeur.
✓ Questionnement à savoir s'il est raisonnable de penser que cela prendra 60 ans.	✓ M. Biron explique que le nombre d'années peut varier selon les conditions météorologiques. En 35 ans d'expérience, ce qu'on voit au Québec, pour une fosse d'ampleur comparable à celle de Mine Arnaud, c'est une durée de remplissage qui varie entre 10 et 12 ans. Il y a des suivis de ce remplissage qui sont faits de façon périodique et considérant les conditions, après deux ans, les évaluations sont revues.
✓ Questionnement quant à la source d'eau qui servirait à remplir la fosse.	✓ L'animateur explique qu'il s'agit davantage d'une question liée à la gestion de l'eau sur le site et invite le participant à poser cette question lors de l'atelier sur la gestion et la qualité de l'eau, ou à aller au kiosque de cette thématique pour échanger avec l'expert. ✓ Mme Marie-France Therrien ajoute que les résultats des études hydrogéologiques sont à venir. Les données sur le remplissage de la fosse ne sont jamais précises. Ce qui est mentionné est un minimum et un maximum d'années de remplissage, avec une très grande variation.
✓ Questionnement lié au niveau de l'eau dans la fosse après l'exploitation.	✓ M. Biron indique que la fosse se remplira jusqu'au niveau d'élévation 20 environ.

Préoccupations	Réponses
✓ Questionnement quant à la profondeur du lac après l'exploitation.	✓ M. Fontaine explique que la fosse aura 240 mètres de profondeur, et bien qu'il ne soit pas l'expert en gestion de l'eau, il dirait intuitivement que le lac aura une centaine de mètres de profondeur. Il ajoute que, pour le moment, Mine Arnaud étudie des concepts de restauration. Ce détail d'information viendra plus tard. ✓ Mme Therrien mentionne que les études hydrogéologiques vont donner plus de détails, et que Mine Arnaud reviendra avec les informations précises à cet effet.
✓ Mention que le projet est d'exploiter une ressource non renouvelable pour fabriquer des fertilisants qui sont utilisés pour un mode d'agriculture qui est critiquable. ✓ Questionnement quant aux perspectives de développement durable du projet considérant sa justification.	✓ M. François Biron explique qu'effectivement l'apatite n'est pas renouvelable, mais qu'il existe 16 principes de développement durable et que Mine Arnaud souscrit à la majorité d'entre eux. Le projet a, entres autres, des retombées intéressantes, prévoit un plan de formation professionnelle et favorise le développement économique de la région. Il répond à un ensemble de facteurs pour le développement d'une communauté. Mme Therrien ajoute qu'il y a 16 principes dans la loi sur le développement durable et qu'une analyse du projet en regard de ces principes se trouve dans l'étude d'impact sur l'environnement au chapitre 16. Aussi, la Ville de Sept-Îles, en collaboration avec la corporation de la protection de l'environnement et l'Université du Québec à Chicoutimi, va analyser comment le projet s'inscrit dans ces principes en suivant une grille sur le développement durable. Un rapport sera rendu public et il y aura des recommandations. Mine Arnaud pourra voir s'il y a des ajustements à faire au projet à cet égard.
✓ Mention qu'il y a eu du déboisement associé au projet et qu'il y a eu un impact sur l'écosystème de la forêt. Le projet proposé n'est pas considéré comme un projet de développement durable.	
✓ Mention que le sous-sol appartient à Mine Arnaud, mais que le paysage appartient toujours aux citoyens. ✓ Questionnement à savoir si l'expert a déjà travaillé avec les citoyens dès le début de projet au cours de sa carrière.	✓ M. Michel Fontaine répond que oui, à travers différents comités.

Préoccupations	Réponses
✓ Questionnement à savoir pourquoi Mine Arnaud n'implique pas tout de suite les citoyens dans la planification de la restauration.	✓ Mme Therrien explique que Mine Arnaud s'est engagé à mettre en place un comité consultatif et de suivis qui peut servir à traiter de ce genre de sujet. Par exemple, pour perfectionner le projet de butte-écran et de restauration. Le but est de discuter avec les gens pour continuer à échanger sur les améliorations possibles du projet. Mine Arnaud continuera d'être à l'écoute.
✓ Mention que selon le participant, le plan de restauration devrait être décidé avant en mettant à contribution les élus. ✓ Déception que Mine Arnaud a décidée sans la participation des citoyens.	✓ Mme Therrien répond que c'est exactement ce qu'elle vient d'expliquer. Mine Arnaud a besoin de présenter, pour l'étude d'impact sur l'environnement, des plans préliminaires, mais, lorsque le comité consultatif et de suivis sera mis en place, les représentants du milieu pourront en discuter.
✓ Questionnement quant à la courbe d'élévation 20 et au niveau de l'eau dans la fosse après l'exploitation.	✓ M. Fontaine répond qu'il ne le sait pas et qu'il va vérifier.
✓ Questionnement quant à l'apparence de la fosse depuis le vieux quai et par rapport au niveau d'élévation 100. ✓ Suggestion de présenter une coupe de niveaux. ✓ Mention que ce qui a été présenté ne sont que des images de synthèse.	✓ M. Fontaine explique qu'il s'agit de photos simulations. Il ajoute qu'il s'agit d'une représentation de la situation exacte à venir. Cette simulation se base sur le plan d'exploitation actuel, en le reportant sur une photo du paysage existant. La butte-écran fera 45 mètres de haut avec des niveaux de terrasses. Elle cachera une bonne partie de la fosse. C'est seulement les 4 ou 5 premiers bancs qui seront visibles et c'est pour cela qu'ils seront revégétalisés.
✓ Suggestion de mettre en place un comité de citoyens, d'élus et de représentants des groupes environnementaux pour que le milieu puisse décider lui-même de ce qu'il souhaite faire sur le plan de la restauration.	✓ Mme Therrien affirme qu'un comité consultatif et de suivis sera mis en place et que cet aspect pourra y être discuté. Le comité sera représentatif des intervenants du milieu. ✓ M. Fontaine explique que lors de la planification de la restauration du site, ce type de comité permet des discussions par rapport aux usages finaux.
✓ Questionnement à savoir si Mine Arnaud présentera plus d'un plan de restauration (2 ou 3) afin de favoriser le consentement ou l'acceptabilité sociale et s'adapter à la demande des citoyens. ✓ Mention que cela a été fait par Mine Arnaud avec la route d'accès.	✓ Mme Therrien explique qu'elle n'a jamais vu plus d'un scénario proposé à ce stade-ci d'un projet. À la prochaine étape, Mine Arnaud pourra le faire. Pour l'instant, le plan privilégié est l'ennoiement de la fosse.

Préoccupations	Réponses
✓ Mention que le site aura 1 200 hectares de superficie impactée et que la fosse ne sera pas restaurée. Questionnement à savoir si les citoyens peuvent dire qu'ils sont en accord avec le projet, à la condition qu'à la fin, le site soit restauré comme ils le souhaitent. ✓ Questionnement quant aux possibilités de partage du plan de restauration avec les citoyens.	✓ M. Biron répond que ce qui est présenté aujourd'hui est une base, et que Mine Arnaud et les citoyens vont finir par se rejoindre au comité consultatif et de suivis pour en discuter.
✓ Questionnement quant au nombre d'options de restauration qui doit être présenté au BAPE.	✓ M. Biron répond que cela sera regardé au comité consultatif et de suivis.
L'animateur indique que la prochaine question sera la dernière intervention.	
✓ Protestation suite à l'intervention de l'animateur.	
L'animateur demande à la salle si elle accepte de permettre un dernier intervenant et de rester encore 5 minutes. Les participants et les représentants de Mine Arnaud acceptent.	
✓ Questionnement quant au nombre d'années nécessaire pour reconstruire un habitat et qu'il soit efficace.	✓ M. Fontaine indique qu'il ne le sait pas puisqu'il n'est pas écologiste. Il explique que Mine Arnaud remet les conditions les plus favorables pour réenclencher les systèmes écologiques et biologiques et ainsi favoriser la biodiversité.
✓ Mention que la reconstruction efficace d'un habitat nécessite 70 ans.	✓ M. Fontaine explique que le concept de restauration prévoit de remettre les mêmes conditions qu'auparavant. La réponse au niveau de l'efficacité dépend de ce qu'on vise comme habitat.

Préoccupations	Réponses
✓ Suggestions de prendre connaissance des études réalisées pour déterminer le coût économique de la pollution visuelle dans le cas des éoliennes. ✓ Préoccupation liée à la manière dont les citoyens peuvent participer à ce qui sera choisi sur le plan de la restauration. ✓ Mention que les mécanismes de participation doivent être réfléchit parce que les citoyens ont le droit de donner leur avis. ✓ Mention que les citoyens ont choisi de vivre à Sept-Îles et qu'ils souhaitent maintenir notre qualité de vie.	

Compte rendu de l'atelier *Gestion et qualité de l'eau*
Vendredi 26 octobre 2012 - 19h / 20h30
8 participants

Avant la période d'échanges:

Une participante se dit déçue de l'activité proposée par Mine Arnaud qu'elle assimile à du « bourrage de cerveaux ». Elle se déclare contre le projet et malgré la proposition faite qu'un représentant de Mine Arnaud l'accompagne aux kiosques pour mieux comprendre le projet et la démarche de préconsultation, elle indique qu'elle ne souhaite pas de complément d'information et quitte la rencontre.

Lors de la période d'échanges:

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement relatif à la carte des bassins versants (diapositive 5), et demande de confirmer s'il y aura un grand débit rejeté dans le ruisseau Gamache.	✓ M. Latulippe explique qu'il n'y aura pas plus de débit dans le ruisseau Gamache qu'actuellement. En réalité, il y aura une petite perte de débit dans ce ruisseau, mais il conservera approximativement son débit actuel.
✓ Demande de confirmer si ce ruisseau se jette dans la rivière des Rapides.	✓ M. Latulippe confirme que le ruisseau Gamache se jette dans la rivière des Rapides et non dans le lac des Rapides. M. Biron ajoute que la prise d'eau potable, au lac des Rapides, est située plus haut que le projet : il n'y a donc pas de relation entre les deux.
✓ Mention que le participant a déjà pris des photos pendant les pluies diluviennes pour témoigner du débit énorme qu'il y avait dans ce ruisseau, ce qui explique sa préoccupation sur la situation en cas de fortes pluies.	✓ M. Latulippe répète que le ruisseau Gamache conservera approximativement son débit actuel.
✓ Mention qu'à Sept-Îles, il y a de grands vents qui pourraient transporter les poussières dans les lacs au nord, qui se déversent dans le lac des Rapides, et que l'eau qui tombe dans le parc à résidus pourrait également se rendre dans ces lacs et finir au lac des Rapides. Questionnement relatif aux mesures prises à ce sujet par Mine Arnaud.	✓ M. Latulippe explique qu'il y aura des fossés tout autour du parc qui collecteront l'eau pour l'acheminer vers l'usine de traitement de l'eau. Il indique que l'autre partie de la réponse appartient à l'expert de la qualité de l'air.

✓ Mention d'un reportage à la radio qui indiquait que briser un écosystème de nappe phréatique était très dangereux et qu'il fallait avoir des solutions pour éviter cela. Demande de confirmer si la mine est bien au-dessus d'une nappe phréatique. Questionnement relatif aux mesures prises pour la préserver.	✓ M. Latulippe explique que GENIVAR a effectué une étude complémentaire, et que cette étude démontre que l'eau souterraine se dirige vers la baie de Sept-Îles et non pas vers le lac des Rapides. Cette étude sera bientôt déposée au ministère et rendue publique. M. Latulippe ajoute que l'eau devient souterraine en s'infiltrant dans les pores du roc et qu'elle sera pompée pour assécher la mine avant d'être envoyée dans le bassin d'accumulation. Il précise que cette eau souterraine apparaissait dans le bilan d'eau présenté (diapositive 14). M. Biron complète cette réponse en indiquant que l'eau de la fosse sera pompée puis envoyée dans des petits bassins de sédimentation qui les redirigeront vers l'usine de traitement. À l'usine de traitement, une partie de l'eau sera retournée au complexe minier et l'excédent sera retourné au ruisseau Clet.
✓ Questionnement à savoir si les fossés seront présents pendant les 23 ans d'activités de la mine.	✓ M. Latulippe confirme que les fossés seront présents durant les 23 ans d'exploitation de la mine et indique que l'eau accumulée dans les points bas sera pompée vers le bassin d'accumulation et ensuite traitée à l'usine de traitement de l'eau.
✓ Demande de confirmer si les normes que l'eau traitée devra respecter sont celles de la directive 019.	✓ M. Latulippe confirme qu'il s'agit de la directive 019. Il ajoute que lorsque Mine Arnaud déposera sa proposition de technologie pour l'usine de traitement au ministère de l'Environnement, c'est sur le respect de cette directive que le ministère va se baser pour valider le choix de technologie.
✓ Préoccupation liée à la récupération de l'eau usée après l'an 23, notamment au devenir de l'eau qui passera à travers les résidus accumulés.	✓ M. Latulippe indique qu'il existe des projets qui doivent laisser leur usine de traitement de l'eau en fonctionnement pendant 25 à 30 ans après la fin de l'exploitation du site. M. Biron indique que le système de traitement sera maintenu en fonctionnement jusqu'à ce que l'eau rencontre les normes de la directive 019, auquel cas l'écoulement normal de l'eau sera rétabli.
✓ Questionnement relatif à la possibilité d'un débordement de l'eau des fossés lors de fortes pluies.	✓ M. Latulippe explique que la directive 019 dicte une façon de concevoir ces ouvrages. Par exemple, en présence d'un milieu humide, les critères de conception sont plus stricts. De façon générale, les fossés sont conçus pour être capables de recevoir une crue qui survient aux 100 ans, afin de s'assurer que le débit d'eau serait pris en charge dans les fossés. Il ajoute qu'il en est de même pour le bassin accumulation. M. Latulippe confirme donc que les fossés sont conçus pour recevoir de fortes pluies.

✓ Demande de précision concernant la présence de l'arsenic dans la liste de constituants à contrôler.	✓ M. Latulippe fait afficher la diapositive 22. Il explique que la directive 019 présente les exigences de qualité de l'eau à l'effluent. Le rejet final de l'eau traitée se fait par un tuyau et c'est la concentration de l'eau à cet endroit que l'on contrôle. Ces exigences sont valables pour toutes les mines au Québec. Par exemple, la concentration en fer est vérifiée. Différents échantillons instantanés sont effectués puis la moyenne mensuelle de ces mesures est faite. Les compagnies minières sont autorisées à dépasser certains seuils de façon ponctuelle (sur une journée), mais pas pour la moyenne du mois. M. Biron ajoute que parmi les exigences de la directive 019, il y a également le cyanure. La liste est commune à toutes les mines. Cependant, de prime abord, il n'y a pas de cyanure dans les rejets du site. Mine Arnaud pourrait donc être autorisée à ne plus considérer le cyanure dans sa gestion de la qualité de l'eau.
✓ Demande de confirmer si cela signifie que l'on n'en retrouvera pas dans l'eau des ruisseaux.	✓ M. Biron confirme qu'il ne devrait pas y avoir de cyanure dans l'eau des ruisseaux. Il précise qu'il ne peut pas s'avancer pour l'arsenic, car cet élément est parfois présent de façon naturelle dans les cours d'eau. M. Biron explique que les résidus miniers sont de la roche neutre qui ne contient plus de métaux. Les résidus n'ont donc plus de valeur économique.
✓ Questionnement relatif à la possibilité d'une concentration d'arsenic, et donc d'un risque de contamination, dans le parc à résidus, du fait de la concentration de débris miniers.	✓ M. Bruno Perron, directeur de la géologie de Mine Arnaud, intervient pour expliquer que la source la plus commune de l'arsenic est l'arsenopyrite que l'on retrouve dans les gisements exploités par les mines d'or et de nickel. Il précise que dans le cas du projet minier Arnaud, il n'y a pas d'arsenic, donc pas de risque de le concentrer dans le parc à résidus.
✓ Questionnement relatif aux contaminants du parc à résidus titanifères qui risquent de polluer l'environnement.	✓ M. Latulippe explique que des tests ont été effectués pour simuler à l'avance les concentrations de différents composants. Ces tests ont démontré que 4 éléments étaient à contrôler pour le projet minier Arnaud : l'aluminium, le cuivre, le pH et les matières en suspension. Ainsi, le pH devra être contrôlé, car on s'attend à ce qu'il soit trop basique. Le cuivre présentait également une valeur légèrement supérieure aux exigences, ce qui impliquait une surveillance. M. Latulippe explique que le gouvernement, à la lumière de ces tests, va imposer des critères spécifiques au projet.

✓ Questionnement relatif à l'existence, à l'heure actuelle, de composantes qui dépassent les normes.	✓ M. Latulippe explique que les tests effectués visaient à déterminer les valeurs des composantes sans traitement par une usine de traitement de l'eau. M. Biron ajoute que tous les critères seront respectés. À la fin de l'exploitation, le parc à résidus sera asséché et revégétalisé. Il n'y aura plus d'eau à l'intérieur et seule la roche extraite de la fosse sera présente dans le parc.
✓ Questionnement relatif à la possibilité que l'eau qui s'infiltre aille chercher des crevasses ou des criques dans le sol. Questionnement relatif à la perméabilité du sol où sont présentes les cellules du parc à résidus.	✓ M. Latulippe indique que cette information a été donnée à la demande du gouvernement. Ainsi, le taux de percolation permis par la directive 019 est de 3,3 L/m^2 par jour. Le parc à résidus a été caractérisé comme lixiviable. Cependant, les tests réalisés étaient agressifs, c'est-à-dire plus sévères que dans la nature. M. Latulippe explique que l'eau passe sur les résidus, en laboratoire, et que les experts regardent ce qui sort dans le jus qui sort des résidus (le lixiviat). C'est ainsi que les experts ont pu déterminer que l'aluminium, le cuivre, le pH et les matières en suspension sont à surveiller. M. Biron explique qu'une partie de l'eau est dirigée vers le bassin d'accumulation à partir de laquelle elle est envoyée vers l'usine de traitement de l'eau. Il explique qu'une autre partie de l'eau va percoler. Il indique que dans le sol, il y a des argiles qui permettent une imperméabilisation. L'eau qui percole va atteindre ces argiles et stagner là, l'argile agissant comme une barrière naturelle. M. Biron précise qu'il existe une légère infiltration, mais que les normes du gouvernement sont respectées.
✓ Préoccupation relative à la rivière Hall et au ruisseau R10 qui l'alimente, au parc à résidus qui est situé plus haut et à la possibilité d'une fissure où l'eau s'infiltre. Inquiétude relative au risque de pollution.	✓ M. Biron explique que lorsqu'une goutte d'eau tombe dans les résidus du parc à résidus, 90 % de cette goutte ira dans les fossés avant d'être dirigée vers l'usine de traitement de l'eau, et 10 % de cette goutte percolera avant de s'accoter sur les argiles où elle alimentera la nappe phréatique. Il n'y aura donc pas d'eau additionnelle dans le ruisseau R10 qui préoccupe la participante : ce ruisseau aura un débit un peu réduit, mais il ne sera pas à sec.
✓ Demande d'indiquer si en cas de fortes pluies, les pompes seront suffisantes.	✓ M. Latulippe confirme que les pompes seront suffisantes, car elles auront une capacité suffisante pour traiter un surplus d'eau équivalent à une crue de 1 sur 100 ans et le barrage aura une capacité équivalente à une crue de 1 sur 1000 ans.

✓ Questionnement relatif aux mesures d'urgence concernant le muret de soutènement.	✓ M. Latulippe indique que la digue est également construite pour pouvoir répondre à une période de crues intenses avec une capacité d'absorption adaptée.
✓ Questionnement relatif à la probabilité que la rupture de digue survenue à Fermont puisse survenir ici.	✓ M. Biron indique que ce type d'accident peut arriver à Mine Arnaud, si le travail est mal fait, ou si des orages diluviaux surviennent, comme ce fut le cas au Saguenay. Cependant, Mine Arnaud fera bien le travail en mettant en place des systèmes de collecte de l'eau capables d'absorber de fortes pluies, notamment grâce aux bassins, et éviter ainsi les débordements.
✓ Demande d'indiquer si l'expert a mesuré la capacité du ponceau de la route 138 afin d'anticiper un déluge comme au Saguenay ou une rupture de digue. Questionnement relatif à la capacité du ponceau de la route 138 en cas de situation exceptionnelle.	✓ M. Latulippe explique, de mémoire, qu'en cas d'urgence, les eaux seraient déviées dans la fosse, grâce à un déflecteur, pour retomber dans le trou et ainsi préserver la route 138. Il ajoute qu'une crue aux deux ans correspond à 3,6 m^2/sec et une crue aux cinq ans correspond à 5,9 m^2/sec. Il ajoute qu'il faudrait vérifier ce scénario d'urgence.
✓ Questionnement relatif aux modalités de fonctionnement du déflecteur.	✓ M. Latulippe explique qu'il s'agit d'un ouvrage en terre installé sur le site de façon à détourner le ruisseau Clet dans la fosse s'il sortait de son lit. Il précise qu'il s'agit d'un concept préliminaire difficile à détailler, mais qu'il peut revenir au participant sur ce point.
	✓ Mme Therrien revient sur la question précédente en indiquant que le chapitre 15 de l'étude d'impact traite des risques technologiques où le scénario de rupture de la digue a été considéré. Elle mentionne que la conception du projet a été ajustée pour éviter les effets catastrophiques. Mme Therrien explique ne pas se souvenir du débit résiduel exact avec cette mesure, mais précise que l'objectif est d'éviter les dégâts majeurs, et les problèmes avec la route 138. Elle indique qu'elle va vérifier ce point, qui est couvert dans les annexes de l'étude d'impact.
✓ Mention qu'il existe une confusion dans le chapitre 15 entre un scénario de rupture de digue et un évènement de pluies importantes.	✓ M. Biron indique que Mine Arnaud fournira une réponse vulgarisée pour l'atelier de rétroaction. Il explique qu'en cas de fortes pluies, le surplus sera évacué dans le ruisseau Clet qui pourrait atteindre 30 m^2 mais la route 138 sera épargnée. En cas d'affaissement d'une digue, pour une raison quelconque, le surplus sera dirigé vers la fosse.

✓ Préoccupation liée au fait que le chemin de fer passera désormais sous la ligne de transmission d'Hydro-Québec.	✓ M. Biron explique que le chemin de fer passe présentement sous cette ligne. Il ajoute que le tout sera fait en respect des normes d'Hydro-Québec.

Compte rendu de l'atelier *Vibrations et bruit*
Vendredi 26 octobre 2012 - 13 h/14 h 30
18 participants

✓ Préoccupation	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement quant au niveau sonore au Canton Arnaud, sans le projet minier Arnaud.	✓ M. Choquette indique que les mesures sonores réalisées dans les cours arrière, à 140 mètres de la route, ont relevé 57 décibels (dBA) de jour et 46 dBA de nuit.
✓ Questionnement relatif à l'échelle de fréquences de bruit de la mine.	✓ M. Choquette explique que les études sonores se sont intéressées aux fréquences correspondant à l'oreille humaine, soit de 500 à 4000 hertz (Hz). Concernant le bruit de la mine, il faut comprendre que cela englobe beaucoup de machines différentes, donc il s'agit d'un bruit général qui comporte plusieurs fréquences.
✓ Questionnement relatif à la moyenne de ces fréquences de bruit diverses.	✓ M. Choquette rappelle que le projet englobe une cinquantaine de machines qui font des bruits différents et que l'objectif est de contrôler ces bruits. Il existe des basses fréquences, mais on cherche à les limiter, car elles sont pénalisables. Le bruit est mesuré et contrôlé en continu. Concernant la moyenne de bruit, M. Choquette indique qu'il s'agit de quelque chose de global, qui ne sort pas de l'ordinaire, à l'image du bruit de la ventilation dans la salle de l'atelier. C'est donc un bruit continu, régulier. Le bruit est compris entre des fréquences de 500 et 4 000 Hertz.
✓ Demande d'explication du terme « à proximité » dans les explications de l'expert qui parlaient des citoyens « à proximité » du projet.	✓ M. Groleau renvoie à la carte des composantes du projet (diapositive 2) et explique que la distance considérée dans les études est de l'ordre de 800 mètres de la fosse. À l'intérieur de ces 800 mètres, Mine Arnaud vise à respecter un 5 mm/sec et une des techniques utilisées pour cela est le prédécoupage. Le prédécoupage consiste à effectuer de petits dynamitages en amont afin de fragiliser le bloc rocheux en créant une fissure et ainsi permettre, lors du dynamitage régulier, de réduire la propagation des vibrations en direction d'une zone à préserver.

✓ Préoccupation	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement à savoir si les explications de l'expert signifient que les citoyens plus éloignés n'auront pas d'impact lié au dynamitage.	✓ M. Groleau explique que plus on s'éloigne, plus les vibrations diminuent, elles sont donc inférieures à 5 mm/sec. Au-delà de 2 mm/sec, les vibrations sont ressenties. M. Groleau va préciser au participant à la fin de la rencontre ce qu'on ressent lors d'une vibration de 2 mm/sec et jusqu'à quelle distance de la fosse les citoyens ressentiront ces vibrations.
✓ Questionnement à savoir si le bruit diminue à mesure que la mine va en profondeur dans la fosse.	✓ M. Groleau confirme que oui, les dynamitages sont davantage confinés à mesure que l'on descend dans la fosse, il y a donc moins de bruit.
✓ Demande de comparer les modalités du dynamitage pour le projet minier Arnaud avec le dynamitage d'Aluminerie Alouette pour anticiper les impacts sur l'affaissement des terrains de Longue-Épée.	✓ M. Groleau indique que, pour pouvoir répondre à cette demande, il faudrait qu'il connaisse les données du dynamitage d'Alouette. Il ajoute cependant que les dynamitages d'Aluminerie Alouette étaient des dynamitages liés à un projet de construction, et que ces dynamitages sont d'un type différent de ceux d'une exploitation minière. En exploitation minière, l'enjeu est de contrôler les sautages pour faciliter la récupération du minerai. Concernant les sols argileux, M. Groleau ne dispose pas des données, mais il indique qu'il existe des techniques qui seront mises en place pour limiter les vibrations au-delà de la fosse.

✓ Préoccupation	✓ Réponses apportées
✓ Préoccupation liée à la probabilité de formation de nuages orange du fait que le complexe géologique de Sept-Îles comporte beaucoup de minéraux amalgamés et beaucoup de toxicités qui peuvent se mélanger.	✓ M. Biron explique que le complexe géologique de Sept-Îles est assez homogène. Il s'agit d'un massif rocheux relativement homogène, sans présence d'eau. M. Groleau ajoute que l'eau peut altérer le produit explosif utilisé pour les dynamitages et créer des fumées orange, mais que les contraintes du projet de Malartic sont différentes de celles de Mine Arnaud. En effet, Osisko exploite un gisement situé au-dessus d'une mine souterraine alors que pour Mine Arnaud, sous les banquets de dynamitage, il n'y a que de la roche, il n'y a pas de tunnel d'une ancienne exploitation minière. Le problème des nuages orange peut également survenir quand l'explosif est chargé longtemps à l'avance dans le trou, car il est donc exposé à une contamination possible par l'eau. Mine Arnaud va cependant s'assurer que la mise à feu du dynamitage sera faite rapidement. À Malartic, certaines contraintes particulières font en sorte qu'Osisko doit, dans certains cas, allonger le temps de détonation, ce qui augmente le risque de contamination. M. Groleau conclut en indiquant que les conditions particulières rencontrées à Malartic ne sont pas applicables pour le projet minier Arnaud.
✓ Questionnement relatif au processus envisagé pour avertir les citoyens en cas de formation d'un nuage orange.	✓ M. Biron souligne qu'en cas de nuage orange, celui-ci resterait circonscrit au-dessus de la fosse puis se diluerait. Il n'y aurait donc pas de nuage entier qui se déplacerait. Il explique ensuite que, dans l'hypothèse où un nuage orange serait formé au moment du dynamitage, Mine Arnaud mettrait en place un moyen extrêmement rapide pour informer les citoyens. Il mentionne que, lors d'un atelier tenu la veille, un participant avait suggéré la mise en place d'un système téléphonique informatisé.
✓ Préoccupation liée au fait que la dispersion probable du nuage orange ne résout pas le problème de ses impacts.	✓ M. Biron mentionne qu'il existe un seuil à respecter pour protéger la santé humaine.

✓ Préoccupation	✓ Réponses apportées
✓ Préoccupations liées aux impacts des vibrations sur les poissons présents dans la baie.	✓ M. Biron explique qu'aucune évaluation n'a été réalisée en ce sens particulièrement. Mme Therrien ajoute que cette question a été posée à Mine Arnaud par le passé et qu'elle a été adressée. Selon ses connaissances, l'étude des impacts sur la faune aquatique est exigée si le dynamitage est effectué dans l'eau, ce qui n'est pas le cas pour le projet minier Arnaud. Elle ajoute que le projet se situant à une certaine distance de la baie, les vibrations seront relativement basses. M. Groleau ajoute qu'il a été amené à travailler sur des dynamitages sous-marins et des analyses d'ondes de choc sous l'eau. Il mentionne ainsi que tant que les vibrations sont inférieures à 5 mm/sec, ce qui est le cas pour le projet minier Arnaud, il n'y a pas d'impact appréhendé sur la faune. Il estime que dans le cas d'une exploitation à 800 mètres de la baie, il n'y aura pas de problème de cette nature. Il n'y aura pas d'onde de choc qui sera transmise au milieu aquatique.
✓ Mention qu'en France, certains exploitants effectuent des vibrations préventives pour éloigner les poissons avant les opérations de dynamitage. Souhait d'une étude sur les impacts des vibrations sur les poissons présents dans la baie.	✓ M. Groleau confirme que cette pratique est parfois utilisée pour des dynamitages sous-marins, où des détonations sont effectuées pour éloigner le poisson qui revient après. M. Biron explique qu'étant donné qu'il n'y aura pas de dynamitage marin dans le cas du projet minier Arnaud, cet aspect n'a pas été étudié. Mme Therrien mentionne qu'elle va vérifier la réponse préalablement apportée à cette question.
✓ Demande d'une confirmation écrite que les citoyens ne ressentiront rien lorsque le dynamitage aura lieu sur le côté sud de la fosse.	✓ M. Biron explique qu'il n'y aura pas de dépassement des normes, mais que cela ne veut pas dire que rien ne sera ressenti par les résidents. Il précise que les opérations de dynamitage commenceront près des lignes d'Hydro-Québec avant de s'éloigner. M. Biron invite la participante à rester après la rencontre pour étudier sa situation plus en détail, mais la participante indique devoir partir rapidement.

✓ Préoccupation	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement relatif à la présence potentielle de carburant dans la matière explosive et demande de consulter la liste des composants.	✓ M. Groleau explique que la matière explosive contient du diesel. Il indique qu'il transmettra la liste des composants de ce type d'explosif à la participante. Mme Therrien ajoute que cette question a déjà été transmise à Mine Arnaud par la participante, et que Mine Arnaud a déjà répondu qu'il était encore trop tôt pour confirmer le fournisseur du produit qui serait utilisé. C'est lors de la phase d'ingénierie détaillée que ces détails seront arrêtés. Elle ajoute que Mine Arnaud a seulement défini le type d'explosifs qui serait utilisé et que cette information a été transmise à la participante. M. Groleau confirme les propos de Mme Therrien et explique que la composition du produit explosif retenu sera apparentée d'un fournisseur à l'autre.
✓ Questionnement relatif à l'existence, dans l'étude d'impact, de quelques problèmes relatifs aux surpressions d'air.	✓ M. Choquette explique que les surpressions d'air sont des phénomènes associés au dynamitage. Lors des opérations de dynamitage, les travailleurs sont évacués du secteur de la fosse. Par conséquent, toutes les activités sont à l'arrêt et la seule chose que l'on entend est la surpression d'air. Il indique qu'il n'y aura pas de dépassement du niveau sonore, car une butte-écran de l'ordre de 45 mètres de haut sera construite tout le long de la fosse pour contrôler ces surpressions d'air. Cette butte-écran a d'ailleurs été prolongée par rapport à sa conception initiale, d'après une suggestion des experts. La butte-écran sera située juste en arrière des résidences, et sera construite uniquement de jour.
✓ Questionnement relatif au fait qu'initialement il y avait deux foreuses, alors que Mine Arnaud parle désormais de quatre.	✓ M. Biron explique qu'il y a deux types de foreuses : la première dispose d'un marteau sur le bras et est insonorisée et la seconde dispose d'un bras large dans lequel est situé le marteau. M. Choquette ajoute qu'il y aura bien quatre foreuses 24 h/ 24 mais que la butte-écran sera mise en place dès le début du projet.
✓ Questionnement relatif à l'existence d'autres endroits où l'on dynamite aussi près d'un fleuve. Questionnement relatif aux impacts réels des vibrations, poussières, etc. qui seront produits.	✓ M. Groleau explique que Ciment Saint-Laurent a un site à Beauport situé encore plus proche du fleuve et où des dynamitages quotidiens ont été effectués pendant longtemps. M. Biron ajoute qu'à 800 mètres de la fosse, avec des vibrations inférieures à 5 mm/sec, il n'y aura plus d'impact dans la baie. Il précise par ailleurs que ce 5 mm/sec est la valeur des vibrations dans l'air et non dans l'eau.

✓ Préoccupation	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement relatif au seuil de vibrations à partir duquel un œuf de poisson d'une frayère ne tient plus au sédiment.	✓ M. Biron rappelle qu'aucun impact n'est appréhendé sur la faune aquatique.
✓ Questionnement relatif au recyclage des bouteilles d'eau utilisées lors des ateliers par Mine Arnaud.	✓ Mme Therrien explique que Mine Arnaud a dû recourir à des bouteilles d'eau plutôt que des pichets, car les activités se tiennent dans un local commercial. M. Biron indique qu'un carton à l'arrière a été identifié comme bac de récupération. À la demande de la participante, Mme Therrien l'accompagne à l'arrière pour vérifier ces propos.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Bénéfices et impacts socioéconomiques*
Vendredi 26 octobre 2012 - 17 h/18 h 30
13 participants

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement relatif à l'argent qui reviendra à la Ville de Sept-Îles, notamment au niveau des taxes foncières, étant donné que Mine Arnaud est une minière.	✓ M. Biron explique que le projet minier Arnaud est situé dans les limites de la Ville de Sept-Îles. En conséquence, ce sont les infrastructures et les bâtiments qui sont imposables à hauteur de 100 à 110 millions $. Cela va générer un compte de taxes de 2,5 millions $ par année pour la Ville, selon l'évaluation 2012-2013.
✓ Mention que le compte de taxe envisagé pour la Ville de Sept-Îles est peu conséquent, comparé par exemple au projet d'Aluminerie Alouette.	✓ M. Biron précise qu'il s'agit de projets d'ordre de grandeur différent, c'est pourquoi le compte de taxes est plus modeste. Il souligne que ce compte de taxes sera valable pour 23 ans.
✓ Questionnement relatif à l'annonce d'une contribution de 1 % dans un fonds, qui n'apparaît plus dans la présentation de Mine Arnaud.	✓ M. Biron précise qu'une demande a été adressée à Mine Arnaud de verser 1 % dans le fonds, mais qu'à l'heure actuelle, ce que dit Mine Arnaud c'est qu'elle va participer au fonds mais le montant qui sera versé n'est pas déterminé. Ce montant sera défini lorsque le projet sera confirmé.
✓ Questionnement relatif aux retombées de ce fonds pour les générations futures de Sept-Îles, étant donné que le montant serait vraisemblablement versé au bénéfice de toute la Côte-Nord.	✓ M. Biron explique que le fonds sera géré par le milieu, qui va l'utiliser en fonction des besoins.
✓ Demande de confirmer que l'horaire de travail de 7 jours de travail en alternance avec 7 jours de congé est toujours d'actualité.	✓ M. Biron confirme que cet horaire est celui présenté dans l'étude d'impact, mais il précise qu'il était préliminaire, pour permettre d'estimer les coûts. Ces horaires ne sont donc pas définitifs, mais Mine Arnaud n'ira pas au-delà.

Préoccupation	Réponses
✓ Mention que cet horaire influence le fly-in/fy-out (le navetage).	✓ M. Biron convient que cet horaire a été bâti selon un concept de fly-in/fy-out et qu'il sera ajusté pour s'adapter davantage au contexte des travailleurs de Sept-Îles.
✓ Questionnement quant à la part d'Investissement Québec dans le projet.	✓ M. Biron indique qu'actuellement, Investissement Québec détient 62 % des parts du projet.
✓ Questionnement sur la possibilité de prendre des actions dans le projet.	✓ M. Biron explique que Mine Arnaud n'est pas une entreprise cotée en bourse. Il s'agit d'une société privée qui gère un investissement de capital de risques et elle n'est pas publique.
✓ Questionnement quant à ce qui sera exactement sorti de la fosse.	✓ M. Biron explique que Mine Arnaud recherche de l'apatite, c'est donc ce minerai qu'elle souhaite retirer de la roche et qui sera vendu. L'apatite sera la seule source de revenus.
✓ Questionnement à savoir si un autre minerai sera sorti de la fosse.	✓ M. Biron explique que l'autre produit qui sera extrait est la magnétite, qui contient du fer et du titane. Il précise que Mine Arnaud n'a pas le choix d'extraire la magnétite pour aller chercher l'apatite. La magnétite sera accumulée dans une cellule du parc à résidus. Pour séparer le fer et le titane, il faut une technologie qui est trop coûteuse pour le prix des métaux actuels. La cellule de magnétite sera alors revégétée, tout comme les autres cellules. Advenant que dans le futur, une industrie souhaite l'exploiter, elle pourra le faire.
✓ Questionnement sur ce qui arrivera advenant que Mine Arnaud ne sorte pas assez d'apatite de la fosse.	✓ M. Biron explique que le projet est basé sur une exploitation de 23 ans du gisement connu. Les estimations ont été faites : le prix peut varier à la hausse ou à la baisse, mais le projet reste viable.
✓ Questionnement sur la possibilité que Mine Arnaud exploite plus que le « gisement connu ».	✓ M. Biron explique que le projet peut s'étirer, mais pas de beaucoup, car le gisement a pas mal été défini.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement sur la possibilité que la fosse soit plus grande.	✓ M. Biron indique qu'il faudrait alors revoir le concept d'exploitation de la fosse, ce qui pourrait permettre de garder la même dimension. Il précise également qu'advenant le cas où Mine Arnaud voudrait poursuivre l'exploitation, il lui faudrait redemander un nouveau permis.
✓ Questionnement sur la possibilité que le claim soit agrandi.	✓ M. Biron indique que le claim est suffisamment grand. Advenant le cas d'une poursuite de l'exploitation, l'empreinte du projet ne serait pas beaucoup plus grande.
✓ Préoccupation liée au campement de travailleurs et aux problématiques sociales généralement associées. Questionnement sur les mesures d'atténuation des risques prévus en ce sens par Mine Arnaud.	✓ M. Biron précise avant tout que l'option du campement de travailleurs n'étant pas confirmée, la question de la participante reste hypothétique. Il répond ensuite que le campement vise à accueillir les travailleurs de la construction, qui ne seront pas des employés de Mine Arnaud. Le camp sera cependant opéré avec des règles strictes et rigoureuses qu'il faudra faire respecter. Lorsque les travailleurs ne seront pas à l'emploi, ils ne resteront pas au campement. Cela permettra donc de régler les problématiques sociales : alcool, violence, prostitution, etc. Ce type de règles existent ailleurs, ont été efficaces, et seront appliquées par Mine Arnaud. M. Gilles Vaillancourt indique que GENIVAR a évalué cet aspect pour l'atténuer ou le prévenir. GENIVAR a proposé un certain nombre de mesures que Mine Arnaud a acceptées, telles que la sensibilisation du personnel, l'appui aux programmes scolaires et communautaires. Concernant la consommation d'alcool et de drogue, ces aspects sont intégrés au Programme d'Aide des Employés (PAE), de l'information et de la sensibilisation sont prévues, ainsi que des tests de dépistage aléatoire. Il y aura donc une politique très ferme sur la consommation.
✓ Mention que les mesures avancées par Mine Arnaud répondent seulement aux problématiques à l'interne. Questionnement sur les mesures anticipées pour l'extérieur.	✓ M. Biron explique que les mesures présentées précédemment auront les mêmes retombées bénéfiques pour l'extérieur.

Préoccupation	Réponses
✓ Mention de la situation difficile des commerces à Sept-Îles, confrontés à la pénurie de main-d'œuvre entraînée par l'embauche agressive des grandes industries. Mention d'un important problème au niveau de l'économie de services. Mention du coût élevé des denrées et des matières qui rend difficile d'intéresser quelqu'un à venir travailler dans les commerces de détail. Questionnement lié aux solutions possibles face à ces problématiques, qui existent sans même l'arrivée de Mine Arnaud.	✓ M. Biron précise que Mine Arnaud ne prétend pas qu'elle va régler ce problème. Mine Arnaud est consciente que cette situation existe. Elle est préoccupée à ne pas mettre de pression sur les PME de Sept-Îles, mais souhaite plutôt collaborer avec ces PME. Mine Arnaud veut recruter son personnel parmi une catégorie de chômeurs qui existe, et les former. Ainsi, Mine Arnaud ne recrute pas dans les PME et allège la pression sur les services sociaux. De plus, certaines personnes ont indiqué être intéressées à revenir travailler à Sept-Îles. Mine Arnaud suit de près les travaux que la Ville de Sept-Îles met de l'avant en termes de résidences et de logements locatifs. Si ces mesures n'arrivent pas à temps pour le projet, un camp de travailleurs sera construit. M. Marc-André Goyette explique que l'idée est d'aller chercher les travailleurs qui font du fly-in/fly-out pour les ramener à Sept-Îles. Il ajoute que quand Mine Arnaud ira chercher des travailleurs de l'extérieur, ils seront intégrés avec leurs familles. Mine Arnaud vise à aller chercher le plus possible les jeunes et les former pour leur permettre de se développer à Sept-Îles. M. Goyette ajoute qu'il a étudié la situation à Sept-Îles et Baie-Comeau, où les soldes migratoires sont négatifs et les coûts de construction augmentent. Il précise cependant que ces coûts devraient tranquillement devenir plus raisonnables.
✓ Mention que l'option de construire pour doter Sept-Îles de solutions additionnelles du côté du logement serait un grand plus, plus durable qu'un campement de travailleur qui sera démonté.	✓ M. Biron indique que Mine Arnaud n'est pas une entreprise immobilière. Elle suit donc de près les projets de construction immobilière, soit des projets pour 800 maisons ou logements, selon les données fournies par la Ville. Il précise que tous ces projets ne se réaliseront pas, mais que cela va aider la situation. Il y avait moins de 50 maisons à vendre à Sept-Îles avant, et maintenant on en compte environ 150. Mine Arnaud compte beaucoup sur une situation plus favorable. Elle suit les travaux de la coopérative d'habitation. La question d'un fonds a été abordée un peu plus tôt, il serait envisageable que ce fonds puisse servir à cette problématique.

Préoccupation	Réponses
✓ Préoccupation liée à l'étude récente menée à Malartic, où le tiers de la population indique que, si elle avait le choix, elle partirait de la ville, et ce, principalement en raison du manque de services, pour différents services.	✓ M. Biron précise que le tiers des personnes en question correspond à 19 % des gens qui ont été déplacés par le projet, ce qui représente 6 à 7 % de la population de la ville. Il indique que Mine Arnaud souhaite travailler avec les PME pour qu'elles soient en croissance et bénéficient de l'arrivée du projet.
✓ Préoccupation liée au fait que Mine Arnaud a mentionné qu'elle souhaitait travailler avec les PME si elles étaient compétitives, mais que le contexte actuel, fait que Mine Arnaud aura de meilleurs prix à Québec.	✓ Je vous réfère au bon exemple de la Ville de Chibougamau, qui a connu jusqu'à 40 mines sur son territoire. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une, mais la situation est très bonne.
✓ Préoccupation liée au fait que les élus de Sept-Îles ont indiqué ne pas avoir lu l'étude d'impact du projet. Questionnement sur leur capacité à être partenaires du projet sans cela.	✓ M. Biron précise que Mine Arnaud discute avec la Ville, mais que celle-ci n'est pas partenaire du projet. Mine Arnaud consulte les élus. Le conseil de ville a une corporation municipale de protection de l'environnement pour lui donner de l'information sur les projets, dont le projet minier Arnaud.
✓ Demande de préciser si Mine Arnaud travaille avec la Ville sur l'outil d'évaluation du développement durable.	✓ M. Biron explique que la Ville a annoncé récemment qu'elle recourrait à une grille d'évaluation du développement durable. Cependant, il indique qu'il faisait allusion à la corporation de protection de l'environnement, qui existe depuis 30 ans. M. Biron ajoute que Mine Arnaud travaille avec la Ville, puisqu'elle a souscrit, c'est-à-dire qu'elle a participé financièrement à une étude sur le logement, incluant un campement évolutif. Cela va donner un outil à la Ville pour gérer la situation.
✓ Questionnement relatif à la rumeur selon laquelle Mine Arnaud ferait une étude sur la qualité de l'eau au lac des Rapides.	✓ M. Biron précise que ce n'est pas Mine Arnaud, mais la Ville de Sept-Îles qui fera cette étude. Mme Therrien ajoute que, selon sa compréhension de l'étude qui a été annoncée, la Ville a mandaté l'organisme de bassin versant Duplessis (OBV) pour voir comment la source d'eau potable pouvait être affectée par tout type de projet et activités, dont le projet minier Arnaud.
✓ Questionnement relatif au salaire moyen pendant l'exploitation.	✓ M. Biron répond que le salaire moyen sera de 80 000 $.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement relatif aux mesures d'équité pour les femmes, à l'image de ce que Mine Arnaud annonce mettre en place pour les Autochtones.	✓ M. Biron indique que Mine Arnaud est un projet dont les postes de travail seront ouverts aux hommes comme aux femmes.
✓ Questionnement quant au montant dédié par année à la politique de dons et commandites.	✓ M. Biron explique que ces éléments ne sont pas encore précisés, qu'ils le seront plus tard. Il explique que les efforts portent présentement sur le processus environnemental.
✓ Préoccupation liée au fait que le projet rencontre de multiples obstacles, ce qui rend insécure. Questionnement relatif aux inconvénients pour les zones limitrophes au projet, comme le parc Ferland qui est une basse dépression où, si les poêles à bois fonctionnent, tout ce qu'ils dégagent reste au dessus du parc. Demande de reconnaitre que le projet cause plus de problèmes du fait qu'il s'implante dans une réalité urbaine. Questionnement relatif à la possibilité de prospecter plus au nord.	✓ M. Biron indique que l'emprise du projet sur le sol correspond à 57 km^2, mais que Mine Arnaud ne va pas toucher à toute cette superficie et va restaurer. Il mentionne que les impacts du projet sont plus positifs que négatifs. Mine Arnaud apporte une diversification économique et malgré que le territoire soit assez grand, il y a moyen de faire cohabiter la mine et son milieu. Mine Arnaud aimerait pouvoir exploiter plus loin, mais la nature étant ce qu'elle est, le gisement est localisé à cet emplacement. Il ajoute que le gisement est connu depuis 20 ans et qu'aujourd'hui, la situation est devenue favorable à son exploitation.
✓ Mention que le participant a rencontré les partenaires de la SOQUEM par le passé, et qu'effectivement, ils n'avaient pas d'intérêt à l'exploitation, car le prix n'était pas intéressant. Mention que dans ces années-la, la SOQUEM n'était pas prête, et qu'aujourd'hui, ce sont les citoyens qui ne sont pas prêts.	✓ M. Biron invite le participant à aller aux kiosques. Il explique que le territoire du projet sera utilisé pendant 23 ans puis il sera retourné pour des usages récréotouristiques, comme cela se voit dans d'autres municipalités.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Qualité de l'air*
Samedi 27 octobre 2012 - 13 h/14 h 30
14 participants

Préoccupation	Réponses apportées
✓ Préoccupation liée à l'historique d'Aluminerie Alouette qui avait réalisé des modélisations de la qualité de l'air conforme aux modèles, mais qui constate depuis des dépassements, dus à la non-prise en compte dans la modélisation des autres sources (effet cumulatif d'autres projets, remise en suspension, aérosols, sources mobiles) situées à proximité. Crainte qu'il en soit de même pour Mine Arnaud.	✓ Mme Claire-Emmanuelle Leconte explique qu'une station d'échantillonnage mesure la qualité de l'air à un moment précis, et elle précise que cette mesure inclut les autres sources dans le canton Arnaud. Il s'agit d'une mesure automatique. Les stations d'échantillonnage sont installées selon les normes du guide en vigueur. Mme Leconte précise que la mesure couvre une zone de 12 km^2. Elle indique également que la réglementation exige que les stations d'échantillonnage soient installées dans la zone d'étude et non au-delà. Mme Marie-France Therrien mentionne que les stations d'échantillonnage qui ont été installées par Mine Arnaud mesurent la qualité de l'air actuelle dans le Canton Arnaud, donc elles tiennent compte des sources locales existantes. Le suivi qui serait réalisé par la suite, si le projet va de l'avant, mesurera non seulement les poussières qui pourraient être émises par Mine Arnaud, mais l'ensemble des sources de pollutions atmosphériques qui pourraient être émises à ce moment-là.
✓ Préoccupation liée à l'emplacement des stations d'échantillonnage qui limite les interférences locales, ce qui entraîne une sous-estimation de la concentration maximale journalière.	✓ Mme Marie-France Therrien comprend la préoccupation, exprimée, mais elle indique que ce que le participant aimerait que Mine Arnaud fasse n'est pas valable selon les exigences gouvernementales. Elle explique que si Mine Arnaud avait réalisé ses mesures plus proches de la route 138, les mesures n'auraient pas été acceptables, selon le MDDEFP.
✓ Préoccupation liée l'emplacement des stations d'échantillonnage qui ne donne pas un bruit de fond représentatif.	✓ Mme Leconte explique que deux stations ont été installées, et que c'est la concentration journalière maximale qui y a été relevée qui a été considérée. Elle précise que c'est la deuxième station, située à 40 mètres de la route 138, qui a été prise pour référence concernant les poussières totales. Cette station est située à 25 mètres devant la maison d'une résidente, ce qui est représentatif de la situation réelle.

Préoccupation	Réponses apportées
	Mme Therrien précise que Mine Arnaud a envoyé les réponses aux questions et préoccupations soulevées par le participant par écrit, où elle répond point par point. Elle résume que Mine Arnaud mesure la qualité de l'air au canton Arnaud et qu'elle est limitée à le faire sur sa propriété.
✓ Remise en question de la méthodologie utilisée couramment pour mesurer le niveau d'air ambiant, étant donné qu'Aluminerie Alouette respectait la réglementation, mais a constaté des dépassements.	✓ Mme Leconte se montre intéressée à consulter les résultats énoncés pour voir quelle concentration initiale était considérée.
✓ Mention que la modélisation d'Aluminerie Alouette se basait sur trois points de mesure.	✓ Mme Leconte indique que selon elle, cela prenait en compte les sources à Mine Wabush. Les stations ont dû mesurer le niveau d'air ambiant pour le projet Alouette, incluant les sources avoisinantes.
✓ Mention que la modélisation d'Aluminerie Alouette ne tenait pas compte de la remise en suspension.	✓ Mme Leconte explique qu'il n'est présentement pas possible de tenir compte dans les modélisations de la remise en suspension, tout comme pour les réactions photochimiques, pour comparer tous les projets au Québec.
✓ Préoccupation liée à l'intégration des effets cumulatifs des autres projets et des sources d'émission locales dans les modélisations.	✓ Mme Therrien indique que l'étude d'impact comporte une section sur les effets cumulatifs, mais que cela prend un minimum d'informations pour les étudier. Quand Mine Arnaud mesure, avec ses stations, le niveau d'air ambiant, cela inclut les sources d'émissions aux alentours. Cette méthodologie est reconnue dans le milieu. Pour tenir compte des projets à venir dans la région, Mine Arnaud doit avoir de l'information sur ceux-ci, comme une étude d'impact, pour pouvoir en tenir compte.
✓ Questionnement relatif à la provenance de Mme Leconte et à sa connaissance de la situation de la qualité de l'air à Sept-Îles.	✓ Mme Leconte explique qu'elle n'est pas originaire de Sept-Îles, mais qu'elle connaît la situation de la qualité de l'air, ainsi que les préoccupations du milieu à ce sujet.

Préoccupation	Réponses apportées
✓ Mention que Santé Canada préconise que les normes ne doivent pas être considérées comme des seuils sans effet sur la santé et qu'il existe des paramètres sans seuil. Questionnement à savoir si l'expert de la qualité de l'air est en accord avec cette recommandation.	✓ Mme Leconte indique qu'elle n'est pas médecin, et qu'elle ne peut donc pas donner d'avis sur ce point.
✓ Questionnement à savoir si les particules PM 2,5 font partie du suivi de la qualité de l'air.	✓ Mme Leconte confirme que les études réalisées par les experts ont inclus les particules PM 2,5, les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), etc.
✓ Questionnement à savoir si l'expert considère que s'il n'y a pas de dépassement de normes pour les particules PM 2,5, la situation est correcte.	✓ Mme Leconte répète qu'elle n'est pas médecin, et qu'elle ne se prononcera donc pas sur ce point.
✓ Mention que, selon un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec de 2007, une estimation épidémiologique pour les particules PM 2,5 est nécessaire pour connaître les impacts sur la santé.	✓ Mme Leconte explique que la modélisation de la concentration des particules PM 2,5 a été comparée aux normes de la qualité de l'air. Il n'y a pas eu d'étude toxicologique, car la comparaison avec la norme n'a pas indiqué de problématique. Elle explique que pour réaliser la modélisation, Mine Arnaud a calculé les concentrations potentielles de particules fines émises par le projet, qu'elle a ajouté au niveau d'air ambiant. L'air ambiant a quant à lui été mesuré par les stations d'échantillonnage.
✓ Questionnement à savoir si une estimation sanitaire pour les particules PM 2,5 a été réalisée.	✓ Mme Therrien explique que Mine Arnaud a évalué les impacts du projet. Elle a évalué combien de particules fines seraient émises et les études ont démontré que ces concentrations étaient en deçà de la norme. Une estimation sanitaire n'est donc par requise avec les résultats obtenus.
✓ Mention que les citoyens doivent se battre pour que les données soient rendues publiques et ainsi avoir une lecture de la qualité de l'air. Questionnement relatif au temps nécessaire pour roder un capteur d'air et avoir des données fiables utilisables.	✓ Mme Leconte explique que pour les particules fines, l'appareil qui a été utilisé a été calibré, c'est-à-dire que les zéros ont été faits, et que cette opération a duré deux à trois jours. L'appareil était alors fonctionnel.

Préoccupation	Réponses apportées
✓ Mention qu'Alouette dit que les données du capteur situé en haut de la ville ne sont pas disponibles, car l'appareil est en rodage. Questionnement sur le fait que Mine Arnaud peut, de son côté, avoir des mesures en un été.	✓ Mme Leconte indique qu'elle aurait besoin de savoir de quel type d'appareil il s'agit.
✓ Mention qu'il s'agit d'un BAM.	✓ Mme Leconte explique que cela reste difficile pour elle de répondre à cette question, sans plus d'information.
✓ Questionnement sur le fait que Mine Arnaud puisse faire des lectures immédiates, mais pas Alouette.	✓ M. Biron explique qu'il ne peut pas répondre pour Alouette. Il est donc difficile pour Mine Arnaud de commenter ce fait. Il indique que par contre, une table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles a été mise en place, où tous les joueurs sont présents. Tous les joueurs peuvent ainsi se communiquer, ce qui est encourageant. Mme Leconte explique que lorsqu'on lance un appareil de mesure en continu, il faut valider que les résultats obtenus aient du sens. Il est donc possible qu'Alouette ait rencontré une problématique avec les mesures enregistrées par l'appareil. Il faut valider les données avant de les transmettre.
✓ Questionnement à savoir si une évaluation des risques écotoxicologiques sur la santé humaine a été réalisée.	✓ Mme Therrien indique que cette question a déjà été posée à Mine Arnaud par le Regroupement pour la sauvegarde de la baie de Sept-Îles. Mine Arnaud fournira une réponse en temps et lieu. La réponse est non et la participante aura la justification détaillée plus tard.
✓ Questionnement relatif aux interférences éliminées lors des mesures.	✓ Mme Leconte explique que si l'on met une station d'échantillonnage dans la cour d'un citoyen, à côté de son chauffage au bois, on mesure seulement ce chauffage et non la situation moyenne pour la zone d'étude. C'est pourquoi on essaie de se distancier des sources d'émissions.
✓ Mention que si Mine Arnaud met une station d'échantillonnage dans la cour de la participante, alors elle mesure ce que la participante respire à longueur d'année. Questionnement relatif à la dissociation de ces mesures.	✓ Mme Leconte répète que l'on cherche à se distancier de sources d'émission qui ne seraient pas représentatives de la situation moyenne pour la zone d'étude. Mme Therrien explique qu'il n'est pas possible de mettre une station d'échantillonnage devant chaque résidence.

Préoccupation	Réponses apportées
✓ Mention que la participante aimerait que Mine Arnaud mesure la qualité qu'elle respire. Mention que M. Biron a dit à la radio qu'il aurait aimé faire mieux parfois et mention que cet aspect aurait justement pu être amélioré.	✓ Mme Leconte précise qu'une station a été installée dans le voisinage de la participante, en face d'une autre résidence.
✓ Questionnement à savoir si la couverture des arbres ne filtre pas la qualité de l'air, perturbant alors la mesure de la station située dans le bois. Questionnement relatif aux mesures prises pour s'assurer que les mesures sont représentatives.	✓ Mme Therrien rappelle que les résultats ont été présentés plus tôt. Elle explique que deux stations ont été installées et que les résultats maximum obtenus en cinq mois ont été retenus, majorés avec un facteur de sécurité.
✓ Questionnement relatif au facteur de sécurité appliqué.	✓ Mme Leconte explique que les experts ont transmis les résultats des stations d'échantillonnage au ministère. Ce dernier a regardé les tendances de ce type de mesures dans d'autres projets, sur une année, et il a appliqué un ratio entre la concentration moyenne et la concentration maximale. Ce ratio est la moyenne de toutes les concentrations moyennes, multipliée par 2,5. Ainsi, le résultat réel mesuré à la station d'échantillonnage était de 24 µg/m^3, ce qui a donné 38 µg/m^3 une fois le facteur de sécurité appliqué. Le niveau d'air ambiant est ainsi jugé représentatif pour le canton Arnaud.
✓ Mention que le niveau d'air ambiant est représentatif pour la mine Arnaud et non pas pour le canton Arnaud.	✓ Mme Leconte rectifie qu'il s'agit du niveau d'air ambiant pour le projet minier Arnaud, du fait que les stations sont sur le site du projet.
✓ Questionnement relatif aux raisons pour lesquelles Mine Arnaud n'a pas installé une station près de la route 138 et mention que la mesure n'est donc pas représentative de ce que respirent les citoyens.	✓ Mme Leconte explique que si les experts avaient proposé qu'une station soit positionnée proche de la route 138, le ministère aurait refusé, car une telle station mesurerait la situation de la route, ce serait une station de trafic qui ne représenterait pas la situation du projet. Le choix de l'emplacement des stations est validé par le ministère.

Préoccupation	Réponses apportées
✓ Mention d'une compagnie minière de Val d'or qui avait annoncé un beau projet de restauration, mais qui ne l'a pas réalisé à la fin de la mine. Questionnement relatif à la garantie de voir se concrétiser la restauration progressive présentée par Mine Arnaud.	✓ M. Biron indique que le participant fait référence à la propriété Sigma. Il explique avoir travaillé pour la mine souterraine, mais pas pour le projet de mine à ciel ouvert. Il explique que la fosse se remplira naturellement. Aujourd'hui, la mine est reliée à la mine Lamaque, toujours en activité. Des pompes maintiennent donc le niveau d'eau bas pour assurer une exploitation sécuritaire de la mine Lamaque. Quand les pompes seront arrêtées, alors la fosse se remplira. Concernant le projet minier Arnaud, à la fermeture de la mine, l'eau va revenir naturellement.
✓ Préoccupation liée au risque d'ennoiement de la fosse pendant l'exploitation.	✓ M. Biron explique qu'il n'y aura pas de problème, car des pompes seront utilisées pour maintenir l'aspect sécuritaire au fond de la fosse. À la fin de vie de la mine, quand les activités cesseront, il n'y aura plus de pompage dans la fosse, ce qui permettra la création d'un lac artificiel.
✓ Questionnement relatif à la durée estimée pour l'ennoiement.	✓ M. Biron explique que cette réponse sera connue bientôt, avant les audiences du BAPE. Il indique avoir travaillé pour un projet avec une fosse de 310 mètres de profondeur, où les géologues avaient estimé qu'il faudrait 10 à 35 ans pour remplir la fosse. Or, 5 ans après la fermeture, en analysant la situation, ils ont révisé leur estimation à 12 à 15 ans de remplissage.
✓ Questionnement à savoir si les données présentées par l'expert sont des moyennes.	✓ Mme Leconte explique qu'il s'agit de concentrations maximales. Pour comparer les mesures avec les normes, les experts considèrent le niveau d'air ambiant, donc ils ne prennent pas une moyenne. Les experts disposent des données météorologiques horaires de Sept-Îles, avec toutes les conditions de vent. Le modèle utilisé calcule la qualité de l'air pour chaque heure, puis il fait la moyenne sur 24 h, et c'est la valeur maximale qui est retenue. Il s'agit donc d'une concentration moyenne sur 24 h, comme demandé par le gouvernement. Mme Leconte mentionne que les mesures sur le terrain sont également des échantillonnages sur 24 h.
✓ Mention que les particules PM 2,5 en suspension se voient dans l'air et que si on les voit, on les respire aussi.	✓ Mme Leconte explique que les particules PM 2,5 ne se voient pas à l'œil nu. Ce que la participante voit, ce sont des poussières totales, des poussières grossières.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Projet et Paysage*
Samedi 27 octobre 2012 - 11 h/12 h 30
10 participants

✓ Préoccupations	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement à l'égard du mandat de GENIVAR : étapes, suivi du projet.	✓ M. Michel Fontaine explique que son mandat consiste à préparer les simulations et l'information concernant les impacts ainsi que l'exécution. Mine Arnaud n'a pas encore donné de mandat pour faire le suivi. ✓ M. Fontaine ajoute que GENIVAR a aussi travaillé à la planification de la restauration et suggéré des mesures d'atténuation telles que la butte-écran. M. François Biron indique que Mine Arnaud reprendra le travail réalisé pour le détailler davantage et que la suite n'a pas encore été décidée.
✓ Questionnement lié aux angles utilisés pour la butte-écran et les gradins de la fosse.	✓ M. Fontaine explique que l'angle correspond à du 3 dans 1. ✓ M. Fontaine ajoute qu'il s'agit de 3 à l'horizontale pour 1 à la verticale afin d'obtenir une pente assez douce qui permet d'être plus conforme à la topographie et de favoriser la végétalisation. M. François Biron ajoute qu'il s'agit d'un angle de 35 degrés pour respecter la géologie.
✓ Questionnement lié à la possibilité de végétaliser des bancs supérieurs de la fosse en fonction de la configuration des gradins.	✓ M. Biron répond que les paramètres sont de 10 mètres à la verticale et 5 mètres à l'horizontale pour un mur de 35 degrés. M. Biron remarque que le participant semble avoir de bonnes connaissances sur ce sujet et émet l'hypothèse de faire appel à ses services un jour.
✓ Questionnement lié à la hauteur de la butte-écran.	✓ M. Michel Fontaine explique que Mine Arnaud doit réaliser des études supplémentaires pour considérer de manière plus précise la largeur et le système de drainage, mais que la butte-écran aurait une hauteur maximale de 50 à 55 mètres aux extrémités, particulièrement du côté est.

✓ Préoccupations	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement lié à l'évaluation de la capacité portante du sol et de sa stabilité (butte-écran).	✓ M. Biron explique que selon les données préliminaires à ce sujet, Mine Arnaud est assez confiante de la stabilité du sol, mais qu'une validation technique sera nécessaire. Cette validation suivra le design de l'ingénierie de détails, qui se fera après les audiences du BAPE en 2013.
✓ Demande de remettre la diapositive 5 où l'on voit une image de la fosse avec de l'eau en 2033.	✓ M. Fontaine précise qu'il ne s'agit pas de la fosse de Mine Arnaud, mais plutôt d'exemples d'autres projets.
✓ Questionnement lié au niveau de l'eau dans la fosse après l'exploitation.	✓ M. Fontaine explique qu'il a mentionné qu'il reste des études à réaliser à cet effet, mais que selon une première analyse, l'eau devrait s'arrêter à 20 mètres d'élévation, sinon le lac débordera en raison de la topographie. La fosse se remplira avec l'eau qui se retrouve naturellement sur le terrain. Il ajoute qu'à la diapositive 14, la ligne bleue autour de la fosse représente la jonction entre le terrain et le niveau naturel de l'eau. C'est-à-dire que lorsque le niveau d'élévation 20 est atteint, l'eau s'écoulera naturellement.
✓ Questionnement lié à la durée estimée pour l'ennoiement de la fosse.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que la modélisation hydrogéologique est présentement en cours et que les résultats seront disponibles dans les prochains mois. Mine Arnaud aura un premier estimé d'ici la fin décembre. Les résultats seront disponibles aux audiences du BAPE. Elle ajoute que les résultats doivent être réévalués aux 5 ans. ✓ M. François Biron complète en mentionnant que, dans le contexte d'un autre projet qui présentait une fosse plus profonde que celle prévue pour la mine Arnaud, les études prévoyaient que l'ennoiement naturel, sans déviation de ruisseaux, prendrait de 10 à 55 ans. Deux ans après la fermeture du site, cette estimation a été révisée à la baisse, soit entre 12 et 15 ans.
✓ Questionnement lié à la pente et la hauteur des talus (digues) du bassin de décantation et du parc à résidus.	✓ M. Fontaine explique que le renforcement rocheux aura une pente avec un angle de 3 pour 1. Aussi, la hauteur de la digue par rapport à la butte-écran sera de 35 mètres.

✓ Préoccupations	✓ Réponses apportées
✓ Suggestion d'évaluer s'il est possible d'utiliser une autre technique afin de réduire l'empreinte au sol du parc à résidus.	✓ M. François Biron mentionne qu'il s'agit d'une bonne recommandation et que Mine Arnaud vérifiera avec les experts si c'est possible à faire. Par contre, il ajoute qu'il y a un facteur de sécurité et de stabilité des digues à considérer. Plus celles-ci sont hautes, plus il y a un risque d'instabilité. Une surface plus plane favorise aussi la réutilisation du site.
✓ Questionnement lié aux essences utilisées pour la végétalisation de la butte-écran.	✓ M. Fontaine répond qu'il s'agit de plantes indigènes déjà présentes sur le site comme de l'épinette blanche, de l'épinette noire, du pin gris ainsi que des feuillus comme le bouleau, le peuplier faux-tremble et des herbacés et vivaces.
✓ Préoccupation liée à l'utilisation d'arbres-mâtures pour la simulation visuelle.	✓ M. Fontaine explique que les photos simulations ont été réalisées pour l'an 20 environ. Des plants de différentes hauteurs ont été privilégiés pour disposer de l'aperçu disponible à cette période. ✓ M. Fontaine ajoute que le versant du talus et la zone de la fosse ont déjà subi une coupe à blanc il y a quelques années et qu'aujourd'hui, la végétation est d'une bonne hauteur. Sur le versant sud, les conditions sont optimales pour la croissance des végétaux et Mine Arnaud s'assurera de donner les meilleures conditions à cet effet.
✓ Questionnement lié au nombre de scénarios analysés pour la restauration et si le remblaiement de la fosse est envisagé.	✓ Mme Marie-France Therrien explique que le scénario proposé par Mine Arnaud est l'ennoiement de la fosse. Elle ajoute que des variantes pour le parc à résidus sont présentement regardées pour analyser les options possibles. Elle précise qu'elle n'a pas encore vu le rapport, mais qu'un seul scénario est réalisable pour la fosse. Le remblaiement est un scénario qui a été évalué, mais qui n'a pas été retenu.

✓ Préoccupations	✓ Réponses apportées
✓ Mention que le participant est déçu de la faible participation de la communauté de Sept-Îles aux activités d'information et de consultation de Mine Arnaud. ✓ Mention que Mine Arnaud déploie les efforts nécessaires pour répondre aux questions des citoyens et se rend disponible via son bureau ouvert à tous à Place de ville. ✓ Mention que le participant est d'accord avec la réalisation du projet afin de diversifier l'économie de la ville.	✓ M. Biron explique qu'il n'y a pas de culture minière à Sept-Îles. Les gens connaissent le secteur, mais il n'y a jamais eu de projet minier. Mine Arnaud met les efforts nécessaires pour être à l'écoute des préoccupations des gens et répondre aux questions.
✓ Questionnement quant au matériel utilisé pour la butte-écran.	✓ M. Fontaine explique que le matériel utilisé sera le mort-terrain qui est constitué des matériaux de surface mis en réserve quand on ouvre une fosse. Il s'agit de roc et de sable silteux qui est un bon média de croissance et de culture.
✓ Questionnement quant aux impacts du dynamitage sur la butte-écran.	✓ M. Fontaine confirme que ce matériel est résistant aux secousses du dynamitage et fait la comparaison avec un sac de sable.
✓ Préoccupation liée à l'impact du projet et de ses infrastructures sur les comportements climatiques. ✓ Mention que le projet aura une incidence sur les comportements climatiques en raison de la topographie et du contexte de la baie.	✓ Mme Therrien explique que cet aspect n'est pas évalué dans le projet actuellement. Mine Arnaud répond à des directives qui viennent du fédéral et du provincial, et ce n'est pas un type de question qui ressort pour ce projet. Les études réalisées se concentrent sur les impacts liés à un projet minier. Mme Therrien ajoute qu'elle n'a jamais vu ce genre d'étude pour un projet minier.
✓ Préoccupation liée à la capacité portante du sol supportant la butte-écran, considérant que celle-ci a un effet d'atténuation sur le bruit et l'aspect visuel. Préoccupation liée au fait que le complément d'étude à cet effet ne soit disponible qu'après le BAPE.	✓ M. Biron explique que les indications préliminaires à cet effet sont suffisantes. L'information manquante porte surtout sur les buttes qui seront situées plus près de la ligne d'Hydro-Québec. Le sol au nord serait déplacé pour constituer la butte-écran, mais le sol qui sert de base reste le même.
✓ Demande de confirmation de Mine Arnaud à l'effet que le résultat d'une étude sur la capacité portante du sol ne modifierait pas la butte-écran.	✓ M. Biron répond que non.

✓ Préoccupations	✓ Réponses apportées
✓ Questionnement quant à l'engagement de Mine Arnaud sur la restauration du site et le montant d'argent déposé en garantie.	✓ M. Biron explique que la loi prévoit que la garantie financière de 70 % du coût estimé pour la restauration soit déposée au cours des 10 premières années. L'engagement de Mine Arnaud va plus loin, avec le dépôt, dans les 3 premières années, de 100 % du montant estimé pour la restauration, géré en fiducie. Ce qui signifie qu'avant que Mine Arnaud ait fait des profits, 25 millions seront sécurisés pour la restauration du site.
✓ Questionnement quant aux possibilités de vie aquatique (faune et flore) et terrestre dans la fosse après restauration.	✓ M. Fontaine répond que cet aspect n'est pas encore calculé, mais que les plans de restauration ont été faits pour faciliter l'échange au niveau de la biodiversité, avec la végétation utilisée et les berges installées à certains endroits. D'ailleurs, les berges viendront complexifier le site, ce qui aura pour effet d'amener beaucoup de biodiversité. Les oiseaux pourront aussi s'installer dans les falaises créées par la fosse. Il ajoute que les milieux complexes sont intéressants sur le plan écologique et qu'il y aura de la vie dans le lac.
✓ Questionnement lié à la possibilité de retrouver des poissons dans la fosse restaurée.	✓ M. Fontaine explique qu'il y aura bien des poissons, parce qu'il y aura une bonne profondeur. L'eau sera froide, mais il y aura une zone de transition qui permettra une certaine vie. Il répète qu'il y aura une belle complexité écologique qui favorisera plus de vie que présentement.
✓ Questionnement quant à la possibilité de mettre en place une usine de transformation de l'apatite au Québec afin de multiplier les emplois.	✓ M. Biron explique que Mine Arnaud ne s'implique pas dans la transformation. C'est YARA qui s'en occupera avec les usines qu'elle possède déjà dans le monde. Le mandat de Mine Arnaud se limite à l'exploitation de la mine.
✓ Questionnement quant à l'option de route d'accès retenue.	✓ Monsieur Biron répond que oui, le chemin de l'ouest sera celui qui sera présenté aux audiences du BAPE.
✓ Souhait que Mine Arnaud analyse le scénario de remblaiement de la fosse et qu'elle le propose à la population pour que celle-ci puisse faire un choix éclairé à cet effet.	✓ Mme Therrien explique que cette option a été incluse dans l'analyse, mais que ce n'est pas économiquement rentable de le faire.

✓ Préoccupations	✓ Réponses apportées
✓ Mention que le scénario de remblaiement de la fosse serait peut-être plus acceptable socialement.	✓ Mme Therrien répond que cela peut l'être et elle ajoute que cette option doit tout de même être payée par quelqu'un. Elle précise que 2 principaux critères sont évalués dans le choix d'un scénario de restauration : il faut que ce soit techniquement possible de le faire et rentable économiquement.
✓ Demande de confirmation de Mine Arnaud que le scénario de remblaiement de la fosse serait techniquement faisable, mais économiquement non rentable.	✓ Mme Therrien répond qu'il y a tout de même d'autres considérations à vérifier, tel que l'impact sur l'environnement de déplacer à nouveau les résidus.
✓ Suggestion à l'effet que Mine Arnaud pourrait faire de la butte-écran un élément novateur pour laquelle Sept-Îles serait reconnu.	✓ M. Biron affirme qu'il s'agit d'une bonne idée et que l'aspect esthétique mériterait d'être approfondi.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Gestion et qualité de l'eau*
Samedi 27 octobre 2012 - 9h / 10h30
19 participants

Préoccupation	Réponses
✓ Demande de valider la norme du pH pour les eaux rejetées.	✓ M. Latulippe explique qu'en effet, au Québec, la norme de pH pour les eaux de surface est de 6,5 à 8,5. Les normes sont différentes pour les mines.
✓ Demande d'expliquer les travaux de forage.	✓ M. Latulippe indique que cet été, les forages étaient réalisés afin de compléter les études hydrogéologiques. Pour vérifier la connectivité entre les eaux de surface et les eaux souterraines, un tuyau était passé dans le sol et traversait les différents niveaux pour accéder à l'eau souterraine. (Il explique par un dessin) Par la suite, le niveau de l'eau de surface était mesuré en continu pendant que l'eau souterraine était pompée afin de mettre en évidence si la diminution du niveau d'eau souterraine avait des répercussions sur les niveaux d'eau de surface. Cela permet d'en déduire les liens hydrauliques entre les différents niveaux et de vérifier la perméabilité du sol. Les résultats de ces études ont démontré qu'il n'y a pas de connectivité entre les deux niveaux.
✓ Mention de l'existence d'un nouveau puits privé.	✓ M. Latulippe indique qu'il prendra le nom du propriétaire pour l'intégrer aux études.
✓ Contamination de la baie de Sept-Îles.	✓ Mme Therrien explique qu'aucun impact n'étant prévu dans baie de Sept-Îles, il n'y a pas eu de caractérisation réalisée dans la baie. Dans l'étude d'impact, on vérifie les impacts du projet envisagé puis on réalise une caractérisation des impacts prévus. C'est pourquoi Mine Arnaud n'a pas fait d'étude sur la prise d'eau potable de la Ville : aucun impact n'y était anticipé.

Préoccupation	Réponses
✓ Pertinence d'un suivi des impacts sur la baie.	✓ Mme Therrien confirme que l'effluent minier est envoyé dans le ruisseau Clet qui se déverse dans la baie. Elle explique que l'effluent a été caractérisé, et que Mine Arnaud connait l'état de référence du ruisseau Clet, ce qui permettra un suivi serré. Les détails de ce suivi sont présentés dans l'étude d'impact et ce suivi visera la qualité de l'eau et des sédiments.
✓ Absence de connaissance de l'état actuel de la baie.	✓ Mme Therrien indique que le bruit de fond initial du ruisseau Clet a été étudié et que les résultats seront présentés dans le complément de l'étude d'impact. M. Latulippe ajoute qu'il existe déjà une caractérisation du ruisseau Clet dans l'étude d'impact, mais que de nouveaux échantillonnages ont été faits cet été, dont les résultats seront présentés dans le complément de l'étude d'impact.
✓ État actuel de la baie de Sept-Îles, contaminée à des seuils provoquant un effet sur les humains.	✓ Mme Therrien rappelle qu'il n'y a pas d'impact prévu dans la baie. Elle convient qu'il est possible que des contaminants soient présents dans la baie, mais indique que Mine Arnaud ne prévoit pas augmenter leur concentration. Mine Arnaud suivra la réglementation sévère qui est en vigueur.
✓ Impact de l'abaissement de la nappe phréatique sur le lac Hall.	✓ M. Latulippe explique qu'il ne dispose pas de cette réponse actuellement. Une modélisation a été réalisée avec l'ancienne dimension de la fosse et une nouvelle modélisation est en cours, dont les résultats seront disponibles d'ici la période de Noël. Mme Therrien précise que cette information sera contenue dans le complément à l'étude d'impact en cours de production. Ce complément sera déposé au gouvernement et Mine Arnaud s'est engagée à le rendre disponible sur son site internet. L'ensemble des documents liés à l'étude d'impact sera ainsi rendu disponible.
✓ Critique du volet consultatif de l'atelier du fait du manque de réponses aux questions.	✓ M. Bourgeois, animateur de la rencontre, indique que ce commentaire sera noté dans le compte-rendu.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement relatif aux paramètres à contrôler par l'usine de traitement de l'eau.	✓ M. Latulippe explique que quatre paramètres de l'eau seront contrôlés : le pH, le cuivre, l'aluminium et les matières en suspension. Ces paramètres ont été retenus, car ce sont eux qui dépassaient les limites lors de la caractérisation de l'eau effectuée à ce jour. Le ministère s'inspire de cette caractérisation pour définir les exigences particulières de la qualité de l'eau qui s'appliqueront au projet minier Arnaud, mais il existe une liste d'une vingtaine de paramètres qui sont étudiés.
✓ Questionnement relatif à la présence du palladium dans la liste des composants à contrôler.	✓ M. Latulippe explique qu'il pourra valider ce point avec la participante par la suite, mais qu'il pense que non. M. Biron indique que le palladium est présent en concentration très faible dans le gisement. Il précise que le palladium ne se dissout pas, par conséquent, il restera dans les résidus. Concernant le lixiviat, il existe un seuil à ne pas dépasser. Il est vrai que quelques échantillons ont présenté une concentration supérieure au seuil, mais d'une part cela ne concerne pas le palladium et d'autre part Mine Arnaud prendra les mesures nécessaires pour qu'il respecte le seuil présent dans la directive 019.
✓ Questionnement relatif à l'impact de la contamination atmosphérique sur l'acidification du lac des Rapides.	✓ M. Biron invite à nouveau la participante à aller apporter ce point à l'experte de la qualité de l'air. La participante indiquant que l'experte n'a pas répondu à sa question, il précise que l'information est disponible. La participante répète que l'experte n'a pas répondu à sa question. M. Biron ajoute que, effectivement, la limite du claim minier se situe à 1,5 km du lac des Rapides mais il précise que les activités se dérouleront plus loin. En effet, concernant les claims miniers, toute activité minière est assujettie à des règlements. Mine Arnaud ne peut pas donc prévoir des activités n'importe comment et n'importe où.

Préoccupation	Réponses
✓ Questionnement relatif à l'impact des contaminants transportés par voie aérienne qui se retrouvent dans l'eau des lacs et de la baie, notamment la prolifération d'algues induite par le phosphate.	✓ M. Biron explique que le phosphate est présent sous une forme ($P_2 0_5$) qui n'est pas la même que celle de l'engrais qui sera produit. Il y a une deuxième étape qui doit intervenir pour la transformation. Le phosphate est naturellement présent dans la roche, c'est ce granule qui est dans la roche qui sera concentré. M. Biron appuie les propos du participant, à savoir qu'il ne faudrait pas en retrouver dans l'eau, car cela contribue à la prolifération des algues et nuit à la faune aquatique. Il ajoute que l'engrais ne se fera pas ici. Mme Therrien rappelle que la réponse a été donnée hier au participant, à savoir qu'il n'y a pas de telle analyse, car cela n'est pas une exigence gouvernementale. Si cela n'est pas une exigence, c'est que cela n'est pas nécessaire. Elle ajoute que le scénario d'un déversement accidentel du concentré d'apatite au niveau du port a été regardé. Ce scénario a étudié les impacts d'un tel accident et l'étude démontre que le phosphate contenu dans le concentré d'apatite n'est pas disponible et qu'en conséquence, il n'y a pas de problème de prolifération d'algues.
✓ Questionnement relatif à la capacité du ponceau de la route 138.	✓ M. Latulippe indique qu'il n'a pas les données de débit avec lui, mais qu'il vérifiera parce que les valeurs données par le participant ne semblent pas correspondre aux données qu'il a en main.
✓ Impact de l'effluent à un pH 9 sur la colonie de moules présente dans la baie.	✓ M. Latulippe explique que l'usine de traitement de l'eau va permettre d'abaisser le pH de l'eau pour rencontrer les normes spécifiées. Le ministère va probablement exiger que le pH soit rabaissé à 8,5 pour rencontrer les normes de pH pour les eaux de surface comme mentionné précédemment par un participant.
✓ Questionnement relatif à la possibilité technique de baisser davantage le pH des eaux rejetées par le projet.	M. Latulippe indique qu'il est facile d'abaisser un pH basique, davantage que d'augmenter un pH acide.

Préoccupation	Réponses
	✓ M. Latulippe revient sur le débit cité précédemment par la participante, à savoir 3,6 m^3/sec. Il explique que ce débit correspond à une crue ponctuelle, qui a une probabilité de survenir aux deux ans. Il s'agit d'un débit à peine supérieur au débit actuel. Il n'y a pas de problématique attendue avec le ponceau de la route 138.
✓ Mention qu'il existe des pressions par des gens du milieu pour empêcher des analyses écotoxicologiques.	✓ M. Latulippe indique que le projet minier Arnaud est également assujetti aux normes fédérales qui s'appliquent. Cela inclut la loi sur les pêches, qui est spécifique aux poissons.
✓ Demande de confirmer que le parc à résidus ne constitue pas un risque pour l'environnement.	✓ M. Biron confirme.
✓ Questionnement relatif à la longueur des fossés de récupération des eaux usées.	✓ M. Latulippe indique qu'il ne connait pas la longueur totale exacte, mais qu'il fournira cette information.
✓ Questionnement relatif aux modalités de récupération des eaux usées du parc à résidus.	✓ M. Latulippe indique que la direction 019 donne des spécifications de conception de ces fossés, qu'il faut respecter. Les fossés collectent les eaux qui sortent des résidus et ces eaux migrent vers des bassins, plus petits que le bassin d'accumulation, répartis autour du parc à résidus. Ces petits bassins ont des stations de pompage qui permettent de pomper l'eau sur le parc à résidus, dans une barge qui envoie l'eau à l'usine de traitement.
✓ Questionnement relatif à la poursuite de la récupération après la phase d'exploitation.	✓ M. Latulippe explique que le parc sera alors entièrement recouvert de matière végétale dans le cadre du programme de restauration progressive. Il précise que même la cellule de magnétite sera revégétalisée. Cette revégétalisation va faire en sorte que l'eau va davantage ruisseler que s'infiltrer dans le parc à résidus. Le guide de conception du réseau de collecte des eaux indique les valeurs de ce ruissellement.

Préoccupation	Réponses
	M. Latulippe explique que cette récupération sera faite jusqu'à ce que le ministère estime qu'elle n'est plus nécessaire. La qualité de l'eau continuera d'être surveillée et, si pendant un an ou deux, on constate qu'il n'y a aucun dépassement des normes, le ministère peut décider que l'on peut arrêter la récupération. Tant que cette décision n'est pas prise, l'eau continue d'être traitée. M. Latulippe indique qu'il existe des sites miniers où après 20, 30 ans, l'eau continue d'être traitée. Il explique que cela est rendu possible grâce à la garantie financière déposée au début du projet, pour pallier à ces coûts.
✓ Questionnement relatif à l'inclusion du lac des Rapides dans le suivi environnemental.	✓ Mme Therrien explique que l'on ne fait pas de suivi sur des composantes qui ne sont pas affectées. Dans la mesure où Mine Arnaud est capable de démontrer qu'il n'y a pas d'impact, il n'y a pas de suivi nécessaire. De nouvelles modélisations sont en cours pour démontrer ce qui sera émis par le projet. Mme Therrien ajoute que même si Mine Arnaud faisait un suivi sur ce point, il existe d'autres sources de contamination du lac des Rapides. Il est possible d'établir l'état de référence et de mesurer la qualité de l'eau qui entre dans la prise d'eau potable. Néanmoins, elle questionne le fait que l'on puisse déterminer d'où proviendrait une contamination. Si les experts étaient en mesure de confirmer que cela est possible, cela ne coûte pas cher d'effectuer le suivi de la qualité de l'eau potable, une fois par mois.
✓ Questionnement relatif au devenir et à l'impact des réactifs utilisés dans le procédé.	✓ M. Biron indique que toutes les concentrations de l'effluent vont respecter les seuils. Il ajoute que tout ce qui se retrouve dans l'effluent final va respecter les seuils du gouvernement. Ces deux produits vont effectivement se retrouver dans l'effluent où il va se faire une faible dilution, mais les concentrations seront en dessous des seuils. Donc, l'impact est négligeable dans l'environnement.
✓ Questionnement relatif à l'absence d'une étude écologique et écotoxicologique dans le ruisseau Clet et à l'embouchure de la baie.	✓ Mme Therrien indique qu'une section de l'étude d'impact traite spécifiquement de l'impact du projet sur la faune aquatique.

Préoccupation	Réponses
✓ Mention que le participant n'a pas relevé de section de l'étude d'impact qui traite spécifiquement de l'impact du projet sur la faune aquatique.	✓ Mme Therrien en prend note pour faire une vérification. M. Biron ajoute que des études complémentaires ont été réalisées cet été, dont une est dédiée à l'habitat du poisson. Les résultats seront rendus publics après le dépôt au gouvernement. Mme Therrien revient sur le fait que les experts ont réalisé une étude détaillée sans relever de problématique particulière.
✓ Questionnement relatif au point de sortie de l'excédent en cas de crue exceptionnelle, d'accident ou de rupture de digue.	✓ M. Biron indique que l'excédent ressort par le ruisseau Clet. En cas de débordement, la seule issue reste le ruisseau Clet. Des mesures sont mises en œuvre pour atténuer les effets : les bassins vont se remplir et s'il existe un surplus, il sortira par le ruisseau Clet. M. Latulippe ajoute que selon les exigences de conception du réseau de collecte des eaux pour l'industrie minière, le bassin d'accumulation doit être conçu pour recevoir une crue exceptionnelle, dont la probabilité de récurrence est de 1 dans 1 000 ans.
✓ Questionnement relatif au nombre d'années nécessaires à l'ennoiement de la fosse et aux cours d'eau utilisés pour le faire.	✓ M. Latulippe indique qu'il ne dispose malheureusement pas de chiffre pour cela, mais que cette information a été demandée par le gouvernement ; elle sera donc connue sous peu. La modélisation est en cours et les résultats seront rendus publics lors du dépôt au gouvernement. M. Latulippe ajoute qu'il n'y aura pas de cours d'eau détourné pour remplir la fosse, le remplissage se fera par la pluie qui tombera dedans. Les modélisations sont en cours et seront rendues publiques.
✓ Questionnement relatif à l'impact des contaminants transportés par voie aérienne.	✓ M. Latulippe explique que 50 % de l'eau va se perdre par évaporation. Il souligne que la récupération d'eau sur le site sera cependant plus grande que 30 %.

Projet minier Arnaud - Phase 2 de la préconsultation - Ateliers et kiosques thématiques

Compte rendu de l'atelier *Vibrations et bruit*
Samedi 27 octobre 2012 - 15 h/16 h 30
10 participants

Avant la période d'échanges:

Préoccupation	Réponses apportées
✓ Questionnement quant à la diapositive 7 et la méthodologie pour mesurer le niveau de bruit ambiant dans le canton Arnaud.	✓ M. Patrice Choquette indique à la participante qu'il garde sa question en tête et qu'il lui fera plaisir de répondre lors de la période d'échanges tout de suite après la présentation.

Lors de la période d'échanges:

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Questionnement quant à la diapositive 7 et la méthodologie pour mesurer le niveau de bruit ambiant dans le canton Arnaud.	✓ M. Choquette explique par un dessin que le niveau de bruit a été mesuré à 2 endroits, à 35 mètres de la route 138. Le bruit a été enregistré pendant une journée complète (24 heures). Les mesures du bruit sur la période de 24 heures varient et c'est la valeur la plus basse qui est utilisée dans le calcul.
✓ Questionnement lié à la méthodologie des mesures du bruit ambiant qui donne un résultat de 57 décibels.	✓ M. Choquette précise qu'il s'agit d'une moyenne. Le bruit a été mesuré dans la cour avant des résidences. Cependant, les gens vont davantage dans leur cour arrière, pour avoir la tranquillité, en évitant le bruit de la route 138. Il s'agit donc d'appliquer une formule pour corriger la distance et ainsi estimer le niveau de bruit au niveau de la cour arrière des résidences. M. Choquette rappelle qu'il a été mentionné, lors de la présentation, que l'addition de 2 bruits égaux donne une augmentation de 3 décibels. La formule de calcul est basée sur ce constat. Ainsi, la mesure dans la cour avant des résidences a donné un niveau de bruit de 63 décibels, ce qui a donné un niveau de bruit de 57 décibels une fois la formule de correction appliquée.

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Demande de préciser si le nombre de décibels a été diminué en tenant compte du recul des cours.	✓ M. Choquette répond que oui. Sinon, le bruit de fond aurait été de 63 décibels et cela n'est pas dans l'intérêt des citoyens parce que la norme à respecter est établie en fonction de cette mesure. Il ajoute que la moyenne n'est pas la même que celle qui est utilisée habituellement : il ne s'agit pas d'une moyenne arithmétique, mais plutôt logarithmique. Il rappelle que les résultats des simulations affichent de résultats sonores inférieurs à la norme. Selon la règlementation, Mine Arnaud a le droit de faire autant de bruit que la route 138. Donc, pour la nuit, il s'agit de 46 décibels.
✓ Préoccupation liée à l'augmentation du niveau sonore permanent et à l'absence de période d'accalmie.	✓ M. Patrice Choquette confirme qu'effectivement le niveau sonore moyen de 46 décibels devient un niveau sonore permanent de 46 décibels. En guise de comparaison, il ajoute que le bruit de ventilation de la salle actuelle équivaut à 57 décibels.
✓ Questionnement à savoir si la mesure du bruit a été prise sur 24 heures pour une seule journée.	✓ M. Choquette répond que les mesures ont été prises une seule journée, à l'été, le 19 ou le 20 juillet. Il mentionne qu'il pourrait revenir avec l'information de la date exacte à la participante. Il ajoute qu'il existe des critères à respecter. Par exemple, Mine Arnaud n'aurait pas le droit de présenter des résultats pour des journées de vent et de pluie.
✓ Préoccupation liée à la période où la mesure du bruit a été prise (vacances, sur une seule journée) considérant que d'autres évènements mériteraient d'être pris en compte dans la modélisation.	✓ M. Choquette rappelle que si la mesure était plus élevée, ce serait désavantageux pour les citoyens. ✓ Mme Marie-France Therrien ajoute que l'objectif est de mesurer le bruit le plus bas pour favoriser les citoyens. Il s'agit du bruit que Mine Arnaud devra respecter.
✓ Remise en question de la mesure du bruit de fond (sur 24 heures ne semble pas suffisant). ✓ Proposition d'avoir une mesure sur une semaine ou un mois pour avoir une mesure réelle.	✓ M. Choquette répond que la mesure a été réalisée sur 24 heures pour avoir les conditions sonores les plus faibles.

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Remise en question de la mesure du bruit de fond (en semaine avec une heure de pointe plus bruyante ou une journée de fin de semaine semble plus pertinent). ✓ Inquiétude que la mine soit avantagée dans la mesure du bruit ambiant.	✓ M. Choquette confirme que la mesure a été prise en semaine et non la fin de semaine. ✓ M. Choquette explique que la moyenne est calculée à partir des valeurs planchers, c'est-à-dire les valeurs les plus basses. Des véhicules et des camions peuvent passer entre les heures de pointe, mais les valeurs utilisées pour calculer la moyenne sont les plus basses sur la période de 24 heures.
✓ Questionnement à l'effet que Mine Arnaud ne respecte pas la directive 019.	✓ M. Choquette explique que la règlementation a été changée en raison du Plan Nord. Les chiffres présentés dans l'atelier correspondent à la nouvelle norme.
✓ Préoccupation liée à l'augmentation du niveau sonore permanent et à l'absence de période d'accalmie.	
✓ Préoccupation liée aux effets cumulatifs (niveau sonore) qui ne sont pas pris en compte dans la modélisation. ✓ Mention que le bruit ambiant a déjà un impact sur la qualité de vie. ✓ Questionnement quant à la prise en compte des effets cumulatifs dans la modélisation. ✓ Demande d'explication des pénalités encourues pour le bruit.	✓ M. Choquette explique que tout nouveau projet doit passer par la même procédure. Le bruit avant projet doit être mesuré et il s'agit du bruit de fond qui doit être respecté. Il précise que le bruit d'une mine et le bruit de la route sont 2 bruits différents et qu'il doit en tenir compte pour respecter la norme. Des pénalités sont imposées pour des timbres de bruit particuliers. ✓ M. Choquette répond que lorsqu'il parle de pénalités, il fait référence à l'obligation de la mine de réduire son bruit pour compenser des timbres particuliers. Ces pénalités sont appliquées dans la modélisation. Il précise que le bruit idéalement recherché est un bruit uniforme et constant comme un bruit de ventilation, pour que ce soit le moins dérangeant possible.

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Questionnement quant aux impacts de l'augmentation du trafic ferroviaire (bruit et vibrations).	✓ M. Choquette explique que le chemin de fer est loin de la route 138. Il y a donc un facteur de distance à considérer et la butte-écran contribuera à réduire le bruit. Une partie du chemin de fer sera déplacée plus au nord et il n'y aura plus de passage à niveau ce qui éliminera le sifflement pour l'ensemble des trains qui passeront sur la voie. Il ajoute qu'il devra regarder le bruit généré à l'heure actuelle par le train pour évaluer la contribution de celui-ci par rapport au bruit généré.
✓ Questionnement à savoir si le train a été considéré dans la modélisation.	✓ M. François Biron répond que non parce qu'il se trouve au nord de la ligne d'Hydro-Québec, dans une dépression. Il y a aussi un effet de masquage par les activités de la mine.
✓ Questionnement lié aux sources de bruit incluses dans la modélisation.	✓ M. Choquette rappelle que la diapositive 11 fait état des sources de bruit considérées. Il indique que toutes les sources jugées significatives sur le territoire sont prises en compte, telles que tous les équipements utilisés, de jour comme de nuit, pour les activités de la mine, comme le concasseur et les 4 foreuses.
✓ Questionnement lié au changement de méthode de production la nuit pour respecter la norme.	✓ M. François Biron explique que le forage et le chargement des camions se font plus loin des résidences la nuit et sont réduits. La période de nuit sert davantage à des opérations de production que d'extraction. Le chargement d'explosif et la livraison se feront de jour.
✓ Mention que, pour les impacts sonores, Santé Canada recommande d'aller plus loin que les normes et de vérifier, pour un endroit donné, quel est le pourcentage de personnes gênées par le bruit, le pourcentage de personnes moyennement gênées, etc. ✓ Questionnement quant aux impacts sur la population d'un rehaussement du niveau de bruit ambiant.	✓ Mme Therrien explique que Mine Arnaud, les experts et Santé Canada ont eu des discussions à ce propos. Santé Canada a réalisé que les études ont été réalisées en vertu des exigences réglementaires québécoises, qui sont plus sévères qu'au fédéral. Mme Therrien précise qu'en effet, les études sonores sont réglementées par les provinces et non le fédéral.

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Préoccupation liée au fait que les impacts du bruit seront différents pour chaque personne.	✓ Mme Therrien indique qu'après ces discussions avec Santé Canada, ce dernier avait estimé que les mesures pour évaluer le bruit étaient valables.
✓ Questionnement à savoir si Mine Arnaud a tenu compte de l'augmentation du trafic dans la modélisation sur le bruit, considérant que la route d'accès à la mine sera à l'ouest.	✓ M. Biron explique que ce que Mine Arnaud doit mesurer est le bruit généré par les activités de la mine. La route 138 est exclue de la zone, car les zones d'affluence ne sont pas prises en compte dans le calcul des niveaux sonores à respecter.
✓ Questionnement quant aux nombres de travailleurs qui se dirigeront vers la mine aux heures de pointe et à l'impact sonore.	✓ M. Choquette explique que le projet n'est pas imputable du bruit d'une voie publique. Le projet a une part de responsabilité à cet effet, mais l'augmentation du bruit due au nombre de véhicules à l'heure de pointe n'est pas prise en compte dans le bruit résiduel. C'est l'état de situation actuelle qui est mesuré. Il y a tout de même, d'une certaine façon, une portion de ce bruit qui est considéré à l'intérieur des calculs.
✓ Questionnement à l'égard de l'imputabilité des gestionnaires de Mine Arnaud à l'égard du projet.	✓ M. Biron répond qu'il peut aller en prison s'il ne respecte pas les règles et fera ce qui est nécessaire pour éviter cela.
✓ Lassitude quant aux nombres de rencontres d'information et de consultation. ✓ Préoccupation liée au manque de résultats/réponses. ✓ Inquiétude liée aux impacts du projet sur la santé. ✓ Mention que le participant ne vient pas à la rencontre pour signifier son accord avec le projet et qu'il n'est pas d'accord avec le projet.	✓ M. François Biron explique qu'il respecte tous les commentaires exprimés même s'il n'est pas nécessairement d'accord. Mine Arnaud met en place les activités de préconsultation pour donner l'occasion aux participants de s'exprimer tel que cela a été fait aujourd'hui. Il ajoute que Mine Arnaud ne fait pas une campagne de charme, mais donne une information juste sur le projet par des ateliers et des kiosques avec les experts. M. Biron invite le participant à les visiter.
✓ Mention que M. Biron a dit à la radio que les gens présents étaient des gens intéressés par le projet.	

Préoccupation précise	Réponses apportées
✓ Préoccupation liée à la méthodologie des mesures de la qualité de l'air actuelle. ✓ Mention que le participant se sent prit en otage. ✓ Préoccupation liée à la méthodologie des mesures du bruit ambiant (emplacement).	
✓ Mention que tous les participants ne sont pas en accord avec les propos de l'intervenant précédent.	
✓ Préoccupation liée à l'évaluation de l'impact du dynamitage sur les sols argileux. ✓ Préoccupation liée au manque de transparence de Mine Arnaud.	

Annexe 3C

Phase 2 – Tableau des suivis et engagements de Mine Arnaud

Mine Arnaud

Suivis et engagements de Mine Arnaud — Phase 2

Ateliers thématiques d'information et de consultation tenus du 25 au 27 octobre 2012

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
25/10/2012	Qualité de l'air	Engagement de l'expert	Vérifier si les modélisations prendront en compte ce qui est émis lors du dynamitage.	Après vérification, les modélisations tiennent compte des émissions de poussières totales, de particules fines, de dioxyde d'azote (NO2), de dioxyde de soufre (SO2), et des métaux.
25/10/2012	Qualité de l'air	Question non répondue lors de l'atelier lors de l'atelier	Questionnement à savoir si la modélisation va couvrir la baie de Sept-Îles	La modélisation couvre une superficie 10 km par 10 km carrés. La fosse est au centre de la surface évaluée et elle comprend la majorité de la baie de Sept-Îles.
25/10/2012	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Vérifier si le gouvernement fédéral a demandé à Mine Arnaud des études concernant les poussières PM 10.	À la suite de son examen de l'étude d'impact, le gouvernement fédéral n'a pas demandé à Mine Arnaud des études spécifiques sur les PM10. Dans le cadre de l'étude de dispersion, les concentrations anticipées par modélisation sont comparées aux exigences réglementaires soit les normes de qualité de l'air mentionnées à l'annexe K du Règlement sur l'assainissement de l'air. En ce qui concerne les PM10, aucune norme n'est appliquée au Québec.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
25/10/2012	Corporatif	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant à l'absence de YARA aux activités de préconsultations. Pourquoi ne s'est-elle pas présentée pour entendre les préoccupations des gens?	Mine Arnaud est l'opérateur du projet et c'est la société que les investisseurs, Investissement Québec et YARA International, ont choisie pour développer le projet. Mine Arnaud tient informés les investisseurs des préoccupations des citoyens. Plusieurs modifications ont d'ailleurs été apportées au projet de manière à l'harmoniser au milieu dans lequel il s'insère.
25/10/2012	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Engagement de l'expert	Fournir des graphiques qui démontrent l'évolution du marché de l'apatite depuis dix ans	Le graphique sur l'évolution du marché de l'apatite depuis 10 ans se trouve à la figure 1 de l'annexe 1 du présent document.
25/10/2012	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Visiter les écoles du parc Ferland pour expliquer aux enfants les effets ressentis d'un dynamitage	Cette suggestion est retenue. Mine Arnaud s'engage à faire une tournée des écoles avec une ressource spécialisée pour expliquer aux enfants le projet. Cette tournée aurait lieu suite à l'obtention des autorisations.
25/10/2012	Qualité de vie	Suggestions parties prenantes	Aviser les citoyens rapidement lorsqu'il y a un problème en les contactant par téléphone via un système automatisé.	Cette suggestion fera partie des options qui seront examinées en détail pour aviser la population lors des phases construction et opérations.
26/10/2012	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Expliquer, distinguer et vulgariser les scénarios d'urgence en cas de rupture de digue ou de fortes pluies.	Pour la poursuite de la démarche (notamment les audiences), Mine Arnaud s'assurera de vulgariser la section de l'étude d'impact qui porte sur les scénarios d'urgence et les défaillances, tel que la rupture d'une digue.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Qualité de l'eau	Engagement de l'expert	Expliquer le fonctionnement du déflecteur.	La digue de dérivation (déflecteur) serait construite juste en amont de la fosse d'extraction du minerai. La hauteur de cette digue serait d'environ 7 à 15 m et sa section type est présentée à la figure 15.5.9 de l'étude d'impact. Dans l'éventualité improbable de la rupture d'une digue du parc à résidu, cette digue de dérivation permettrait de dévier la majeure partie de l'eau et des résidus vers une petite partie de la fosse qui est distincte du reste de la fosse. Cette mesure, combinée à d'autres mesures décrites dans l'étude d'impact, permettrait de réduire de façon importante le débit d'eau dans le ruisseau Clet, en aval de la digue de dérivation. La conception de ces ouvrages sera revue lors de l'ingénierie détaillée.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
25/10/2012	Qualité de l'air	Engagement de l'expert	Transmettre à la participante la première formule mathématique utilisée par GENIVAR pour modéliser la dispersion des poussières ainsi que la formule du ministère.	Mme Leconte a rencontré la participante à son kiosque au lendemain de l'atelier thématique et lui a transmis cette information. Pour l'étude de dispersion atmosphérique déposée en mars 2012 et annexée à l'étude d'impact, la formule utilisée provient de la référence suivante : National Stone, Sand & Gravel Association, Modeling Fugitive Dust Sources, 2007
25/10/2012	Qualité de l'air	Engagement de l'expert	Transmettre à la participante la liste des métaux considérés lors de l'échantillonnage de la qualité de l'air.	Cette information a été transmise à la participante. Les stations d'échantillonnages installées par Mine Arnaud, en juin 2012, mesurent les éléments suivants : Les particules totales, les particules fines (PM2,5), l'Aluminium (Al), le Bariyum (Ba), le Bore (B), le Chrome (Cr), le Cobalt (Co), le Cuivre (Cu), le Fer (Fe), le Manganèse (Mn), le Nickel (Ni), le Stromtium (Sr), le Titane (Ti), le Vanadium (V) et le Zinc (Zn). Le plan d'échantillonnage décrivant la méthodologie, les équipements utilisés, la localisation des stations, le calendrier et le suivi qualité a été approuvé par le MDDEP.
25/10/2012	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Rencontrer les membres de la table de concertation des organismes communautaires afin d'optimiser les services et offrir son aide.	Cette suggestion est retenue. Mine Arnaud s'engage à rencontrer les membres de la table de concertation des organismes communautaires. Des discussions avec le responsable de la table ont été initiées dans le but de fixer une date de rencontre.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Qualité de l'eau	Engagements du promoteur	Vérifier le débit résiduel dans le scénario d'urgence en cas de rupture de digue ou de fortes pluies afin de valider que le ponceau de la route 138 est suffisant.	Lors de l'ingénierie détaillée, Mine Arnaud vérifiera la capacité du ponceau du ruisseau Clet à recevoir une pluie exceptionnelle ou l'eau qui proviendrait d'une rupture de digue, ainsi que le débit résiduel qui pourrait être généré par un tel accident. En période d'exploitation normale, le rejet minier au ruisseau Clet augmentera le débit annuel moyen du ruisseau Clet de 50 % (0,153 à 0,226 m^3/s). À titre de comparaison, le débit des évènements de pluie du 15 août 2012 à Sept-Îles a été de 0,335 m^3/s et celui du 20 septembre de 0,990 m3/s. De plus, le rejet de l'effluent dans le ruisseau Clet sera modulé de façon à ne pas dépasser les débits actuels de la crue. Ainsi, en période d'exploitation normale, aucun problème n'est anticipé avec la capacité du ponceau du ruisseau Clet, sous la route 138.
26/10/2012	Qualité de vie	Engagement de l'expert	Préciser ce qu'on ressent lors d'une vibration de 2 mm/sec et jusqu'à quelle distance de la fosse les citoyens ressentiront ces vibrations.	Cette question a été transmise à l'expert pour la préparation d'une réponse et fera l'objet d'une communication à l'intention des citoyens.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Faune et flore	Engagements du promoteur	Rappeler la réponse donnée au comité pour la protection de la baie de Sept-Îles concernant les impacts du dynamitage sur la faune aquatique.	Mine Arnaud ne prévoit pas de dérangement pour le poisson lié au dynamitage. Le projet ne nécessitera pas de travaux sous-marins susceptibles d'engendrer du bruit sous-marin. La seule source de bruit sous-marin concerne le passage des navires dans la baie de Sept-Îles, un secteur qui est déjà voué au transport maritime. Mine Arnaud anticipe donc peu de changement par rapport à la situation actuelle. Cette réponse a été transmise au Regroupement pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles le 12 juin 2012.
26/10/2012	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Transmettre à la participante la liste des composants du type d'explosif envisagé pour le projet.	L'information demandée a été transmise à la participante en juin 2012. Mine Arnaud utilisera un explosif de type émulsion en vrac. Le produit exact qui serait utilisé n'a pas encore été sélectionné par Mine Arnaud. Le fournisseur de ce produit pourrait être Dyno Nobel ou Orica. Le site internet de Orica (www.oricaminingservices.com) donne plus de détails sur la composition chimique des différents produits en vrac qui sont offerts par la compagnie et fournit les fiches signalétiques de chaque produit. La plupart de ces produits sont composés principalement de nitrate d'ammonium, de nitrate de sodium et d'huile minérale.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Question non répondue lors de l'atelier	Inquiétude liée au critère de compétitivité exigée par Mine Arnaud. Le contexte économique de Sept-Îles ferait en sorte que les PME régionales aient de moins bons prix que les PME de Québec.	La question de la compétitivité des entreprises pourra être étudiée par le biais du comité de maximisation des retombées économiques au moment de la mise en place de la politique d'achat et d'approvisionnement local. Mine Arnaud croit que les PME de Sept-Îles sont capables de livrer un produit compétitif avec les autres PME du Québec. Celles-ci ont aussi l'avantage d'être déjà établies à Sept-Îles.
26/10/2012	Qualité de l'air	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement lié aux inconvénients (au niveau de la qualité de l'air) pour les zones limitrophes au projet, comme le parc Ferland	Les résultats des dispersions atmosphériques présentés lors de l'atelier thématique sur la qualité de l'air indiquent qu'il n'y aurait pas d'effet notable sur la qualité de l'air puisque dans le pire des cas, la concentration maximale journalière au parc Ferland, attribuable au projet minier Arnaud, serait très en dessous des normes à respecter à cet égard soit : pour les particules totales : <5 µg/m^3 comparativement à la norme de 120 µg/m^3 pour les particules fines : <0,4 µg/m^3 comparativement à la norme de 30 µg/m^3 La présentation complète de l'expert sur la question de la qualité de l'air peut être consultée sur le site internet de Mine Arnaud. Les résultats des nouvelles modélisations de la dispersion des particules seront rendus publics lorsque le document aura été remis aux autorités compétentes

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Paysage	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement sur les raisons pour lesquelles Mine Arnaud a seulement évalué l'impact visuel de son projet et non la valeur économique du paysage.	Les directives émises par les autorités fédérales et provinciales pour la préparation de l'étude d'impact n'exigent pas de façon particulière que cette question soit analysée. Toutefois, Mine Arnaud a réalisé, à la demande des citoyens, des simulations visuelles et une analyse complète de l'effet du projet sur le paysage. Mine Arnaud a porté une attention particulière à intégrer harmonieusement le projet dans le paysage, entre autres, par une nouvelle conception de la butte-écran. L'analyse complète sur le paysage qui a été réalisée par la firme GENIVAR est disponible au Complément numéro 6 à l'étude d'impact.
26/10/2012	Paysage	Suggestions parties prenantes	Avoir un tableau qui explique les gradins et la calotte de la fosse ainsi qu'une image d'une coupe transversale de la fosse et de la butte-écran.	Cette suggestion est retenue. Cette information sera présentée lorsque l'ingénierie de détails sera complétée en 2013.
26/10/2012	Paysage	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant à la grosseur des arbres qui seront utilisés pour la végétalisation.	Les arbres seront de tailles diverses, à partir de jeunes repousses jusqu'à des arbustes de quelques années. Le plan de restauration du site sera finalisé, suite à la consultation du Comité consultatif et de suivis.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Paysage	Engagement de l'expert	Fournir des exemples de réussite de restauration progressive notamment, qui démontrent qu'il est possible de restaurer sur du roc concassé.	Mine Arnaud a transmis un document fournissant des exemples de réussite de restauration progressive à la participante. Ces exemples ont été suggérés par M. Michel Fontaine, l'expert de GENIVAR en paysage.
26/10/2012	Paysage	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant à la superficie en hectares ou en km^2 de l'empreinte du projet qui aura été renaturalisée ou réhabilitée, mais qui ne sera plus à l'état naturel.	Les différentes infrastructures du projet couvriront à la fin de la vie de la mine une superficie totale d'environ 14,8 km^2. La grande majorité de cette superficie sera restaurée de façon progressive ou lors de la restauration finale du site. Quant à la fosse, le scénario de restauration choisi est l'ennoiement. La fosse couvre une superficie d'environ 2,1 km^2. Au total, 12,7 km^2 de superficie seront restaurés.
26/10/2012	Paysage	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement lié à la réhabilitation de la fosse et à la profondeur estimée du lac suite aux études hydrogéologiques.	Le scénario de restauration de la fosse prévu est l'ennoiement. Le lac qui serait ainsi formé aurait une profondeur approximative de 170 mètres.
26/10/2012	Paysage	Engagement de l'expert	Vérifier où se situe l'élévation 20 sur l'image de la fosse.	La figure 2 en annexe de ce document situe le niveau d'élévation 20.
26/10/2012	Paysage	Suggestions parties prenantes	Présenter une coupe de niveau de la fosse par rapport au vieux quai au lieu des photos simulations.	Mine Arnaud vérifiera cette possibilité avec l'expert.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Information et participation	Suggestions parties prenantes	Mettre en place un comité de citoyens, d'élus et de représentants de groupes environnementaux afin de décider des options de restauration du site.	Un Comité consultatif et de suivis sera mis sur pied et aura pour objectif d'offrir aux résidents, aux citoyens et aux organismes concernés, les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet. Le plan de restauration du site et ses options de mise en valeur seront discutés avec ce comité.
26/10/2012	Paysage	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant au nombre d'options de restauration qui seront présentées au BAPE.	Dans le cadre de l'évaluation environnementale, un seul plan préliminaire de restauration du site est présenté. L'ébauche du plan de restauration final sera soumise à la consultation du Comité consultatif et de suivis.
26/10/2012	Paysage	Suggestions parties prenantes	Prendre connaissance des études réalisées pour déterminer le coût économique de la pollution visuelle dans le cas des éoliennes.	Les directives émises par les autorités fédérales et provinciales pour la préparation de l'étude d'impact n'exigent pas de façon particulière que cette question soit analysée. Toutefois, Mine Arnaud a réalisé, à la demande des citoyens, des simulations visuelles et une analyse complète de l'effet du projet sur le paysage. Mine Arnaud a porté une attention particulière à intégrer harmonieusement le projet dans le paysage, entre autres, par une nouvelle conception de la butte-écran. L'analyse complète sur le paysage qui a été réalisée par la firme GENIVAR est disponible au Complément numéro 6 à l'étude d'impact.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Qualité de l'air	Engagement de l'expert	Communiquer les références de la norme de la règlementation sur l'assainissement de l'atmosphère.	Cette information a été transmise à la participante. Voir le tableau 1 de l'annexe 1 de ce document. Ce tableau indique que les normes de qualité de l'air au Québec sont similaires aux normes d'autres juridictions.
26/10/2012	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Concernant l'arrosage du parc à résidus, vérifier l'information concernant l'arrosage l'hiver et la nécessité d'arroser selon les conditions météorologiques.	Un tel arrosage des cellules du parc à résidu ne serait pas nécessaire en hiver étant donné le couvert de neige, et le fait que les résidus sont acheminés vers les cellules du parc à résidu sous forme semi-liquide. Un tel arrosage serait nécessaire principalement en été lors de période de sécheresse prolongée.
26/10/2012	Faune et flore	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant aux effets des dépôts de poussières sur la mer et la faune.	Compte tenu des mesures prévues et du respect des normes en vigueur, Mine Arnaud ne prévoit pas d'effet notable sur la faune ou sur la baie de Sept-Îles. Aucun dépassement de normes sur les poussières n'est prévu à l'extérieur des limites de la propriété minière. Un suivi sera réalisé pour s'en assurer et de nombreuses mesures de conception et d'atténuation ont été mises en place pour réduire aux maximums les poussières. Les normes sont en place pour protéger l'environnement et les personnes. Les résultats de la modélisation de dispersion atmosphérique se retrouvent à l'annexe 15, du complément numéro 4 à l'étude d'impact.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Qualité de l'air	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement lié à la prise en compte des conditions hivernales et du fait qu'il n'y aurait peut-être pas d'arrosage à cette période de l'année dans la modélisation.	Les modélisations réalisées tiennent compte des conditions météorologiques (incluant les conditions hivernales) et des mesures d'atténuation qui sont prévues. L'arrosage en hiver n'est pas nécessaire en raison du couvert de neige et des résidus qui se trouve déjà sous forme semi-liquide ce qui a pour effet de retenir les poussières au sol. Les modélisations tiennent compte de toutes les saisons. Les résultats des dernières modélisations seront transmis aux autorités gouvernementales. Ce rapport sera ensuite disponible publiquement, et fournira tous les détails pertinents utilisés pour réaliser la modélisation.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Qualité de l'air	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant aux effets possibles si un nuage orange venait à toucher le parc Ferland.	Étant donné la distance de la fosse des plus proches résidences et la faible probabilité qu'un nuage orange se forme suite aux dynamitages (type de produits utilisés qui résiste bien à l'eau), Mine Arnaud ne prévoit pas que des concentrations d'oxydes d'azotes (nuage orange) qui seraient problématiques se forment et se déplacent jusqu'aux résidences. Les types de produits de dynamitage qui seront utilisés, tels que l'émulsion en vrac résistante à l'eau, ainsi que les techniques de dynamitage permettront de réduire à la source les possibilités de la formation d'un tel nuage. De plus, les mesures qui seront en place pour assurer la protection des employés de Mine Arnaud qui travailleront à proximité de la fosse permettront d'assurer la protection des résidents qui sont situés beaucoup plus loin que les travailleurs de la mine. Mine Arnaud mettra en place les mesures de suivi qui pourraient être exigées par les autorités à ce sujet.
26/10/2012	Infrastructures et activités	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant aux impacts possibles sur le sol dans le cas où il y aurait présence d'une faille lors d'un dynamitage et à l'évaluation des coûts dans cette éventualité.	Les failles sont connues et elles sont considérées dans le plan d'exploitation et le programme de dynamitage. Aucun impact n'est prévu à cet égard

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
26/10/2012	Information et participation	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement quant au mécanisme d'avertissement prévu pour que la collectivité soit informée dans le cas d'un nuage orange.	Mine Arnaud mettra en place les mesures de suivi exigé par les autorités à ce sujet. Étant donné la distance de la fosse des plus proches résidences et la faible probabilité qu'un nuage orange se forme suite aux dynamitages (type de produits utilisés qui résiste bien à l'eau), Mine Arnaud ne prévoit pas que des concentrations d'oxydes d'azotes (nuage orange) qui seraient problématiques se forment et se déplacent jusqu'aux résidences. Les types de produits de dynamitage qui seront utilisés, tels que l'émulsion en vrac résistante à l'eau, ainsi que les techniques de dynamitage permettront de réduire à la source les possibilités de la formation d'un tel nuage. De plus, les mesures qui seront en place pour assurer la protection des employés de Mine Arnaud qui travailleront à proximité de la fosse permettront d'assurer la protection des résidents qui sont situés beaucoup plus loin que les travailleurs de la mine.
27/10/2012	Qualité de l'eau	Engagement de l'expert	Intégrer le nouveau puits foré cet été aux études	Des démarches ont été entreprises pour identifier ce nouveau puits.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
27/10/2012	Faune et flore	Engagements du promoteur	Vérifier quelle section de l'étude d'impact traite spécifiquement de l'impact du projet sur la faune aquatique.	L'impact du projet sur la faune aquatique est décrit à la section 8.2 de l'étude d'impact. Le rapport sectoriel sur ce sujet sera aussi déposé aux autorités fédérales pour répondre aux questions de Pêches et Océans Canada et sera rendu public.
27/10/2012	Qualité de l'air	Engagement de l'expert	Demander les références des résultats de mesure de la qualité de l'air du projet Alouette présenté par le participant, afin de les transmettre à Mme Leconte, pour analyse.	Un échange d'information entre les personnes concernées a eu lieu.
27/10/2012	Qualité de l'air	Engagements du promoteur	Fournir la justification détaillée de la raison pour laquelle Mine Arnaud ne réalisera pas d'évaluation des risques écotoxicologiques sur la santé humaine.	Le projet ne présente pas de risque toxicologique pour la santé humaine. Des produits nocifs ne sont pas utilisés dans le procédé de concentration. Toutes les normes (qualité de l'air, de l'eau, sonore, vibration) seront respectées. Aucun effet n'est prévu sur l'eau potable consommée par les résidents. Les normes sont mises en place pour assurer la protection de l'environnement et de la santé.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
27/10/2012	Qualité de l'eau	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement lié à l'impact de la contamination atmosphérique sur le lac des Rapides	Les résultats des modélisations indiquent que les normes de qualité de l'air sont respectées à la prise d'eau au lac des Rapides (2,5 µg/m^3 vs la norme de 120 µg/m^3). Ainsi, la qualité de l'air ambiant au lac des Rapides est conforme aux normes de qualité de l'air, et ce, pour les concentrations maximales calculées dans les conditions météorologiques les plus favorables à la dispersion (ou défavorable à la santé humaine). Il n'y a pas de protocole établi à ce jour pour mesurer l'impact des poussières retombées dans un lac dont une partie serait dissoute. Bien que le taux de particules totales respectent amplement les normes de qualité de l'air (28 fois en dessous de la norme, et ce, dans le pire des cas) dans le secteur du lac des Rapides, Mine Arnaud et GENIVAR travaillent actuellement avec le MDDEFP afin d'établir une méthodologie permettant d'évaluer cette situation.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
27/10/2012	Qualité de l'eau	Question non répondue lors de l'atelier	Questionnement lié à l'impact sur la colonie de moules présente dans la baie de l'arrivée d'une eau caustique au débit anticipé.	Le ruisseau Clet à un pH naturel de 5 (donc plutôt acide). L'effluent minier aura plutôt un pH de l'ordre de 9 (donc basique, et ce, avant son traitement). Le pH de l'effluent minier pourra être ajusté à la baisse à un niveau plus similaire à celui ruisseau Clet par un traitement de l'eau dans le bassin d'accumulation par des méthodes de neutralisation du pH utilisée dans un grand nombre de systèmes de traitement d'eaux. Toutefois, même si le pH de l'effluent demeurait plus élevé que 5 à son point de rejet, aucun effet notable sur la vie aquatique ne serait observé si l'effluent respecte les critères de qualité de l'eau de surface (et cela sera le cas). En effet, les critères de qualité de l'eau de surface ont été établis par les instances gouvernementales à la suite de nombreuses études des effets sur la vie aquatique. Le respect de ces critères, soit un pH entre 6,5 et 8,5 dans le ruisseau Clet n'induira donc pas d'effet sur la vie aquatique.
27/10/2012	Infrastructures et activités	Engagement de l'expert	Indiquer quelle est la longueur totale des fossés installés autour de toutes les cellules du parc à résidus	Pour l'ensemble du projet, il y aura près de 35 000 mètres de fossé permanent, et près de 7000 mètres de fossé temporaire qui seront mis en place. Les fossés sont représentés sur la carte 4 du complément numéro 4 à l'étude d'impact.

Date	Catégorie	Type de suivis	Suivi	Suivis donnés
27/10/2012	Qualité de l'eau	Question non répondue lors de l'atelier	Répondre à la préoccupation relative à l'eau évaporée dans les nuages, sa composition et l'impact de ces futures précipitations.	Cette question a été transmise aux experts pour la préparation d'une réponse.
27/10/2012	Infrastructures et activités	Engagements du promoteur	Vérifier avec les experts s'il est possible d'utiliser une autre technique afin de réduire l'empreinte au sol du parc à résidus.	Les experts ont analysé plusieurs options pour le parc à résidus et ils ont recommandé celle qui est présentée. Un rapport sectoriel complet sur l'analyse des variantes considérées pour la gestion des résidus sera déposé aux autorités fédérales. Ce rapport sera ensuite rendu public.
27/10/2012	Paysage	Engagements du promoteur	Revoir l'aspect esthétique de la butte-écran.	Dans le cadre de la préparation du plan de restauration finale du site soumis à la consultation du Comité consultatif et de suivis, la butte-écran sera revue pour maximiser son aspect esthétique tout en maintenant sa vocation.

Annexe 1

Figure 1 : Production mondiale de roche phosphatée en (Mt/a)

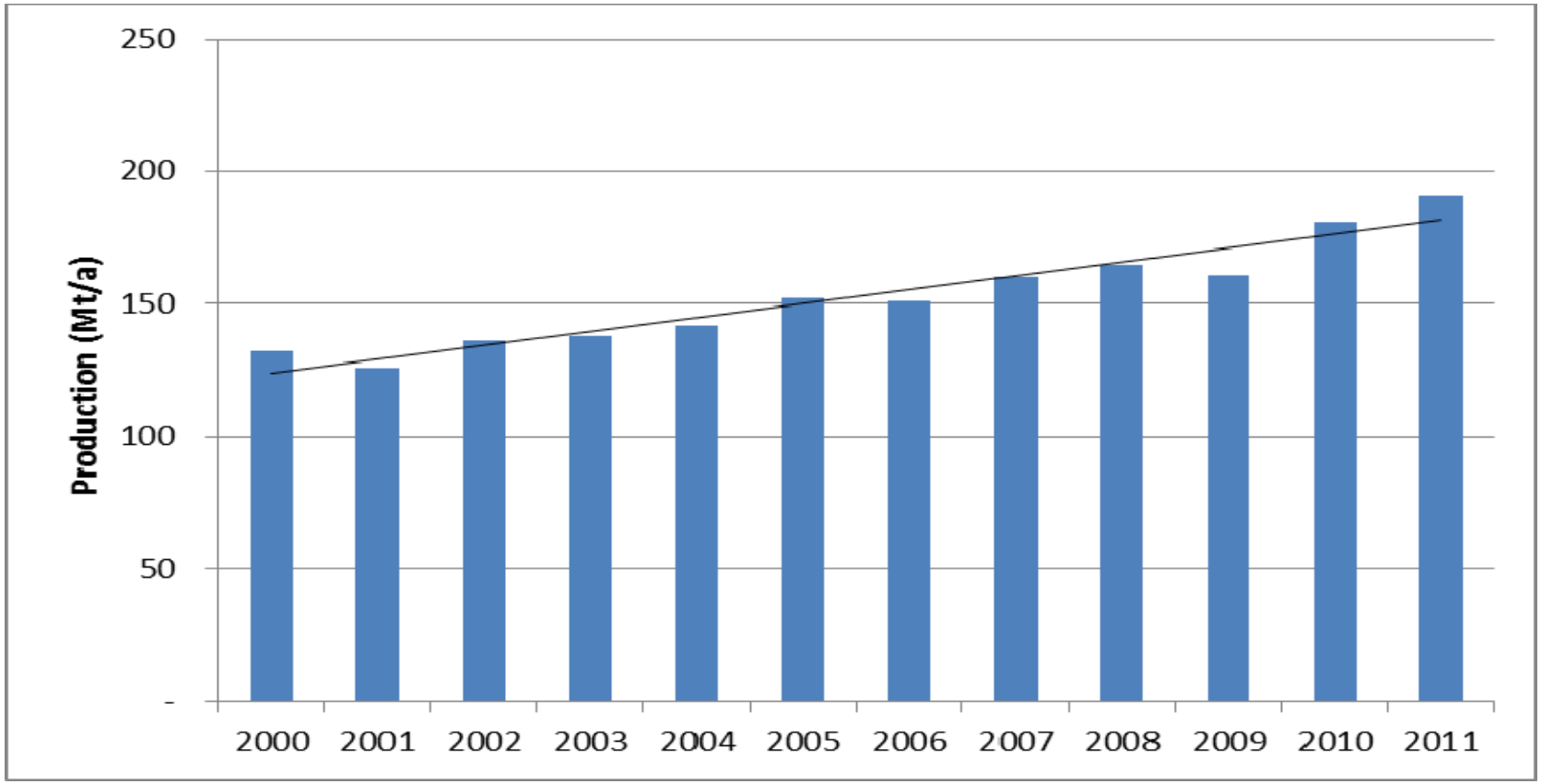

Source : US Geological Survey (USGS)

Figure 2 : Schéma de la fosse indiquant sa profondeur par rapport au niveau de la mer

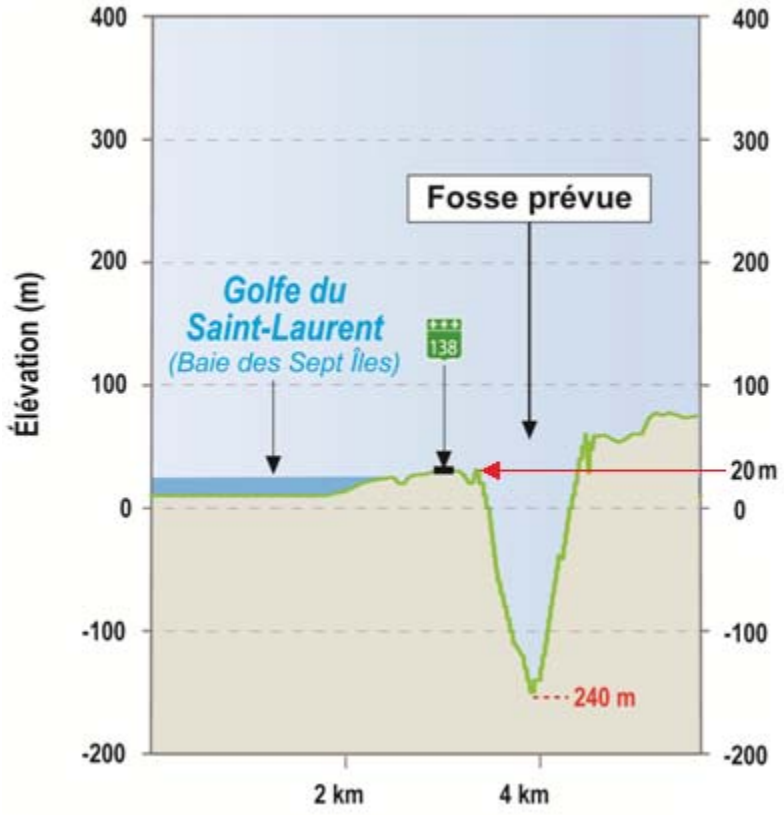

Tableau 1 : Références – Normes utilisées dans différentes règlementations sur la qualité de l'air

Annexe 3D

Phase 2 – Documents de soutien

Un projet concret, moderne, structurant

Mine Arnaud

L’étude d’impact et la préconsultation

Ateliers thématiques

Déroulement de la rencontre

- Introduction **5 min.**
- Mise en contexte **15 min.**
- Présentation de l'expert **25 min.**
- Période d'échanges **40 min.**
- Conclusion **5 min.**
- Remerciements et clôture de la rencontre

Le projet minier Arnaud

- Deux partenaires

- Raison d'être

  Exploitation d'un gisement d'apatite de qualité – une source de phosphate dont la demande est en croissance

- Un sous-produit : la magnétite titanifère

  - Souvent associé aux gisements d'apatite
  - Une source de fer et de titane
  - Considéré comme un résidu minier puisqu'aucun marché n'a encore été identifié
  - Que l'on cherche à valoriser

Localisation du projet

Les éléments clés

Durée de vie	**23 ans**
Total extrait de la fosse	**22 millions (tonnes/année)**
• Stérile	11 millions
• Minerai	11 millions
o Concentré d'apatite	1,3 millions
o Magnétite titanifère	2,3 millions
o Résidus de flottation	7,4 millions
Teneur en uranium	Sous la limite de détection

Animation

Principales composantes du projet vers l'année 20

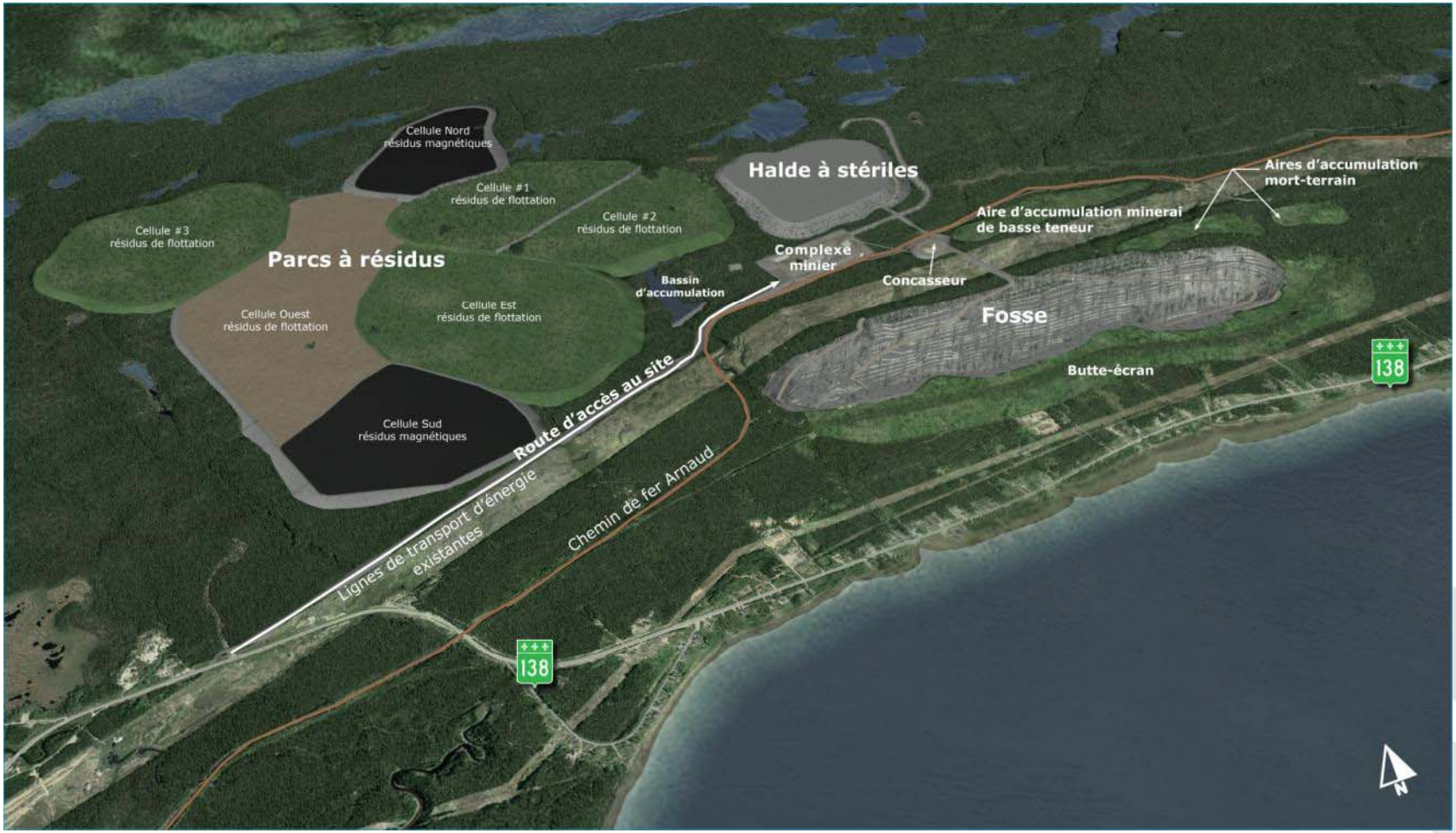

Complexe minier

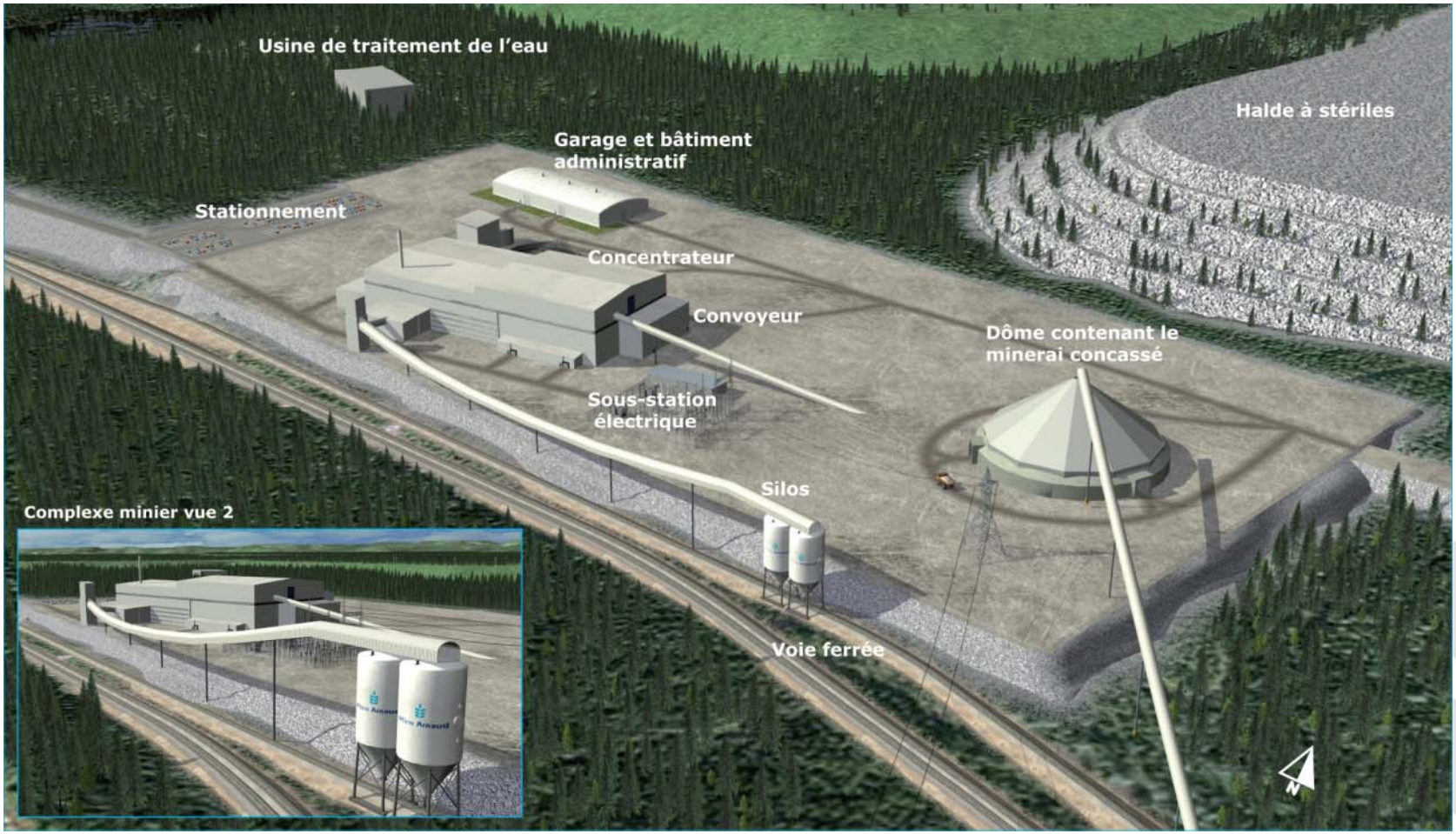

Calendrier provisoire du projet

	Phases du projet
2006-2011	Exploration et faisabilité
2011-2013	Évaluation environnementale
2013	Autorisations
2013-2015	Construction
2015-2038	Exploitation
2016-….	Restauration progressive

Nous sommes ici

LA PRÉCONSULTATION

À l'écoute des préoccupations citoyennes

La démarche de préconsultation

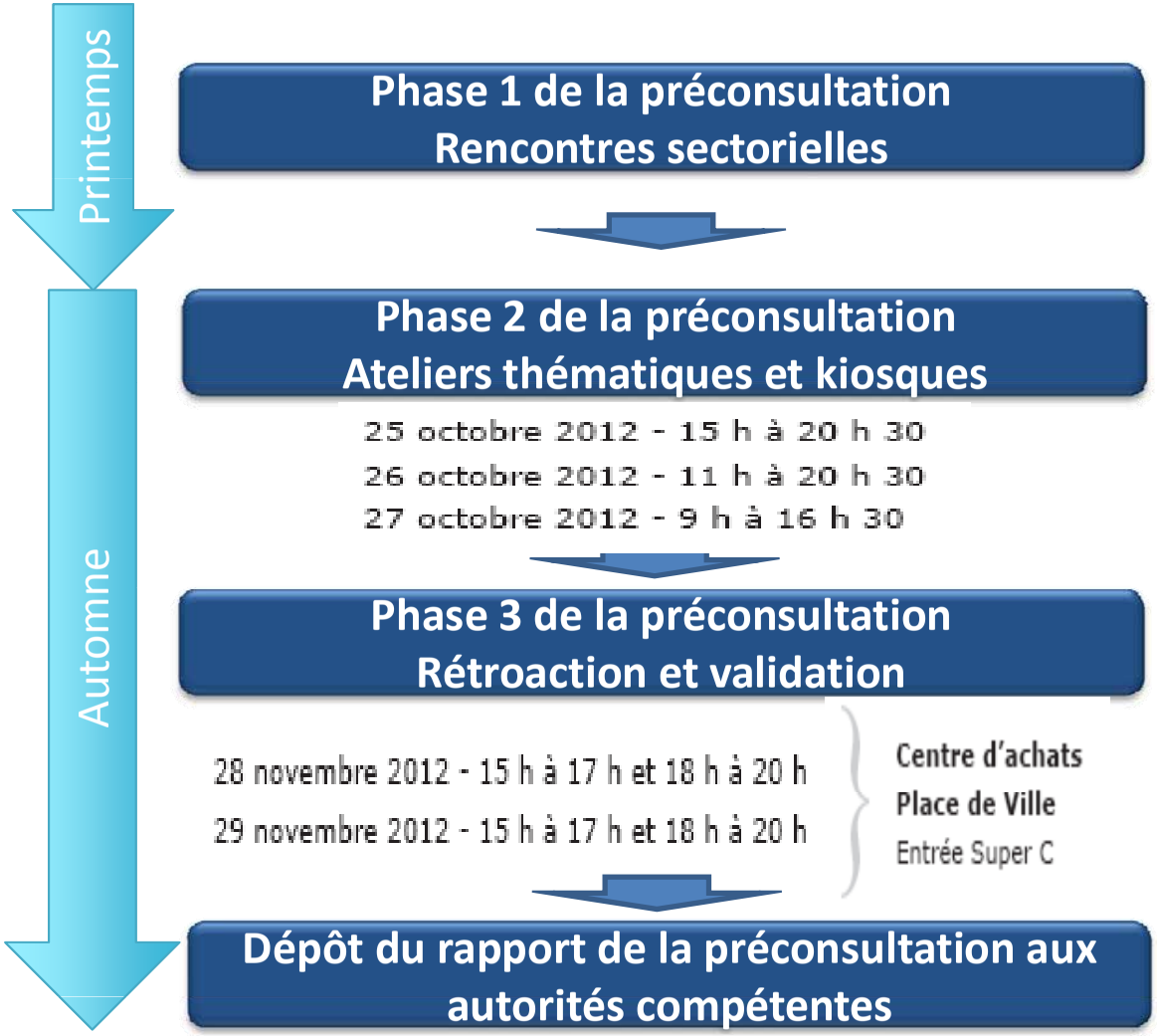

Ex. de travaux réalisés à l'été

- *Installation de deux stations d'échantillonnage de la qualité de l'air*
- *Réalisation de travaux d'hydrologie*
- *Réalisation de simulations visuelles*
- *Inventaires supplémentaires*
  - *pour les oiseaux*
  - *les poissons et les habitats aquatique*
  - *la végétation rare et les terres humides*
- *Nouvelles modélisations (bruit et poussières)*

Un projet concret, moderne, structurant

Mine Arnaud

L’étude d’impact et la préconsultation

Ateliers thématiques

Recours aux manettes

- Les manettes sont des outils pour mesurer votre intérêt sur la thématique
- Les résultats sont anonymes et immédiats
- Les questions seront affichées sur une diapositive, ainsi que les choix de réponse
- Pour répondre, il suffit d'appuyer sur le bouton dont le chiffre correspond à celui de la réponse désirée

Question 1

Comment vous sentez-vous présentement informé par rapport à la thématique *Gestion et qualité de l'eau*?

1. Parfaitement informé
2. Correctement informé
3. Peu informé
4. Pas informé du tout

Question 2

Quel est votre niveau de préoccupation par rapport à la thématique *Gestion et qualité de l'eau*?

1. Très élevé
2. Élevé
3. Moyen
4. Faible
5. Nul

Question 3

Parmi les principaux sujets discutés lors des rencontres sectorielles, quel est celui qui vous interpelle le plus?

1. *Impacts sur le ruisseau Clet*
2. *Impacts sur le Lac des Rapides*
3. *Impacts sur les sources privées d'eau potable*

Présentation de l’expert

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

ATELIERS THÉMATIQUES

Octobre 2012

Travaux de dynamitage

SNC·LAVALIN
Environnement

Contrôle des sautages

Contrôle des sautages

Sautage contrôlé

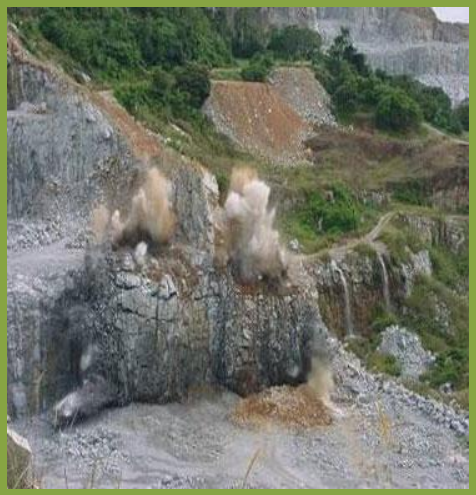

Sautage non contrôlé

Objectif d'un sautage

Première étape de fragmentation du massif rocheux pour l'opération minière

- **Gestion et contrôle d'un produit explosif qui développe une puissance extrême dans un temps très court**

Objectif d'un sautage

La conception de chaque sautage doit considérer, par ordre de priorité, les items suivants:

- Sécurité
- Environnement
- Production minière

Terminologie

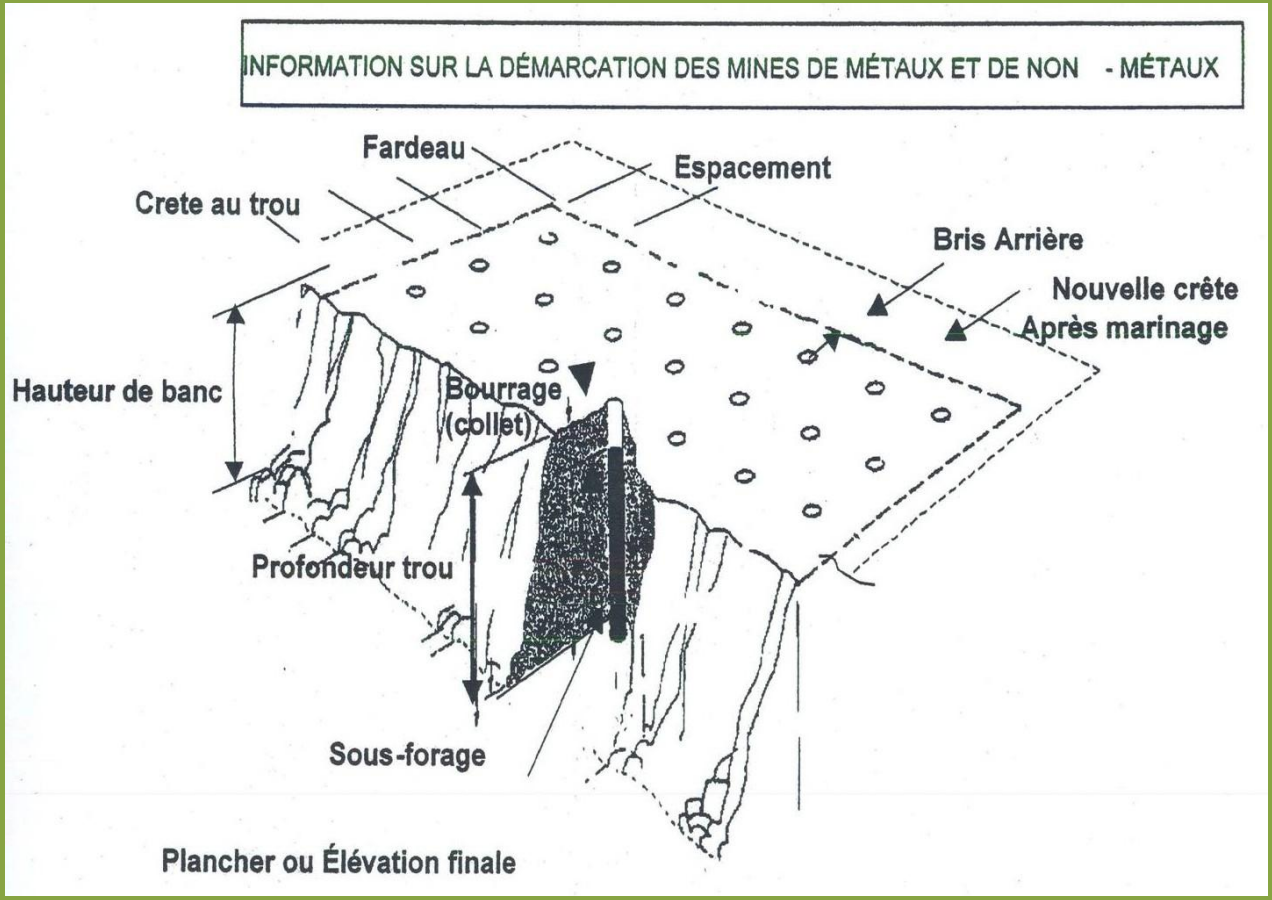

Produits et équipements de la dernière technologie

Utilisation des meilleurs produits et équipements disponibles sur le marché

- Émulsion en vrac à haute vélocité de détonation et à haute viscosité
- Explosif totalement résistant à l'eau
- Camion de livraison de l'explosif de la dernière technologie
- Utilisation exclusive de détonateurs électroniques programmables
- Logiciels de simulation et de séquençage de mise à feu

Explosifs

Camion type de chargement d'explosifs

Explosif =
Émulsion pure

Explosif pompé
via boyau de chargement

Détonateurs électroniques

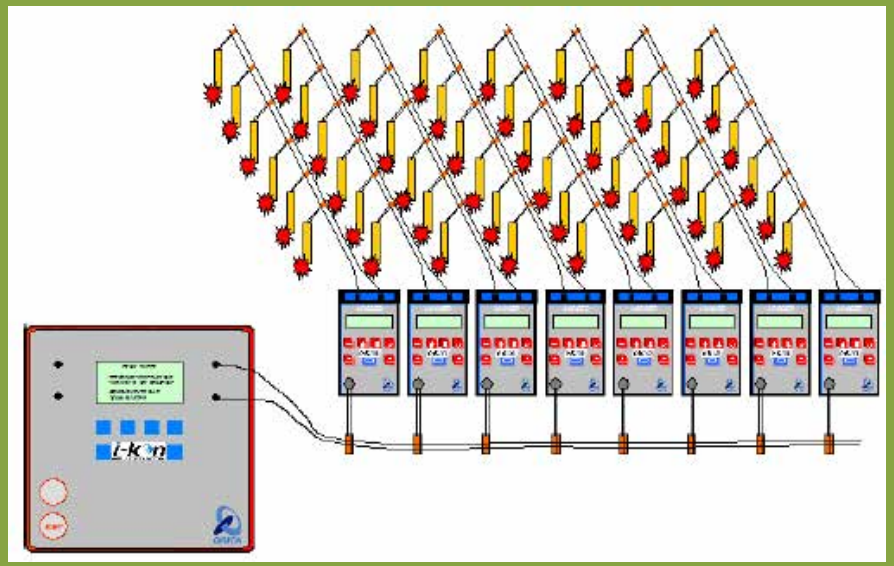

Énergies d'un sautage

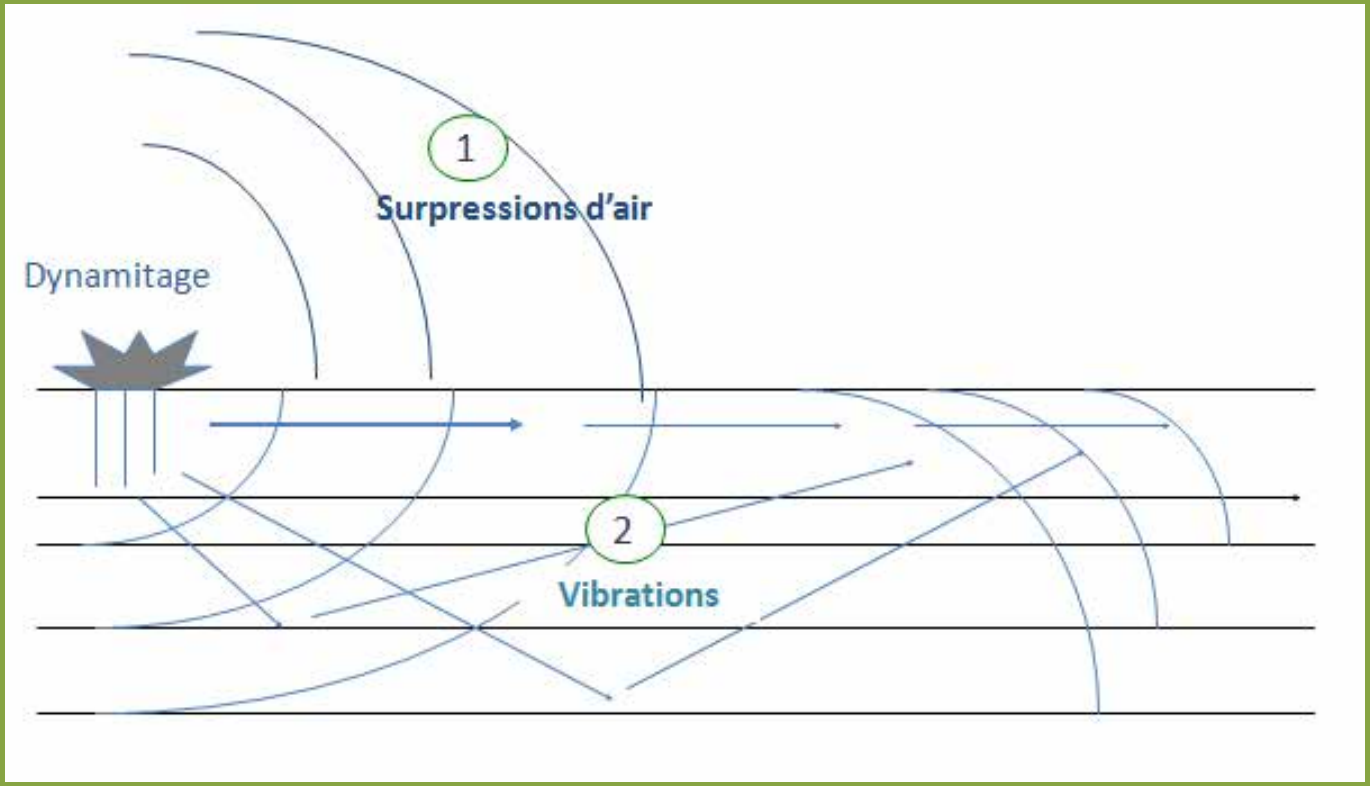

Contrôle des vibrations

Norme provinciale actuelle = 40.0 mm/sec
Pour fissurer du plâtre... PPV > 70.0 mm/sec

Norme Mine Arnaud

12,7 mm/sec (résidences)
25,0 mm/sec (norme HQ)

(Norme de confort)

Contrôle des vibrations

Paramètres à respecter

- Limitation de la charge explosive par délai
- Utilisation exclusive des détonateurs électroniques

Contrôle des vibrations

Selon les simulations de sautage
(au niveau des résidences limitrophes)

Vibrations des sautages vont varier de
(0,0 mm/sec à 5,0 mm/sec)

- Soit inférieur de plus de 60% par rapport à la norme Mine Arnaud
- Soit inférieur de près de 90% par rapport à la norme provinciale actuelle

Contrôle des surpressions d'air

Souffle d'air créé par le déplacement du sautage

Norme à respecter = 128 décibels

Contrôle des surpressions d'air

- Conditions météorologiques
  - Préférable de dynamiter sous les conditions suivantes
    - Ciel dégagé
    - Présence de vents dominants en direction opposée aux habitations limitrophes

Contrôle des surpressions d'air

Contrôle rigoureux de l'ensemble des paramètres régissant le chargement des explosifs au chantier

- Contrôle des collets
- Orientation de l'axe de dégagement du sautage

Fumées de tir

Fumées de tir

- Lors de la détonation de l'explosif, il y a libération de 2 types de gaz

Gaz non toxiques

- Vapeur d'eau (H_2O)
- Dioxyde de carbone (CO_2)
- Nitrogène (N_2)

Gaz toxiques (sous fortes concentrations)

- Monoxyde de carbone (CO)
- NOx

Fumées de tir

Facteurs contribuant à la production de fumées de tir

- Contamination de l'explosif par l'eau
  - Explosif doit être 100% résistant à l'eau
  - Minimiser écart de temps entre le chargement et la mise à feu

Mesures des résultats de sautage

- Sismographe
  - Vibration
  - Bruit (surpression d'air)

- Caméra vidéo
  - Contrôle des projections de roc
  - Production de fumées de tir
  - Dégagement des fumées de tir
  - Contrôle du déplacement du sautage

Objectif d'un sautage

- Tous les sautages doivent être réalisés en vertu du respect des normes environnementales établies
- La réalisation de chaque sautage doit être faite selon une rigueur constante à chacune des étapes
- Le contrôle des sautages constituent un élément clé majeur pour assurer le succès de l'exploitation minière

Contrôle des sautages

- Le contrôle des sautages visé par Mine Arnaud représente un investissement environnemental important pour assurer le succès des sautages

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Octobre 2012

GENIVAR

Présentation de l'expert

Gilles Vaillancourt

- Directeur de projet chez GENIVAR
- Bacc. Géographie, maîtrise gestion de projet
- 25 ans d'expérience en études environnementales et sociales
- Expériences pertinentes :
  - Projet minier Canadian Malartic
  - Complexe de la Romaine
  - Projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
- Équipe de collaborateurs incluant sociologue, anthropologue et urbaniste

Contenu

- Cadre conceptuel utilisé
- Impacts du projet sur les composantes sensibles du milieu
  - Résidences riveraines
  - Services de garde et éducatifs
  - Services sociaux et de santé
- Programme de suivi

Contexte

- Évaluation des impacts sur les déterminants de la santé
- Étude complémentaire à l'étude d'impact
- En réponse à des préoccupations soulevées lors des activités d'information et de consultation
- Étude disponible sur le site Internet de Mine Arnaud

Méthodologie

- Approche empruntée au cadre conceptuel élaboré par la DGSP
- La santé résulte d'une interaction entre la personne et son milieu
- Déterminants de santé : facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux qui influencent l'état de santé

Cadre conceptuel utilisé

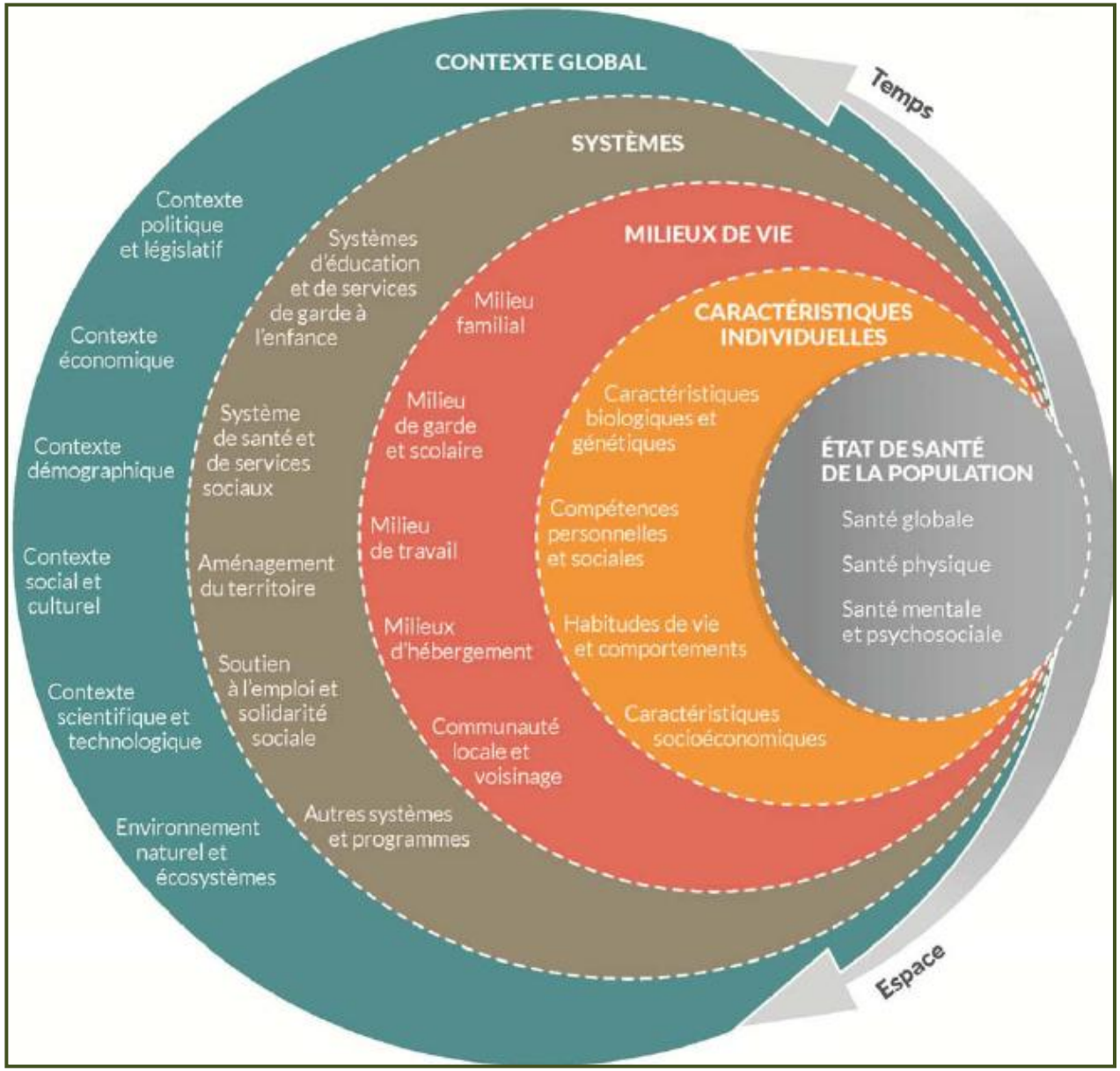

Mine Arnaud GENIVAR

Composantes sensibles

Catégories	Composantes
Habitudes de vie et comportements	• Comportements sexuels à risque • Consommation d'alcool
Caractéristiques socioéconomiques	• Emploi, revenu et employabilité
Milieu familial	• Logement
Communauté locale et voisinage	• Modification du milieu de vie des résidents riverains • Cohésion sociale • Circulation routière
Systèmes d'éducation et de services de garde à l'enfance	• Services de garde à l'enfance et éducatifs • Services sociaux et de santé
Services locaux	• Services de sécurité publique • Infrastructures et services municipaux
Contexte démographique	• Changements démographiques

Voisinage – résidences riveraines

Source d'impact

- Anticipations négatives concernant une perte potentielle de qualité de vie pouvant entraîner des impacts psychosociaux (stress, anxiété, etc.) chez les résidents de proximité

Voisinage – résidences riveraines

Mesures

- Cadre d'ententes et d'acquisitions
- Moyens et outils d'information et de consultation
- Comité de suivi
- Mesures d'atténuation et de suivi des nuisances potentiellement engendrées par le projet

Services de garde à l'enfance et éducatifs
Services sociaux et de santé

Source d'impact

- Apport de nouveaux ménages à la population locale

Services de garde à l'enfance et éducatifs
Services sociaux et de santé

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional
- Mesures d'atténuation des impacts sur ces services :
  - Services de garde et éducatifs
    - Suivi serré de la situation (tables de concertation locale)
    - Si nécessaire, utilisation du campement pour phase de transition
  - Services sociaux et de santé
    - Programme d'aide aux employés (PAE)
    - Centre de santé sur le chantier et présence d'une infirmière au complexe minier
    - Mesures de santé et de sécurité rigoureuses
    - Mesures d'intégration des nouvelles familles
    - Soutien aux activités des organismes communautaires locaux

Services de garde à l'enfance et éducatifs
Services sociaux et de santé

Mesures

- Mesures de création ou de maintien d'emplois locaux dans le contexte de la fermeture
  - Comité de reclassement
  - Programme d'aide aux employés (PAE)
  - Programmes de formation pour la réorientation de carrière
  - Annonce de la fermeture le plus tôt possible
  - Fonds de diversification économique
  - Comité consultatif incluant des intervenants socioéconomiques et des citoyens pour gérer la planification de la fermeture
  - Plan de fermeture dans une perspective de développement sociocommunautaire durable

Programme de suivi

- Retombées économiques et employabilité
- Comportements à risque
- Situation des services sociaux et de santé
- Circulation routière
- Voisinage
- Cohésion sociale

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

COMPLÉMENTS

Octobre 2012

GENIVAR

Mesures

Maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)

- Participation à Côte-Nord Économique ou autres comités de maximisation des retombées économiques locales et régionales
- Clauses de sous-traitance régionale dans contrats avec fournisseurs et sous-traitants
- ERA avec le conseil de bande de Uashat mak Mani-Utenam
- Diffusion liste des emplois (nature et prérequis) créés par le projet
- Programmes de formation en collaboration avec institutions locales d'enseignement
- Soutien à la recherche d'emploi pour conjoint(e)s des travailleurs recrutés hors-région

Mesures (suite)

Comportements sexuels à risque (bloc B)

- Information et sensibilisation des travailleurs
- Appui aux programmes scolaires et communautaires

Consommation d'alcool et de drogues (bloc C)

- PAE
- Soutien aux organismes de lutte contre la consommation d'alcool et de drogues
- Information et sensibilisation des travailleurs
- Tests de dépistage aléatoire
- Politique ferme de l'entreprise sur la consommation d'alcool et de drogues

Mesures (suite)

Contexte de la fermeture (bloc D)

- Comité de reclassement et soutien psychologique via le PAE
- Programmes de formation pour la réorientation de carrière
- Annonce de la fermeture le plus tôt possible
- Comité consultatif incluant des intervenants socioéconomiques et des citoyens pour gérer la planification de la fermeture
- Fonds de diversification économique
- Plan de fermeture dans une perspective de développement sociocommunautaire durable

Mesures (suite)

Demande de logement (bloc E)

- Collaboration avec autorités pour suivre la situation du logement avant et pendant l'exploitation
- Implantation d'un campement de travailleurs et utilisation pour une phase de transition, si nécessaire
- En concertation avec les intervenants du milieu, soutien aux organismes communautaires du secteur du logement

Cadre d'ententes et d'acquisitions (bloc F)

- Soutien financier pour services juridiques (zone 1)
- Primes à l'achat de terrain/bâtiment (zones 1 et 2)
- Compensations pour frais de déménagement (zones 1 et 2)
- Primes forfaitaires (zones 1, 2 et 3)

Mesures (suite)

Moyens et outils d'information et de consultation (bloc G)

- Activités de préconsultation en amont du processus du BAPE
- En collaboration avec autorités responsables, diffusion d'information sur les impacts psychosociaux
- Comité consultatif (de suivi) représentatif des parties prenantes
- Mise à jour du site Internet pour suivre l'état d'avancement du projet
- Conférences sur le projet
- Service de gestion des plaintes de concert avec le Comité de suivi basé sur l'engagement de répondre aux citoyens à l'intérieur d'une courte période donnée

Mesures (suite)

Atténuation et suivi des nuisances potentielles (bloc H)

Bruit

- Alarmes de recul peu bruyantes
- Silencieux performants
- Boîtes de camion en caoutchouc
- Butte-écran
- Programme de suivi (résidences les plus proches)

Vibrations

- Programme d'inspection des fondations
- Suivi des niveaux de vibration

Paysage

- Simulations visuelles
- Végétalisation progressive
- Butte-écran

Qualité de l'air

- Arrosage des routes
- Humidification des résidus
- Production en circuit fermé
- Programme de suivi
- Participation à la gestion intégrée des effets cumulatifs

Mesures (suite)

Cohésion sociale (bloc I)

- Transparence quant aux critères d'embauche, de sélection et de sous-traitance
- À compétence égale, priorité donnée, dans le cas des travailleurs provenant de l'extérieur pour participer à l'exploitation, à ceux qui auraient déjà de la famille à Sept-Îles
- Utilisation du campement de travailleurs pour une phase de transition, si aucune autre alternative de logement n'est disponible au démarrage de l'exploitation

Mesures (suite)

Circulation routière (bloc J)

- Mise en place de navettes (si le campement est situé à Sept-Îles) et incitation au covoiturage
- Développement d'un programme de prévention et de sécurité routière en collaboration avec la SQ et le MTQ
- Dans la mesure du possible, modulation de l'horaire des travailleurs afin que leur quart de travail ne coïncide pas avec ceux des travailleurs de Pointe-Noire

Services de garde et éducatifs (bloc K)

- Suivi serré de la situation (tables de concertation locale)
- Si nécessaire, utilisation du campement pour phase de transition

Mesures (suite)

Services de santé et sociaux (bloc L)

- PAE
- Centre de santé sur le chantier et présence d'une infirmière au complexe minier
- Mesures de santé et de sécurité rigoureuses
- Mesures d'intégration des nouvelles familles
- Soutien aux activités des organismes communautaires locaux

Programme de suivi

- Suivi économique : Statistiques des emplois et contrats de Mine Arnaud. Situation économique de Sept-Îles et Côte-Nord.
- Employabilité : Suivi des compétences, niveau d'expérience et des formations suivies par les employés. Résultats des ententes avec les organismes de formation.
- Comportements à risque : Suivi des efforts de sensibilisation interne et de l'appui communautaire. Statistiques de consultation du programme de PAE. Suivi des statistiques de santé publique (criminalité, MADO, consommation d'alcool).
- Circulation : Registre de plaintes. Relevés de circulation (MTQ). Statistiques des accidents dans le secteur (SQ).

Programme de suivi (suite)

- Voisinage : Suivi de la perception des nuisances et des réactions psychosociales des riverains (Canton Arnaud). Registre de plaintes.
- Services de santé et sociaux : Revue des rapports sur les services de l'ASSSCN et du CSSS de Sept-Îles. Statistiques de consultation des services de santé par les employés de Mine Arnaud.
- Cohésion sociale : Statistiques sur le nombre de travailleurs embauchés provenant de l'extérieur de Sept-Îles. Suivi de la revue de presse et des médias sociaux sur Mine Arnaud. Suivi de l'expérience d'intégration dans le milieu des employés de Mine Arnaud provenant de l'extérieur. Suivi des réactions de la population par le biais du Comité de suivi.

Comportements sexuels à risque

Impact

- Risques associés aux comportements sexuels pouvant entraîner une hausse des problèmes sociaux et de santé (ex. grossesses non désirées, prostitution, ITSS)

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- Mesures spécifiques d'atténuation des comportements sexuels à risque (bloc B)
- Mesures spécifiques d'atténuation de la consommation d'alcool (bloc C)

Consommation d'alcool

Impact

- Augmentation possible de la consommation régulière et de la consommation excessive d'alcool chez certains travailleurs

Mesures

- Mesures spécifiques d'atténuation de la consommation d'alcool (bloc C)
- Mesures dans le contexte de la fermeture (bloc D)

Emploi, revenu et employabilité de la population

Impact

- En construction et en exploitation :
  amélioration de l'employabilité (acquisition de compétences et expérience) et revenus élevés des employés de la mine et chez les sous-traitants et fournisseurs
- Lors de la fermeture : détérioration et arrêt des possibilités d'amélioration des compétences, d'acquisition d'expérience et possible baisse des revenus

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- Mesures en contexte de fermeture (bloc D)

Logement et milieu familial

Impact

- Augmentation de la pression sur le marché du logement et hausse du coût des résidences et des loyers
- Possible exode de travailleurs lors de la fermeture entraînant une potentielle baisse du prix des logements et un taux de disponiblité locative plus élevé

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- Mesures d'atténuation de la demande de logement (bloc E)
- Mesures en contexte de fermeture (bloc D)

Cohésion sociale

Impact

- Faible risque de perturbation de la cohésion sociale durant la construction (courte période, embauche locale), l'exploitation (embauche locale, peu de nouveaux ménages, transparence dans attribution des emplois et contrats) et la fermeture.

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- Cadre d'ententes et d'acquisitions (bloc F)
- Moyens et outils d'information et de consultation (bloc G)
- Mesures d'atténuation et de suivi des nuisances potentiellement engendrées par le projet (bloc H)
- Mesures d'atténuation des risques d'affecter la cohésion sociale (bloc I)

Circulation routière

Impact

- Transport de bois sur périodes discontinues et flux de véhicules des travailleurs limités durant la construction
- Augmentation de la circulation sur la route 138 dans le secteur de canton Arnaud en exploitation

Mesures

- Mesures d'atténuation des impacts de la circulation routière (bloc J)

Services de sécurité publique

Impact

- Augmentation de la pression sur les services de sécurité publique en raison du risque d'une hausse de problèmes de sécurité et d'ordre publique durant la construction
- Faible niveau de sollicitation des services de sécurité publique lors de l'exploitation et de la fermeture

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- Mesures spécifiques d'atténuation des comportements sexuels à risque (bloc B)
- Mesures spécifiques d'atténuation de la consommation d'alcool (bloc C)
- Mesures d'atténuation des impacts sur la circulation routière (bloc J)
- Mesures en contexte de fermeture (bloc D)

Infrastructures et services municipaux

Impact

- Pression sur les infrastuctures municipales de services avec l'arrivée du projet (et autres projets déjà en cours)

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- Mesures d'atténuation de la demande de logement (bloc E)
- Mesures en contexte de fermeture (bloc D)

Contexte démographique

Impact

- Changements dans la démographie régionale
- Maintien et retour des retraités
- Rétention et retour des jeunes
- Renouvellement de la population et dynamisation du milieu social et communautaire (construction et exploitation)
- Baisse démographique avec le départ de familles lors de la fermeture

Mesures

- Mesures de maximisation de l'emploi local et régional (bloc A)
- À compétence égale, priorité donnée, dans le cas des travailleurs de l'extérieur, à ceux qui auraient déjà de la famille à Sept-Îles
- Mesures en contexte de fermeture

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

ATELIERS THÉMATIQUES

Octobre 2012

GENIVAR

Évaluation de l’impact sur la qualité de l’air du futur projet minier Arnaud

Équipe de travail

- Claire-Emmanuelle Leconte, ing. :
  - 7 ans d'expériences en qualité de l'air
    - échantillonnages, surveillance, modélisation de dispersion atmosphérique,…
- Yvon Courchesne, biol. :
  - 20 ans d'expérience en modélisation de dispersion atmosphérique
- Pascal Rhéaume, ing.
  - 8 ans d'expérience en modélisation de dispersion atmosphérique

Projets Genivar – Qualité de l'air

Dans le cadre de réglementations :

- Suivi de la qualité de l'air
  - Surveillance d'échantillonnage
  - Station de qualité de l'air
- Modélisation de dispersion atmosphérique
  - Demande de CA
  - Études d'impact sur l'environnement-rapport sectoriel de qualité de l'air

↳ Industries, mines

Plan de la présentation

- Notion de base
  - Contaminants atmosphériques
  - Réglementation
  - Comment évaluer l'impact sur la qualité de l'air d'un projet
- Projet minier Arnaud : évaluation de l'impact sur la qualité de l'air des activités du projet minier.
- La surveillance et le suivi
- Conclusion

Notions de base: Contaminants atmosphériques

- Naturels

Poussières
Oxydes d'azotes (NOx)
Oxyde de soufre (SOx)

Poussières

- Produits

Poussières fines
Oxydes d'azotes (NOx)
Oxyde de soufre (SOx)

Poussières

Notions de base: Réglementation

- Au Québec, Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) (en vigueur depuis le 30 juin 2011)
  - Valeurs limites de contaminants à l'émission selon le type d'activités
  - Normes de qualité de l'air (annexe K) : concentration limites de contaminants en air ambiant à la limite de propriété
    - Évaluées et déterminées par le MDDEFP
    - Correspondent à des concentrations sans effet nocif

Notions de base : L'impact sur la qualité de l'air d'un projet

- **Objectif : Connaitre la contribution des activités d'un projet sur l'état actuel du milieu**
- Comment évaluer l'impact sur la qualité de l'air ?
  - État actuel du milieu : Qualité de l'air ambiant (bruit de fond)
  - Contribution des activités d'un projet : Modélisation de dispersion atmosphérique
- Comparaison avec la réglementation en vigueur

Comment évaluer l'impact sur la qualité de l'air d'une industrie

Émissions

Topographie

Récepteurs

Données météorologiques

Modèle de dispersion reconnu par le MDDEFP

Niveau d'air ambiant

+

Concentrations calculées en air ambiant

Normes de qualité de l'air

Mine Arnaud

Impact des activités du projet minier Arnaud

État initial : Niveau d'air ambiant

2 stations de mesures au Canton Arnaud

Contribution des activités du projet minier Arnaud

Modélisation de dispersion atmosphérique

Impact sur la qualité de l'air des activités du projet Minier Arnaud

Comparaison avec la réglementation en vigueur

- **Surveillance par un programme de suivi de qualité de l'air**

Contexte :
La qualité de l'air au Canton Arnaud

- Aucune donnée dans le canton Arnaud
  - Station de qualité de l'air du MDDEFP
    - Mesures de 1975-1995
    - Poussières totales
    - Centre-ville de Sept-Îles
  - À Sept-Îles, campagne d'échantillonnage ponctuelle par le MDDEFP en 2009

Manque de données pour établir l'état actuel dans le canton Arnaud

Détermination du niveau d'air ambiant - Canton Arnaud

- Plan d'échantillonnage approuvé par le MDDEFP
  - Choix des équipements
    - Particules totales et métaux : Échantillonneur à grand débit (Hi-Vol)
    - Particules fines : Mesure en continu avec un BAM
  - Calendrier : 5 mois de mesures selon le calendrier du RSNPA

Détermination du niveau d'air ambiant - Canton Arnaud

- Localisation des stations d'échantillonnages :

Au minimum à 10 m des arbres	✓
Éloigné d'une source de combustion (chaudières, génératrices, BBQ…)	✓
Éloigné d'une route de terre, piles ou sources fugitives…	✓
Au minimum à 25 m d'une route principale	✓
Aucun obstacle pouvant modifier les conditions d'écoulement d'air dans un arc d'au moins 270 degrés	✓
Absence d'obstacle important (bâtiments…)	✓
Électricité	✓
Accessibilité du site	✓
Probabilité faible ou nulle de vandalisme	✓

Détermination du niveau d'air ambiant - Canton Arnaud

- Échantillonnages de juin à novembre 2012
  - Particules totales / métaux et Particules fines
- Résultats :
  - Facteur d'échelle appliqué défini par le MDDEFP

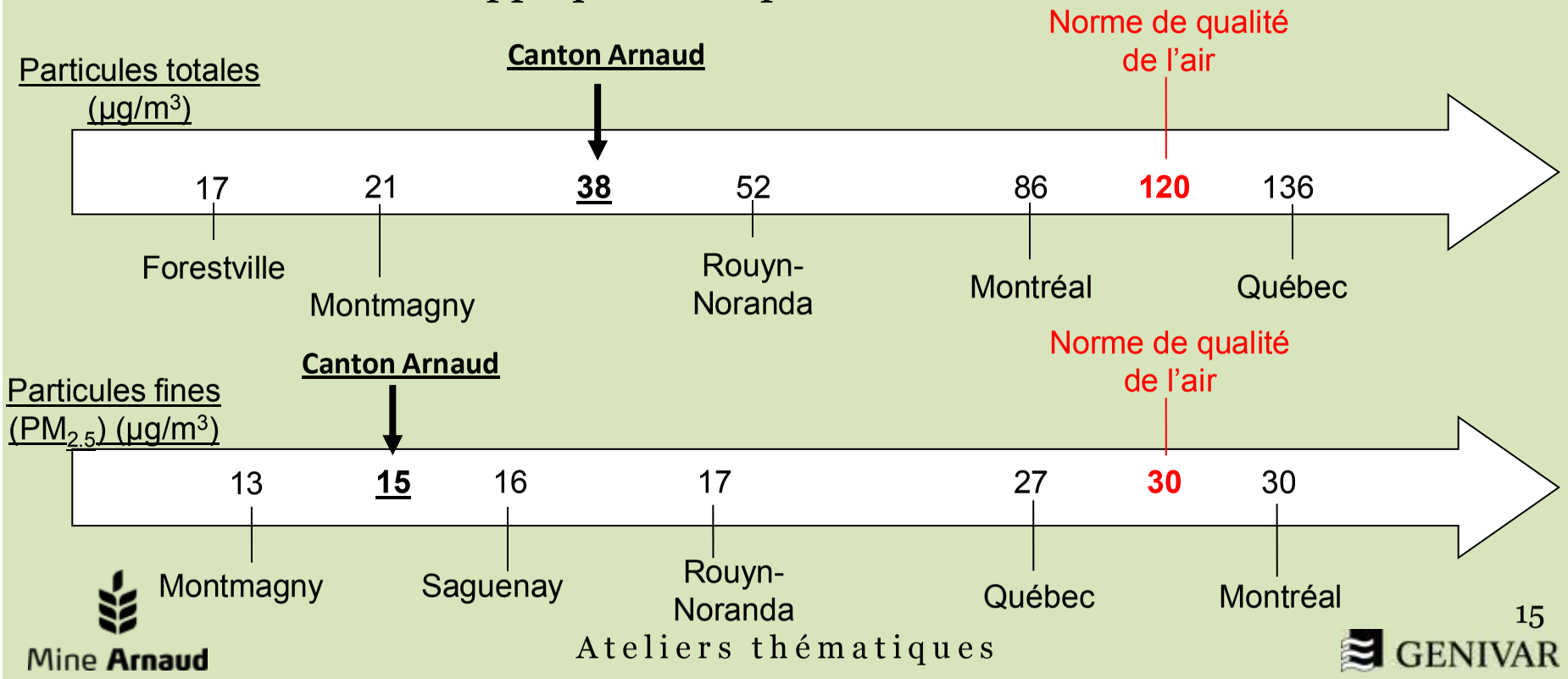

Modélisation de dispersion atmosphérique

- Méthodologie :
  - Météo
  - Récepteurs
  - Détermination des sources et leurs émissions
- Modifications apportées à la première étude (mars 2012)
- Mesures d'atténuation
- Résultats

Modélisation de la dispersion atmosphérique : Méthodologie

- Guide de dispersion atmosphérique (R.Leduc, 2005) du MDDEFP
- Domaine d'étude :10 km x 10km
- Météo : Données sur 5 ans

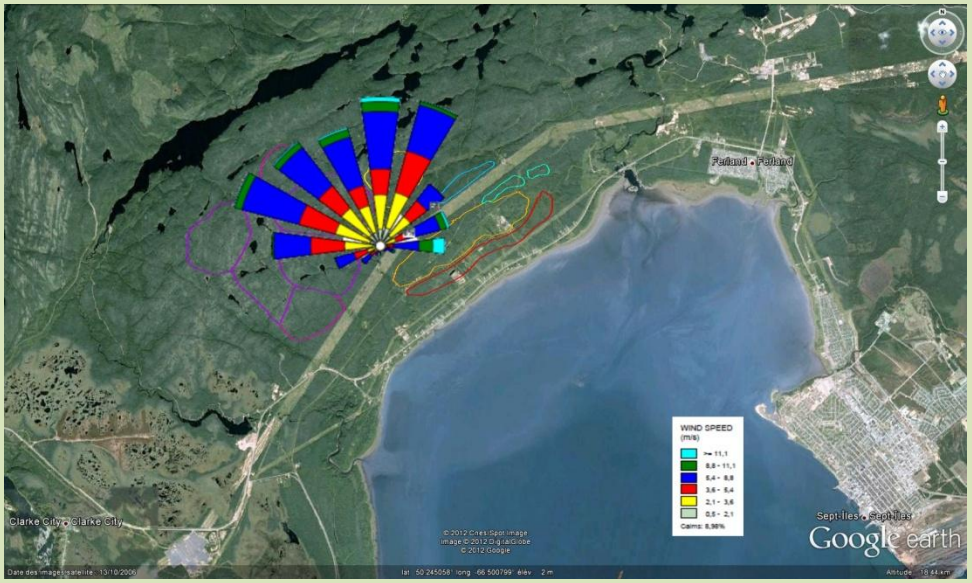

Modélisation de la dispersion atmosphérique : Récepteurs

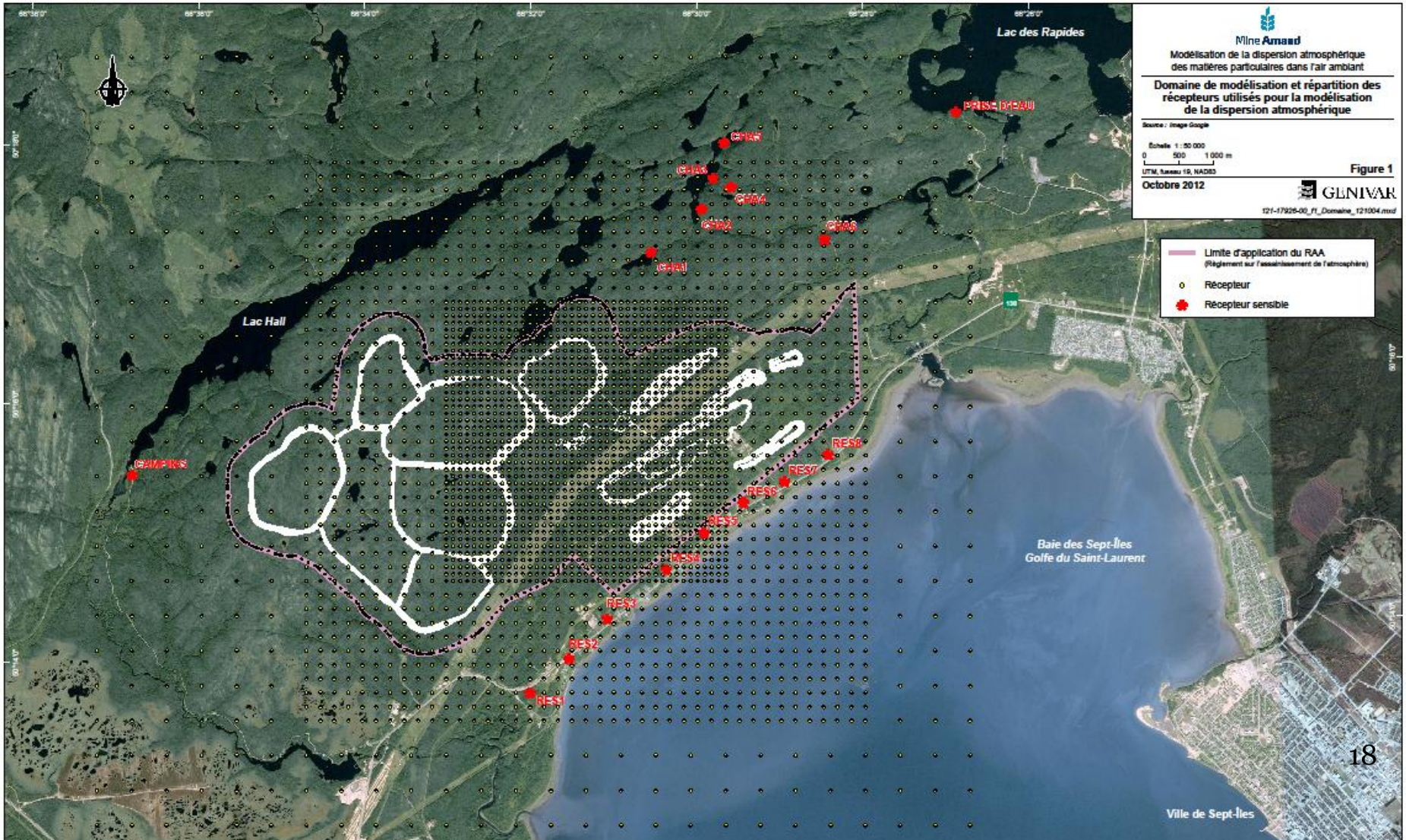

Modélisation de la dispersion atmosphérique : Sources d'émissions

Routage et gaz d'échappement

Érosion des piles

Émissions au concentrateur

Mises en pile, chargement et déchargement

Modélisation de la dispersion atmosphérique : Détermination des émissions

- Détermination des émissions de contaminants
  - Scénarios : année 6 et année 10
    - Tonnages élevés
    - Emplacement des sources

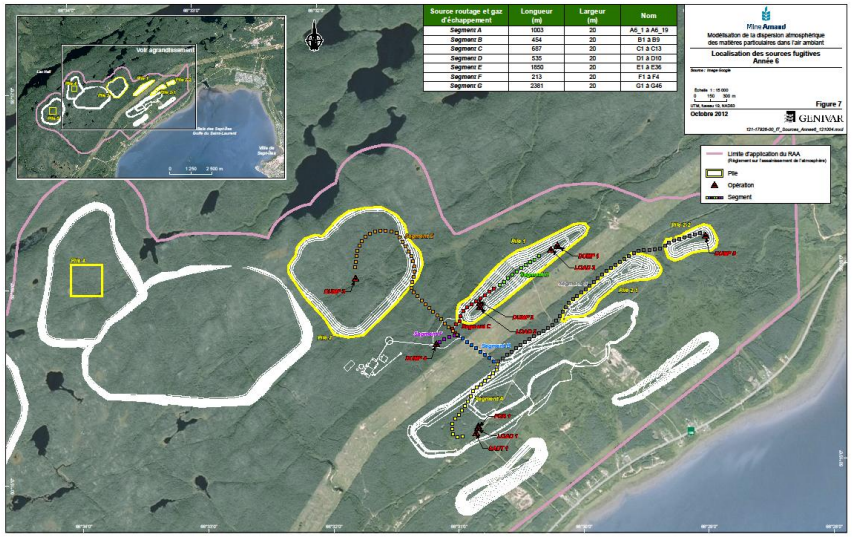

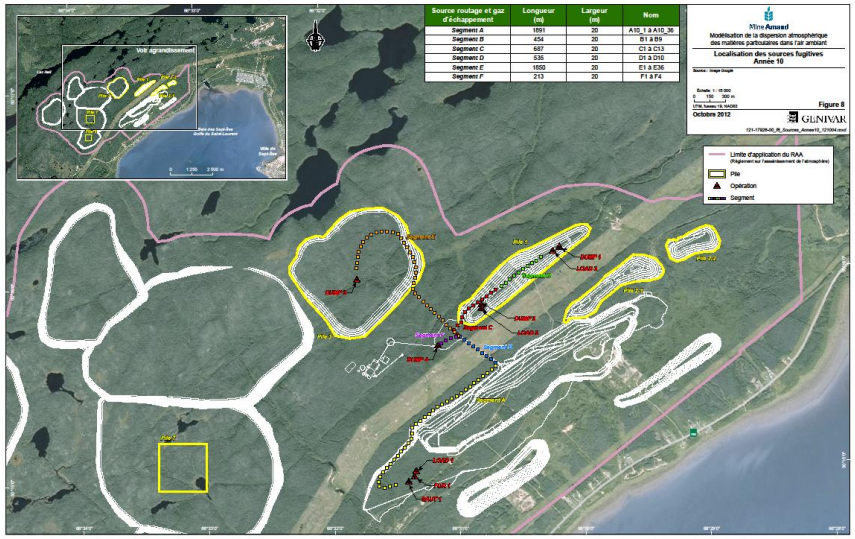

Modifications apportées à l'étude de mars 2012

- Second scénario : année 10
- Émissions des métaux, NOx, SO2
- Émissions des gaz d'échappements (PM2,5, NOx, SO2)
- Piles de mort-terrain
- Jours de pluies et couverture de neige non considérés
- Modification des limites de propriété demandée par le MDDEFP
- Récepteurs suite aux préoccupations des citoyens:
  - Camping du Lac Hall
  - Prise d'eau potable au lac des Rapides

Mesures d'atténuation

- Arrosage régulier des routes
- Installation de dépoussiéreurs aux endroits stratégiques
- Arrosage des piles de stockage

Modélisation de la dispersion atmosphérique

Émissions

Topographie

Récepteurs

Données météorologiques

Modèle de dispersion reconnues par le MDDEFP

Niveau d'air ambiant

+

Concentrations calculées en air ambiant

Normes de qualité de l'air

Mine Arnaud

Ateliers thématiques

GENIVAR

Résultats : Concentrations maximales journalières des particules totales

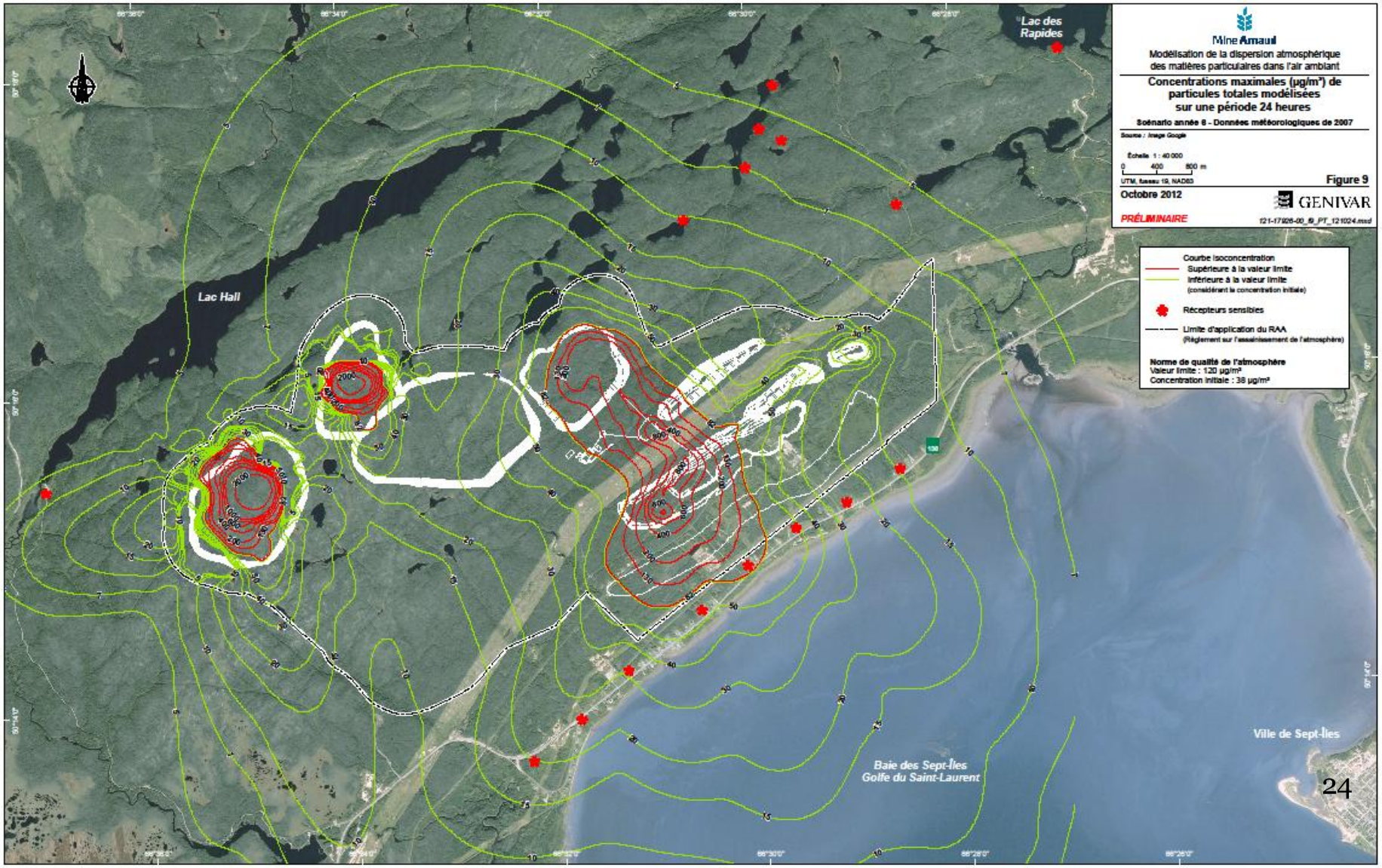

Résultats : 2ème concentrations maximales journalières des particules totales

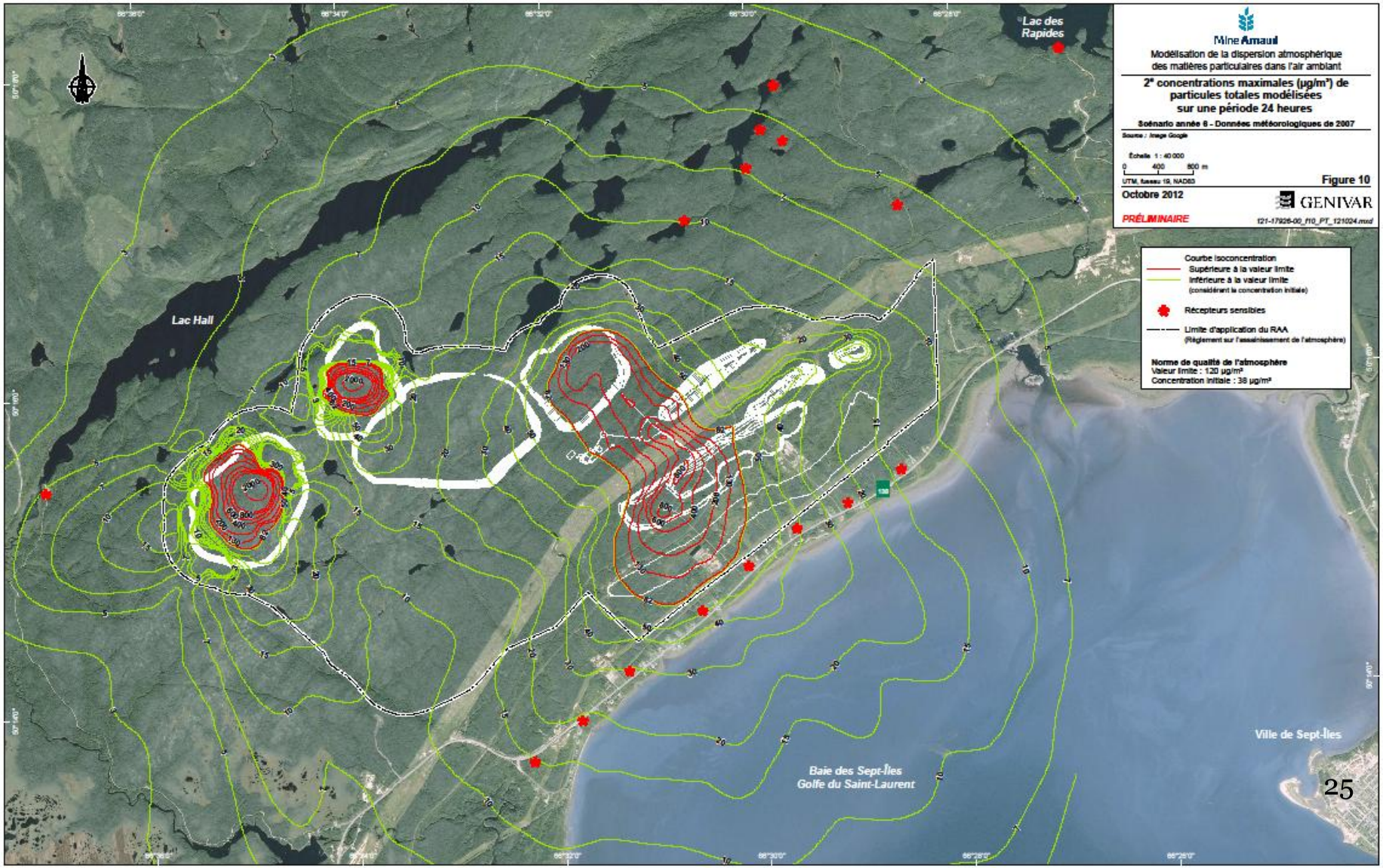

Résultats : Concentrations maximales journalières des particules fines

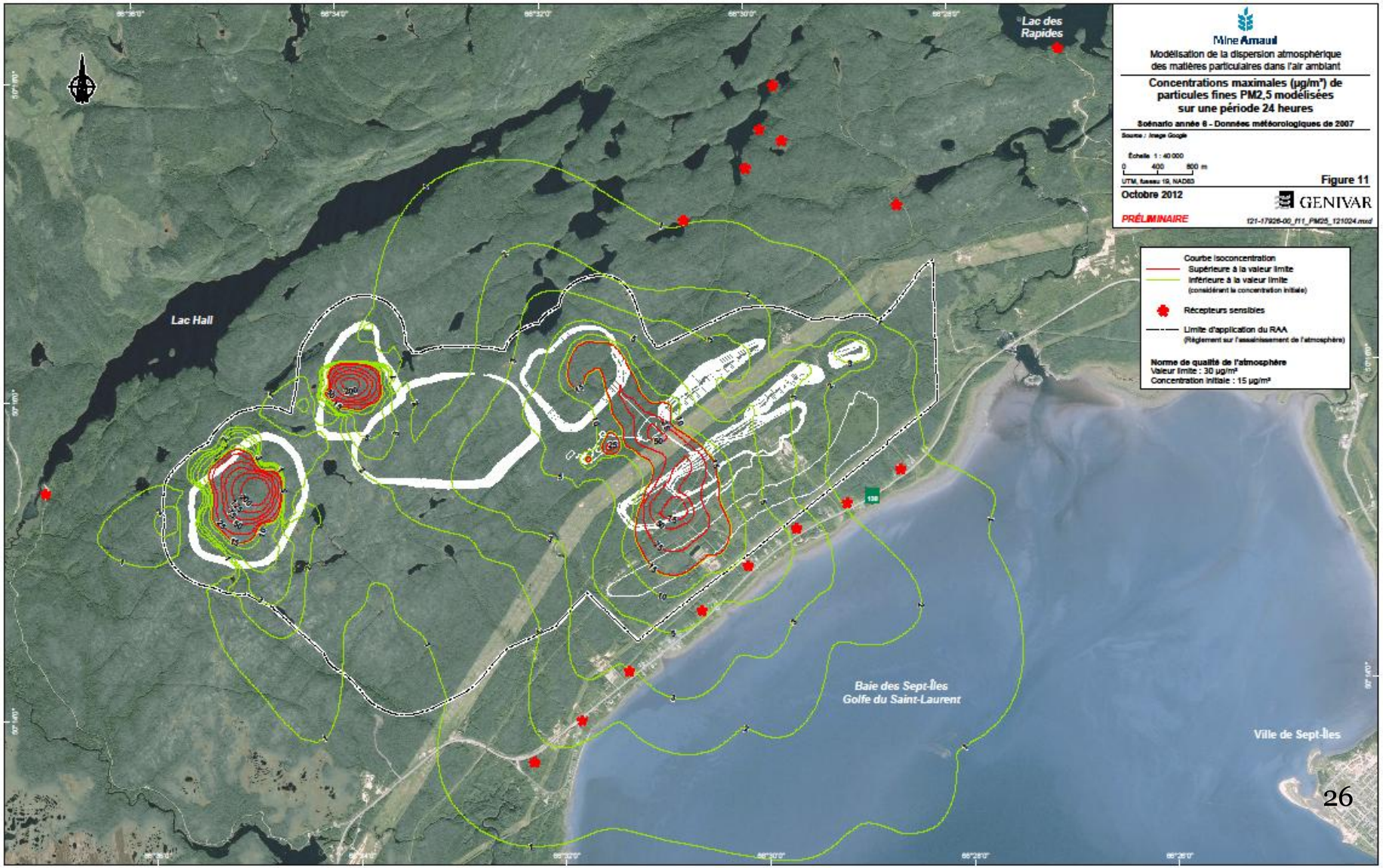

Résultats

Description	Concentrations maximales sur 24h					
	Particules totales			Particules fines		
	Contribution du site	Concentrations totales	Norme de qualité de l'air	Contribution du site	Concentrations totales	Norme de qualité de l'air
	µg/m³	µg/m³	µg/m³	µg/m³	µg/m³	µg/m³
Résidence sur la 138	91	129	120	8.5	23.5	30
Chalet	10	48	120	1	16	30
Camping du lac Hall	6	44	120	<0.2	15.2	30
Prise d'eau potable au lac des Rapides	2.5	40.5	120	<0.5	15.5	30
Quartier Ferland	<5	<43	120	<0.4	15.4	30

La surveillance et le suivi

- Mesures d'atténuation des émissions
- Suivi de qualité de l'air
  - Installation de stations d'échantillonnage
    - Emplacement selon les directions des vents
    - En amont et en aval du site
  - Vérification de la conformité et actions
  - Transmission des données

Conclusion :
Impact des activités du projet minier Arnaud

État initial : Niveau d'air ambiant

2 stations de mesures au Canton Arnaud

Contribution des activités du projet minier Arnaud

Modélisation de dispersion atmosphérique

Impact sur la qualité de l'air des activités du projet Minier Arnaud

Comparaison avec la réglementation en vigueur

- **Surveillance par un programme de suivi de qualité de l'air**

Conclusion :

- Particules totales : un dépassement par année
  - conditions de vents nuls ou calmes provenant du nord
- Particules fines : aucun dépassement
- Modélisation très conservatrice :
  - Pas de journées de pluies
  - Pas de déposition
  - Pas de butte-écran

Conclusion :

- Suivi de la qualité de l'air :
  - Conditions réelles vs Modélisation
- En cas de dépassement :
  - Adaptation des opérations dans les condition météo de vents nulles ou calmes provenant du nord

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

ATELIERS THÉMATIQUES -PAYSAGE

Octobre 2012

GENIVAR

Michel Fontaine

- Architecte paysagiste et urbaniste de formation
- Vingt-huit ans à la planification et au suivi d'aménagements
- Restauration de plus de soixante mines et carrières à travers le monde
- Domaine d'expertise:
  - plans de restauration de sites impactés (mines, carrières et friches industrielles) et suivi de la mise en oeuvre
  - parcs urbains et régionaux
  - développements immobiliers, bassins de rétention, phytorémédiation, stabilisation et plantations écrans

Plan de la présentation

1. Notions à connaître
2. Analyse du paysage
3. Restauration progressive
4. Simulations visuelles
5. Conclusion

Notions

- **Paysage** (une question de perception, culture, environnement)

- **Encadrement règlementaire**
  - plan de réaménagement et de restauration **avant** le début de l'activité minière
  - état satisfaisant;
  - La restauration **progressive** fait partie intégrante de la vie d'une mine

Notions – restauration progressive et finale

- Restauration (progressive et finale)
- Concept de restauration (écologie, géomorphologie, économie, mesures d'atténuation)
- Plan de restauration

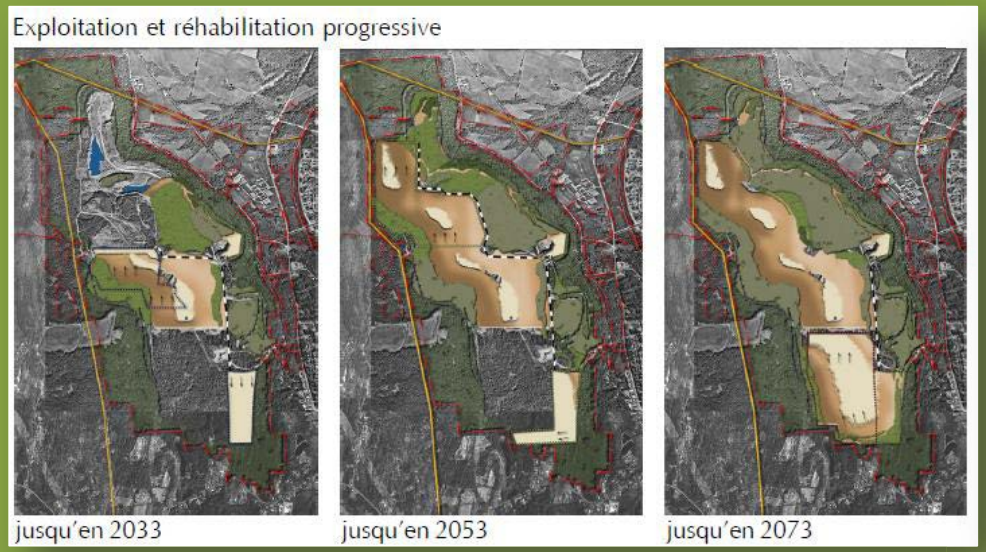

Exemples de fosses restaurées

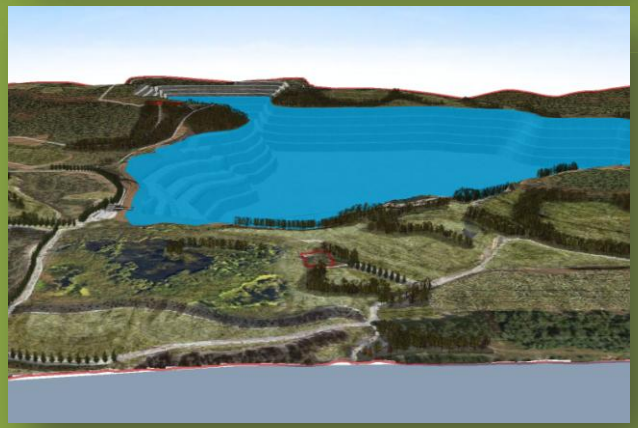

Le projet dans le paysage régional

Mine Arnaud

Plan image année 23

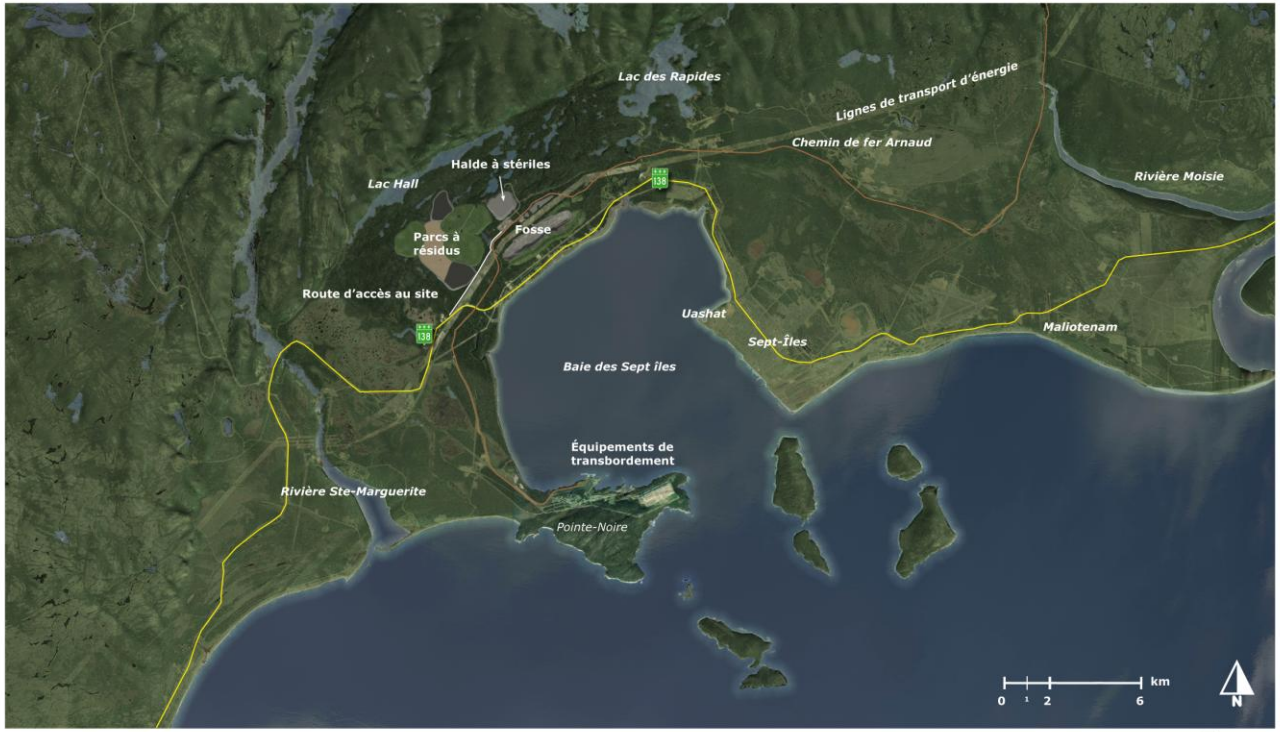

octobre 2012

GENIVAR

Analyse du paysage

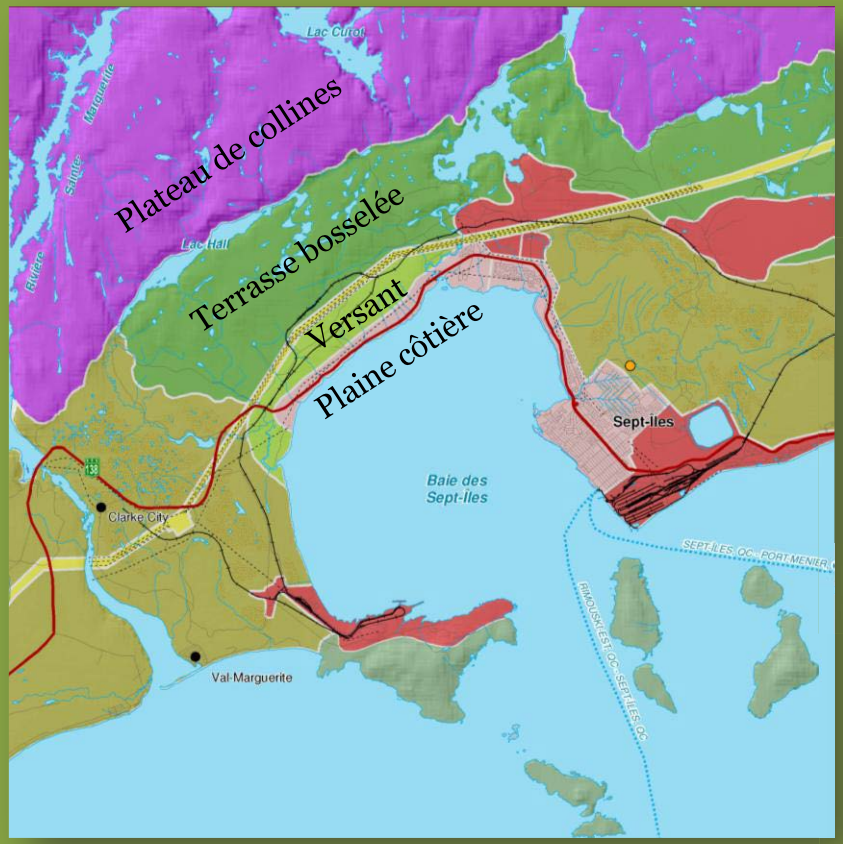

Arrière-scène et milieu récepteur: capacité d'absorption visuelle élevée.

Paysage identitaire régional

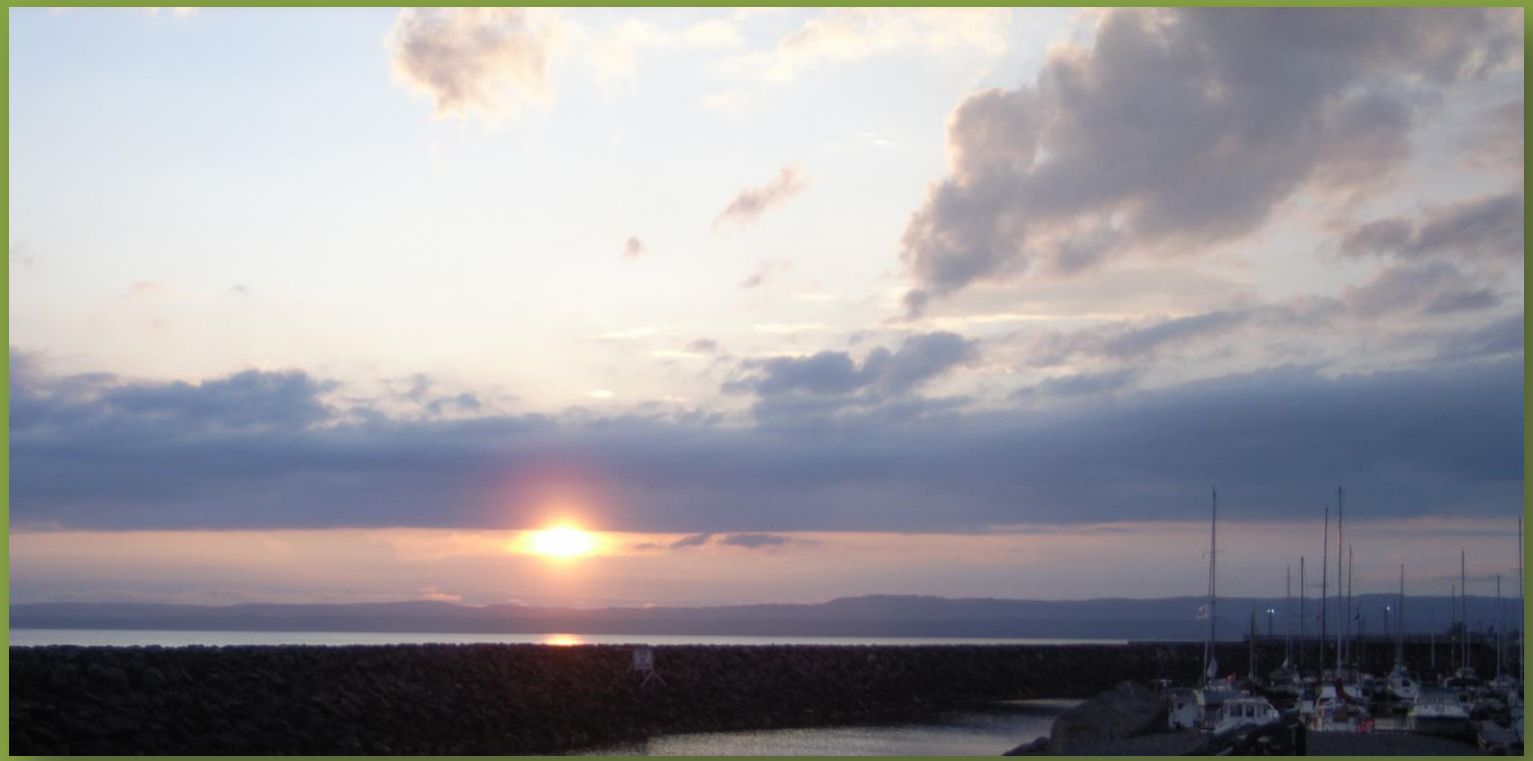

La baie des Sept Îles

Composantes du projet – vue rapprochée

Mine Arnaud

Composantes principales du projet vers l'année 23

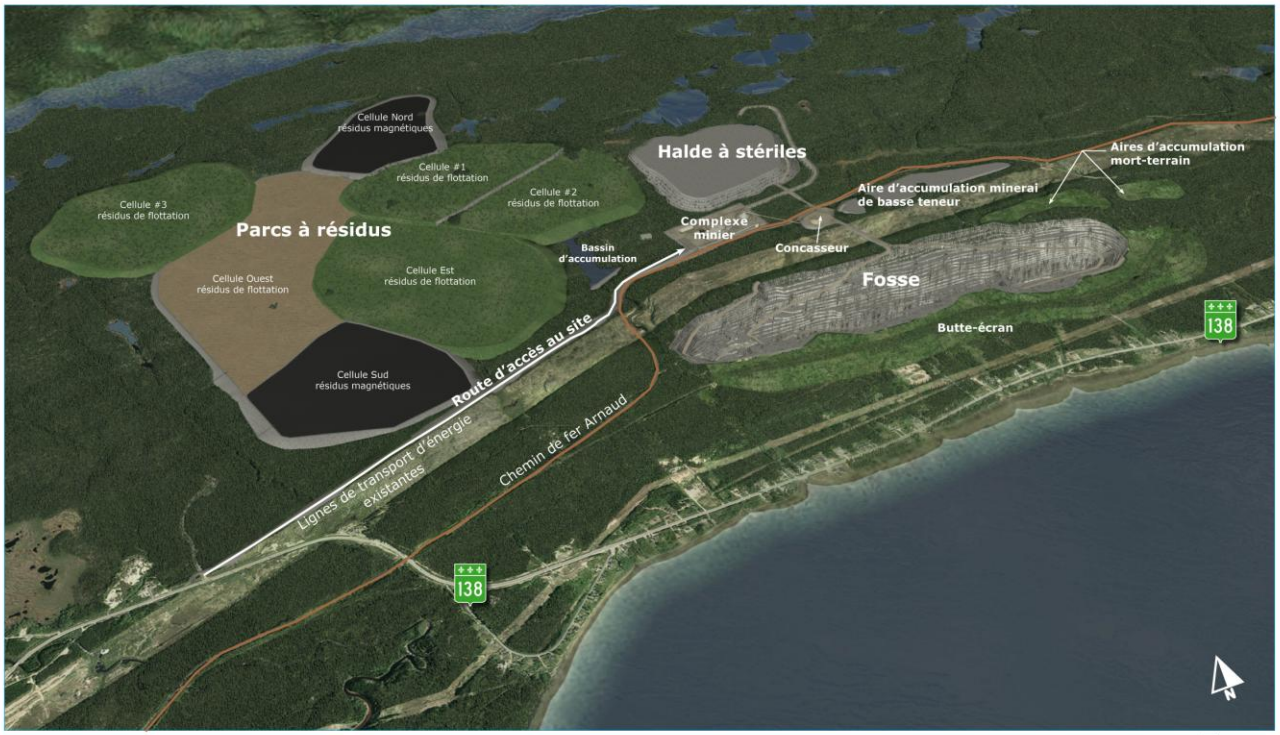

octobre 2012

GENIVAR

Impacts

Sources d'impacts visuels

- Préparation du site
- Activités d'exploitation
- Infrastructures et bâtiments

Impacts visuels anticipés

- Nature changeante et évolutive des impacts.
- Perception selon les points de vue: ponctuelle (138), éloignée (rives et baie).
- Modification de topographie.
- Nouveau projet industriel dans le paysage naturel au fond de la baie.

Impacts

Mesures d'atténuation visuelle intégrées au projet

- Empreinte du projet conservée minimale
- Localisation stratégique
- Construction d'une butte-écran majeure devant la totalité de la fosse
- Couleur des bâtiments et éclairage nocturne contrôlé
- Reboisement de terrains en dehors de l'empreinte des activités d'exploitation

Concept de restauration

PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS EN TERME DE PAYSAGE:

- Préserver la beauté naturelle des lieux et maintenir l'attrait touristique de la baie

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU CONCEPT DE RESTAURATION:

- Conserver, mettre en valeur et réintégrer la biodiversité
- Développer des stratégies de mise en valeur du site pour les usages futurs (récupération des usages et nouveaux usages potentiels)
- Minimiser les impacts visuels

STRATÉGIES DE RESTAURATION:

- Revégétalisation, reconstruction d'habitats fauniques
- Harmonisation avec le paysage environnant
- Mesures pro-actives de bon voisinage.

Concept de restauration

Élément clé de la restauration

Les intentions d'aménagement préliminaires de la butte-écran:

Construction de l'an-1 à l'an 5

- Buts: atténuation des impacts visuels et sonores
- La butte-écran sera formée selon la géomorphologie naturelle du milieu récepteur et la capacité portante du sol.
- La topographie de la butte-écran variera en hauteur et la hauteur moyenne pourrait être de 40 mètres.
- Des terrasses de 6 mètres de largeur et construites à tous les 15 mètres de hauteur seront plantées avec de jeunes arbres

Éléments clé de la restauration

Les intentions d'aménagement préliminaires pour les bancs visibles de la fosse, à distance:

- Les 4 ou 5 premiers bancs (10m de hauteur par banc) seront revégétalisés vers l'an 5 avec des conifères

- Le niveau d'eau dans la fosse lors de la réhabilitation finale sera à l'élévation 20 m

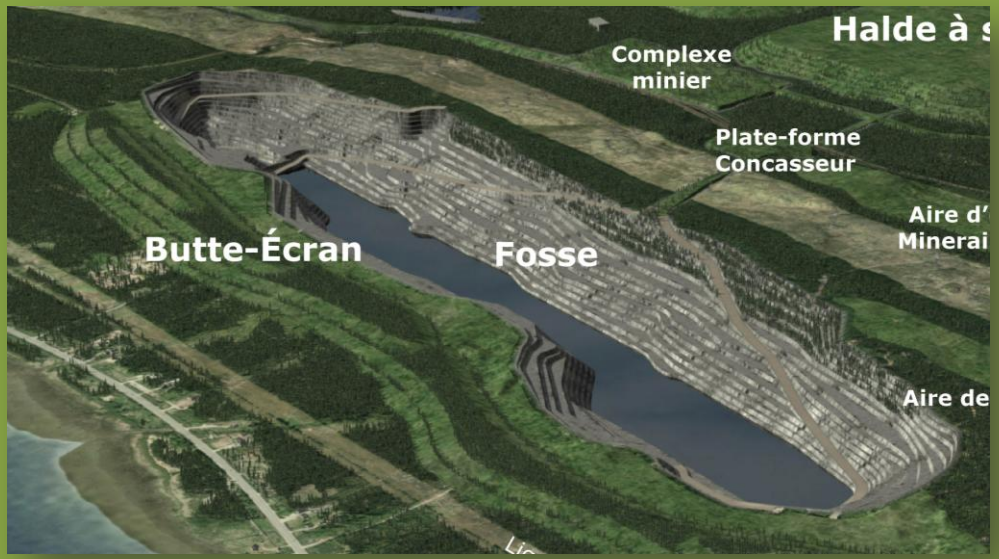

Restauration progressive an 1

Restauration progressive an 5

Restauration progressive an 10

Restauration progressive an 15

Restauration progressive an 23

Restauration progressive finale (2037 et +)

Les points de vue demandés pour les simulations

Points de vues demandés par les citoyens et utilisés pour les photos-simulations

- En haut de Pointe Noire
- Depuis la baie
- Le Vieux-Quai (Parc)
- Depuis la route 138 où le déboisement a été fait
- Vue du sud ave le mur écran de mort-terrain
- Du parc Aylmer-Whittom
- Du parc de Place de l'Anse
- Le boulevard Laure/Montagnais

Ajouts de points de vues pour diversité d'échelle de perception

- Pointe de Uashat
- Tour d'habitation, rue de Mingan
- Du karting Piste Nordique

Points de vues demandés par les citoyens non simulés car démontrés par autres points

- Sur les îles de l'archipel (voir de la baie)
- Des îles de Sept-Îles (voir de la baie)
- Grande Basque (voir de la baie)
- De la rivière des Montagnais (voir boulevard Laure/Montagnais)
- Des Galeries Montagnaises (voir boulevard Laure/Montagnais)
- Depuis le Wal-Mart du boulevard des Montagnais (voir boulevard Laure/Montagnais)
- Depuis le Californien (voir image de synthèse 3D)
- Depuis la maison bleue 3 étages (voir 138)
- Depuis la piste cyclable (voir Parc de l'Anse)
- Du bateau de croisière (Maasdam) (voir Vieux Quai)
- Depuis la route 138, près du viaduc (voir karting)
- Depuis les infrastructures d'Esso (voir Vieux Quai)
- De la tour Radio-Canada et Telus (voir Tour d'habitation)
- Depuis l'ancien cinéparc/karting
- Vue avec reboisement de certains terrains (voir 138)
- L'hôpital (voir Tour d'habitation)

Points de vue demandés par les citoyens et non simulés car absence d'impacts visuels

- Depuis le lac Hall
- Des deux campings
- Du croche de Longue-Épée
- Du belvédère du croche de Longue-Épée

Démonstration schématique

Exercices de cadrage du projet sur modèles de terrain sans végétation démontrant l'absence d'impacts visuels.

Camping du Lac Hall

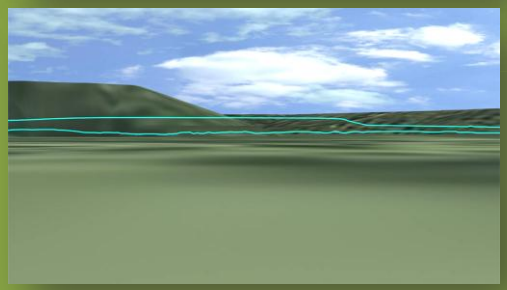

Longue- Épée

Fiabilité des photos-simulations

Rigueur des simulations visuelles

- Basées sur des photos avec optique de 50mm (= champ visuel de l'humain)
- Photos géo-référencées et rectifiées par l'arpentage de points de contrôle afin de minimiser la distorsion

Vues proportionnelles

(panneaux présentés au kiosque):

- Produits basés sur des calculs afin de reproduire la perception terrain en milieu fermé

Géoréférencement:
Action qui consiste à relier un objet et les données qui y sont associées à sa position dans l'espace par rapport à un système de coordonnées géographiques.

Cheminement des photos-simulations

Cheminement des photos-simulations: du paysage identitaire au paysage local

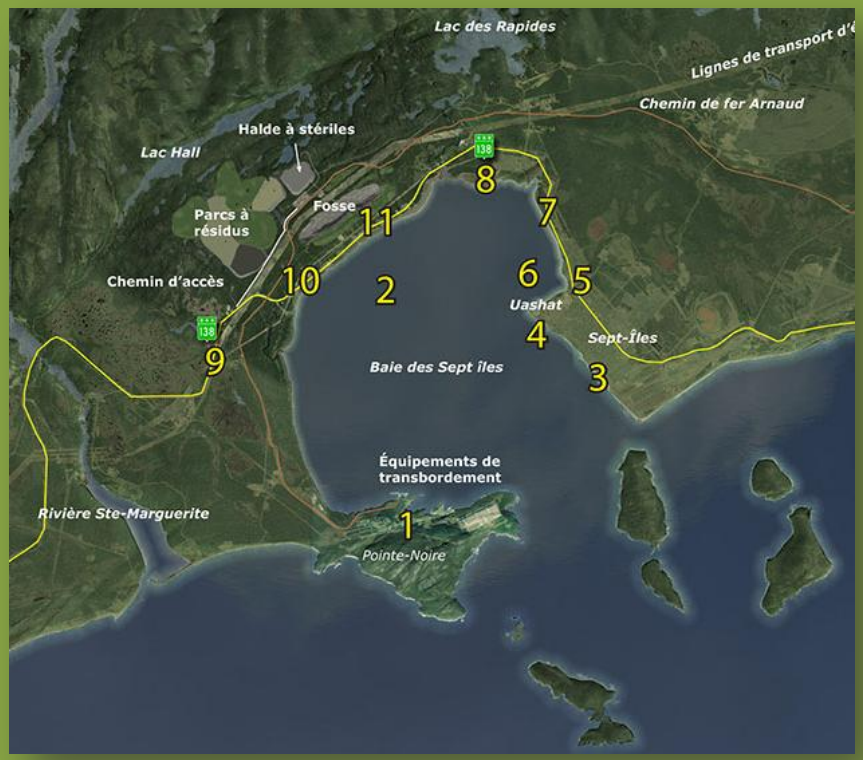

1. Du secteur Pointe-Noire
2. Depuis la baie
3. Du Parc du Vieux-Quai
4. De la Tour d'habitation, rue de Mingan
5. De l'intersection du Boulevard Laure et du Boulevard des Montagnais
6. De la Pointe de Uashat
7. Des Jardins de l'Anse
8. Du Parc Aylmer-Whittom
9. Du karting Piste Nordique
10. De la 138 vers la butte-écran
11. De la route 138

Du secteur Pointe-Noire– 2012

Du secteur Pointe-Noire – an 23

Du Parc du Vieux-Quai – 2012

Du Parc du Vieux-Quai – an 23

30

Depuis la baie (à 2,5 km du projet) – 2012

Depuis la baie – an 5

Depuis la baie– an 23

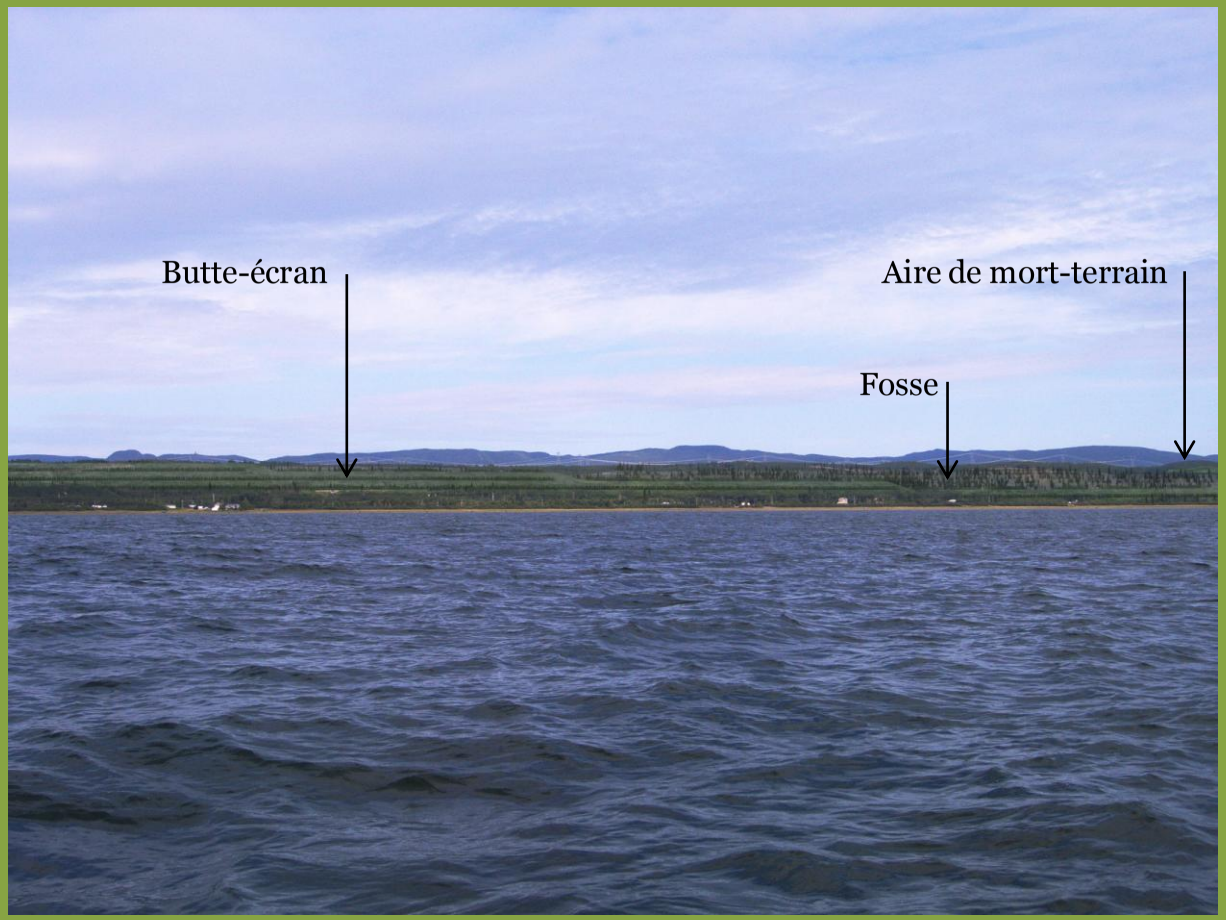

Lunettes d'approche 2x - 2012

Lunettes d'approche 2x – an 5

Lunettes d'approche 2x – an 23

De la Tour d'habitation, rue de Mingan – 2012

De la Tour d'habitation, rue de Mingan – an 23

De l'intersection du Boulevard Laure et du Boulevard des Montagnais– 2012

De l'intersection du Boulevard Laure et du Boulevard des Montagnais – an 23

40

De la Pointe de Uashat– 2012

De la Pointe de Uashat– an 23

Des Jardins de l'Anse– 2012

Des Jardins de l'Anse – an 23

Lunettes d'approche 2x - 2012

Lunettes d'approche 2x – an 23

Du Parc Aylmer-Whittom– 2012

Du Parc Aylmer-Whittom– an 23

Du karting Piste Nordique– 2012

Du karting Piste Nordique– an 23

De la 138 vers la butte-écran – 2012

De la 138 vers la butte-écran – an 5

De la 138 vers la butte-écran – an 23

De la route 138 – 2012

De la route 138 – an 23

Mise en œuvre - surveillance et suivi

Pendant l'exploitation de la mine, un programme de suivi de la restauration et de la végétalisation est mis en place. Il permet d'évaluer la reprise des végétaux et d'apporter rapidement des mesures de correction au besoin.

Le paysage identitaire régional est préservé

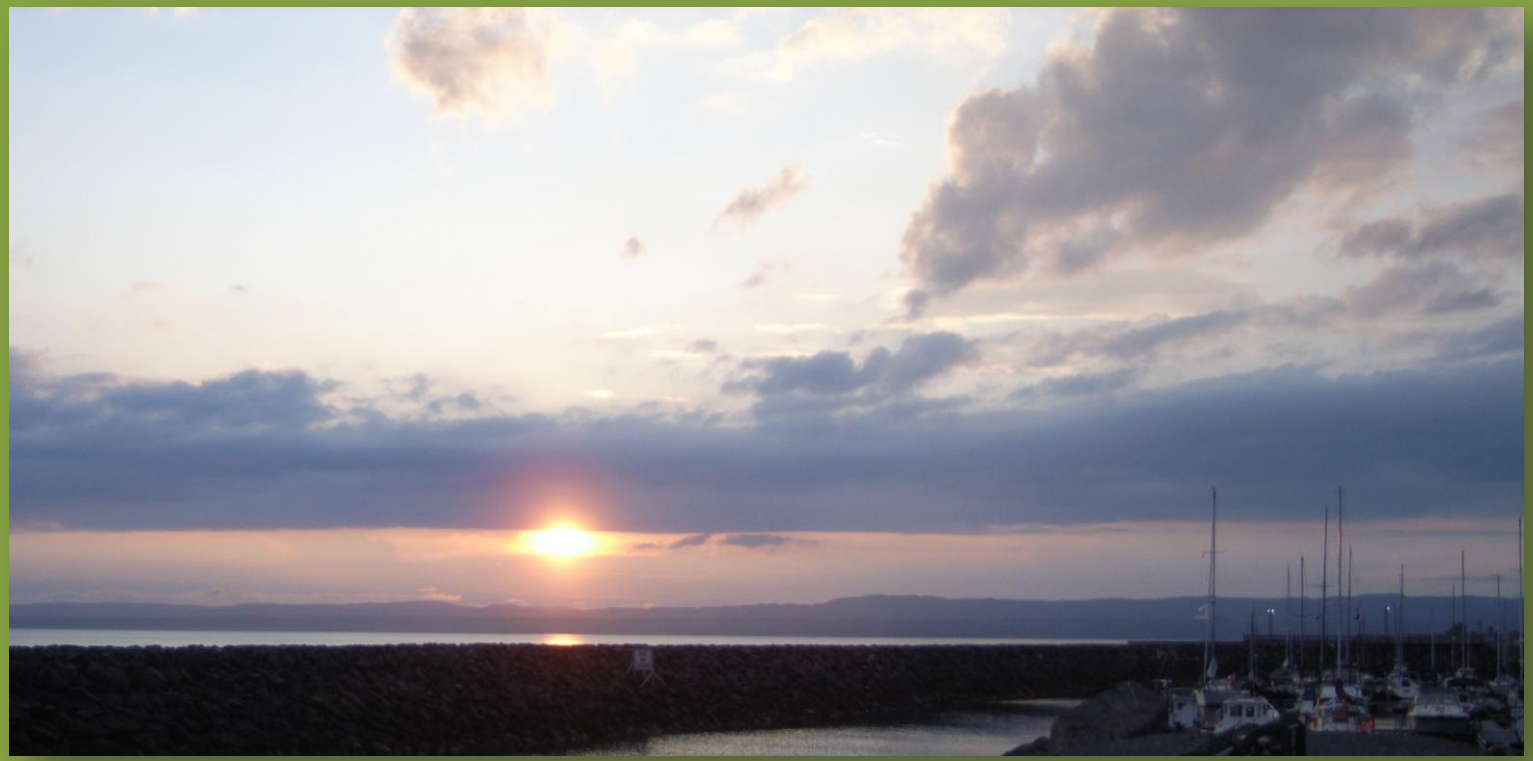

La baie des Sept Îles

2012

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

ATELIERS THÉMATIQUES

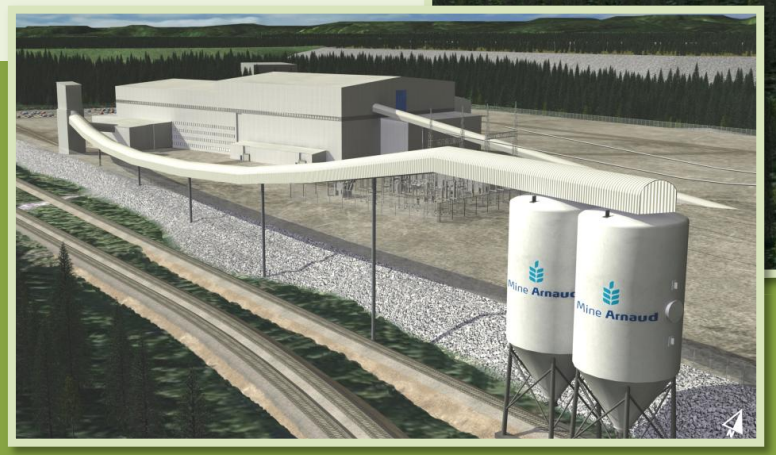

Octobre 2012

GENIVAR

Marc-André Goyette M.A.

- Économiste et gestionnaire de projet chez GENIVAR depuis 2006

- Spécialisations:
  - Développement économique régional
  - Économie publique
  - Analyse financière

- Projets réalisés
  - Plus de 25 mandats d'évaluation des impacts économiques.

Mise en contexte

- Étude complémentaire de retombées économiques demandée par le MDDEP.

- Suite à la préoccupation de plusieurs ministères.

Mise en contexte

- Une étude des retombées économiques en deux phases:
  - Construction (2-3 ans);
  - Exploitation (23 ans).

- Des impacts différents pendant la phase construction et l'exploitation.

Méthodologie

- Impacts économiques directs et indirects estimés à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec.
- Modélisation de la structure industrielle et économique du Québec, afin de déterminer l'argent qui sera réellement dépensé au Québec.
- Représentation simplifiée de l'économie du Québec: ordre de grandeur vs valeurs précises.

Retombées économiques provinciales – Construction

- Un investissement initial de 750 M$ pour la mise en valeur du site.
- Des retombées provinciales de 485 M$ pour la phase de construction.
- Ceci correspond à la création ou au maintien d'environ 5 000 emplois équivalent temps complet à l'échelle provinciale.
- Au niveau fiscal, les impacts économiques sont estimés à 27 M$ et 15 M$ respectivement pour le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral (impôts sur salaire, TPS, TVQ).

Retombées économiques régionales – Construction

- Au niveau régional, la valeur des fuites augmentent.
- Néanmoins, des retombées régionales estimées à près de 200 M$ pour la région de la Côte-Nord durant la phase de construction.
- 800 à 1000 emplois directs sur le chantier lors de la mise en valeur du site.
- Plus de 400 emplois indirects auprès de fournisseurs régionaux.

Retombées économiques provinciales – Exploitation

- Des dépenses annuelles moyennes d'exploitation de 140 M$ sur 23 ans.
- Des retombées économiques récurrentes de 110 M$ pour le Québec.
- Correspond à la création ou au maintien de 560 emplois équivalent temps complet.
- Au niveau fiscal, les impacts économiques sont estimés à 5,2 M$ et 3,6 M$ respectivement pour le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral (impôts sur salaire, TPS, TVQ).
- Des impôts sur les bénéfices et des redevances estimés à 23 M$ annuellement.

Retombées économiques régionales – Exploitation

- Des retombées annuelles de 90 M$ pour la région.
- 330 emplois directs à la mine, près de 50 emplois indirects.
- Des salaires et bénéfices totalisant 30 M$ pour les employés de la mine.

Maximisation des retombées économiques régionales et locales

- Engagement de Mine Arnaud pour maximiser les retombées économiques régionales et locales;
- Participer à Côte-Nord Économique afin de maximiser les retombées économiques régionales. Créé par la CRÉ et regroupe des représentants de plusieurs villes, des organismes de développement économique et des villes.
- Une Table Municipalité-Entreprise a été créée pour donner aux représentants municipaux les moyens concrets de s'informer et d'être consulté sur l'évolution du projet, et pour traiter les enjeux qui les touchent. Elle regroupe Mine Arnaud, les villes de Sept-Iles et Port-Cartier, ainsi que ITUM.
- Développement d'une politique de maximisation des retombées économiques qui va se décliner afin de favoriser, lorsque possible, l'embauche de travailleurs régionaux et locaux, et l'achat de biens et services régionaux et locaux.

Impact sur le marché locatif (Construction)

- De 800 à 1000 travailleurs sur le chantier pendant la construction.
- Pourrait avoir un manque de main-d'œuvre régionale pour combler ces emplois.
- Dans une certaine mesure, le recours aux travailleurs temporaires pour assurer les besoins en main d'œuvre.

Mesures d'atténuation (Construction)

- **L'embauche de travailleurs et de sous-contractants locaux;**
- **Un campement de travailleurs:**
  - L'option privilégiée: Un campement de travailleurs évolutif construit par un promoteur local indépendant;
  - La solution de rechange : La construction d'un campement de travail temporaire par Mine Arnaud sur le site.

Mesures d'atténuation (Construction)

- **La présence du campement de travailleurs et l'embauche de main d'œuvre locale éliminera pratiquement toute pression sur le secteur du logement durant la construction.**

Impact sur le marché locatif (Exploitation)

- 330 emplois directs
- 50 emplois indirects
- De 170 à 230 emplois (50 à 65 %) à être comblés par des gens de l'extérieur.
- De 390 à 520 nouveaux arrivants

Mesures d'atténuation (Exploitation)

- La situation du marché du logement en 2015 est difficile à évaluer.
- De nombreuses initiatives publiques et privées en matière de logement sont présentement envisagées.
- Mine Arnaud assurera un suivi avec la ville de Sept-Îles concernant la situation du logement.
- Mine Arnaud soutiendra les organismes communautaires qui travaillent à répondre à la problématique du logement, en concertation avec les intervenants du milieu.

Constats et engagements

- Si la situation le requiert Mine Arnaud s'engage à:
- Utiliser son campement de travailleurs (si cette option est celle privilégiée en période de construction) -pour une période de transition, et ce, jusqu'à ce que des logements soient disponibles.
- **Ainsi, le projet minier Arnaud limitera la pression sur le marché locatif.**

La suite avec M. Gilles Vaillancourt

- Une période de questions / réponses sur l'atelier débutera après la présentation de M. Vaillancourt

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

GESTION DE L'EAU ET QUALITÉ DE L'EAU

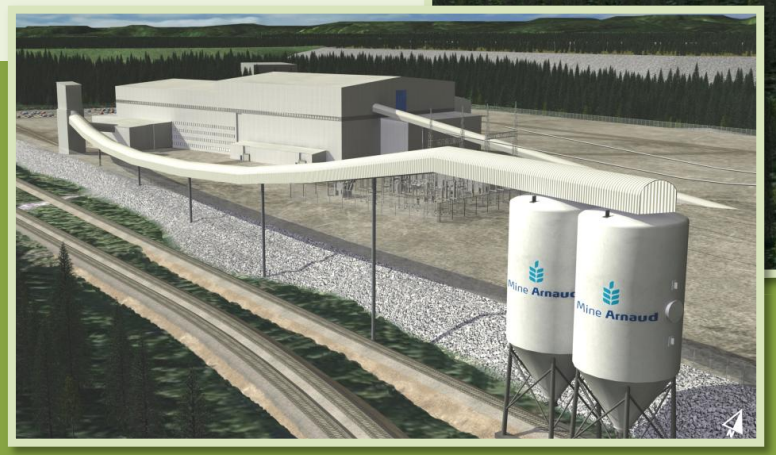

Octobre 2012

GENIVAR

Ordre du jour

- Répondre aux préoccupations (P) du public
  - P-1: Impact sur le débit des ruisseaux
  - P-2: Quantités d'eau utilisées pour le projet et estimation du débit de rejet au ruisseau Clet
  - P-3: Collecte et traitement d'eau
  - P-4: Impact sur l'eau potable (puits privés) et liens hydrauliques
  - P-5: Préoccupation sur la prise d'eau au Lac des Rapides

Présentation

- Simon Latulippe, ing.
- 14 ans d'expérience en environnement et mines
- Spécialisé dans la gestion des eaux et des résidus miniers
- Travaillé sur les projets miniers suivants :
  - Restauration Mine Selbaie
  - Restauration Mine Gaspé
  - Ingénierie conceptuel Site abandonné Montauban, MRNF
  - Projet Nunavik Nickel depuis 2010- en cours, permis et suivi
  - Projet Dumont Nickel, en cours
  - Projet minier Arnaud

Justification du mandat

Nous avons reçu le mandat de

- Répondre aux questions et commentaires des autorités gouvernementales relatifs à l'étude d'impact
- Répondre aux questions du public
- Participer aux ateliers thématiques- Automne 2012

Bassins versants : définition

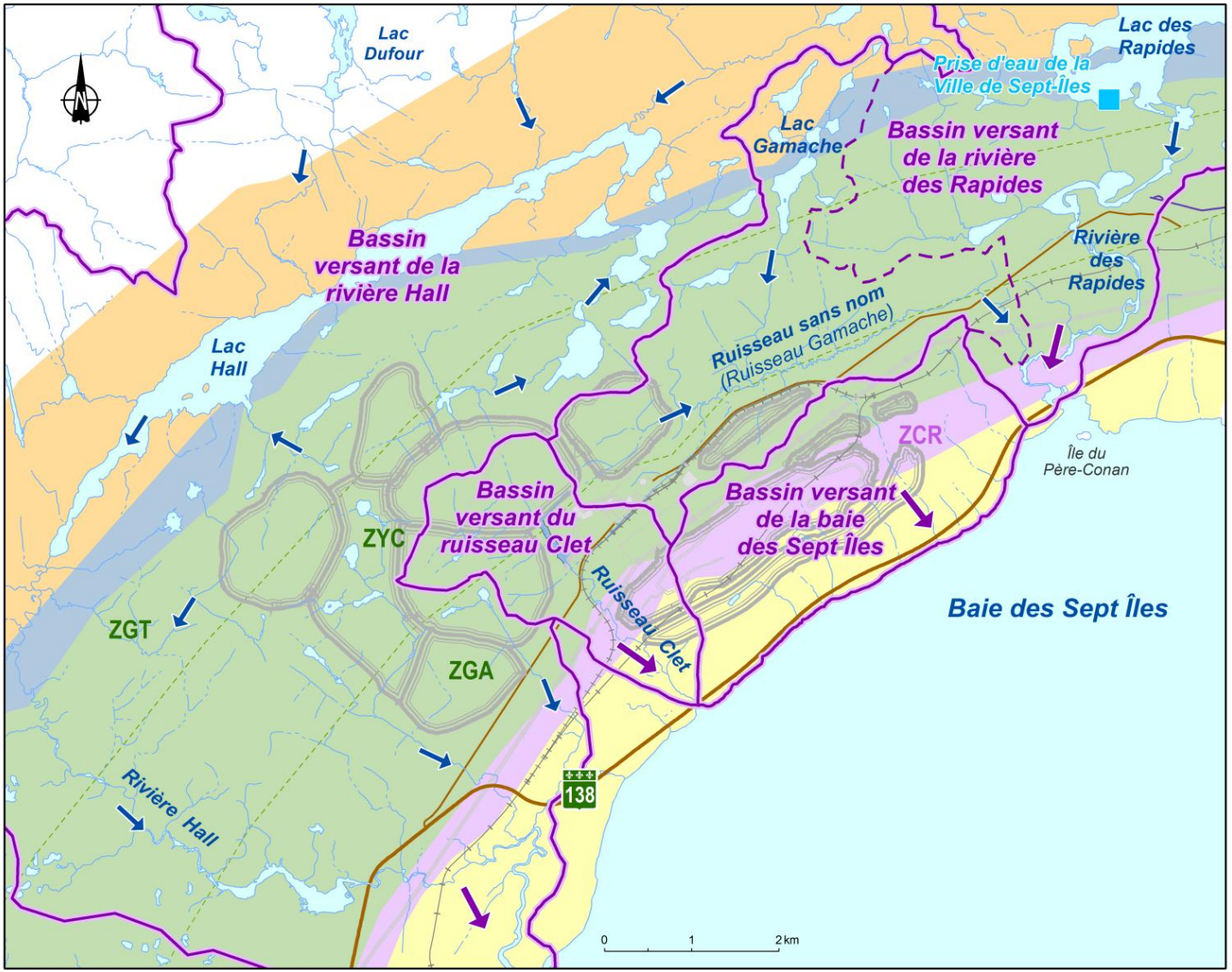

Encadrement règlementaire des projet miniers

- Décret gouvernemental
- Loi sur les mines
- Directives 019, effluent minier
- Règlementation provinciale, processus de demande de permis pour construction MDDEP et MRNF
- Règlement sur les barrages (Faible/forte contenance)
- Attestation d'assainissement
- Suivi REMM (*Règlement sur les effluents des mines de métaux, application de la Loi sur les pêches (art.36 - dispositions sur la prévention de la pollution*)
- ESEE (*Étude de suivi des effets sur l'environnement*. Disposition sur la prévention de la pollution (article 36, Loi sur les pêches)

P-1 : Évaluer l'impact du projet sur le débit des ruisseaux

Réalisation d'une étude hydrologique

- Mesures terrain, réalisation de jaugeages et installation de sondes
- Déterminer les débits des cours d'eau
  - conditions moyennes
  - étiage
  - crue
- Permet de mesurer les conditions actuelles, avant la mise en place des infrastructures du projet

Étude hydrologique

- Étude comprenait:
  - Mise en place de sondes pour les ruisseaux et les lacs afin d'obtenir les débits réels
  - Installation d'un pluviomètre
  - Réalisation de 27 jaugeages
- Suivi de 10 ponceaux lors d'évènement de pluie
- Comparer les résultats avec des rivières jaugées par le CEHQ sur des périodes importantes.

Carte de localisation des sondes et jaugeages

Carte des sondes et jaugeages

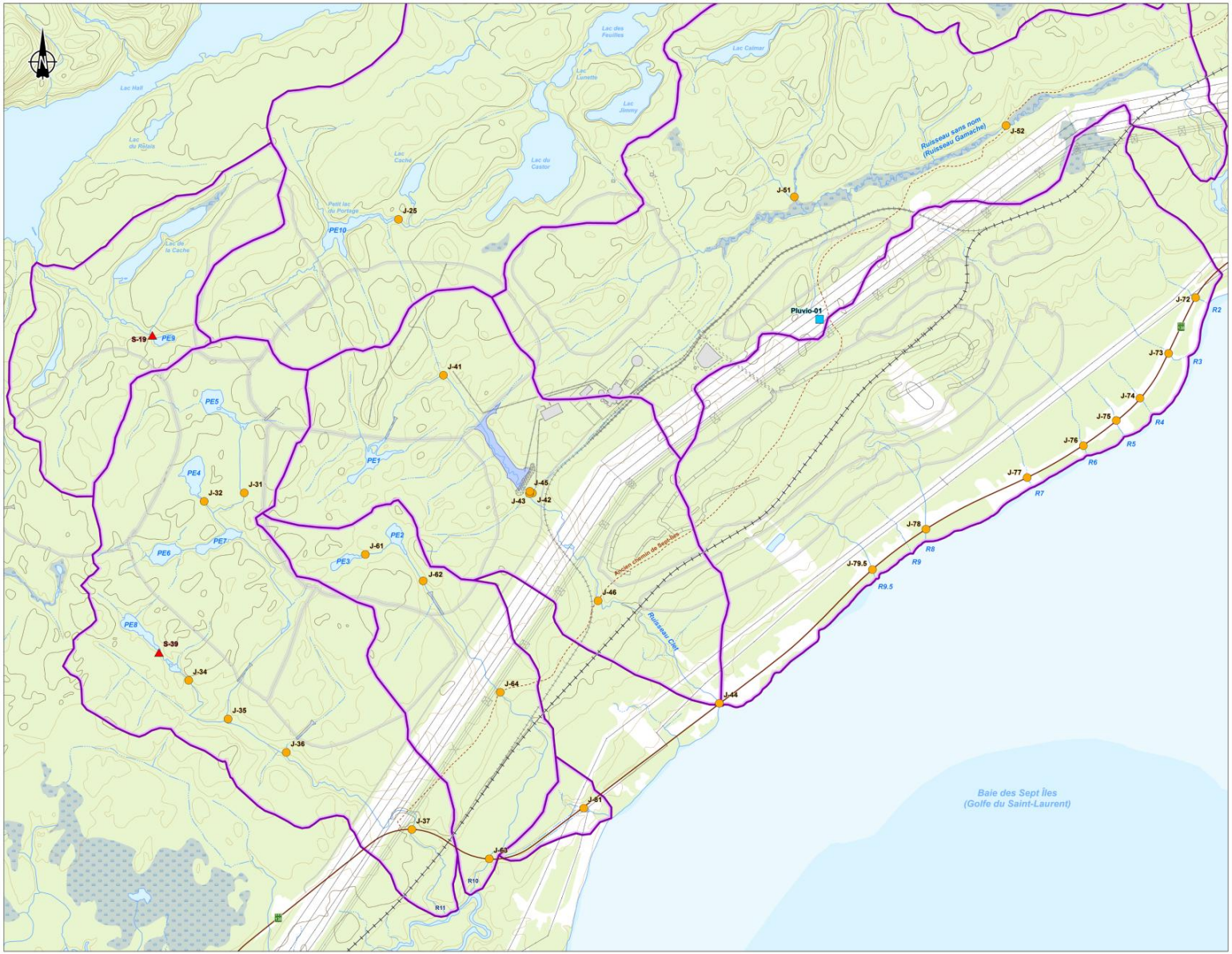

Évaluation des débits en condition actuelle et impact maximal du projet (projetée)

Cours d'eau	Débit moyen annuel (m^3/s)	Débit de crue 1:2 ans (m^3/s)	Débit d'étiage Q2,7 m^3/s)	Impact sur le débits moyen annuel (m^3/s)	% de réduction de débit
Ruisseau Clet	0,153	3,6	0,011	0,064	58
R-10	0,073	1,2	0,0051	0,04	46
R-11	0,165	2,4	0,002	0,053	68
Ruisseau sans nom (Gamache)	0,273	3,5	0,023	0,199	27

Résumé de la P-1

- P1:Évaluer l'impact du projet sur le débit des ruisseaux
  - La mise en place du projet aura pour effet de réduire le débit des cours d'eau d'environ 40% réparti sur 12 ruisseaux
  - Les principaux touchés sont: R-7, R-8, Clet, R-10 et R-11
  - Le rejet minier dans le ruisseau Clet aura l'effet d'augmenter le débit de ce dernier (discuté à P-2)

P-2: Quantités d'eau utilisées pour le projet et estimation du débit de rejet au ruisseau Clet

- Un bilan d'eau est un bilan des intrants et extrants des eaux sur le site qui considère:
  - Précipitation
  - Évaporation
  - Recirculation/recyclage
  - Eaux d'exhaure
  - Infiltration
  - Pertes
  - Traitement
  - Rejet

Bilan d'eau – Projet minier Arnaud
Année 8

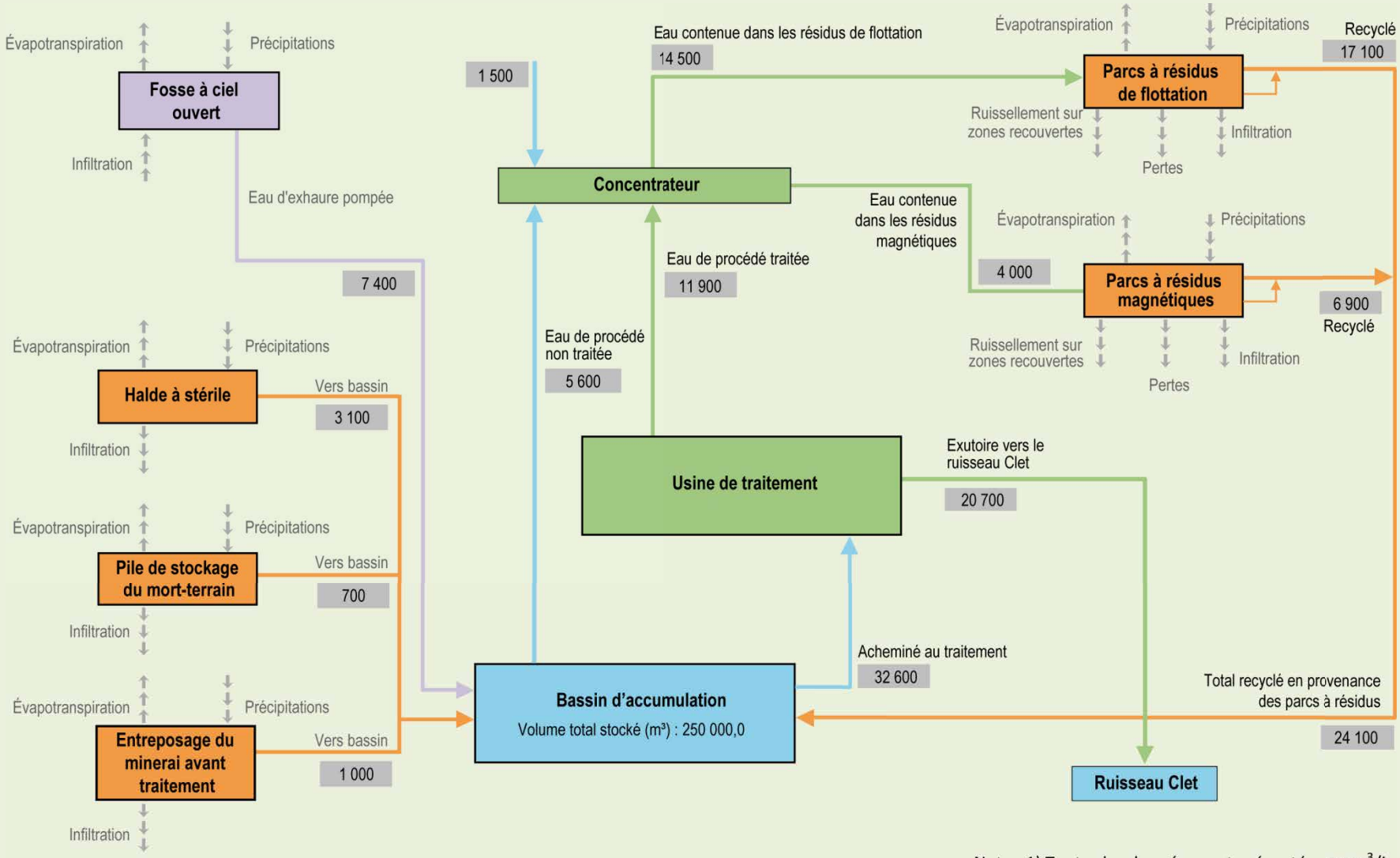

Note : 1) Toutes les données sont présentées en m^3/j.

Bilan d'eau en condition moyenne annuelle - Année 8

Entrées	en m³/jour
Eau d'exhaure	4 750
Précipitations	36 700
Minerai	1 550
Sommes des intrants	43 000
Pertes	**en m³/jour**
Perte par évapotranspiration	11 100
Perte dans les pores des résidus	6 400
Perte par infiltration	4 200
Concentrateur et usine	600
Somme des pertes	22 300
Surplus	**en m³/jour**
Traité et rejeté au ruisseau Clet	20 700

Débit de rejet au ruisseau Clet

- Débit additionnel dans le ruisseau Clet et potentiel d'érosion :
  - Effluent traité à l'usine de traitement d'eau
  - Augmentation du débit moyen de 50% (0.153 à 0.226 m^3/s)
  - Distribution de l'effluent pour éviter l'érosion

- Débit de rejet varie selon les périodes d'exploitation dû à :
  - Évolution de la superficie de la fosse
  - Évolution de la superficie des parcs à résidus
  - Restauration progressive

Débit du ruisseau Clet incluant effluent, année 1 à 7

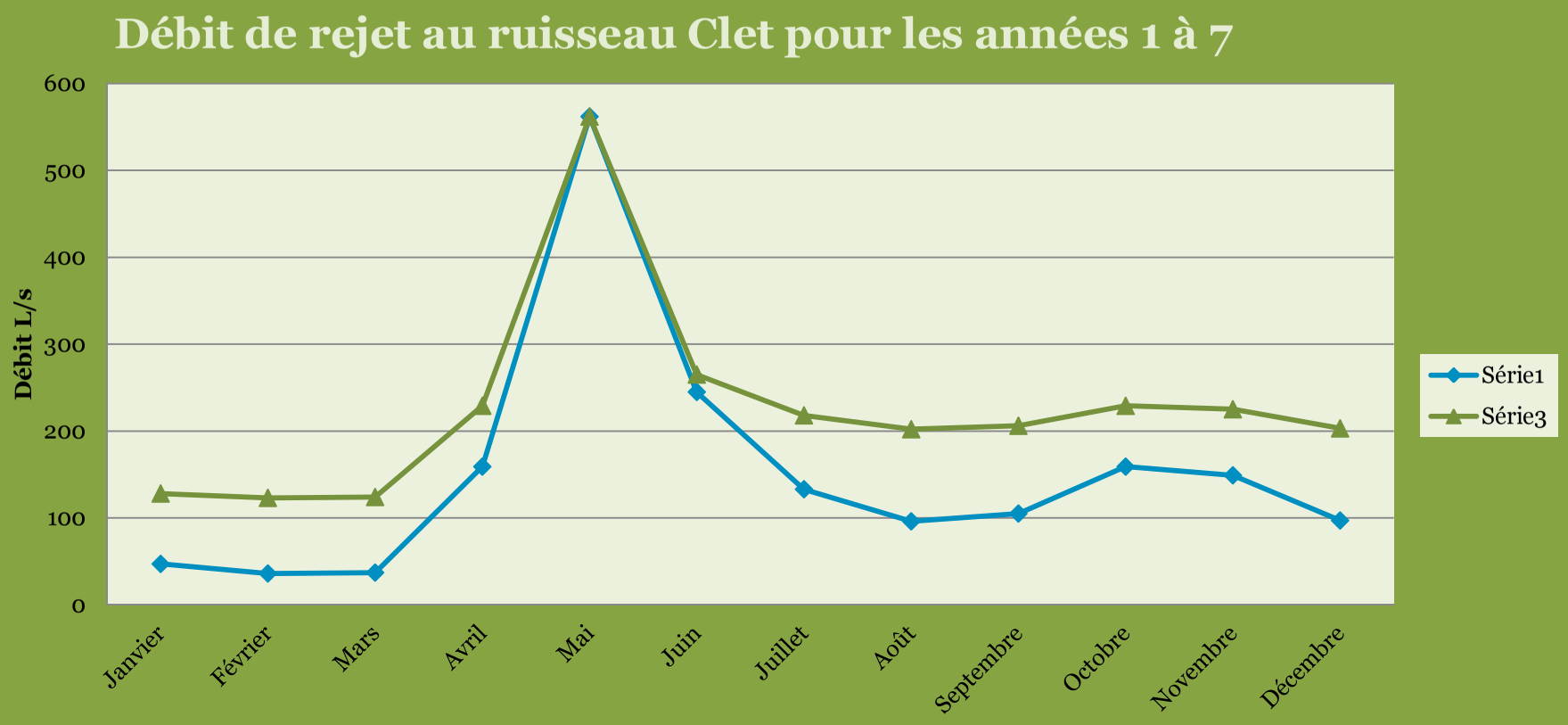

Résumé de la P-2

P2: Quantités d'eau utilisées pour le projet et estimation du débit de rejet au ruisseau Clet

- Les quantités d'eau requises pour le projet ont été évaluées et aucun apport d'eau externe au projet n'est prévu
- Le rejet minier au ruisseau Clet augmentera son débit annuel moyen de 50% (0,153 à 0,226 m^3/s)

  Pour fin de comparaison, le débit des évènements de pluie du 15 août 2012 à Sept-îles = 0,335 m^3/s

  et celui du 20 septembre = 0,990 m^3/s
- Le débit additionnel évalué permettra de conserver des vitesses faibles, ce qui évitera l'érosion du ruisseau Clet. Aucune mesure de protection n'est appréhendée (enrochement)

P-3 : Collecte et traitement de l'eau

- Volume d'eau requis au concentrateur est de 17 000m³/jr
- Rejet à l'effluent final doit respecter les normes de rejet (minimalement les critères de la directive 019)
- Bassin d'accumulation sera aménagé
- Gestion des eaux sur l'ensemble du site par un réseau de fossés périphériques
- Usine de traitement d'eau prévue pour le traitement de l'effluent, paramètres à surveiller (MES, pH, Cu, P et Al)
- Traitement des MES dans le secteur de la butte écran
- Programme de suivi complet selon la règlementation

P-3 : Collecte et traitement de l'eau

Carte fossés période 0-7

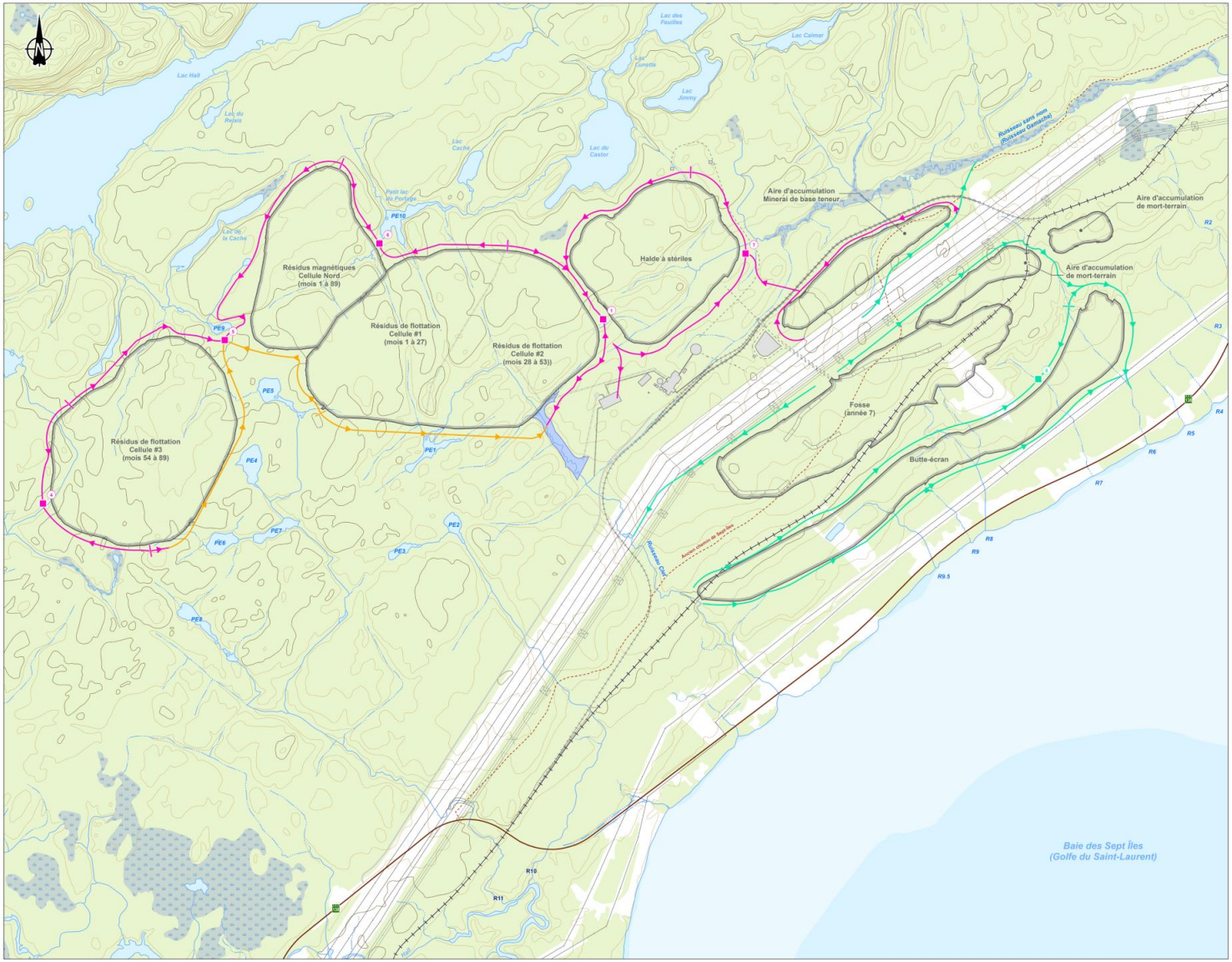

Période 8 à 14 ans

Carte fossés

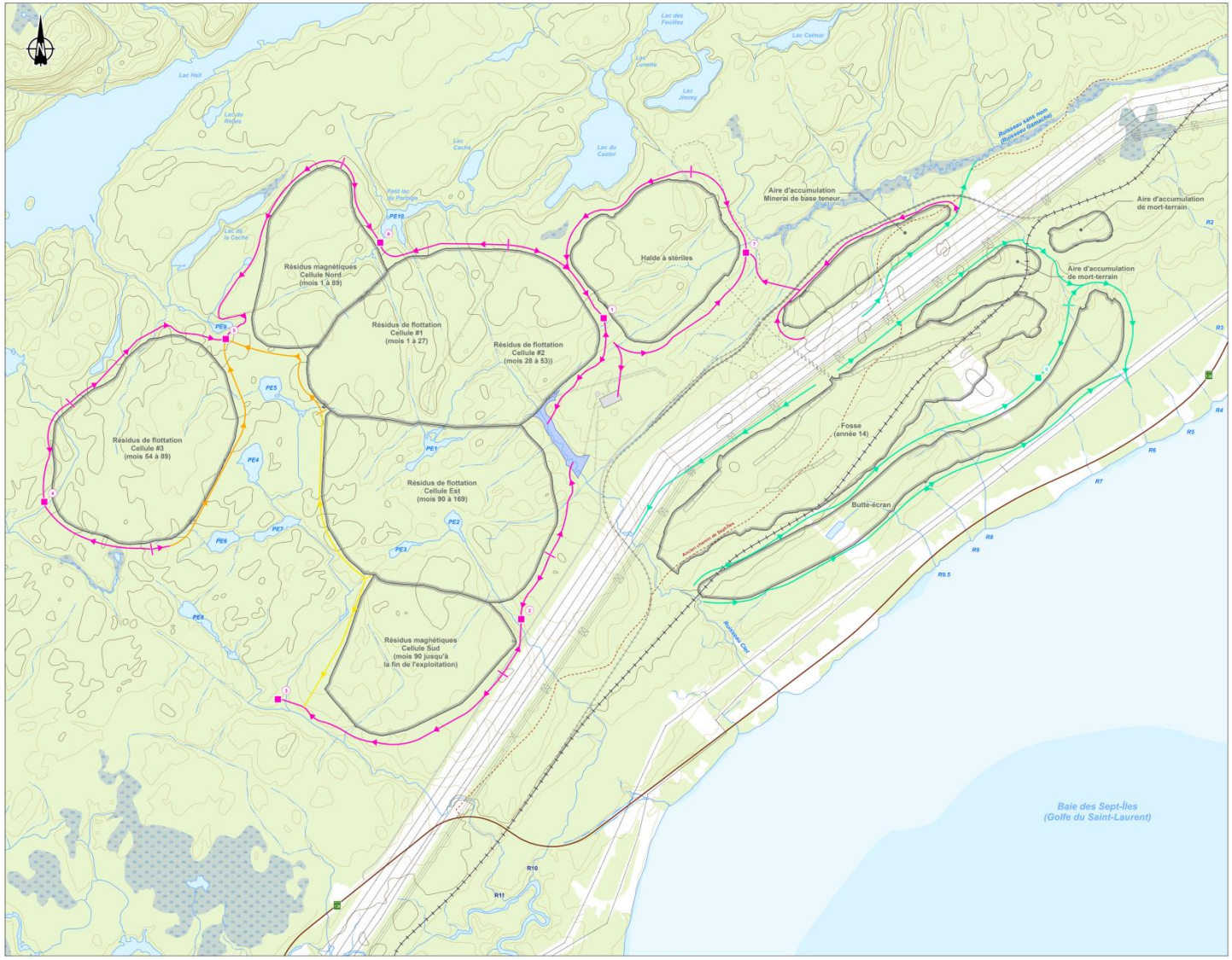

Période 14 à 23 ans

Carte fossés

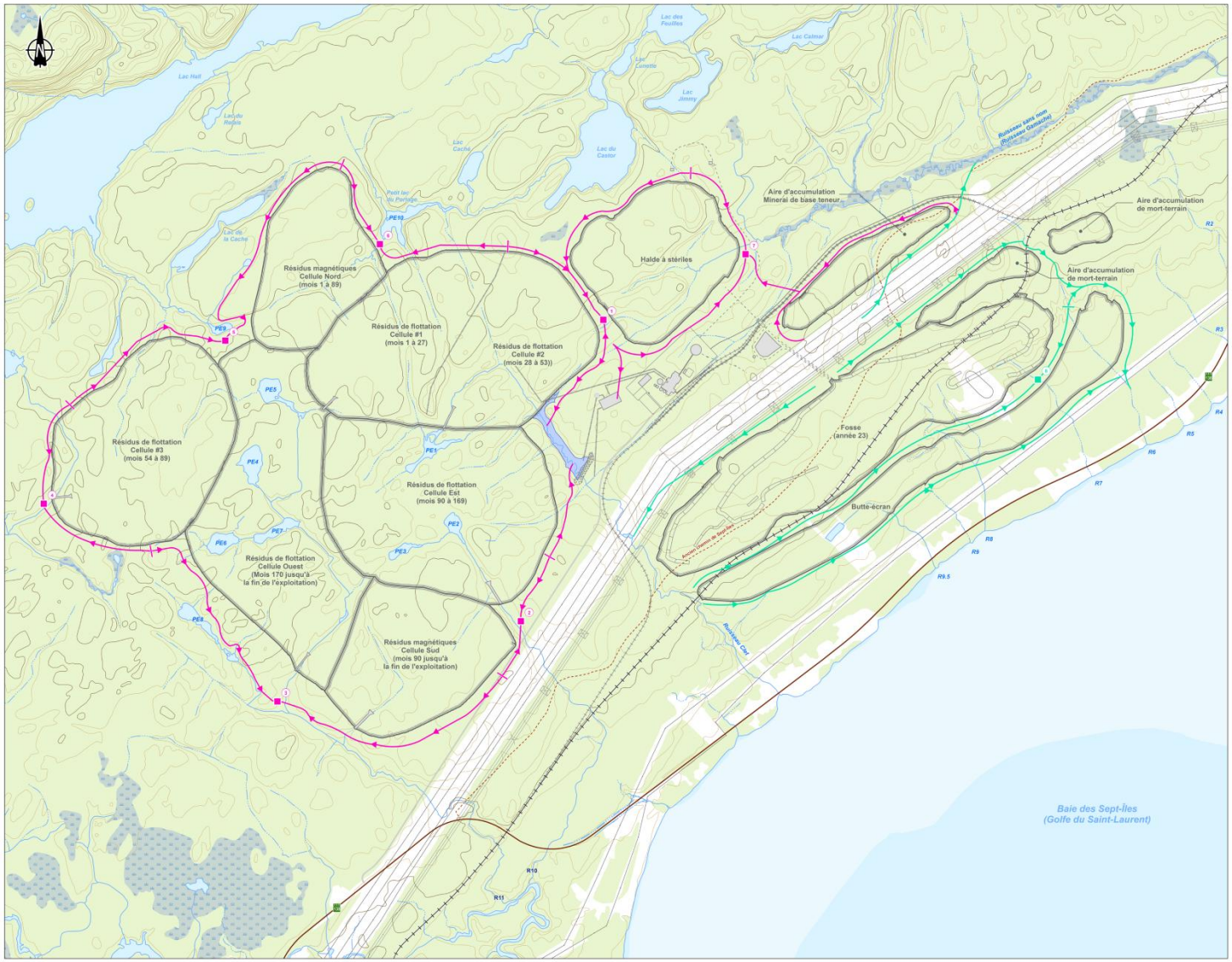

Directive 019: Exigence au point de déversement de l'effluent final *

Paramètre mg	Colonne I Concentration moyenne acceptable (moyenne arithmétique mensuelle)	Colonne II Concentration maximale acceptable dans un échantillon instantané
Arsenic	0.2 mg/l	0.4 mg/l
Cuivre	0.3 mg/l	0.6 mg/l
Fer	3.0 mg/l	6.0 mg/l
Nickel	0.5 mg/l	1.0 mg/l
Plomb	0.2 mg/l	0.4 mg/l
Zinc	0.5 mg/l	1.0 mg/l
Cyanures totaux	1.0 mg/l	2.0 mg/l
Hydrocarbures (C_{10}-C_{50})	-	2.0 mg/l
Matière en suspension	15 mg/l	30.0 mg/l
pH	6.0 à 9.5	

* Selon la nature des minerai, du procédé, des résidus miniers ou du calcul des objectifs environnementaux de rejet, d'autres exigences au point de diversement de l'effluent final pourraient s'ajouter en vertu de l'article 20 de la Loi lors de la délivrance du certificat d'autorisation.

Caractéristiques du ruisseau Clet

- Longueur de 2 000 m en condition projetée
- Largeur qui varie de 0,8 m à 3 m
- Profondeur variant de 0,2 à 0,5 m
- Le ruisseau Clet est considéré comme habitat propice à la reproduction et à l'alimentation de l'omble de fontaine.
- Pente variant de 1 à 8%
- Un enrochement local à l'endroit du rejet sera mis en place pour briser l'énergie
- Avec un débit de rejet moyen inférieur à celui de crue 1:2 ans, les risques d'érosion sont considérés faibles

Résumé de la P-3

P-3: Collecte et traitement de l'eau

- Eaux du site canalisées
- Contrôle des MES pour les eaux de la butte écran
- Combler les besoins du concentrateur
- Humidification des résidus miniers
- Rejet d'eau traitée à un seul effluent final (Clet)
- Lors de la restauration progressive des cellules, les eaux pourraient être rejetées à d'autres points d'effluent, notamment R-10 et R-11, seulement si les résultats respectent les normes de rejets

P-4: Impact sur l'eau potable et liens hydrauliques

- Réalisation d'une étude hydrogéologique
- Réalisation de forages permettant de connaître les conditions des sols et de l'eau souterraine
  - Réalisation de 15 forages de profondeur variant de 2 m à 39 m
  - Installation de puits d'observation
  - Essai de perméabilité
  - Analyse de la qualité de l'eau souterraine
  - Avis technique sur les liens hydrauliques des unités de surface et le roc

Carte de localisation des forages 2012 avec structures hydrogéologiques

Carte des forages 2012

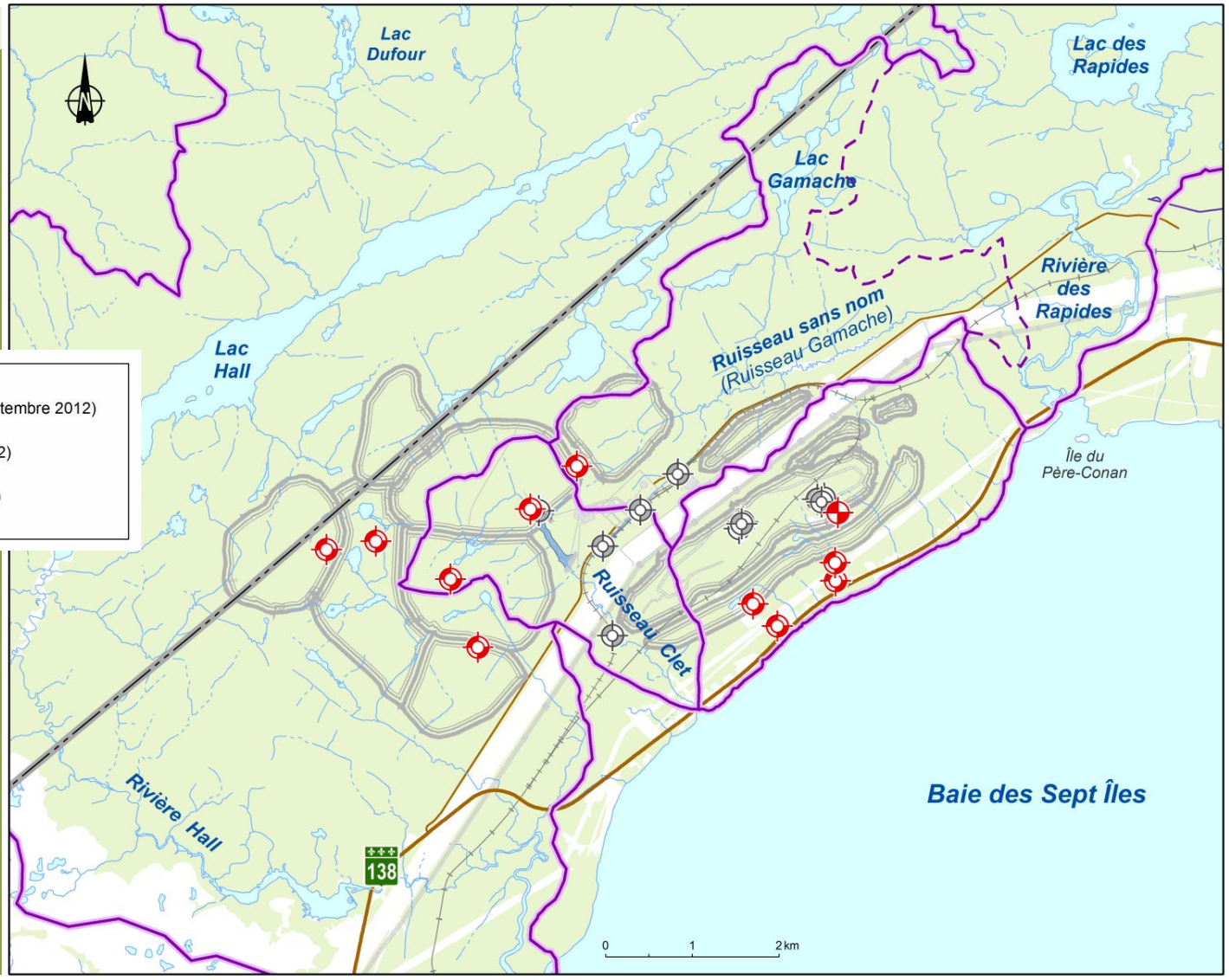

Impact sur les puits d'eau potable

- Alimentation par le réseau d'aqueduc
- Les puits de la base de données SIH sont situés à plus de 7km de distance du site minier et se trouvent à l'extérieur des bassins versants de la propriété.
- 3 puits de surface le long de la route 138 de moins de 6 m de profondeur: aquifère granulaire
- Impact par le dénoyage de la fosse considéré nul (distance et bassin versant)
- Liens hydrauliques estimés non significatifs entre l'unité aquifère de surface et l'unité rocheuse qui subira un dénoyage
- 1 puits sur 3 en aval des installations minières
- Suivi de la qualité proposé sur le puits en aval

Lac Hingan
Lac Curot
Lac de la Montagne
Lac Deschênes
Lac des Rapides
Lac Hall
Infrastructures minières projetées
Rivière Sainte-Maguerite
Ferland
Canton-Arnaud
Rivière Moisie
Rivière Hall
SEPT-ÎLES
Aéroport de Sept-Îles
Maliotenam
Baie des Sept-Îles
Port de Sept-Îles
Baie de la Boule
Moisie
Carke City
Port de Sept-Îles
Archipel des Sept Îles
Anse aux Rets
Gallix
Baie Sainte-Marguerite
Rivière-Brochu
GOLFE DU SAINT-LAURENT
Puits d'eau potable
Puits SIH (MDDEP, 2012)
Puits de surface (Communication résidant, 2012)
Infrastructure minière projetée
Route 138

Résumé de la P-4

P-4: Impact sur l'eau potable et liens hydrauliques

- Considéré très faible
  - Les résidant sont alimentés par un réseau d'aqueduc municipal.
  - Les puits de la base de données SIH sont à plus de 7 km de distance
  - 3 puits de surface ont été identifiés dont un seul en aval hydraulique et de 1,2 m de profondeur. Ces puits sont estimés dans l'aquifère granulaire. Liens hydraulique entre l'aquifère granulaire et le socle rocheux faisant l'objet du dénoyage considéré non significatif.

P-5: Préoccupation sur la prise d'eau au Lac des Rapides

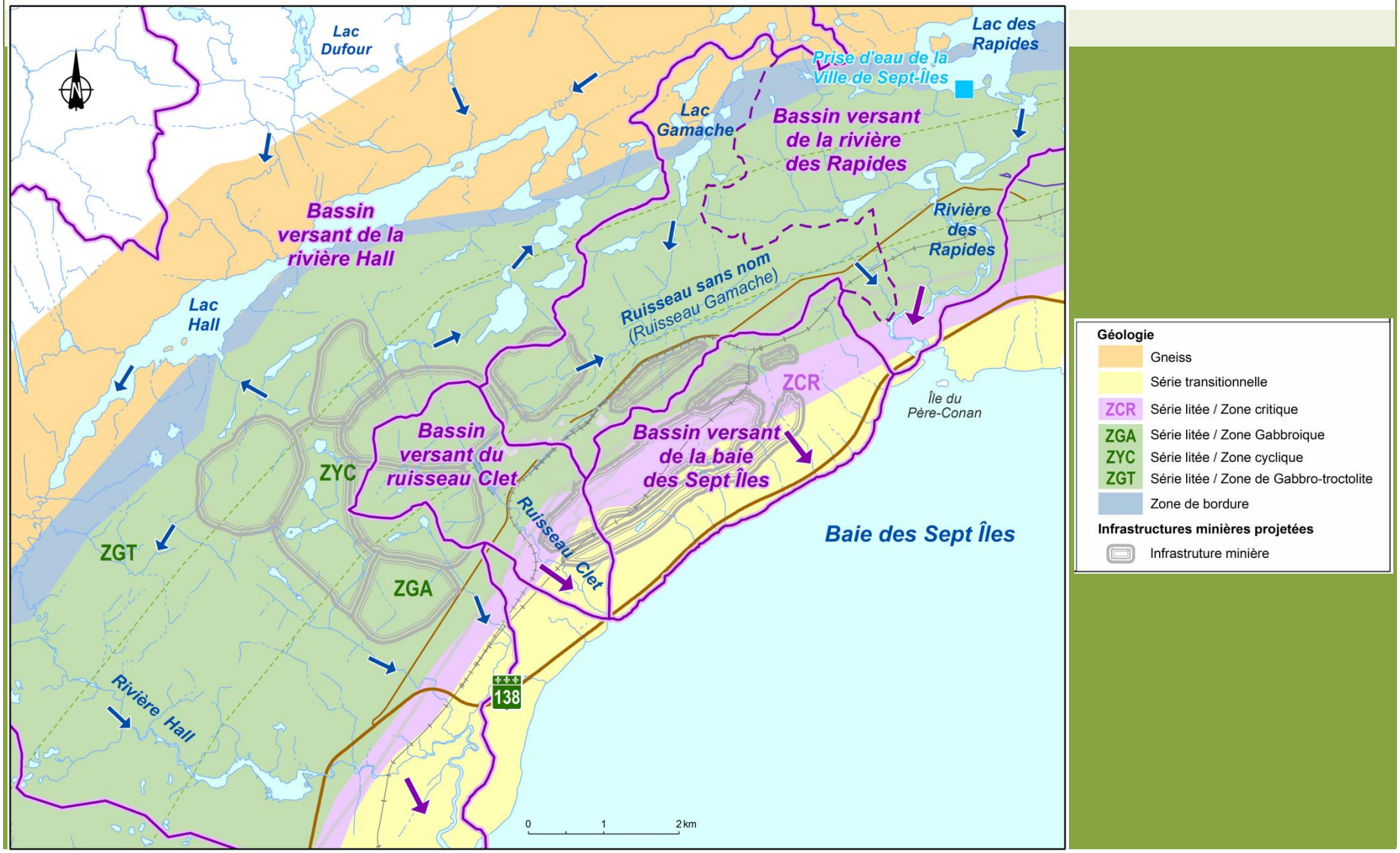

Coupe type Fosse/Lac des Rapides

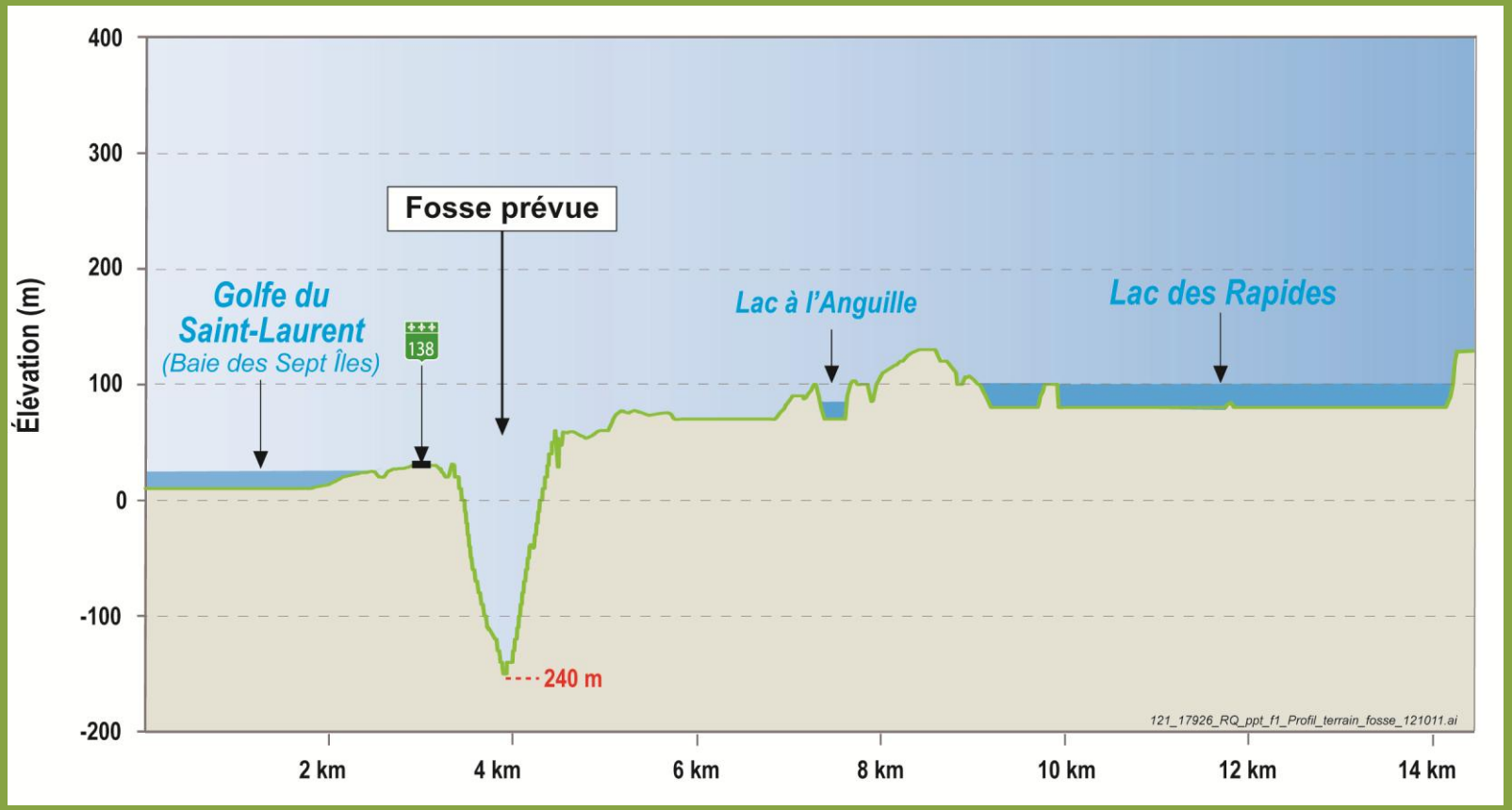

P-5: Préoccupation sur la prise d'eau au Lac des Rapides

- Bassin versant différent
- Élévation du lac des Rapides est de 100 m
- La fosse est à proximité de la Baie des Sept-Îles
- Distance du Lac des Rapides est de 6 km
- Orientation des principales failles
- Pas de réseau de failles ouvertes relevé dans les forages géologiques
- Socle rocheux massif
- Risque considéré peu probable

Mine Arnaud

Projet minier Arnaud

ATELIERS THÉMATIQUES

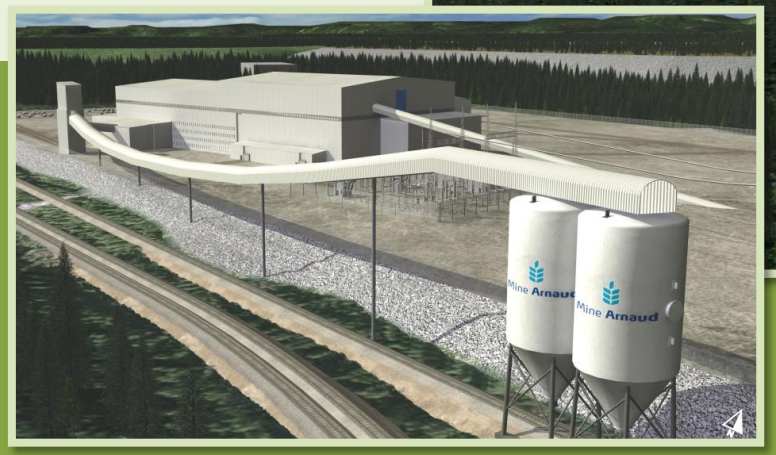

Octobre 2012

GENIVAR

Acoustique – Terminologie

- **Bruit résiduel :** bruit avant projet
- **Bruit particulier ou contribution sonore :** bruit produit par l'élément perturbateur (mine)
- **Bruit ambiant :** Ensemble de bruit habituel dans un quartier donné *incluant le bruit perturbateur*
- Bruit Ambiant - Bruit Résiduel = Bruit Particulier

Acoustique – dB(A)

- dB (A) = Décibels « pondérés A » = gamme de fréquences audibles par l'oreille humaine
- Mesure sonore moyennée dans le temps (T)
  - Bruit ponctuel (dynamitage)
  - Moyenne sonore

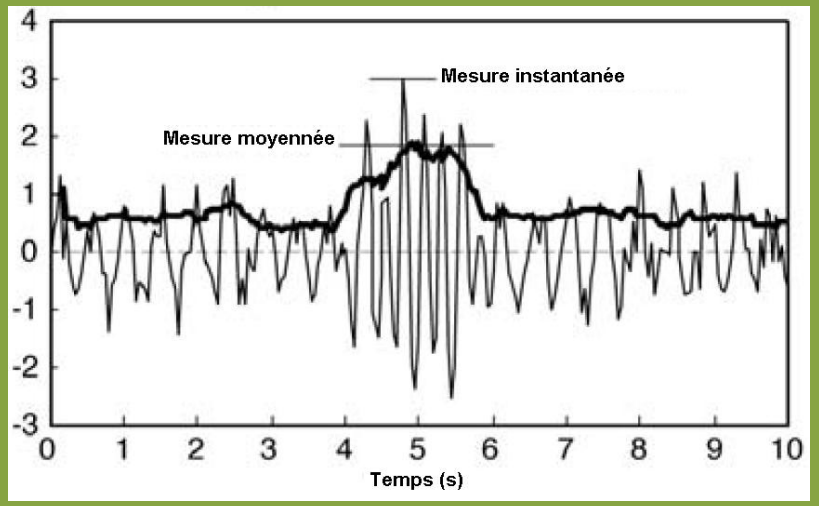

Échelle de bruit

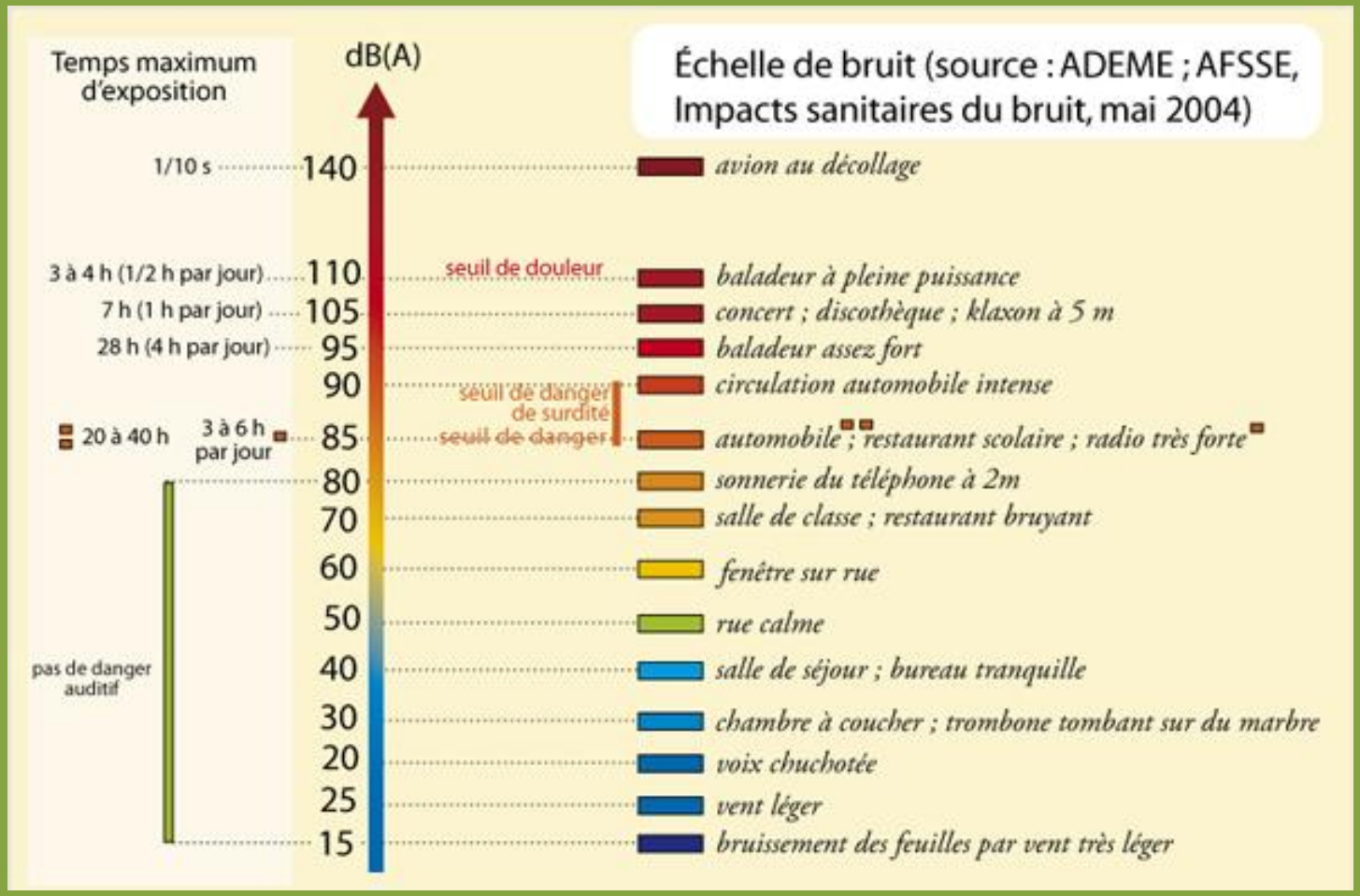

Addition de bruits

- Deux sources de bruit identiques produisent une augmentation sonore de 3 dBA.

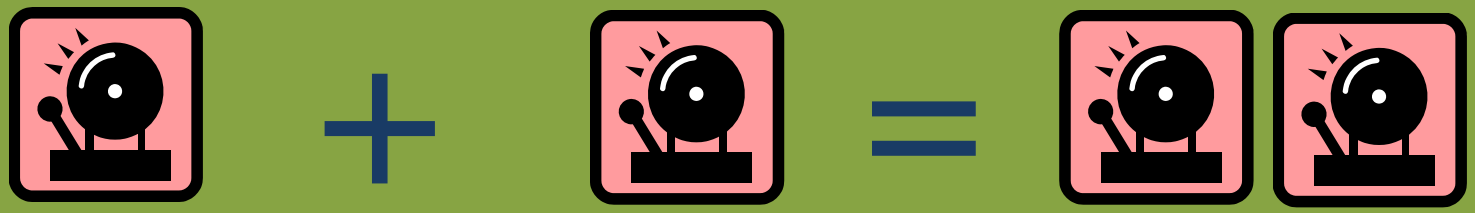

50 dBA + 50 dBA = 53 dBA

- Une augmentation de 3 dBA est faiblement perceptible à l'oreille humaine
- Une augmentation de 10 dBA est perçue comme 2 x le niveau de bruit initial

Politique sect. - Chantier de construction

- Année avant la mise en fonction de l'usine

- Pour le jour (7 h à 19 h):
  - 55 dBA ($L_{Aeq, 12h}$) ou le niveau de bruit résiduel s'il est supérieur

- Pour la nuit (19 h à 7 h):
  - 45 dBA ($L_{Aeq, 1h}$) ou le niveau de bruit résiduel s'il est supérieur

Note d'instructions 98-01 - Exploitation

- Les critères de bruit de la note sont dictés par le plan d'urbanisme de la municipalité (zone 201 F)

- Aux résidences (cours avant/arrière)
  - Jour : 45 dBA ou bruit résiduel si supérieur
  - Nuit : 40 dBA ou bruit résiduel si supérieur
  - Sur le restant du territoire : 70 dBA de jour ou de nuit

Étude d'impact – Mine Arnaud

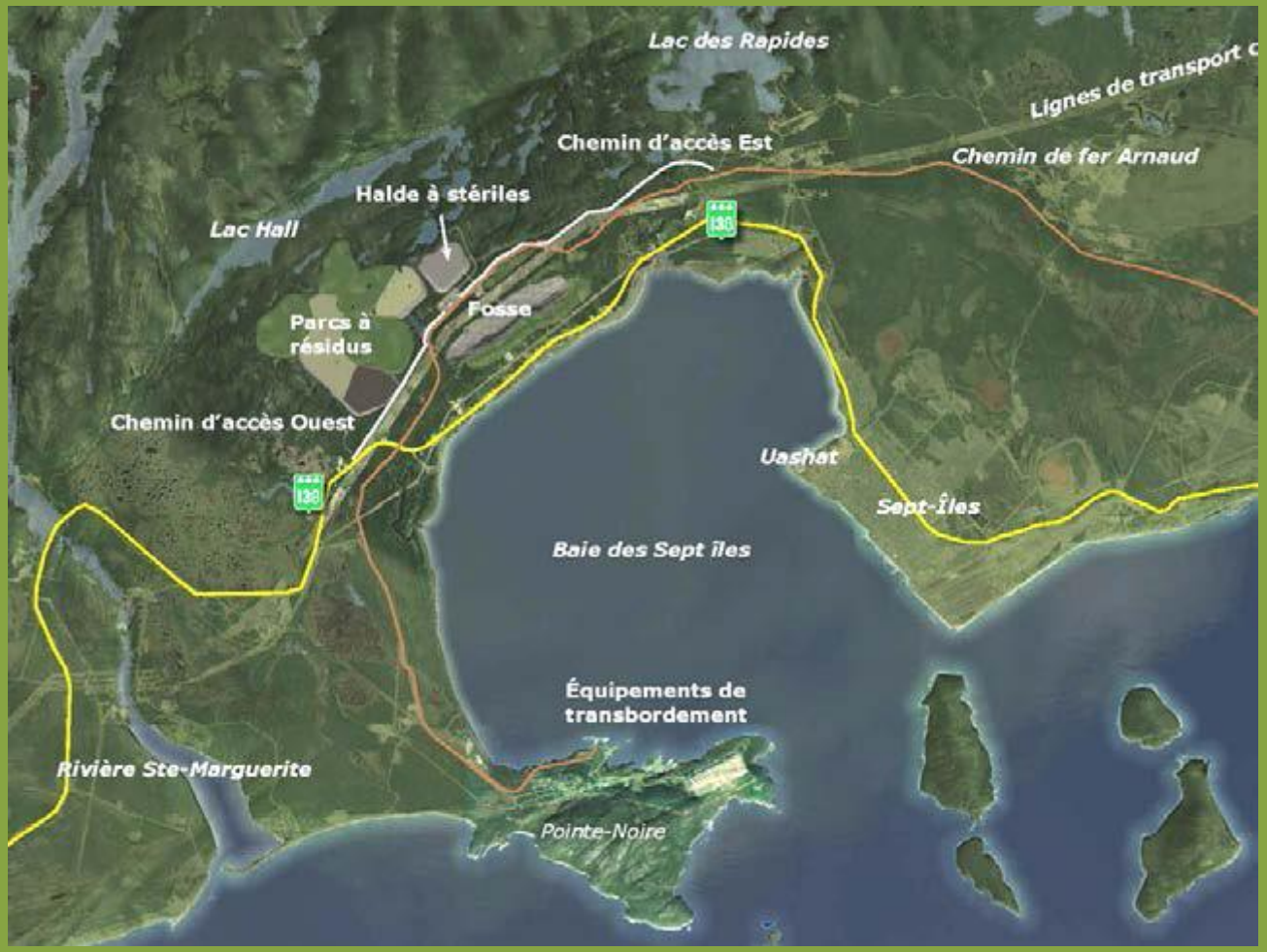

Étude d'impact - Étapes

- Mesures du bruit résiduel pour déterminer les critères sonores à respecter

- Projections sonores du plan d'exploitation
  - Évolution topographique
  - Localisation des chemins
  - Plan de l'usine
  - Nombre et modèle des équipements

- Optimisation du plan d'exploitation pour respecter les critères de bruit à chacune des secteurs
  - Canton Arnaud
  - Parc Ferland
  - Ville de Sept-Îles

Mesures sonores - Résultats

- Mesures à 3 points pendant 24 heures :
  - 2 à Canton Arnaud et 1 pour la ville de Sept-Îles
  - Mesures prises en période de semaine

- L'heure la moins bruyante de jour (7h à 19h) et de nuit (19h à 7h) permet d'établir les critères sonores du projet
  - 57 dBA/h en période de jour
  - 46 dBA/h en période de nuit

- Le bruit résiduel du Canton Arnaud est dicté par la route 138

Plan d'exploitation - Général

Mine Arnaud

Composantes principales du projet vers l'année 20

25 septembre 2012

GENIVAR

Plan d'exploitation - Détails

- Production maximale en 2024 (An 10)
  - Concassage de 75 000 tonnes/jour
- Flotte d'équipement mobiles
  - 15 camions hors route
  - 8 camions articulés
  - 25 véhicules de support (bouteurs, chargeuses, niveleuses, camions d'approvisionnement, etc.)
- 4 foreuses en continu

Simulation de propagation sonore - Nuit

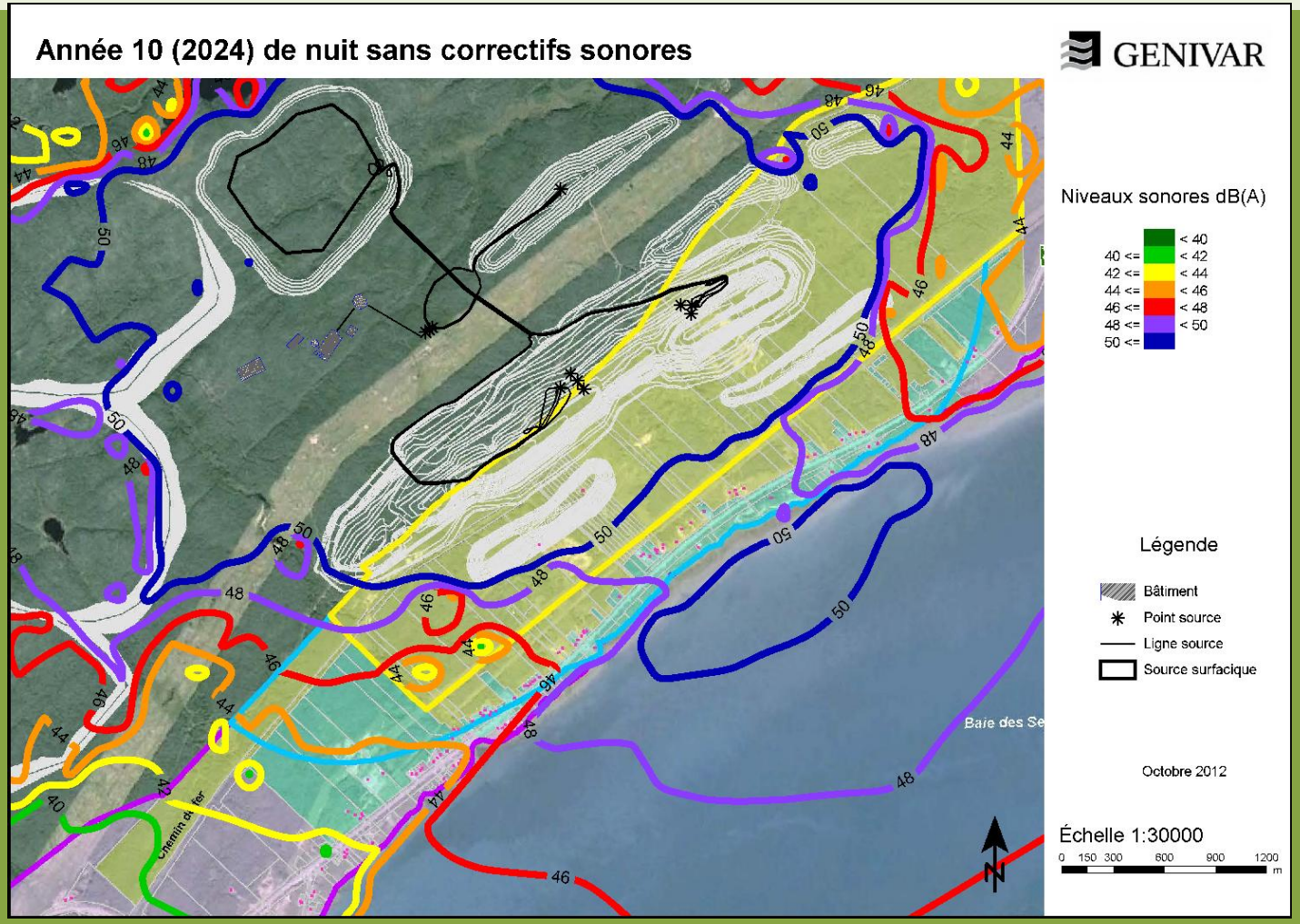

Correctifs sonores – Butte-Écran

Correctifs sonores – Camions hors route

- Camions hors route insonorisés
  - Échappement
  - Benne Duratray
  - Alarme de recul à bruit blanc

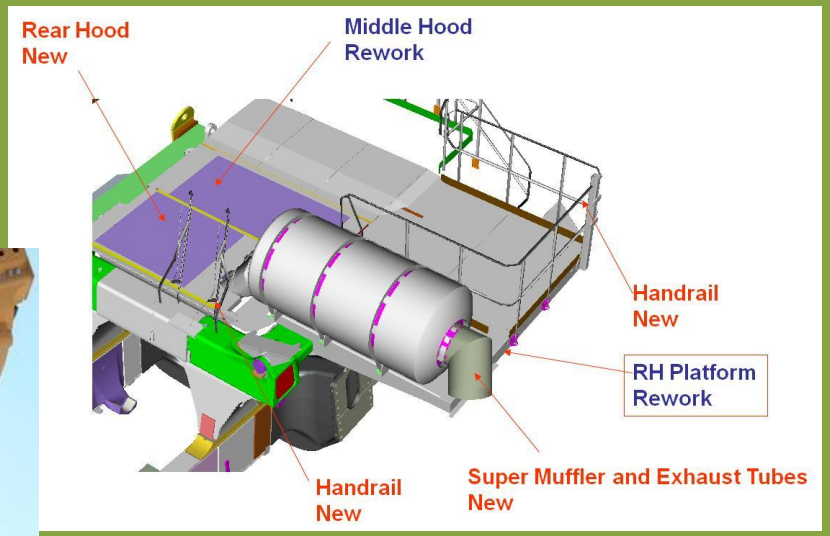

Correctifs sonores – Pelles hydrauliques

- Réduction du bruit des pelles hydrauliques
  - Silencieux haute performance à l'échappement
  - Insonorisation des radiateurs

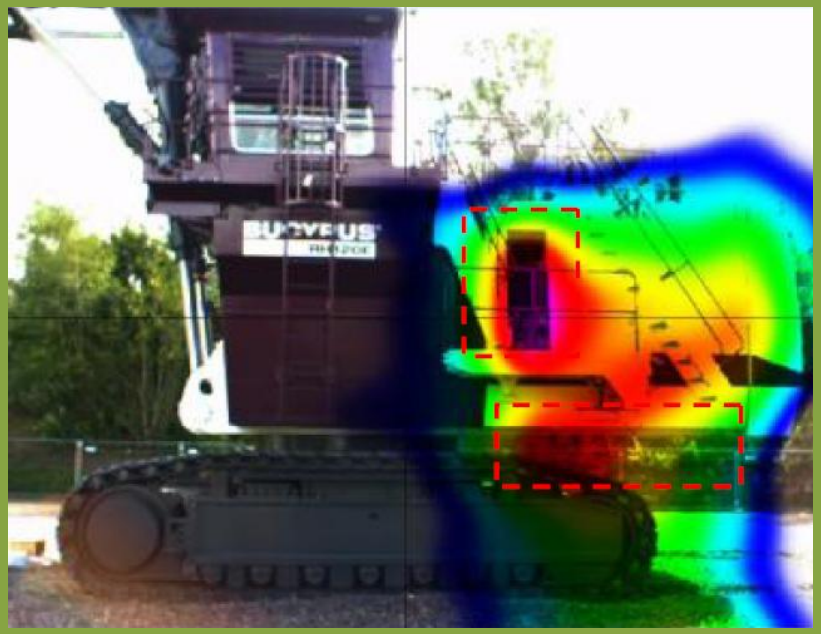

Correctifs sonores - Forage

- Marteau insonorisé

- Foreuse insonorisée

Plan d'exploitation optimisé – An 10

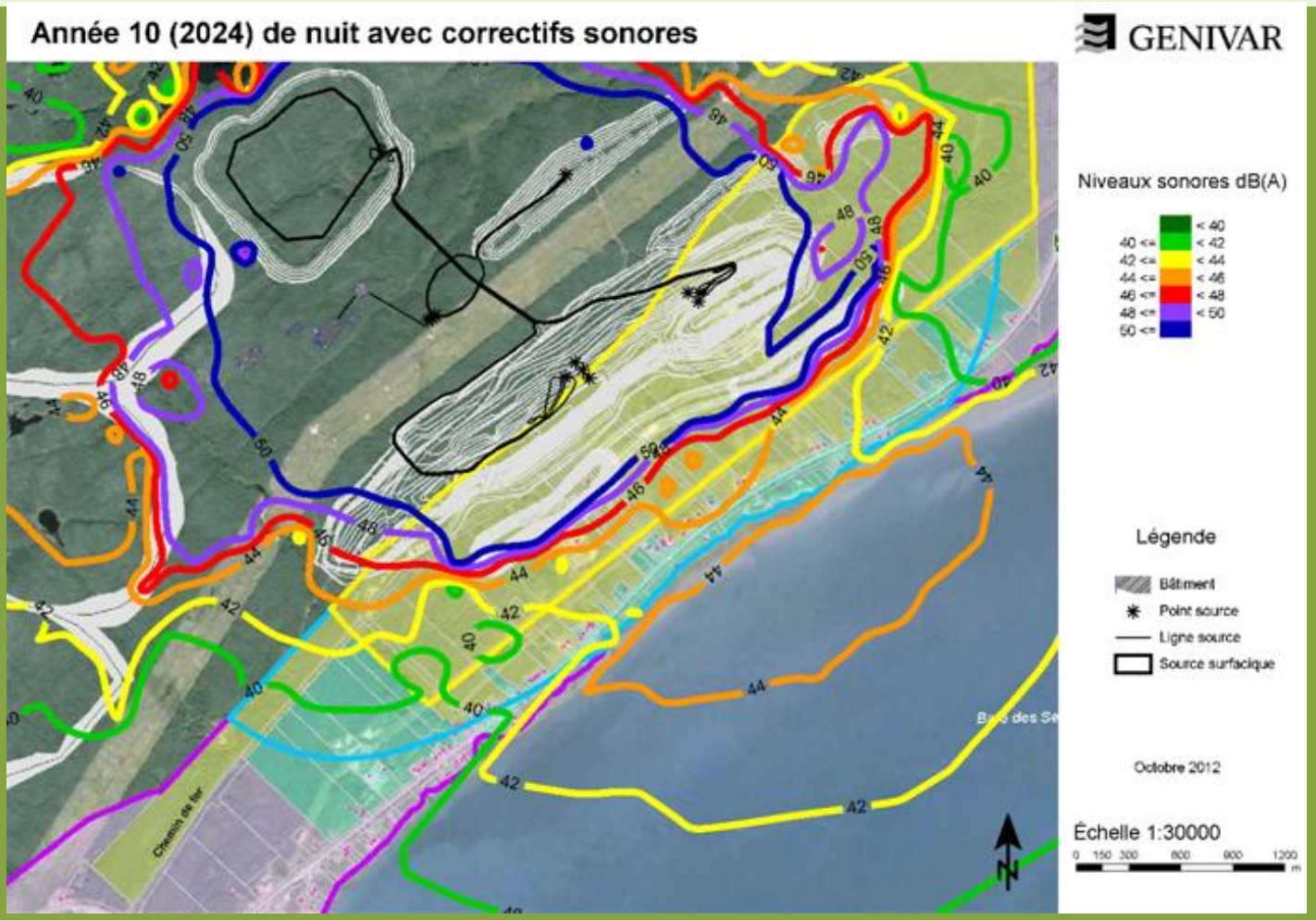

Autres considérations acoustiques

- Convois & chemin de fer
  - Éloignement du chemin de fer par rapport à la route 138
  - Butte-Écran protège du bruit ferroviaire
  - Retrait des sifflets des locomotives

- Dynamitage
  - Fait de jour uniquement
  - Ensemble des activité d'extraction à l'arrêt lors de sautage
  - Surveillance en continue avec les stations d'écoute ainsi que par le personnel de dynamitage

Surveillance sonore – Stations d'écoute

- Mesure du bruit ambiant à 4 points
- Mesure du bruit résiduel (route 138) hors de l'influence du projet
- La contribution sonore de mine Arnaud (bruit particulier) est trouvé par la soustraction du bruit résiduel au bruit ambiant
- Le point P4 n'utilise pas la méthode de soustraction

Questions ?

Mine Arnaud
Plan de restauration - année 25
Cellule #3
Cellule Ouest
Cellule Nord
Cellule Sud
Parcs à résidus
Cellule #1
Cellule Est
Cellule #2
Halde à stériles
complexe minier
Plate-forme Concasseur
Aire d'entreposage Minerai faible teneur
Butte-Écran
Fosse
Aire de Mort-terrain #3
Aire de Mort-terrain #4
Lignes de transport d'énergie existantes
Ligne de transport d'énergie 161 kV
138
138
N
25 septembre 2012
GENIVAR

Bruit résiduel – Canton Arnaud

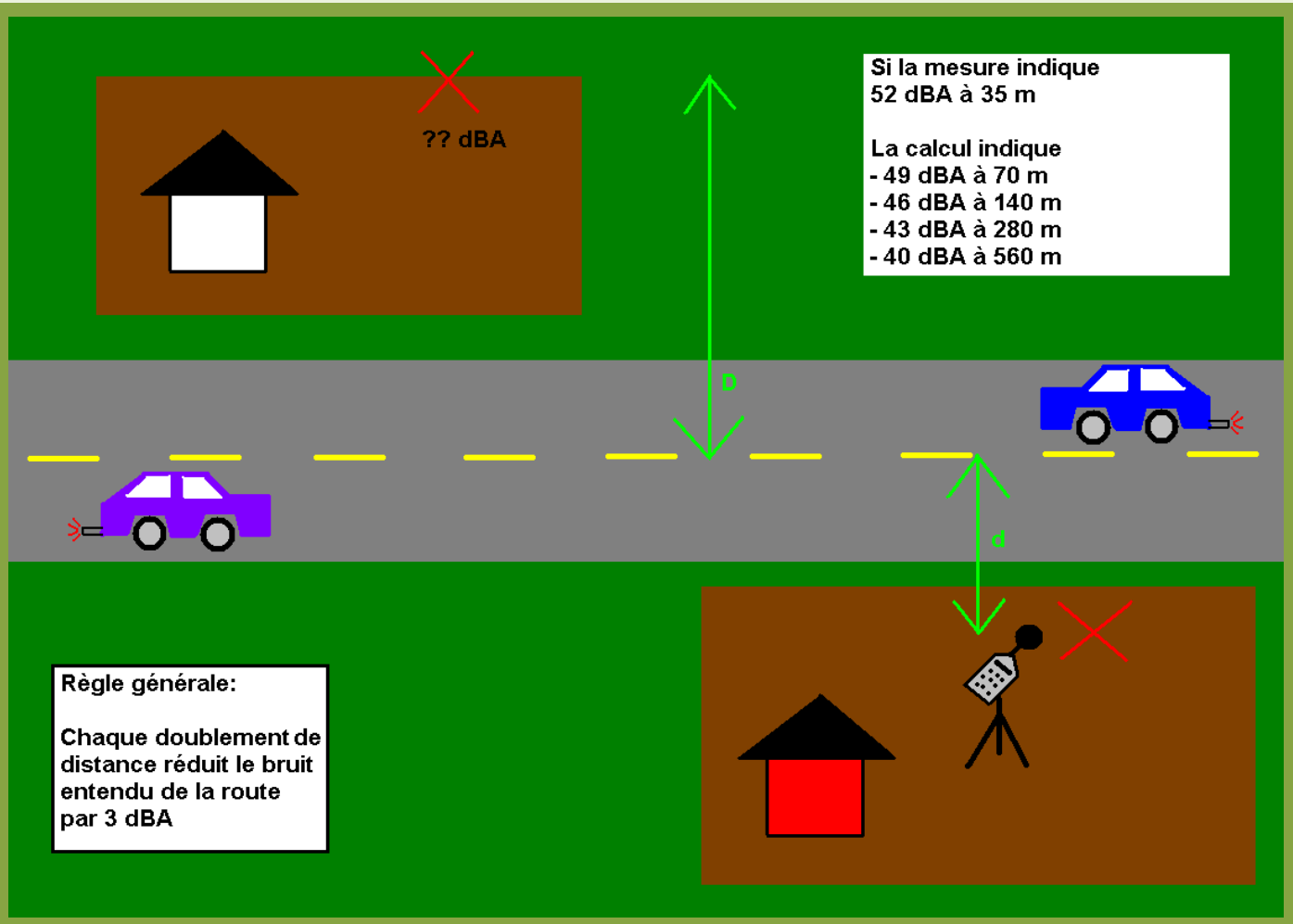

À propos…

DE LA PRÉCONSULTATION

Printemps 2012

PHASE 1 : Rencontres sectorielles

Les rencontres sectorielles ont constitué des rencontres d'échanges entre Mine Arnaud et les représentants des secteurs suivants :

- Municipal
- Syndical
- Communautaire
- Récréotouristique
- Résidents du Canton Arnaud
- Économique
- Communauté innue
- Riverains
- Environnemental
- Scolaire
- Santé publique

Ces rencontres ont été l'occasion de prendre le temps d'échanger directement avec les représentants de la collectivité, offrir une information de première main, répondre aux préoccupations et consulter les différents groupes selon leurs attentes respectives.

Automne 2012

PHASE 2 : Ateliers thématiques et kiosques

- 25 octobre 2012 - 15 h à 20 h 30
- 26 octobre 2012 - 11 h à 20 h 30
- 27 octobre 2012 - 9 h à 16 h 30

Centre d'achats
Place de Ville
Entrée Super C

PHASE 3 : Rétroaction et validation

- 28 novembre 2012 - 15 h à 17 h et 18 h à 20 h
- 29 novembre 2012 - 15 h à 17 h et 18 h à 20 h

Centre d'achats
Place de Ville
Entrée Super C

Dépôt du rapport de la préconsultation aux autorités compétentes

Mine Arnaud

À propos...

HORAIRES DES ATELIERS THÉMATIQUES

Horaire	Jeudi 25 octobre	Vendredi 26 octobre	Samedi 27 octobre
9 h à 10 h 30			Qualité et gestion de l'eau sur le site
11 h à 12 h 30		Qualité de l'air	Projet et paysage
13 h à 14 h 30		Vibrations et bruit	Qualité de l'air
15 h à 16 h 30	Vibrations et bruit	Projet et paysage	Vibrations et bruit
17 h à 18 h 30	Qualité de l'air	Impacts et bénéfices socioéconomiques	
19 h à 20 h 30	Impacts et bénéfices socioéconomiques	Qualité et gestion de l'eau sur le site	

Mine **Arnaud**

À propos…

DE LA QUALITÉ DE L'AIR

MÉTHODOLOGIE

État initial : niveau d'air ambiant

2 stations de mesures au Canton Arnaud

Contribution des activités du projet minier Arnaud

Modélisation de la dispersion atmosphérique

Impact sur la qualité de l'air des activités du projet minier

Comparaison de la réglementation en vigueur

Surveillance par le programme de suivi de la qualité de l'air

PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS

- Routage et gaz d'échappement
- Érosion des piles
- Mises en pile, chargement et déchargement

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

- L'arrosage régulier des routes;
- L'installation de dépoussiéreurs aux endroits stratégiques;
- Le maintien du parc à résidus dans des conditions humides afin de limiter l'érosion par le vent.

MODÉLISATION DE LA DISPERSION DES POUSSIÈRES - PROJET À L'ANNÉE 6

- Modélisation prudente qui ne tient pas compte :
  - des journées de pluies;
  - de la déposition plus rapide des particules plus lourdes;
  - de la nouvelle configuration de la butte-écran.
- Particules totales : 1 dépassement localisé, une fois par année, dans des conditions précises (vent nul ou léger provenant du nord).
- Particules fines : aucun dépassement.
- Un suivi de la qualité de l'air sera réalisé.
- En cas de dépassement, les opérations, dans de telles conditions météorologiques, seraient modifiées de façon à diminuer les sources de poussière.

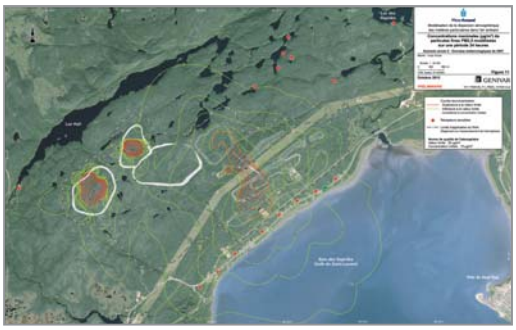

Mine **Arnaud**

À propos…

DE LA QUALITÉ DE L'AIR

DÉTERMINATION DU NIVEAU D'AIR AMBIANT DE PARTICULES ET MÉTAUX DANS LE CANTON ARNAUD

- **Plan d'échantillonnage** approuvé par le le Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP)

- **Localisation des stations** respectant les critères pour éviter les interférences

- Au minimum à 10 m des arbres
- Éloigné d'une source de combustion (chaudières, génératrices, BBQ…)
- Éloigné d'une route de terre ou de piles
- Au minimum à 25 m d'une route principale
- Aucun obstacle pouvant modifier les conditions d'écoulement d'air dans un arc d'au moins 270 degrés
- Absence d'obstacle important (bâtiments…)
- Électricité
- Accessibilité du site
- Probabilité faible ou nulle de vandalisme

- **Choix des équipements**

POUR MESURER LES PARTICULES FINES

Échantillonneur à grand débit (Hi-Vol)

POUR MESURER LES PARTICULES TOTALES ET LES MÉTAUX

Mesure en continu avec un BAM

- **Calendrier :** Échantillonnages de juin à novembre 2012, soit 5 mois de mesures selon les modalités établies par le Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique

- **Résultats :**

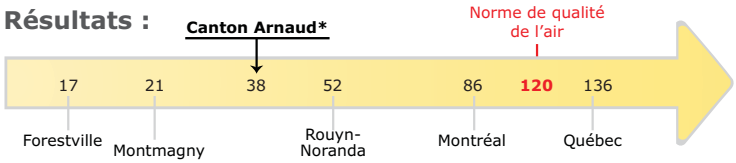

Concentration de particules totales en air ambiant (µg/m³)

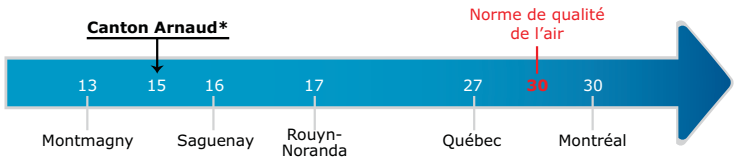

Concentration de particules fines ($PM_{2,5}$) en air ambiant (µg/m³)

État actuel de la qualité de l'air au canton Arnaud

*** Note :** *les résultats de l'échantillonnage au canton Arnaud ont été ajustés par le MDDEFP avec une marge de sécurité. Les résultats réels sont de 24* µg/m3 pour les particules totales et 11 µg/m3 pour les fines.

MDDEFP, 2011. Banque de données sur la qualité de l'air « CESPA », Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service de l'information sur le milieu atmosphérique, Québec.

Mine Arnaud

À propos...

DE LA GESTION DE L'EAU

ÉVOLUTION DE LA GESTION DE L'EAU SUR LE SITE

Années 1 à 7

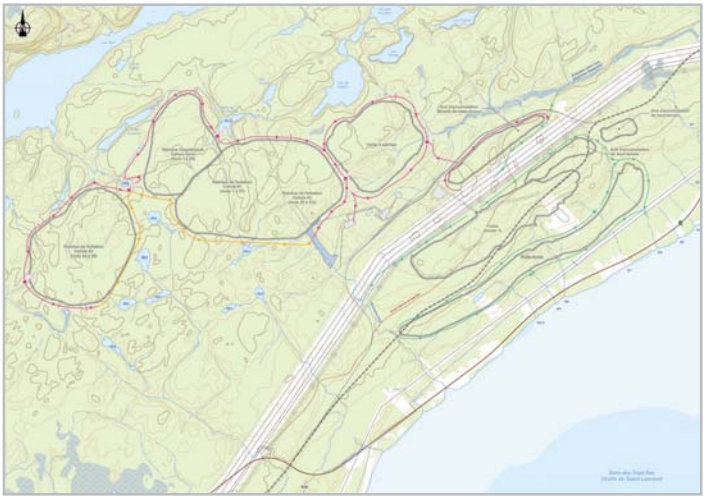

Années 7 à 14

Années 14 à 23

À propos…

DE LA GESTION DE L'EAU

BILAN D'EAU

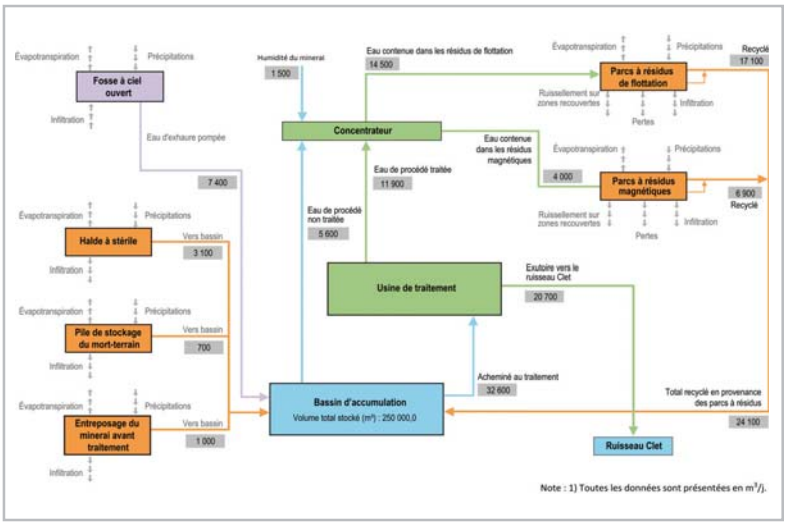

Le bilan d'eau réalisé pour le projet minier Arnaud est un schéma qui permet de visualiser quelle quantité d'eau :

- entre sur le site;
- est utilisée par les activités;
- est relâchée dans le milieu.

Un bilan d'eau a été réalisé pour chaque année du projet en fonction de l'évolution du parc à résidus et de la fosse.

Un plan de gestion de l'eau a été développé pour les phases de pré-production et d'exploitation. Un tel plan se veut une réponse intégrée et globale à l'ensemble des défis liés à la gestion de l'eau sur le site.

VARIATION DU DÉBIT DU RUISSEAU CLET

Estimation du débit actuel et projeté du ruisseau Clet pour les années 1 à 7

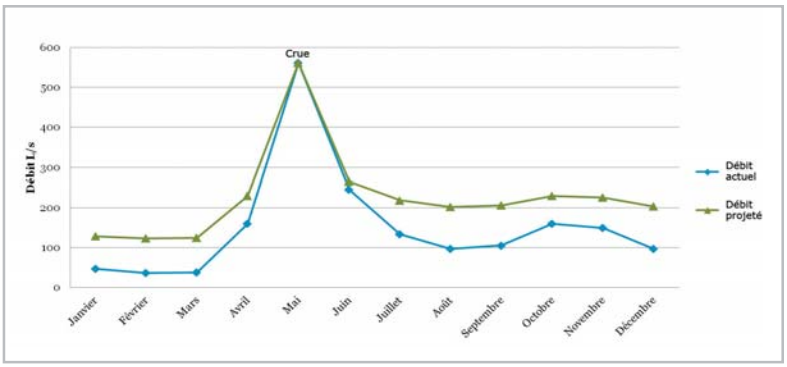

Le volume des eaux traitées qui seront retournées au ruisseau Clet sera modulé grâce à un bassin d'accumulation pour suivre l'évolution du débit naturel du ruisseau Clet. Cette modulation comprendra un étalement des crues printanières pour ne pas dépasser le débit maximum que connaît le cours d'eau.

La recirculation de l'eau vers le concentrateur constitue une action importante pour permettre de réduire et contrôler la quantité d'eaux traitées qui serait retournée au ruisseau Clet, et ainsi réduire de façon significative les impacts du projet.

À propos…

DE LA QUALITÉ DE L'EAU

CARTE DES BASSINS VERSANTS

Le bassin versant désigne un territoire délimité par les lignes de partage des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point appelé exutoire. Par exemple, le ruisseau Clet est l'exutoire du bassin versant qui porte son nom.

La prise d'eau potable de la Ville de Sept-Îles ne serait pas affectée par le projet minier Arnaud pour les trois principales raisons suivantes :

- elle est située en amont du projet;
- elle n'est pas localisée dans le même bassin versant que le projet;
- les résultats de la modélisation de la dispersion atmosphérique des poussières démontrent que celles-ci ne se rendent pas jusqu'au lac des Rapides.

QUALITÉ DE L'EAU

Exigences au point de rejet de l'effluent final

(Directive 019 sur l'industrie minière, mars 2012)

Paramètre	Colonnes I Concentration moyenne mensuelle acceptable	Colonnes II Concentration maximale acceptable
Arsenic extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Cuivre extractible	0,3 mg/l	0,6 mg/l
Fer extractible	3 mg/l	6 mg/l
Nickel extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Plomb extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Zinc extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Cyanures totaux	1 mg/l	2 mg/l
Hydrocarbures (C_{10}-C_{50})	—	2 mg/l
Matières en suspension	15 mg/l	30 mg/l

1 Selon la nature du minerai, du procédé, des résidus miniers ou selon le calcul des objectifs environnementaux de rejet (voir section 1.4.2), d'autres exigences au point de rejet de l'effluent final pourraient s'ajouter en vertu de l'article 20 de la Loi lors de la délivrance du certificat d'autorisation.

Une usine de traitement de l'eau sera installée par Mine Arnaud pour traiter l'eau qui sera acheminée au concentrateur et celle qui sera retournée au ruisseau Clet. Ainsi, la qualité du surplus d'eau qui sera retournée dans le ruisseau Clet répondra au minimum aux exigences de la directive 019.

Lorsque techniquement et économiquement réalisable, Mine Arnaud visera l'atteinte des objectifs environnementaux de rejet (OER). Ces OER sont des concentrations plus sévères que les normes en vigueur qui visent à maximiser la prévention des risques.

Mine Arnaud

À propos...

DE L'ÉCONOMIE

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Construction

- Investissement initial : **750 millions $**
- Retombées régionales : **196 millions $**
- Emplois directs : **800 à 1000**

Exploitation

- Dépenses annuelles d'exploitation : **140 millions $**
- Retombées annuelles pour la région : **90 millions $**
- Emplois créés ou maintenus :
  - **330** emplois directs dont 50% à 65% provenant de l'extérieur
  - **50** emplois indirects dont 10% à 20% provenant de l'extérieur

IMPACT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Construction

Mesures d'atténuation :

- Miser sur les travailleurs locaux en publiant à l'avance les exigences pour les postes à pourvoir
- Dans la mesure du possible, faire affaire avec des entrepreneurs locaux
- Construire un camp de travailleurs
  - L'option privilégiée : un camp de travailleurs évolutif construit par un promoteur local indépendant;
  - La solution de rechange : un camp de travailleurs construit par Mine Arnaud sur le site.

Exploitation

Contexte

- La situation du marché du logement en 2015 est difficile à évaluer;
- De nombreuses initiatives publiques et privées en matière de logement sont envisagées, notamment le camp de travailleurs construit par un promoteur local indépendant et qui évoluerait en complexe locatif durable.

Mesures d'atténuation :

- Mine Arnaud assurera un suivi avec la ville de Sept-Îles concernant la situation du logement;
- Si la situation le requiert, Mine Arnaud pourrait utiliser son camp de travailleurs sur le site (si cette option est celle retenue en phase de construction) pour une période de transition, et ce, jusqu'à ce que des logements soient disponibles.

Mine **Arnaud**

À propos…

DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

La santé résulte d'une interaction entre la personne et son milieu

Déterminants de santé : facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux qui influencent l'état de santé

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Étude complémentaire à l'étude d'impact
en réponse à des préoccupations soulevées par le milieu, notamment par les intervenants de la santé

↓

Approche empruntée au cadre conceptuel élaboré par la Direction Générale de la Santé Publique

↓

Identification des composantes touchées par le projet
Basée sur les préoccupations exprimées par les participants des consultations menées par Mine Arnaud

↓

Évaluation des impacts

↓

Identification des mesures d'atténuation

CARTE DE LA SANTÉ ET DE SES DÉTERMINANTS

(Tiré du *Guide du ministère de la Santé et des services sociaux*)

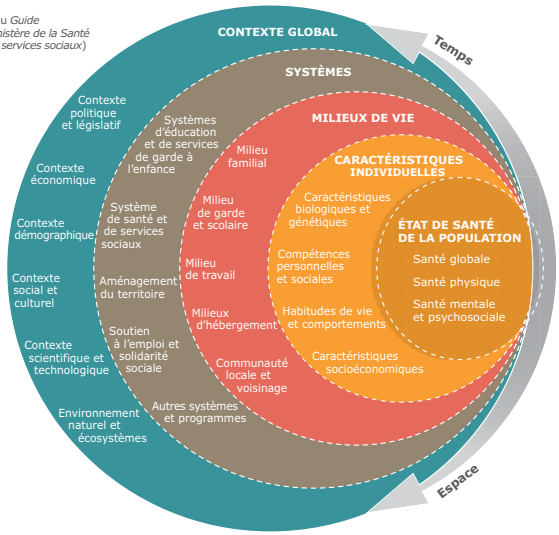

EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION ENVISAGÉES PAR CATÉGORIE

Catégorie	Objectifs de Mine Arnaud	Exemples de mesures d'atténuation
Communauté locale et voisinage	Prévenir une perte potentielle de qualité de vie pour les résidents vivant à proximité du projet	▪ Cadre d'ententes et d'acquisitions; ▪ Moyens et outils d'information et de consultation; ▪ Mesures d'atténuation et de suivi des nuisances potentiellement engendrées par le projet.
Systèmes de santé et de services sociaux	Limiter les nouvelles pressions sur les services à la population de Sept-Îles qui seraient créées par la venue de nouveaux ménages	▪ Mesures de maximisation de l'emploi local et régional; ▪ Mesures de création ou de maintien d'emplois locaux dans le contexte de la fermeture; ▪ Programme d'aide aux employés (PAE) et présence d'un service de santé au complexe minier; ▪ Mesures de santé et de sécurité rigoureuses; ▪ Aide à l'intégration des nouvelles familles; ▪ Soutien de Mine Arnaud aux activités des organismes communautaires en concertation avec les intervenants du milieu.

Mine Arnaud

À propos…

DU DYNAMITAGE

PRÉPARATION D'UN DYNAMITAGE

Réalisation de trous en rangées dans le roc à l'aide d'une foreuse

Livraison quotidienne par camion sécurisé de la matière explosive sous forme de « mayonnaise »

Chargement et sensibilisation de la « mayonnaise » pour qu'elle devienne explosive

Mise à feu sécuritaire à l'aide de détonateurs électroniques

LORS D'UN DYNAMITAGE, DEUX PHÉNOMÈNES DIFFÉRENTS SONT PROVOQUÉS :

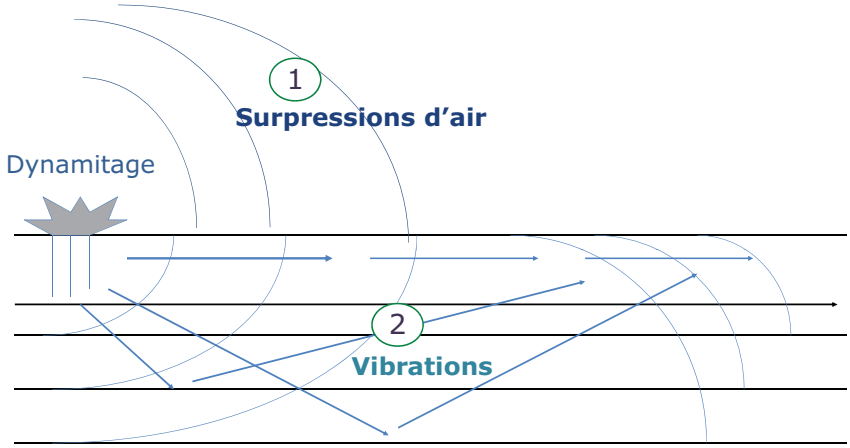

- **Des surpressions d'air**
- **Des vibrations**

PRINCIPALES MESURES DE CONTRÔLE POUR LE PROJET MINIER ARNAUD

Surpressions d'air

- Contrôler l'orientation et la puissance des dynamitages
- Tenir compte des conditions météorologiques

Vibrations aux résidences

- Norme provinciale = 40 mm/s
- Norme retenue par Mine Arnaud = 12,7 mm/s
- Les simulations réalisées confirment le respect de cette limite

Fumées potentielles lors des tirs

- Utilisation d'explosifs 100% résistants à l'eau
- Détection d'éventuelles fissures dans le roc et mise en place de correctifs associés

Mine Arnaud

À propos…

DU BRUIT

Niveau sonore maximal autorisé pour le projet minier Arnaud :

46 décibels la nuit
57 décibels le jour

SIMULATION DE LA PROPAGATION SONORE - PROJET À L'ANNÉE 10 : SITUATION DE NUIT (19h-7h) AVEC CORRECTIFS SONORES

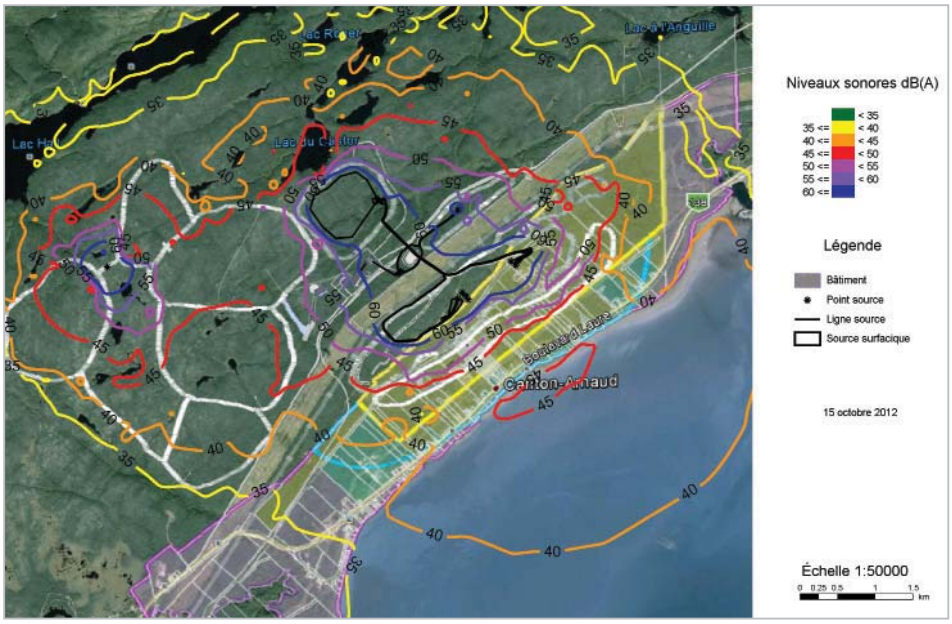

Saviez-vous que? ADDITION DES SOURCES DE BRUIT

Comme les niveaux acoustiques s'expriment sur une échelle logarithmique, l'effet combiné de plusieurs sources sonores est calculé en conséquence. Ainsi, lorsque les émissions sonores doublent, l'augmentation résultante du niveau acoustique est de 3 dBA.

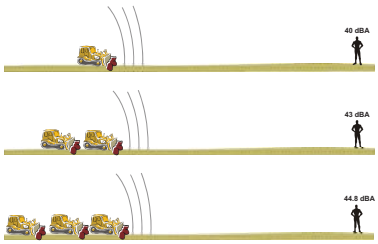

NIVEAUX ACOUSTIQUES D'ACTIVITÉS COURANTES

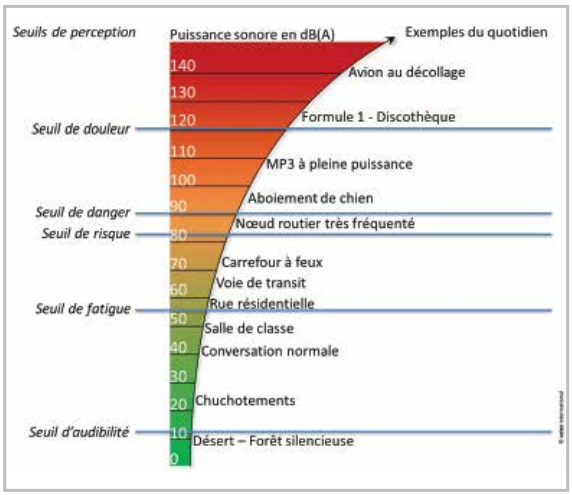

PRINCIPAUX CORRECTIFS SONORES

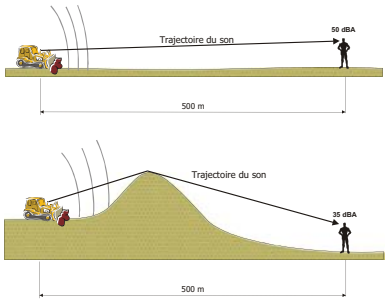

- Reconfiguration de la butte écran
- Camions hors route insonorisés (silencieux, alarmes de recul discrètes et benne en caoutchouc)
- Marteaux et foreuses insonorisés
- Relocalisation du chemin de fer

Mine Arnaud